Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

ALGER
ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

1883

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

Présidents d'honneur

MM. TIRMAN, Gouverneur général de l'Algérie.
SAUSSIER, Général de division, Commandant en chef le 19e Corps d'armée.

Présidents honoraires

MM. FÉRAUD, Consul général de France à Tripoli de Barbarie.
LETOURNEUX, Conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Alger.
MAC-CARTHY, Conservateur de la Bibliothèque-Musée d'Alger.

Membres honoraires

MM. BROSSELARD, ancien Préfet du dépt d'Oran, Paris.
CAHEN, Grand Rabbin, Paris.
CHABOUILLET, Conservateur des antiques à la Bibliothèque nationale, Paris.
DEFRÉMERY, Membre de l'Institut, Paris.
EGGER, Membre de l'Institut, Paris.
LAVIGERIE (S. É. le Cardinal), Archevêque, Alger.

MM. LEBLANT, Membre de l'Institut, Paris.
LONGPÉRIER (DE), Membre de l'Institut, Paris.
Maire d'Alger.
MALTE-BRUN, Homme de lettres, Paris.
MAS-LATRIE (DE), Chef de section des Archives nationales, Paris.
MAURY (Alfred), Membre de l'Institut, Directeur général des Archives de la République, Paris.
MILLER, Membre de l'Institut (Inscriptions et Belles-Lettres), Paris.
PIESSE, Homme de lettres, Paris.
POULLE, Directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, Constantine.
Recteur de l'Académie d'Alger.
RENAN (Ernest), Membre de l'Institut.
RENIER (Léon), Membre de l'Institut, Administrateur de la Bibliothèque de l'Université, Paris.
TEISSIER (Octave), Marseille.
VIVIER DE SAINT-MARTIN, Vice-Président de la Société de Géographie, Paris.
WADDINGTON, Membre de l'Institut Paris.

Membres titulaires

AHMED BEN BRIMATH, ex-Interprète militaire, Alger.
AHMED TOUNSI, Interprète militaire, en retraite, Alger.
ALPHANDÉRY, Conseiller général d'Alger.
ARNAUD, Interprète militaire, Alger.
BALLESTEROS, Interprète militaire en retraite, Alger.
BARUCH, Interprète militaire, Bône.
BASSET, Professeur à l'École supérieure des Lettres, Alger.
BAYLE, Capitaine, Commandant supérieur, Djelfa.
BECQUET (Léon), Maître de requêtes au Conseil d'État, Paris.

MM. BERNARD, Chef d'Escadrons au 14e régiment de dragons, Valenciennes.
BEURNIER, Interprète militaire, M'sila.
BLASSELLE, Défenseur au tribunal de 1re instance, Alger.
BLOCH (Isaac), Grand Rabbin, Alger.
BOISSONNET (le Général Baron), El-Biar.
BORDIER, Capitaine commandant la 1re compagnie franche, Tunisie.
BOSC, Major au 81e de ligne, Rodez.
BOURJADE, Lieutenant, Chef du bureau arabe, Aumale.
BRUET, Percepteur, Cette.
BRUYAT, Archiviste au Gouvernemt général, Alger.
CABISSOLE (Charles DE), Juge d'instruction, Chambéry.
CALASSANTI-MOTYLINSKI (DE), Interprète militaire, Ghardaïa.
CHANCEL (DE) Sous-Préfet, Tlemcen.
CHARLEVILLE, Grand Rabbin, Versailles.
CHOISNET, Administrateur de commune mixte, Aumale.
COLAS, Interprète militaire, Tlemcen.
COURCIVAL (Marquis DE), Paris.
COYNE, Chef de bataillon, Attaché militaire à la Légation de France, Tunis.
CREPELLE, Arras.
DAYAN, Interprète militaire en retraite, Alger.
DELPECH (Adrien), Interprète judiciaire, Blidah.
DURANDO, Professeur d'histoire naturelle, Alger.
DUVEYRIER (Henri), Membre de la Commission centrale de la Société de géographie, Sèvres.
FIDELLE, Administrateur de commune mixte, Azzefoun.
FONTEBRIDE, Chef de bataillon, Commandant le 3e bataillon d'Afrique, Batna.
GANDOLPHE, Interprète militaire, Alger.
GASSELIN, Consul de France.

MM. GAVAULT SAINT-LAGER, fils, Alger.
GOUJON, Interprète militaire, Administrateur de commune mixte, Bou-Kanéfis.
GRAMMONT (DE), Mustapha-Supérieur.
GRENADE DE LAPORTE, Propriétaire, Aïn-Bessem.
GUIN, Interprète principal de l'armée, Oran.
HÉRON DE VILLEFOSSE, Attaché au Musée des Antiques, Paris.
HUNEBELLE, Rentier, Paris.
HUREAUX, Interprète à la Cour d'appel, Alger.
ISMAÏL BEN AHMED, Interprète militaire, Géryville.
JAUVAT, Interprète principal de l'armée, Alger.
JOLY, Greffier en chef au tribunal de 1re instance, Alger.
JOURDAN, Libraire-Éditeur, Alger.
LABONNE (DE), Capitaine au Service central des Affaires indigènes, Alger.
LALLEMAND, Général de division, Commandant le 1er Corps d'armée, Lille.
LANNIER, Interprète judiciaire, Bizerte.
LAQUIÈRE, Administrateur, Attaché civil au Service central des Affaires indigènes, Alger.
LAURÈS, Administrateur de commune mixte, Khenchela.
LEGUAY, Interprète militaire, Oran.
LEHOC, Interprète militaire, Médéa.
LEROUX, Lieutenant-Colonel de cavalerie en retraite, Bône.
LIÉBERT, Général de division, Saint-Eugène.
LOCHE (Madame), Directrice de l'Exposition permanente des produits de l'Algérie et du Musée d'histoire naturelle, Alger.
LOIZILLON, Publiciste, Mustapha-Supérieur.
MALGLAIVE (DE), Propriétaire, Alger.
MARCHAL, Interprète militaire, La Calle.
MARQUETTE, Professeur à l'École nationale des Beaux-Arts, Alger.

MM. MARTIN, Interprète militaire, Blidah.
MARTIN, Avocat-Défenseur, Tizi-Ouzou.
MASQUERAY, Directeur de l'École supérieure des Lettres, Alger.
MASSOUTIER, Lieutenant, Chef du Bureau arabe, Ghardaïa.
MÉLIX, Capitaine en retraite, Batna.
MERCIER, Interprète assermenté, Constantine.
MERMET, Capitaine Commandant la Cie de sapeurs-pompiers, Alger.
MEUNIER, Lieutenant au Bureau arabe, M'sila.
MEYER, Interprète militaire en retraite.
MONTAGNÉ, Employé au Gouvernement général, Alger.
PATORNI, Interprète militaire, Tunis.
PERPOLI, Greffier au tribunal de 1re instance, Bougie.
PERSON, Administrateur de commune mixte, Guelma.
PLAYFAIR, Consul général d'Angleterre, Alger.
POULHARIÈS, Administrateur de commune mixte, Sefia.
RAMAUX, Interprète militaire, Tiaret.
REBOUD (le docteur), Médecin-Major en retraite, Constantine.
RINN, Chef de bataillon, Chef du Service central des Affaires indigènes, Alger.
ROBERT, Interprète militaire, Gabès.
ROBIN, Chef de bataillon, Chef de la Section des Affaires indigènes de la division, Alger.
SAINT-BLANCAT, Interprète militaire, Souk-Arhas.
SAINTE-MARIE, Consul de France, Syra (Grèce).
SERGENT, Administrateur, Sous-Chef au Service central des Affaires indigènes, Alger.
TAUXIER, Capitaine en retraite, Commissaire de surveillance Administration des chemins de fer, Amiens.
TISSOT, Ambassadeur de France à Londres.

MM. TOMASINI (le docteur), Conseiller général, Mascara.
TREMAUX, Propriétaire, Tipaza.
TRUMELET, Colonel en retraite, Valence.
VALLARD, Capitaine Commandant au train d'artillerie, Alger.
VALLET, Interprète militaire, Alger.
VERDURA, Interprète militaire, Gafsa.
VIVIER DES VALLONS, Propriétaire, Alger.
WATBLED, Vice-Consul de France au Pirée.
YUSUF (Madame la Générale), Propriétaire, Alger.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

POUR L'ANNÉE 1883

Président	MM. DE GRAMMONT.
1er Vice-Président	RINN.
2e —	ARNAUD.
Secrétaire	MEYER.
Secrétaire-adjoint bibliothécaire.	VALLET.
Trésorier	BUYAT.

UN MANUSCRIT

DU PÈRE DAN

Parmi les ouvrages qui appartiennent à la Bibliothèque Mazarine, il en est un qui doit attirer tout particulièrement l'attention de ceux qui s'occupent des Études Algériennes. C'est un manuscrit (1) du P. Dan, qui porte pour titre : *Les Illustres Captifs.* La lecture en est très intéressante ; mais elle est rendue bien difficile par la terrible écriture de l'auteur, le manque absolu de ponctuation, la multiplicité des fautes d'orthographe et des abréviations. Quand on a franchi ces écueils, on se trouve en face de récits très curieux et très instructifs en ce qui concerne l'Histoire de l'Esclavage.

Le style est souvent diffus, et les naïvetés ne manquent pas ; mais les documents abondent, et sont d'autant plus précieux, que l'auteur a été à même d'être très bien renseigné.

En effet, le P. Dan, né vers 1580, et mort en 1649, passa près d'un demi-siècle dans l'*Ordre de la T.-S.-Trinité pour la Rédemption des Captifs,* et en fut le Supérieur pendant quatorze ans.

Il était venu à Alger en 1634, avec Sanson-le-Page, Envoyé du Roy, et y avait séjourné quelque temps. De

(1) Manuscrit in-f° de 261 feuillets, recouvert en parchemin, inscrit sous le n° 1919.

plus, pendant tout le temps de son Généralat, il ne manqua pas de recueillir avec soin les indications qui lui furent adressées par les Religieux de son Ordre, qu'il envoyait sur les côtes de la Barbarie pour y opérer des Rédemptions. C'est ainsi qu'il put parvenir à achever sa belle *Histoire de Barbarie et de ses Corsaires* (1), ouvrage bien antérieur au manuscrit dont nous nous occupons en ce moment, qui semble être une œuvre de la vieillesse de l'auteur (2).

Nous avons jugé utile d'en donner une description détaillée, qui facilitera les recherches, et donnera, en tous cas, une idée bien exacte du travail de l'érudit Trinitaire.

Notre dévoué et savant collaborateur, M. L. Piesse, a bien voulu transcrire quelques-uns des chapitres qui se rapportent le plus directement à l'histoire des Pays Barbaresques, et cette fidèle copie ne lui a pas coûté peu de labeur. Ces chapitres sont publiés à la suite de la *Description,* et nous espérons que l'ensemble jettera une nouvelle lumière sur des personnages presque oubliés de nos jours.

H.-D. DE GRAMMONT.

(1) *Paris, in*-4°, 1637, réimprimé en 1649, avec modification du titre, et adjonction de quelques chapitres. — Le P. Dan a publié, en 1642, une très curieuse description du Château de Fontainebleau.

(2) Les nombreuses incorrections du Manuscrit prouvent que l'auteur n'a pas eu le temps d'achever son œuvre ; d'ailleurs, il y cite souvent son *Histoire de Barbarie*.

LES ILLUSTRES CAPTIFS

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA VIE, DES FAITS & DES AVENTURES

DE QUELQUES PERSONNES NOTABLES

PRISES PAR LES INFIDESLES MUSULMANS

PAR

Le Père DAN

LIVRE PREMIER

Où il est traité des Chrestiens pris en guerre par les Infidesles Musulmans

Chapitres.

I. ROMAIN DIOGENES (1), Empereur de Constantinople, fait captif par le Sultan Axam (1068).

II. GÉRARD, surnommé TOM (2), Instituteur de St-Jean de Hierusalem, autrement dits Chevaliers de Malthe, captif au siége de cette sainte ville de Hierusalem (1099).

(1) Il fut renvoyé sans rançon par son vainqueur ; de retour à Constantinople, il disputa le trône à Michel, qui lui fit crever les yeux ; il mourut quelque temps après.

(2) Voir Vertot (*Histoire des Chevaliers de St-Jean de Jérusalem*), t. I, p. 42-54.

Chapitres.

III. GÉRARD D'AVESNES (1), cruellement traicté par les Turcs, pris par eux-même est délivrè et honorès (1100).

IV. MARC BOEMOND, Prince d'Antioche : Ses beaux faicts, sa captivité et sa délivrance (1100).

V. EUDES HARPIN, dit de BOURGES, Seigneur François, pris par les Turcs et sa délivrance merveilleuse (1101).

VI. BENOIST, Evesque de Rahas, qui se montre autant généreux que pieux pour la défense de la Terre Sainte (1102).

VII. JOSSELIN DE COURTENAY, Seigneur François, ses beaux faicts et ses diverses avantures (1104).

VIII. BAUDOUYN, second du nom, roi de Hierusalem, ses mémorables exploits : est deux fois pris par les Turcs (1123).

IX. GILBERT BECQUET (2), Gentilhomme Anglois et ses avantures (1130).

X. RAIMOND, Comte de Tripoli (3), nepveu de FOULQUES, Roy de Hierusalem, pris par les Turcs, puis est deslivré (1134).

XI. Trois frères les MENIL-SIMON (4), et le cruel traictement qu'ils reçurent des Turcs dans leur captivité (1147).

XII. BERNARD DE BLANQUEFORT (5), membre de l'Ordre militaire des Templiers (1156).

(1) Le contenu des chapitres III, IV, V, VI, VII, VIII, n'est que la reproduction des *Vieilles Chroniques* (Guillaume de Tyr, etc.).

(2) Ce chevalier rendit amoureuse de lui la fille du Soudan ; il s'enfuit avec elle, et la conduisit à Londres, et l'épousa, après l'avoir fait baptiser. *C'est de ce couple que descendit St-Thomas de Cantorbéry.*

(3) L'empereur de Constantinople demanda sa fille en mariage.

(4) Pris à la deuxième croisade : les Turcs leur écorchèrent les mains ; c'est de là que viennent leurs armes : *D'argent aux six mains de gueules, trois, deux et une.*

(5) Les chap. XII et XIII sont copiés dans les *Vieilles Chroniques.*

Chapitres.

XIII. GUY DE LUSIGNAN, Roi de Hierusalem, pris par Saladin, Soldan de Damas (1187).

XIV. GUILLAUME DE PRÉAUX (1), Gentilhomme Norman ; son action généreuse en Palestine, en faveur de Richard, Roy d'Angleterre (1192).

XV. ST-FRANÇOIS D'ASSISES (2), sa captivité et sa délivrance (1218).

XVI. AMAURY (3), Comte de Montfort (1238).

XVII. GUÉRIN (4), Grand Maistre de l'Ordre des Chevaliers de St-Jean de Hierusalem (1243).

XVIII. ST-LOUIS (5), Roy de France et les particularités mémorables de sa captivité (1250).

XIX. ALPHONSE DE FRANCE, Comte de Poitiers, de Tholose, d'Auvergne et d'Albigeois, faict captif avec St-Louis, son frère (1250).

XX. PIERRE DE DREUX, surnommé MAUCLÉRE, Duc de Bretagne, faict captif avec St-Louis (1250).

XXI. ROBERT, Patriarche de Hierusalem, pris avec St-Louis et cruellement traicté par les Turcs (1250).

XXII. GUILLAUME, dit DE DAMPIERRE, Comte de Flandres, faict captif avec St-Louis (1250).

XXIII. JACQUES DE CHASTEL, autrement dit DE BAZOCHES, Evèque de Soissons, pris avec St-Louis, et sa merveilleuse résolution contre les Turcs (1250).

(1) Se fit volontairement captif pour servir de caution à Richard Cœur-de-Lion, qui avait été pris en chassant au vol.

(2) Il fut pris à Damiette, où il prêchait l'Évangile, et fut bâtonné à diverses reprises. Le Soudan lui rendit la liberté.

(3) Pris par les Turcs à la sixième croisade. Il acquit une terrible célébrité dans les guerres religieuses du Midi de la France.

(4) Pris à la déroute de Gaza. (Sixième croisade). Vertot le nomme *Guarin ;* il mourut de ses blessures.

(5) Les chapitres XVIII, XIX, XX, XXI, etc., jusqu'à XXVIII, sont la reproduction exacte de la Chronique de Joinville.

Chapitres.

XXIV. IMBAUD et GUY DE LA TRIMOUILLE (1), le premier pris avec St-Louis et l'autre avec le Comte de Nevers (1250-1396).

XXV. PIERRE DE VILLEBÉON, Chambellan de France sous le régne de St-Louis (1250).

XXVI. HUMBERT ou IMBERT DE BEAUJEU, Connétable de France, pris par les Turcs avec St-Louis (1250).

XXVII. JEAN DE JOINVILLE, Sénéchal de Champagne, pris avec St-Louis (1250).

XXVIII. NICOLAS, sixième Général de l'Ordre de la Sainte-Trinité, captif avec St-Louis (1250).

XXIX. Trois cent Chevaliers Francois pris avec St-Louis (2), à qui les Turcs crevèrent les yeux (1250).

XXX. JEAN DE CHASTEL-VILAIN (3), l'un des trois cent Chevaliers à qui les Turcs crevèrent les yeux (1250).

XXXI. JEAN FERDINAND DE HEREDIA (4), trente deuxième Grand Maistre de Rhodes (1378).

XXXII. JEAN DE BOURGOGNE, Comte de Nevers (5), fils du Duc de Bourgogne, pris par les Turcs en la journée de Nicopoly (1396).

(1) Guy de la Trimouille avait fait partie de l'expédition de Louis de Bourbon (1390) contre le Sultan de Tunis, lorsque ce prince débarqua à Collo, et s'engagea sur la route de Constantine ; plus tard, Guy assista à la bataille de Nicopolis, et fut fait prisonnier.

(2) C'est pour eux que fut fondé l'*Hospice des Quinze-Vingt*.

(3) Ayant fondé un couvent de Cordeliers, il obtint de recouvrer la vue pendant 24 heures pour pouvoir contempler son œuvre.

(4) Il monta le premier à l'assaut de Patras, et tua de sa main le Pacha ; on le représente dans les portraits des Maitres de l'Ordre entre une tour et une tête de Turc.

(5) C'est celui qui fut plus tard assassiné au pont de Montereau. Au sujet de la bataille de Nicopolis, Robert Gaguin affirme que les cadavres des Chrétiens tués restèrent en plein air pendant 13 mois sans se corrompre.

Chapitres.

XXXIII. JACQUES DE BOURBON (1), Comte de la Marche, sa captivité et ses autres aventures (1396).

XXXIV. JEAN LE MAINGRE, dit BOUCICAUT, Mareschal de France, pris avec le Comte de Nevers (1396).

XXXV. JACQUES DE HEILLY, Gentilhomme Picard, pris avec le Comte de Nevers (1396).

XXXVI. JANUS ou JEAN DE LUSIGNAN (2), Roy de Cypre, pris par le Soldan du Grand Caire (1426).

XXXVII. D'un nommé ALEXANDRE (3), et comme, étant captif à Constantinople, il fut sauvé par sa femme (1453).

XXXVIII. EMERIC DRANZILE, Prince Hongrois (1493).

XXXIX. LOPPE BARRIGA, Capitaine Portugois (4), captif à Marroc, qui est une histoire contenant quelques faits d'armes de cette nation en Afrique contre les Mores (1524).

XL. FRANÇOIS D'ESCALONA, Portugois (5), captif à Fez (1528).

XLI. HENRI DE VALETTE PARISOT, Commandeur de Malte, et nepveu du Grand Maistre de ce nom (6) (1541).

XLII. SFORCE PALAVICIN, Seigneur Italien (7), Capitaine, fort renommé (1552).

(1) Pour les chapitres XXXIII, XXXIV et XXXV voir Robert Gaguin.

(2) Jean II de Lusignan ; il se racheta et mourut en 1431.

(3) Au moment de la prise de Constantinople, il tomba entre les mains de Mahomet II ; sa femme, native de Metz, se déguisa en moine pèlerin, vint le retrouver, et le fit évader.

(4) Voir l'*Histoire des Chériffs*, de Diego de Torrès (p. 28-33 et 55-57).

(5) Pendant sa captivité, il creva du doigt un œil à un Juif qui niait la divinité de J.-C. Il fut jugé à ce sujet, et absous.

(6) Il fut tué au siège de Malte, en 1550.

(7) Il fut pris par les Turcs en Hongrie, et racheté. Il se signala en 1572 à la bataille de Lépante.

Chapitres.

XLIII. ALVAREZ DE SANDE, Capitaine Espagnol (1), pris par les Turcs en la défense de l'Isle de Gerbi en Barbarie (1560).

XLIV. BEAULAC, Chevalier de Malte (2), et l'invention dont il se servit pour moïenner sa délivrance d'entre les Turcs (1560).

XLV. ANGE CALEPIEN, Religieux de l'Ordre de St-Dominique (3), faict captif en la prise de la Ville de Nicosie en Cypre (1570).

XLVI. HERCULE MALATESTE et ses aventures, pris au siége de Farnagoste en Cypre (1571).

XLVII. JEAN THOMAS CONSTANZI SPATINFAZE (4) et sa vertu mémorable (1572).

XLVIII. CABRIEL CERBELLON (5), Capitaine Espagnol, pris par Sinan Bacha (1574).

XLIX. THEODOSE DE PORTUGAL, DUC DE BRAGANCE ET DE BARCELLOS (6), Pére de Jean, 4e Roi de Portugal, aujourdhuy régnant, faict captif en Affrique par les Mores en la défaicte du Roy Don Sébastien (1578).

L. ISOLAN (7), Gouverneur d'Albe royale, perfidement traicté par les Turcs (1602).

(1) Il fut mené captif à Constantinople et délivré par les soins de l'Ambassadeur de France.

(2) Il feignit une blessure au pied droit, autour duquel il avait enroulé une chaîne d'or du prix de 400 écus. L'amiral Piali, fatigué de ses plaintes, et ne sachant que faire de ce faux estropié, en fit présent au Grand Maistre de Malte, *qui l'avoit régalé* (sic).

(3) Il subit sa captivité au bagne du Grand Seigneur, dans lequel était suspendue la peau de Marc-Antoine Bragadini, Gouverneur de Famagoste. — Il fut relaxé par Euldj Ali, sur la prière de l'Ambassadeur de France, M. de Noailles, évêque d'Acqs.

(4) Il fut pris par Euldj Ali, qui le donna à Ali Pacha ; celui-ci voulut le contraindre à se faire Musulman et le menaça du bucher, mais en vain : il devint plus tard Gouverneur de Corfou.

(5) A laissé une relation du siège de Tunis, où il fut pris.

(6) Blessé et pris à la bataille d'Alcasar el Kebir.

(7) Fait captif au mépris de la capitulation.

Chapitres.

LI. FRANÇOIS DE VENTIMILLE, dit D'OLIEULE (1), Chevalier de Malte, et ses estranges avantures parmi les Turcs (1606).

LII. POTOSCKI, Prince Polonois, et BOYARSKI (2), gentilhomme de même nation (1614-1616).

LIVRE II

Où il est traicté des Chrestiens pris en mer par les Infidesles Musulmans.

I. SAINT-DOMINIQUE (3), et les cruels travaux qu'il souffrit en sa captivité (1199).

II. GUILLAUME BRONDUSE et RAIMOND GUINASQUE (4), gentilshommes François. Histoire mémorable d'une insigne vaillance (1200).

III. HENRY LYON, DUC DE MAGNOPOLY, DE MECKERBOURG (5), en Allemagne. Histoire fort considérable (1248).

IV. MACHAM (6), Anglois de nation, et ses aventures mémorables (1344).

(1) Il fut pris dans un débarquement tenté par le Général des Galères de Sicile, et menacé du bucher ; il en fut sauvé par l'intervention du rénégat Morat-Agha, natif de *Rennes en Bretagne*.

(2) Boyarski fut emprisonné contrairement en droit des gens ; il était Ambassadeur de Valachie.

(3) Pris dans un débarquement de Maures sur les côtes de Galicie, enchaîné à la chiourme et battu ; le navire qui l'amenait est assailli par une série de bourrasques si violentes que les pirates prennent peur et se convertissent.

(4) Ces chevaliers vainquirent à eux deux 45 Turcs, que le sultan les avait obligés à combattre en champ clos.

(5) Il fut pris en allant rejoindre Saint-Louis, et resta esclave 26 ans ; il avait eu jadis un serviteur Tartare, qu'il retrouva Soudan d'Égypte et qui lui rendit la liberté.

(6) Il fut jeté par la tempête et abandonné des siens, sur l'île de

Chapitres.

V. PHILIPPE LIPPI (1), Peintre florentin, homme des plus excellens dans son art; et de ce que put la peinture pour le délivrer de la captivité des Turcs (1396).

VI. D'un certain Napolitain (2) qui se fit captif, au sujet de ce que sa femme avait été prise et amenée par les Corsaires de Tunis (1467).

VII. PIERRE GILLES (3), Bibliothécaire du Roy François Ier (1546).

VIII. MELCHIOR GUILLANDIN, Professeur en médecine en l'Université de Padoue (1557).

IX. CARACCIOL, Évêque de Catane, pris par le Corsaire Dragut (1561).

X. SEBASTIEN DEL CAMPO, de la Compagnie de Jésus (1564).

XI. PAUL GISLERII (4), Petit nepveu du pape Pie cinquième, et par lui rachepté de captivité (1566).

XII. DIEGO DE HAEDO, Religieux et abbé de Fromesta, Ordre de Saint-Benoist (1578).

XIII. GUILLAUME MARAN, Docteur regent es droits canon et civil en l'Université de Tholose, pris allant à Rome par les Corsaires de Tunis (1595).

XIV. GILLES MAGNE, Homme de grande probité et

Madère, avec une jeune fille qu'il avait enlevée; elle succomba aux privations; il éleva une chapelle sur sa tombe et chercha à se sauver dans un petit esquif, qui fut pris par les Maures.

(1) C'était un Carme; il fut pris près d'Ancone et mené à Alger; il dut sa liberté à l'admiration qu'excitaient ses peintures.

(2) Voyant les pirates enlever sa femme, il se jeta à la nage, fut pris, mené au Pacha de Tunis, qui le mit dans ses *gardes du corps*.

(3) Les chapitres VII, VIII, IX, X, XII, XIII, XIV, XVII, XVIII, XXI, XXII sont transcrits plus loin *in extenso*.

(4) Il cacha soigneusement sa parenté à ses nouveaux maîtres, et parvint ainsi à se racheter à peu de frais.

Chapitres.

de doctrine, pris par les pirates de Tunis, avec le docteur Maran (1593).

XV. HIEROME GRATIAN DE ABDERETE (1), Religieux Carme et premier Provincial d'entre les Deschaussez (1594).

XVI. FLORISMOND DE FELISAN (2), Chevalier de Malte et ses mémorables avantures (1615).

XVII. GEORGES MASCARENAS, Gouverneur de Mazagan, en Afrique, captif en Alger avec sa femme, ses enfants et sa suite, tous racheptez par les religieux de l'Ordre de la Sainte Trinité (1619).

XVIII. ANTOINE DE GOVÉA, Évesque de Syrenense, en Perse, rachepté par les religieux de l'Ordre de la Sainte Trinité (1620).

XIX. FRANÇOIS PRESTE, dit LONGOBARD (3), Général de l'Ordre des Minimes (1625).

XX. FRANÇOIS DE VALAUSSANE (4), Lionnois, et ses avantures (1630).

XXI. JEAN LE VOISIN, deux fois pris par les Turcs et rachepté par les religieux de l'Ordre de la Sainte Trinité, dits vulgairement les Mathurins. Histoire où sont descrits quelques sortilèges dont usent les Corsaires envers les captifs (1621-1634).

XXII. CLAUDE SISTERON et ses avantures mémorables, rachepte par les religieux de l'Ordre de la Sainte Trinité (1635).

(1) Fut captif an bagne de Tunis.

(2) Ayant été pris sur mer, il fut mené à Chio et tomba entre les mains d'un Turc, qui avait été jadis son exclave et qu'il avait bien traité; celui-ci, reconnaissant, lui procura la liberté.

(3) Il passa cinq ans dans les fers à Tunis.

(4) Chevalier de l'ordre de Saint-Étienne.

LIVRE III

Qui est dit des Chrestiens captifs, lesquels ont été deslivrés miraculeusement, ou se sont sauvez par industrie de leur captivité.

Chapitres.

I. ADJUTEUR ou ADJUTOR DE VERNON (1), sa captivité et sa délivrance miraculeuse (1112).

II. Trois chevaliers Francois (2), sauvez miraculeusement avec Ismérie, fille turque, par le secours de la Saincte-Vierge (1134).

III. GALŒRAN DE PINOS (3), Chevalier notable, et ce qui se passa de merveilleux en son esclavage et en sa délivrance (1147).

IV. Quatre barons Francois du Diocèse d'Orléans (4), délivrés miraculeusement de captivité (1204).

V. M. DE RICHECOURT (5), gentilhomme Lorain, sauvé d'entre les Turcs par une haulte merveille (1248).

(1) Pris en croisade par les Sarrazins; Saint-Bernard de Tyr le transporte en une nuit de Jérusalem à Vernon, où il érige une chapelle à Sainte-Madeleine.

(2) Trois frères, pris au siège d'Ascalon; ils convertissent la fille du Soudan, qui les exhortait à renier leur foi; la Sainte-Vierge les transporta tous en Picardie, où ils fondent N.-D. de Liesse.

(3) Chevalier Catalan, pris au siège d'Almeria. Le roi de Grenade demande pour sa rançon cent pièces de soie, cent mille doubles d'or, cent chevaux blancs, cent vaches pleines et cent jeunes filles. Saint-Étienne le ravit de son cachot.

(4) Ayant été pris en croisade, ils sont délivrés et transportés à Orléans par Sainte-Croix.

(5) Étant captif en Syrie, il implora Saint-Nicolas, et se trouve subitement transporté, avec ses fers, sous le porche de l'église Saint-Nicolas, à une lieue de Nancy.

Chapitres.

VI. Un Religieux de l'Ordre de la Saincte Trinité (1), cruellement traicté par les Maures est sauvé de captivité par le secours de la Saincte-Vierge (1348).

VII. BOOZ DE BENAC (2), sa captivité et sa délivrance merveilleuse. Histoire très notable (1390).

VIII. BAQUEILLE, dit MARTEL (3), Gentilhomme Norman et la merveille par laquelle il est délivré de sa captivité (1396).

IX. ISIDORE (4), Cardinal Grec, du titre de St-Martin et St-Pierre, arresté captif à la prise de Constantinople par les Turcs d'où il se sauva (1453).

X. MICHEL BOLETA (5) et deux autres captifs se sauvent de l'esclavage, ayant faict vœu à Notre Dame de l'Orete (1497).

XI. PAUL CONTARIN (6), Noble Venitien (1499).

(1) Étant missionnaire à Ceuta, il est fait esclave en remplacement d'un captif qui s'était sauvé et se voit délivré par N.-D. de Montserrat.

(2) Gentilhomme du Bigorre, pris devant Afrika. Il était captif depuis neuf ans, et sa femme, le croyant mort, allait se remarier. Un Démon l'en avisa, et lui offrit de le transporter dans son château, à condition qu'il lui donnerait les reliefs de son souper. Il tomba en haillons dans la salle du festin, et fut reconnu, d'abord par son lévrier, puis par sa femme. Pour narguer le diable, il ne voulut manger que des noix à souper. Devenu veuf quelques années plus tard, il se fit Cordelier.

(3) Pris en croisade, il resta sept ans captif; délivré par St-Julien, sa femme le reconnut à une bague qu'ils avaient rompue ensemble.

(4) Au moment de l'assaut, il eut le temps de se dépouiller de ses vêtements et d'en revêtir un mort; il put ainsi se racheter à peu de frais.

(5) S'étant emparés pour s'enfuir d'une petite barque, et vivement poursuivis, ils firent un vœu, à la suite duquel les Turcs ne purent plus ramer.

(6) Ayant été pris à Coron, il s'enfuit déguisé en marchand juif.

Chapitres.

XII. Un Prêtre Esclavon (1), cruellement traicté par les Turcs, où se fit un miracle signalé par le secours de Notre Dame de l'Orete (1514).

XIII. MICHEL ARPINO (2), Religieux de l'Ordre de St-Augustin (1516).

XIV. JACQUES DE BONIFACE (3), qui rend un bien grand service à Rhodes pour la deffense de cette ville assiégée par les Turcs (1522).

XV. DIEGO DE ZAMORA (4), sauvé de captivité par le secours de Notre Dame du Rosaire (1530).

XVI. PAUL SIMÉON (5), Chevalier de Malte et six mille autres Chrestiens se sauvent de la captivité et des cruautez du Corsaire Cairadin Barberousse (1534).

XVII. FRANÇOIS LOMELLIN (6), Captif à Marroc, se sauve, à l'occasion duquel est faicte une grande injustice contre deux marchands Francois (1536).

XVIII. PHILIPPE FRANÇOIS ALPHONSE DE CALIZ et DIEGO DE ZERÈS (7), délivrés par la faveur de Notre Dame de Montserrat (1536).

---

(1) Pris, allant en pèlerinage à N.-D. de Lorette, les Turcs lui arrachèrent le cœur et les entrailles, en lui disant : va maintenant à Lorette ! Il se leva et arriva jusqu'à l'église, y fit sa prière et mourut.

(2) Pris par Aroudj et mené à Tunis ; le bras d'un Turc qui voulait lui couper la langue se dessèche subitement. Il se sauve avec deux Chrétiens sur un vaisseau dont la Ste-Vierge leur fait faire rencontre.

(3) Chevalier Corse ; fit deux lieues à la nage pour informer Villiers de l'Isle Adam de la force de l'Armada Turque.

(4) Avait été pris par Kheir ed Din ; s'évada d'Alger, et parvint à se sauver à Bougie, *à travers les Barbares et les lyons*, grâce à son rosaire, qu'il tint sans cesse à la main.

(5) Il se sauva au moment de l'attaque de Charles V contre Tunis ; plus tard, il défendit énergiquement Nice contre Kheir ed Din.

(6) Il enivra ses gardiens, et s'enfuit ; on mit à sa place deux mar- inoffensifs.

voir fait un vœu à N.-D. de Montserrat, ils s'emparè-

chands ...

(7) Après ...

Chapitres.

XIX. BARTELLEMI GEORGES ou GEORGIÉUIX (1), Hongrois de nation, pélerin de Hierusalem.

XX. LAZARE MARTIN (2), et quelques autres Chevaliers se sauvent du Marroc par le moïen subtil d'un d'entre eux (1547).

XXI. PIERRE MUNIX et JEAN DE NAIARA (3), s'eschappent par les charmes d'un Cacis, moine Turc (1548).

XXII. DOMINIQUE DE GOURGUE (4), Capitaine Gascon, ses aventures mémorables (1558).

XXIII. PIERRE VALENTIAN (5), Captif en Alger, en faveur duquel la Ste-Vierge faict quelques miracles (1561).

XXIV. NICOLAS POLLA (6), Prestre et autres Chrestiens captifs, se sauvent de la captivité d'Alger (1572).

XXV. GONSALVE DE SOSA (7), et huit autres Chres-

---

rent de la galère sur laquelle ils étaient captifs, à l'aide de la chiourme révoltée, et se réfugièrent à Messine.

(1) Resta treize ans captif ; il a laissé un curieux mémoire adressé à Ch. V : *les Misères et les tribulations que les Chrestiens tributaires et Esclaves tenus par les Turqs souffrent, et sont contraints d'endurer*. (Douai, 1594, in-8°.)

(2) Chevalier Portugais, pris à un combat sous Mazagan ; mis à la mazmore, il se sauve en perçant la muraille.

(3) Pris à Mazagan ; se sauvent au moyen de pommes enchantées que leur vend un marabout.

(4) Le Héros de la *Reprise de la Floride* ; le chapitre qui le concerne est transcrit plus loin *in-extenso*.

(5) Il tomba entre les mains d'un rénégat, qui le traitait cruellement, et qui finit par lui couper la langue, pour l'empêcher de lui reprocher son apostasie. Malgré cela, il continua à parler, et fut délivré par la Ste-Vierge, qui le transporta en Portugal.

(6) S'étant mis sous la protection de N.-D. de Montserrat, ils descendirent le rempart pendant la nuit, s'emparèrent d'une barque, et gagnèrent Mayorque.

(7) Captif à Tunis, et mis à la rame, s'empara de la galère Turque et se réfugia à Messine.

Chapitres.

tiens captifs se sauvent de l'esclavage après avoir défaict soixante-cinq Turcs (1576).

XXVI. LOUYS DE St-FRANÇOIS (1), Religieux Feuillan et ses avantures mémorables (1601).

XXVII. JEAN DE BAILLON (2), Gentilhomme Picard, pris en Hongrie par les Turcs et délivré par l'intercession de W. D. de Liesse (1602).

XXVIII. N. KORRESKI (3), Prince Polonois et comme il se sauve de captivité par l'assistance de Martin, Parisien (1617).

XXIX. MICHEL VACOU (4), deux fois pris captif, qui est un récit de plusieurs accidens mémorables (1613-1617).

XXX. CLEMENT DE LIGNI, YVES DE L'ISLE et LEONARD DE MAUBEUGE (5), Capucins Flamans, pris allant à Hierusalem (1626).

---

(1) C'est l'aventure de Joseph et de Putiphar, transportée à Damas ; le bon religieux finit par se sauver par le lit d'un torrent jusqu'à la mer, où il est recueilli par un vaisseau Chrétien.

(2) La Ste-Vierge le transporta de sa prison sous le guidon de sa compagnie, dont il tenait un morceau à la main au moment où il avait été blessé et pris.

(3) Sorte de petit roman, dans lequel Martin, secrétaire d'ambassade (?) sauve Korreski, en reconnaissance de ce que celui-ci lui avait jadis donné 2,500 écus pour faciliter son mariage avec une jeune captive qu'il aimait.

(4) Natif d'Ollioules ; il se rachète de sa première captivité, est repris un an plus tard ; il s'évade en s'emparant d'une barque, qui, dans une tempête terrible, n'est sauvée que par l'intercession de N.-D. de la Garde. Son fils, Jacques Vacou, adressa une pétition au Roi contre les recels du Grand Duc de Toscane. *(Corresp. de Sourdis,* t. I, p. XXXVIII.)

(5) Ils furent pris par Hassan-Calfat, et délivrés lors de la défaite de ce pirate, quand les galères de Sicile le forcèrent à bruler ses vaisseaux. (Voir l'*Histoire de Barbarie et de ses Corsaires.* — Paris, 1637, in-4°, p. 452 et suiv.)

LIVRE IV

—

Où il est parlé des Chrestiens qui sont morts en captivité

—

Chapitres.

I. GERVAIS DE BACHOSE (1), Gentilhomme François, estant au secours de Bandouin, Roy de Hierusalem, est pris par les Turcs et par eux cruellement traicté (1123).

II. RENAUD DE CHASTILLON (2), Prince d'Antioche, deux fois captif et sa mort glorieuse (1161-1186).

III. GAUTIER DE BRIENNE (3), Comte de Japhe, cruellement traicté, meurt généreusement pour la Foy (1250).

IV. RAIMOND LULLE (4), deux fois captif en Barbarie et les merveilles de sa vie et de sa mort (1315).

V. PHILIPPE D'ARTOIS (5), Comte d'Eu et Conestable de France, pris avec le Comte de Nevers (1396).

VI. ENGUERRAND DE COUCY (6), Comte de Soissons et Grand Bouteiller de France (1396).

---

(1) Le Sultan demanda trois villes pour sa rançon, et, sur le refus de Baudouin, le fit mettre à mort à Damas.

(2) Croisé avec Louis VII. Saladin lui coupa la tête de sa propre main, après lui avoir entendu déclarer qu'il eût fait de même, si le Sultan fût tombé en son pouvoir.

(3) *Le Sultan de Babilone* (sic) le fit décapiter.

(4) Il fut d'abord captif à Tunis, où il avait été prêcher l'Évangile ; condamné à mort, puis gracié et banni, il se rendit à Bougie, où il fut lapidé au bord de la mer ; là, *son corps lumineux* le fit découvrir à des marins, qui le transportèrent à Mayorque.

(5) Il mourut en captivité, après avoir été pris à Nicopolis.

(6) Gouverneur du Comte de Nevers, pris à Nicopolis. Il mourut en captivité. Après la défaite, ses vainqueurs l'avaient laissé entièrement nu. *Une main divine* le recouvrit d'un manteau.

pitres.

VII. FERNAND ou FERDINAND (1), fils de JEAN PREMIER, Roy de Portugal, faict captif en Afrique, où il meurt dans l'horreur d'une cruelle prison (1437).

VIII. Douze jeunes Gentilshommes Polonois (2), captifs et leur mort tragique (1444).

IX. Estrange cruauté du Sultan AMURAT (3), envers six cents Chrestiens captifs (1445).

X. NOTARAS ou LEONTARAS (4), Gentilhomme de Constantinople, pris au sac de cette ville, où il est mis à mort et le reste des Grecs (1453).

XI. DAVID COMNÈNE (5), Empereur de Trebizonde, mis à mort par la perfidie du Sultan MAHOMET (1461).

XII. ESTIENNE (6), Prince des Illiriens et ses avantures tragiques (1463).

XIII. Horrible cruauté du Sultan MAHOMET contre plus de cinq cents captifs Chrestiens (7) (1466).

---

(1) Pris au siège de Ceuta, il guérit de la cécité *un More*, qui se convertit et fut lapidé ; à la suite de cela, le prince fut enfermé dans une cage de fer, où il mourut.

(2) Pris par Amurat, qui voulait en faire ses mignons, ils s'entretuèrent. « *Cette histoire*, dit le bon P. Dan, *est plus à admirer qu'à imiter.* »

(3) Il les sacrifia aux mânes du Sultan, son père. « *Étrange aveuglement !* » dit le P. D.

(4) Il avait bravement défendu une des tours de la ville ; on le laissa d'abord en repos ; mais un peu plus tard, Mahomet II voulut mettre parmi ses pages, son fils, enfant d'une rare beauté ; sur son refus, il les fit tous périr.

(5) Il fut attiré par trahison à Andrinople, et égorgé avec ses fils dans un festin.

(6) Il s'était révolté, avait été battu et reçu à composition ; il fut égorgé traitreusement dans un festin.

(7) Il les fit scier en deux ; *un bœuf qui se trouvait là, lui reprocha sa barbarie* (sic).

Chapitres.

XIV. HENRICY (1), Gouverneur de Negrepont, scié par le milieu du corps à la prise de cette ville par les Turcs, et autres Chrestiens diversement tourmentés (1470).

XV. ANTOINE (2), Sicilien, son hardie entreprise contre l'armée navale du Turc, où il mit le feu (1471).

XVI. Inhumanités exercées sur quatre-vingt-dix-neuf Chrestiens pris par les Turcs ez îles de St-Maure Cephalonie et Zacinthe (3) (1476).

XVII. N**, Archevêque d'Otrante, scié par le milieu du corps en la prise de cette ville par les Turcs (1480).

XVIII. ALBEN ARMÉRIUS, excellent pilote Venitien, pris par les Turcs et par eux scié par le milieu du corps (1499).

XIX. MICHEL (4), Chevalier de l'Ordre Royal de Montése (1502).

XX. ANTOINE JAXI, Grec de nation, Escrivain de la galère Capitaine de Rhodes, pris par la perfidie des Turcs, qui l'emmenent à Constantinople, où il meurt à la torture (1522).

XXI. ALPHONSE PEREZ DE SAYAVEDRA (5), Portugois, après vingt-six ans de captivité, meurt constamment en la Foy dans la ville de Fez en Barbarie (1523).

---

(1) Il avait soutenu bravement trois assauts, et fait perdre beaucoup de monde aux Turcs.

(2) En cherchant à incendier la flotte Turque à Gallipoli, il fut pris et condamné à être scié en deux.

(3) Mahomet II les força à quitter leurs familles et à épouser des négresses.

(4) Se rendit à Alger pour prêcher l'Évangile, et y fut brulé à petit feu près de Bab-el-Oued.

(5) Il fut incarcéré, quoique porteur d'un sauf-conduit, et on ne voulut jamais le laisser se racheter. Il passa 26 ans, chargé d'une chaine de 70 livres.

Chapitres.

XXII. MARTIN DE SPOLETTE (1), de l'Ordre de St-Francois, après avoir presché l'Évangile et confirmé par un notable miracle, est martirisé à Fez par les Mores (1530).

XXIII. NICOLAS DE CASTILLE (2), Religieux Augustin (1533).

XXIV. ALPHONSE DE CASTRO (3), Religieux de la Compagnie de Jésus (1550).

XXV. ÉTIENNE LOSONCE (4), Comte de Themisuvar, perfidement mis à mort et les siens par les Turcs (1552).

XXVI. ADRIEN DE LA RIVIÈRE (5), Chevalier de Malte, pris par les Turcs qui le font mourir à coups de bâton (1565).

XXVII. GEORGES DE HAULTOY (6) et quelques autres chevaliers de Malte cruellement tourmentez par les Turcs au siège de cette même ville (1565).

XXVIII. Vingt-un jeunes captifs (7), pris en l'Ile de Chio, par les Turcs et par eux mal traittez pour raison de leur constance en la Foy (1565).

---

(1) Sur le défi du Sultan, il entra volontairement dans une fournaise ardente, d'où il sortit sain et sauf. Le souverain lui rendit la liberté ; mais pendant la nuit, des fanatiques l'assassinèrent. Ils moururent huit jours après, d'un mal mystérieux dans des souffrances affreuses.

(2) Captif à Constantinople, il fut coupé vif en petits morceux.

(3) Fut martyrisé à Ternate (Indes).

(4) En violation de la capitulation qui avait eu lieu.

(5) Il avait été pris au siège de Malte, dans une escarmouche et mis en galére.

(6) De la Maison de Luxembourg. On le pendit d'abord par les pieds, puis on l'éventra et on jeta son cœur aux chiens; les autres furent tailladés de croix sanglantes, puis attachés sur des croix de bois et jetés à la mer.

(7) Ils périrent sous le fouet.

Chapitres.

XXIX. Six cents Chrétiens captifs (1), accusez injustement, sont mis à mort dans la ville de Marroc (1569).

XXX. FRANÇOIS CONTAREN (2), Évesque de Papho au royaume de Cypre, mis à mort par les Turcs (1570).

XXXI. HERCULE MARTINENGUE (3), pris par les Turcs à Famagoste au royaume de Cypres.

XXXII. MARC ANTOINE BRAGADIN (4), Gouverneur de Famagoste, son martire et sa constance (1571).

XXXIII. HIEROSME MAGIUS (5), fait captif à la prise de Famagoste (1571).

XXXIV. THOMAS DE ANDRADA (6), surnommé de Jésus, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin (1578).

XXXV. MACHAIRE (7), Capucin, missionnaire en Barbarie, y est faict captif et lâ mesme cruellement traicté par les Maures (1592).

---

(1) Ils furent accusés d'un incendie dans lequel 1,700 habitants avaient péri et furent égorgés.

(2) De l'illustre Maison des Contarini de Venise; fut massacré au sac de Nicosie.

(3) Célèbre capitaine ; il fut fait eunuque et mourut peu de temps après ce supplice.

(4) Avait capitulé après une belle défense; Mustapha viola le traité et le fit écorcher vif ; plus tard, les Vénitiens se firent rendre ses restes.

(5) Savant théologien et jurisconsulte ; il fut étranglé dans son cachot, où il avait composé deux traités : *De Equuleo* et *de Tintinnabulis* (Amsterdam, 1689, pet. in-12).

(6) Portugais. Après son rachat, il resta volontairement pour soulager les autres captifs. Auteur du livre : *Les travaux de Jésus-Christ*.

(7) Vint à Bône pour y prêcher l'évangile, et se rendit à Constantine. En route, il fut pris par les indigènes, qui le frottèrent de miel, le firent travailler tout nu, en proie aux mouches. (Sa vie est reproduite plus loin *in extenso*).

Chapitres.

XXXVI. Un grand nombre de captifs cruellement traictez par SINAM BASCHA (1), avec un exemple mémorable d'une fille captive (1595).

XXXVII. CHARLES DU LAURIER (2), Seigneur de l'Espine, pris par les Turcs et ses aventures (1600).

XXXVIII. DU BUISSON (3), Gentilhomme Francois, cruellement traicté par des Renégats (1602).

XXXIX. HIEROSME DE TOURTOUR (4), Gentilhomme Provençal cruellement traicté par le Corsaire MORAT RAÏS (1606).

XL. VINCENT ALVAREZ (5), de la Compagnie de Jésus (1606).

XLI. VINCENT MARCH (6), de l'Ordre de la Saincte Trinité et Redemption des captifs (1627).

(1) Il les fit jeter du haut de sa terrasse sur des pieux pointus Une fille, qui s'était déguisée en homme pour combattre, fut épargnée.

(2) Gentilhomme de Guyenne, il fut pris par les Algériens ; il était fiancé à Lucrèce de la Prade, dont la famille fournit la rançon du captif; mais il était mort quand l'argent arriva à Alger ; Lucrèce prit le voile. (Sa vie est reproduite plus loin *in-extenso.)*

(3) Capitaine au régiment de Schomberg, pris en Hongrie ; ses soldats ayant renié, il leur reprocha leur lâcheté, et fut honteusement mutilé par eux, avec d'infâmes raffinements de barbarie.

(4) Fut pris à La Pianoze par Morat Reïs, avec son fils âgé de 12 ans ; celui-ci, intimidé par les menaces, ayant renié sa foi, il le poignarda. Le pirate furieux le fit empaler et rôtir vivant sur l'îlot de Monte-Christo.

(5) Coupé en petits morceaux à Goa (Inde).

(6) Né à Mayorque. Il resta 14 ans captif à Tunis, Yousouf-Dey n'ayant jamais voulu le laisser se racheter.

LIVRE V

—

Où sont comprises plusieurs choses mémorables touchant les captifs, faicts rénégats, qui après se sont répentis et reconciliés à la religion Chrestienne.

—

Chapitres.

I. ANTOINE OU ANTONIN DE RIPOLI (1) et sa généreuse constance dans les souffrances après sa conversion (1458).

II. ACHOMAR (2), Grec, et sa fin tragique (1522).

III. D'un rénégat Espagnol (3) et de sa conversion mémorable (1547).

IV. PHILIPPE LASCARI (4), Gentilhomme Grec, qui a rendu un notable service à Malte pendant le siège (1565).

V. ADRIAN DE BERTAUCOUR (5), Chevalier de Malte, pris par le Bascha LUCIALI, et ses aventures notables (1570).

VI. ASSAN (6), Romain, et sa hardie entreprise pour se sauver (1625).

(1) Dominicain Piémontais ; après avoir renié la foi, il se rétracta devant le sultan, qui le fit lapider et brûler.

(2) Soliman le fit renier et servir d'espion au siège de Rhodes, en lui promettant sa fille ; au lieu de tenir sa promesse, il le fit écorcher vif, *pour lui enlever, avant le mariage, sa peau de Chrétien*. Achomar se rétracta pendant le supplice.

(3) Ayant renié à Fez, il monta en chaire à la Mosquée pour se rétracter et prêcher ; on le crut fou et on l'exila à Tarudant.

(4) Se repentant d'avoir renié, il déserta l'armée turque, et vint aviser le grand-maître de l'Ordre des desseins de Mustapha-Pacha. Il fut reçu en grâce et se retira plus tard à Naples.

(5) Né à Clermont en Beauvoisis. Il fut pris devant Tunis, et se fit rénégat. S'étant sauvé à l'aide d'un déguisement, il se rétracta, devint gouverneur d'Abbeville et lieutenant des galères sous Henri IV. Il mourut en 1610 à Toulon.

(6) Il avait été pris par Sta Morat, général des galères de Tunis,

Chapitres.

VII. JOSEPH MORAN (1), Religieux espagnol de l'Ordre de Saint-Dominique, répare sa faute par les souffrances du martire en la ville d'Alger (1636).

VIII. ALIPPE (2), Augustin, et sa conversion mémorable à Tripoli de Barbarie (1643).

LIVRE VI

Contenant plusieurs particularités touchant les femmes qui ont été captives

I. Un grand nombre de Religieuses (3) prises par les Turcs, puis par eux cruellement massacréez (1291).

II. HIRÉNÉE (4), Fille Grecque de Constantinople, prise par Sultan Mahomet (1453).

III. N. HENRICY (5), Fille du Gouverneur de Négrepont, sa captivité et sa mort glorieuse (1470).

qui l'avait fait renier. Il se sauva à la nage pendant un débarquement sur les côtes de Calabre.

(1) Méprisé des captifs pour avoir renié, il se rétracta publiquement, et fut brûlé vif à Bab-el-Oued.

(2) Pris en allant de Sicile à Rome; voyant que personne ne s'occupait de son rachat, il renia; puis, s'étant repenti, se rétracta devant le Pacha; menacé du feu, il offrit deux piastres pour payer le bois de son bûcher; on lui rompit les bras et les jambes et on le jeta à la mer, *qui ne voulut pas le noyer*; on le porta alors sur le bûcher.

(3) Voyant les Turcs maîtres de Ptolemaïs, elles se coupèrent le nez pour échapper à la lubricité des vainqueurs, qui les massacrèrent.

(4) Mahomet II, amoureux d'elle, négligea, pendant trois ans, les affaires de l'empire. Mustapha-Pacha lui ayant reproché sa conduite, il coupa, de sa propre main, la tête d'Irénée *devant les Grands de sa cour*.

(5) Le sultan la poignarda, parce qu'elle refusait de se livrer à lui.

Chapitres.

IV. LUCRÈCE CALEPIENNE (1), Dame Cypriote de Nicosie (1570).

V. ORONTE (2), prise par les Turcs à Nicosie et sa généreuse résolution (1570).

VI. SIMPHORIANE (3), prise par les Turcs à Famagoste en Cypre (1571).

VII. ANGÉLIQUE et ANNE (4), mère et fille, Dames de l'île de Zérigo, captives en Alger (1571).

VIII. DOROTÉE (5), Fille Espagnole, captive en Alger (1580).

IX. CATHERINE (6), Reine d'Ivérie, captive en Perse et sa mort glorieuse (1617).

X. ALEXANDRINE MOHYLA (7), Fille du Duc ou Voïvode de Moldavie, et femme du prince KORRESKI (1617).

H.-D. DE GRAMMONT et L. PIESSE.

(A suivre).

(1) Elle fut égorgée pendant le sac de la ville.

(2) Prise et destinée au sérail, elle fit sauter le navire qui la portait. (Le P. Dan fait suivre ce chapitre d'une ode à la louange d'Oronte.

(3) Même histoire que la précédente.

(4) Prises par Euldj-Ali, elles se marient à Alger. Le premier mari d'Anne étant mort, elle se sauva avec un jeune captif Corse, en amenant sa mère. Ils parvinrent à gagner Mayorque, puis se rendirent à Rome où le pape Sixte-Quint les absout et les marie.

(5) Elle fut vendue à un Janissaire, qui s'opposa à son rachat, et excita une émeute de la Milice à ce sujet.

(6) Mise à mort par le Schah de Perse, n'ayant pas voulut renier. (L'*Ivérie* est la Georgie).

(7) Prisonnière des Turcs, puis des Tartares. Elle dut sa liberté à une pierre miraculeuse qu'elle possédait, au moyen de laquelle elle guérit un Chef qui était aveugle et sourd

NOTES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION

DANS LE SUD

DE LA PROVINCE D'ALGER

DE 1864 A 1869

SECONDE PARTIE

(Suite. — Voir les nos 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 152, 153, 155 et 156.)

XVI

Causes déterminantes de l'expédition du Marok. — Le commandement en est confié au général de Wimpffen. — Combat d'El-Bahariat sur l'ouad Guir. — Combat d'Aïn-ech-Châïr. — Résultats de cette campagne. — Sid Sliman-ben-Kaddour nommé ar'a des Hameïan. — Mort de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb ; Sid Mâmmar le remplace à la tête des Zoua-el-R'raba. — La guerre avec l'Allemagne, et ses conséquences dans le Sud algérien. — Agitation dans le Sud-Ouest, et mouvement des colonnes dans cette direction. — Ouverture de négociations en vue de la soumission de Sid Kaddour-ould-Hamza, qui se joue de nous. — La colonne de

Sâïda va s'établir sur les puits de Tar'ziza. — Sid Kaddour réunit ses contingents au Kheneg-el-Hada. — La colonne du lieutenant-colonel des Méloizes se porte sur les puits d'El-Magoura. — Combat près d'El-Magoura. — Sid Kaddour rejeté dans le Marok. — Une harka de Sid El-Ala raze deux douars des Beni-Ouacin. — Sid Kaddour tombe sur les campements de son cousin Sid Mâmmar à Oglet-es-Sedra, et lui fait éprouver des pertes sérieuses. — Sid Kaddour essaie de gagner les Beni-Guil à sa cause. — Les colonnes se portent de nouveau en avant. — Deux fractions des Hameïan passent au marabouth. — Mouvement des colonnes mobiles. — Pointe audacieuse de Sid Kaddour entre les deux Chothth ; il raze les Beni-Mathar et les Hameïan-Zoua. — Nos colonnes se reportent au Nord pour couvrir les débouchés du Tell. — Sid Kaddour établit ses campements à El-Keroua, où il réunit des forces imposantes en vue d'une nouvelle incursion. — Il a l'imprudence de se dégarnir d'une partie de ses contingents, qu'il envoie en ravitaillement au Gourara. — Combat d'El-Mengoub, où Sid Kaddour essuie un revers important ; il est mis en pleine déroute. — L'ar'a Kaddour-ould-Adda complète cet échec en ramenant prisonnières les populations rebelles qui étaient attachées à Sid Kaddour-ould-Hamza.

L'année 1870 s'ouvrait dans le calme le plus parfait, dans la paix la plus profonde. Sid Kaddour-ould-Hamza, si radicalement razé par Sid Sliman-ben-Kaddour dans la nuit du 28 au 29 janvier 1869, et ses contingents si complètement défaits le 1er février par le colonel de Sonis, semblait avoir pris son parti des deux échecs qui lui avaient été infligés coup sur coup. Sid El-Ala, l'agitateur irréconciliable, l'homme de guerre de la famille, paraissait, las de ses insuccès, vouloir se retirer des affaires, et abandonner la direction de l'insurrection, dont, depuis six ans, il était la tête et le bras.

Quant à Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, trop vieux pour jouer désormais un rôle bien actif, il s'en tenait, en apparence du moins, aux termes de la convention d'Oglet-es-Sedra, laquelle avait cimenté la paix entre nos Hameïan et les turbulentes tribus marokaines de notre frontière du Sud-Ouest. Nous ajouterons que l'espoir d'obtenir du sultan du Marok, par notre intermédiaire, la liberté de ses enfants que, nous le savons, ce souverain retenait prisonniers à Fas, faisait prendre patience au chef des Ouled-Sidi-Ech-Chikh de l'Ouest, et le maintenait dans une sorte de

repos fébrile qui, pourtant, on le sentait, ne pouvait se prolonger indéfiniment. S'il fallait ajouter quelque créance à des bruits qui nous arrivèrent du côté de l'Ouest pendant la première quinzaine de janvier, le vieux chef des Zoua-el-R'craba tenait des propos qui témoignaient chez lui d'un certain état d'irritation, que nos renseignements nous montraient comme devant, indubitablement, se traduire bientôt par un appel aux armes et la reprise des hostilités.

En présence de ces dispositions des tribus marokaines voisines de notre frontière, le Gouvernement de l'Algérie, qui, cette fois, ne voulait pas encourir le reproche de toujours se laisser surprendre, prit d'avance des mesures pour garantir nos postes avancés, et ceux de la ligne de ceinture du Tell contre les incursions probables de cette sorte de confédération de tribus pillardes, qui semblent placées en satellites autour de Figuig, et que nous avons trouvées si souvent devant nous. C'est ainsi que les colonnes mobiles des provinces d'Oran et d'Alger, campées sous les postes de la limite du Tell, allèrent prendre position en avant de ces postes, et sur les points des Hauts-Plateaux défendant les débouchés de la première de ces régions. La colonne mobile de Tnïyet-el-Ahd (commandant Trumelet), entre autres, fut portée, le 10 janvier, sur Aïn-Toukrïa, et établit son camp sur le plateau qui se développe au sud de la source.

Indépendamment de l'agitation qui se manifestait sur notre frontière de l'Ouest parmi les partisans de Sid Ben-Eth-Thaïyeb, Sid Kaddour-ould-Hamza, de son côté, se préparait, disait-on, à tenter un coup de main sur une de nos tribus fidèles des Hameïan-ech-Cheraga, les Oulad-Srour-Djenba. Ces bruits justifiaient donc suffisamment les mesures de précaution qui étaient prises pour protéger les débouchés du Tell. Pourtant, soit qu'il fût reconnu que le danger n'avait rien d'imminent, soit qu'on trouvât que les colonnes affectées aux postes de la ligne de ceinture du Tell en défendaient les accès aussi bien sous ces postes qu'en avant d'eux, tout ce que nous pouvons dire c'est qu'elles reprirent leurs positions en arrière vers la fin de janvier.

Cependant, on était généralement d'accord sur ce point, qu'il n'était pas sans danger de laisser subsister plus longtemps sur

notre frontière de l'Ouest un foyer permanent de rébellion, alimenté par tous les pillards des tribus marokaines de la frontière, lesquelles ne reconnaissent que très modérément le pouvoir souverain du sultan du R'arb, et ne lui paient l'impôt que lorsque cela leur convient, et à la condition que les collecteurs appuient leur prétention d'encaisser sur la présence des troupes de Sa Hautesse Cherifienne, et encore faut-il qu'elles soient assez fortes pour exiger la réalisation de cette formalité. En définitive, ce genre d'expédition ne se pratique que très rarement, attendu que le succès n'est pas toujours au bout de cette entreprise fiscale. Les quelques tribus qui gravitent autour des oasis figuiguiennes, les Eumour, les Beni-Guil, les Oulad-Djerir et les Douï-Mnïa, sont donc, en résumé, à peu près indépendantes.

Sous le collectif de Zegdou, les contingents de ces tribus marokaines se sont réunies de tout temps pour faire, sur les territoires voisins de leur pays, et particulièrement à l'Est, des incursions qu'ils ont poussées quelquefois jusqu'au Djebel-el-Eumour. Au cours de ce récit, nous les avons vues fréquemment, soit tomber sur celles de nos tribus qui sont voisines de leurs territoires, soit marcher contre nos colonnes comme auxiliaires des rebelles réfugiés dans leur pays. C'est parmi ces pillards surtout que les chefs de l'insurrection recrutaient leurs fantassins. Nous nous rappelons qu'au combat du 16 mars 1866, ils composaient, presque en entier, l'*infanterie* de Sid Ahmed-ould-Hamza.

Les insoumis de notre territoire trouvaient asile, moyennant tribut, sur les terres de parcours de ces bandits ; c'est là où les rebelles préparaient leurs coups de mains en toute sécurité, et d'où ils fondaient, avec leur concours, sur nos tribus fidèles, pour lesquelles ils étaient un objet d'incessantes alarmes. Le plus souvent, nos Hameïan, placés dans l'alternative d'être razés, ou de se soumettre et de faire cause commune avec les insurgés, n'hésitaient pas — nous étions si loin — à adopter cette dernière combinaison. Malheureusement, cela ne leur réussissait pas toujours, en ce sens que, quelques jours plus tard, nos colonnes tombaient sans pitié sur ces infortunés Hameïan, que nous accusions d'avoir fait défection. A la longue, ils finissaient par s'en

consoler — heureux effet de l'Islam ! — en se disant qu'il était évidemment écrit qu'ils seraient razés.

Le Gouvernement acquit bientôt la certitude qu'un orage se formait sur notre frontière de l'Ouest, et qu'une sérieuse incursion des contingents marokains, auxquels devaient se joindre les rebelles qui avaient abandonné la cause de Sid Kaddour-ould-Hamza, se préparait activement, et avec des moyens d'action importants, à reprendre la campagne contre nos tribus soumises. Il entrait, disait-on, dans les projets de ces forces réunies de pousser, — s'il plaisait à Dieu ! — jusques sur les Hauts-Plateaux. Comme toujours, ces bandes ne semblaient pas douter du succès.

Or, le général de Wimpffen, qui avait échangé, l'année précédente, son commandement de la province d'Alger contre celui, bien plus important sous les rapports politique et militaire, de la province d'Oran, n'avait pas tardé à reconnaître la gravité de la situation; il avait compris que la perpétuité de cet état de choses, qui paraissait sans solution satisfaisante, et qui, jusqu'à présent, n'avait servi qu'à démontrer plus clairement notre impuissance vis-à-vis des tribus marokaines, et à introduire la déconsidération de nos armes parmi des populations qui ne demandaient qu'à nous garder leur fidélité, à la condition, toutefois, que nous serions toujours en mesure de les protéger contre les attaques de leurs dangereux voisins, le général de Wimpffen, disons-nous, qui désirait mettre un terme à une situation aussi désastreuse pour notre domination et notre prestige que peu digne de notre pays, avait fourni au Gouverneur général un projet d'expédition dans l'Ouest, projet qui, dans sa pensée, devait, s'il était adopté, dégoûter à tout jamais les tribus pillardes du R'arb de leurs incursions sur notre territoire. La colonne expéditionnaire que le général de Wimpffen avait demandé à diriger en personne devait se composer de forces capables de porter un grand coup, et son effectif serait nécessairement proportionné à la haute position de l'officier général appelé à la commander.

Le projet du général de Wimpffen était de se porter au centre du pays occupé par les tribus ennemies et par les rebelles auxquelles elles donnaient asile, de les frapper là où il les rencontrerait, et de les poursuivre aussi loin que possible sur le territoire marokain. On crut devoir, dans la crainte de risquer un conflit avec le sultan du Marok, lui demander l'autorisation de franchir la frontière hypothétique de l'Empire du Couchant, et de pénétrer sur les terres du descendant du Prophète. Cette autorisation était d'autant plus facile à obtenir que, jusqu'ici, les commandants supérieurs de Géryville avaient toujours cru pouvoir s'en passer lorsque la poursuite de l'ennemi les obligeait de franchir la ligne fictive de démarcation qui est censée séparer les deux territoires, et que cette marque de déférence du commandant de la province d'Oran devait nécessairement flatter à un très haut degré un souverain qu'on n'avait pas habitué à de pareils égards. Nous ajouterons qu'il ne devait pas voir le moindre inconvénient à ce que nous nous chargions de châtier — si nous le pouvions — ses sujets du Sud-Est, lesquels, en raison de leur fluidité ou de l'inaccessibilité de leur pays, se rient impunément des menaces ou des poursuites du Makhzen impérial.

Le général de Wimpffen eut donc toute liberté de manœuvre pour opérer au delà de nos frontières, et s'enfoncer dans le sud-est marokain aussi profondément que pourrait l'entraîner la chasse qu'il avait l'intention de donner aux contingents ennemis.

Le projet d'expédition du général de Wimpffen est accepté par le Gouvernement, mais avec des restrictions qui devaient singulièrement en amoindrir les résultats : ainsi, il était interdit au général d'entreprendre quoi que se soit contre les oasis marokaines, bien que pourtant elles fussent ou le quartier-général, ou les centres d'approvisionnements des rebelles; il devait éviter toute rencontre avec les populations marokaines, et pourtant il avait ordre d'en exiger des otages; enfin, il ne pouvait se rapprocher des ksours qu'autant qu'il n'avait pas à en craindre la résistance. Ce plan, il faut en convenir, n'était point de nature à faire naître des complications bien compromettantes entre le Gouvernement français et S. H. Cherifienne. Maintenant, une fois lancé, et c'était chose facile à prévoir, le commandant de la province d'Oran tiendrait un compte plus ou moins scrupuleux de ces singulières instructions, et c'est, en effet, ce qui arriva.

Quoiqu'il en soit, une expédition engagée dans ces conditions ne pouvait guère amener que des résultats à peu près négatifs ; car, à part l'avantage de montrer des forces françaises importantes aux populations marokaines, et celui d'apprendre le chemin de l'empire du R'arb à nos soldats, qui, du reste, en avaient déjà quelque idée, nous ne voyons pas ce qu'on pouvait bien espérer d'une expédition qui ne faisait que traverser le pays, sans y laisser d'autres témoins de son passage que les traces fugitives du pied de nos fantassins, vestiges qu'un coup de vent vient effacer le lendemain. Cette opération ne pouvait donc être qu'une reconnaissance qui avait sans doute son intérêt ; car il est certainement écrit que, tôt ou tard, le drapeau français flottera sur les oasis de Figuig, lesquelles, n'était l'extrême timidité de nos diplomates, nous appartiendraient certainement depuis longtemps. Ce ne sont pas d'ailleurs les bonnes raisons qui leur auraient manqué pour appuyer nos revendications de territoire de ce côté : le vague des traités de délimitation de notre frontière de l'Ouest nous en fournissait d'ailleurs une excellente occasion, et nous ajouterons que, depuis, les prétextes — en supposant que nous en eussions en besoin — ne nous ont, malheureusement, pas manqué. Plus tard, — car nous avons trop attendu, — nous serons évidemment obligés d'employer la force pour nous rendre maîtres d'un territoire que la diplomatie de 1845 pouvait si facilement nous donner. Et nous avons d'autant moins à craindre de l'opposition de la part du sultan du Marok, que, de son propre aveu, son autorité sur les populations de cette région est absolument nulle, et que, mainte et mainte fois, il s'est déclaré dans l'impuissance de faire respecter notre territoire.

Or, puisqu'il en est ainsi, il ne peut trouver mauvais que nous nous en chargions nous-mêmes, et il n'est pas d'autre moyen, pour arriver à ce résultat, que de nous emparer des oasis ou ksours qui donnent asile aux rebelles de notre pays, et qui servent de points d'appui et de magasins à nos ennemis. Il n'est donc, selon nous, que l'occupation permanente et définitive qui puisse rendre le repos et la sécurité à nos tribus de la frontière de l'Ouest, et l'histoire du pays, depuis le jour où nous avons mis le pied sur le territoire de la Régence d'Alger, démontre

que c'est là le seul système qui nous ait réusi. Mettons-nous donc une bonne fois dans l'intellect que nous sommes fatalement voués à l'expansion, c'est-à-dire à l'occupation successive de tous les points — aussi bien au sud qu'à l'est et à l'ouest de nos possessions — qui feront obstacle à notre développement géographique : c'est là d'ailleurs une loi inéluctable, et à laquelle obéissent instinctivement et sans s'en rendre compte, les peuples civilisés dont les horizons sont bornés par ceux qui se sont attardés dans l'ornière de l'ignorance et de la barbarie.

Quels qu'eussent été la valeur et les talents militaires de son commandant, l'expédition du Sud-Ouest devait nécessairement être frappée de stérilité et rester inefficace; car, nous le répétons, se borner à traverser le pays arabe, c'est bâtir sur le sable ; c'est ne rien laisser — pas même le souvenir — après soi. Aussi nous le répétons, ne ferons-nous de bonne politique de ce côté qu'en nous y établissant avec l'intention formelle d'y rester. En procédant ainsi, non-seulement nous assurons la sécurité de nos tribus sahriennes en les protégeant plus directement, plus opportunément, et nous ne laissons point à l'orage le temps de se former et de s'abattre sur elles, mais encore, en vivant au milieu d'elles, nous les habituons à notre domination immédiate ; nous avançons en même temps sensiblement nos affaires dans ces régions, et nous prenons, en cheminant en avant, de nouvelles bases d'opérations pour y remplir efficacement le rôle que les Destins nous ont assignés sur cette partie de la terre africaine.

Le général de Wimpffen quittait Oran le 15 mars ; sa colonne, fortement constituée, prenait pour objectif l'oued Guir, cours d'eau très important du sultanat marokain sur lequel s'étaient réfugiées, ainsi que nous l'avons vu plus haut, celles de nos populations rebelles qui suivaient la fortune de Sid Kaddour-ould-Hamza et du vieux Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, ou tout au moins de son fils Sid El-Hadj El-Arbi, qui, nous nous le rappelons, commandait une portion des contingents marokains au combat d'Oumm-ed-Debdeb.

Malgré ses quatre-vingt-dix ans, Sid Ben-Eth-Thaïyeb avait entamé les hostilités par une démonstration qu'il tenta, le 30 mars, à la tête des Beni-Guil, sur la colonne du colonel De

La Jaille, à laquelle il offrit le combat près du Djebel-Bou-Gouz, à l'est d'Aïn-ech-Châïr, chez les Beni-Guil-ech-Cheraga.

L'ouad Guir prend sa source dans les montagnes des Aït-Aïach, à l'ouest de la tribu des Beni-Guil; il roule du nord-ouest au sud-est, et va se jeter dans l'ouad Zouzfana, au-dessus d'Igli, ksar des Douï-Mnia. A partir de ce point, les deux cours d'eau réunis prennent le nom d'ouad Es-Saoura. L'ouad Zouzfana a sa source dans le Djebel El-Mâïz, au nord de Figuig.

Nos troupes n'avaient point encore parcouru cette région.

Le 10 avril, la colonne était à Guenathsa, ksar situé à la tête de l'ouad de ce nom, dans le pays des Douï-Mnia; elle en partait le 11 pour se porter sur l'ouad Guir.

Le 14, elle arrivait sur ce cours d'eau en un point nommé El-Bahariat. Devant la colonne se développaient de vastes espaces qu'arrose l'ouad Guir de ses crues périodiques, particularité qui a valu aux rives de cette partie de l'ouad, de ce Nil en raccourci, le nom de « *les petites Mers.* »

La colonne se trouvait subitement en présence des contingents des Douï-Mnia, des Oulad-Djerir et des Eumour, lesquels s'étaient retranchés sur la rive droite du cours d'eau. Les dispositions défensives qu'avaient prises ces forces, que le général estime à 5,000 combattants, indiquaient clairement leur dessein d'accepter la lutte, et de tenter le sort des armes. En effet, l'ennemi avait pris position sur une ligne de dunes qui, reliées latéralement entre elles, et protégées sur leur front par des canaux d'irrigation, composaient un système de défense suffisamment bien entendu.

La journée du 14 fut consacrée à la reconnaissance des positions ennemies. Cette opération, vigoureusement et rapidement conduite, avait eu ce double résultat de permettre aux Douï-Mnia, qui n'avaient pas pris part au combat du 1er février 1869, d'apprécier la valeur de nos armes, dont aucune balle — comme ils le prétendaient des leurs, ne tombait à terre; — en outre, et ils en étaient terrifiés, nos projectiles allaient les atteindre à des distances imprévues, et là où ils se croyaient absolument en sûreté. La reconnaissance avait, en outre, découvert un gué qui permettait d'aborder facilement la rive droite de la rivière.

Le lendemain matin, 15 avril, le général de Wimpffen arrêtait ses dispositions d'attaque : en même temps que des démonstrations, ayant pour but de diviser les forces des Douï-Mnia, seraient dirigées sur les extrémités de la ligne ennemie, les Zouaves du 2e régiment, sous la conduite du lieutenant-colonel Détrie, aborderaient, avec leur élan ordinaire, le centre de la position. Du reste, la menace de tout mouvement tournant suffit, ordinairement, pour déterminer la retraite des indigènes.

Au signal donné par le général, les trois colonnes d'attaque s'ébranlèrent, sous la protection d'un feu très vif d'artillerie, dans l'ordre qui leur avait été indiqué, et, malgré mille obstacles, fourrés impénétrables, fondrières dans lesquelles nos soldats avaient de l'eau jusqu'aux aisselles, feu nourri au commencement de l'action, la ligne des dunes fut vaillamment enlevée, et les contingents ennemis étaient mis en pleine déroute. Pourtant, quelques groupes de fantassins tentèrent des retours offensifs sur quelques points de la ligne des dunes; mais il était visible qu'ils avaient perdu toute confiance dans le succès, et qu'ils ne combattaient plus que pour justifier leur ancienne réputation de guerriers.

Aux extrémités de la position, la lutte avait été assez vive: sur la gauche, Sid El-Hadj El-Arbi, que les Douï-Mnia avaient désigné pour commander leurs contingents, et qui faisait de valeureux efforts pour les maintenir au combat, tombait au milieu des siens mortellement atteint d'une balle en plein front. Son sang payait celui de M. de Rodelle, lieutenant au 4e de Chasseurs d'Afrique, qui venait de se faire tuer glorieusement au moment où il s'emparait du drapeau du goum ennemi.

Sur la rive droite, le général Chanzy refoulait vigoureusement les contingents qu'il avait devant lui, en menaçant leur ligne de retraite. Ils lâchaient prise après une tentative de résistance manquant d'opiniâtreté.

Entre quatre et cinq heures, ayant réuni en arrière de leur ligne de défense toutes les forces dont ils pouvaient encore disposer, les Douï-Mnia et les contingents alliés tentèrent une dernière attaque de la position que leur avaient enlevée les Zouaves du lieutenant-colonel Détrie dès le commencement de l'action;

mais leurs efforts vinrent se briser encore une fois contre l'opiniâtre résistance de nos soldats. Vers cinq heures, convaincus de l'impossibilité de lutter davantage, deux fractions importantes des Douï-Mnia, les Oulad-Guiz et les Oulad-Bou-Anan, et celle des Oulad-Sidi-Aïça, des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, faisaient leur soumission, et remettaient entre nos mains, à titre d'otages, onze de leur principaux chefs. Le reste des ennemis et des rebelles abandonnaient le champ de bataille, laissant derrière eux une partie de leurs tentes et de leurs troupeaux.

Le général de Wimpffen complétait, dans la journée du 16, en parcourant le pays, les résultats si heureux de la veille : toutes les fractions des Douï-Mnia, les Oulad-Sliman et les Oulad-Ioucef, se rendirent sans conditions. Ainsi, une population de plus de 16,000 âmes qui, grâce au concours de contingents étrangers, avait pu nous opposer près de 8,000 combattants, nous faisait sa soumission, acceptait les conditions qu'il nous convenait de lui imposer, et elle avait d'autant moins hésité à en passer par où nous voulions, qu'elle était d'autant plus pressée de nous voir évacuer son territoire.

Ce succès nous avait coûté :

TUÉS :

Officier	1	23
Troupe	22	

BLESSÉS :

Officiers	2	27
Troupe.....	25	

En s'avançant sur le territoire marokain, le général de Wimpffen avait déposé une partie de ses impedimenta à Bou-Kaïs, ksar situé entre Guenathsa et Aïn-ech-Chäir, et dont il avait fait un poste militaire défendu par une garnison de 4 officiers et 170 hommes de troupe. Le commandement de ce poste important avait été confié à la vigueur et à l'intelligence de M. le capitaine Pamard, de l'arme du Génie. Comme l'avait prévu le général, cette petite garnison avait eu à se défendre, et elle l'avait fait avec succès, contre des forces de beaucoup supérieures à son

effectif : du 9 au 21 avril, elle avait été vigoureusement attaquée, à deux reprises différentes, par les Marokains, lesquels payèrent cher, du reste, leurs infructueuses tentatives, tandis que la garnison, protégée par les murailles du ksar, que son commandant avait fait consolider et créneler, ne perdit que deux hommes seulement.

Le général de Wimpffen était de retour, le 17 avril dans la matinée, à son bivouac d'El-Bahariat.

Le 19, le commandant de la province d'Oran remontait vers le Nord pour se porter à la rencontre de la colonne De La Jaille, qui lui amenait un convoi de ravitaillement sur les puits d'El-Mengoub, lieu de bivouac situé dans le pays des Oulad-Brahim, au nord-est d'Aïn-ech-Chäir.

La colonne De Wimpffen était, le 22, à Bou-Kaïs : le général recevait là le rapport du commandant du poste sur les deux attaques qu'avait supportées sa garnison depuis le 9 avril, jour de son établissement dans le ksar. Les auteurs des agressions dont nous parlons étaient les Beni-Guil et les Oulad-En-Naceur. C'est à l'instigation du vieux Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, qui, malgré son grand âge, dirigeait en personne leurs contingents, qu'ils avaient attaqué le biscuit-ville de Bou-Kaïs. Ce n'est qu'à l'approche de la colonne De Wimpffen que les rebelles, et leurs alliés avaient cessé leurs infructueuses opérations sur nos magasins, et qu'ils s'étaient retirés vers Aïn-ech-Chäir.

Or, comme nous avions un compte sérieux à régler avec les tribus marokaines de notre frontière, lesquelles, tout en donnant asile à nos fractions rebelles, n'avaient cessé de prêter, depuis longtemps, un concours des plus actifs à Sid Kaddour-ould-Hamza et à ses prédécesseurs, et de faire ainsi cause commune avec les Oulad-Sidi-Ech-Chikh, le général de Wimpffen, qui ne se trouvait éloigné d'Aïn-ech-Chäir que de 15 à 20 kilomètres, ne put résister à l'envie, toute naturelle d'ailleurs, — et bien que ses étroites instructions, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, lui interdissent toute collision avec les tribus marokaines, le général, disons-nous, ne voulut point laisser échapper l'occasion si favorable de chercher à châtier ces incorrigibles pillards, que, depuis quelques années surtout, nous retrouvions

dans toutes les affaires de poudre et de sang dirigées contre nos tribus fidèles. Du reste, le général avait plus d'une bonne raison pour en agir ainsi : d'abord, les rebelles de notre territoire figuraient pour une bonne partie parmi les assaillants du ksar Bou-Kaïs ; en outre, il avait trop le sentiment de son devoir militaire, et le souci des intérêts algériens dans le sud-ouest de son commandement, pour passer à proximité des rebelles sans leur faire sentir, autant qu'il le pourrait, le poids de son bras vigoureux. Il résolut donc de frapper, laissant aux contingents marokains le soin de s'abriter de ses coups.

La colonne De Wimpffen se dirigeait donc, le 24 avant le jour, des puits d'El-Mengoub sur l'oasis d'Aïn-ech-Chaïr, qu'elle apercevait devant elle au lever du soleil.

Avant d'en arriver à l'*ultima ratio*, le général commandant la colonne voulut essayer de faire appel à la raison des défenseurs de l'oasis ; mais ses bons conseils, ce qu'il était facile de prévoir, ne furent pas accueillis favorablement ; les Arabes se font toujours d'ailleurs un point d'honneur d'avoir au moins leur journée de poudre, quelles qu'en dussent être les conséquences. Le général résolut donc d'employer la force pour amener les rebelles et les contingents marokains à composition.

Une première reconnaissance, exécutée dans la journée, permit de constater que l'oasis était enveloppée, sur trois de ses faces, par une forêt de dattiers des plus favorables à la défense. Quelques coups de canon tirés sur un ksar fortifié de cette oasis pour en tâter les défenseurs, purent leur donner une idée de l'habileté de nos artilleurs et de la puissance de nos moyens d'attaque.

Une partie de la journée du lendemain 25 se passa en négociations. Enfin, vers quatre heures de l'après-midi, tous les moyens de conciliation ayant échoué, et le général, dans un esprit d'humanité, ayant tenté, mais sans plus de succès, un suprême et dernier effort dans le but d'épargner à la population d'Aïn-ech-Chaïr les conséquences désastreuses d'un assaut, se vit dans la pénible obligation de donner le signal de l'attaque ; elle eut lieu en même temps sur quatre des points de l'oasis. Au bout de quelques instants, nos soldats, qui avaient déployé une vigueur extrême, en étaient les maîtres, et ses défenseurs se voyaient rejetés dans le ksar. Notre feu ne cessait qu'à la chute du jour.

L'approche de la nuit, les pertes de l'ennemi, et l'importance du succès obtenu, décidèrent le général de Wimpffen à ne pas pousser plus loin son action, certain que la leçon qu'il venait de donner aux Beni-Guil et aux rebelles qui faisaient cause commune avec eux, ne tarderait pas à porter ses fruits.

En effet, le lendemain 26 au matin, les gens d'Aïn-ech-Chaïr se présentaient à la tente du général pour lui faire leur soumission et en solliciter leur pardon : ils s'engageaient à vivre en paix avec celles de nos tribus qui étaient voisines de la frontière, et à refuser désormais tout appui aux Oulad-Hamza dans leurs entreprises sur notre territoire. Et pour prouver combien ils étaient sincères, — c'est là généralement la façon d'agir des indigènes, — ils s'empressaient d'informer le général, le lendemain 27, de l'approche d'un fort parti de Nomades, commandé par Sid El-Hadj El-Arbi, le fils aîné de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, et ils lui offraient de se joindre à nous pour combattre leurs alliés de la veille, lesquels, du reste, ayant appris le résultat de la journée du 25, s'étaient hâtés de renoncer à leur projet d'attaque, et de reprendre au plus vite le chemin du désert.

Nos pertes, dans les journées des 24 et 25 avril, se décomposaient ainsi qu'il suit :

TUÉS :		
Officiers	4	16
Troupe	12	
BLESSÉS :		
Officiers	»	130
Troupe	130	

La colonne De Wimpffen quittait Aïn-ech-Chaïr le 28 avril pour reprendre la route d'Aïn-Ben-Khelil, où elle arrivait le 7 mai. Elle regagnait ensuite le Tell, où chaque corps rentrait dans sa garnison. Une petite colonne avait été laissée provisoirement en observation sur le second de ces points.

La soumission des Douï-Mnia et la chute de l'oasis d'Aïn-ech-Chaïr ne laissèrent point d'avoir un certain retentissement parmi les tribus marokaines de notre frontière du Sud-Ouest. C'est, en effet, dans ce ksar que les tribus nomades de cette partie du territoire marokain emmagasinent leurs approvisionnements et déposent leur butin ; c'était de là également que les partisans des Oulad-Hamza tiraient leurs ressources les plus sérieuses, ressources qu'elles croyaient à l'abri de notre atteinte, en ce sens qu'elles se trouvaient en dehors de notre territoire. On pouvait donc espérer que cette expédition, que le général de Wimpffen avait dirigée avec une grande habileté, et son expérience de vieil Africain rompu à la guerre dans le Sahra ; il était donc permis d'espérer, disons-nous, que cette campagne aurait le résultat d'assurer, pour quelque temps du moins, la tranquillité dans le Sud de la province d'Oran : l'énergie de notre attaque, les pertes sérieuses qu'avaient éprouvées les contingents marokains, devaient, en effet, leur démontrer d'abord que nous pouvions les atteindre jusque chez eux, et que notre intention était de nous charger désormais de la police de notre frontière, et qu'en définitive, nos moyens d'action n'étaient pas absolument à mépriser ; cette expédition, répétons-nous, avait donc présenté des avantages réels, mais qui ne pouvaient être qu'incomplets, en raison surtout du programme dans les étroites limites duquel avait été renfermé le général de Wimpffen, et dont, il faut bien le dire, il n'a tenu qu'un compte relativement médiocre.

Aussi, cette paix, qu'on regardait comme devant être assurée pour longtemps, ne fut-elle, comme par le passé, qu'une trêve que les Marokains et les rebelles s'empressèrent de rompre dès qu'ils furent en mesure ou en état de rentrer en campagne. Et il en sera ainsi tant que nous n'aurons point pris le parti de nous établir solidement sur notre frontière du Sud-Ouest, et de fermer la vaste trouée qui sépare cette frontière de notre poste avancé de Géryville, lequel en est éloigné de plus de 200 kilomètres. Il y a bien longtemps que nous nous exerçons — vainement — sur ce thème ; il est vrai que, dans aucun temps, on n'a eu à reprocher à l'Administration française ses excès d'initiative, et que ce sont

les événements — souvent trop tard malheureusement — qui toujours lui ont forcé la main.

Il paraît superflu de faire remarquer que, pendant cette campagne de deux mois, nos soldats se sont montrés ce qu'ils sont toujours, c'est-à-dire braves, patients, disciplinés, de bonne humeur ; qu'ils ont supporté sans se plaindre les fatigues de marches longues et pénibles dans les sables et la halfa, marches dont l'ensemble ne s'élève pas à moins de quatre cents lieues. Nous ne rappellerons pas la vigueur, l'élan qu'ils ont déployés dans les combats de l'ouad Guir et d'Aïn-ech-Chaïr, aussi bien que dans la défense du ksar-poste de Bou-Kaïs. En définitive, les pertes sérieuses qu'ils ont faites dans ces trois affaires attestent aussi bien l'énergie de leur attaque que celle de la résistance de l'ennemi. Cette campagne nous coûtait :

TUÉS :		
Officiers	5	41
Troupe	36	
BLESSÉS :		
Officiers	2	157
Troupe	155	
Total des tués ou blessés...		198

L'ar'a de Géryville, Sid Sliman-ben-Kaddour, qui, déjà, nous avait rendu de bons services, et dont la proximité du commandement français gênait un peu les goûts autoritaires et ses dispositions à pressurer ses administrés, entreprit de démontrer à l'autorité française que sa présence au milieu des Hameïan, c'est-à-dire dans le voisinage de la frontière marokaine, dont les tribus paraissaient déjà avoir oublié les leçons que leur avait données récemment la colonne De Wimpffen, serait beaucoup plus utile qu'à Géryville, qui n'était pas menacé, et qui n'avait rien à redouter des incursions de l'ennemi. Ses raisons furent très goûtées ; aussi était-il nommé ar'a des Hameïan le 1er juillet 1870.

Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, qu'on prétendait âgé de

quatre-vingt-dix ans, mourait à Figuig le 15 juillet. Ce vieux chef des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba, dont nous avons raconté plus haut la vie si agitée, et qui ne nous avait fait récemment des offres de soumission que pour nous disposer à intervenir auprès du sultan du Marok pour qu'il lui rende ses fils, qu'il retenait en qualité d'otages, passa la plus grande partie de sa longue existence sur le territoire marokain, toujours mêlé à des intrigues, tantôt donnant asile à nos rebelles et faisant cause commune avec eux, tantôt poussant les tribus de la frontière de l'Ouest sur nos populations soumises, toujours s'attachant, en un mot, à nous créer des embarras dans cette partie du Sahra.

Sid Mâmmar prenait, à la mort de son père, le commandement des Zoua-el-R'eraba. Le nouvel ordre de choses était d'autant plus favorable à nos intérêts, dans cette partie du Sud algérien, que l'héritier de Sid Ben-Eth-Taïyeb était, à ce moment, dans les meilleurs termes avec son cousin Sid Sliman-ben-Kaddour, alors notre ar'a des Hameïan ; cette liaison nous promettait tout au moins une trêve de quelque durée, et la paix pour les tribus de notre frontière de l'Ouest. Il eût été imprudent, sans doute, de croire à la pérennité de cette heureuse situation, surtout avec la mobilité d'esprit des indigènes, et l'état constant d'anarchie dans lequel vivent les populations du Sud-Est marokain; mais, enfin, il y avait lieu de profiter de cette tranquillité, et de chercher à la maintenir le plus longtemps possible.

Malheureusement, la guerre avec l'Allemagne et nos effroyables revers allaient profondément modifier notre situation militaire en Algérie : la France, la nation *invaincue* jusqu'ici, ne pouvait manquer de perdre beaucoup de son prestige aux yeux des indigènes algériens, et le principe de notre autorité dans le pays devait s'en trouver très sensiblement affaibli. Les désastreuses journées de Wissembourg et de Frœschwiller, dans lesquelles nos régiments de Tirailleurs éprouvèrent des pertes si considérables, avaient eu un douloureux retentissement en Algérie ; les appels réitérés aux Spahis et aux Volontaires indigènes, les départs successifs des troupes permanentes, ainsi que des officiers expérimentés qui administraient les territoires militaires, et qui ne pouvaient être remplacés que par des officiers inconnus des indigènes, ignorants de la langue du pays, sans la moindre expérience des affaires, et, par suite, manquant absolument d'influence sur leurs nouveaux administrés, toutes ces causes, disons-nous, cette sorte d'abandon de l'Algérie, par ses forces vives, influentes et essentiellement actives, jetèrent un trouble profond, une sorte d'ahurissement parmi les populations algériennes, qui, dépourvues de ***Kibla*** (1) politique, ne surent plus dès lors de quel côté tourner leurs regards. Il n'est pas surprenant que, dans ces fâcheuses conditions, ne sentant plus ni le poids du joug administratif, ni celui du bras du commandement, il ne faut pas s'étonner, disons-nous, si les fauteurs de désordres, si nos irréconciliables ennemis, se hâtèrent de mettre tout en œuvre pour réveiller l'esprit de révolte, toujours en sommeil d'ailleurs, ou à l'état latent chez les indigènes musulmans, chez ceux même qui nous semblent les plus dévoués à la cause française.

Toutes les tribus du Tell et du Sahra furent vigoureusement travaillées par une armée d'émissaires qui s'abattirent sur le pays ; le khouan de tous les ordres religieux entrèrent en campagne pour souffler l'esprit de révolte dans le cœur des Musulmans; c'était certainement le moment marqué par Dieu pour la délivrance de son peuple, qu'il avait suffisamment châtié sans doute. La persistance de nos désastres venait appuyer les dires de nos ennemis, et disposer nos populations à croire à la venue prochaine du ***Moula es-Sâa***, à qui le Dieu unique, en permettant la destruction de nos armées, préparait évidemment les voies.

Pourtant notre vieux prestige, bien que fort entamé, survivait encore dans la masse des indigènes; ils ne pouvaient pas se faire à cette idée que la France, qu'ils ont toujours vue si puissante, que la France qui les a si souvent vaincus, en ait été réduite en si peu de temps à l'état misérable sous lequel on la leur

(1) La *Kibla* est le point vers lequel les Musulmans se tournent pour prier. C'est plus ou moins la direction de Mekka.

représentait ; bref, ils n'en étaient pas bien convaincus ; et ils savaient d'expérience qu'il est extrêmement imprudent de mettre le pied sur le lion abattu, si l'on n'est pas bien certain qu'il a cessé de vivre. C'est ce qui explique pourquoi les indigènes algériens ont tant tardé à lever l'étendard de l'insurrection : ils craignaient que le lion ne fût pas bien mort.

Quant aux rebelles du Sud-Ouest et aux tribus marokaines de la frontière, notre énergique ar'a des Hameïan, Sid Sliman-ben-Kaddour, qui nous rendit d'éminents services pendant la guerre de 1870-1871, les maintint dans une crainte salutaire, et, bien que la province d'Oran fût presque entièrement dégarnie de troupes, elle put cependant, grâce à sa rude et brutale vigueur, et aux bonnes relations qu'il entretenait avec son cousin Sid Mammar-ben-Ech-Chikh, le chef de la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh de l'Ouest, traverser cette sinistre période sans que la paix et la sécurité fussent sérieusement troublées dans cette partie de notre territoire. Quel qu'eût été le mobile qui dirigea sa ligne de conduite dans ces douloureuses circonstances, nous n'en devons pas moins reconnaître que la fermeté du commandement de Sid Sliman nous a évité bien des embarras, alors surtout qu'il nous eût été si difficile, pour ne pas dire impossible, d'y parer ou d'y remédier.

Le maréchal de Mac-Mahon, Gouverneur général de l'Algérie, était parti dans le courant du mois de juillet pour prendre le commandement de son corps d'armée sur le Rhin. Il avait été remplacé, pour faire son intérim, par le général Durrieu, Sous-Gouverneur général, lequel était appelé à Tours le 26 octobre, et remplacé par le général Walsin-Esterhazy, du cadre de réserve.

M. H. Didier était nommé Gouverneur général civil de l'Algérie le 31 octobre, et le général Lallemand commandant supérieur des Forces de terre et de mer.

Le général Litchlin remplace le général Walsin-Esterhazy le 8 novembre, en attendant l'arrivée du général Lallemand, qui débarquait à Alger le 10 du même mois.

M. le Gouverneur général civil Didier ne s'étant point rendu

à son poste, et sa nomination ayant été annulée, il était remplacé par M. du Bouzet, préfet d'Oran, qui prenait le titre de Commissaire extraordinaire de la République en Algérie.

M. du Bouzet était remplacé, le 15 janvier 1871, par M. Alexis Lambert dans sa haute fonction de Commissaire extraordinaire de la République.

Malgré nos revers, et la qualité des troupes qui avaient remplacé celles de l'armée permanente d'Algérie, troupes ne se composant guère que de conscrits, ou de Mobiles ou Mobilisés non acclimatés, mal armés, et dont l'instruction militaire avait été à peine ébauchée ; malgré, disons-nous, ces fâcheuses conditions, l'année 1870 s'acheva sans encombre, et la paix put être maintenue dans le Sud-Ouest algérien. Il convient, nous le répétons, d'attribuer une bonne part de cet heureux état de choses à l'énergie quelque peu sauvage de notre ar'a des Hameïan, Sid Sliman-ben-Kaddour, et au besoin de se refaire qu'avaient éprouvé les rebelles à la suite de l'expédition du général de Wimpffen sur l'ouad Guir.

Malheureusement, les qualités de Sid Sliman-ben-Kaddour étaient gâtées par une cupidité, une rapacité extrêmes ; il rongeait ses administrés littéralement jusqu'à l'os : c'était la razia à l'intérieur, incessante et désordonnée, et cela indépendamment du détroussement des caravanes qui s'aventuraient à proximité de ses campements. Aussi, les Hameïan en étaient-ils arrivés à ce point de préférer à cette paix, que leur donnait leur ar'a, la razia de leurs désagréables voisins du Marok, parce qu'avec eux, ils pouvaient nourrir l'espoir de rentrer dans leurs biens par une opération du même genre, tandis qu'avec Sid Sliman, ce qui était perdu l'était à tout jamais. Nous ajouterons que ces infortunés Hameïaan n'avaient pas même la consolation de pouvoir se plaindre ; car, en réclamant, ils s'exposaient fort à s'attirer des désagréments et à aggraver leur situation.

Dans le courant de février 1871, Sid Sliman-ben-Kaddour, bien que nous fussions en paix avec les tribus marokaines de la frontière, arrêtait de sa propre autorité, et à son profit, une caravane des Eumour se rendant à Tlemcen pour y vendre 260 moutons, dont il s'emparait, et faisait jeter les marchands en

prison. Il s'attribuait, en outre, une part léonine sur la somme de 225,000 francs versée entre ses mains par l'État en paiement des réquisitions qu'avaient fournies les Hameïan pour l'expédition de l'ouad Guir. Un notable de cette tribu, Djelloul-ould-El-Akhdhar, a la mauvaise idée d'appuyer les réclamations de ses contribuables; il se réfugiait en même temps — prudemment — chez les Beni-Guil. Heureusement pour lui, il avait pu mettre en lieu sûr la plus grande partie de ses troupeaux, lesquels représentaient une valeur relativement importante. Grâce à cette précaution, Sid Sliman ne put mettre la main que sur quelques centaines de moutons, qu'il jugea convenable de s'approprier.

Sans doute, l'autorité française faisait bien tout ce qu'elle pouvait pour amener Sid Sliman à rendre gorge; mais elle était obligée d'y mettre des formes et beaucoup de patience; car elle avait besoin de ce fonctionnaire; il le savait, et il en abusait. Il fallait fermer les yeux sur cet état de choses, remettant à des temps meilleurs le moment de se priver des services de ce singulier administrateur. Nous n'avions pas les moyens de faire de la justice et de la sévérité, et, en définitive, il était préférable, malgré ce qu'avaient de peu correct ses théories administratives, d'avoir Sid Sliman pour allié que pour ennemi.

Dans la nuit du 12 au 13 mars, un parti d'une centaine de fantassins appartenant aux Oulad-Zyad, aux El-Ar'ouah et à d'autres tribus rebelles, venait enlever les troupeaux des Arbaouat sur l'ouad El-Gouleïta : 30 *traris* assez mal armés de ces deux ksour essayèrent de défendre leur bien. Après un combat assez vif, les insurgés parvinrent, malgré qu'ils eussent perdu cinq des leurs, à enlever les troupeaux capturés. Mais le kaïd Mohammed-ben-El-Miloud, informé de cette attaque pendant la nuit, part, à la tête de 50 fantassins, à la poursuite des maraudeurs, les atteint bientôt, les attaque vigoureusement, leur tue trois hommes et en blesse un certain nombre d'autres, et leur prend quinze fusils. Après avoir dispersé cette bande de maraudeurs, le kaïd ramène les troupeaux volés. Un seul Arbaouï avait été tué.

En présence de l'agitation qui régnait dans le Sud-Ouest, des troupes étaient parties de Tlemcen pour renforcer le poste de

Sebdou, dont la colonne mobile était établie à El-Gor, point situé à l'est de ce poste.

On apprenait, vers le 20 mars, que le chef de l'insurrection faisait des offres de soumission. Tout invraisemblable que pût paraître cette nouvelle aux officiers quelque peu initiés à la question sahrienne, et connaissant le caractère de Sid Kaddour-ould-Hamza, ils y crurent cependant : « Avec la mobilité capricieuse du caractère des Sahriens, il faut s'attendre à tout, se disaient-ils, et il se pourrait bien que le fanatique brutal, violent, que le haineux, l'irréconciliable Sid Kaddour, lassé de ses insuccès, eût tenté quelque démarche pour se rapprocher de nous. » Pourtant, nous eussions été bien étonnés si cette demande d'aman avait été spontanée, et faite *de propio motu* par cet opiniâtre adversaire.

En effet, nous apprenions plus tard que des ouvertures lui avaient été faites, dès le mois de décembre dernier, par le général de Mézange de Saint-André, commandant la province d'Oran, et qu'elles avaient été renouvelées récemment et appuyées par M. Alexis Lambert, Commissaire extraordinaire de la République en Algérie. Le Dr Warnier, si compétent dans les affaires algériennes, avait prêté aux négociateurs le concours de sa précieuse expérience et de son incontestable influence sur les populations indigènes.

C'est par l'intermédiaire de Sid Kaddour-ould-Adda, ar'a des tribus sahriennes de la subdivision de Sidi-Bel-Abbas, et l'un de nos plus anciens et de nos plus dévoués serviteurs, que devait se traiter cette affaire. En effet, l'ar'a Sid Kaddour avait été autorisé par le général commandant la province d'Oran à se mettre en rapport avec le chef de l'insurrection, et à entamer avec lui des pourparlers en vue de sa soumission, dont les conditions devaient être débattues contradictoirement entre les deux parties.

Le Gouvernement de Bordeaux, tenu au courant, vers la fin de décembre, par M. le Commissaire extraordinaire Du Bouzet, des bases sur lesquelles on avait décidé de traiter, y avait donné son entière approbation, et chargeait M. le Commissaire extraordinaire d'adresser ses félicitations à l'officier général qui

avait eu l'initiative de la pacification du Sud de la province d'Oran.

Il est inutile d'ajouter que les mesures militaires à prendre en vue de favoriser les négociations, avaient reçu l'approbation du général Lallemand, Commandant supérieur des Forces de terre et de mer.

Sid Kaddour-ould-Hamza avait accepté le rendez-vous demandé, et sa rencontre avec notre agent devait avoir lieu le 24 mars à Bou-Guern, à la pointe ouest du Chothth-ech-Chergui. Le chef des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga devait être accompagné, disait-on, de Sid Sliman-ben-Kaddour; quant à l'ar'a Kaddour-ould-Adda, il serait assisté du lieutenant-colonel Gand et du commandant Marchand.

Sid Kaddour-ould-Hamza manqua au rendez-vous convenu. Il serait arrivé, dit-on, le 24 au soir, ou le 25 au matin, à Kheneg-el-Hada, dans le pays des Beni-Mathar du Marok, c'est-à-dire à une quarantaine de lieues à l'ouest du point fixé. Il aurait, prétendait-on, reçu en cadeau, des gens de cette tribu, un certain nombre de chameaux chargés de blé et d'orge, et, au lieu de se rendre au rendez-vous qu'il avait accepté, il se serait décidé à y établir ses campements pour y attendre la jonction des contingents qu'il avait convoqués, et avec lesquels son intention était, ajoutait-on, de se porter et de fondre soit sur les tribus du cercle de Sebdou, soit sur celles de Lalla-Mar'nia. Avisées des projets plus ou moins suspects du marabouth, quelques-unes de nos tribus se sont repliées, par mesure de prudence, vers le nord, dans la direction de ces postes.

Quant à l'ar'a Kaddour-ould-Adda, et au kaïd des kaïds R'alem-ould-El-Bachir, ils sont restés en observation à El-Aricha, sous la protection de la colonne établie sur ce point.

En présence de cette singulière attitude de Sid Kaddour-ould-Hamza, des mesures sont prises pour secourir nos tribus du Sud, garder les débouchés du Tell, et pour parer enfin à toute éventualité. A cet effet, une colonne mobile, commandée par le lieutenant-colonel Gand, a quitté Saïda pour se porter à la rencontre du chef de l'insurrection. Cette colonne, dont l'effectif général s'élève à 1,550 hommes, est composée de cinq compagnies des

Mobiles de l'Allier, de six du Régiment Étranger, d'une compagnie du 1er Bataillon léger d'Afrique, d'un escadron du 2e de Chasseurs d'Afrique, et d'une section d'Artillerie de montagne.

La colonne rejoignait à Sfid 300 cavaliers des Hameïan, 200 de Saïda, 200 des Thrafi, et 200 de Frenda; 400 chameaux des Hameïan, fournis par l'ar'a Sid Sliman-ben-Kaddour, forment le convoi.

Un convoi de 100 chameaux, également des Hameïan, était parti de Saïda, quelques jours après la colonne, pour la compléter à dix-sept jours de vivres de toute nature.

Par arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 29 mars, le Vice-Amiral comte de Gueydon était nommé Gouverneur général civil de l'Algérie.

Il avait sous ses ordres le Commandant supérieur des Forces de terre et de mer.

On avait accueilli avec enthousiasme, en Algérie, la nouvelle des propositions de soumission qu'avait faites, affirmait-on, Sid Kaddour-ould-Hamza; on exaltait les diplomates qui avaient été chargés de la conduite de cette affaire si délicate. En effet, pensait-on, la soumission de Sid Kaddour c'est la paix assurée à tout jamais dans notre Sud occidental; c'est la terminaison de cette guerre de sept ans dont nous n'avions pas l'espoir de voir la fin. C'était là évidemment de la naïveté; car, en supposant même qu'il entrât dans les combinaisons de ce rebelle de traiter avec nous de sa soumission, — et il n'y avait aucun intérêt, — il ne pouvait le faire que « *de sa selle,* » c'est-à-dire de sa personne seulement cette démarche n'engageait ni les autres membres de la famill des Oulad-Sidi-Ech-Chikh des deux branches, ni surtout s adhérents, sur lesquels il ne pouvait maintenir son influence qu'à la condition de rester à leur tête, et cela d'autant mieux que Sid Kaddour n'était pas l'héritier légitime de la *baraka*, et que le pouvoir qu'il détient indûment appartient au jeune Hamza-ould-Abou-Bekr, son neveu. Du reste, il n'est pas douteux que Sid El-Ala, l'âme de l'insurrection, n'ait relevé, à son profit ou à celui du chef de la famille, le drapeau de la guerre sainte; et, à

son défaut, les Oulad-Sidi-Ech-Chikh de la branche cadette, Sid Sliman-ben-Kaddour lui-même, aujourd'hui notre allié, et qui, demain peut-être, sera notre ennemi, — car, avec les Arabes, il faut s'attendre à tout, — n'eussent pas manqué de profiter du passage de Sid Kaddour aux Chrétiens pour lui enlever le reste d'influence attaché au nom des Oulad-Hamza, c'est-à-dire aux Oulad-Sid-Ech-Chikh de la branche aînée. Nous n'avions donc pas plus d'intérêt à traiter avec Sid Kaddour que lui pouvait en avoir à nous faire sa soumission. Cette combinaison n'améliorait donc la situation en aucune façon, et il fallait ne le connaître que bien imparfaitement pour croire au succès des démarches tentées auprès de Sid Kaddour pour l'amener à composition. Et puis, d'ailleurs, toute convention avec ces fluides Sahriens, si légers de parole et de bonne foi, n'aurait pas la moindre chance de durée, ne présenterait pas la moindre garantie.

Les évènements antérieurs nous l'ont déjà démontré surabondamment, et nous aurons certainement l'occasion de faire de nouveau la preuve de cette opinion, que nous craignons d'autant moins de soutenir qu'elle repose sur une expérience qui date déjà de loin.

Bien que Sid Kaddour eût manqué au rendez-vous qu'il avait accepté, l'ar'a Kaddour-ould-Adda paraissait pourtant n'avoir point renoncé encore à l'espoir de nous ramener le chef de l'insurrection; il en faisait évidemment une affaire d'amour-propre; car, on ne s'expliquait pas autrement cet entêtement de la part d'un chef indigène de son expérience et de son caractère. Il se reposait opiniâtrement à se rendre à l'évidence, et à reconnaître que Sid Kaddour nous jouait effrontément. En effet, bien qu'évitant toujours la rencontre de l'ar'a des tribus sahriennes de l'Ouest, Sid Kaddour ne se rapprochait pas moins peu à peu de la ligne de ceinture du Tell. Nos tribus de cette région ne s'y laissaient pas prendre; elles avaient deviné ses projets et se repliaient devant lui. Il en était même arrivé à menacer sérieusement Sebdou, et cela malgré la présence d'une colonne à El-Gor. Comme il craint que sa tactique ne soit éventée, il s'arrête et amuse Kaddour-ould-Adda, à qui il envoie de nouvelles propositions, et nous entamons, avec une candeur inexprimable,

par l'intermédiaire de notre délégué, une autre série de négociations qui, probablement, auront le même résultat que les précédentes.

Mais notre confiance est tellement robuste, absolue, que nous ne nous doutons pas le moins du monde du jeu du rusé Sid Kaddour; nous ne devinons pas sa manœuvre; nous ne comprenons pas que son but est de se rapprocher de nos colonnes ou de nos postes, de s'éclairer sur notre situation, de chercher à surprendre, en longeant la frontière, soit nos colonnes, soit nos tribus fidèles, les Hameïan surtout, en démasquant subitement ses batteries. Et nous sommes d'autant moins excusables de nous laisser tromper de la sorte, que c'est la troisième ou quatrième fois, depuis moins d'un mois, qu'il emploie ce grossier stratagème. Déjà même, l'année dernière, il avait tenté d'arrêter ainsi, sous prétexte de soumission, les préparatifs de l'expédition qu'organisait le général de Wimpffen contre les tribus marokaines.

Il importe que nous soyons bien convaincus qu'on ne traite pas avec ces gens-là : on se contente de les battre quand l'occasion s'en présente, et l'on prend les mesures nécessaires pour mettre nos tribus à l'abri de leurs coups.

Pourtant, nous finissons par nous apercevoir, et à n'en plus douter, que Sid Kaddour-ould-Hamza cherche à endormir notre vigilance et se moque de nous; aussi, ordre est-il donné, le 5 avril, à la colonne du lieutenant-colonel Renaud d'Avène des Méloizes, forte de 700 hommes d'infanterie, de 644 chevaux de cavalerie régulière, et d'une section d'artillerie, de se diriger vers les campements de Sid Kaddour, toujours établi au Kheneg-el-Hada, sur la frontière marokaine, point de rassemblement de ses contingents, et de porter son camp de Sidi-Djilali, chez les Beni-Snous, aux puits d'El-Magoura, dans la tribu des Oulad-En-Nhar.

Sid Kaddour, qui, sans doute, n'était pas prêt encore, n'avait point cessé de chercher à nous donner le change sur ses projets. En effet, deux marabouths, venus, le 3 avril, au camp de Sidi-Djilali, assuraient que les intentions du chef de la branche aînée étaient des plus pacifiques, et ils promettaient de faire connaître, le 6 ou le 7 au plus tard, la réponse définitive de Sid Kaddour aux propositions qui lui avaient été faites.

L'ar'a Kaddour-ould-Adda, qui ne voulait pas se reconnaître battu, et Sliman-ben-Kaddour qui, très probablement, ne se souciait que médiocrement de la soumission de son cousin, à laquelle il n'avait rien à gagner, étaient campés à Sidi-Yahya, au sud-ouest de Sebdou, en attendant les évènements. Des relations suivies existaient, disait-on, entre leur camp et celui de Sid Kaddour-ould-Hamza. Il ne serait pas étonnant que Sid Sliman, tout en paraissant d'accord avec l'ar'a de Sidi-Bel-Abbas, ne défît traîtreusement l'œuvre au succès de laquelle Kaddour-ould-Adda travaillait avec une ardeur digne d'un meilleur sort.

Mais le moment était proche où nos négociateurs et nous allions être fixés sur les véritables intentions du chef de l'insurrection.

La colonne de Sâïda, forte de 897 hommes d'infanterie, de 242 chevaux du 2e de Chasseurs d'Afrique, et d'une section d'Artillerie de montagne, quittait ce poste, le 13 avril, pour se diriger sur les puits de Tar'ziza, point situé entre Ras-el-Ma et El-Aricha.

Le 17 avril, au matin, Sid Kaddour-ould-Hamza, décidé à jeter le masque, se mettait en marche à la tête de ses contingents. Informé de ce mouvement, le colonel des Méloizes, commandant la colonne, aperçut, en effet, l'ennemi défilant sur les plateaux faisant face à son camp, à une distance de cinq kilomètres environ des puits d'El-Magoura. La direction suivie était du sud-ouest au nord-est, c'est-à-dire la ligne même de communications de la colonne avec Sebdou par Sidi-Djilali.

Vers midi, le mouvement de l'ennemi s'étant tout à fait prononcé, le chef de la colonne donnait l'ordre au commandant Marchand de pousser une reconnaissance jusqu'aux plateaux avec les forces qu'il avait amenées d'El-Haçaiba (Magenta). Ce détachement se composait d'une compagnie du Régiment Étranger (capitaine *Kauffmann)*, forte de 218 hommes, de deux escadrons (2e et 3e) du 1er de Chasseurs de France (capitaine *Mercier* et lieutenant *Boucher*), de ~~quatre~~ ~~escadrons~~ du 2e de Spahis (capitaine *François*), de la 5e section du 3e d'Artillerie, 11e batterie (maréchal-des-logis *Kœcherlin*), enfin, d'un détachement du 2e du Train des Équipages (sous-lieutenant

Pouchal). L'effectif de cette petite colonne était de 500 hommes environ.

Cette reconnaisance quittait le camp à midi un quart, et prenait son point de direction sur la colonne des rebelles. Son aile droite était prolongée par les goums de Dhaya, Tlemcen et Sâïda; l'aile gauche était flanquée par les goums et les fantassins des Hameïan.

L'ennemi continuait sa marche de flanc vers Sidi-Djilali, le commandant de la reconnaissance se dirigea sur un plateau s'élevant entre deux petites vallées commandées elles-mêmes, à droite et à gauche, par des hauteurs facilement accessibles. La proximité des rebelles ne permit pas au commandant de la colonne d'attendre qu'il en eût gagné le sommet pour prendre ses dispositions de combat; pressé par l'ennemi, il dut s'arrêter à mi-côte, c'est-à-dire dans une position des plus défavorables. Il fit porter la section d'artillerie à quelques pas en avant de la droite de l'infanterie, et commencer le feu.

Les premiers obus jetèrent tout d'abord un certain désordre au milieu de la cavalerie ennemie; plusieurs cavaliers et des chevaux furent atteints et tués; mais les rebelles se remettaient bientôt de leur émotion, et leurs pertes semblèrent les exalter davantage. En effet, s'encourageant par de grands cris, ils se ruèrent furieusement sur la petite colonne, qui reçut le choc avec un remarquable aplomb, les accueillant de ses feux parfaitement dirigés. Le drapeau de Sid Kaddour flottait au milieu de cette trombe de cavaliers.

Le goum, qui avait pour mission de couvrir la droite de la colonne, ne s'était pas cru obligé d'attendre l'effet de la charge des rebelles; il n'avait pas hésité un instant à tourner bride : seuls, l'ar'a Kaddour-ould-Adda, — qui avait rejoint la colonne, et qui paraissait fixé sur le succès de ses négociations, — le kaïd des kaïd R'alem-ould-El-Bachir, et quelques autres chefs indigènes tinrent bon, et ne suivirent pas le mouvement rétrograde de leurs cavaliers affolés. Pour comble de malheur, ce goum, cette tourbe enfiévrée de terreur, et sans doute très disposée à la trahison, se précipita à une allure torrentueuse sur notre cavalerie régulière, qui, à ce moment, exécutait un mouvement pour faire

face à la charge ennemie ; tout naturellement, elle fut fortement ébranlée par le choc de cette canaille éperdue, sur laquelle elle hésita pourtant à faire feu. Il va sans dire que l'ennemi n'avait pas négligé de profiter de ce désordre, et qu'il avait pénétré dans les rangs mal reconstitués de notre cavalerie. Ce fut alors un affreux pêle-mêle, où roulèrent, confondus dans un épais nuage de poussière, goums amis et ennemis, — rien ne se ressemble tant, — Spahis et Chasseurs, entraînés dans la direction du camp. Tout ce monde fut bientôt hors de vue, et il eût été difficile de prévoir où s'arrêterait cette foule désordonnée.

Le commandant de la reconnaissance restait sur son plateau avec 308 hommes seulement (218 du Régiment Étranger), 20 Artilleurs et 70 Chasseurs. Grâce à la solidité de l'infanterie et au sang-froid de l'artillerie, leur feu avait empêché ce déplorable accident de se transformer en désastre : un feu bien nourri et bien dirigé avait permis à cette petite troupe non-seulement de repousser avec succès les charges de l'ennemi, mais encore de lui infliger des pertes très sérieuses.

Mais la reconnaissance, qui avait eu le plus grand tort de s'engager, surtout dans d'aussi mauvaises conditions, n'était pas au bout de ses efforts ; car les fantassins ennemis, qui n'avaient pas été entraînés, arrivaient en ligne à leur tour : ils occupaient le sommet du plateau que la colonne n'avait pu couronner, et dirigeaient, de cette position dominante, un feu assez violent sur son front, pendant qu'une partie de ces fantassins, embusqués dans les touffes de halfa dont était couverte, sur sa gauche, la pente de ce même plateau, fusillaient presque impunément la partie de la ligne en position de ce côté.

La petite colonne avait ainsi à soutenir sur son front et sur son flanc gauche l'attaque d'un millier de fantassins ennemis, qu'elle parvint pourtant à tenir en respect par ses feux de mousqueterie. L'Artillerie envoyait en même temps quelques boîtes de mitraille quand l'ennemi se groupait en nombre suffisant pour valoir un coup de canon.

Mais le combat qui entraînait au loin les deux escadrons de l'aile droite, lancés dans le tourbillon qu'ils formaient avec

une partie des goums ennemis, avait complètement découvert le flanc droit de la ligne, vers lequel se dirigeaient de nombreux cavaliers : attaqué de tous côtés, le commandant de la colonne entreprit de former une sorte de carré plus ou moins régulier, avec de larges intervalles ; une des faces dut gravir la pente du plateau pour en occuper le sommet ; l'escadron de Chasseurs formait la quatrième face. Les deux pièces d'artillerie se tenaient dans l'intérieur du carré afin de pouvoir se porter sur les points d'où l'on pourrait tirer efficacement sur des rassemblements ou des groupes importants.

Pendant plus d'une heure, et sans qu'il lui fût laissé un moment de répit, le carré est harcelé sur ses deuxième et quatrième faces par la cavalerie, et sur ses première et troisième faces par les fantassins de l'ennemi.

Le goum des Hameïan, qui était en position sur la gauche de la colonne, l'avait abandonnée dès le commencement de l'action ; les gens de pied de cette tribu avaient, au contraire, très bien tenu, suivant la section du sous-lieutenant *Groff*, qui avait pour mission d'enlever le sommet du plateau, et de s'y maintenir dans toutes les phases de cette périlleuse entreprise.

Maîtresse de cette position, qui commandait tout le terrain environnant, l'infanterie put, tout à son aise, fouailler de ses feux la cohue des fantassins ennemis rejetés dans l'étroite vallée qui longeait le pied du plateau, et entassés les uns sur les autres. Pendant un instant surtout, les rebelles firent des pertes sensibles ; aussi se hâtèrent-ils de prendre la fuite vers l'ouest dans un désordre qui n'était pas de nature à faciliter le déblaiement de la vallée, et qui les maintint sous notre feu plus longtemps, certainement, qu'ils ne l'auraient voulu.

Le goum des Hameïan, qui, d'abord, avait abandonné la colonne, était revenu au combat lorsqu'il s'était aperçu que nos affaires prenaient une meilleure tournure : il se précipita avec une irrésistible ardeur sur la masse des fuyards, qu'il abattait à coups de massue, de sabre, et de fusil ou pistolet. Le goum leur donnait la chasse assez loin du champ du combat, et jalonnait sa route de leurs blessés et de leurs morts. Quelques cavaliers se bornaient à les déshabiller avec une singulière habileté : sai-

sissant le bernous par le capuchon en même temps que la gandoura, en un tournemain, ils mettaient le malheureux *terras* dans la tenue élémentaire des Adamites.

Le terrain de la lutte était bientôt déblayé des bandes rebelles; on n'apercevait plus, au bout de quelques instants, que des cavaliers isolés errant au loin dans la plaine, et cherchant à retrouver leurs morts.

Après un repos d'une heure sur le terrain de l'action, le commandant de la reconnaissance reprenait le chemin du camp.

Le commandant *Marchand* se loue beaucoup du sang-froid et de la décision montrée par la compagnie du Régiment Étranger, qui, bien que composée en grande partie de jeunes soldats, avait, conduite par de vigoureux officiers, exécuté ses mouvements et ses feux avec le calme et l'aplomb d'une vieille troupe.

La cavalerie (2e escadron du 1er de Chasseurs de France et 3e escadron du 2e de Spahis), dans laquelle notre goum, ramené par celui de l'ennemi, avait en fuyant jeté le désordre et beaucoup souffert; obligés de combattre corps à corps dans un pêle-mêle confus, et dans les conditions les plus défavorables et les plus disproportionnées, nos cavaliers ont fait des pertes cruelles; les capitaines commandants *Mercier*, du 1er de Chasseurs de France, et *François*, du 2e de Spahis, avaient trouvé la mort dans cette sanglante aventure; le 1er escadron de Chasseurs comptait en outre 15 tués, 2 disparus et 6 blessés; l'escadron de Spahis perdait 8 tués et avait 6 blessés; un grand nombre de chevaux étaient tués ou blessés et d'autres avaient disparu.

Les pertes de Sid Kaddour-ould-Hamza, lequel avait eu un cheval tué sous lui, étaient certainement des plus sérieuses; mais il serait difficile de les estimer, même approximativement. Pourtant, s'il faut en croire la version arabe, il aurait eu près de 200 tués et un grand nombre de blessés. Parmi les morts, se trouvaient 63 chefs de tentes des Beni-Guil, Doui-Mnia, Oulad-Sidi-Aïça et Oulad-Bou-Douaïa-Zoua. Ces derniers auraient perdu, en outre, 15 de leurs cavaliers les plus marquants.

Certes, ce combat est loin d'être irréprochable sous le rapport des principes; il y a eu là une suite de fautes graves contre les

règles les plus élémentaires de la tactique à employer dans les combats contre les cavaliers sahriens : encore une fois, dispositions vicieuses relativement à la place que doivent occuper les goums (1) dans l'ordre de bataille, et à leur emploi contre l'en-

(1) Nous n'avons eu que trop fréquemment déjà à constater ce fâcheux emploi des goums, et leur disposition vicieuse dans l'ordre de bataille. Pour manier efficacement ces bandes sans discipline, sans cohésion, souvent amies de l'ennemi, pour en tirer un bon parti, il faut une expérience de la guerre en Afrique — dans le Sahra particulièrement — que, malheureusement, nous n'avons plus guère; il faut que les commandants de colonnes aient une grande habitude du maniement de ces foules, et que celles-ci, par contre, aient une confiance illimitée en eux, et surtout qu'elles les connaissent et en soient bien connues.

C'est là, incontestablement, une force précieuse que nous aurions le plus grand tort de négliger; car, sans elle, il ne saurait être d'expédition sérieuse dans le Sud algérien, où, réduits à nos lourds moyens de civilisés, nous ne pouvons jamais faire autre chose que de la guerre défensive. En définitive, ce sont toujours les Arabes qui nous attaquent; ils le font quand cela leur convient, sur le point qu'ils ont choisi et à leur heure, et jamais de la vie nous ne les atteindrions, si nous ne chargions nos goums de leur donner la chasse.

Aussi leur rôle est-il l'attaque, et l'attaque seulement et nous pouvons être bien certains qu'ils lâcheront pied si nous la leur laissons attendre de pied ferme. Chez les Arabes, le succès appartient, neuf fois sur dix à l'attaquant, et chaque page des annales de ce pays nous en fournit la preuve. La cavalerie arabe — cavalerie légère par excellence — n'offre pas la moindre résistance au choc d'une cavalerie similaire, que, d'ailleurs, elle n'attend jamais : dès que la cavalerie qui est en face d'elle s'ébranle, celle qui est en position tourne bride, et nous avons, dès lors, grand'chance, si elle est à proximité de la colonne, pour que, en fuyant, elle jette le trouble et le désordre soit dans nos escadrons réguliers, soit dans les rangs de notre infanterie, qui, dès lors, ne peut plus faire usage de ses armes, et de là à un désastre, il n'y a pas loin.

Cet état de choses tient surtout à la pitoyable composition de nos goums, lesquels sont dépourvus de l'ombre même d'une organisation quelconque : c'est, le plus souvent, un ramassis de khammas juchés sur des chevaux hypothétiques qui ne leur appartiennent même pas, et qui leur ont été confiés par leur maître et seigneur, lequel ne tient pas le moins du monde à se faire crever la peau pour les Chrétiens, et préfère laisser toute la gloire des expéditions de guerre à ses *râïan*, ses gardiens de bestiaux, à la canaille enfin.

nemi; même observation pour ce qui concerne la cavalerie française; combat engagé dans de mauvaises conditions, c'est-à-dire avant de s'être emparé des positions dominant le champ de la lutte. On se demande surtout pourquoi le commandant de la

A quoi bon d'ailleurs ces goums de 1,500 à 2,000 chevaux, surtout pour une colonne de 7 à 800 hommes ? Quels services peut-on attendre de ces foules pédiculeuses, encombrantes, désordonnées, mal armées, pitoyablement outillées, peu meurtrières pour leurs coreligionnaires quand elles les atteignent, et par trop ménagères de la poudre et du plomb que leur a fourni le Baïlik français, munitions qu'elles réservent trop souvent pour une meilleure occasion, celle, par exemple, où il s'agira d'entreprendre de nous faire repasser la mer. Et nous devons nous estimer bien heureux, quand, escomptant notre défaite à la suite de ces paniques préméditées, elles ne finissent pas par piller notre convoi.

Nous le répétons, il est incontestable que nos plus grands succès dans le Sahra, nous les devons aux goums de cette région; nous en avons eu souvent la preuve, notamment, depuis le commencement de l'insurrection, le 4 février 1865, à la journée de Garet-Sidi-Ech-Chikh, et le 23 décembre 1871, à l'affaire d'El-Mengoub. Mais il faut dire que, dans ces deux mémorables journées, il y avait pour stimulants, du côté des assaillants, des haines et du sang, des vengeances à satisfaire, et la conquête en perspective d'un riche et plantureux butin. C'est à nous à profiter de ces bonnes occasions quand elles se présentent, et notre politique doit s'attacher à les faire naître quand elles se font trop attendre. Dans toute guerre, les alliés — ceux surtout qui sont disposés à faire le gros de la besogne — ne sont jamais à dédaigner. Pour être un peu machiavélique peut-être, ce principe n'en est pas moins bon à retenir en Afrique, la terre classique de la foi punique.

Surtout, ne perdons point de vue ce sage conseil d'un maître, d'un expert dans la guerre contre les Nomades, le regretté général Yusuf (*) : « Il faudrait écrire des volumes si l'on voulait énumérer « les reproches mérités par les goums, et les opérations qu'ils nous « ont fait manquer; je répète cependant qu'ils peuvent rendre de « bons services si l'on sait les employer : au lieu d'un goum de « 1,500 à 2,000 cavaliers, troupe toujours confuse, et qui fournira « d'autant plus d'espions à l'ennemi qu'elle comptera un plus grand « nombre d'hommes, un commandant de colonne doit en prendre « quelques-uns seulement dans chaque tribu, choisir les plus influents, « les plus riches; dès lors, il aura sous sa main une centaine de ca- « valiers qui pourront lui être fort utiles. »

(*) *De la Guerre en Afrique.*

colonne, qui s'est aperçu, dès le matin, du mouvement de l'ennemi dans la direction de ses communications avec Sebdou, on ne s'explique pas, disons-nous, pourquoi, ne se préoccupant que médiocrement de cette situation, assez grave pourtant, il attend

Il est clair que ce qui nous manque, c'est un corps de *cavalerie irrégulière,* un *corps de Makhzen* qui serait recruté dans chacune des tribus à cheval du Sud algérien, et divisé par circonscriptions de région, et, dans chaque circonscription, par tribu. Le nombre des cavaliers à fournir serait proportionnel à celui de ses *foursan* (*). Il faudrait, bien entendu, renfermer la sélection en bêtes et gens dans les limites les plus étroites, et de façon à n'admettre, dans ce Makhzen, que l'élite des cavaliers de la tribu, hommes et chevaux de tête, et dont l'âge ne devrait pas dépasser quarante ans pour les simples cavaliers. Il va sans dire qu'ils seraient rigoureusement astreints au service personnel.

Chaque subdivision porterait le nom de la tribu qui la fournit.

Hommes et chevaux seraient immatriculés sur des contrôles qui seraient tenus — dans le corps de Makhzen du Sud — par le Chef de Bureau des Affaires indigènes de la circonscription militaire de laquelle relèvent les cavaliers incorporés.

Les chefs de ce Makhzen, lesquels seraient pris, autant que possible, parmi les aghas, les kaïds et les chéikhs de fractions administratives, seraient nommés par le commandant de la division militaire. Ils recevraient un titre de nomination. L'autorité qui les nomme aurait qualité pour les révoquer.

Ces cavaliers de Makhzen seraient convoqués une fois au moins chaque année pour être inspectés, au chef-lieu de la subdivision de région, par son commandant militaire.

Ils pourront être convoqués pour le service d'expédition toutes les fois qu'il en sera besoin. Le commandant de la circonscription militaire pourra ne convoquer, pour le service d'expédition, qu'une partie du Makhzen de chaque tribu, afin que, dans le cas où l'opération se prolongerait, on pût faire relever la première série par la seconde. Dans tous les cas, les fractions et les tribus marcheront à tour de rôle.

Chaque cavalier aurait droit à l'orge pour son cheval du jour de son arrivée constatée au lieu du rassemblement.

Le commandant de la colonne emploierait ces cavaliers aux genres de services que comportent le mieux leurs aptitudes spéciales.

Comme le recommande le général Yusuf, le goum ne devra jamais être trop nombreux; mieux vaut, en effet, la qualité que la quantité. Dans tous les cas, son effectif ne devra jamais dépasser celui de la

(*) Hommes de cheval, bons cavaliers.

pour agir jusqu'à midi, c'est-à-dire jusqu'au moment où Sid Kaddour a réuni toutes ses forces sous sa main. On voudrait savoir pourquoi, au lieu de marcher à l'ennemi avec toute sa colonne, le lieutenant-colonel des Méloizes se borne à envoyer — et trop

---

colonne à laquelle il est adjoint. Nous pensons qu'on pourrait fixer la proportion des cavaliers du goum au quart de l'effectif de la colonne. En effet, ce chiffre dépassé, ces auxiliaires sont un embarras, et peuvent être un danger.

Il est bien entendu que le Makhzen du Sud ne serait employé que dans cette région.

Ce n'est pas une raison parce que le Tell est rattaché tout entier à l'administration civile, pour que l'autorité se prive, dans cette région, des services que peuvent, à un moment donné, rendre les cavaliers indigènes.

Dans le pays tellien, les goums seraient organisés en Makhzen comme dans le Sahra, avec cette différence qu'ils seraient administrés par les fonctionnaires civils de leurs circonscriptions, lesquels seraient chargés de l'immatriculation des hommes et des chevaux, et de la tenue des contrôles. Ce service serait centralisé par le commandant militaire au chef-lieu de la subdivision territoriale.

Dans les cas de marches ou d'expéditions, ces goums seraient rattachés aux escadrons territoriaux de Chasseurs d'Afrique, et placés sous les ordres des capitaines commandants de ces escadrons. Ils seraient astreints à une inspection annuelle du capitaine commandant de l'escadron auquel ils sont rattachés.

La sélection, pour le recrutement de ces cavaliers, serait des plus sévères, afin que la composition de ce Makhzen, en hommes et en chevaux, soit irréprochable et que les indigènes s'estiment très honorés de compter dans ses rangs.

Nous n'admettons point les gens de pied dans notre organisation, par cette raison qu'ils ne nous ont jamais rendu aucun service, qu'ils ont toujours lâché pied devant la cavalerie, attendu qu'à leurs yeux, l'homme de cheval — qui les méprise souverainement — est un être qui leur est infiniment supérieur. Du reste, cette opinion n'est pas particulière aux indigènes algériens : elle a été partagée par tous les peuples à l'âge de l'état féodal.

Nous n'avons pas eu la prétention de traiter, dans toute son étendue, cette intéressante question, laquelle exigerait des développements qui ne seraient point à leur place dans notre livre. Nous avons voulu seulement jeter les bases d'une organisation qui s'impose depuis trop longtemps déjà, et dont la solution nous eût épargné bien des regrets et de lamentables désastres. Il y a urgence de se mettre à la besogne, et d'abandonner des errements qui ont fait leur temps,

tardivement — une reconnaissance beaucoup trop forte pour reconnaître, et trop faible pour combattre, eu égard à l'importance numérique des forces dont devait nécessairement disposer le chef de l'insurrection.

Nous ne voulons pas relever toutes les fautes commises dans cette circonstance ; on pourrait nous répondre, d'ailleurs, que le principal c'est que l'ennemi ait été battu, et qu'en définitive, le

---

et qui ne sont plus en harmonie ni avec notre organisation militaire, ni avec les progrès qu'a fait la science des armes depuis notre dernière guerre. Tirons parti de toutes nos forces, nous ne demandons pas mieux ; mais tirons-en le meilleur parti possible.

Il est encore un autre service algérien qui a le plus grand besoin d'être organisé : nous voulons parler de celui des réquisitions et des *sokkhara*, ou convoyeurs, lequel, bien qu'il soit des plus mal faits, nous coûte cependant des sommes considérables.

Nous nous bornons, pour le moment, à appeler l'attention de l'autorité compétente sur cette intéressante question.

Nous ne quitterons point ce sujet sans dire un mot de la question des *guides*, que les commandants de colonne dans le Sud sont obligés d'employer pour parcourir les espaces sahriens. Depuis quarante ans que nous guerroyons dans le Sud, les guides ont amassé bien des méfaits à leur compte : le fait est que le sort de la colonne est presque absolumeut entre leurs mains, et que les opérations les mieux combinées peuvent échouer par leur faute, soit que, pour donner le temps à la tribu menacée de s'échapper, ils fassent faire à la colonne des détours insensés, soit qu'ils fassent prévenir les rebelles de la marche de nos troupes et de leur objectif. Que d'exemples n'avons-nous pas eu de la trahison de nos guides! Pourquoi ne pas organiser un service de renseignements au chef-lieu de chaque cercle, et créer un corps de guides ou de *rekkas* (courriers) pour le service des colonnes ou de la correspondance, corps qui serait rétribué en raison des services qu'il nous rendrait? Nous pourrions alors ne pas exposer nos colonnes soit à voir manquer leurs opérations, soit à tourner sur elles-mêmes pendant toute une journée, ou bien à mourir de soif.

Ce que nous voudrions voir également entre les mains de tout commandant de colonne, c'est une carte-itinéraire de toutes les lignes d'eau du Sud (rivières, sources, puits, r'dir, etc.), avec une légende des ressources en eau, combustible, fourrages, etc. existant à proximité de ces eaux. Ce travail, qui est tout entier à faire, nous rendrait les plus grands services, et nous permettrait soit de nous passer de guides, soit de pouvoir tout au moins contrôler leurs renseignements.

résultat nous a été favorable, puisque nous avons arrêté sa marche vers le Nord, et que nous lui avons fait éprouver des pertes très sérieuses. Nous n'en disconvenons pas; mais nous ajouterons que ce succès aurait pu nous coûter moins cher, — 27 tués et 12 blessés, — et que le triomphe, si la compagnie du Régiment Étranger et la section d'Artillerie ne se fussent montrées aussi valeureuses, pouvait parfaitement se transformer en désastre.

Après cet échec, Sid Kaddour avait repassé la frontière au Kheneg-el-Hada avec les débris de ses bandes, et s'était provisoirement établi sur les eaux d'Oglet-es-Sedra, chez les Beni-Mathar du Marok.

Le Sud de Sebdou reprenait son calme peu à peu, et les tribus de ce cercle qui s'étaient réfugiées sous la protection de ce poste rentraient sur leur territoire et y rétablissaient leurs campements. Les Hameïan s'apprêtaient également à reprendre le chemin de leur pays. Une surveillance des plus actives serait d'ailleurs exercée sur la frontière de l'Ouest par le kaïd des Oulad-En-Nahr, pour la protéger contre les incursions des maraudeurs marokains.

On prétend, du reste, que l'Empereur du Marok avait fait signifier à Sid Kaddour d'avoir à se retirer du côté d'Aïn-ech-Chaïr, s'il ne voulait y être contraint par la force. En effet, le chef de l'insurrection aurait quitté ses campemements de l'Oglet-es-Sedra le 3 mai, et se serait enfoncé dans le Sud-Ouest.

La colonne mobile d'El-Haçaïba (Magenta), qui avait pris part au combat d'El-Magoura sous les ordres du commandant Marchand, rentrait à son ancien campement le 5 mai.

La sécurité était également rétablie dans le cercle de Géryville, et les tribus montraient les meilleures dispositions. A la date du 24 mai, les Thrafi avaient exécuté, au nord du Chotth-ech-Chergui, le mouvement qu'ils avaient été autorisés à faire dans cette direction.

Nous savons que l'Empereur du Marok détenait, en qualité d'otages, dans les prisons de Fas, depuis plusieurs années, deux des fils de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb. Quelque temps avant la dernière incursion de Sid Kaddour-ould-Hamza, le

Sultan marokain les avait rendus à la liberté. Mais fort irrité de la part qu'ils avaient prise dans le combat du 17 avril dernier, il avait mis en mouvement une partie de son Makhzen pour les poursuivre, les ressaisir et les emprisonner de nouveau. Les fugitifs croyait-on, se seraient dirigés vers l'âmalat Theza, à l'ouest de Kheneg-el-Hada.

Dans les premiers jours de juin, Sid Kaddour, revenu chez les Beni-Guil, multipliait ses démarches auprès d'eux pour les décider à reprendre les armes, et à tenter quelque aventure sur nos tribus de l'Ouest. Il attendait, prétendait-il, des renforts du Sud qui lui permettraient de mettre en ligne des forces suffisantes pour opérer avec quelque chance de succès. Les Beni-Guil, qui avaient encore tout frais à la mémoire la journée d'El-Magoura, dans laquelle, nous le savons, ils avaient perdu un nombre assez élevé de leurs guerriers, rejetèrent les propositions de Sid Kaddour, qui, faute d'alliés, se voyait obligé de remettre à des temps plus heureux l'agression qu'il avait méditée. Il était alors campé à Matharka, au nord du pays des Beni-Guil-ech-Cheraga, lesquels avaient leurs campements sur l'ouad Sidi-Ali ; quant aux Douï-Mnîâ, ils étaient établis sur l'ouad Guir.

Il est un fait certain, c'est que le prestige de Sid Kaddour-ould-Hamza a été profondément atteint par sa défaite d'El-Magoura, et par les difficultés qu'il a éprouvées dans ses rapports avec les populations marokaines relevant du commaudement de l'âmel d'Oudjda, et placées sous l'autorité d'El-Hadj-Mohammed-ould-El-Bachir. On assure que, pourtant, le Sultan du Marok aurait autorisé Sid Kaddour à s'approvisionner de grains sur tous les marchés de ses États ; mais qu'il lui avait interdit, par contre, toute tentative d'incursion sur notre territoire. Nous ajouterons qu'on attachait d'autant moins d'importance à cette interdiction, qu'on savait le Sultan du R'arb absolument impuissant pour la faire respecter, tout aussi bien d'ailleurs que l'amel d'Oudjda et les hauts fonctionnaires de la frontière de l'Est de cet Empire.

Pendant tout le mois de juin, les Hameïan sont restés groupés à l'est d'El-Aricha ; leur ar'a Sid Sliman-ben-Kaddour est campé sous les murs du bordj, avec la plus grande partie de ses goums.

Le 3 juillet, un *djich* de 300 chevaux, commandé par Sid El-Ala, — qui avait décidément renoncé à ses idées de soumission, — tombait sur deux douars des Beni-Ouacin, du cercle de Lalla-Mar'nia, campés près de la frontière, et les razait. Le goum, aidé des Spahis du poste, s'est mis à la poursuite des pillards, et leur a repris quelques bestiaux. Cette agression nous avait coûté six hommes tués. Quant à Sid El-Ala, qui en était réduit, pour vivre, aux exploits des coupeurs de route, il avait perdu trois hommes, et laissé un prisonnier entre nos mains.

A la même époque, Sid Ez-Zoubir, son frère, était chez les Beni-Isguen (ouad Mzab), et se montrait disposé, affirmait-on, à entrer en pourparlers avec nous et à faire sa soumission. Il faut dire que nous avions cessé de nous laisser prendre à cette éternelle plaisanterie. Pourtant, nous ne devons pas dissimuler que des négociations étaient entamées entre l'ar'a des Hameïan, Sid Sliman-ben-Kaddour, les fils de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Taïyeb et les Beni-Guil, dans le but d'arriver à rétablir les bonnes relations qui existaient autrefois, sur cette partie de la frontière, entre eux et les Hameïan. Il est évident que les Marokains ne désiraient tant ce rapprochement que pour pouvoir tout à leur aise entraîner cette dernière tribu dans l'insoumission. Ces tentatives furent déjouées, et Sid Sliman fut invité à cesser toute négociation de ce genre avec nos ennemis.

Ne tenant qu'un compte médiocre des injonctions du Sultan du Marok, Sid Kaddour-ould-Hamza s'était peu à peu rapproché de notre frontière. Dans le courant de juillet, il était venu établir ses campements à El-Mridja, chez des Beni-Mathar du R'arb. Sid Mammar-ben-Ech-Chikh, qui avait refusé de se joindre à lui, était campé à Oglet-es-Sedra, au sud du premier de ces points. Quoiqu'il en soit, la présence de l'agitateur à deux pas de notre frontière causait de vives inquiétudes aux populations méridionales des cercles de Lalla-Mar'nia et de Sebdou ; aussi, pour les rassurer, dut-on prendre des mesures défensives dans les parties menacées de notre territoire. C'est ainsi que le goum de Sebdou reçut l'ordre d'occuper le col de Sidi-Djabeur, et d'observer la plaine de Miciouïn, au sud d'Oudjda. Ces dispositions avaient pour but d'éviter les surprises de la part des rebelles et de leurs alliés réunis autour de Sid El-Ala et du chef de l'insurrection, rassemblements dont le chef marokain de l'*âmala* (1) ne se préoccupait que très modérément, malgré les ordres formels de son sultan. Aussi, pour rapeller à ce fonctionnaire les conventions passées à diverses époques entre l'autorité française et le Sultan Maughrebin, le général commandant la subdivision de Tlemcen demanda-t-il une entrevue à l'âmel d'Oudjda et au chef des Beni-Znacen.

Colonel C. TRUMELET.

(*A suivre.*)

(1) *Amala*, province, territoire, division militaire et administrative. L'Empire du Marok est divisé en *âmalat* ou gouvernements.

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ET

NOUVELLES AGRÉABLES

PAR

MOHAMMED ABOU RAS BEN AHMED BEN ABD EL-KADER EN-NASRI

—

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

(Suite. — Voir les nos 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 148, 150, 152, 154 et 156.)

حتى تداركها الله برافته * من بعد ما مضى لها مدة العنس

Enfin, Dieu, dans sa clémence, la sortit de sa déplorable situation, bien que déjà l'âge des épousailles fût depuis longtemps passé pour elle.

COMMENTAIRE

Oran resta dans les mains des Infidèles égarés et pervers jusqu'à ce que Dieu, par un effet de sa miséricorde et de sa compassion, dont rien n'atténuait l'immense et sublime pureté, eut confié à notre prince le sceptre du Mar'reb central. Ce roi s'était préparé avec activité à la guerre sainte, avait consacré à ce grand acte, non seulement toute son énergie, mais encore sa fortune personnelle. Il chassa du boulevard de l'Islamisme le peuple de la perdition et de la résistance aux volontés

divines. Puisse Dieu, en considération du Prophète et de sa famille, maintenir éternellement cette ville sous la domination de l'Islamisme !

Depuis longtemps, les Musulmans se prosternaient aux pieds de Dieu et le suppliaient, par l'intermédiaire de son Envoyé, des Anges et des Saints, de donner le succès à leurs armes, et de hâter la venue du jour de victoire, signal de notre prospérité future. Il n'y a maintenant plus à douter que la Providence n'ait exaucé nos vœux et changé notre espoir en certitude.

On sait que la loi révélée permet de réclamer le secours divin par l'intercession des Saints, des Anges, des Prophètes, et surtout de la plus noble des créatures, Mohammed. On peut, à cet égard, consulter le commentaire du chéïkh Es-Senouci sur El-Mak'-k'ari.

عنس. — On donne le nom de *A'nès* à une fille qui reste trop longtemps, sans se marier, dans le domicile de son père. Cette expression ne conviendrait pas à une femme mariée une seule fois.

Dans le langage ordinaire, l'état d'*a'nès*, ou de vieille fille, n'a pas de limite de durée; il en a une, au contraire, dans le langage juridique. Toutefois, les jurisconsultes ne sont pas d'accord sur l'âge où une femme cesse d'être *a'nès* : les uns disent que c'est à 30 ans, d'autres à 33, ceux-ci à 40, ceux-là à 45 et même à 50; d'autres, enfin, reculent cet âge jusqu'à 60 ans. A 50 et 60 ans, la condition de vieille fille et celle de vieille femme se confondent.

Avant l'Islamisme, il paraît que le mariage était interdit à certaines princesses, comme : Ez-Zaba, reine d'El-H'ad'ra; Bilk'ïs, reine de l'Yemène; Bedrane, reine de Perse. Ainsi, lorsque Ez-Zaba fit des propositions de mariage à Djodéïm El-Abrèche, un de ses conseillers intimes lui dit :

— Votre démarche est-elle sérieuse?

— Non, par Dieu, répondit-elle, ma demande en mariage n'est que le manteau dont je recouvre une ruse.

Bilk'ïs ne voulut entendre parler mariage qu'après sa conver-

sion à l'Islamisme entre les mains de Soléïmâne (Salomon). Ce Prophète lui ordonna de prendre un époux.

Selon l'opinion de la plupart des savants, Soléimâne aurait épousé Bilk'is et invité les génies à élever à cette reine les deux palais de Sih'îne et de R'omrâne. Il l'y visitait deux fois par mois et passait avec elle trois jours.

C'est vers l'Yemène que se dirigea la huppe en quête d'eau. Ce fait est nié par les érudits juifs, qui prétendent que Soléimâne prit possession de l'Yemène par le seul envoi d'un message à Bilk'is. Cette reine se rendit auprès du Roi-Prophète, suivie de présents consistant en 120 charges d'or, en perles et parfums variés. A son tour, Salomon se montra généreux et ne la laissa partir qu'après l'avoir traitée avec toutes sortes d'égards. Selon une autre croyance, elle était mariée à un membre de la famille du Tobba, roi de Hamdâne, et son père s'appelait Cherah'bil ben Hodhâd ben O'mar ben El-Ada'r. Ses aïeux, depuis quarante générations, possédaient le pouvoir royal.

La mère de Bilk'is était une fée. Les incrédules rejettent ce fait, en se basant sur ce que les génies ne mangent ni n'enfantent. C'est là une erreur, car ces êtres surnaturels mangent et enfantent réellement. Tout homme de quelque sens admet leur mariage avec les créatures humaines. Si cette tradition est authentique, il n'y a qu'à l'accepter sans plus d'examen; en tous cas, elle est parfaitement admissible.

Ceux qui rejettent les facultés digestives et prolifiques des génies n'ont certainement pas lu ce qu'en dit Mâlek. Des gens de l'Yemène demandaient à ce législateur ce qu'il pensait relativement au mariage des génies. « Je ne vois pas, répondit-il, ce qu'une pareille croyance pourrait avoir de préjudiciable à la religion. »

Un jour que Cha'bi était entouré de ses disciples, quelqu'un lui demanda le nom de l'épouse du Diable : « Je n'étais pas présent au mariage », dit-il. Cette réponse fut très goûtée de l'assistance.

Les châteaux de Selh'îne et de R'omrâne, dans l'Yemène, étaient deux merveilles du monde. Arîât, roi d'Abyssinie, les détruisit lorsqu'il conquit l'Yemène, 70 ans avant la naissance

du Prophète Mohammed. Séif ben Dou Yazène El-H'imiary le chassa du pays. Les Habacha ou Abyssins ruinèrent également Benioun. Le poète de l'Yemène, Djed, contemporain de ces événements, disait :

« Allons, du calme ! Les larmes ne rendront pas ce qui est passé.

» Il ne faut pas mourir de chagrin à la suite de ceux qui ne sont plus.

» Est-ce donc qu'après Benioun, il n'y aurait plus d'yeux ni de traces humaines; qu'après Selh'îne, il n'y aurait plus de palais au monde ? »

Nous ne pouvons résister au plaisir de rappeler quelques plaisanteries à propos de mariages contractés avec de vieilles filles :

Un homme avait épousé une femme, dans la croyance qu'elle était jeune. Revenu de son erreur, son ardeur tomba. Sa femme s'ingéniait à lui plaire et à ramener son affection, à force de tendresse, de parures et de parfums.

« Voici une vieille, s'écria-t-il dans la langue des poètes, aux flancs creux et abattus, au dos voûté, qui aspire à être jeune fille,

» Qui dépense chez le parfumeur les vivres de sa famille, sans songer que le parfumeur ne peut réparer les outrages du temps.

» L'herbe dont elle a teint ses doigts, l'antimoine de ses yeux, et ses vêtements jaunes, m'ont seuls trompé. »

« Mon ami, dit Chihâb El-Khafadjy dans son commentaire sur le *Chifa*, je me suis marié à une vieille; c'est là un mal pire que la mort.

» Quelle dure épreuve pour moi que celle de flancs creux et abattus ! Je n'ai aucun plaisir avec elle; c'est un adversaire qui ne veut pas se rendre à la vérité. »

Un homme avait épousé une vieille et lui faisait force infidélités.

— Comment peux-tu, lui dit-elle, songer à d'autres, alors que tu as chez toi une femme légitime, agréable.

— Passe pour légitime, répondit-il; mais pour agréable, non.

« Je voyage autant que je le puis; puis je rentre au logis, dont la maîtresse est d'une affreuse laideur.

. . . . . .

« Je voudrais bien le trépas de mon épouse; mais quand on va de pair avec l'infortune, on a la vie dure et longue.

« Plût au ciel qu'elle entrât de suite au tombeau, et que les Anges Nekîr et Monkîr l'y accablassent de tourments. »

(El-Khot'éia).

بتفليد المغرب الاوسط لعمدتنا ✻ اضاء شهسه بعد حالك الدمس

Dès que notre appui eut pris possession du mar'reb central, on vit les rayons éclatants du soleil succéder à des ténèbres épaisses.

COMMENTAIRE

اضا. — Abou Nouâs avait adressé des vers élogieux à Khâlessâ, jeune dame de la cour de Haroun Er-Rachid. Cette favorite ne lui ayant fait en retour aucune largesse, le poète écrivit le vers suivant sur le revêtement en plâtre de la porte du palais royal :

« Ce vers que je trace contre cette porte a aussi peu de prix que les bijoux sur le corps de Khâless'a. »

Cette critique audacieuse parvint aux oreilles de Er-Rachîd, qui, avant même d'avoir lu le vers, envoya chercher Abou Nouâs. Celui-ci, à son arrivée au palais, gratta la lettre *aïn* (ع) du mot *daa'* (ضاع) répété deux fois dans le vers; puis, avec une parfaite aisance, aborda le khalife.

— Que signifie cette impertinente plaisanterie? lui dit le souverain.

— Prince, il n'y a aucune impertinence dans mon vers: mais une louange. Il est du reste inscrit sur la porte de votre palais. Les calligraphes de l'Orient, au lieu d'écrire la lettre *hamza*, ont l'habitude de laisser en blanc la place qu'elle doit occuper, comme vous pouvez le voir dans leurs livres.

Le khalife envoya lire le vers, et le messager, après avoir constaté que la place du *hamza* était libre, et s'être assuré qu'au lieu d'être une censure le vers était un éloge, revint rendre compte de sa mission au souverain. Abou Nouâs, sur l'invitation qui lui en fut faite, répéta le vers tel qu'il l'avait corrigé :

« Le vers que je trace contre cette porte a autant d'éclat que les parures sur le corps de Khaless'a. »

Er-Rachîd trouva le compliment charmant, et donna à son auteur un riche présent. Abou Nouâs, en s'en allant, se mit à dire :

— Certes, j'ai fait là un vers inimitable; il n'y voyait pas, mais à peine lui avais-je enlevé l'œil (*aïne*) qu'il a vu.

Cet Abou Nouâs sollicitait depuis longtemps une esclave du palais de Haroun Er-Rachid de s'abandonner à lui. Il croyait qu'elle était vierge. Toujours repoussé, il finit cependant par prendre la place d'assaut et par se convaincre qu'elle avait déjà subi l'injure d'un ennemi.

« Il est dans le palais, dit-il, une esclave aux seins rebondis, aux joues brillantes, aux cheveux noirs.

» Je l'ai suppliée pendant longtemps à cause de son charmant visage seulement, car il n'entre pas dans mes habitudes de faire la cour aux mamelles saillantes.

» Je la priais; elle me répondait : « Toute autre chose, oui; mais pour cela, plutôt la mort. » Et ses larmes coulaient.

» Enfin, nous fîmes échange de surabondant. Je sentis que je tombais dans un précipice, que je me noyais, Messieurs, dans une mer profonde.

« Je criai : A moi, matelot ! On accourut. Mon pied, en glissant, m'avait fait rouler au cœur de l'abîme.

« Si je n'eusse hélé un matelot, qui me tendit une corde libératrice, j'allais jusqu'au fond.

« Je jurai que de ma vie je ne m'embarquerais sur un bateau, et que je ne voyagerais jamais que sur le dos d'un coursier. »

المغرب. — Le Mar'reb se divise en trois régions : le Mar'reb oriental, le Mar'reb central, le Mar'reb occidental. A l'ouest, il est borné par l'Océan ; à l'est, par la mer de Suez suivant les uns, et par Barca suivant d'autres.

Le Mar'reb oriental comprend l'Afrique, c'est-à-dire : Constantine jusqu'à Bougie, Tripoli, Barca. Il a pour capitales Tunis et Tripoli. Il est traversé par un très grand fleuve, l'oued Medjerda, qui reçoit toutes les rivières d'Afrique, et se jette dans la Méditerranée à une étape à l'ouest de Tunis, près d'une localité appelée Benzert.

Barca ne conserve plus aucune trace de son antique splendeur ; ses grandes cités ont été détruites et cette contrée, après avoir été le séjour des Latins, puis des Haouâra et autres Berbers, n'offre plus aujourd'hui aucun obstacle aux immigrations des populations du Mar'reb. Les villes populeuses, Ez-Zouila, Lebda, Barka, Kas'r-H'assane et autres, ont été changées en ruines et en déserts. La durée appartient à Dieu seul.

De la province d'Afrique à Tripoli, on rencontrait les pays des Nefouça, des Nefzaoua et autres, qui forment actuellement les terrains de parcours des Arabes Soléim. Les anciens habitants de cette région ont oublié la langue de leurs pères et adopté le langage de l'Ouest, dont ils se sont assimilé les usages. Il en est de même du Djerid : son territoire sert de pâturages aux Arabes, à l'exception toutefois des montagnes d'un difficile accès, où l'on voit encore des débris des Ketâma, des A'djissa et des Haouâra.

Le Mar'reb central commence à Bougie et finit à Oudjeda.

Isma'îl, roi du Mar'reb occidental, voulant accroître son empire aux dépens du Mar'reb central, envahit ce dernier à la tête d'une armée et s'avança en personne jusqu'à El-Bet'h'a, dont il

s'empara. Les Turcs marchèrent contre lui. Une grande bataille eut lieu sur les bords de la Djediouya. Les lignes des Marocains furent enfoncées et mises en complète déroute. Mans'our Er-Râmi, vizir du roi du Mar'reb occidental, fut tué. Mazouna, Besnâs et autres bourgs, furent livrés au pillage.

Le chef des troupes turques suivit Isma'îl dans sa fuite, et tous les deux assignèrent, comme bornes des deux États, la ville d'Oudjeda, où passait une ligne droite allant vers le Nord et vers le Sud.

Il est certain que cette limite était déjà ancienne, alors surtout que de grands savants, tels que Sidi Mohammed ben Zâr'ed Et-Tlemçany ; des saints, tels que Sidi Sa'îd, et d'autres personnages, assistèrent au traité conclu entre Isma'îl et les Turcs.

On dit que cette ligne de démarcation remontait à Zîrî ben A't'ia El-Mor'raouy, fondateur d'Oudjeda.

Le Mar'reb central était, en grande partie, habité par les Zenâta, branche des Mor'râoua, par les Benou-Ifrène, Medtouna, Mak'îla, Klouma, Metar'ra et Met'mât'a. Après ces tribus, il appartint aux souverains des Benou-Ouemânnou, Benou-Ilouma, puis aux Benou-Abd-El-Oued, aux Toudjine, branche des Benou-Bâdène. Telle est du moins la version de Ibn Khaldoun. Cet historien dit textuellement : « Ensuite, le Mar'reb central passa aux Benou-Ouemânnou, etc. » On peut inférer de ces paroles que la souveraineté des Mor'râoua disparut avec l'avènement de celle des Makhoukh, des Benou-Ouemannou et autres. Il n'en est pas ainsi ; bien au contraire, car la monarchie des Mor'râoua exista conjointement avec celle des Makhoukh et des Benou-Abd-El-Oued, et ces maisons souveraines vécurent à côté l'une de l'autre, tantôt en lutte, tantôt en paix avec Yar'moracène. De même que les rapports de ce dernier avec Ibn R'ânia, furent parfois hostiles et d'autrefois annoncèrent l'amitié. Il est vrai de dire que O'tmâne ben Yar'morâcène mit fin à la souveraineté des Benou-Abd-El-Oued sur Mazouna, et à celle des Toudjine sur Tâk'damet.

Jusqu'à nos jours, la capitale du Mar'reb central a été Tlemcène.

Alger est une ville des Sanhâdja.

Le Mar'reb central est traversé par l'Oued Chelef, attribué aux

Benou-Ouass'el. C'est un très grand fleuve qui prend naissance dans le Djebel Benou-Râched et entre dans le Tell par le pays des H'oss'éine. Il a ponr affluents les cours d'eau du Mar'reb central, tels que la Mlouâ, et se jette dans la Méditerranée entre Kelmitou et Moster'âanème. Sa source forme une autre rivière, qui coule dans la direction de l'est et se perd dans une sebkha entre Touzer et Nefzâoua, territoire d'Alger.

Quand les historiens et géographes parlent du Mar'reb central, ils ont en vue la partie du pays dont notre maître, Sidi Mohammed-Bey, est actuellement roi. On peut s'en référer, à cet égard, à l'opinion de Sid Ahmed El-Merîd' et autres personnages, exprimée dans le Mie'ïar, à propos de l'expédition des Souéid et des Benou-A'mer. (Voir la partie du dit ouvrage où les cas exceptionnels sont collectionnés).

Le Mar'reb occidental commence à Oudjeda et finit à Asfi, ville de l'Océan. Ibn Khaldoun lui donne une fois pour limite Oudjeda et une autre fois la Moulouya. Sa première opinion est la meilleure.

Le Djebel Derène, limitrophe du pays de R'essâssa, est peuplé par les Mas'mouda et les Bet'ioua. Il n'y a que peu de Sanhâdja parmi eux.

Le Mar'reb occidental a encore aujourd'hui Fez pour capitale. Il est traversé par un grand fleuve, l'Oued Oum-Er-Rabi', qui a sa source dans le Djebel Derène, et dont les eaux, à la saison des pluies, se déversent dans la mer à 70 milles d'Azemour.

Du Djebel Derène, coule un autre fleuve qui traverse le pays de Dra' et se perd dans les sables, au sud de Sous.

Les Meknâssa avaient autrefois leurs bourgs sur le fleuve Moulouya; ils y sont aujourd'hui remplacés par des tribus de Zenâta.

La Moulouya sort des montagnes situées au sud de Taza. Sa source donne naissance à un grand fleuve qui coule sensiblement dans la directiou sud-est, traverse l'Areg, arrive à Debra et à Tementîl, arrose un pays désert et disparaît sous les sables. A l'endroit de sa perte, sont des villages de palmiers ou k'sour appelés Rekâne.

A l'est de Bouda, au delà de l'Areg, se trouvent, en plein Sahara, les k'sour de Tassabît.

Au nord-est de Tassabît, on rencontre les k'sour de Tikourarine, au nombre de 300 et plus en les comptant l'un après l'autre. Leurs habitants sont des Senhâdja. Au delà est le Touât, où se trouve le tombeau de Sidi Mohammed ben Abd-El-Kerim El-Mek'tyl'y, contemporain d'Es-Soïouti et son contradicteur dans la défense d'étudier la logique.

Entre la mer et le Sous, est une terre habitée par un grand nombre de H'âlia, dont la plupart habitent H'omr-Ech-Cha'ra, localité ainsi appelée de l'immense quantité d'*azkâne* qu'on y rencontre. L'*azkâne* est un arbre dont la baie fournit à la population de cette contrée, par l'extraction, une huile excellente, odorante et comestible. Les gouverneurs des provinces envoient ce produit, en présent, aux souverains, qui le tiennent en grande estime.

Au sud du Djebel Derène, à la latitude du Djerîd et avec le même climat, s'étend un immense territoire, qui part de l'Océan et aboutit au Nil égyptien, dont la source est au sud, derrière l'équateur, et l'embouchure à Alexandrie. Ce territoire, très peuplé, est traversé par l'Oued Sous jusqu'à l'Océan Atlantique. Dans cette région, on cultive la canne à sucre. Au point où l'Oued Sous sort de la montagne et entre dans la plaine, est située la ville de Taroudant.

De l'embouchure de l'Oued Sous à l'embouchure de l'Oued Mâssa, il y a deux étapes. C'est là que s'élève le poste (Ribât') de Mâssa, fort connu par les visites et les prières que les hommes pieux y font. C'est une croyance parmi le peuple que le Fat'imite, ou précurseur de la fin du monde, doit sortir du Ribât'-Mâssa.

De ce poste aux zaouya des Oulad Ben-Na'mâne, dans la direction du sud et en suivant les bords de la mer, il y a deux étapes. A plusieurs journées de marche au delà, se trouve l'embouchure de Sak'iat El-H'amra, point extrême des émigrations hivernales des Mer'ol.

L'Oued Noun descend du Djebel Nekîssa et verse ses eaux dans la mer. Sur cette rivière, s'élève la ville de Tagâoust, où

se tient annuellement une foire d'un jour, encore aujourd'hui très courue des marchands.

Mon frère germain, l'érudit, le dévot et le plus parfait modèle des vertus, Sidi Abd-El-Kâder — puisse Dieu rafraîchir son tombeau et lui attribuer dans le Paradis la large part qu'il a méritée! — qui connaissait ces localités pour les avoir traversées en se rendant au Soudan, me racontait, en 1194, que le marché de Tagâoust est aussi fréquenté maintenant qu'autrefois, et que le temps ne lui a rien enlevé de son importance.

Le pays d'Ifri est au pied du Djebel Nekîssa. Viennent ensuite les contrées de Sous, des Guezoulya et des Lemta. Ces derniers sont au delà des sables inhabités.

Lorsque les Ma'k'el, Arabes yamanites, se rendirent maîtres de ces territoires, ils en firent le partage et attribuèrent aux Chebanat le pays avoisinant le Djebel Derène. Les Lemta étaient les alliés des Chebanat, et les Guezoulya ceux des Doui-H'assane.

Les Sanhâdja voilés, que nous appelons Touaregs, sont établis entre le Soudan et les sables qui forment la limite extrême du pays des Berbers. Ils s'étendent depuis l'Océan Atlantique, du côté du Mar'reb, jusqu'au Nil, à l'Orient. De nos jours, ils ne sont plus unis comme autrefois par la même idée politique et les mêmes lois. Quelques-unes de leurs peuplades reconnaissent l'autorité du roi du Soudan et participent aux expéditions de ses troupes. Dans le pays, on leur donne une origine noble. Les caravanes qui se rendent au Soudan traversent leur territoire.

La chose que les Touareg préfèrent à tout, c'est le tabac. Les Grands en distribuent au peuple à titre de faveur, et ceux qui en reçoivent ont l'habitude de le cacher comme une durée précieuse.

Lorsque un individu de cette nation se trouve en présence de gens de la caste noble et qu'il veut manger, il se retire un peu à l'écart et dresse son bouclier entre eux et lui, afin de soustraire sa bouche à leurs regards.

Quand les Touaregs ont fait du butin dans une expédition, ils gardent les chameaux et les bœufs et abandonnent les moutons à leurs esclaves, appelés *ma'nâdi*.

Ces Berbers logent sous des tentes en peau. S'ils reçoivent un

hôte, ils lui présentent toute la chair de l'animal qu'ils ont égorgé en son honneur, et l'usage veut qu'il emporte, comme provision de route, ce qu'il a laissé de l'animal après avoir satisfait son appétit.

Près des Touaregs, est une tribu appelée Kent, qui prétend descendre des Benou-Oméya et des Ans'âr. La langue arabe s'y est conservée dans toute sa pureté originelle.

Ces détails m'ont été donnés par mon frère germain, Sidi Abd-El-Kader.

De la confédération des Guedâla dépend la tribu des Mak'il, Arabes du Sous méridional.

Les Lemtouna et les Triga sont en face des Doui-Mans'our. Nous avons déjà dit quelques mots sur les rois lemtouniens.

Les Messoufa sont en face du Mar'reb central; les Lemtouna en face des Arabes du Zâb; les Traga en face de la province d'Afrique, etc.

Les chevaux sont peu nombreux chez les Touaregs, si même il y en a. Ils ont pour montures des chameaux coureurs appelés *nedjîb*.

Jusqu'à nos jours, les Touaregs ont guerroyé contre les Benou-Saïd, branche des Riâh', Arabes d'Ouargla. Le Souf, R'edâmès, le Fezzane et autres contrées ne sont pas à l'abri de leurs incursions.

La population d'Ouargla, qui donne à son chef le titre de *sultan*, est originaire des Benou-Ifrène et des Mor'raoua.

A vingt journées au sud d'Ouargla, se trouve la ville de Takedda, d'origine sanhadjienne. Sous le règne d'Abou-l'nâne, vingt marchands qui passaient à Takedda payèrent à cette ville douze mille chameaux à titre d'aumône ou de dîme.

La population de Figuig, Tigrarine, du Touât et de la plus grande partie du Mezab, descend des Sanhadja. Quelques familles de ce dernier pays sont originaires des Lemaya. Dieu sait mieux que personne la vérité absolue.

ملك تقلدت الانام طاعته * فباق يحيى كثير الزحف والرفس

C'est un roi auquel les populations obéissent, dont la renommée est plus grande que celle de Yahya, qui eut cependant à soutenir plusieurs guerres et fut homme de courage.

COMMENTAIRE

يحيى. — Ce Yahya, fils de R'ânia El-Messoufi, fut un héros illustre, d'une audace éprouvée. Lui et son frère Ali étaient rois de Maïorque. Tous deux sortirent de cette île avec leurs frères Abdallah et El-R'azi, et s'emparèrent, en 581, de Bougie, sur Abou Rabi' Abdallah ben Abd El-Moumène. A cette nouvelle, ce dernier, alors gouverneur d'El-K'ola', dans la Metidja, marcha contre Ali ben R'ânia, qui lui enleva son armée, puis conquit Alger, Mazouna, Meliana, El-K'ola', se porta sur Constantine dont il fit le siège, envahit le Djerid qu'il soumit à ses armes et subjugua l'Afrique.

Yahya remplaça son frère Ali, mort. Il rangea tout le pays sous sa domination et ses troupes portèrent le ravage en tous lieux, jusqu'à Sidjilmesse même. On le vit tantôt à Tlemcène, tantôt à Mazouna puis à Meliana. Il ruina Tiaret qui ne s'est plus repeuplée depuis lors. Partout où ses armes pénétraient, le succès suivait ses pas. Il continua cette vie d'aventures heureuses pendant 50 ans. Nous avons déjà parlé de lui à propos de la troisième fraction des Sanhâdja. Avant de conquérir Bougie, lui et ses frères combattirent longtemps les Infidèles sur mer et sur terre. Ils envoyaient jusque dans les parages du Mar'reb occidental, surtout à Maroc et à Fez, des prisonniers chrétiens qu'ils y vendaient comme esclaves.

ARNAUD,
Interprète militaire.

(*A suivre*).

Pour tous les articles non signés:
Le Président,
H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

ESSAI
D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES
SUR LES
ORIGINES BERBÈRES

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149, 152 et 154.)

Forme N° 7. —]I (*NM* préfixes)

(Variétés dialectiques: VV.)

Sens afférent à la forme. — Verbes marquant réciprocité, — Verbes d'état. — Noms verbaux. (Cette forme est en en réalité la combinaison des formes 3 et 4.)

EXEMPLES : I]I·:⊐I *enimekfan,* ils se sont donnés réciproquement, de]I·: *ekf,* donner. — I⊡·:]I *enimeksenen,* ils se sont détestés, de I⊡·: *eksen,* détester. — I⁝I]I *enmenghen,* ils s'entretuèrent, de ⁝I *engh,* tuer. — ⊐+]I *inmetcha* (Zg.), hospitalier, hôte, de ⊐+ *etch,* manger.

Forme N° 8. — |] (*MN* préfixes)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Même sens que la précédente, se rencontre surtout en Zenaga.

EXEMPLES : || ⋊|] *imnokel* (T. S.), élire son chef, de |⋊|] *amenoukal,* chef. — □|] *amnir* (Zg.), guider, de □ *ar,* ouvrir, aller en avant. — Λ|] *minad* (Zg.), celui-ci, de Λ *eid,* celui.

Forme N° 9. ⁚ ⋞ ⁚ ⁞ (Son *A, I, O, OU, EI, AIE* ou *hiatus* ⁞ préposé, intercalé ou ajouté au primitif.)

(Variétés dialectiques : Tous les sons voyelles et diphtongues. VV.)

Sens afférent à la forme. — Verbes et noms verbaux marquant habitude, persévérance, fréquence, continuité, abondance, énergie, affectation, etc. — Noms d'action masculins. Les préformantes *A, E, I, O* (*A* surtout) sont les caractéristiques des noms masculins.

EXEMPLES : .⊡·⁚ *ekeis,* avoir l'habitude de faire paître, de ⊡·⁚ *eks,* faire paître. — #] *emezi,* diminuer en frottant, amincir, de #] *emzi,* user en frottant polir. — ⁞□ *erhi,* aimer beaucoup, de □ *eri,* aimer. ⋞⁞| *enhi,* bien voir, de | *eni,* voir. — |⁞ *ehni,* bien voir, de | *eni,* voir. — ⋞|⁞ *ahanai,* vue, vision, de | *eni,* voir. — Λ] || □ *aselmed,* enseignement, de Λ] || O *selmed,* enseigner, 1re forme dérivée de |] || *elmed,*

apprendre. — #⁚| *anouz,* inclinaison, inclination, de #| *anez,* s'incliner.

Forme N° 10. ⊻ (Allongement du radical par redoublement d'une consonne intérieure.)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Verbes et noms verbaux marquant habitude, persévérance, continuité, abondance, énergie. — Verbes factitif dans certains dialectes.

EXEMPLES : |·⁚ *ekenni,* fabriquer habituellement, de |·⁚ *eken,* fabriquer, faire. — ||][*fellou, efell,* percer fréquemment ou de part en part, de ||][*eflou, efl,* percer.

Forme N° 11. = (Reduplication d'un radical.)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Verbes ou noms entraînant avec eux une idée de pluralité, d'énergie, de groupement, de collectivité, d'ensemble, de répétition,

EXEMPLES : ΛΛ *addad,* doigts, de Λ *ad,* doigt. — || || *elloul,* être de condition libre, de || *eli,* être exister ou || *el,* posséder. — □□ *aourir,* montagne, de □ *our,* éminence, colline. — □⋊□⋊ *gerigeri,* milieu, de □⋊ *ger,* entre.

Forme N° 12. + — + (*T* préfixe et affixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Noms verbaux abstraits,

mais surtout noms de femelles, noms d'unité, d'individualité, diminutifs (toujours féminins.) — Verbes marquant la fréquence de transition à un état. (En réalité cette forme est la combinaison des formes 5 et 6.)

EXEMPLES : ⵜⴰⴽⴰⵀⵉⵜ *tikahit,* poule, de ⴰⴽⴰⵀⵉ *ekahi,* coq. — ⵜⴰⴳⴰⵓⵜ *tigaout,* action, fait, de ⴰⴳ *eg,* faire. — ⵜⴰⵍⵓⵎⵜ *taloumt,* une paille, de ⵍⵓⵎ *aloum,* paille, de la paille. — ⵜⴻⵀⴻⴳⴻⵔⵜ *tehegert,* grandir habituellement, ⴻⵀⴻⴳⴻⵔ *ehger,* être long.

Forme N° 13. — ⵍ (*L* préfixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Noms et adjectifs d'état, de manière d'être, de possession. C'est en réalité la lettre-racine ⵍ préposée au mot et pouvant s'en détacher presque toujours avec ses sens de être, posséder.

EXEMPLES : ⵍⵓⵏ *loun,* couleur, de ⵏ *eni,* voir. — ⵍⴰⵀⵔⵓ (Z.), libre, de ⴰⵀⵔⵓ *ahrou,* être libre, sortir. — ⵍⵍ *louli* (Mz.), marabout, de *ila,* divinité.

Forme N° 14. — ⵔ (*R* préfixe)

(Variétés dialectiques : ⵔ V.)

Sens afférent à la forme. — Adjectifs ethniques. — Ampliatifs, idée de mise en œuvre, de création. — Nom d'agent, d'instrument.

EXEMPLES : ⵏⵔ *irna,* vainqueur, vaincre, de ⵏ *ina,*

tuer. — ⵉⵔⴼ *iref* et *ir'ef* (K.), tête, de *if* (B.), tête. — ⵔⵔ *rour,* fils, de ⵔ *ara,* embryon, nouveau-né. — ⵏⵔ *aran,* courroie, corde en cuir, de ⵏ *ana,* unir, lier.

Forme N° 15. — ⴳ (*G* préfixe)

(Variétés dialectiques : ⴽ ⵜ ⵛ ⵊ *K, G, dj, gh,* etc. VV.)

Sens afférent à la forme. — Noms d'animaux. — Noms d'instruments. — Noms de patient, de produit, de substance. — Ethnique (fils de, peuple de). — Noms d'agents.

EXEMPLES : ⵉⵖⴼⵔⵓ *agerfrou,* corbeau, fils de l'escarpement, de ⵉⵖⴼ *ref,* escarpement. — ⴰⴷⴳⵉⴷⴻⵔ *agider,* aigle, fils de la montagne, de ⴰⴷ *dar,* rocher, *dir,* montagne. — ⴰⵙⴰⵙⴳ *akasis* (T. S.), flacon, gourde, de ⵙⵙ *ses, sesou,* faire boire. — ⴰⵎⴳ *agma,* frère, de ⴰⵎ *ama,* mère. — ⵓⵔⴳ (Zg.), *ougrou,* lire, de ⵔ *ora,* faire sortir, crier, appeler.

Forme N° 16. — ⴷ (*D* préfixe)

(Variétés dialectiques : VV. د ذ ض ظ)

Sens afférent à la forme. — Noms et verbes d'état marquant tendance vers, proximité, association, famille de. — Qualificatifs (c'est le *D* séparable ou confirmatif de quelques grammairiens.)

EXEMPLES : ⴷⴰⵔ *dyr, dar,* montagne, rocher, ce qui se termine en pointe, de ⵔ *ar,* pointe, tête, éminence. — ⴷⴰⵔ *dar* (T. S.), être vivant, de *ar,* naître. — ⵎⴷⴰ

dôb (T. S.), pouvoir, avoir mission de, de 𐤀 *aba,* envoyer, avoir faculté de.

Forme N° 17. — 𐤂𐤍 (*Ger* préfixe)

(Variétés dialectiques : 𐤂𐤉 — 𐤂𐤉𐤕 VV.)

Sens afférent à la forme. — Noms de végétaux, de plantes (de 𐤂𐤍 *ger,* produire, enfanter, faire paraître, latin, *gero).*

EXEMPLES : 𐤀𐤋𐤂𐤍 *gerneb* (K.), chanvre, de ? lien et 𐤀 *aba,* séparé — 𐤄𐤂𐤍 *akerouch* (K.), chêne, produit des crêtes, de 𐤄 *ich,* crête, tête, pointe de rocher.

Forme N° 18. — 𐤉 (*Aou* préfixe)

(Variétés dialectiques : — VV.)

Sens afférent à la forme. — Noms d'êtres animés, hommes ou bêtes — ethniques. C'est le pronom *ou* 𐤉 avec le sens de : celui de, ceux de.

EXEMPLES : 𐤃𐤉𐤉 *aoukkas,* lion, celui qui coupe et déchire, de 𐤃𐤉 *kes,* couper, déchirer, lacérer. — 𐤌𐤉 *ouma* (T. S.), frère, de 𐤌 *amma,* mère.

Forme N° 19. — 𐤆𐤒 (*F* préfixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Noms ou verbes exprimant les idées de extension, effusion, diffusion, chaleur, exagération, supériorité, correspond à nos préfixes : sup, trans, dé, di, sur, etc. — (C'est la lettre-racine 𐤆𐤒 qui garde son sens en s'incorporant au mot.)

EXEMPLES : 𐤀𐤆𐤒 *afeg,* voler, de 𐤀 *eg,* aller. — 𐤄𐤆𐤒 *effer,* sortir, de 𐤀 *eg,* aller. — 𐤀𐤉𐤆𐤒 *foug* (K.), terminer, de 𐤀 *ag,* agir. — 𐤄𐤉𐤆𐤒 *four* (dialecte Soumali), ouvrir, de 𐤄 *ar,* ouvrir, naître. — 𐤃𐤃𐤆𐤒 *efsous,* être léger, de 𐤃𐤃 *sas,* faire aller. — 𐤋𐤋𐤆𐤒 *fel,* dessus, de 𐤋𐤋 *ell,* être élevé. — 𐤀𐤄𐤆𐤒 *afarak,* enclos pour les moutons, de 𐤀𐤄 *arak,* moutons.

Forme N° 20. — 𐤀 (*N* affixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Noms et adjectifs d'état, de manière d'être. (C'est le participe présent employé comme nom et analogue à nos mots lieutenant, commandant, agent, etc. — Se combine souvent avec les formes 6 et 3.)

EXEMPLES : 𐤀𐤋𐤋𐤆𐤊 *timellin,* indication, de 𐤋𐤋𐤆𐤊 *tamella,* indication. — 𐤀𐤄𐤎𐤊 *tizerouin,* précédent, de 𐤄𐤎 *zouir,* précéder. — 𐤀𐤃𐤉𐤉 *aouakasan* (T. S.), lion, de 𐤄𐤉𐤉 *aouakas* (T. N.), lion (voir forme 18).

Forme N° 21. □ — (*R* affixe)

(Variétés dialectiques : VV. ⁝ — غ)

Sens afférent à la forme. — Marque exubérance, amplitude, confirmation.

EXEMPLES : □□ⴰ *adrar*, montagne, de □ⴰ *dar, dir, dra*, montagne. — □□·⁝ *ekrar*, mouton, de ⁝□·⁝ *akeroua*, agneau. — □○ⵝ *ksour*, retranchement, village fortifié, de ⊙ⵝ *kes*, ôter, retrancher. — □ⵏ *ienr* (C.), tuer, de ⵏ *ina*, tuer.

L. RINN.

(A suivre.)

NOTES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION

DANS LE SUD

DE LA PROVINCE D'ALGER

DE 1864 A 1869

SECONDE PARTIE

(Suite et fin. — Voir les nos 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 152, 153, 155, 156 et 157.)

Les Hameïan avaient quitté leurs campements des environs d'El-Aricha pour se porter plus à l'est, à Ras-el-Ma, dans le cercle de Dhaya. Ce déplacement les met à l'abri des surprises de l'ennemi ; un cordon d'éclaireurs surveillant la frontière leur donne une sécurité qui, bien que relative, n'en est pas moins — tellement ils y sont peu habitués — très appréciée.

Mais Sid Kaddour n'avait pas pardonné à son cousin Sid Mâmmar-ben-Ech-Chikh de n'avoir point répondu à son appel lorsqu'il lui avait demandé son concours pour envahir notre territoire. Pour se venger de ce qu'il appelait son abandon, Sid Kaddour

surprenait ses campements, le 3 août, à l'Oglet-Es-Sedra, et lui infligeait des pertes très sérieuses. Deux des frères de Sid Mâmmar, El-Hadj-El-Arbi et Sid Sliman-ben-Ech-Chikh, sont tués dans cette journée, si fatale aux chefs des Zoua-el-R'eraba.

A dater de ce jour, Sid Mâmmar devient l'ennemi mortel de son cousin Sid Kaddour. Aussi, sollicite-t-il de l'autorité française la faveur d'amener sur notre territoire sa famille et ses adhérents, et de les installer au milieu de nos tribus. Il nous demandait, en outre, l'autorisation de joindre ses goums aux nôtres lorsque l'occasion se présenterait de combattre Sid Kaddour. Nous verrons plus loin qu'il ne la laissa pas échapper. Il s'établit auprès des Hameïan.

La razia exécutée par Sid Kaddour sur les campements de son cousin a eu un certain retentissement dans nos tribus des cercles de Tiharet et de Géryville, et particulièrement chez les Harar et dans le Djebel-El-Eumour, où s'était produite une certaine agitation. Mais l'arrivée d'un renfort important à la colonne de Tiharet avait remis quelque calme dans les esprits des tribus de ce cercle.

Les Hameïan, qui étaient campés à Ras-el-Ma et à Titen-Yahya, ont transporté leurs tentes sur les puits de Tar'ziza, au sud-est de Sebdou.

Après la razia exécutée sur Sid Mâmmar, Sid Kaddour était allé établir ses campements à Tafrata, où il refaisait ses approvisionnements. Il paraît n'avoir pas renoncé à son projet d'incursion sur notre territoire. Ce qui semblerait donner une certaine vraisemblance à cette opinion, c'est qu'il a quitté ce point vers le milieu de septembre pour aller se réinstaller à El-Mridja, et tenter de là son coup de main après les pluies, car, en ce moment, les r'dir sont à sec. On assurait, d'un autre côté, que, grâce à l'insistance de notre agent diplomatique auprès du sultan marokain, le gouvernement de Fas avait prescrit aux commandants des amalat de la frontière de s'opposer à toutes les entreprises de Sid Kaddour, voire même, au besoin, de s'en emparer. Mais nous savons ce que valent ces prescriptions; nous ne trouvons de ce côté — nous en avons fait trop souvent l'expérience — qu'impuissance ou complicité.

Sid Mâmmar-ben-Ech-Chikh, qui, nous l'avons dit plus haut, s'était réfugié au milieu de nos Hameïan après la razia dont il avait été victime, a quitté notre territoire pour rentrer dans la tribu des Beni-Guil.

Sid Kaddour, qui n'a pas abandonné ses projets d'incursion, a quitté El-Mridja pour reprendre, dans le courant d'octobre, ses campements de l'Oglet-es-Sedra. Il chercherait, dit-on, à ramener les Beni-Guil à sa cause. Pour prévenir toute surprise de ce côté, et empêcher les Hameïan de céder aux tentatives de Sid Kaddour sur leur fidélité, qui n'avait rien d'inébranlable, les colonnes d'El-Aricha et de Dhaya se portent en avant des campements de cette tribu pour les couvrir, et pour surveiller surtout les agissements du chef de l'insurrection à l'égard de ces populations, que leurs aspirations — opposées à leurs véritables intérêts — entraînent avec tant de force vers leurs coreligionnaires.

Quant aux Harar, campés dans le Nadheur, au sud de Tiharet, ils sont là abrités contre la contagion insurrectionnelle.

Les gens du Djebel-El-Eumour sont enfin rentrés dans leurs montagnes, où ils n'ont jamais su se défendre, quelle qu'ait été l'importance des forces de l'assaillant.

Une bande de coureurs des Beni-Guil a passé la frontière; elle a enlevé quelques troupeaux de moutons à nos gens, et leur a tué trois hommes.

Sid Kaddour se montre de plus en plus menaçant : un convoi, qui devait partir de Sebdou pour se rendre à El-Aricha, a dû renforcer son escorte dans une notable proportion. On craint que l'agitateur ne parvienne à entraîner les Mehaïa dans la défection.

Notre ar'a des Hameïan, Sid Sliman-ben-Kaddour, devient décidément impossible non-seulement pour sa tribu, mais encore pour les tribus voisines de ses campements : il *mange* ses administrés gloutonnement, brutalement; or, comme il ne connaît point l'art de « plumer la poule sans la faire crier, » des plaintes incessantes contre son mode d'administrer arrivent de toutes parts jusqu'aux oreilles de l'autorité, laquelle devient impuissante pour y donner satisfaction, et faire justice aux trop nombreuses victimes des spoliations reprochées à notre agent. C'est, en effet, le

vol élevé à la hauteur d'une institution, et considéré comme moyen légal de répression pénale. Cette intolérable situation ne pouvait durer plus longtemps sans compromettre gravement nos intérêts dans le Sud de la province d'Oran, et sans nous aliéner l'esprit des populations qui souffraient des exactions de Sid Sliman-ben-Kaddour. Aussi, le 17 novembre, Sid Abou-Bekr, kaïd des Mehaïa, arrivait-il inopinément à Tlemsen, et réclamait-il du maire de cette place un permis pour se rendre auprès de M. le Gouverneur général, et se plaindre à ce haut fonctionnaire d'une razia de 500 chameaux opérée sur ses administrés par l'ara des Hameïan, Sid Sliman-ben-Kaddour.

Une Commission d'enquête, que M. le général Dastugue, commandant la subdivision de Tlemsen, était appelé à présider, se réunissait à Sidi-Bel-Abbas pour faire la lumière sur les faits d'exactions et de concussions imputés à Sid Sliman-ben-Kaddour.

A la suite de graves dissentiments survenus entre cet ar'a et ses administrés, quelques fractions des Hameïan, représentant le tiers de cette nombreuse tribu, faisaient défection et allaient rejoindre Sid Kaddour-ould-Hamza. Deux de nos colonnes, l'une d'El-Aricha, et l'autre de Dhaya, étaient immédiatement parties pour se mettre à la poursuite des fractions défectionnaires, et empêcher que le reste de la tribu ne suivît ce dangereux exemple.

Le 10 novembre, la colonne d'El-Aricha était à Oglet-en-Nâdja, à la pointe est du Chothth-el-R'arbi ; celle de Dhaya, sous le commandement de M. le colonel Le Toullec, campait à Bou-Guern, à l'ouest du Chothth-ech-Chergui. Un bataillon du 55e d'infanterie avait remplacé à El-Aricha la colonne qui s'était portée à Oglet-en-Nâdja. Le rôle de ces deux colonnes était surtout, nous l'avons dit, de couvrir les campements des Hameïan restés fidèles contre une incursion imminente de Sid Kaddour, et de les préserver de la contagion insurrectionnelle.

Le goum des Thrafi avait été réuni, et porté, sous les ordres du commandant supérieur du cercle de Géryville, sur les puits d'El-Frathis, près d'El-Galoul, sur la frontière même du Marok.

Les deux colonnes avaient appris, en arrivant sur les points que nous avons cités plus haut, que les fractions qu'elles poursuivaient avaient déjà opéré leur jonction avec Sid Kaddour-ould-Hamza. Ce dernier s'était, du reste, rapproché, depuis quelques jours, de notre frontière de l'Ouest, d'abord, pour faciliter la défection des Hameïan, et pour profiter des renforts et des renseignements que lui apporteraient celles des fractions des Hameïan qu'il avait conquises à sa cause.

La jonction achevée, Sid Kaddour se porte rapidement vers le Chothth-el-R'arbi, qu'il prolonge au sud, passe audacieusement, dans la nuit du 10 au 11 novembre, entre nos deux colonnes qui tiennent le détroit formé par les deux chothth, et pousse dans le nord jusqu'à Ras-en-Nouala, à 30 kilomètres au sud d'El-Haçaïba (Magenta), et jusqu'aux puits d'El-Merhoum, à 45 kilomètres au sud-ouest de Sâïda ; il raze sur son chemin les Beni-Mathar du cercle de Dhaya, et les Hameïan-Zoua de Sid Sliman-ben-Kaddour.

Sid Kaddour-ould-Hamza repasse le Chothth-ech-Chergui à El-Kheidher, dans la journée du 13, et reprend en toute hâte, avec le produit de son audacieuse expédition, le chemin de ses campements du Sud-Ouest.

Nos colonnes mobiles se sont immédiatement rapprochées du Tell, où Sid Kaddour ne les avait pas attendues, et, combinant leurs mouvements avec ceux de nos goums, allèrent occuper des positions permettant de rendre la tranquillité à nos populations des Hauts-Plateaux, ainsi qu'à celles de la lisière du Tell, que la foudroyante incursion de Sid Kaddour avait quelque peu terrifiées. Ces colonnes occupèrent les positions suivantes : celle de Sâïda s'établit à Tafraoua ; celle de Dhaya, sur l'ouad El-Mouïlah, près de Ras-el-Ma ; celle de Sebdou à El-Aricha.

Les fractions des Hameïan restées fidèles sont campées à Kersoutha et à Souïridjat, à l'ouest et non loin de Ras-el-Ma.

Dans les derniers jours de novembre, une reconnaissance des goums de Géryville surprenait un groupe de Hameïan insurgés en flagrant délit de razia de troupeaux appartenant aux tribus de ce cercle. La reconnaissance leur enlevait tout le butin qu'ils avaient fait, et leur tuait deux cavaliers.

Au commencement de décembre, on parlait beaucoup, dans nos tribus du Sud, d'une entente qui se serait faite entre les

Oulad-Sidi-Ech-Chikh, d'une part, et les Oulad-Mokran fugitifs et le cherif Bou-Choucha, d'Ouargla, de l'autre. Mais les progrès que faisaient, dans le Sahra, les colonnes de la province de Constantine, à la poursuite des membres de la famille du bach-ar'a de la Medjana qui avaient pu leur échapper, ainsi que la mauvaise situation des affaires de Bou-Choucha, enlevaient toute valeur à ces bruits.

Sid Kaddour était campé, dans les premiers jours de décembre, à El-Kheroua, au sud-ouest d'El-Abiodh-Sidi-Ech Chikh, avec des forces que des renseignements évidemment exagérés portaient au chiffre de 1,600 cavaliers et de 2,000 fantassins. De son lieu de campement, le chef des rebelles lance des coureurs sur celles de nos tribus qui en sont les plus voisines. Il vient, dit-on, d'envoyer au Gourara une caravane de ravitaillement qu'il a dû faire escorter par une grande partie de ses forces; par suite, ses campements se trouvent à peu près dégarnis de défenseurs. Aussi, semble-t-il que le moment est on ne peut plus favorable pour essayer contre lui un mouvement d'ensemble qui serait exécuté par nos contingents indigènes, soutenus par nos colonnes mobiles. C'est, en effet, la combinaison qui vient d'être adoptée, et les préparatifs, poussés activement, permettront de mettre nos colonnes en mouvement sous peu de jours.

Il y a tout lieu de croire que Sid Mammar, le chef des Oulad-Sidi-Ech-Chikh de l'Ouest, qui, probablement, n'a pas oublié la razia que lui a fait subir son bien aimé cousin, le 3 août dernier, à Oglet-Es-Sedra, et qui a juré de se venger, ne laissera pas échapper l'occasion de marcher sur Sid Kaddour, en longeant la frontière du Marok, dès qu'il aura connaissance de la mise en mouvement de nos contingents.

L'expédition ayant été décidée, nos goums, appuyés à distance par les colonnes mobiles de Dhaya, Sebdou, Géryville et Laghouath, — cette dernière avait ordre d'aller prendre position à Brizina, d'où elle devra couvrir la division d'Alger du côté du Sud-Ouest, et de prêter, s'il en est besoin, un utile concours aux troupes d'Oran; — nos gonms, disons-nous, étaient lancés dans la direction des campements de Sid Kaddour, qu'ils attaquaient, le 23 décembre, dans les environs d'El-Mengoub, c'est-à-dire à

40 kilomètres environ au sud d'El-Benoud, et non loin du champ du combat où avait été tué son frère, Sid Mohammed-ould-Hamza, le 4 février 1865; ils les assaillaient avec une remarquable vigueur, et, après une heure de combat, mettaient les contingents ennemis en pleine déroute, après leur avoir tué environ 150 cavaliers.

Un butin considérable est tombé entre les mains de nos gens, ainsi que deux drapeaux et le cachet de Sid Kaddour, qui, blessé, s'échappe à grand'peine et presque seul.

Sid El-Ala avait également reçu une blessure, mais elle ne présentait aucun caractère de gravité.

Le lieutenant-colonel Gand, qui continuait à appuyer nos goums avec sa colonne, arrivait, le 25 décembre, à El-Mengoub, où il recevait la soumission d'un grand nombre de fractions de tribus qui marchaient avec Sid Kaddour, et qui avaient sollicité notre aman.

Sid Kaddour-ould-Adda avait continué, avec ses goums, la poursuite du chef de l'insurrection, qui fuyait dans le Sud-Ouest. L'ar'a des tribus sahriennes atteignait les populations qui suivaient la fortune de l'agitateur; il parvenait à les cerner et à les pousser vers la colonne, dont le commandant devait leur faire connaître sa décision.

La femme de Sid Kaddour et l'un de ses fils, le jeune Mohammed (1), étaient parmi les prisonniers.

Les douars rebelles qui sont tombés entre les mains de Kaddour-ould-Adda formaient environ douze cents tentes. Sid Kaddour-ould-Hamza et Sid El-Ala, nous le répétons, se sont enfuis avec quelques cavaliers seulement et dans le plus grand dénûment. Le premier, abandonné par la majeure partie de ses partisans, s'est retiré près de Tabalkouza, entre El-Gueliâa et Timmimoun. On le dit découragé, fatigué de cette longue lutte, et on ajoute qu'il ne serait pas éloigné de faire sa soumission. Nous

(1) Le jeune Mohammed-ould-Kaddour a été placé au Lycée d'Alger en qualité d'élève.

Sid Kaddour a trois autres fils, dont l'un, Sid Hamza, habiterait chez l'ar'a des Harar-ech-Cheraga. Les deux plus jeunes vivent auprès de leur père.

n'en croyons rien ; car ce n'est pas après avoir été battu qu'il pourrait songer à nous faire des propositions dans ce sens ; il n'ignore pas que nos conditions lui seraient d'autant plus défavorables, que c'est à un vaincu qu'elles seraient imposées.

Les tentes ramenées de leur longue émigration au Marok ont été replacées sur le territoire de leurs tribus respectives. Quant à la famille de Sid Kaddour et aux Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga, ils ont été internés dans le cercle de Maskara. Les Zouael-R'eraba tombés entre nos mains dans cette belle journée d'El-Mengoub, — dont le succès est encore une fois entièrement dû à nos goums, — ont été envoyés, les uns dans le bach-ar'alik de Frenda, les autres dans la province de Constantine.

Sid Mâmmar-ben-Ech-Chikh avait pris, avec ses contingents, une part très active dans le combat d'El-Mengoub. Sa vengeance était satisfaite.

XVII

L'administration des Hameïan est enlevée à Sid Sliman-ben-Kaddour, qui conserve son titre d'ar'a. — Il demande à se fixer dans le Tell, et va établir ses campements dans la plaine d'El-Mlatha. — Sid Mâmmar demande à retourner au Marok et devient notre ennemi. — Rapatriement sur leurs territoires des tribus en défection. — Expédition du général de Galliffet sur El-Gueliâa. — Sid Sliman-ben-Kaddour abandonne ses campements de la plaine d'El-Mlatha et reprend la route du Marok. — Razia de Sid Kaddour sur l'ouad Ech-Cheriâa. — Il exécute une seconde razia sur des douars de la tribu des Thrafi, de concert avec Sid Mâmmar, redevenu notre ennemi ; mais nos gens les atteignent à Nefich ; Sid Mâmmar et trente-sept cavaliers sont tués, Sid Sliman blessé, et les troupeaux repris par les Thrafi. — Sid Allal, le plus jeune et le dernier des fils de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, succède à son frère comme chef de la branche cadette. — Razia exécutée par les Châanba sur les Braber. — Sid Sliman interné à Meknès. — Le jeune Sid Hamza-ould-Abou-Bekr vient nous faire sa soumission ; il est interné à Maskara ; quelque temps après, il retourne auprès de son oncle Sid Kaddour. — Razia exécutée par Sid Ed-Din et Sid Hamza sur les Derraga, au sud de Brizina. — Attaque d'un convoi du Train des Équipages. — Entrevue entre le général commandant la subdivision de Tlemcen et un envoyé marokain. — Les menées de Sid Bou-Amama-ben-El-Arbi autour de Mor'ar-et-Tahtani. — Situation du personnel insurrectionnel au 1er janvier 1881. — Conclusions.

Depuis longtemps, nous l'avons dit, Sid Sliman-ben-Kaddour n'était plus possible à la tête des Hameïan. Nous avons vu que, pour se mettre à l'abri de ses actes tyranniques et de ses exactions, le tiers des fractions de cette tribu avait fait défection. Tous les jours, s'étaient des plaintes qu'adressaient à l'autorité ses administrés pour qu'on les délivrât de leur ar'a, qui les *mangeait* atrocement. Comme il nous avait rendu des services importants dans des temps difficiles, le Gouvernement général, qui, pourtant, ne lui avait ménagé ni les conseils, ni les avertissements, dans l'espoir qu'il en tiendrait compte, hésitait encore à s'en débarrasser. Mais il arriva un instant où il ne fut plus possible de reculer devant une mesure de rigueur qui s'imposait impérieusement. En conséquence, à la date du 19 décembre, le Gouverneur général décidait que Sid Sliman-ben-Kaddour conserverait son titre d'ar'a, mais qu'il n'exercerait plus aucune autorité sur les Hameïan. C'était la position de disponibilité, en usage dans l'armée, qu'on introduisait dans la hiérarchie des chefs ou fonctionnaires indigènes. Comme le Gouvernement croyait de son intérêt de l'avoir bien plutôt pour ami que comme ennemi, il y avait regardé à deux fois avant de le révoquer purement et simplement.

Sa disgrâce lui enlevant toute l'autorité, tout le prestige qu'il tenait de sa situation officielle, et sa position vis-à-vis de ses anciens administrés étant devenue, par suite, des plus difficiles et des plus dangereuses, en raison des inimitiés que lui avaient values ses façons brutales et arbitraires d'exercer le commandement, Sid Sliman demanda l'autorisation de se fixer dans le Tell, faveur qui lui fut accordée sans difficulté. La plaine d'El-Mlatha, au sud de la sebkha d'Oran, lui fut assignée pour l'établissement de ses campements. A son retour de l'expédition d'El-Mengoub, à laquelle il avait pris part à la tête du goum des Hameïan, il se rendit au lieu qui lui avait été fixé.

Il était facile de prévoir que lui, Sahrien, ne supporterait pas

longtemps cette existence inactive et incolore, — cet emprisonnement dans les montagnes du Tell, — qu'il s'était imposée avec l'arrière-pensée évidente d'y attendre des jours meilleurs ; son goût, ses aptitudes pour le commandement absolu, pour les aventures de guerre, devaient le rappeler irrésistiblement, à la première occasion, dans la région des oasis, c'est-à-dire là où la poudre parle encore, là où l'homme de cœur ne reconnaît d'autre maître que la Destinée.

C'est sur ce fait que se terminait l'année 1871.

Nous avons dit que Sid Mâmmar-ben-Ech-Chikh, qui avait à venger sur Sid Kaddour-ould-Hamza la razia de ses campements de l'Oglet-es-Sedra, avait pris, le 23 décembre dernier, une part des plus brillantes à l'affaire d'El-Mengoub. N'ayant plus rien à redouter, — de quelque temps du moins, — des entreprises de son cousin, lequel avait été repoussé dans l'extrême Sud et abandonné de ses adhérents, Sid Mâmmar, disons-nous, exprima, au retour de cette expédition, le désir de reprendre le chemin du Marok avec ses contingents; mais ces derniers appartenant à des familles algériennes en défection depuis 1849 et 1864, le Gouvernement ne pouvait accueillir favorablement la demande du chef de la branche cadette. Mécontent de cette décision de l'autorité française, il se retirait au Marok en nous accusant d'ingratitude, bien que nous n'ignorions pas que c'était l'envie seule de se venger de Sid Kaddour qui l'avait fait notre allié. Sid Mâmmar redevenait donc notre ennemi. Il n'y avait rien à faire à cela!

Au commencement de l'année 1872, les colonnes mobiles du Sud occupaient les points suivants : la colonne de Djelfa était campée à Ksir-el-Haïran ; celle de Laghouath à Brizina ; les colonnes de Sâïda et de Dhaya s'apprêtent à remonter vers le Nord ; la colonne de Géryville effectue son mouvement de retour, en ramenant les prises faites par nos goums dans la journée du 23 décembre.

La colonne de Laghouath quittait Brizina le 13 janvier, avec la mission de parcourir le Mzab, et de se diriger ensuite sur El-Gueliâa pour fermer la route du Touat aux rebelles qui voudraient s'y réfugier.

La colonne de Djelfa s'est portée sur Metlili. Son approche de cette oasis a déjà décidé les rares partisans de Sid Kaddour qui y ont provisoirement établi leurs campements, à se retirer du côté d'El-Gueliâa, où, d'ailleurs, ils ne tarderont pas à être atteints soit par les troupes du général De La Croix, à la poursuite des Oulad-Mokran de la Medjana, soit par la colonne de Laghouath, qui a pris, nous l'avons dit, cette direction.

Le mouvement de concentration sur Géryville des tentes rebelles tombées entre nos mains à la journée d'El-Mengoub ne s'effectue pas, en raison du mauvais temps, avec toute la rapidité désirable. Dès que leur réunion sera terminée, ces populations seront dirigées sur des camps définitifs, d'une surveillance facile, et aussi éloignés que possible de la frontière de l'Ouest.

Les tribus sahriennes qui avaient fait défection en 1864 et plus tard, et qui, jusqu'ici, avaient suivi la fortune des Oulad-Hamza, rentrent peu à peu sur leurs territoires. Ces fractions sont, généralement, dans un état de misère qui, certainement, n'a pas été sans peser fortement sur leur détermination de rentrer dans leur pays. Nous voudrions être certain que cette longue et pénible épreuve leur aura servi de leçon.

Sid El-Ala, ainsi que cela lui est arrivé après chacun de ses échecs, fait courir le bruit qu'il ne serait point éloigné de faire des offres de soumission, ou plutôt de traiter avec l'autorité française. Cette fois, pour donner, sans doute, plus de vraisemblance à sa proposition, il s'est mis en relations avec le kaïd de Metlili et des personnages importants de Laghouath, qui seraient chargés de traiter cette affaire avec le Gouvernement général, lequel, d'ailleurs, sait à quoi s'en tenir sur ces velléités périodiques de l'oncle très actif du chef de l'insurrection. Ces démarches, qui n'ont d'autre but que de lui permettre de se rapprocher sans danger de nos tribus, et de les travailler tout à son aise pendant les négociations, ne sont pas plus sérieuses aujourd'hui que précédemment.

Les tentes des fractions sahriennes ramenées sous notre autorité à la suite des dernières opérations dans le Sud-Ouest, ont été réunies au nord du Chothth Ech-Chergui. La colonne mobile

de Saïda, réinstallée à Tafraoua, facilite le rapatriement et le groupement de ces tentes.

La colonne de Djelfa s'établirait à Mellili vers la fin de janvier. Les Châanba-Berazga sont campés aux environs de ce ksar.

Ahmed-Bou-Mezrag-El-Mokrani, le chef de la famille des Oulad-Mokran, et le frère du bach-ar'a de la Medjana, l'instigateur de l'insurrection du Tell, tué le 5 mai dernier sur l'ouad Souflat, dans la subdivision d'Aumale, Bou-Mezrag, disons-nous, poursuivi par la colonne De La Croix, et perdu dans le désert au sud d'Ouargla, est tombé, le 20 janvier, entre les mains d'une reconnaissance du goum commandée par le chef de bataillon Rose. C'est là le dernier acte de ce long drame qui n'a pas duré moins d'une année.

Sid Kaddour, disait-on, s'était rendu au Gourara dans le courant de février; il n'aurait avec lui que quelques cavaliers. Ce voyage indiquerait des intentions de rapprovisionnement.

Nos tribus de l'Ouest ayant appris que les populations marokaines formant la confédération des Beni-Guil avaient offert l'hospitalité à Sid Kaddour-ould-Hamza, ont craint un instant que la reconstitution de ses forces ne lui permît prochainement une incursiou sur leur territoire. Ce qui paraît certain, c'est que le chef de l'insurrection, oubliant son échec du 23 décembre dernier, cherche à recruter, par ses émissaires, des adhérents parmi les populations indigènes qui l'avaient suivi, et qui ont été rapatriées à la suite du combat d'El-Mengoub. Pourtant, nous devons dire que ces syptômes de mouvement ne présentent rien d'inquiétant, pour le moment du moins.

Des négociations avaient été entamées, en vue d'amener leur soumission, entre le commandement et les fractions de tribus rebelles qui s'étaient retirées à El-Gueliâa. Ces fractions avaient brusquement, dans le courant du mois d'août, cessé leurs relations avec nous. On croyait pouvoir attribuer cette cessation des pourparlers à la préparation d'un mouvement offensif contre nos tribus fidèles. Cependant, les Oulad-Sidi-Ech-Chikh n'ont point discontinué de correspondre avec nous en leur nom personnel. Quoi qu'il en soit, nous n'attendons, de ce côté, aucun résultat satisfaisant; car tout porte à croire que ces

négociations, qui traînent tant en longueur, n'ont d'autre but que de nous amuser, et de leur permettre de prolonger sans danger leur séjour à El-Gueliâa. C'est là une tactique à laquelle nous commençons à nous habituer.

Les derniers courriers du Sud ont confirmé le retour, le 6 septembre, de Sid Kaddour à El-Gueliâa. Ils ont également donné la nouvelle de l'enlèvement, par une tribu marokaine, d'un convoi de ravitaillement des Châanba qui avaient fait cause commune avec le cherif Bou Choucha; de son côté, Sid Kaddour, qui avait besoin de s'entretenir la main, et, en même temps, de se ravitailler à bon marché, surprenait également et razait une caravane de cette tribu. Il était bien entendu que tout ce qui n'était pas de ses amis avait, à ses yeux, rang d'adversaire ou d'ennemi, et devenait bon à piller et à razer.

La mésintelligence paraît s'être mise entre Sid Kaddour, son frère Sid Ed-Din et ses oncles; mais c'est sans importance, et il ne nous faudrait pas trop fonder sur cette brouille des espérances d'affaiblissement du parti insurrectionnel; car lorsqu'il s'agit de tenter, contre nous ou nos tribus fidèles, quelque aventure promettant d'être fructueuse, la paix entre eux est bientôt rétablie, quitte à se brouiller de nouveau après l'affaire.

Il est hors de doute cependant que Sid Kaddour est aujourd'hui dans une période de découragement; car il se sent abandonné par la plus grande partie de ses adhérents, lesquels sont fatigués de la guerre; il a subi des pertes importantes dans ses biens et ses troupeaux, et les revenus de la Zaouïa sont réduits à peu de chose: la foi s'en va, d'ailleurs, parmi les khoddam de son saint ancêtre, et les riches offrandes ne pleuvent plus avec la même abondance qu'autrefois dans l'escarcelle de l'ordre. C'est à peine s'il parvient à constituer les approvisionnements en grains nécessaires à la nourriture des quelques fidèles qui sont restés attachés à sa cause. Aussi, ne serait-il pas éloigné, affirme-t-on, de chercher à gagner la Tunisie, et de se retirer — momentanément du moins — des affaires dont il a la direction. Il avait songé un instant, paraît-il, à reprendre ses offres de soumission; mais il avait compris que l'autorité française ne serait plus disposée,

probablement, à se laisser jouer avec autant de candeur que l'année dernière.

Il est évident que le vide se fait autour de lui, et que son parti se désagrège sérieusement; les populations qu'il entraînait à sa suite, et qu'il maintenait, même par la violence, sous ses drapeaux, ne forment plus qu'un vœu, celui de se rapprocher de nous, et la preuve en est dans ce fait que les dernières tentes des Nomades restés sur le territoire marokain, viennent d'envoyer des délégués à Géryville pour y traiter de leur rapatriement.

Il est bien certain que la situation s'est sensiblement améliorée, et que nos tribus sahriennes vont pouvoir goûter quelque repos et reconstituer leurs biens; il ne faudrait pas croire cependant que c'est là la paix définitive, et que notre Sud est désormais à l'abri des incursions des Oulad-Sidi-Ech-Chikh ou des tribus marokaines voisines de notre frontière. Ce qui s'est passé dans ces régions, si bouleversées depuis 1864, nous démontre qu'il nous est sage et prudent d'être vigilants, et de ne compter que sur une trêve susceptible d'être rompue d'un moment à l'autre.

Les négociations entamées avec les Oulad-Sidi-Ech-Chikh insoumis se poursuivent — mais vainement — pendant les derniers mois de l'année 1872; l'autorité française y met une patience digne d'un meilleur sort. Elle n'est pas de force, d'ailleurs, pour lutter avec des diplomates aussi retors que le sont les Arabes, et particulièrement les Sahriens.

Pourtant, les délégués des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga, sous la direction de Sid Ed-Din-ould-Hamza (1), le frère cadet de Sid Kaddour, arrivent à Alger le 4 janvier 1873. Ils viennent d'Oran, où le général commandant la division leur a notifié les conditions d'aman imposées aux membres de cette famille de rebelles, ainsi qu'à leurs adhérents. Ils retournent à Metlili pour les faire connaître aux intéressés. Un délai de trois mois leur a été accordé pour prendre une décision.

(1) Sid Ed-Din est le sixième et dernier fils de Sid Hamza-ould-Abou-Bekr. Il est né vers 1847. C'est la première fois qu'il apparaît sur la scène politique, et qu'il est appelé à jouer un rôle d'une certaine importance. C'est un personnage fort incolore et des plus insignifiants.

Nous n'avons pas parlé de l'expédition du général De La Croix, commandant la division de Constantine, dirigée, l'année dernière, dans le Sud de son commandement, contre les insurgés qui avaient suivi la fortune du chérif Bou-Choucha. En effet, le général, dépassant Ouargla, avait battu les partisans de cet agitateur, qui opérait pour son compte particulier, — à Tamezguida et à Aïn-eth-Thaïyba. C'est ainsi qu'il avait obtenu la soumission d'une partie des Mkhadma et des Châanba. Les chaleurs de l'été l'avaient empêché de pousser jusqu'à El-Gueliâa, où s'étaient réfugiés les derniers débris de l'insurrection de la province de l'Est.

Notre silence s'explique par ce fait que nous ne nous occupons que des rebelles marchant sous la bannière des chefs des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, lesquels n'ont eu rien de commun, dans ces dernières années, avec l'instigateur de la révolte du Sud-Est, le prétendu chérif Bou-Choucha. Pourtant, ainsi que nous l'avons vu plus haut, les insoumis de la province de Constantine, — Châanba et Mkhadma, — s'étant réfugiés à El-Gueliâa, avaient fini par faire quelque peu cause commune avec les rebelles du Sud-Ouest, lesquels s'étaient retirés en partie sous cette oasis à la suite du combat d'El-Mengoub.

Ce voisinage devenait évidemment compromettant pour le ksar d'El-Gueliâa, qu'il nous était facile d'atteindre, et qui, vraisemblablement, ne pouvait tarder d'avoir la visite de nos colonnes, lesquelles y étaient appelées d'ailleurs instamment par les fractions soumises de leurs propres tribus, qui demandaient à être protégées contre les attaques auxquelles elles étaient exposées. Ce n'est donc point sortir de notre sujet que de dire quelques mots de l'expédition que va diriger le général de Galliffet sur ce repaire d'insurgés.

La colonne expéditionnaire se réunissait à Biskra vers le milieu de décembre 1872; elle se composait d'une compagnie du 3e bataillon d'Infanterie légère d'Afrique, de trois compagnies du 1er de Tirailleurs algériens, d'un escadron du 3e de Spahis, et d'une pièce de montagne. Son effectif était de 700 hommes environ. Dans cette circonstance, notre intervention devait, autant que possible, être pacifique.

Parti de Biskra le 20 décembre, le général de Galliffet arrivait à Touggourt le 30 du même mois, et à Ouargla le 8 janvier 1873. Au-delà de cette oasis, toute l'infanterie devait être transportée à dos de chameaux. La colonne se remettait en marche, le 11 janvier, avec quarante jours de vivres, un équipage d'eau de 1,000 tonnelets de cinquante litres, et de 1,400 *greb* (outres) d'une contenance moyenne de quinze à vingt litres. Chaque chameau, monté par un fantassin, était chargé de deux de ces outres.

Le général s'était fait précéder d'une proclamation aux insoumis, dans laquelle il leur promettait l'aman, sous l'obligation de payer une contribution de guerre dont il se réservait de fixer le chiffre et les conditions.

Ses renseignements sur la route directe ne lui paraissant pas suffisamment précis, le général, arrivé à Haceï-el-Hadjar, prit une direction ouest pour aller rejoindre la route de Metlili à Bel-Rer'aouï, point où se trouvent des puits très abondants. La colonne avait atteint ce lieu de bivouac le 17 janvier, et y faisait séjour ; elle se remettait en marche le 19, et arrivait à El-Gueliâa le 24.

La colonne avait trouvé, à Haceï-el-Hadjar, les Châanbet-el-Mouadhi, qui étaient venus au devant d'elle pour lui faire leur soumission.

Les Arabes sédentaires d'El-Gueliâa accueillirent la colonne avec cet enthousiasme bruyant dont ils sont si prodigues quand ils n'ont pas la conscience bien nette, ou lorsqu'ils ont beaucoup à se faire pardonner. Quant aux rebelles, repoussés par les gens du Touat, qui craignaient de se compromettre en leur donnant asile, ils se résignèrent à demander l'aman. Le 26 février, les Mkhadma et le reste des Châanba firent leur soumission. Les Oulad-Sidi-Ech-Chikh rebelles suivirent leur exemple ; Sid El-Arbi-ben-En-Nâïmi, un de leurs chefs de tentes les plus influents, voulant prouver au général la sincérité de sa soumission, lui offrait de se mettre à la tête des forces dont il disposait, pour donner la chasse à ceux des insurgés qui n'étaient point encore rentrés dans le devoir.

Peu rassurés par la présence d'une colonne française à El-

Gueliâa, les gens d'Aïn-Salah, ksar du Tidikelt distant d'El-Gueliâa de plus de 350 kilomètres, qui ignoraient les projets du général de Galliffet, lui firent annoncer, par l'intermédiaire de leur djemâa, leur intention de lui envoyer leur *gada* (1).

L'amende qui fut imposée aux insoumis qui venaient d'obtenir l'aman, ainsi que les contributions arriérées, furent payées sur-le-champ sans difficultés.

Sa mission étant terminée, le général se disposa à revenir sur Ouargla en prenant la route directe, celle du Haceï-el-Hadjar. Il quittait El-Gueliâa le 1er février, et rentrait à Ouargla le 7, ayant franchi en sept jours les 307 kilomètres qui séparent ces deux points.

Cette opération, parfaitement et vigoureusement conduite par le général de Galliffet, produisit le meilleur effet sur les populations de ces régions, et eut un grand retentissement au loin dans le sud de l'oasis d'El-Gueliâa, c'est-à-dire dans toute l'étendue du Touât, et jusque dans la vallée de l'ouad Msâoud.

A la date du 15 janvier, la tranquillité était complète sur la frontière de l'Ouest et dans le Sud. Sid Kaddour-ould-Hamza était toujours campé dans les environs de Gourara, attendant — patiemment — le résultat des négociations entamées avec l'autorité française par son frère Sid Ed-Din, le personnage le plus effacé de la famille.

Les Nomades de la province de l'Ouest jouissent, dans leurs quartiers d'hiver, d'une sécurité complète. Un membre influent de la tribu des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba, Sid El-Moradj, frère de Sid Sliman-ben-Kaddour, a envoyé à Maskara un de ses parents pour traiter directement, avec l'autorité française, de sa soumission et de celle de ses proches. Il est clair que cette démarche n'a rien de sérieux.

Le bruit courait, à la fin de janvier, que Sid Kaddour-ould-Hamza cherchait à se rapprocher des Douï-Mnïa.

Sid Ed-Din-ould-Hamza et les autres délégués des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga ont quitté Laghouath le 14 janvier pour

(1) Le mot *gada* indique l'action de conduire un cheval par la bride. *Aoud gada*, cheval de soumission.

retourner à El-Gueliâa. Il leur a été accordé, nous l'avons dit, un délai de trois mois pour se soumettre aux conditions qui leur ont été dictées.

L'attitude indécise des chefs des Oulad-Sidi-Ech-Chikh oblige nos tribus soumises à se tenir sur leurs gardes ; quoiqu'il en soit, à la fin de février, le calme règne dans tout notre Sud. Les caravanes parties pour Figuig et le Gourara n'ont pas été inquiétées. Les convoyeurs arrivant de ce dernier point rapportent que Sid Kaddour était campé à l'ouest d'El-Mguidem.

Dans la nuit du 11 au 12 avril, l'ex-ar'a des Hameïan, Sid Sliman-ben-Kaddour, qui avait été autorisé à s'établir dans le Tell, abandonnait ses campements de la plaine d'El-Mlatha, dans l'ar'alik d'Aïn-Temouchent, et disparaissait avec sa femme, ses enfants, et les membres de la famille de Sid Mâmmar, son cousin, qui campaient avec lui. Il s'était dirigé vers le Marok, avec l'intention probable de reprendre sa vie aventureuse et de nous susciter des embarras. Il était facile de prévoir que cette énergique et active nature ne s'éterniserait pas dans un repos antipathique à son tempérament, et incompatible avec son amour du bien d'autrui. On comprenait qu'il serait prudent et utile de le faire surveiller.

Cet incident est l'objet, parmi les indigènes, de commentaires très divers. Il n'a pas causé, dans le Tell, une trop vive émotion; mais il a impressionné assez vivement les populations sahriennes, lesquelles s'habituaient déjà aux bienfaits et aux douceurs de la paix. Il est évident que nous allons être obligés de redoubler de surveillance à l'égard des tribus rentrées d'émigration l'année dernière, et de les faire remonter vers le Nord, afin de les soustraire aux tentatives de séduction ou d'enlèvement que, sans aucun doute, Sid Sliman va exercer sur elles quand il aura réuni des forces suffisantes pour entrer en campagne.

Quelques jours seulement après la fuite de Sid Sliman, des tribus de l'Ouest, qui avaient remarqué le passage sur leur territoire d'éclaireurs des Douï-Mnia, s'étaient hâtées de grouper leurs campements et de prendre des mesures de surveillance. On faisait courir le bruit, en même temps, dans le Sud, que le

chérif Bou-Choucha avait fait des démarches, auprès des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, pour les amener à agir contre nous de concert avec lui. Ses propositions, ajoutait-on, auraient été on ne peut plus mal accueillies. Quoiqu'il en soit, dans le courant de mai, les Nomades se sont, par prudence, rapprochés de Laghouath.

Nous avons dit plus haut que Sid Ed-Din-ould-Hamza et les délégués des Oulad-Sidi-Ech-Chikh de l'Est s'étaient présentés à Alger, dans le courant de janvier, pour connaître les conditions de l'aman qu'ils étaient venus solliciter, et qu'un délai de trois mois leur avait été donné pour faire connaître leur résolution ; or, ce délai étant expiré, Sid Ed-Ein adressait au Gouverneur général une lettre dans laquelle il l'informait, à la date du 21 mai, que ses contribules n'avaient pas encore pris de décision relativement à leur soumission, mais que lui persistait, pour son propre compte, dans l'intention qu'il avait manifestée. Aussi, une lettre d'aman vient-elle de lui être adressée pour lui permettre d'effectuer son retour sur notre territoire.

Le général Chanzy avait succédé au vice-amiral de Gueydon dans le Gouvernement général civil de l'Algérie.

Le reste de l'année 1873 se passe sans incident présentant quelque intérêt.

L'année 1874 commence dans le calme le plus parfait. Cependant, les tribus de l'Ouest étaient prises de vagues inquiétudes que rien pourtant ne semblait justifier ; mais nos populations du Sud avaient si peu l'habitude de vivre en paix pendant une année, qu'il leur semblait que l'*âafia* (1) dont elles jouissaient depuis quelques mois ne pouvait tarder d'être troublée; elles ne voyaient pas d'où viendrait l'agitation; mais pourtant elles la pressentaient.

En effet, le 11 mars, Sid Sliman-ben-Kaddour, qui n'avait point encore donné signe de vie depuis qu'il s'était enfui de ses campements d'El-Mlatha, tombait tout à coup et comme la foudre sur nos tribus campées, sans se garder, aux environs de l'ouad

(1) C'est le bien-être, l'état de paix, d'ordre, de tranquillité, de sécurité.

Ech-Cheriâa, au sud de Géryville; il les raze et s'enfuit rapidement dans l'Ouest, en poussant devant lui les troupeaux et le butin qu'il avait capturés.

Encouragé par le succès, Sid Sliman voulut recommencer une expédition qui lui avait coûté si peu d'efforts; le 13 juin, il fond, à la tête des insoumis qu'il a réunis sur la frontière marokaine, sur des douars des Thrafi campés sur les bords du Chothth-Ech-Chergui, et il fait là un butin assez considérable. Mais nos gens, lancés à sa poursuite, l'atteignent à Nefich, au sud du Djebel El-Malha, où s'engage un combat des plus acharnés. Sid Mâmmar-ben-Ech-Chikh, le chef des Zoua-el-R'eraba, qui était redevenu notre ennemi, y est tué, ainsi que 37 cavaliers des rebelles. Sid Sliman est blessé; son drapeau est pris; son convoi reste entre nos mains. Le reste des bandes de notre ex-ar'a est dispersé dans la montagne, et tous les troupeaux enlevés aux Thrafi sont ramenés.

Ce succès nous coûtait deux kaïds et quatre cavaliers tués, et dix blessés.

A leur tour, nos Hameïan, conduits par le capitaine Mohammed-ben-Daoud, sont lancés sur les douars ennemis de la frontière du Marok, les surprennent, et font sur eux un butin considérable.

Sid Allal-ben-Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, né en 1862, devient, par la mort de son frère Sid Mâmmar, le chef de la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh; mais il n'en a que le titre. Sid Sliman-ben-Kaddour en est le chef effectif: il exerce une sorte de régence qu'il s'est attribuée *de sa force*. Sid Allal se trouve d'ailleurs dans une situation identique à celle de son cousin Sid Hamza-ould-Abou-Bekr, dont l'oncle Sid Kaddour-ould-Hamza paraît disposé à prolonger la tutelle indéfiniment.

Dans le courant de l'année, le chérif marokain Sid El-Hadj-Abd-es-Selam-el-Ouazzani, chef de l'ordre des Thaïbia ou de Moulaï Eth-Thaïyeb, personnage de grande influence sur les populations marokaines de notre frontière, ainsi que sur les tribus khoddam de Sidi-Ech-Chikh, s'était chargé, d'accord avec l'autorité française et le Gouvernement de l'Ouest, de la mission assez délicate de persuader aux Oulad-Sidi-Ech-Chikh qui étaient restés fidèles au drapeau de Sid Sliman-ben-Kaddour, de consentir à leur internement sur le territoire marokain. Pour le moment, ils ne voulurent prendre aucun engagement de ce genre, et Sid Sliman, qui n'était pas encore décidé à terminer là son existence aventureuse, demanda à réfléchir avant de prendre une détermination qu'il pourrait regretter plus tard.

C'est au mois d'août que s'opéra la magnifique et périlleuse razia dirigée par les Châanbet-Berazga (de Metlili) et les Châanbet-el-Mouadhi (d'El-Gueliâa) contre les Braber, au sud de Tafilelt (1). Bien que cette expédition se soit faite en dehors de notre action, et qu'elle n'ait eu pour motif qu'une de ces vengeances, une de ces représailles de tribu à tribu, si fréquentes dans les régions dépassant la longueur de notre bras, nous croyons pourtant devoir en dire quelques mots, d'abord parce qu'elle a été exécutée par des tribus qui sont à notre main, et ensuite parce qu'elle a eu pour raison déterminante une agression des Braber, qui avaient fait cause commune avec les Oulad-Sidi-Ech-Chikh rebelles pour envahir notre territoire.

En effet, au commencement de l'année 1875, quelques fractions des Braber et des Oulad-Moula, marchant de commun accord avec les Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga insoumis pour faire la guerre au butin sur nos tribus fidèles, avaient attaqué par surprise les campements des Châanba établis sur l'ouad Zergoun, c'est-à-dire sur nos pâturages, leur avaient enlevé des troupeaux et tué deux de leurs hommes.

Quelque temps après, une autre bande, composée de Braber et d'Oulad-Moula, venus par le pays de Figuig et par le sud des oasis de la province d'Oran, était tombée, près d'El-Koceïba, et

(1) M. le capitaine Coyne (aujourd'hui chef de bataillon), attaché au Service central des Affaires indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, a publié, en 1881, un récit des plus intéressants de cette aventureuse expédition dans l'extrême Sud marokain, sous le titre : « *Une Ghazzia dans le Grand Sahara.* » Ne pouvant mieux dire que M. le capitaine Coyne, qui est un maître ès-choses arabes, nous avons trouvé plus commode de lui emprunter — en l'écourtant à notre grand regret — son attachante narration, persuadé que nous sommes que le lecteur n'y perdra rien.

non moins traîtreusement que la première fois, sur un groupe de Châanba d'El-Gueliâa, lui avait enlevé 80 chameaux et tué trois hommes. D'autres griefs, laissés impunis, mais qu'ils n'avaient point oubliés, d'autres agressions, disons-nous, qu'il convenait d'ajouter aux deux dernières attaques, déterminèrent les Châanbet-Berazga et les Châanbet-el-Mouadhi d'organiser, de concert, une expédition qui aurait pour but d'aller régler cette affaire avec les Braber, et de leur infliger, dans leur pays même, une leçon dont ils garderaient le souvenir.

Quelques cavaliers des Zoua des Oulad Sidi-Ech-Chikh, habitant Metlili et El-Gueliâa, et passionnés pour la guerre au butin et les sanglantes équipées, sollicitèrent leur admission dans le *djich* expéditionnaire.

La colonne, composée de 380 cavaliers à cheval ou à mehari, quittait El-Gueliâa le 19 août, — par la fraîcheur, — et prenait une direction sud-ouest. D'un commun accord, les Châanba des deux ksour confiaient le commandement de l'expédition à Sid Ahmed-ben-Ahmed, réputé pour sa rare énergie, sa valeur de cavalier et d'homme de poudre, son expérience consommée des choses de la guerre, et sa parfaite connaissance du pays où les Châanba devaient opérer.

Les journées des 21 et 22 août furent consacrées à l'organisation de la colonne, laquelle fut divisée en quatre groupes de force égale, et dont chacun eut son chef. Cette organisation devait rester la même pendant toute la durée de l'expédition.

Arrivé, le 24 août, aux Hacian-el-Ahmeur, le chef du *djich* décida qu'on y passerait les journées des 25 et 26 août pour faire reposer les chameaux. Pour se conformer à un ancien usage, les Châanba égorgèrent trois chameaux près des puits, sacrifice qui ne pouvait manquer d'appeler les faveurs divines sur l'entreprise qu'allaient tenter les Châanba.

La colonne avait pour guide un homme des Châanbet-el-Mouadhi, nommé Bel-Kacem-ben-Sâïd, vieux routier n'ayant pas moins de quatre-vingts ans.

Le 2 septembre, la troupe arrivait sur les bords de l'ouad Es-Saoura, lequel prend son nom à Igli, chez les Douï-Mnia. Le 6, elle était en vue du ksar El-Ougarta. Comme, à partir de ce point, on était en pays ennemi, Sid Ahmed-ben-Ahmed prit des dispositions de combat.

La lutte s'engage, en effet, et le résultat est défavorable aux gens du ksar,— Braber et Zenata,— qui, au bout de quelques minutes, avaient sept hommes tués. Ils demandent l'aman, qui leur est généreusement accordé; aussi, pour leur en témoigner leur reconnaissance, viennent-ils égorger aux pieds des vainqueurs un mouton et une chèvre. Ils fournissent, en outre, des guides à la colonne.

Les Châanba arrivent, le 7, sous les murs du ksar des Zer'amra, qui ne fait aucune résistance. Le chef du *djich* exige de ces ksariens cinq jeunes gens, qui conduiront sa colonne dans le voisinage des campements des Oulad-Moula et des Braber.

Le 10 septembre, une reconnaissance, qui avait reçu l'ordre de s'emparer du Haceï-el-Guicia, aperçut deux hommes qui venaient y abreuver un troupeau de trente chamelles. A un signal donné, les Châanba entourent la dhaya, tuent l'un des hommes, s'emparent de l'autre, ainsi que des trente chamelles. Ces attaqués étaient des Braber.

Le 11, la colonne continue sa marche; on n'est pas loin de l'ennemi : Sid Ahmed-ben-Ahmed forme sa troupe en ordre de combat.

Le 12, le *djich* campe à l'ouad Tafilelt; il se dissimule dans le lit de la rivière, et va camper sur sa rive droite. Les éclaireurs ont signalé des traces de troupeaux de moutons et de chameaux.

Le 13, la colonne se dirige sur l'Oglet-Kesdis, et campe auprès de ses puits.

Une reconnaissance rentre poussant devant elle environ 3,000 moutons, et les quinze femmes qui les gardaient, ainsi que leurs ânes, leurs bagages, etc.

Au coucher du soleil, une autre reconnaissance ramenait 50 chamelles, qu'elle avait razées, près de l'ouad Ed-Draâ, sur des gens des Aït-Khebbech. Les cavaliers de la reconnaissance leur avaient tué quatre hommes, dont ils rapportaient les fusils.

Mais il y avait lieu d'agir promptement si l'on ne voulait être prévenu par les Braber, et avoir à lutter contre des contingents

considérables. Il n'y avait donc pas de temps à perdre pour prendre les dernières dispositions.

Ahmed-ben-Ahmed réunit les principaux personnages de la colonne en une sorte de conseil de guerre, et leur exposa ses vues. A son avis, il fallait organiser sans retard trois petites colonnes qui opéreraient à l'est et à l'ouest, et qui, quel que soit le résultat obtenu par chacune d'elles, devraient reprendre immédiatement la route d'El-Gueliâa. On attendait le retour des éclaireurs pour décider les mesures définitives.

Ses propositions ayant été adoptées, le commandant de l'expédition s'occupa, dès qu'il eût reçu les rapports de ses *chouaf*, de régler les détails de l'opération : chacun des chefs de détachements fut muni des instructions relatives au rôle qui lui était assigné dans le plan général des mouvements à exécuter. Le point de rendez-vous, pour chacune des trois colonnes, sa mission remplie, fut fixé sur l'Oglet-Kesdis, où l'on devait attendre trois jours pleins le résultat des opérations.

Les trois colonnes se mirent en marche le 15 septembre au matin. Dans la soirée du 17, les deux détachements qui avaient opéré sur l'ouad Ed-Draâ ramenaient 70 chamelles enlevées aux Ouled-Moula. Ces deux troupes n'avaient éprouvé aucune perte. Le 18 septembre au soir, la troisième colonne ramenait 170 chamelles chargées de tentes, de tapis et d'objets de campement, qu'elle avait razés sur diverses fractions brabères de la grande et riche plaine de Mader. Elle avait tué trois hommes à l'ennemi.

Dans la soirée de ce jour, quand tous les détachements furent rentrés, Sid Ahmed-ben-Ahmed réunit de nouveau les notables de la colonne afin de donner ses ordres pour le retour. Il fut décidé que les prisonniers seraient mis en liberté. Le départ fut fixé au 19 septembre. Comme il n'était pas sans danger de reprendre, pour le mouvement de retraite, la route suivie à l'aller, il fut décidé qu'on marcherait d'abord sur Tabelbelt, et qu'arrivé en ce point, on s'inspirerait des circonstances pour déterminer la direction qu'il serait préférable de prendre pour retourner sur El-Gueliâa.

Le 19, de grand matin, la colonne se mit en marche en piquant vers le sud-est. Il y avait lieu de ne pas s'attarder dans

ces parages; car les tribus razées ne pouvaient manquer de se mettre à la poursuite des Châanba. Le *djich* marcha jusqu'au lendemain sans s'arrêter. A trois heures pourtant, Sid Ahmed fit donner un peu de repos à sa colonne, et, au jour, le 20, elle reprit sa marche dans la direction primitive.

A cinq heures du soir, on arrivait aux ksour de Tabelbelt. Le commandant de la colonne apprenait sur ce point qu'une caravane venant du Tafilelt, conduite par des gens des Oulad-Moula et des Aït-Mohammed, et composée de 40 chameaux porteurs d'un chargement important, avait traversé Tabelbelt trois jours auparavant, se dirigeant sur le Soudan par la route de Taoudni.

C'était une trop bonne occasion de compléter le produit de la razia, pour la laisser échapper. Il fut donc décidé qu'on choisirait 40 cavaliers pour tâcher de s'emparer de cette caravane. Le commandement de ce *r'zou* était donné à Sid Abd-el-Kader-ben-Ahmed. Cette petite troupe se mettait en route le 21 septembre avec la colonne ; elle s'en séparait dans la sebkha de Tabelbelt pour aller tenter son audacieuse et périlleuse entreprise. Le gros du *djich*, sous les ordres d'Ahmed-ben-Ahmed, s'enfonça dans les *eurg* (dunes), où il campa.

Le lendemain 22, les Châanba continuèrent leur chemin dans les dunes, et y campèrent de nouveau.

Le 23, au matin, au moment où ils chargeaient les chameaux pour le départ, ils aperçurent, à une certaine distance derrière eux, une troupe d'environ 250 cavaliers et 150 fantassins, qu'ils jugèrent devoir être des ennemis. Ils les évitèrent en se jetant rapidement dans les *eurg* ; malheureusement, ils ne trouvèrent pas d'eau. Bêtes et gens souffrirent fort de cette privation.

Le 24 septembre, la situation ne s'étant pas modifiée, les gens de la colonne reprochèrent à Sid Ahmed de les avoir conduits dans une direction où ils ne pouvaient que mourir de soif. Les animaux se traînaient péniblement, et avaient toutes les peines du monde à mettre un pied devant l'autre. Néanmoins, il est décidé qu'on marchera toute la nuit.

Comme, selon le dire du guide, on devait apercevoir, au point du jour, les montagnes du Kheneg de l'ouad Es-Saoura, desquelles on ne serait pas éloigné de plus d'une journée de mar-

che, Ahmed-ben-Ahmed détache 20 cavaliers à mehari pour aller chercher de l'eau à Aïn-ed-Deheb. Une jument meurt de soif en route. Mais, pour comble de malheur, la source n'a presque plus d'eau, et la petite troupe y trouve à peine de quoi boire. Elle rejoint la colonne le 26 septembre, mais sans apporter d'eau, à son campement du Kheneg.

Quant à la colonne, elle avait marché toute la nuit. Le 25 au matin, elle apercevait les montagnes du Kheneg, mais très loin, et, pour y arriver, il fallait traverser l'immense sebkha d'Aïn-ed-Deheb. Hommes et bêtes étaient exténués, à bout de forces ; les gosiers étaient brûlants ; quelques cavaliers, affaiblis par la soif, avaient perdu connaissance ; on les attacha sur leur mehari pour empêcher leur chute. Un désastre était imminent, et il y avait urgence de prendre un parti pour y parer.

A neuf heures du matin, l'énergique Sid Ahmed, qui sentait tout le poids de sa responsabilité, arrête la colonne : il choisit 60 hommes parmi les plus vaillants et les plus vigoureux, et leur donne ses meilleurs mehara. Chacun d'eux est muni de quatre *greb ;* ils ont pour mission d'aller chercher de l'eau au Kheneg de l'ouad Es-Saoura, et de revenir en toute hâte au-devant de la colonne. Ces braves gens partent au galop de leurs mehara dans la direction du salut. Quant à Sid Ahmed-ben-Ahmed, il choisit 100 hommes à mehari parmi les plus valides de ceux qui lui restent, et les charge, sous son commandement, de faire l'arrière-garde de la colonne et de relever ceux qui tombent ; ils auront la plus grande attention surtout de ne laisser personne en arrière. Ces dispositions prises, cette troupe assoiffée s'engage dans la sebkha, une véritable fournaise.

Vers cinq heures, les 60 hommes qui avaient été envoyés à l'eau rejoignaient la colonne : il était remis à chaque groupe soixante outres d'eau, et tout le monde pouvait boire à sa soif, et reprendre des forces pour continuer la route. La colonne arrivait sur les bords de l'ouad Es-Saoura vers neuf heures du soir.

Ces cavaliers, qui se seraient crus déshonorés de revenir les mains vides, avaient rencontré sur les rives de l'ouad Es-Saoura, un troupeau de 200 moutons et 2 ânes gardés par quatre bergers

des Douï-Mnia, qui s'étaient enfuis à leur approche : les Châanba louaient Dieu de mettre ainsi le bien sur leur chemin, et s'emparaient sans hésiter du bienheureux troupeau, quoiqu'ils ne fussent pas en guerre avec les Douï-Mnia. Nous devons dire cependant, pour rendre hommage à la vérité, que, sur la réclamation du propriétaire de ce troupeau, Sid Ahmed-ben-Ahmed le fit indemniser de la perte de ses moutons.

Le commandant du *djich* se félicitait d'autant plus de n'avoir point cédé à l'avis de ceux de ses cavaliers qui prétendaient que la colonne devait exécuter son mouvement de retraite par le chemin de l'aller, qu'il apprenait à El-Ksabi qu'au moment où ils partaient de Tabelbelt, il y avait au ksar El-Ougarta une colonne de 1,000 cavaliers et d'environ 3,000 fantassins appartenant aux tribus des Braber et des Aït-Atta, qui attendaient les Châanba au passage pour leur livrer combat.

Le 27 septembre, la colonne quittait le Kheneg, et se dirigeait sur le Ksar-Cherouïn, où elle arrivait le lendemain.

Le 29, les Châanba continuaient leur route dans la direction de l'Aougrout, où Sid Ahmed avait donné rendez-vous à Sid Abd-El-Kader-ben-Ahmed, lequel commandait le *r'zou* qui avait pour mission de razer la caravane qui se dirigeait sur le Soudan.

Au coucher du soleil, la colonne principale arrivait aux ksour de Deldoul, où elle était très bien reçue par la population. Le 30, elle bivouaquait à Charef, où elle trouvait le détachement d'Abd-el-Kader-ben-Ahmed, lequel avait parfaitement réussi dans son expédition sur la caravane en route pour le Soudan, bien que, cependant, elle eût sur lui trois journées d'avance. Cinq des conducteurs de cette *gafla* avaient été tués ; les autres s'étaient enfuis. La caravane des 40 chameaux tombait dès lors entre les mains des Châanba, qui l'avaient ramenée à Charef.

Reformée au complet, la colonne se reposait dans l'Aougrout pendant les journées des 1er et 2 octobre, et quittait Charef le 3. Elle continuait sa route le lendemain et les jours suivants ; enfin, elle arrivait le 10 octobre à El-Gueliâa, où les Châanba de Metlili restèrent pendant trois jours les hôtes des Châanbet-el-Mouadhi.

Cette audacieuse expédition, — le chef-d'œuvre du genre, — si merveilleusement conduite par Sid Ahmed-ben-Ahmed, et qui avait duré cinquante-trois jours — et quels jours! — ne coûtait aux Châanba que deux juments mortes de soif ou d'insolation dans la razia d'El-Mader, et dans les eurg de l'Aïn-ed-Deheb. En revanche, ils s'étaient amplement indemnisés des dommages que leur avaient fait subir les Braber et les Oulad-Moula, lesquels, en définitive, et quoi qu'ils en disent pour justifier leurs représailles, ne leur avaient tué que trois hommes, et enlevé que quelques troupeaux de moutons et de chameaux. En effet, si nous récapitulons les résultats de leur expédition, nous trouvons que leurs prises se décomptent dans les proportions suivantes :

Moutons	3,200
Chameaux.	360

plus un butin considérable.

Ils avaient tué, en outre, vingt hommes à l'ennemi.

La vengeance des Châanba était donc aussi complète que possible ; il faut dire que ce ne fut pas sans peine qu'ils obtinrent ce résultat.

Mais revenons aux Oulad-Sidi-Ech-Chikh.

L'année 1875 s'écoule dans la paix et dans la tranquillité, et nos tribus du Sud-Ouest peuvent se refaire des maux d'une guerre qui, pour ainsi dire, a été incessante depuis 1864.

Le chérif Sid Abd-es-Selam-El-Ouazzani, le chef de la confrérie des Thaïbia, personnage dont nous avons parlé plus haut, n'avait point cessé ses efforts auprès des chefs des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, et de Sid Sliman-ben-Kaddour en particulier, pour les amener, par la persuasion, à renoncer à la guerre, et à vivre en paix désormais avec nos tribus du Sud-Ouest. Après bien des pourparlers et des hésitations, Sid Sliman finit cependant par se laisser convaincre, et par céder au conseil que lui donnait Sid El-Hadj-Abd-es-Selam de se rendre auprès de l'empereur du Marok, lequel ne voulait point se brouiller avec la France, et tenait fort à ne fournir à ce pays aucun prétexte justifiant son désir d'envahir la terre des chérifs. Sid Sliman se

rendit donc, dans le courant de 1876, auprès du sultan du R'arb, qu'il assura de sa soumission à ses ordres, et de son intention bien arrêtée de ne tenter, à l'avenir, aucune entreprise contre les tribus du territoire algérien. Le Gouvernement marokain fixait à Sid Sliman Meknès pour résidence ; plus tard, il était autorisé à établir ses campements dans les environs de Fas. Nous voudrions croire que Sid Sliman-ben-Kaddour se contentera longtemps de cette situation, et qu'il ne sera pas repris tôt ou tard de la nostalgie des grands espaces sahriens, et de la passion des périlleuses aventures de la guerre au butin.

L'année 1877 s'ouvre sous des auspices inquiétants : en effet, les graves évènements qui se déroulent dans la Turquie d'Europe, et les complications au milieu desquelles se débat l'Empire ottoman, ne sont pas sans éveiller l'attention des populations indigènes, particulièrement sur la frontière du Marok. Pourtant, jusqu'à présent, aucune manifestation ne s'y est produite. Quoiqu'il en soit, des mesures sont prises pour surveiller les démarches et agissements des émissaires étrangers dont on signale la présence dans le Sud-Est marokain, et dont le but évident est d'exciter le fanatisme musulman.

Dans le courant de janvier, l'âmel d'Oudjda, prétendant agir en vertu d'ordres du Cabinet de Fas, avait lancé un détachement de cavaliers de son makhzen pour percevoir, au nom de son souverain, un tribut chez les Hameïan-Djenba du cercle de Sebdou, population sur laquelle le Gouvernement marokain a fait valoir autrefois des prétentions que nous n'avions pu admettre.

Informé de ce fait, notre Ministre plénipotentiaire à Thandja (Tanger) fit sans retard des représentations au sultan du R'arb relativement à cette violation de notre frontière ; aussi, le désaveu formel de l'âmel d'Oudjda ne se fit-il pas attendre. Ce fonctionnaire était même menacé de révocation si le fait incriminé se renouvelait.

Dans le courant de février, l'agitation causée dans le Sud par les évènements de Turquie avait atteint un degré menaçant pour la tranquillité de nos tribus voisines de la frontière marokaine ; il était urgent de prendre des dispositions sérieuses pour rassu-

rer nos populations, et prévenir toute incursion des rebelles et de leurs auxiliaires marokains sur notre territoire.

Des colonnes mobiles furent mises en mouvement dans les provinces d'Oran et d'Alger. La colonne d'Oran, commandée par le général Flogny, de la subdivision de Tlemsen, et forte de 2,400 hommes, se composait de trois bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie, et quatre pièces d'artillerie de montagne ; elle partait d'El-Aricha le 15 février avec la mission de visiter les ksour du Sud-Ouest, les deux Chellala, Asla, Thyout, les deux Mor'ar. Elle suivait l'itinéraire parcouru par la colonne du général Carteret-Trécourt en 1875.

La colonne d'Alger, sous les ordres du général de Loverdo, de la subdivision de Médéa, se composait de deux compagnies de Tirailleurs algériens (120 hommes), d'un peloton de Spahis, de cavaliers du goum, d'un détachement du Train des Équipages, et de chameaux chargés de tonnelets pour le transport de l'eau. Cette colonne, partie de Laghouath le 12 février, visitait le Mzab, le ksar de Metlili et le pays des Châanbet-Berazga, et poussait jusqu'à Ouargla pour asseoir l'autorité du kaïd qui venait d'être donné à cette oasis.

Cette démonstration suffit pour arrêter les projets des fauteurs de désordres, et pour rassurer les populations de notre Sud. A la fin de mars, les colonnes mobiles rentraient dans leurs camps.

L'année se passa sans qu'on fût obligé d'exécuter d'autres sorties.

En 1878, le calme continuait à se maintenir dans notre Sud, et l'on n'avait à y signaler que quelques faits de maraude sans importance tentés par des coupeurs de routes, dont c'était là d'ailleurs toute l'industrie.

Nous avons dit que le jeune Hamza-ould-Abou-Bekr, né en 1859, était l'héritier légitime du pouvoir religieux et le chef de la famille des Oulad Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga, et qu'il vivait auprès de son oncle Sid Kaddour-ould-Hamza. Au commencement de 1878, c'est-à-dire lorsqu'il eût atteint sa majorité, il se brouilla avec son parent, qui détenait indûment, nous le savons, le pouvoir effectif. Quelques dissentiments entre l'oncle et le

neveu, quelques froissements d'amour-propre avaient été sans doute la cause de cette mésintelligence. La situation s'aggrava à ce point, que le jeune Hamza en arriva à rompre avec Sid Kaddour, dont il quitta furtivement les campements pour se rapprocher de nous. Il espérait que l'autorité française lui tiendrait compte de cette démarche toute spontanée, et qu'il serait plus heureux que ses oncles dans ses offres de soumission : il se présentait, en effet, à Géryville, le 15 février 1878, et nous demandait l'aman. Le commandant supérieur de ce poste le dirigeait sur Maskara, et lui remettait une lettre de présentation pour le général commandant la subdivision.

Pour démontrer qu'il n'était point compromis, et qu'il ne pouvait être confondu avec les chefs de l'insurrection, ses parents, il alléguait assez habilement qu'il n'était âgé que de quatre ans quand se produisirent les évènements de 1864 ; il ajoutait qu'il ne pouvait donc être rendu responsable des faits accomplis pendant son enfance, et même plus tard, puisque c'était son oncle, Sid Kaddour, qui s'était emparé du pouvoir et qui persistait à le détenir à son préjudice. S'il venait à nous, ajoutait le jeune et rusé Cheïkhi, c'est qu'il avait été séduit par la bienveillance et la générosité de l'autorité française, à laquelle il se livrait avec confiance et sans arrière-pensée, se résignant d'avance aux destinées qu'elle voudrait bien lui faire, et se soumettant entièrement aux conditions qu'elle croirait devoir lui imposer.

On ne laissait pas ignorer au jeune marabouth qu'il lui fallait renoncer à habiter Géryville, et qu'il ne pourrait, de quelque temps, du moins, être investi d'un commandement dans notre Sahra.

Il est clair que ces dispositions de l'autorité à son égard ne durent être que médiocrement de son goût; néanmoins, il ne laissa rien voir du mécontentement qu'il en éprouvait. Quand, au bout de quelques mois, le jeune Sahrien s'aperçut qu'on ne voulait rien faire pour lui, et qu'on ne paraissait lui savoir aucun gré, lui tenir aucun compte de l'acte de soumission auquel il s'était décidé, quand il se mit à comparer cette existence si renfermée des villes du Tell, à celle si large, si active, si aventureuse de la région des oasis, il fut pris bientôt de la nostalgie

du désert, et il ne songea plus qu'à regagner le pays où il avait laissé sa famille et ses fidèles serviteurs, pour reprendre avec eux les chasses dans l'immensité et les sanglantes équipées contre les Chrétiens.

Il demanda l'autorisation de faire une tournée parmi les tribus du cercle de Géryville, pour y recueillir de la générosité des khoddam de son saint ancêtre quelques dons en argent dont il avait le plus pressant besoin : en effet, à Maskara, il vivait exclusivement des libéralités du Baïlik, c'est-à-dire du Gouvernement. Sa demande ayant été agréée, le 8 octobre, le jeune Hamza s'empressa, au lieu de se diriger sur Géryville, de regagner en toute hâte les campements de Sid Kaddour, établis à ce moment sur l'ouad Guir. Du reste, on lui avait fait connaître, dès le principe, que, s'il n'était pas satisfait de ce que lui offrait l'autorité française, c'est-à-dire l'*áafia* et la *horma*, — la paix et la considération, — il était parfaitement libre de retourner auprès des siens.

L'année 1879 s'ouvre dans le calme et la tranquillité, et aucun indice ne fait prévoir que la paix puisse être troublée, de quelque temps du moins. Sid Kaddour est toujours sur l'ouad Guir, et les rapports de nos espions n'indiquent de ce côté aucun de ces mouvements précurseurs d'une incursion en préparation. Au reste, Sid Kaddour n'est point en état de reprendre la campagne de sitôt; il n'a pu encore reconstituer ses approvisionnements, et son personnel insurrectionnel se réduit aujourd'hui à quelques fractions encore insoumises des Oulad-Sidi-Ech-Chikh.

Le général Chanzy, Gouverneur général civil de l'Algérie depuis 1873, est nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg ; il quitte l'Algérie, où il avait, pendant les six années de son gouvernement, rendu d'excellents services, dans les derniers jours du mois de février.

Il est remplacé, dans ces hautes fonctions, et avec le même titre, par M. Albert Grévy, — frère de M. le Président de la République, — qui débarque à Alger le 28 avril.

Le général Saussier, qui est nommé commandant du 19e corps

d'armée, accompagne le Gouverneur général civil, et prend possession de son commandement. La nomination de l'énergique et vaillant général est accueillie on ne peut plus favorablement aussi bien par l'armée d'Afrique que par la population coloniale, qui n'ont point oublié les excellents services qu'il a rendus à la cause algérienne pendant la période insurrectionnelle de 1871.

Un arrêté du Gouverneur général, en date du 12 mai, rétablissait, en Algérie, l'unité d'administration, en s'annexant la partie du service des Affaires indigènes qui était restée entre les mains de l'administration militaire.

Cet arrêté était ainsi conçu :

« ARTICLE UNIQUE. — Le service des Affaires indigènes, ressortissant à l'Administration centrale, est détaché de l'État-Major général, et placé sous la direction immédiate du Gouverneur général civil. »

Une insurrection éclatait, le 2 juin, dans les montagnes de l'Aourès; la tribu des Oulad-Daoud en donnait le signal. Cette agitation était promptement réprimée.

Le 27 septembre, un *r'zou* d'une quarantaine de cavaliers marokains et de rebelles réfugiés au Marok, franchissait la frontière par l'ouad El-Magoura, et tombait, vers huit heures du soir, entre El-Aricha et Sebdou, et à 12 kilomètres de ce premier point, sur un convoi de quatre prolonges du Train des Équipages conduites par huit soldats de cette arme, sous les ordres d'un maréchal-des-logis. Deux soldats du Train sont tués, et sept mulets enlevés par les maraudeurs. Le maréchal-des-logis et six des soldats sont parvenus à se sauver avec quatre mulets, et à gagner Sebdou.

Le commandant du poste d'El-Aricha, informé tardivement de cette agression, se met en route, le lendemain 28, avec vingt hommes du Bataillon d'Afrique et quelques Spahis, et se porte sur le point où l'attaque avait eu lieu; il y trouvait les deux prolonges, et les cadavres mutilés des deux soldats du Train, qu'il faisait transporter à son camp.

Saisi sans retard du fait, le Gouvernement marokain ordonnait qu'il nous fût donné dans le plus bref délai pleine et entière satisfaction.

Une colonne, commandée par le général Louis, et composée d'un bataillon d'infanterie, de six escadrons de cavalerie régulière, d'une batterie d'artillerie, et d'un millier de cavaliers de goum, était formée un mois après l'accident que nous venons de rapporter, et se mettait en marche le 1er novembre, avec la mission de parcourir le pays situé entre Tlemsen, Sebdou et la frontière du Marok, et de s'opposer, le cas échéant, à toute agression de la part des rebelles, lesquels se sont rapprochés récemment d'El-Mridja, point situé à l'ouest d'El-Aricha, de l'autre côté de la frontière marokaine.

Il avait été également décidé que le général Louis recevrait, sur un point du parcours de la colonne qu'il déterminerait, les excuses du représentant de l'empereur du Marok, à propos de l'enlèvement du convoi dont nous avons parlé plus haut, ainsi que la somme qui avait été convenue pour indemniser les familles des victimes de cet acte de brigandage.

Cette rencontre entre le général commandant la subdivision de Tlemsen et l'envoyé marokain a été fixée au 19 novembre; elle aura lieu devant Sebdou, où le général Louis avait ramené sa colonne. Pour donner plus de pompe à cette entrevue, tous les chefs indigènes de cette région seront réunis à la colonne, campée en avant de ce poste.

A l'heure indiquée, l'envoyé du sultan du Marok, Sid Abd-es-Selam-Baïès, escorté du khelifa de l'âmel d'Oudjda et d'une suite nombreuse, arrivait sur le lieu du rendez-vous, où l'attendait le représentant de la France. Après les présentations d'usage, l'envoyé exprimait, de la part du sultan, les regrets qu'il avait éprouvés à la nouvelle de l'acte de brigandage commis sur notre territoire par un certain nombre de sujets marokains, ainsi que sa ferme résolution de s'opposer à toute agression sur les tribus de notre frontière de l'Ouest. Il ajoutait que le plus vif désir de S. M. Cherifienne était de continuer à entretenir de bonnes relations avec la France. L'envoyé affirmait que son seigneur et maître le sultan avait déjà, d'ailleurs, donné des ordres

pour faire rechercher les coupables, lesquels seraient punis rigoureusement...., si, toutefois, il était possible de mettre la main dessus, aurait pu ajouter l'ambassadeur.

Sid Abd-es-Selam remettait ensuite, entre les mains du général Louis, la somme de 19,000 fr., montant de celle qui devait être payée par son Gouvernement tant à titre d'indemnité pour les familles des deux soldats tués, que pour réparation du dommage matériel résultant de l'attaque de notre convoi.

Le général Louis prenait acte de cette déclaration de l'envoyé, et acceptait, au nom du Gouvernement français, la réparation offerte par le sultan du Marok, dont le délégué quittait Sebdou le lendemain, 20 novembre, pour reprendre le chemin d'Oudjda.

La rectification de notre frontière de l'Ouest, et l'annexion pure et simple d'une partie des repaires de ces brigands, vaudraient infiniment mieux, nous le répétons, que toutes les promesses de l'impuissant sultan marokain; mais il sera dit que nous laisserons toujours échapper l'occasion d'entrer franchement dans notre voie, la seule qui, pourtant, soit susceptible de nous donner la solution cherchée depuis quarante ans, c'est-à-dire la paix et la tranquillité sur notre frontière du Sud-Ouest. Certes, nous ne doutons pas un seul instant que le Gouvernement de l'Empire de l'Ouest ne livre à notre justice, si nous l'exigeons, quelques-uns de ses sujets; c'est là la partie du programme la plus facile à remplir; car, à défaut des vrais coupables, il remettrait plutôt entre nos mains, tant il a à cœur de tenir sa parole, les premiers venus de ses fidèles Marokains. Mais on conviendra volontiers, pensons-nous, que nous serions bien plus certains de donner satisfaction à la justice, si nous nous chargions de faire nous-mêmes la police de notre frontière. Comment avons-nous détruit la piraterie en 1830? C'est en nous emparant du repaire de ces audacieux écumeurs des mers, qui, depuis trois cents ans, tenaient en échec les flottes du monde entier. Serions-nous dégénérés à ce point qu'il nous fallût attendre l'expiration de trois autres siècles pour nous emparer du repaire de ces écumeurs du désert? Et pourtant, on en conviendra, cette seconde tâche ne comporte que des difficultés qui sont

bien loin de pouvoir être comparées à celles qu'a présentées la conquête d'Alger. Il ne saurait y avoir là, d'ailleurs, de question internationale. Dans tous les cas, nous laisserions crier les gouvernements qui trouveraient mauvais que nous prissions les précautions ou garanties nécessaires pour protéger efficacement nos tribus frontières.

A la même date du 19 novembre, une colonne, sous les ordres du général Delatour d'Auvergne-Lauragais, commandant la subdivision de Médéa, quitte Laghouath pour visiter les oasis du sud de cette subdivision, Metlili et Ouargla en particulier, où, depuis quelque temps, régnait une certaine agitation. Cette colonne était composée de 802 Zouaves, de 275 Tirailleurs algériens, de 100 Spahis, d'une batterie de montagne, de 1,000 cavaliers de goum, et de 1,000 chameaux de convoi.

Dans les premiers jours de décembre, Sid Ed-Din-ould-Hamza, qui n'avait pas profité de la lettre d'aman qu'il avait sollicitée, et son neveu, le jeune Sid Hamza-ould-Abou-Bekr, le transfuge de Maskara, composent, avec les Zoua-ech-Cheraga, une *harka* de la force d'une centaine de cavaliers et de trois cents fantassins à *mehara*, et se mettent en mouvement avec Brizina pour objectif. Leur marche est si habilement dissimulée depuis Beni-Goumi, — chez les Douï-Mnia, — leur point de départ, qu'ils réussissent à surprendre et à razer, le 17 décembre, aux environs de Brizina, un millier de chameaux appartenant aux cavaliers du makhzen des Derraga. Il faut dire que ceux-ci, avec l'insouciance qui est habituelle aux Nomades, avaient, malgré les ordres donnés par le commandant supérieur du cercle de Géryville, l'actif, l'expérimenté, le brillant et énergique chef de bataillon Fossoyeux, laissé descendre leurs chameaux au sud et à proximité de Brizina, négligeant de se couvrir et de prendre les précautions les plus élémentaires, bien que la recommandation leur en soit renouvelée chaque fois qu'ils ont à conduire leurs troupeaux sur les pâturages de l'ouad Seggar.

On a bien essayé de traiter de la restitution de ces animaux avec un cousin du sultan du Marok, qui, sur la plainte de l'autorité française, avait été envoyé à Oran pour faire une enquête

sur cette affaire ; mais il est peu probable que cette négociation aboutisse, ou tout au moins que sa solution soit prochaine.

L'année 1880 s'ouvre dans le calme le plus parfait. Nos tribus du Sud-Ouest ont déjà oublié l'expédition de coupeurs de routes entreprise, le 17 décembre dernier, sur le makhzen des Derraga, par Sid Ed-Din-ould-Hamza et le jeune Hamza-ould-Abou-Bekr, son neveu. Triste début, pensent-elles, pour le descendant en ligne directe de l'illustre et vénéré Sidi Ech-Chikh, pour le chef légitime des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga ! Elles applaudissent d'autant moins à ce coup de main, qu'elles commençaient à apprécier les bienfaits de la paix, qui ne leur étaient plus guère connus que de nom depuis longues années.

Pourtant, à la fin de janvier, des bruits d'une prochaine incursion que voudrait tenter Sid Kaddour-ould-Hamza avaient pris une certaine consistance. D'après des renseignements qui semblaient présenter quelque précision, le chef de l'insurrection aurait réuni d'importants contingents aux environs de Karzaz, sur l'ouad Es-Saoura, dans le pays des Braber ; on ajoutait qu'il se proposait, avec le concours des contingents de cette tribu marokaine, de pénétrer sur notre territoire par deux points différents. Sans attacher plus d'importance qu'il ne convenait à ces bruits qui, nous le savons de reste, entrent dans la tactique des chefs de l'insurrection, lesquels ne veulent pas se laisser oublier, nos populations n'en étaient pas moins inquiètes, et elles avaient besoin d'être rassurées. Aussi, le commandement prenait-il sans retard des mesures pour parer à toute éventualité : les goums des Thrafi et des Harar recevaient l'ordre de se porter immédiatement sur les points stratégiques qu'ils doivent occuper en cas d'alerte ; ils étaient soutenus en arrière par les makhzen d'Aflou, de Frenda et de Sâïda. Les mêmes précautions étaient prises dans le Sud de la division d'Alger.

On commençait déjà à s'occuper sérieusement, à ce moment, parmi nos populations de la région des ksour du Sud-Ouest, d'un saint marabouth vivant dans la retraite et la prière, et sans cesse en communication avec le Dieu unique, qui, ajoutait-on, n'avait rien à lui refuser. Souvent déjà, on avait eu

la preuve qu'il possédait le don des miracles, et qu'il savait lire dans l'avenir; enfin, il exerçait une influence prestigieuse considérable sur les populations de la frontière du Sud-Ouest, et cette influence s'accroissait, disait-on, de jour en jour. Les Oulad-Djerir et les Eumour, entre autres, ne voyant en lui qu'un *Ouali*, c'est-à-dire un saint, un ami de Dieu, ont, dans sa parole, une confiance sans bornes, et le font l'arbitre de leurs différends. A sa voix, les haines s'apaisent, le couteau rentre dans sa gaine, la poudre est muette; les gens des ksour l'ont aussi en grande vénération, et ne doutent point de son pouvoir surnaturel.

A l'exemple de ses congénères, ce marabouth se serait d'abord fait bien humble, bien détaché des biens de ce monde; ses bernous sont sordides, enloqués, comme ceux d'un deroueuch ; tout son temps se passe en pratiques religieuses et en prédications, et la foule se précipite sous sa parole ardente et inspirée. Et il n'en saurait être autrement ; car il annonce aux populations que l'heure de la délivrance est proche, et il en sait quelque chose, puisqu'il est au mieux avec le Dieu unique, lequel n'a point de secrets pour lui. Quoiqu'il en soit, le saint marabouth est prudent; il ne veut point se brouiller avec l'autorité française avant que son œuvre soit arrivée à maturité. Pendant quelque temps, il se fera bien humble, — l'humilité sied bien aux saints, — et il fera en sorte que ses pieuses incitations ne dépassent pas, jusqu'à nouvel ordre, la portée des oreilles des vrais Musulmans.

Ce saint homme, qui se pose en réformateur des mœurs, — grosse besogne en pays arabe! — et qui prêche la pratique de la vertu, a choisi l'oasis de Mor'ar-et-Tahtani pour en faire le siège de ses prédications, et y fonder une zaouïa qu'il prétend modestement substituer à celle de l'illustre et vénéré Sidi Ech-Chikh, laquelle, d'après lui, aurait fait son temps. Il a d'ailleurs de grandes idées; il n'aspire à rien moins qu'au suprême pontificat dans le Sahra, en fondant dans l'ordre religieux secondaire des Bou-Chikhïa ou de Sidi Ech-Chikh, les grandes confréries, si répandues dans le Marok et dans le Sud algérien, des Kadirïa, ou de Moulaï Abd-el-Kader-el-Djilani, des Ouazzania ou Thaïbia,

ou de Moulaï Et-Thaïyeb, et des Tedjadjna, ou de Sidi Ahmed-et-Tedjini.

Tout ce qu'on sait de cet homme, qui, pourtant, n'est pas un étranger, puisqu'il appartient à la tribu des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba, et qu'il a des relations de parenté dans les Oulad-Sidi-Et-Tadj et dans les Oulad-Sidi-Ben-Aïça, tribus qui ont leurs campements à l'est du ksar de Thyout, tout ce qu'on en sait, disons-nous, c'est qu'il est le fils de Sid El-Arbi, homme d'une obscurité absolue, et qu'il a épousé la fille de son oncle, Sid El-Menoueur-ben-El-Heurma, individualité d'une certaine importance, et originaire de l'une des oasis de Figuig. Dans le pays, on n'est pas d'accord sur le véritable nom de notre personnage : tandis que les uns l'appellent Sid Bou-Amama-ben-El-Arbi-ben-El-Heurma, les autres le nomment Sid Mohammed-El-Bou-Chikhi, ou Sid Mohammed-ben-El-Heurma. Dans le Sud-Ouest, on le désigne habituellement par le surnom de Sid Bou-Amama (l'homme au Turban).

La propagande que font ses parents et ses initiés, qu'il a groupés autour de sa zaouïa, lui amènent de nombreux *ziarin* (visiteurs), qui ne manquent pas de lui laisser quelque cadeau ou offrande, en échange des bénédictions divines que le saint homme s'est plu à distribuer. Aussi, grâce à cette sorte de prébende, qui a atteint les proportions les plus copieuses, la situation matérielle et financière de Sid Bou-Amama commence-t-elle à devenir des plus supportables, surtout pour lui qui a fait vœu de pauvreté, vœu qui, probablement, dans son esprit, n'avait rien d'éternel ; car si l'on en croit quelques-uns de ses contribules, il aurait renoncé, depuis longtemps déjà, au bernous rapetassé et pédiculeux du deroueuch, pour revêtir le bernous *sousti* ou de fine laine d'une blancheur immaculée.

Mais l'influence toujours croissante de ce personnage, dans la région des ksour et dans le sud-ouest de Géryville, n'avait point échappé à l'attention du commandant supérieur de ce poste, qui n'avait pas manqué d'entourer ce marabouth d'une étroite surveillance, et de se faire rendre compte fréquemment de ses faits et gestes et des trames qui pouvaient s'ourdir autour de lui. Malgré la discrétion avec laquelle cette surveillance était exercée,

Sid Bou-Amama finit par s'apercevoir que l'attention de l'autorité française avait été éveillée et qu'on l'observait. Le rusé marabouth comprit qu'il fallait payer d'audace en allant au-devant du péril, et chercher à gagner la confiance du commandement dont il dépendait par des protestations de dévouement et de fidélité. Pour prouver jusqu'à quel point pouvaient être poussées ses bonnes dispositions à notre égard, il proposait de nous tenir au courant des desseins des rebelles réfugiés au Marok, et de nous livrer leurs secrets.

L'exagération même de ces propositions aurait suffi pour mettre l'autorité en garde contre la duplicité ou la diplomatie de Sid Bou-Amama, et pour la faire douter de la sincérité de ses protestations, en supposant toutefois qu'elle y eût eu toute confiance. Quoiqu'il en soit, elle lui laissa croire qu'elle recevrait volontiers ses communications, et qu'elle lui en tiendrait compte.

Sid Bou-Amama retourna à Mor'ar, convaincu qu'il était extrêmement facile d'endormir la vigilance de l'autorité française, et de la frapper de cécité politique; aussi, pour la confirmer dans ses bonnes dispositions à son égard, lui faisait-il parvenir mystérieusement, de temps en temps, quelques renseignements qui, lorsqu'ils présentaient quelque importance, comme ceux, par exemple, de la razia du 17 décembre dernier, aux environs de Brizina, lui arrivaient toujours trop tard pour qu'elle pût en faire son profit.

Trop intelligent pour croire que le commandement serait longtemps sa dupe, et comprenant que ses menées, qu'il ne se donnait même plus la peine de dissimuler, ne pouvaient manquer de provoquer prochainement l'intervention de nos colonnes dans ses affaires, Sid Bou-Amama songea qu'il n'avait pas de temps à perdre, s'il tenait à mettre en sûreté les biens et les richesses qu'il tenait de la piété des Croyants, et particulièrement des khouan de l'ordre de Sidi Ech-Chikh, dont il avait pris la direction suprême; il prépara donc des moyens de transport qui, en cas de besoin, devaient lui servir pour expédier tout ce qu'il possédait sur Figuig, et mettre ses richesses à l'abri d'un coup de main.

Ces faits se passaient vers la fin de l'année 1879.

En 1880, il fut, un instant, sérieusement question de donner satisfaction aux officiers qui avaient exercé un commandement dans le Sud de la province de l'Ouest, et qui avaient étudié l'histoire et les besoins de cette région; cette satisfaction, que réclamaient leur expérience et leur désir de rendre plus rares les incursions des Nomades, et d'en atténuer sensiblement les effets, c'étaient la création et l'occupation de postes fortifiés dans le voisinage de la frontière du Marok, afin de surveiller de près et de tenir en bride les turbulentes tribus établies le long de cette frontière. Le premier de ces postes serait établi près de Thyout, sur un point restant à déterminer. Or, cette création était décidée en principe, et l'on n'attendait plus que le vote, par la Chambre des Députés, du crédit nécessaire pour réaliser cette utile et indispensable création. Une colonne mobile, qui, d'ailleurs, après avoir servi à la protection des travaux du poste, devait s'y établir en permanence, avait déjà reçu l'ordre de se tenir prête à partir pour Thyout au premier signal. Malheureusement, le crédit ne fut pas voté, et cette création urgente était ajournée.

Quoiqu'il en soit, Bou-Amama, qui avait été informé de ces projets, lesquels ruinaient complètement son industrie, se crut sérieusement menacé. Pour parer ce coup, le marabouth, qui avait décidément jeté le masque, redouble d'efforts et de propagande pour chercher à soulever nos tribus fidèles et à déterminer leur défection; de nombreux émissaires furent lancés par lui dans toutes les directions, et particulièrement dans la partie de la province d'Oran comprise entre les chothth et l'extrême Sud. Mais l'appel du saint homme, qui, du reste, ne passe pas pour un homme de poudre, ne fut pas aussi entendu qu'il l'eût désiré : nos tribus soumises firent la sourde oreille, et les propagandistes en furent généralement pour leurs frais.

Sid Bou-Amama-ben-El-Arbi en profita pour se réfugier sur le territoire marokain, résolu qu'il était à attendre des jours meilleurs.

Le commandement de Géryville redoubla de surveillance sur la région des ksour et sur la frontière de l'Ouest.

M. le Gouverneur général de l'Algérie, à ce moment à Paris, recevait, le 2 février 1880, l'ambassadeur marokain au Palais de

l'Élysée. M. Albert Grévy avait auprès de lui M. le général Saussier, commandant le 19e corps d'armée ; M. le colonel Petitjean, commandant la Gendarmerie d'Afrique ; M. le Préfet d'Alger, et plusieurs autres fonctionnaires civils.

L'ambassadeur du Marok adressait au Gouverneur général les paroles suivantes :

« Monsieur le Gouverneur général,

» Vous avez bien voulu inviter les ambassadeurs de Sa Majesté l'Empereur du Marok à visiter, à leur retour, l'Algérie, cette France africaine dont nous sommes les voisins.

» Je suis heureux de pouvoir vous en remercier aujourd'hui verbalement, et de vous renouveler, M. le Gouverneur général, l'assurance du concours empressé que vous trouverez toujours auprès de Moulaï Haçan, pour le règlement de toutes les questions qui peuvent intéresser votre Gouvernement et le Marok. »

Le Gouverneur général répondait :

« Monsieur l'Ambassadeur,

» L'Algérie, au nom de laquelle j'ai eu l'honneur de vous adresser l'invitation que vous avez bien voulu rappeler, sera heureuse de recevoir votre visite ; elle vous fera, comme la métropole, l'accueil le plus cordial.

» Notre voisinage immédiat en Afrique, l'obligation de veiller ensemble à la sécurité de notre frontière, établissent entre le Marok et l'Algérie des rapports constants. Je me félicite d'avoir recueilli directement, de votre bouche, la nouvelle assurance du concours empressé que Sa Majesté Cherifienne apportera toujours pour le règlement de toutes les questions qui peuvent intéresser nos gouvernements.

» Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de votre démarche et de l'occasion qu'elle me fournit de vous offrir personnellement l'expression de ma déférence et de ma sympathie. »

Cette entrevue ne fut pas sans quelque efficacité ; car il est

permis, croyons-nous, de lui attribuer la cessation des préparatifs de l'incursion qu'avait méditée Sid Kaddour-ould-Hamza. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il fut interdit formellement aux Douï-Mnia, par le sultan du Marok, de coopérer, avec les rebelles algériens réfugiés sur leur territoire, à toute agression tentée contre nos tribus fidèles.

La mission Flatters, chargée des études préliminaires du grand transsahrien, s'organise à Ouargla. Solidement constituée et remarquablement composée à tous les points de vue, elle paraît réunir à un haut degré les meilleures conditions de succès.

L'année 1880 se termine dans un état parfait de paix et de tranquillité. Soit que l'interdiction faite aux tribus de la frontière du Marok par le sultan Moulaï Haçan ait été pour quelque chose dans cette situation, soit qu'il convienne de l'attribuer au manque de ressources et à la perte de l'influence des chefs de l'insurrection, de Sid Kaddour en particulier, si maltraité à l'affaire d'El-Mengoub, laquelle a été le signal de son abandon par les populations insoumises qui suivaient sa fortune, tout ce que nous pouvons dire, c'est que ce rebelle, qui paraît réduit à l'impuissance, n'a pas donné suite aux projets d'incursion qu'on lui avait prêtés.

Nous voudrions espérer que cette heureuse situation se maintiendra longtemps encore ; mais comme, en définitive, les leçons du passé ne nous permettent guère d'y compter d'une façon bien absolue, il nous sera prudent de ne pas nous relâcher en quoi que ce soit de la surveillance à laquelle nous obligent la versatilité, la mobilité d'esprit des indigènes, et leur goût bien prononcé pour la guerre au butin et les aventures de poudre et de sang. Ne perdons pas de vue surtout que les populations de la frontière marokaine seront toujours pour nous, et quoi que nous fassions, des adversaires irréconciliables, et qu'il conviendra, si nous voulons atténuer, dans la limite du possible, les effets de ce fâcheux état de choses, de prendre à leur égard des mesures dont nous avons déjà parlé au cours de ce récit, et dont nous dirons encore quelques mots plus loin.

En résumé, la situation du personnel insurrectionnel, à la date du 1er janvier 1881, est la suivante :

Sid Kaddour, le cinquième fils de notre ancien khalifa du Sud, Sid Hamza-ould-Abou-Bekr, et âgé de trente-six ans environ, chef effectif de l'insurrection.

Sid Ed-Din, sixième fils du khalifa Sid Hamza, et âgé de trente-trois ans.

Sid Hamza, fils d'Abou-Bekr, et petit-fils de l'ancien khalifa Sid Hamza. Ce jeune homme, âgé de vingt-deux ans, est le chef spirituel et nominal de la tribu des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga, ou branche aînée, et l'héritier légitime de la *baraka*, ou puissance religieuse qui avait été attribuée à son saint ancêtre, l'illustre et vénéré Sidi Ech-Chikh.

Il vit auprès de Sid Kaddour, lequel, nous le savons, détient indûment le pouvoir effectif au préjudice de son neveu.

Sid Kaddour et Sid Hamza, l'oncle et le neveu, ainsi que Sid Ed-Din, ont leurs tentes, à la date citée plus haut, aux environs du ksar Igli (Marok). Ils campent habituellement avec les Douï-Mnia, c'est-à-dire dans les environs des ksour des Beni-Abbas, des Beni-Goumi, et des ouad Guir et Es-Saoura.

Sid Kaddour et Sid Ed-Din n'ont jamais fait d'offres sérieuses de soumission. Le premier, nous le savons, nous a leurrés, ainsi que l'ar'a des tribus sahriennes, Sid Kaddour-ould-Adda, qui a cru longtemps pouvoir nous le ramener. Il avait, en effet, simulé le désir de se rapprocher de nous; mais — nous l'avons reconnu un peu tard — c'était là un stratagème, une ruse de guerre pour entrer plus facilement, et sans éveiller notre défiance, en relations avec les Hameïan, et chercher, après les avoir gagnés à sa cause, à les entraîner dans la défection.

Quant à Sid Ed-Din, c'est là un personnage sans importance, tout à fait incolore, et qui n'a joué, jusqu'ici, qu'un rôle absolument effacé. Nous nous rappelons que, sur sa demande, il lui avait été envoyé une lettre d'aman dont il s'est dispensé de profiter. Il n'a à son actif de guerre que la razia d'un millier de chameaux qu'il a exécutée le 17 décembre 1879, et de concert avec son neveu Sid Hamza-ould-Abou-Bekr, au sud du ksar de Brizina.

Sid El-Ala-ould-Abou-Bekr, âgé de soixante ans environ, et frère de l'ancien khalifa Sid Hamza, a été et est encore l'individualité la plus marquante du personnel insurrectionnel : instigateur de la révolte en 1864, homme de guerre d'une certaine valeur et d'une rare audace, nous l'avons toujours trouvé devant nous dans les combats que nous avons livrés dans le Sud algérien pendant ces seize dernières années. Il a exécuté sur notre territoire, et jusque dans le Tell, des pointes d'une témérité inouïe, et qui eussent suffi pour illustrer un général européen, et les hardies et sanglantes journées de Sidi-Ali-ben-Youb, de Haci-Ben-Athithab et d'Aïn-el-Beïdha, en 1864, sont là pour attester que nous avions en Sid El-Ala un adversaire qui n'était certes pas à mépriser, bien qu'en définitive, nous lui ayons fait quelquefois la partie belle. Si ce peut nous être une consolation, nous ajouterons qu'à plusieurs reprises, nous avons eu notre revanche sur ce rude champion, et que, plus d'une fois, il a dû nous payer cher les morts qu'il nous avait faits.

Sid El-Ala campe habituellement chez les Douï-Mnia, avec Sid Kaddour, son neveu.

Quant à Sid Ez-Zoubir-ould-Abou-Bekr, le frère du précédent, il est mort en 1879 au Gourara. Il n'avait pris qu'une part sans importance aux faits insurrectionnels.

Quelques tentes seulement des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-Ech-Cheraga sont rentrées sur notre territoire après avoir obtenu l'aman. Les fractions de cette tribu qui sont restées campées avec les marabouths sont celles des Oulad-Sidi-El-Arbi, — fraction dont sont originaires Sid Kaddour, Sid Ed-Din et Sid Hamza, — et les Oulad-Sidi-Lasghem. Nous ajouterons que ces fractions n'ont jamais manifesté l'intention de se soumettre, et tout porte à croire qu'elles continueront longtemps encore à suivre la fortune des Oulad-Hamza.

Pour ce qui est des Zoua-el-R'eraba, ou de la branche cadette, dont quelques-uns étaient tombés entre nos mains à la journée d'El-Mengoub (23 décembre 1871), ils avaient été internés, les uns dans le bach-ar'alik de Frenda, les autres dans la province de Constantine.

Ces tentes ont été rapatriées en 1878, sur le désir qui en avait été exprimé par le Gouvernement marokain. Quelques-unes, sur

leur demande, ont été autorisées à habiter les ksour du cercle de Géryville, où elles avaient des jardins.

Les Oulad-Sidi-Ech-Chikh de l'Ouest, rentrés sur le territoire marokain, campent dans le sud de l'âmala d'Oudjda. Quelques-uns d'entre eux ont rejoint Sid Allal, le quatrième fils de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb décédé en 1870, et le chef nominal de la branche cadette. Sid Allal est né en 1862.

Sid Sliman-ben-Kaddour, nous l'avons dit, s'est rendu, sur les conseils d'El-Hadj-Abd-es-Selam-el-Ouazzani, le chef de l'ordre de Moulaï Eth-Thaïyeb, auprès du sultan du Marok, qui lui a assigné Meknès pour résidence. Il n'est pas douteux que notre ancien ar'a des Hameïan ne quitte ses campements du Marok, comme il s'est enfui de ceux de la plaine d'El-Mlatha en 1873, lorsqu'il trouvera une occasion favorable pour reprendre encore une fois sa vie d'aventures et de razias, et cette éventualité est d'autant plus probable que, né en 1840, ce hardi chef de partisans est aujourd'hui dans la force de l'âge, et qu'il a une soif ardente de pouvoir, de butin et de renommée.

Quant à Sid Bou-Amama-ben-El-Arbi, cette puissance nouvelle, ce saint dangereux qui compte déjà de nombreux adhérents dans la région des ksour de l'Ouest et parmi les populations marokaines, il y aura lieu de le surveiller de près, et surtout de ne point perdre de vue les mokaddem qu'il entretient dans les tribus du cercle de Géryville, néophytes ardents se livrant à une propagande des plus actives et des plus efficaces. Il y a, de ce côté, un danger d'autant moins à négliger, qu'il prend son point d'appui sur la religion, et qu'il tend à substituer une influence nouvelle à celle de la famille des Oulad-Hamza, laquelle a considérablement amoindri, depuis quelques années, le prestige plusieurs fois séculaire de la maison de Sidi Ech-Chikh, c'est-à-dire du fondateur de l'ordre des Chikhïa, dont Sid Bou-Amama se prétend aujourd'hui le seul et unique chef.

Cette trêve de neuf ans, que nous pourrions, à la rigueur, considérer comme la fin de la guerre dans le Sud-Ouest algérien, si cette guerre pouvait jamais avoir une fin, cette sorte de paix tacite nous engage, bien que les chefs de l'insurrection des

Oulad-Sidi-Ech-Chikh des deux branches paraissent, jusqu'à présent, peu disposés à la signer et à la rendre définitive, ce long temps d'arrêt, disons-nous, nous décide à poser ici le terme de cette longue période d'agitation, de tueries et de bouleversements dont nous avons essayé de raconter les péripéties. A défaut d'autre mérite, ces notes auront eu celui de grouper dans leur ordre chronologique, et de réunir sous la main des historiens de l'avenir des documents qu'on trouverait difficilement ailleurs, et que nous pouvons d'autant plus certifier exacts, que nous avons eu la fortune d'être quelque peu acteur dans quelques-uns des drames sanglants que nous racontons, et que, pour les autres, nous nous sommes renseigné aux sources les plus authentiques, ce qui nous était d'autant plus facile que la plupart des commandants de colonne qui se sont plus ou moins illustrés dans ces guerres, ont été ou non camarades, ou, tout au moins, nos contemporains dans l'armée d'Afrique. La connaissance parfaite du pays qui a servi de théâtre à l'insurrection depuis 1864, nous a permis d'en suivre la marche pour ainsi dire jour par jour, et de guider le lecteur à travers les grands espaces — la mer de halfa — qui s'étendent, du nord au sud, de la ligne de ceinture du Tell aux ksour d'Ouargla et d'El-Gueliâa, et, de l'est à l'ouest, de l'ouad Souf à l'ouad Guir.

Nous avons voulu également apporter une preuve de plus à la démonstration que nous avons essayée dans un des livres de notre jeunesse militaire (1), et convaincre de cette vérité ceux qui pourraient en douter, que la guerre dans le Sahra est la chose la plus misérable, la plus pénible, la plus fatigante, la plus énervante, la plus irritante, la plus abrutissante, la plus antipathique au caractère et au tempérament français, la plus férocement périlleuse, la moins entraînante, la plus dépourvue de stimulants qu'on puisse imaginer; c'est celle dans laquelle il faut dépenser le plus de dévouement, le plus d'abnégation, déployer le plus d'énergie et de force morale, le plus d'amour de la patrie.

---

(1) *Les Français dans le Désert. — Journal d'une Expédition aux limites du Sahra algérien* (Ouargla).

Nous avons voulu qu'on sût ces choses, et, pour cela, nous n'avons eu qu'à laisser la parole aux faits. Il nous a paru équitable — si peu autorisé que nous pussions l'être — d'élever un monument à notre armée d'Afrique, à celle qui a commencé la conquête du Sahra, et à celle qui l'achève, et de faire ressortir la valeur et les mérites de nos anciens camarades — des reclus dans l'immensité, la plus pénible des reclusions, — qui ont passé les plus belles années de leur existence militaire dans ces régions inhospitalières, entre un ciel de feu et un sol de sable brûlant, entre le couteau ou la balle de l'Arabe fanatisé. Nous ferons connaissance avec ceux de ces officiers — des ignorés de la masse — qui se sont illustrés dans ces guerres incessantes, et nous pourrons apprécier dès lors la valeur des services qu'ils ont rendus au pays.

Notre livre présentera, en outre, cette utilité de faire connaître le personnel insurrectionnel, chefs et soldats, les populations que nous avons et que nous aurons longtemps encore à combattre, les régions qu'elles habitent, les points qui servent habituellement de théâtre aux actions de guerre, les routes ou lignes d'eau, les lieux de bivouac avec leurs ressources, les oasis, les ksour avec leurs défenses. Nous y apprendrons la manière de combattre des Sahriens, cavaliers et fantassins, leurs ruses, leurs stratagèmes, leur politique, et nous y trouverons d'excellentes leçons par les faits et par l'expérience, leçons dont nous pourrons profiter, et qui nous permettront de modifier, selon les cas, nos méthodes tactiques dans le sens de celles de l'ennemi que nous pouvons rencontrer devant nous. Peut-être ces leçons-pratiques nous rendront-elles plus énergiquement prudents, et nous disposeront-elles à nous bien pénétrer de cette vieille maxime que la science de la guerre a des règles générales immuables, quelles que soient les conditions de temps, de peuples et de lieux auxquelles on les applique, règles qu'il est toujours imprudent et blâmable de négliger, et que la tactique, au contraire, se modèle sur celle des peuples qu'on peut avoir à combattre, quel que soit le degré de leur civilisation. Nous laissons aux résultats le soin de démontrer la cause de nos succès ou de nos échecs, et la juste part des uns et des autres revenant aux responsabilités. Nous

n'avons pas perdu de vue un seul instant que nous sommes l'histoire, et que l'honnêteté de l'historien ne peut s'établir que par l'exactitude, l'impartialité, la sincérité. Nous avons horreur d'ailleurs de l'éloge banal et uniforme qui, trop souvent, a été la règle de nos bulletins, et nous avons reconnu, au cours de notre récit, que, malheureusement, nous n'avions pas à enregistrer que des succès, ou ce que nous appelons volontiers de *belles affaires*. Nous avons pensé que notre armée d'Afrique, assez riche d'ailleurs de sa vraie gloire, n'avait rien à perdre dans cette méthode d'exposer les faits, qu'ils eussent été heureux ou malheureux.

Nous formons instamment ce vœu, et avec cette ardente affection que nous avons toujours vouée à nos soldats, c'est de voir cesser ce gaspillage de leur sang si précieux que, trop souvent, et par une sorte de générosité chevaleresque, ils versent avec autant de désintéressement que d'inutilité. Avoir le mépris de la mort quand il y va du salut du pays, c'est là le fait d'un grand cœur ; mais c'est, au contraire, d'une complète insanité de donner sa vie, c'est-à-dire un bien qui appartient à la patrie, quand ce suprême sacrifice est non-seulement inutile, mais encore nuisible à la cause que nous défendons : il y a, en effet, dans ce dernier cas, gain pour l'ennemi, et, par contre, perte pour le pays.

C'est en nous pénétrant bien de cette vérité, que nous verrons cesser ces sanglantes hécatombes dont les autels se rencontrent à chaque pas sur le sol africain, voie sacrée que, depuis 1830, la France jalonne des ossements de ses enfants, et sans même — trop souvent — nous laisser la consolation de les savoir tombés selon les règles de l'art, et frappés par un ennemi scientifiquement digne d'eux et de leur réputation, tant de fois séculaire, de vaillance et d'intrépidité dans les combats.

Colonel C. TRUMELET.

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ET

NOUVELLES AGRÉABLES

PAR

MOHAMMED ABOU RAS BEN AHMED BEN ABD EL-KADER
EN-NASRI

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

(Suite. — Voir les nos 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 148, 150, 152, 154, 156 et 157.)

موید لو رمی نجما لا ثبته * ولو دعی دبیلا لبی وما احتبس
شهم همام بحزم الملک متزر * ومرتد النصر وبی الحلم ذوطخس
بملک .ال مندیل تحت سلطانه * مدلهم من متیجة الی تنس

Notre prince est un roi victorieux. S'il lançait un trait contre une étoile, il l'atteindrait, et le mont Debil d'Arménie viendrait à lui s'il l'appelait.

C'est un cœur valeureux, un souverain magnanime, couvert de gloire ; il administre ses états en déployant autour de lui la plus grande énergie, tout en étant naturellement porté à l'indulgence.

Son royaume comprend celui des Benou Mendil, qui s'étendait de la Metidja à Ténès.

COMMENTAIRE

متيجة. — Metidja est une contrée de l'Afrique.

تنس. — Tenès est une bourgade du littoral méditerranéen; elle a donné le jour à un groupe de savants.

تنيس. — Tenis est un ville située dans une île de la Méditerranée, près de Damiette ; elle est renommée pour sa fabrication de riches vêtements.

La Metidja était un domaine des Benou Bologuine, branche des Sanhâdja, fondateurs de Médéa et de plusieurs autres villes.

Les Ma'k'il ayant envahi le Mar'reb, vers le milieu du Ve siècle, en même temps que les Hilaliens, s'établirent sur les confins de ces derniers, près de la Moulouya. Leurs frères, les Ta'âleba, s'installèrent, à la même époque, dans la Metidja, et reconnurent l'autorité des Sanhâdja.

Lorsque les Benou Abd El-Moumène se furent emparés du royaume des Sanhâdja sur les Almohades, les Ta'âleba se déclarèrent indépendants. Une cause favorisa puissamment la proclamation de leur liberté.

Au commencement du VIe siècle, le *mehdi* des Almohades se dirigeant vers l'Ouest, s'arrêta dans la Metidja, chez les Ta'âleba, qui le reçurent avec honneur, et acceptèrent de lui les croyances ascharites et devinrent ainsi ses disciples. Quand il les quitta pour continuer sa route vers l'Occident, ils le pourvurent de tous les vivres nécessaires et lui firent présent d'un âne d'une grande rapidité. Le chéikh n'oublia jamais leur cordiale hospitalité et, du pays des Mas'mouda, entretint avec eux une correspondance suivie. Ses partisans, les Almohades, ayant vaincu les Sanhâdja et ruiné leur empire, les Ta'âleba s'emparèrent de Médéa et de la Metidja.

Les Ta'âleba avaient une grande considération pour les Almohades et exerçaient une suprématie sur les Benou Siba' ben Ta'leba.

Siba' est l'un des ancêtres de l'ami de Dieu, du plus grand saint d'Alger, Sidi Abd Er-Rahman. Lorsqu'il se rendait à Maroc, les Almohades plaçaient sur son turban un dinar qui en

pesait plusieurs, en témoignage de leur vive reconnaissance pour la sympathique réception faite à leur imam El-Mehdi par les Ta'âleba.

Quand le mehdi se sépara des Ta'âleba, suivi de ses disciples, qui se pressaient autour de l'âne offert par ses hôtes, il leur cria plusieurs fois de dessus un autre âne qu'il montait : « Donnez à Abd El-Moumène cet âne, il vous fera monter sur des chevaux de prix. » Les événements donnèrent raison à cette prédiction.

Ibn Khaldoun affirme que les Benou Merîne anéantirent le royaume des Sanhâdja. C'est là une erreur historique, car Abd El-Moumène et ses fils, rois des Almohades, mirent seuls fin à l'empire des Sanhâdja sur la Metîdja, Médéa, Alger, Meliana, Achir, Kola' près de Medjâna, et Bougie. En outre, le mehdi des Almohades n'arriva dans la Metîdja, chez les Ta'âleba, qu'en la 13e année du VIe siècle, et la royauté des Ta'âleba sur la Metîdja commença en l'année 48 du même siècle. Quant aux Benou Merîne, leurs soldats ne foulèrent cette contrée que sous le règne de Youssof ben Ya'k'oub ben Abd El-H'akk' le mérinide, alors qu'il assiégait Tlemcène, c'est-à-dire au commencement du VIIIe siècle. Dieu est le plus savant. Bien plus, les Benou Merîne ne prirent possession complète du Mar'reb que dans l'année 68 du VIIe siècle. Leur première apparition dans les plaines de Fez et du Mar'reb date de la 13e année du VIIe siècle.

Les Ta'âleba demeurèrent souverains de Médéa et de la Metîdja jusqu'au VIIIe siècle, où le sultan Abou Hammou, roi abdelouadite, les battit et les réduisit en captivité. Depuis lors, ils ont disparu de la scène politique et les traces de leur individualité se sont perdues. La durée est à Dieu seul.

Achîr fut ruinée par Abou Tachefîne, roi des Benou Abdel-Ouad.

Les Ta'âleba, pour avoir pris, de concert avec Abou Zakariâ, seigneur de Bougie, fait et cause pour Youssof ben Ya'k'oub, s'étaient attirés l'inimitié de Abou Hammou. La mort de Youssof laissa aux Benou Abd El-Ouâd toute liberté d'action. Abou H'ammou ayant organisé une puissante armée, confia l'administration de son royaume à son cousin Mohammed ben Youssof ben Yar'morâcène et marcha contre les partisans de Youssof ben

Ya'k'oub. Il anéantit les Ta'âleba, assiégea Bougie, soumit les Mor'râoua, dont le prince, Râched ben Mohammed ben Tâbet ben Mendîl, chercha un refuge auprès du hafcide Abou El-Bak'â, sultan de Bougie. Il subjugua les Toudjîne, se rendit maître d'Alger, et força à la fuite Ibn A'llâne, qui s'était emparé de cette dernière ville, après en avoir chassé Abou El-Bak'â. Celui-ci, bien qu'il se fût déjà rendu maître de Dellys sur Ibn Khellouf, avait vu Alger lui refuser obéissance. L'armée de Bou Hammou entra ensuite dans le Zab, réduisit le Djebel Ibn Tâbet, et, en 40 jours, construisit à Asfoun un château-fort dans lequel fut laissée une importante garnison. Le sultan Abou Yahya Zakariâ Mohammed El-Lih'iâny renversa cette forteresse en l'année 13 du VIIe siècle.

Les Ta'âleba avaient élevé dans la Metîdja même et tout autour de cette contrée, trente forteresses. Ces moyens de défense indiquaient un degré fort élevé de puissance.

En ce temps-là, Mendîl ben Abd Er-Rahman El-Mor'râouy était roi de Mazouna, de Meliana, de Ténès et d'Aguerouma ; son royaume était limitrophe des Ta'âleba, et l'Oued-Sebt séparait les deux États. Mendîl fatigua ses voisins par l'envoi continuel de troupes sur leurs terres, par des combats répétés, le blocus de leurs villes ; il parvint ainsi à ruiner leurs forteresses. C'est ce roi que Ibn R'âniа tua de dessein prémédité et mit en croix sur les murs d'Alger.

Ibn Khaldoun affirme que l'insurrection de Yahya ben R'âniа amena la destruction de Rachegoul, d'El-Djabat, de Chelef, du château des A'djiça de Rezka, d'El-Khad'ra, de Morsa Ed-Dodjâdj et de la K'ola' des Benou Hamad. La même cause produisit aussi la ruine de Tâhret, appelé aujourd'hui Tiaret, près de Takdemt et de Mîna.

Dja'fer ben Ali ben Ahmed ben H'amdâne El-Andaloucy, émir du Zâb, s'étant enfui des Benou Abîd, se réfugia chez les Mor'râoua, qui lui remirent la direction des affaires de leur pays. Il fut l'instigateur des guerres dans lesquelles fut tué son ennemi personnel et celui des Mor'râoua, Zîrî ben Menâd.

Dja'fer aimait à donner et protégeait les savants. C'est de lui qu'à dit Mohammed ben Hani El-Andaloucy :

« Il y a deux choses à voir dans le monde entier : un corps bien fait et un œil noir de Babylone.

« Les astres qui nous éclairent sont au nombre de trois : le soleil, la lune brillante et Dja'fer. »

Ce Dja'fer fut le fondateur de Mecila vers l'an 340. Il resta chez les Mor'râoua jusqu'à l'expédition de Bologuine ben Ziri contre le Mar'reb. Ne se reconnaissant pas la force de lutter contre un tel adversaire, Dja'fer se retira en Andalousie, où il fut assassiné (364).

Il n'est pas absolument vrai que notre Bey, Mohammed ben O'tmâne, ait placé sous son sceptre tout le royaume des Benou Mendîl, car il faut en excepter Meliâna. Cette ville fut tout d'abord gouvernée par des souverains des Ouersefine, branche des Mor'râoua, et ne fit partie des états des Benou Mendîl que lorsque Abou Ali, fils du jurisconsulte Abou El-Abbâs, s'en fut emparé. Ce prince, menacé par El-Mostancer, parti de Tunis pour voir son frère Abou Hâfs', s'enfuit à El-Attâf. Abou H'afs concéda alors Meliâna aux Benou Mendîl. Nous avons déjà dit un mot de ces événements.

Abou Amer ben Yar'morâcène, frère du sultan Otmâne ben Tâbet ben Mendîl, fut assiégé dans Ténès ; mais secouru par la flotte de Ali ben Tâbet, il put se retirer.

Le traditionniste Et-Tenecy, contemporain de Chéikh Es-Senoucy, est originaire de Ténès.

A Tenis, près de Damiette, est né Abou Oueki', dont Abou Mans'our Et-Ta'âleby parle en ces termes : « C'était un poète éminent, un érudit en toute science, un génie supérieur qu'aucun de ses contemporains n'a surpassé. Il a formulé d'ingénieuses définitions propres à faire disparaître l'erreur et que l'intelligence s'assimile facilement. Il a composé un recueil de poésies et un ouvrage en prose où il dévoile les plagiats d'El-Motenebby. Il mourut à Tenis en 303. On lui a élevé un mausolée.

La ville de Tenis eut pour fondateur un petit-fils de Noé, Tenis ben H'âm ben Nouh.

كذا ملك تجين بج ايالته * كذا الجدار القديم المتقن الاسس
ملك لال يغمور بيه نظرتهم * كذلك ملك بنى
يعلى لافريني الروس

Firent également partie de son empire, les Toûdjîne, l'antique cité de Tlemcène aux solides fondations,

Le royaume de Yar'morâcène dont Tlemcène était le grenier d'abondance, et aussi le royaume des fiers enfants d'Ya'la l'Ifrinite.

COMMENTAIRE

Les Toûdjîne formaient une branche des Benou Yadîne, d'après Ibn Khaldoun. « Les Benou Yadîne, dit cet historien, appartenaient aux Zenâta ou Benou Abd El-Ouâd. » Les Toûdjîne, les Mossâb, les Benou Zerdâl, les Benou Râched furent les partisans des Almohades depuis leur glorieuse élévation, car, plus que les Benou Merîne et autres tribus de ce groupe générique, leur origine les rapprochait de cette dynastie.

Dans quelques copies de l'histoire d'Ibn Khaldoun, on lit Zerouâl au lieu de Zerdâl. Quelques généologistes transforment le nom de Benou Yadîne en celui de Ouâcîne, lequel était fils d'Akhîk ben Mâdr'ès ben Berber.

El-Bek'ri, parlant de l'origine des Berbers, dit que de Mâdr'îs, surnommé El-Abter, c'est-à-dire l'Abou Botr des Berbers, descendaient tous les Zenâta qui, par conséquent, étaient Berbers. Cette opinion est appuyée par celle d'Ibn Khaldoun : « les Berbers, dit-il, comprenaient un grand nombre de tribus : Haouâra, Zenâta, D'erîs, Mek'îla, Nefzâoua, Ketâma, Louâta, Mas'mouda, Senhâdja, etc. »

Les Toûdjîne résidèrent d'abord dans les environs de Nahr Ouâc'el ; puis, du Djebel Râched, ils émigrèrent à Derrâg. Leur armée comprenait trois mille cavaliers. Les Benou Tir'rîne et les Benou A'ziz formaient deux de leurs tribus. Les Benou Tir'rîne furent très puissants et très influents au IXe et au Xe siècle. On en trouve la preuve dans l'ouvrage intitulé *Naoudzel Mazouna*

(cas particuliers de Mazouna) où l'on voit que des hommes de cette tribu épousèrent des filles de marabouts ou de familles religieuses. Leur territoire avoisinait l'Ouâncheris. Les populations de cette région leur donnaient le titre fort en usage dans notre pays de *Djoudd* ou d'illustres.

Les Benou Toûdjîne résidèrent dans cette contrée jusqu'à la rébellion d'Ibn R'ânia. A la suite des troubles produits par cet agitateur, les Benou Zor'ba s'établirent dans les Hauts-Plateaux et les Benou Yadîne dans le Tell. La partie du Tell habitée par les Benou Toûdjîne s'étendait depuis la K'ola' Sa'îd, à l'ouest, jusqu'à Médéa, à l'est. Nous avons déjà indiqué les causes qui amenèrent, plus tard, les Zor'ba, dans le Tell, sous le règne d'Yar'morâcène.

Les tribus des Benou Râched étaient cantonnées dans les montagnes qui portent leur nom et que l'on appelle actuellement le Djebel Amour. Lorsqu'elles pénétrèrent dans le Tell, du côté des Benou Yadîne, elles résidèrent un instant dans le pays de Tessâla, puis se fixèrent définitivement sur le territoire des Benou Ifrène. Le pouvoir était exercé chez elles par la famille de A'mrâne, mort en 790.

Le territoire sur lequel les Benou Râched remplacèrent les Benou Ifrène, était situé dans le pays de R'erîs. Là, à Ifr[illegible], un roi ifrénite, Ya'la, avait bâti une ville qui fut ruinée, en même temps que son fondateur tué, par Djouher, envahisseur du Mar'reb. Nous avons déjà parlé de ce fait. Yeddou succéda à son père Ya'la, et fut mis par Bologuine dans l'obligation de chercher un refuge dans le Mar'reb. L'autorité des Benou Ifrène sur la ville d'Ifkâne disparut à tout jamais pour faire place à celle des Benou Râched.

Le droit de seigneurie et de commandement sur les Toûdjîne appartenait aux Benou A't'îâ. Un membre de cette famille, El-A'bbâs ben A't'îâ, servit de guide à El-Mans'our ben Youssef ben Abd El-Moumène, maître de Maroc, lors de son expédition en Afrique, pendant laquelle il prit d'assaut K'âbès, s'empara du Djerîd, mit en déroute Ibn R'ânia et K'arak'oche El-R'ozzy, roi de Tripoli, et soumit la Tripolitaine. Il dirigea encore le retour de l'armée victorieuse (584). Les Benou A't'îâ ne revêtirent les

insignes et les emblèmes de la royauté, selon la coutume des monarques, qu'en l'année 639. Le célèbre Abd El-K'aouy ben A't'îâ, frère d'El-A'bbâs, fut le premier de cette famille qui se distingua par des ornements royaux.

Chez les Benou Mendîl, El-A'bbâs fut le seul à recevoir les insignes du pouvoir suprême que conservèrent ses descendants. La permission de porter les marques extérieures de la royauté et d'avoir une maison souveraine fut accordée aux Toûdjîne par Abou Zakarîâ, non-seulement afin de les récompenser de l'aide qu'ils lui avait prêtée pour s'emparer de Tlemcène et y faire reconnaître son autorité, mais aussi afin de servir sa haine contre Yar'morâcène et lui faire dépit. Ce dernier assista aux fêtes données à l'occasion de la prise de ces insignes. Nous avons déjà dit un mot de ces événements.

Sous le règne de Yar'morâcène, les Toûdjîne se rendirent maîtres de Médéa sur les Ta'âleba.

Au temps d'El-Mostancer ben Abou Zakarîâ, les Francs ayant mis le siège devant Tunis, Zîâne ben Abd El-K'aouy arma les tribus des Zenâta et fournit au sultan de Tunis un secours de 7,000 cavaliers.

Le pouvoir ne cessa de grandir et de se fortifier dans la famille des Benou A't'îâ jusqu'au jour où O'tmâne ben Yar'morâcène dirigea contre eux une puissante armée, dont il confia le commandement à son frère Abou Sa'îd, et s'annexa leurs états.

Lors du siège de Tlemcène par Youssof ben Ya'k'oub, les Toûdjîne étaient déjà nomades et parcouraient en toute liberté les Hauts-Plateaux; mais leurs nouveaux pâturages n'offraient pas ces plantes délicieuses que la fortune fait pousser sous les pas des puissants. Ils devinrent ensuite les sujets des rois du Mar'reb et de Tunis, sujets tantôt indociles et tantôt soumis au joug, tour à tour en guerre ou en paix avec leurs maîtres ; ils descendirent enfin, surtout les Benou Tir'rîne et autres fractions, au rang de tribus payant l'impôt. Telle a été dans le passé, la loi de Dieu à l'égard des nations, et cette loi sera éternellement vraie pour les peuples à venir.

C'est d'après Ibn Khaldoun que nous avons représenté les Toûdjîne comme issus des Benou Yadîne. Cet historien considé-

rait sans doute ce fait comme authentique, car, chaque fois qu'il a eu à parler de cette origine, il n'a jamais varié dans son sentiment. Cependant, j'ai lu dans l'ouvrage du chéikh et maître, le très érudit Abou Mehdi Sidi Aïssa ben Moussa Et-Tidjâni Ez-Zendâzy, que les Toûdjîne, dont cet auteur se prétend originaire, étaient la postérité de notre seigneur El-A'bbâs, issu de Merdâs Es-Selmy, compagnon du Prophète. Dès lors, les Toûdjîne seraient de la famille de Ibn H'abîb El-Maleki El-K'ort'oby, auteur d'*El-Ouâd'îhia ou Al-Mostakhridja*, qui tenait des deux frères, Mot'arref et Madjichoun, nombre de traits historiques, c'est-à-dire qu'elles descendraient de Mod'ar ben Nizâr ben Ma'dd ben A'dnâne, neuvième ancêtre du Prophète. Une personne de confiance m'a affirmé avoir lu cette épigraphe sur le dos du livre du chéikh Abou Medhi :

« Nous sommes les enfants d'El-A'bbâs. Il est certain que nous comptons parmi les Ans'âr : nous frappons avec le glaive. »

On sait que notre seigneur El-A'bbâs ben Merdâs Es-Selmy secourut le Prophète à la bataille de H'onéine et remplit son devoir de combattant pour Dieu. Si le Prophète fut moins généreux envers lui qu'à l'égard de O'îéina ben H'is'n El-Fezâry et El-Ak'ra' ben H'âbès Et-Temîmy, c'est que, par sa foi ardente, El-A'bbâs se montrait musulman convaincu, tandis que O'îéina et El-Ak'ra' n'étaient que des princes prédestinés par Dieu à préparer les populations à l'islamisme. Aussi, le Prophète leur prodiguait-il davantage ses faveurs. El-A'bbâs disait à ce sujet :

« Quoi ! tu donneras mon butin et celui des autres fidèles à O'îéina et à El-Akr'a'.

» Cependant leurs pères, H'is'n et H'âbès, ne surpassent pas Merdâs en noblesse.

» Je ne suis pas au-dessous d'eux. Celui que tu abaisses aujourd'hui ne s'élèvera pas demain. »

J'ai dit tout à l'heure, sur l'autorité d'une personne de confiance, qui avait lu un ouvrage d'histoire concernant les Benou Yadîne, que le nom de Todjine appartenait à deux tribus dont

l'une était noble et l'autre zenatienne, et que le nom de la première, qui descendait du Prophète, s'orthographiait Toûdjîne. Dieu est le plus savant.

J'ai lu, dans un fragment de manuscrit, que le favori de Dieu, le chéikh Sidi Yahya ben Râched, écrivit au très savant Sidi Moussa ben Aïssa El-Mek'îly Et-Tazouny pour lui demander la généologie de Abd El-K'aouy. Celui-ci répondit en ces termes : « Abd El-K'aouy était de la famille du Prophète. Son fils Mohammed, sultan de Takdemt, avait trois frères : El-K'âcem, Sedouâne et Cherît'. Il avait placé ce dernier à la tête du Djebel Ouancheris. Le nommé Ali ben Achîra était également son préfet pour la contrée de Nehiou. Celui-ci pour éviter la mort à laquelle l'avait condamné son roi, s'enfuit auprès de l'ami de Dieu, Sidi Ouadah' ben A'c'em El-Meknâcy. Le sultan Mohammed envoya d'abord un émissaire pour lui faire quitter son refuge ; puis affligé par Dieu d'une maladie, non-seulement il pardonna à Ibn A'chîra, mais se rendit lui-même auprès du chéikh en visite de dévotion.

« Tu as deux sœurs pour concubines, lui dit le saint, il faut renoncer à l'une d'elles. »

« Le roi obéit.

Sidi Moussa terminait ainsi sa lettre :

« Le sultan Mohammed, mort en 663, eut pour successeur son fils Moumène, puis O'mar. Cette dynastie, après un règne de 70 ans, succomba sous l'hostilité du roi du Mar'reb, provoquée par Ouâtermâr ben A'rîf ben Yahya, de la postérité de S'a'ss'a' ben H'ârita El-Makhzoumy. »

Nous avons rapporté à ce sujet, sur l'autorité d'Ibn Khaldoun et autres historiens, des faits qui sont absolument contraires à ce que nous venons de mentionner.

Des Benou Toûdjîne sont sortis non-seulement de grands rois, mais encore, dans les temps anciens et modernes, de savants jurisconsultes qui se sont transmis d'âge en âge les deux souverainetés temporelle et spirituelle. Les hommes justes et de vie exemplaire se sont surtout montrés dans la famille des Rache-

diya. Les plus illustres branches de cette populeuse tribu furent les Benou Azendâr et les Benou Ouâguemâr. Dieu est le plus savant.

Dans la contrée qu'ils habitèrent en premier lieu, près du Djebel Benou Râched, les Benou Toûdjîne ont laissé une fraction importante.

D'après le très docte Abou H'ayâne, prince des grammairiens et régent des sept modes de lecture du Coran, narrateur d'anecdotes surprenantes et de faits historiques, poète, lexicologue et logicien remarquable, le *Djidar* dont il est parlé dans le Coran ne serait autre que le vieux Tlemcène situé autrefois à côté de Gâdîr. Il n'y aurait rien d'étonnant à cela, car les prodiges des prophètes sont bien plus merveilleux que celui de cette ville ayant subsisté à travers les âges.

Dans un voyage qu'il fit de Grenade en Orient, Abou H'ayâne passa à Tlemcène, dont les habitant se montrèrent, à sa convenance, peu hospitaliers. Pour se venger, il flagella la ville dans les vers suivants, où l'on retrouve sa croyance à l'origine mystérieuse ou légendaire de la vieille cité:

« Si tu viens à Tlemcène! remplis de tes reproches ses places, ses assemblées, ses maisons.

» Cette population n'accueille aucun de ceux qui lui demandent asile et nourriture. Vaudrais-tu mieux que Moïse et que Khadir? (1). »

Chez les Musulmans de toutes les conditions, Tlemcène a la réputation de manquer de prévenance envers les étrangers.

Ibn Khaldoun accuse Abou H'ayâne de commettre une erreur en avançant que le Djidar du Livre-Sacré est le Tlemcène de nos jours.

Le très docte El-Makk'ari, dans son livre intitulé *Nef Et-T'ib*, dit que Tlemcène était une ville où florissait la civilisation. D'a-

(1) Ces deux personnages de l'histoire sacrée musulmane auraient réparé les murailles de la ville appelée *Djidar* dans le Coran et qui, d'après Abou H'ayâne ne serait autre que Tlemcène ; ils auraient eu également à se plaindre du peu d'empressement des Tlemcèniens à les recevoir.

près cet auteur, l'étymologie de Tlemcène serait *Telemm Sâne*, ce qui signifierait: elle joint deux choses, le Tell et le Sahara. Aucun historien ne donne la date de sa fondation et le nom de son fondateur. Je n'ai pu, malgré de nombreuses recherches, arriver à aucun résultat à cet égard.

Les créateurs de cette cité furent les Benou Ifrène, antique tribu berbère, qui a produit des rois, des saints et des savants.

Le Kharedjisme pénétra chez les Benou Ifrène dans le milieu du IIIe siècle. Abou K'orra, l'un des chefs de cette hérésie, appartenait à cette tribu. A la tête de 40 mille hommes, il marcha contre O'mar ben H'afs', fils de K'abîss'a ben Abou S'ofra El-Azedy, préfet de l'Afrique au nom de Dja'far El-Mans'our, l'assiégea dans T'obna et se retira après lui avoir imposé la paix (151). O'mar ben H'afs' s'enferma dans Kairouâne ; les Benou Ifrène et Abou H'âtem El-Mek'tly vinrent l'y assiéger avec 350 mille Ibadites, parmi lesquels 35 mille cavaliers. Cette armée fut divisée en douze corps, dont un prit position à Mediouna, sous les ordres de Djerîr ben Messe'oud, et un autre à S'anhâdja, sous les ordres de Abd El-Mâlek ben Sekerdir.

Dans cette guerre fort longue entre Sonnites et Hérétiques, l'avantage fut pour ces derniers. O'mar ben H'afs' perdit la vie dans un combat (154) et la population de Kairouâne signa la paix avec Abou H'atem aux conditions qu'il leur dicta. Les Hérétiques abandonnèrent le siège de la ville. Abou Dja'far El-Mans'our informé de ces événements par les gens de Kairouâne, confia le commandement de l'Afrique à Yazîd ben K'abîss'a ben El-Mohalleb. Les Ibadites attaquèrent à Tripoli le nouveau gouverneur. Abou H'atem fut tué, les Berbers mis en déroute, leur puissance détruite, leurs armées dissipées. Depuis la bataille où périt O'mar ben H'afs', à Tobna, les Ibadites livrèrent 375 combats aux Sonnites.

Yazîd mit fin aux désordres de l'Afrique et fit rentrer le calme dans cette province.

Les Benou Ifrène revinrent à Tlemcène et ne renoncèrent pas à l'hérésie. Il était réservé à Idris Ier d'arracher l'erreur de leur cœur.

Il existe des fractions de cette tribu dans les plaines et les montagnes, dans le Zâb, à Biskra, à Ouargla et autres lieux.

Tlemcène resta aux mains des familles régnantes en Mar'reb jusqu'à l'invasion conduite par O'k'ba ben Nafé El-Fihri, sous le règne de Moa'wya. De ce moment, la ville fut administrée par des préfets musulmans, parmi lesquels nous citerons Abou El-Medjâher. Quand le Kharedjisme eut enveloppé le Mar'reb de ses tristes replis, les Benou Ifrène reprirent possession de leur antique cité que notre maître Idris Ier fit ensuite rentrer dans le giron de l'Islamisme. A Idris Ier succéda son fils Idris II ; à celui-ci son cousin paternel Sidi Mohammed ben Soléimane ben Abdallah El-Kâmel ben H'assane ben Ali ben Abou Tâleb. Les provinces du Mar'reb central, telles que Arechegoul, Ténès, H'amza, etc., se divisèrent entre les fils de ce dernier. Mohammed ben Idris, sur l'avis de son aïeule Kenza, mère d'Idris II, partagea les contrées du Mar'reb entre ses frères. Les Benou Soléimane conservèrent en apanage Tlemcène, qui leur fut enlevée par deux généraux des Benou A'bid, Mossalet El-Miknâcy et Ibn Abou El-A'fia. La famille de Ya'la ben Mohammed El-Ifreni, seigneur d'Ifkâne, reprit possession de Tlemcène. Bologuine ben Ziri ben Menâd l'enleva à son tour. Après avoir bloqué les Benou Ya'la et amené leur soumission à son autorité, il les transporta à Achîr de Titeri, ne laissant à Tlemcène que les faibles et les impotents.

A la mort de Bologuine (373), les Benou Ifrène rentrèrent à Tlemcène. Leur prince, Yeddou, s'était réfugié dans le Mar'reb au moment où Bologuine entreprenait le siège de Tlemcène. A la mort de ce grand homme à Ouargla, il revint à Tlemcène dont le gouverneur ennemi s'était enfui. En 474, Youssef ben Tachefine arracha cette ville des mains de la famille de Yeddou ben Ya'la ben Mohammed El-Ifreni et en donna le commandement à Mohammed ben Baya'meur El-Meçoufy.

Les Lemtouna conservèrent Tlemcène pendant toute la durée de leur puissance. Les Almohades s'en emparèrent en 539. Djaber ben Youssef ben Mohammed El-Abdel Ouâdite la délivra des Almohades et des étendards de l'Est. Yar'morâcène ben Ziâne en devint ensuite le maître. Sa postérité en fut dépouillée par les Turcs. Les Benou Merîne l'assujettirent deux fois à leur empire, et les Hafcides une fois.

Le traditionniste Et-Tenecy rapporte que les Benou Ziâne sont

la postérité de Soléimane ben Abd El-Kâmel ben H'assane ben H'assane ben Ali et forment une branche des Benou Abd El-Ouad. Ibn Khaldoun répète plusieurs fois que les Abdelouadites sont des Zenâta. Le très docte El-Mosnaouy adopte, sans la combattre, l'opinion de Et-Tenecy. Toutefois, il ajoute que cet historien est dans l'erreur en affirmant que notre seigneur Soléimane se rendit à Tlemcène, car son fils seul y alla.

يغمور — Yar'mor est le même personnage que Yar'morâcène ben Ziâne, l'abdelouadite. Cette orthographe a été adoptée par Ibn El-Khat'îb Es-Sehnâny.

Ibn Khaldoun raconte, en un certain endroit de son histoire, que Yar'morâcène prétendait être du sang d'Idrîs et disait à ce sujet : « Si cette origine est vraie, elle me servira auprès de Dieu. En tout cas, ce n'est pas par la noblesse, mais par les armes que je me suis affermi en ce monde. »

Et-Tenecy, dans sa généalogie de la famille de Yar'morâcène, ne mentionne pas Idrîs, nous le répétons, mais son frère Soléiman. Dieu est le plus savant.

La puissance des Benou Ziâne s'est effrondée ; leur société s'est désorganisée. Telle a été, du reste, la destinée de tous les États.

Il ne reste plus aujourd'hui de cette tribu souveraine que des fractions dispersées en divers pays. C'est d'eux que seraient issus les Benou Cho'éib, les Chouchâoua, les Oulad-Moussa d'El-Attâf et un groupe de population dans le Djebel Aourâs, au sud de Constantine. Notre excellent maître et saint intermédiaire auprès de Dieu, Sidi Ahmed ben Tâbet, savant devant Dieu et parfait devant les hommes, que ses tentatives en vue de la réforme des mœurs ont rendu populaire et qui a vu se briser à ses pieds l'orgueil des grands de la terre, est issu du sang des rois zianites.

Les Benou Ziâne, au temps de leur puissance, comprenaient douze tribus, dont les vestiges sont cachés sous les voiles de l'oubli recouvrant les traces de leur grandeur. Leurs débris vivent en état d'hostilité avec les tribus qui payent l'impôt, sans plus d'influence que s'ils n'existaient pas ; en butte à la tyrannie du fort, ils boivent à la coupe amère de l'obscurité.

En langue berbère, le mot *ifrène* a le sens de fuite. Il ne reste

plus aujourd'hui des Benou Ifrène que des fragments peu importants, presque inconnus et comme perdus au milieu des autres tribus. Ils n'ont plus, comme autrefois, ni lieux de campement, ni responsabilité, ni alliés accourant au premier appel. Telle est la loi de Dieu à l'égard du genre humain. Malgré leur extinction, il ne faudrait pas oublier que des Benou Ifrène et des Benou Abd El-Ouâd sont sortis de grands saints, d'illustres savants, dont la réputation vit parmi toutes les classes de la société. Nous citerons entre autres El-Ifreni que Sactani a copié dans son traité de dogmatique.

ARNAUD,
Interprète militaire.

(A suivre).

INSCRIPTIONS
PROVENANT DE LA VILLE DE TIPASA (1)

. . . . . .
CONSTANTINO
CONSTANTIO
AMAGNENTI (o)
INVICTISSEMPER
AVGVSTIS
FPEIVSE . . IMP
MPI

IN HIS PRAEDIIS . M.
HORTENSI GAVDENT.
ET FILIORVM EIVS
GAVDENTIIS

RESTITVTVS PROV CC XXX VIIII

(1) Ces inscriptions nous sont adressées par M. Pierre Gavault-Saint-Lager, avec un texte explicatif, que nous ne pouvons, faute de place, publier dans le présent numéro, et qui paraîtra très prochainement. (N. de la R.).

Pour tous les articles non signés:
Le Président,
H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

HISTOIRE
DU
CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 155 et 156.)

Dans le courant du mois de juillet, un mouvement religieux ayant pour but l'émigration vers des pays musulmans non soumis aux chrétiens, eut lieu dans la subdivision d'Aumale et dans l'annexe de Dra-el-Mizan; il avait été provoqué par le marabout Si El-Hadj Amar, chef de la zaouïa de Si Abd-er-Rahman-bou-Goberin des Guechtoula et de l'ordre religieux du même nom. Ce marabout, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, avait obtenu l'autorisation d'aller en pèlerinage à la Mecque et d'emmener avec lui tous les Arabes et Kabyles qui voudraient le suivre et il avait envoyé, à ce sujet, de nombreux émissaires dans les tribus et particulièrement dans celles du Ksenna et du Hamza où il avait de nombreux khouan. Ce n'était plus d'un simple pèlerinage qu'il s'agissait, mais d'une émigration sans esprit de retour; on ne parlait plus que de cela dans le pays et 600 individus avaient déjà vendu leurs biens pour suivre Si El-Hadj Amar.

Nous croyons le moment venu de dire quelques mots

sur ce personnage, qui doit jouer un certain rôle dans notre récit et soulèvera, quatre ans plus tard, une insurrection formidable en Kabylie.

Si El-Hadj Amar était né à Fez (Maroc) ou dans les environs ; du moins il se donnait cette origine. Quelques années avant les événements que nous racontons, il avait fait, par terre, le pèlerinage de la Mecque et, à son retour, il s'était arrêté à la zaouïa de Si Mhamed-ben-Abd-er-Rahman-bou-Goberin, où il avait été accueilli par l'oukil de la zaouïa Si Ali-ben-Aïssa, qui était lui-même d'origine marocaine. Celui-ci l'avait instruit dans les doctrines de Si Mhamed-ben-Abd-er-Rahman, l'avait affilié à l'ordre religieux fondé par ce saint marabout, ordre dont il était devenu le chef, et l'avait conservé auprès de lui.

Si Ali ben Aïssa mourut laissant après lui sa femme Khedidja (1) qui jouissait chez les Kabyles d'une grande réputation de sainteté et sa fille unique Yamina. La zaouïa passa aux mains de Si El-Hadj El-Bachir, des Cheurfa-el-Bachir (Maatka), qui y resta environ un an et alla s'établir ensuite à la zaouïa des Oulad-bou-Merdès, près du col des Beni-Aïcha (2) ; on choisit pour le remplacer Si Bel-Kassem ben Hafed, mais ce dernier étant mort au bout de deux ans, il fallut chercher un nouvel oukil. C'est alors que les notables des Guechtoula jetèrent les yeux sur Si El-Hadj Amar ; ils lui donnèrent la direction de la zaouïa et lui firent épouser la fille de Si Ali ben Aïssa.

Nous ne connaissons pas la date précise à laquelle ce marabout fut investi de ses pouvoirs religieux ; ce que nous savons c'est qu'il les avait en 1849. Lorsque le

(1) Elle est morte à Bône, en 1857, pendant le voyage d'El-Hadj Amar à la Mecque, où il avait obtenu l'autorisation de se fixer après sa soumission.

(2) Si El-Hadj El-Bachir n'était qu'intérimaire; il avait déjà dirigé les affaires de la zaouïa pendant le pèlerinage à la Mecque de Si Ali ben Aïssa.

général Blangini, au mois de mai de cette année, après avoir fait essuyer une première défaite aux Guechtoula, se préparait à lancer ses troupes à l'attaque des villages, ce fut lui, en effet, que les Kabyles chargèrent d'aller négocier leur soumission au camp français, et il était déjà oukil de la zaouïa. En 1851, nous l'avons vu jouer un rôle analogue auprès du général Pélissier.

A l'époque de notre récit où nous sommes arrivés, Si El-Hadj Amar pouvait avoir 46 ans. C'était un très bel homme, grand, d'une physionomie distinguée ; il avait la peau très blanche et la barbe noire, légèrement grisonnante. Il était fort intelligent, fort instruit, d'un abord facile et il avait, à un degré remarquable, le don de séduire. Il faisait montre d'une fervente piété et s'était fait une grande réputation d'intégrité, de sagesse et de sainteté. Il était brave, savait manier un cheval, et quoique marabout, faisait crânement le coup de feu lorsqu'il s'agissait de combattre pour la guerre sainte; aussi, plaisait-il énormément aux Kabyles, qui ne faisaient rien sans le consulter et suivaient l'impulsion qu'il leur donnait. Son seul défaut, à leurs yeux, était de ne pas parler leur langue ; il ne s'exprimait, en effet, qu'en arabe.

Si El-Hadj Amar donna un grand essor à l'ordre religieux dont il était le chef, et recruta un grand nombre de khouan, même en dehors de la Kabylie ; les progrès de notre domination poussaient d'ailleurs vers lui tous les mécontents.

Dans les premiers temps de notre installation à Dra-el-Mizan, Si El-Hadj Amar nous avait rendu de réels services en nous servant d'intermédiaire auprès des Kabyles; mais, tout en paraissant se rallier à nous, il montrait toujours une grande réserve dans ses relations avec les autorités françaises et il se gardait, autant qu'il le pouvait, de notre contact. Comme on le connut par la suite, il avait toujours secrètement favorisé Bou Bar'la.

Lorsque le Gouverneur général était allé à Dra-el-Mizan, au mois de juin 1852, Si El-Hadj Amar se trouvant

malade ne s'était pas présenté à lui ; il était allé le voir quelques jours après à Alger et avait été parfaitement accueilli. C'est dans cette circonstance, qu'il avait demandé au Gouverneur général l'autorisation d'aller à la Mecque et d'emmener avec lui tous les indigènes qui voudraient le suivre. Cette autorisation lui avait été accordée, comme nous l'avons vu plus haut, car on avait trouvé l'occasion bonne pour se débarrasser, au moins pour un temps, des fanatiques les plus irréconciliables ; seulement, on lui avait accordé un délai pour en profiter, afin de ne pas faire durer trop longtemps l'excitation religieuse que le départ des pèlerins devait produire dans le pays. Pour une raison ou pour une autre, Si El-Hadj Amar laissa passer ce délai et finalement il ne partit pas (1).

Nous avons vu que Bou Bar'la était retourné, à la fin de juillet, dans les Oulad-Ali-ou-Iloul, pour s'opposer aux efforts du parti des Beni-Sedka qui voulait la soumission à la France. Il se mit alors à parcourir les tribus, allant de village en village, pour réchauffer le zèle de ses partisans et en même temps pour faire des collectes de grains ; il fréquentait le marché des Ouadia et il exhortait les Kabyles à se procurer de la poudre en vue d'événements prochains. Ses prédications firent généralement peu d'effet ; pourtant, il réussit à nouer des intrigues dans les Guechtoula et dans le pâté montagneux des Maatka et des Beni-Aïssi ; il y eut même une conférence entre les meneurs des diverses tribus, dans la nuit du 2 au 3 septembre, mais les Guechtoula y déclarèrent que les circonstances n'étaient pas opportunes pour un mouvement prochain. L'agitation que nous venons de signaler, s'était fait ressentir particulièrement dans les Beni-bou-R'erdan ; le capitaine Beauprêtre y fit quelques arrestations, infligea quelques amendes et tout rentra dans l'ordre.

(1) Si El-Hadj Amar avait déjà demandé, au mois d'août 1849, à aller se fixer à Kerouan avec tous ceux qui voudraient se joindre à lui ; le général Charon, gouverneur général, avait répondu qu'il était tout disposé à le laisser partir avec ses amis et même à les aider, mais le marabout n'avait pas profité de l'autorisation.

Certains meneurs avaient fait croire à Bou Bar'la qu'il n'avait qu'à se présenter pour que les tribus se déclarassent pour lui. Le 17 septembre, il vint camper sur la limite des Beni-bou-Chennacha et des Beni-bou-Addou, et il envoya notifier aux Beni-Mendès, qu'ils avaient à se soumettre et à lui livrer des ôtages, s'ils voulaient éviter les effets de sa colère. Les Beni-Mendès répondirent qu'ils n'avaient que de la poudre à lui servir, et le Cherif n'insista pas. Il se dirigea alors, avec une quarantaine de cavaliers et une soixantaine de piétons, sur les Cheurfa-l'rilguiken et leur fit faire les mêmes sommations. Là, on lui répondit par des coups de fusil, et un petit engagement eut lieu, dans lequel deux hommes des Cheurfa furent blessés ; l'un d'eux, qui était parent du chikh de la tribu, avait été dangereusement atteint ; Bou Bar'la avait eu quatre chevaux blessés. Le Cherif resta trois jours campé sur le marché des Ouadia, attendant des soumissions qui ne venaient pas. Son lieutenant Abd-el-Kader El-Medboh lui avait amené un renfort d'une trentaine de cavaliers qui avaient été laissés aux Beni-Mellikeuch ; Ahmed ben Bouzid et une vingtaine de cavaliers de l'Ouennour'a avaient refusé de rejoindre le Cherif.

Pour mettre obstacle aux projets de Bou Bar'la, le capitaine Beauprêtre avait écrit aux notables des Beni-Sedka, pour leur faire comprendre que les démonstrations auxquelles cet agitateur se livrait sur leur territoire, les compromettaient et pourraient leur attirer un châtiment ; ajoutant que s'ils avaient réellement l'intention de se soumettre, leur devoir était de le renvoyer chez lui. En même temps, il avait donné l'ordre aux Guechtoula d'envoyer leurs contingents armés chez les

Beni-bou-Addou; ce n'est pas qu'il eût jugé utile de faire un grand déploiement de forces, son but était de voir quels seraient ceux qui s'abstiendraient de se rendre à cette convocation, afin d'en prendre bonne note. Les meneurs le comprirent très bien, aussi se montrèrent-ils les plus empressés à combattre Bou Bar'la et furent-ils les premiers à proposer d'aller le chercher dans son camp.

Les Beni-Sedka, de leur côté, signifièrent au Cherif leur désir de rester en paix avec les Français et l'invitèrent à renvoyer les contingents qu'il avait réunis. Bou Bar'la dut dévorer cet affront et il rentra le 19 au soir dans les Oulad-Ali-ou-Iloul ; mais il annonça qu'il reviendrait après l'aïd et qu'alors il saurait bien se venger.

Nous avons dit que le bach-agha Si El-Djoudi avait fait des efforts pour amener les fractions dissidentes des Zouaoua à reconnaître son autorité ; ces fractions étaient le village de Tiroual des Beni-bou-Akkach, obéissant à son ennemi personnel, El-Hadj El-Mokhtar; ceux de Tikichourt, dans les Beni-Ouassif ; des Oulad-Ali-ou-Harzoun, dans les Beni-bou-Drar ; des Aït-el-Arba et des Aït-el-Hassen, dans les Beni-Yenni. Dans les derniers jours d'octobre, ce chef indigène se décida à agir par la force ; voici les lettres dans lesquelles le capitaine Beauprêtre rend compte de deux engagements avec les Beni-Ouassif :

« Dra-el-Mizan, le 31 octobre 1852.

» J'ai l'honneur de vous rendre compte que, d'après » les nouvelles que je viens de recevoir de Si El-Djoudi, » il paraîtrait que vendredi dernier, 29 octobre, il a attaqué les gens du village de Tikichourt, fraction des » Beni-Ouassif qui, jusqu'à présent, a refusé de lui obéir. » Si El-Djoudi, sans avoir réuni tout son monde pour » cette attaque, qui n'a du reste été faite que d'occasion,

» avait avec lui la tribu des Beni-bou-Drar. Il y a eu » deux ou trois hommes blessés dont son neveu, qui » l'est très dangereusement.

» Les gens de Tikichourt ont eu à peu près le même » nombre d'hommes hors de combat. Si El-Djoudi paraît » disposé à les attaquer plus sérieusement dans quelques jours.

» Les Beni-Sedka ont eu entre eux des différends qu'ils » ont été obligés de règler à coups de fusil ; mais, » malheureusement, lorsque le combat commençait, » Bou Bar'la est venu avec ses quelques cavaliers et » s'est mis entre les partis en apaisant la colère de l'un » et de l'autre. Ils ont dû se séparer sans s'être fait » aucun mal.

» Je crois, mon général, que ce n'est pas une mauvaise » chose que les Beni-Sedka se battent entre eux, pas » plus que Si El-Djoudi d'attaquer ceux des siens qui » ne veulent pas l'écouter. Ça ne fait qu'accroître leurs » embarras réciproques sans nous donner aucun tracas.

» Signé : BEAUPRÊTRE. »

« Dra-el-Mizan, le 15 novembre 1852.

» J'ai l'honneur de vous rendre compte que vendredi » dernier, 12 novembre, Si El-Djoudi et ses partisans ont » repoussé les Beni-Ouassif et leur suite, jusque dans » leurs villages ; ces derniers ont perdu dans cette re- » traite forcée six ou sept hommes tués et ont eu bon » nombre de blessés.

» Le combat a commencé sur le territoire des Beni- » bou-Drar et assez près du village de Si El-Djoudi, où » les insoumis étaient venus se poster pendant la nuit. » Ils ont été obligés de battre en retraite jusque dans » leurs villages.

» Je ne doute pas que ce succès ne remonte beaucoup

» le moral du Bach-agha et ne lui donne du courage
» pour continuer. Il ne paraît pas, du reste, disposé à
» s'arrêter avant d'avoir tiré une vengeance satisfai-
» sante des Beni-Ouassif (1).

» Signé : BEAUPRÊTRE. »

A l'époque où nous sommes arrivés, une certaine fermentation se manifestait dans les tribus ; la nouvelle de la mise en liberté de l'ex-émir Abd-el-Kader avait fait renaître les espérances des indigènes, qui pensaient qu'il n'aurait rien de plus pressé que de gagner l'Algérie pour se mettre à la tête des mécontents ; d'un autre côté, le soulèvement provoqué dans le Sud par le cherif d'Ouargla, donnait lieu, dans les tribus, à des récits fantastiques et on s'attendait à voir arriver ce cherif jusque dans le Tell.

Le 20 décembre, les Beni-Mellikeuch envoyèrent à Bou Bar'la une nombreuse députation pour le supplier de revenir dans leur pays, lui promettant le concours des Illoula-Açameur (2), qui, en effet, s'ameutaient quelques jours après contre Si ben Ali Cherif, parce qu'il avait voulu faire fermer le marché du Tnin aux insoumis. La petite fraction des Beni-Ouadjit, du village de Bou-Djelil (Beni-Abbès), comptant 15 fusils, était passée à l'ennemi le 30 novembre, avec femmes et enfants, et la défection menaçait de se propager.

Bou Bar'la se décida, le 4 décembre, à se rendre à l'appel qui lui était fait, mais la nouvelle de la prise de Laghouat avait déjà calmé l'ardeur guerrière des Kabyles

(1) A cause de la mort de son neveu, blessé dans le combat du 29 octobre.

(2) Les Illoula-Açameur sont passés de la subdivision d'Aumale dans celle de Sétif, par décision du Gouverneur général du 4 septembre 1852.

t les Illoula-Açameur avaient demandé leur pardon à Si ben Ali Cherif.

Bou Bar'la s'était établi aux Beni-Hamdoun, et à Takarbouzt et il y avait réuni des contingents. Le 20 décembre au matin, il se porte contre les Beni-Ouakour avec une soixantaine de cavaliers et les piétons de Takarbouzt, surprend les hommes de garde endormis, pénètre dans le village et met le feu à une quinzaine de maisons. Les Mecheddala, en entendant la fusillade, se réunissent pour secourir les Beni-Ouakour ; ceux-ci revenus d'un premier mouvement de frayeur, attaquent à leur tour et Bou Bar'la, craignant de voir sa retraite coupée par les Mecheddala, est obligé de se retirer sans avoir pu enlever une seule tête de bétail. Les Beni-Ouakour avaient eu trois tués et autant de blessés ; le Cherif avait quelques cavaliers et quelques chevaux atteints.

Bou Bar'la ne resta que très peu de temps aux Beni-Mellikeuch ; le 9 janvier 1853, il était déjà de retour aux Oulad-Ali-ou-Iloul. Pendant son absence, Si El-Djoudi avait continué ses négociations pour décider les Beni-Sedka à se soumettre, et il ne restait plus que quelques meneurs à ramener à lui. Pour les presser d'accueillir les ouvertures du Bach-agha, le Gouverneur général avait décidé, à la fin d'octobre, que les Beni-Sedka seraient arrêtés avec ou sans permis ; cette mesure leur causait un grand préjudice, car ils avaient de nombreuses associations de culture dans les tribus du versant sud du Djurdjura et ils ne pouvaient pas s'occuper des labours.

Bou Bar'la, dans le but d'arrêter court la propagande de Si El-Djoudi, résolut de frapper un grand coup ; il se rendit au marché des Ouadia, dans l'intention de brûler la cervelle au Bach-agha.

Les Beni-Sedka eurent connaissance de ce projet ; un de leurs principaux chefs, El-Hadj Boudjema Naït Yakoub, des Ouadia, amin du marché du dimanche de la tribu et

intéressé par conséquent à y maintenir l'ordre, alla trouver le Cherif dès qu'il parut sur le marché et lui tint ce discours :

— O ! homme de l'Est, ne crois pas que nous te permettions de répandre le sang d'un marabout de notre pays, sur ce marché qui est un terrain neutre. Si tu faisais la moindre démonstration hostile contre le Bach-agha, moi, qui ai toujours été ton ami jusqu'à ce jour, je t'étranglerais de mes mains.

Par sa force herculéenne, son courage et son audace, El-Hadj Boudjema était le héros des Beni-Sedka ; Bou Bar'la comprit qu'il n'y avait pas à lutter contre lui et il se retira plein de colère.

El-Hadj Boudjema était, dans les Ouadia et une partie des Beni-Sedka, le chef du sof opposé à Si El-Djoudi ; quatre mois auparavant, il avait blessé dangereusement à coups de hachette son propre frère qui cherchait à le rallier au Bach-agha. Sa conduite sur le marché des Ouadia indiquait donc un notable progrès du parti de la paix ; à partir de ce moment, El-Hadj Boudjema changea d'attitude et il laissa faire Si El-Djoudi.

Bou Bar'la s'en était retourné aux Oulad-Ali-ou-Iloul ; en chemin on lui apprit une nouvelle qui mit le comble à son exaspération. On lui raconta que, pendant son absence aux Beni-Mellikeuch, son beau-père Si Amar ou Mohamed ou El-Hadj, des Beni-Mendès, avait cherché à détourner de ses devoirs sa deuxième femme, originaire des Beni-Abbès, et qu'il lui avait offert 125 douros pour obtenir ses faveurs. Là-dessus, Bou Bar'la court à Mecherik, transporté de colère, apostrophe avec véhémence son beau-père en pleine djemaa, et sans attendre sa réponse, lui tire un coup de pistolet. Si Amar s'était baissé à propos et la balle, après avoir traversé sa calotte, n'avait fait que lui effleurer le crâne. La djemaa s'interposa et arracha le blessé des mains du Cherif.

Bou Bar'la ne s'en tint pas là, il voulut égorger sa femme, fille de Si Amar et un fils de ce dernier, qui était avec lui à Mecherik ; les gens du village durent encore intervenir pour les soustraire à sa fureur :

— Garde tes colères pour les Chrétiens, lui dirent-ils, et n'oublie pas que les étrangers qui habitent chez nous sont sous notre anaïa.

Après cette aventure, Si Amar se réfugia aux Ouadia et il sépara sa cause de celle du Cherif (1).

Humilié dans son amour-propre et dégoûté, pour le moment du moins, du métier de cherif, Bou Bar'la jugea qu'il ne lui restait plus qu'à faire sa soumission ; il écrivit au capitaine Beauprêtre plusieurs lettres en français et en arabe, pour lui demander l'aman, s'offrant de nous soumettre, sans brûler une amorce, tout le pays, depuis les Beni-Mellikeuch et les Beni-Idjeur jusqu'à Dra-el-Mizan. Il écrivit aussi plusieurs lettres où il parlait de soumission, au bach-agha Si El-Djoudi et au cadi de Dra-el-Mizan, Si Rabia ben Yamina. Toutes ses demandes restèrent sans réponse, car on n'acceptait pas de traiter avec lui et on exigeait qu'il se rendît à discrétion. ls,

Le lieutenant Jérôme David ayant été nommé capitaine, avait quitté le commandement de l'annexe de Beni-Mançour ; il avait été remplacé dans ce commandement, par décision du Gouverneur général du 23 décembre, par le capitaine Camatte, adjoint au bureau arabe d'Aumale, qui avait été longtemps détaché au poste de Bouïra et connaissait parfaitement les affaires de l'oued Sahel.

Cette vallée jouissait, depuis quelques mois, d'une tranquillité relative, lorsque le 26 février 1853, les Beni-Mellikeuch appuyés d'une quarantaine de cavaliers arabes, réfugiés dans cette tribu, vinrent tenter un coup de main, dans la plaine, contre les gens de Bou-Djelil (Beni-

(1) Il a fait sa soumission à Dra-el-Mizan, le 26 août 1854.

Abbès). Les habitants de ce village prirent les armes et descendirent vers la rivière pour repousser l'ennemi. Le capitaine Camatte reconduisait justement ce jour-là à Akbou, avec une partie de ses goums, le marabout Si ben Ali Cherif, qui avait lui-même avec lui 22 cavaliers. L'apparition de tous ces cavaliers mit en fuite les Beni-Mellikeuch, qui laissèrent un cadavre sur la place et eurent un certain nombre de blessés. Les Beni-Abbès avaient eu, de leur côté, deux blessés.

Cet échec fut très sensible aux Beni-Mellikeuch, car il froissait leur amour-propre et ils envoyèrent une députation à Bou Bar'la pour lui demander de les aider à tirer vengeance des gens de Bou-Djelil. Le Cherif ne se rendit pas de suite à leur désir, il était toujours occupé à négocier avec Si El-Djoudi et ce ne fut que le 9 avril, qu'il apparut de nouveau dans les Beni-Mellikeuch, avec ses cavaliers. Un renfort de 50 goumiers fut aussitôt envoyé d'Aumale au capitaine Camatte.

Bou Bar'la ne songea pas à attaquer Bou-Djelil, ce village était trop fort par sa position et trop près de Beni-Mançour, pour qu'il pût se risquer à une semblable entreprise ; mais le hasard vint mettre entre ses mains, pour venger les Beni-Mellikeuch, un des chefs les plus importants des Beni-Abbès.

Hammou Tahar ou Taja, d'Ir'il-Ali, dont nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de parler, le chef du sof opposé à celui des Oulad-Mokrane, dans les Beni-Abbès et que Bou Bar'la avait trouvé contre lui à sa première apparition dans le pays, à El-Kela, s'était mis en route pour Dra-el-Mizan le 15 avril 1853, accompagné de deux jeunes gens appartenant à de bonnes familles ; tous trois étaient montés sur des mulets.

Hammou Tahar était passé le matin à Beni-Mançour, sans s'y arrêter et il avait cheminé depuis ce point jusqu'aux Beni-Yala avec un ancien caïd des Cheurfa, Bel Kassem ben Amrouch. En arrivant à hauteur de Kef-el-Ahmar, le chikh prit la route qui longe l'oued Ed-Dehous,

malgré les observations de Bel Kassem qui lui disait que ce chemin, peu fréquenté, était très dangereux et qui voulait l'emmener avec lui chez le caïd des Beni-Yala. Cette partie du pays est couverte de hauts fourrés de lentisque, qui arrêtent complètement la vue et qui sont on ne peut plus favorables pour un guêt-à-pens.

Hammou Tahar avait à peine fait deux ou trois kilomètres sur le chemin où il s'était engagé quand, arrivé près de Kef-Radjela, des coupeurs de route, embusqués derrière une broussaille, se précipitèrent tout à coup sur lui et sur ses compagnons. Hammou Tahar chercha à fuir, comptant sur la vitesse de sa mule, qui était excellente ; mais celle-ci tomba, il roula à terre et comme il avait une jambe raide, ses agresseurs, grâce à cette infirmité, l'eurent bientôt atteint et dépouillé ; ses deux compagnons eurent le même sort.

Les bandits qui avaient fait ce hardi coup de main étaient un nommé Bou Iguichen, des Beni-Yala, réfugié depuis un an au village de Takarbouzt et qui s'était rendu redoutable dans la vallée par ses brigandages, et deux hommes de ce dernier village, Kassi ben Zahia et Ahmed ben Zahia.

On suppose que Bou Iguichen avait été prévenu du départ d'Hammou Tahar par ses ennemis de parti ; on désigna même Abd Allah ou Midi (1), le chef du sof ou fella dans Ir'il-Ali, comme l'auteur de cette perfidie.

Les trois malfaiteurs conduisirent leurs prisonniers à Takarbouzt. Comment avaient-ils pu réussir à faire leur capture au milieu d'une tribu soumise et dans une région habitée, puis à conduire leurs prisonniers à une aussi grande distance ? C'est ce qu'on ne put expliquer qu'en admettant la complicité de la fraction des Oulad-Mendil, à laquelle appartenait Bou Iguichen et sur le territoire de laquelle le guêt-à-pens a été tendu. Une

(1) On croit que ce nom d'Ou Midi est d'origine romaine ; il répondrait au nom d'Amédée.

enquête fut faite à ce sujet à l'époque du crime, mais elle dut être abandonnée faute de preuves.

Bou Bar'la, qui était en ce moment au mekam de Sidi-El-Hadj-Ameur, dans les Beni-Mellikeuch, fut bientôt informé de cette importante capture et il envoya de suite ses cavaliers les plus vigoureux pour lui ramener les prisonniers. Bou Iguichen aurait bien voulu les garder, car ils lui auraient rapporté une forte rançon, mais il n'osa pas résister au Cherif et il les lui livra.

Cet événement jeta une grande émotion dans toute la vallée. Les parents et les amis d'Hammou Tahar mirent tout en œuvre pour le sauver; ils offrirent au Cherif de donner une rançon aussi forte qu'il voudrait, celui-ci resta inflexible.

Mouley Brahim, qui vivait maintenant retiré dans les Beni-Mellikeuch et ne faisait plus parler de lui, accourut chez Bou Bar'la quand il apprit qu'il avait Hammou Tahar entre ses mains; il voulait absolument qu'il le lui livrât pour venger la trahison dont son ancien compagnon, Mouley Mohamed bou Aoud, avait été victime. Nous avons vu, lorsque nous nous sommes occupés de ce cherif, qu'en mars 1848, Hammou Tahar ou Taja l'avait décidé à se livrer à l'autorité française, qu'il l'avait lui-même conduit à Aumale et que Mouley Mohamed avait été incarcéré et envoyé en France. Il est fort probable qu'Hammou Tahar avait promis tout autre chose à cet agitateur, pour l'amener à se mettre à notre discrétion, et les anciens compagnons du Cherif lui en gardèrent un profond ressentiment. Bou Bar'la ne voulut pas livrer son prisonnier à Mouley Brahim, mais pour consoler celui-ci, il lui fit endurer, paraît-il, diverses tortures.

Bou Bar'la continuait toujours ses démarches de soumission auprès de Si El-Djoudi et il paraissait vouloir changer de manière de vivre, car il se faisait construire une ferme à Tablast et s'occupait de mettre des terres en culture autour de sa future habitation. L'arrivée à

Bou-Djelil d'un goum de 150 chevaux de la Medjana, sous les ordres du lieutenant Ahmed, le fit renoncer à ses idées champêtres.

La lettre ci-après donne le compte-rendu d'un petit engagement de Bou Bar'la avec les Beni-Abbès et le goum de Ben Ali Cherif.

« Beni-Mançour, le 13 mai 1853.

» J'ai l'honneur de vous informer que, dans la journée » d'hier, 12 mai, une troupe d'insurgés, appuyée par les » goums de Bou Bar'la s'était portée en embuscade du » côté d'Akbou. Voyant sortir trois ou quatre hommes » appartenant à Ben Ali Cherif, et qui se rendaient chez » les Beni-Abbès, les insurgés voulurent les arrêter. Aux » cris de ceux-ci, le goum de Ben Ali Cherif, qui était » dans les environs, accourut renforcé par des fantassins » des Beni-Abbès; un engagement eut lieu, les insurgés » lâchèrent pied et prirent la fuite, en abandonnant leurs » armes et leurs blessés.

» Je ne sais pas au juste le nombre de fusils qui leur » ont été enlevés, mais il y en a eu beaucoup; deux des » leurs ont été tués et neuf faits prisonniers. D'après » d'autres nouvelles, que je crois moins certaines, l'en- » nemi aurait perdu de 25 à 30 hommes.

» Cet heureux événement a rendu le courage aux » Beni-Abbès, il les a même exaltés et ils semblent tout » prêts à passer la rivière pour aller chercher Bou- » Bar'la lui-même. En somme l'échec éprouvé par cet » aventurier a produit le meilleur effet.....

» P. S. — D'après les nouvelles que je reçois de l'offi- » cier commandant le goum de Bou-Areridj, qui est éta- » bli chez les Bou-Djelil, les pertes des insurgés s'élèvent » à 5 hommes tués, parmi lesquels le beau-frère de Bou » Bar'la Si Zoubir ben Aïssa, six prisonniers et 50 fusils

» qui leur ont été enlevés par le goum de Ben Ali Cherif
» et les Beni-Abbès. L'officier de Bou-Areridj, M. Ahmed,
» me donne ces nouvelles comme certaines.

» Signé : CAMATTE. »

Les Beni-Mellikeuch furent douloureusement affectés de cet échec, qui avait mis six des leurs prisonniers entre nos mains. Bou Bar'la s'offrit de les conduire pour reprendre ceux-ci de vive force dans notre camp, mais les Beni-Mellikeuch lui répondirent qu'ils n'étaient plus dupes de sa jactance. Cette réponse excita la mauvaise humeur du cherif, qui s'en alla camper entre les Beni-Hamdoun et Bahlil; c'est de là qu'il partit pour de nouvelles entreprises dont nous allons trouver le récit dans les lettres ci-après du chef de l'annexe de Beni-Mançour.

« Beni-Mançour, le 18 mai 1853.

» J'ai l'honneur de vous informer que le village de
» Selloum vient de faire défection; il est, depuis ce ma-
» tin, passé aux insurgés. Bou Bar'la y est arrivé avec
» ses cavaliers et quelques contingents kabyles et les
» habitants du village l'ont introduit eux-mêmes au cen-
» tre de leurs habitations. Je suis monté à cheval avec
» mon goum pour observer l'ennemi qui semble vouloir
» bivouaquer chez ces nouveaux alliés. Je crois que
» Bou Bar'la a l'intention d'essayer de rallier à sa cause
» les villages des Beni-Ouakour, qui sont voisins de Sel-
» loum. Cette défection ne m'inquiète que très peu et
» uniquement à cause des Cheurfa; ceux-ci sont très
» braves et paraissent très tranquilles ; la présence de
» Bou Bar'la, dans leurs environs, leur donne peu de
» souci.

» Signé : CAMATTE. »

« Beni-Mançour, le 20 mai 1853.

.....

» Selloum, dont je vous ai annoncé la défection à la
» date du 18, vient de se rallier forcément à notre cause;
» les contingents des Mecheddala et quelques fantassins
» des Beni-Ouakour, ont enlevé ce village la nuit der-
» nière et cela sans coup férir.

» Lorsque Selloum fut envahi par les contingents des
» Beni-Mellikeuch et les cavaliers de Bou Bar'la, ceux-
» ci avaient des intelligences dans la place ; ils y furent
» introduits nuitamment par quelques mauvais gueux
» et purent, par ce moyen, s'emparer des habitants sans
» que ceux-ci songeassent à se défendre. Se voyant cer-
» nés de tous les côtés, ils se déclarèrent du parti des
» insurgés.

» Beaucoup de familles n'avaient consenti à se ranger
» du côté de nos ennemis, que pour échapper à une
» ruine ou peut-être à une mort certaine; aussi, dès que
» le derwiche se fut retiré, quelques-uns d'entre eux
» vinrent me prévenir qu'ils s'étaient rendus à la force
» et protestèrent de leurs bonnes intentions. Ils m'offri-
» rent même de m'introduire dans Selloum avec mon
» goum et les contingents des Cheurfa et des Beni-
» Mançour, m'assurant du concours des Mecheddala et
» des Beni-Ouakour; le chikh de ce dernier village vint
» lui-même me faire ses offres.

» Après ce qui venait de se passer, je ne pouvais avoir
» grande confiance dans les protestations et les avances
» qui m'étaient faites, je refusai donc d'agir, m'enga-
» geant seulement à les protéger par la présence de
» mon goum. Je leur fis comprendre que s'ils étaient
» sincères, ils étaient bien assez forts pour enlever une
» bicoque comme Selloum, où Bou Bar'la n'avait laissé
» qu'une garde de 15 à 20 hommes.

» Ils se réunirent et entrèrent dans Selloum sans ren-
» contrer la moindre résistance.

» Au point du jour, Bou Bar'la accourut avec ses gens, » mais il fut contenu par la présence de mon goum et » contraint de s'en retourner tout honteux dans les en- » virons de Takarbouzt, d'où il pouvait voir sa conquête » de la veille lui échapper en emportant tout ce qu'elle » possédait dans Selloum, troupeaux, grains, etc.

» Tous les gens du village, hommes, femmes et en- » fants, se sont retirés avec leurs biens chez les Me- » cheddala. Quelques maisons de ceux qui avaient pu » s'échapper et partir aux insurgés ont été brûlées par » nos alliés.

» Ce nouveau désappointement du cherif l'affecte » beaucoup; qu'il lui survienne un revers semblable à » celui qu'il a éprouvé dernièrement dans le bas de la » vallée et son crédit est presque perdu.

» Signé : CAMATTE. »

« Beni-Mançour, le 22 mai 1853.

» J'ai l'honneur de vous rendre compte que mon goum » rentre à l'instant de Selloum et je m'empresse de vous » soumettre le rapport du caïd de mon makhezen sur ce » qui s'y est passé.

» Les Mecheddala prévenus, hier 21, que Bou-Bar'la et » les insurgés devaient les attaquer aujourd'hui à Sel- » loum, où ils avaient laissé une garde, se portèrent sur » ce point. Bou Bar'la arriva au point du jour avec ses » contingents et son goum; à leur vue, ou plutôt à leurs » cris d'attaque, nos alliés abandonnèrent le village sans » chercher à s'y défendre. Les insurgés les poursuivirent » un instant, puis retournèrent vers Selloum, où ils sont » peut-être encore en ce moment occupés à moissonner » les champs de fèves et d'orge; ils ont brûlé ce qui res- » tait de maisons dans le village.

» Si le caïd des Mecheddala, au lieu de m'écrire ce

» matin, m'eût informé hier des projets de l'ennemi, » certes, cette malheureuse affaire ne serait point arri- » vée; la présence de nos cavaliers eût, j'en suis sûr, » contenu les bandes du cherif; mais sa lettre m'est ar- » rivée trop tard et lorsque mes cavaliers, que j'avais » fait partir aussitôt, arrivèrent sur le terrain où on les » réclamait, il n'était plus temps, tout était terminé et ils » n'aperçurent même point les contingents alliés qu'ils » allaient protéger.....

» Les Kabyles entre eux se redoutent peu et s'atten- » dent volontiers, mais, devant la cavalerie, ils ne tien- » nent point. Ainsi les Beni-Mellikeuch et les insurgés » qui les suivaient, eussent-ils été deux fois plus nom- » breux, qu'ils n'auraient obtenu aucun succès; Selloum » est fort et ceux qui défendaient comme ceux qui l'atta- » quaient le savaient bien; mais, lorsque le goum de » Bou Bar'la, faisant un mouvement, feignit de vouloir » tourner nos alliés, ceux-ci prirent la fuite. Si nos » cavaliers eussent été là, Bou Bar'la se serait maintenu » à une grande distance.....

» Signé : CAMATTE. »

Nous avons vu que le Ministre de la guerre n'avait pas voulu autoriser, en 1852, une expédition contre les kabyles du Djurdjura et qu'il avait fait utiliser contre les kabyles de Collo, les troupes qu'on avait tenues prêtes. L'expédition de la Grande Kabylie avait été remise à 1853 et, dès le 17 février (1), le Ministre avait demandé au Gouverneur général de lui soumettre nn plan de campagne. Ce travail, qui était préparé depuis longtemps, ne se fit pas attendre.

Le plan d'opérations présenté par le général Randon, consistait à faire marcher contre le principal massif de

(1) Voir les *Mémoires du maréchal Randon*.

la Kabylie du Djurdjura, deux colonnes partant, l'une du bas de la vallée de l'Oued Sahel, l'autre de Dra-el-Mizan, en leur donnant pour objectif le sebt des Beni-Yahia. Une fois en possession de ce point important, nos troupes auraient rayonné dans tous les sens, jusqu'à parfaite soumission de toutes les tribus.

Ce plan fut approuvé et les préparatifs allaient commencer, quand une dépêche du 9 mars apprit au général Randon que l'expédition serait dirigée par un Maréchal de France, qu'on enverrait pour prendre le commandement en chef; on ne laissait au Gouverneur général que le commandement d'une des deux divisions qui devaient opérer.

Le Gouverneur général protesta contre cette combinaison qui froissait sa dignité et il offrit sa démission. Le gouvernement métropolitain prit alors un moyen-terme, le commandement en chef fut laissé au général Randon, mais, au lieu de le faire opérer dans le Djurdjura, on le chargea de soumettre définitivement les Kabyles des Babors, pour achever l'œuvre commencée l'année précédente par le général de Mac-Mahon.

Une colonne d'observation fut placée à Dra-el-Mizan pour être prête à tout événement et pour continuer les travaux de route, en les poussant jusqu'à Bor'ni. Cette colonne d'observation fut réunie le 17 mai et placée sous les ordres du général de Liniers, commandant de la subdivision d'Aumale (1), elle comprenait :

Le 1er bataillon de Chasseurs à pied,
Un bataillon du 22e Léger,
Un bataillon du 60e de Ligne,
Le bataillon de Tirailleurs indigènes d'Alger,
Un escadron du 1er Chasseurs d'Afrique,

(1) Le général d'Aurelle avait été remplacé le 29 octobre 1852, dans le commandement de cette subdivision, par le général Manselon ; le général de Liniers y avait été nommé en janvier 1853.

Une section d'Artillerie,
Un détachement de sapeurs du Génie et de sapeurs-conducteurs,
Une section d'ambulance.

L'effectif total était d'environ 3,000 hommes et 400 chevaux ou mulets.

Le Gouverneur général avait quitté Alger le 9 mai, pour aller prendre le commandement des colonnes expéditionnaires des Babors.

Les Kabyles du Djurdjura s'étaient attendus à nous voir paraître, au printemps, dans leurs montagnes, comme on le leur avait annoncé; dès le mois de mars, les tribus qui savaient avoir des comptes à régler avec nous, avaient réuni des approvisionnements de vivres et de poudre, avaient retranché leurs villages et mis à l'abri leurs objets les plus précieux ; les djemâas avaient fait des publications sur les marchés pour rappeler les hommes valides qui avaient été commercer ou chercher du travail en pays arabe.

Si El-Djoudi profita de ce sentiment d'appréhension pour pousser les Beni-Sedka à faire leur soumission ; il eut de nombreuses entrevues avec les délégués des tribus, travailla à apaiser les rivalités et à ramener à la raison les montagnards kabyles, qui avaient souvent des prétentions exorbitantes ; ainsi, les tribus adossées au Djurdjura, comme les Beni-Chebla, les Beni-Irguen, voulaient qu'on mît sous leur dépendance les tribus correspondantes du versant sud, les Beni-Aïssi, les Beni-Yala, les Beni-Meddour. Le Bach-agha dut aller de village en village pour recueillir les adhésions ; bien accueilli par les Beni-Irguen, les Beni-Chebla, les Ogdal, il eut à lutter les armes à la main, le 13 mai, contre les Oulad-Ali-ou-Iloul et les Beni-bou-Chennacha, où s'était manifestée une opposition très vive. Enfin, le 15 mai, il avait ramené tout le monde à lui, sauf deux ou trois meneurs. Il réunit alors, pour les conduire à Dra-el-Mizan, des députations de toutes les tribus, ainsi que

les notables dont il voulait demander l'investiture comme chikhs. Les principaux chefs de sof, comme Si Rabia et Si El-Mahfoud Naït Amar ou Idir, des Beni-Chebla, Amar ou Ramdan, des Beni-Irguen, El-Hadj Boudjema Naït Yakoub, des Ouadia, ne voulurent pas accepter de commandements pour eux-mêmes ; il leur répugnait de n'être que les satellites de Si El Djoudi, mais ils firent donner l'investiture à des hommes de leur parenté ou de leur sof.

Le général Camou, commandant la division, retenu à Alger, où il était chargé de l'expédition des affaires en l'absence du Gouverneur, délégua le général de Liniers pour recevoir la soumission des Beni-Sedka et donner l'investiture aux chefs. La cérémonie d'investiture eut lieu le 22 mai, à Dra-el-Mizan, en présence des officiers de la colonne. Vingt-neuf burnous de chikh et deux burnous de chikh-el-chioukh furent distribués.

Les conditions de la soumission étaient les mêmes que celles que l'on avait faites, l'année précédente, aux Zouaoua.

Un coup d'œil sur le tableau ci-après des chefs investis, fera voir qu'on avait cherché à donner satisfaction à toutes les ambitions, plutôt qu'à donner à la confédération une organisation solide. Cette organisation fut néanmoins approuvée par le Ministre de la Guerre, le 23 juin suivant.

Chikh-el-chioukh *Si Ahmed ben El-Hassen*, des Beni-Chebla (cousin de Si Amar Naït ou Idir) :

Si Ahmed ben Cherif	Chikh des	Beni-Chebla ;
Mohamed ben Ramdan Naït Arab	—	Hal-Ogdal ;
Lamara Naït Saïd	—	id.
Mohamed Saïd Naït Hammi	—	id.
Ahmed ben Mohamed	—	Oulad-Ali-ou-Iloul ;
Si Ahmed ben Yahia	—	id.
El-Haoussine ben Mohamed ou Saïd	—	id.
El-Hadj bel Kassem	—	id.
Mohamed Naït Chalal	—	Beni-Irguen.

Chikh-el-chioukh *El-Hadj Saïd ou Ramdan*, des Beni-Irguen (frère d'Amar ou Ramdan) :

Amar Naït Amar	Chikh des	Beni-Irguen ;
Hamouch ben Mechr'al	—	id.
El-Hadj Saïd Naït Moussa	—	id.
Amar ou Saïd	—	Oulad-Ali-ou-Iloul ;
Mohamed ou Amar	—	Ogdal ;
Ahmed Arab Naït Amar ou Saïd	—	id.
El-Hadj Amar	—	Beni-bou-Chennacha.

Relevant directement de *Si El-Djoudi :*

Amar Naït Ikhelef	Chikh de	Timer'eras (Bi-Ahmed) ;
El-Arbi ben Mouhoub	—	Oulad-Abd-el-Ali (id.) ;
Bou Saad ben Ferah	—	Beni-bou-Madi (id.) ;
Boudjema ou Kassi (1)	Chikh dans les	Ouadia ;
Bou Saad Naït Amrouch	—	id.
Arab Naït Moussa	—	id.
El-Hadj Ali ou Kara	—	id.
El-Hadj Mohamed Naït ou Saïd	—	id.
Mohamed Saïd Naït Zaïd	—	id.
Ferah Naït ou Saïd	—	Tagmout-el-Djedid
El-Hadj Messaoud Naït Amar	—	id.
Moh. ou Kassi Naït Ahmed ou Amar	—	id.
Mohamed ou El-Hadj Naït Targuent	—	id.

Le lendemain de cette soumission, le bataillon du 22e Léger alla camper à Bor'ni pour commencer les travaux de route. Un industriel, le sieur Garrot, obtint à ce moment l'autorisation d'établir un moulin et une usine à huile sur l'Oued-Bor'ni, un peu en aval du fort turc et il y commença son installation sous la protection de ce bataillon. La route de Dra-el-Mizan aux Isser fut réparée au moyen de corvées fournies par les Flissa.

(1) Les trois premiers chikhs des Ouadia sont du sof d'El-Hadj Boudjema Naït Yakoub.

Nous avons laissé Bou Bar'la maître de Selloum, et, cherchant par des promesses ou des menaces à gagner à sa cause les Beni-Ouakour. Aussitôt après l'investiture des chefs des Beni-Sedka, le capitaine Beauprêtre envoya le bach-agha Si El-Djoudi pour mettre les Beni-Ouakour à l'abri des entreprises du Cherif et pour chasser ce dernier de son commandement, avec l'aide des Zouaoua (1). Le Bach-agha arriva quelques jours après aux Beni-Ouakour et y réunit du monde, annonçant qu'il allait attaquer Takarbouzt, où Bou Bar'la avait établi son quartier-général. Les gens de ce dernier village s'occupèrent de le mettre en état de défense au moyen de tranchées et de barricades.

Le 27 mai, les Beni-Mellikeuch arrivent pour moissonner les orges de Selloum, ils sont repoussés et un des leurs, le chikh de Bahlil, est tué. Le 29, les Beni-Mellikeuch se portent de nouveau sur Selloum ; les contingents sont suivis d'un grand nombre de mulets emmenés pour porter l'orge et les fèves qu'ils se proposent de moissonner ; Bou Bar'la appuie le mouvement avec une quarantaine de cavaliers. Si El-Djoudi arrive, de son côté, avec les contingents des Mecheddala et des Beni-Ouakour ; le capitaine Camatte, prévenu de l'attaque, monte avec son goum et prend position sur un mamelon, pour neutraliser l'action des cavaliers de Bou Bar'la. Celui-ci s'arrête, en effet, à mi-côte du mamelon qui domine Selloum à l'Est sans oser s'avancer davantage. Quelques coups de fusil sont échangés et l'ennemi se retire.

Le Bach-agha renonçant à employer la force, négocie pour faire conclure une trève entre les Mecheddala, les Beni-Ouakour et Selloum d'une part et Bahlil, les Beni-Hamdoun et Takarbouzt d'autre part, sous l'anaïa des Beni-bou-Drar, des Attaf et des Akbiles et il finit par y

(1) Il ne faut pas oublier que les Beni-Ouakour, Beni-Kani et Mecheddala faisaient alors partie du commandement de Si El-Djoudi et relevaient de Dra-el-Mizan.

réussir. Bou Bar'la n'eut dès lors plus rien à espérer de ce côté, car les tribus du versant sud du Djurdjura savaient, par expérience, combien les tribus du versant nord, beaucoup plus populeuses et plus puissantes, tenaient à leur anaïa et elles ne se seraient pas risquées à la violer.

Nous avons raconté comment le chikh d'Iril-Ali, Hammou Tahar ou Taja, était tombé entre les mains de Bou Bar'la et comment tous les efforts de ses parents et amis pour le faire relâcher étaient restés impuissants. Le lieutenant-colonel Dargent, commandant supérieur du cercle de Bordj-bou-Arréridj, avait mis tout en œuvre, de son côté, dans le même but ; il avait entre les mains 12 prisonniers de guerre des Beni-Mellikeuch et il avait offert sans succès de les échanger contre Hammou Tahar et les autres Beni-Abbès qui étaient prisonniers du Cherif. Il avait même été plus loin ; pour vaincre l'obstination des Beni-Mellikeuch et les pousser à forcer la main à Bou Bar'la, il avait pris le parti de faire fusiller, tous les lundis, un de leurs prisonniers sur le marché. Deux d'entre eux avaient déjà été exécutés de cette façon, lorsque le Gouverneur général en eut connaissance et défendit l'usage de ce moyen de persuasion un peu trop à la turque.

Les Beni-Abbès cherchèrent alors à acheter à prix d'argent le concours de notables des Beni-Mellikeuch pour faire évader Hammou Tahar ; Bou Bar'la en fut informé et ce fut ce qui décida le sort du prisonnier : pour ne pas le voir s'échapper de ses mains, le Cherif prit le parti de le tuer. Afin d'éviter l'intervention des Beni-Mellikeuch, en partie gagnés, il eut recours à une ruse.

C'était un jeudi, le 2 juin, ayant reçu une lettre que l'on suppose lui avoir été apportée des Beni-Abbès, le Cherif fit sortir Hammou Tahar de la maison où il était enfermé, lui annonça qu'il allait le rendre à la liberté et le fit monter sur un mulet pour le reconduire dans sa tribu. Il se

mit en route avec lui, accompagné de Mouley Brahim et de Bou Iguichen, le même qui avait fait le chikh prisonnier.

Arrivés dans un ravin, vis-à-vis des Beni-Hamdoun, ces trois hommes assassinèrent froidement le malheureux chikh et le dépouillèrent de ses vêtements. Bou Bar'la fit relever son corps, le fit enterrer au mekam de Sidi-el-Hadj-Amar et y fit mettre une garde pour empêcher qu'on ne le déterrât pour l'emporter aux Beni-Abbès.

Ce jour-là même, le lieutenant-colonel Dargent se trouvait à Akbou pour négocier de nouveau l'échange des prisonniers ; il n'apprit que quelques jours plus tard le meurtre d'Hammou Tahar, qui avait été tenu secret.

Quatre Beni-Abbès, prisonniers de Bou Barla, avaient réussi à s'enfuir, en perçant le mur de leur prison, grâce à la complicité des Beni-Mellikeuch.

Quelques jours après l'assassinat d'Hammou Tahar, la surveillance s'étant relâchée, un homme des Beni-Mellikeuch, Saïd Naït Amara, à qui on avait promis 75 douros et la liberté de son frère, prisonnier à Bou-Arréridj, réussit à déterrer le corps et à le remettre à ses fils, qui le firent inhumer au cimetière du marché de l'arba des Beni-Abbès.

Quand il apprit cet enlèvement, Bou Bar'la voulut contraindre les Beni-Mellikeuch à lui faire connaître le coupable ; ses menaces restèrent sans effet et il éprouva une telle colère en se voyant impuissant à se venger, qu'il partit aussitôt pour les Oulad-Ali-ou-Iloul, où il arriva le 10 juin.

Trois jours après son départ, quinze de ses cavaliers qui, depuis quelque temps, avaient fait demander l'aman au capitaine Camatte, allèrent se rendre au poste des Beni-Mançour, emportant le drapeau du Cherif ; l'un d'eux, Si Ali ben M'hamed ben Aïssa, était un des lieutenants de Bou Bar'la.

Celui-ci, quand il apprit cette désertion, en fut d'autant

plus affecté, que la plupart des cavaliers qui l'avaient abandonné avaient été montés et armés à ses frais et qu'ils avaient même emporté un peu plus que ce qui leur appartenait. Cinq des déserteurs étaient de la tribu des Oulad-Sidi-Aïssa où il avait trouvé, jusque-là, ses plus fidèles serviteurs. Soupçonnant les cavaliers de cette tribu qui étaient avec lui aux Oulad-Ali-ou-Iloul de vouloir imiter cet exemple, il les fit arrêter et emprisonner.

Les Beni-Sedka étaient, comme nous l'avons vu, tout fraîchement soumis et leur promesse d'expulser tous nos ennemis de leur territoire était encore toute récente ; néanmoins, Bou Bar'la ne fut nullement inquiété et il put même assister tranquillement au marché des Ouadia. Il ne fit d'ailleurs qu'un court séjour dans les Beni-Sedka, car, le 20 juin, il était déjà de retour aux Beni-Mellikeuch.

Il ramenait avec lui un nouveau cherif (1), d'origine marocaine, du nom d'El-Hadj Mohamed et qui se faisait passer pour Bou Maza. Pendant quelques jours il ne fut question que de ce nouveau personnage ; on racontait des choses extraordinaires sur sa force et sur sa corpulence ; il était si gros qu'on ne put trouver, paraît-il, un cheval assez fort pour le porter.

Le nouveau venu réunit les Beni-Mellikeuch et leur déclara qu'il ne suivrait pas l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient promis monts et merveilles et n'avaient procuré que des horions à ceux qui les avaient suivis ; pour lui, il ne leur demanderait leur concours que quand il aurait fait quelque chose de grand et il leur annonça que, pour son premier exploit, il allait prendre le bordj de Beni-Mançour, ajoutant que cela se ferait trois jours après l'aïd (c'est-à-dire le 11 juillet).

Si Bou Bar'la, sentant sa popularité un peu usée, avait

(1) Il lui en arriva encore un, quelques jours après, venant des Ameraoua, mais il disparut presque aussitôt.

compté sur ce personnage pour réchauffer le zèle des tribus, il dut avoir une déception, car les Beni-Mellikeuch ne se laissèrent pas émouvoir le moins du monde par ses prédications. Leur grande affaire, en ce moment, était d'obtenir la liberté de leurs prisonniers, et pour arriver à ce résultat, ils avaient racheté à Bou Bar'la les deux ou trois Beni-Abbès qu'il avait encore en son pouvoir et ils avaient demandé à en faire l'échange. Le 10 juillet, une députation de 30 notables alla même chez Si ben Ali Cherif pour offrir la soumission de la tribu; mais ce n'étaient là que des démonstrations menteuses comme on le vit plus tard.

Bou Bar'la avait toujours ses vues sur les Beni-Kani et les Beni-Ouakour, qui se trouvaient garantis par l'anaïa que Si El-Djoudi avait fait conclure entre les tribus. Le 18 juillet il franchit le Djurdjura afin d'obtenir des Zouaoua la rupture de cette anaïa et le concours de quelques contingents; il revint le 24 juillet, après avoir réussi dans ses négociations. Il fit aussitôt prévenir les Beni-Ouakour de faire sortir de leurs villages les femmes, les enfants et les vieillards, afin de n'avoir rien à se reprocher, s'il leur arrivait malheur lorsque les villages seraient emportés d'assaut.

Le 31 juillet il se porta à Takerbouzt avec des contingents des Illilten et des Tolba-ben-Dris et il envoya deux émissaires aux Beni-Ouakour pour les sommer de lui envoyer des ôtages et de l'argent comme gages de soumission. Les Beni-Ouakour répondirent qu'ils voulaient bien donner quelque argent, mais que, pour des ôtages, ils ne pouvaient se décider à lui en livrer. Bou Bar'la demanda alors une contribution de 500 douros; ils la trouvèrent trop élevée et sollicitèrent une diminution. Pendant ces pourparlers, Si El-Djoudi, travaillait à rétablir l'anaïa et quand il y eut réussi,le cherif n'eut plus qu'à licencier ses contingents et à se retirer.

Les Beni-Mellikeuch continuaient leurs démarches de soumission auprès de Ben Ali Cherif, qui croyait à leur

sincérité. Le marabout ne tarda pas à être désabusé ; en effet, le 14 août, une députation de notables s'étant rendue chez lui, ne trouva rien de mieux à faire au retour, que de tendre une embuscade dans les Beni-Aïdel; ils y enlevèrent trois hommes des Illoula appartenant à Si ben Ali Cherif et les emmenèrent prisonniers. Le lendemain Bou Bar'la et les Beni-Mellikeuch tendirent une autre embuscade aux gens de Bou-Djelil et y prirent trois hommes et un mulet. Un des prisonniers fut mis à mort.

Le 17 août, une vingtaine de cavaliers appuyés des contingents des Beni-Mellikeuch allèrent mettre le feu aux oliviers des gens de Bou Djelil, à Tamata.

Ce furent là les derniers exploits du Cherif dans la vallée de l'Oued-Sahel. Le 10 septembre, il quitta les Beni-Mellikeuch et il alla s'établir dans les Beni-Idjeur, où il trouva un terrain bien préparé pour les semences de désordre qu'il apportait avec lui. Il va maintenant opérer, pendant quelques mois encore, sur une scène plus vaste et nous allons sortir de ces petits coups de main, de ces allées et venues, dont nous n'avons donné le récit, souvent fastidieux, que dans le but de fournir des documents complets aux historiens futurs de la Grande Kabylie.

Un fait important s'était passé dans les Guechtoula à l'époque où nous sommes arrivés; l'oukil de la zaouïa de Si Abd er Rahman bou Goberin, Si El-Hadj Amar, s'était enfui, dans la nuit du 1er au 2 septembre 1853, emmenant sa femme, deux serviteurs et quatre mulets chargés; il avait emporté avec lui le trésor et le cachet de la zaouïa. Ce ne fut que quatre jours après qu'on apprît à Dra-el-Mizan qu'il était allé s'établir au village insoumis de Bou-Abd-er-Rahman, dans les Beni-Ouassif, où il avait de nombreux khouan.

Il écrivit au capitaine Beauprêtre en protestant de ses intentions pacifiques et en expliquant son départ par les

difficultés qu'il rencontrait dans l'accomplissement de ses devoirs d'oukil. Il se plaignait surtout de l'obligation qu'on avait imposée pour la première fois en 1852, à la zaouïa, de payer les impôts pour les cultures et les troupeaux qu'elle possédait dans la plaine du Hamza.

Nous avons dit que Si El-Hadj Amar protégeait secrètement Bou Bar'la ; il avait conservé des relations avec cet agitateur et hébergeait ses envoyés, tandis qu'il affectait une réserve méprisante vis-à-vis de nous et de nos agents indigènes. Le capitaine Beauprêtre le faisait surveiller étroitement, il avait fait arrêter des malfaiteurs qui croyaient avoir trouvé un asile inviolable à la zaouïa et c'était là ce qui irritait le plus le marabout.

On pense que c'est la crainte des révélations qu'avaient faites des cavaliers de Bou Bar'la qui venaient de se soumettre et dont il avait eu connaissance, qui le décida à jeter le masque.

Les Beni-Smaïl se montrèrent fort mécontents de la fuite de leur oukil; ils firent leurs doléances au capitaine Beauprêtre en lui envoyant les lettres qu'il leur avait écrites, mais on vit plus tard que tout cela n'était qu'une feinte et qu'ils étaient de connivence avec Si El-Hadj Amar.

Le capitaine Beauprêtre fit nommer un nouvel oukil pour l'administration de la zaouïa, mais Si El-Hadj Amar n'en resta pas moins le chef d'un ordre religieux qui devenait de jour en jour plus puissant et plus dangereux.

(A suivre.) N. ROBIN.

LES ILLUSTRES CAPTIFS

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA VIE, DES FAITS & DES AVENTURES

DE QUELQUES PERSONNES NOTABLES

PRISES PAR LES INFIDESLES MUSULMANS

PAR

Le Père DAN

(Suite. — Voir le nº 157)

LIVRE II

PIERRE GILLES,

Bibliothécaire du Roy Francois Premier

(L'an de Jésus-Christ : 1546)

CHAPITRE VII

I. Il estoit natif d'Albi. — II. Envoié en Grece et en Asie, est fait captif à son retour. — III. Sa longue captivité en Barbarie. — IV. Est rachepté par le cardinal d'Armagnac. — V. Va à Rome reconnoistre son libérateur. — VI. Estoit docte es langues Grecque, et Latine, et en la philosophië. — VII. Compose un traitté du Bosphore de Thrace. — VIII. Plusieurs de ses ouvrages destournés. — IX. Meurt à Rome. — X. Ou son liberateur honore sa mémoire.

Comme c'est une grande gloire a un soldat de mourir les armes en la main quand il est commande par son capitaine de soustenir l'effort des ennemis, ainsi peut

on dire que l'esclavage qui a retenu un bien long temps aux fers Pierre Gilles, natif du diocèse d'Albi en Languedoc (1), luy a esté a un honneur et a un merite tres singulier, puisque souffrant le tout avec une constance merveilleuse, cette disgrace luy estoit arrivée en executant les ordres du grand Roy Francois, lorsque sa majesté tres chrestienne le fit passer en Grece et en Asie pour y retrouver quelques anciens auteurs, manuscrits Grecs, et autres livres rares, pour fin d'en enrichir sa bibliothèque, luy, qui comme un prince des plus genereux, ne faisoit pas seulement profession de la gloire des armes, mais encore estoit veritablement le père et restaurateur des bonnes lettres et le Mecenas des hommes de scavoir, tel qu'estoit nostre Pierre Gilles, qui eut un long temps la conduite de cette bibliothèque royale, comme nous avons remarqué en nostre Thresor des merveilles de Fontainebleau (2); laquelle il avoit deja augmentée par ses soins de plusieurs bons autheurs, et qu'il se promettoit de rendre l'une des plus accomplies du monde par une quantité de bons livres qu'il apportoit avec luy de ses voïages d'outre mer, quand il fut arresté par les corsaires de Barbarie, qui luy ravirent avec sa liberté ces richesses incomparables, lesquelles ils dissiperent pour n'en pas reconnoistre le merite, ce qui se passa ainsi environ l'an mille cinq cens quarante six.

Et, qui fut le pis pour ce cher nourrisson des muses, c'est que ce malheur luy arriva vers le temps que le Roy, engagé dans de grandes affaires, ne pouvoit gueres penser à luy; et de plus, par un exces d'infortune, peu apres se vit entierement privé de sa faveur, Dieu ayant tiré à soy ce prince pour le bienheurer à iamais dans le ciel; de sorte qu'après la mort de ce grand Roy, son fils Henry second ayant recueilli la couronne, il ne se mit

(1) Il naquit vers 1490, et mourut à Rome en 1555.

(2) Cette qualité de Bibliothécaire du Roy n'est donnée à Pierre Gilles dans aucune autre de ses Biographies.

gueres en peine de retirer de la main des Barbares nostre Pierre Gilles, soit parce quil estoit engagé en de puissantes guerres avec l'Empereur Charles-le-Quint, soit aussi d'autant que les armes luy estoient plus à gré que les livres, avec ce que la consideration des merites de cet esclave ayant porté ces pyrates à le mettre a une rancon immoderée et hors de raison, en retarda longtemps la delivrance, pendant quoy il souffrit de grandes miseres, qui auroient bien duré plus longtemps, n'eust été que le Cardinal Georges d'Armagnac (1) ne pouvant souffrir davantage tant de serieuses et de nobles qualités à la chaisne parmi la rencontre des Barbares en la personne d'un homme si rare, il y a apparence qu'il eut eu peine de se degager des mains de ces impitoiables mahometans, ce que cet illustre prelat menagea enfin de par son credit et par ses liberalités. Je ne treuve point la somme qui fut donnée pour son rachapt, non plus en quel lieu il estoit detenu captif, mais seulement qu'il fut amené en Affrique, qui me fait considerer que ce pouvait estre ou a Alger ou a Tunis, veu que des longtemps, mesme auparavant, les Corsaires de Barbarie faisoient deja des courses et des notables pirateries sur les Chrestiens de toute la coste d'Italie, le long de la mer de Toscane, et de la riviere de Genes, par ou il devoit passer pour retourner en France.

Tant y a que, des aussitot que nostre Pierre Gilles eut sa lettre de franchise, qui luy fut donnée par ces infames brigans, il n'eust rien tant a cœur que de sortir de ce malheureux pays (vraiment l'enfer des Chrestiens sur la terre) pour venir reconnoistre les insignes bienfaits de son libérateur, lequel, comme il eust appris qu'il estoit à Rome, ou il travailloit a diverses affaires d'importance, a quoy le Roy Henry Second l'emploïoit, et la s'obligea

(1) Le Cardinal Georges d'Armagnac, né vers 1500, mort à Avignon en 1585. Il fut nommé cardinal en 1544. Pierre Gilles avait été son précepteur. (Voir une notice sur ce prélat dans l'*Introduction* à ses *Lettres Inédites*, publiées par Ph. Tamizey de Larroque, 1874, in-8°.)

a voir plus tot ce grand cardinal que sa patrie et ses parens, puisque ce digne prelat l'avoit obligé a un point qu'en luy donnant la liberté, il l'avoit encore garanti du naufrage ou son âme se voïoit tous les jours dans le panchant, pour mille et mille sujets funestes qui luy auroient pu faire perdre patience, si, bien fortifié en sa foy, il ne fut demeuré aussi constant qu'il avoit tous les jours une infinité d'occasions de chopper.

La parfaicte connoissance en laquelle il possedoit les langues Grecque et Latine avec une gracieuse eloquence qui le rendoit admirable, outre l'intelligence merveilleuse des plus profonds secrets de la philosophië, me fait croire qu'a l'abbord qu'il vit cet illustre cardinal, il deploïa tout ce que sa memoire luy put fournir de beau pour reconnoissance des hommages qu'il lui devoit (1). Au moins est il bien asseuré que, peu de temps après, il ne manqua point aux devoirs par une production rare de son esprit qu'il luy presenta, s'estant mis à descrire tout ce que, le long de ses penibles voïages, il avoit remarqué dans les pays estrangers, pièces si recommandables que, par si peu qu'il nous en reste, l'on reconnoit visiblement qu'il semble que toutes les muses y ayent contribué le meilleur de leurs gentillesses, et je ne scay par quel malheur il ne nous en est demeuré qu'un eschantillon, qui porte assez témoignage, a scavoir un traitté du Bosphore de Thrace proche Constantinople, qu'un chascun scait separer par un petit destroit l'Asie d'Europe ; si ce n'est que l'on veuille croire, et que quelques uns ont escrit que la plupart de ses dignes ouvrages avoient esté détournés, après son deces, par Pierre Belon, l'un de ses domestiques, qui, les ayant mis a la presse quelque temps après sous son nom, s'en attribua la gloire, ce qui ne manque point de semblance, veu que, selon les ingerences des doctes de ce temps la, ce Belon

(1) Il lui dédia son plus remarquable ouvrage : *Libri XVI de vi et natura animalium*. — Lyon, 1535, in-4°.

ne passoit que pour ùn homme qui avoit trop peu de capacité pour estre l'autheur de si admirables escrits.

Il se treuve encore certaines traductions de quelques autheurs Grecs par nostre Pierre Gilles, qui monstrent apparament a quel degré de merite il possedoit l'une et l'autre langue Grecque et Latine.

Enfin, les facheux travaux qu'il avoit souffert de ses voïages, mais plus tôt les rigueurs de sa captivité, luy ayant avancé ses jours, le ravirent de la terre pour le ranger parmy les immortels dans le ciel, agé de soixante et cinq ans, dont la mort laissa un extrême regret à tous les doctes du siecle, pour se voir privé d'un homme qui ravissoit tout le monde, et qui, par ses merites, promettoit beaucoup à la postérité.

Mais, sur tous les autres, le Cardinal d'Armagnac partagea le plus dans cette disgrace, deplorant infiniment cet excellent homme qu'il aimoit parfaitement, si bien que, pour en donner des preuves autantiques, et pour en perpetuer la memoire, apres avoir pris le soin de ses funérailles, qui furent fort honorables, ou tout Rome fut touché de deuil, il le fit enterrer et dresser un riche tombeau dans l'eglise Saint-Marcel.

MELCHIOR GUILLANDIN, Professeur en medecine en l'Université de Padoüe

(L'an de Jésus-Christ : 1557)

CHAPITRE VIII

I. Éloge de la medecine. — II. La Prusse ducale, pays de Guillandin. — III. Qui a couru presque tout le monde. — IV. Est pris par les Turcs retournant des Indes. — V. Apres quoy est fait préfet du Jardin des Plantes à Padoüe. — VI. Quelques productions de son esprit. — VII. Mourant donne partie de son bien à la République de Venise.

Si les arts de ceux qui en font profession sont d'autant plus recommandables qu'ils apportent d'utilité au public,

quelle plume assez faconde pour treuver des paroles dignes de publier les merites du bel art de la medecine, puisqu'il est vray de dire, que le monde se voit a present plus qu'a demi desert, si apres la chute du premier des hommes, le ciel n'avoit inventé ce riche moien pour conserver sa postérité, à qui les injures du temps et la malice des mortels n'ont cessé tous depuis de faire la guerre pour la battre en ruine ; ainsi c'est doncques avec beaucoup de raison que nous publierons les merites de cet illustre captif Melchior Guillandin, puisque, pour avoir plus de connoissances des choses qui servent beaucoup a la medecine dont il faisoit profession, cet excellent homme, quittant le plus profond de l'Allemagne, son pays, a couru presque tout le monde, et hazardé sa vie parmi de tres grandes difficultes, qui l'ont fait tomber entre les mains des pirates Turcs, ainsi que la suite de ce recit nous le va faire voir plus amplement. Ci premier, nous dirons un mot de sa naissance.

Ceux qui ont la cognoissance de la Geographië scavent que la Prusse, province tres grande et tres fertile, est divisée en deux ; a scavoir, la Royale qui obeit immédiatement au Roy de Pologne, dont Danzik est la ville plus renommée, et la Ducale, appartenant au marquis de Brandebourg, qui la tient en fief mouvant de la couronne de Pologne ; et c'est de cette Ducale qu'estoit notre Guillandin, natif de Koningsberg, grande ville et capitale de tout ce duché ; m'arrester a son extraction par sa parenté, c'est dont beaucoup de memoires que j'ay de luy ne me fournissent rien, mais m'apprenent qu'estant sorti de bonne heure de son pays, il alla en Italië et demeura quelque temps à Venise, d'où apres avoir veu et couru presque toute l'Europe, s'estudiant principalement a la connoissance des plantes et simples, il passa en l'Asie et en l'Affrique, et alla mesme aux Indes sous les auspices de Marin Caballe, noble vénitien, ou, en tous ses voïages, il apprit beaucoup de beaux secrets touchant

la Medecine, et les proprietes et vertus des herbes qui forment bonne partie de cet art.

Mais comme, tout ioïeux, il retournolt de ce pays la, en l'an 1557, ie ne scay par quelle mauvaise rencontre il fut pris par des corsaires qui le menerent en Barbarië, et n'ayant egard aux merites de ce grand homme, qui estoit deja capable de ravir en admiration par ses grandes estudes et ses experiences des moins barbaresques, ces infames voleurs luy mirent les chaisnes aux pieds, et par une cruelle servitude l'engagerent aux rames dans leurs galeres, ou il souffrit estrangement mais patiament.

Ainsi, ayant trempe quelque temps dans de si penibles travaux et parmi des peuples si ennemis du nom Chrestien, Dieu, le regardant en pitié, le retira de ce miserable estat, d'ou il passa de rechef en Italië, et en l'anneë mille cinq cens soixante et un, estant à Padouë, ville ou est une escole fort celebre de medecine, la il fut eslu gardien et prefet du Jardin des plantes medicinales, ou il enseigna longtemps, et avec un merveilleux applaudissement ce qui concerne la science et la vertu de ces simples.

Durant ce temps, il donna au public quelques ouvrages et belles productions de son esprit, a scavoir un petit traitté sur les trois chapitres de Pline ou il parle du papier, et une apologië contre Matgiole touchant les plantes ; quelques espistres, comme aussi un autre traitté bien curieux de l'oiseau appelé martinet des Indes, et communement l'oiseau du Paradis, ou selon d'autres Manucodiata (1) c'est a dire l'oiseau de Dieu, duquel traitté le docte Gesadeus fait fort estime, et parlant de cet autheur s'appelle le docte et scavant Guillandin. Comme fait aussi Joseph Scaliger, l'un des plus scavants hommes de son siecle, lequel, quoy que porté d'une haine

(1) Ce vocable parait venir de Ternate, sous la forme *Manuco-Dewata*.

particuliere contre cet excellent homme (1), ne laisse pas d'avouer qu'il a esté tres scavant en la connoissance des plantes, et en fait mention en l'espistre cent neufviesme et deux cens soixante et treiziesme.

Enfin, apres tout, il deceda en l'annee mil cinq cens quatre vingt neuf, et par son testament legua une partie de ses biens a la Republique de Venise, et l'autre a Georges Aloysio, fils du procureur de Saint-Marc, homme de grand scavoir, et l'un de ses plus intimes amys.

N. CARACIOL, Evesque de Catane, pris par le corsaire Dragut

(L'an de Jésus-Christ : 1561)

—

CHAPITRE IX

I. Éloge de la maison des Caraciols. — II. Guimerans nommé general des galeres de Sicile. — III. Dragut lui dresse une embuscade. — IV. Combat entre Guimerans et Dragut, ou celuy la est tué. — V. Et Caraciol fait captif. — VI. Menaces de Dragut à Caraciol. — VII. Qui se rachepte avec quelques conditions.

—

Le nom des Caraciols est si illustre au Royaume de Naples, qu'il passe pour l'un des plus nobles du pays, qui a eu l'honneur de posseder autrefois la principauté de Melphe, mais qui, pour plus grande gloire, a mérité de voir quatre de ce nom de famille honorés de la pourpre en qualité de Princes de l'Église, sans parler de quelques Mareschaux de cette maison qu'elle a fourni a la France et de Vice-Roys de Piemont pour nos monarques. Or, n'etant pas mon dessein de m'estendre plus amplement sur la louange de cette famille, il me suffit de dire que celuy cy, duquel nous decrivons les avantures de sa captivité, estoit de cette illustre maison, que ses mérites

(1) Le fait est que Scaliger est parfois un peu dur pour Guillandin ; il l'appelle *Nebulo barbarus, porcus,* et autres aménités semblables.

avoient eslevé a l'evesché de Catane, ville de Sicile, honoréé du martyre de Sainte Agathe.

En l'année doncques mille cinq cens soixante et un, apres la malheureuse issuë de l'entreprise de l'isle de Gerbi par quelques princes chrestiens, le corsaire Dragut, courant les mers d'Italie, ou ses cruautés ietoient la crainte et l'espouvante, Guimarans, Commandeur de Malte (1), homme de consideration, que l'expérience de diverses occasions avoit rendu recommandable au fait de la marine, fut nommé general des galeres de Sicile ; pour lors l'Evesque Caraciol ayant un voyage à faire à Naples, Guimarans s'offre de l'y conduire avec ses galeres, bien aise de ce voiage, esperant de faire quelques heureux rencontres, de quoy au commencement de sa nouvelle dignité signaler sa reputation; le rencontre se fait tout a point, mais qui luy sera si infortune qu'il y perdra la vië, car Dragut comme un des plus rusez pirates qui fut point, s'estant mis en embuscade a Stromboli avec ses galeres, autant bien armëes de resolution que de tout ce qui leur estoit necessaire, envoia deux galeottes qui couroient la mer deca, dela, pour attirer les galeres de Sicile dans son ambuscade ; ainsi finement proietté, le bonheur accompagne de sorte Dragut, que voila le general Guimarans qui donne aussitost la chasse aux deux galeottes avec sa capitaine et deux autres des mieux equippëes qu'il eut, et passe si avant, qu'enfin estant venu au lieu ou Dragut l'attendoit, ce corsaire qui se tenoit tout prest, donne sur Guimarans, qui, se voïant surpris, et connaissant alors, mais trop tard, que c'estoit une partie que Dragut lui avoit dressëe, essaïa d'esquiver; mais se voïant si fort engagé qu'en cette conioncture il se falloit resoudre de tout perdre ou d'hazarder le combat, la derniere luy estant plus honorable, quoy que la partië ne fut pas egalle, le voila doncques qui se met

(1) *Adrien de Guiramand,* de la langue de Provence (famille du Comtat-Venaissin).

genereusement en deffense, et si bien que Dragut apercevant les gaillardets de la religion de Malte, que Guimarans voulut porter comme chevalier de cet ordre, fut en resolution de prendre la fuite, croiant que ce fussent les galeres de Malte, qu'il apprehendoit fort; mais ayant reconnu du contraire, reprenant cœur, se mit a poursuivre le combat, qui fut si opiniatre, et si sanglant de part et d'autre, que plusieurs y demeurerent, ou la victoire fut un long temps ballancée; laquelle neanmoins pancha du costé des Turcs, qui se rendirent maistres des galeres chrestiennes toutes briseës de coups de canon, ou fut tué Guimarans, et ou l'evesque Caraciol fut arresté captif par nos infidelles, qui, a l'abbord, ne le connoissans pas, le traitterent assez mal; mais, apres la revuë des prisonniers, Dragut, ayant appris quel il estoit, luy fit un assez bon accueil, sous esperance d'une rancon avantageuse qu'il en pouvoit tirer; ainsi ce corsaire victorieux se met a poursuivre ses pirateries.

Cependant, comme il faisoit plus de cas d'argent que d'Evesque, voila pourquoy, s'adressant a nostre Caraciol, il luy dït tout aussitost, qu'a moins de luy paier une bonne somme d'argent pour son rachapt selon la grandeur de sa dignité, et de sa maison, laquelle il scavoit riche et des plus notables d'Italië, qu'il s'attende qu'il ne sortira iamais de ses mains, et a cet effet qu'il est resolu d'essaïer en son endroit de tous les tourmens que la cruauté de ses bourreaux lui faïra inventer. Or, il est a croire que ces menaces ne toucherent pas peu nostre Evesque, et bien que ce fut un prelat fort vertueux, bien resigné en la volonté de Dieu, si prend il bien iustement l'allarme aux discours et menaces de ce barbare, de sorte que s'abbouchant ensemble, et ayant traitté de la somme qu'il luy demandoit, il envoia quelques uns des siens de sa maison a Catane, d'ou, au bout de quelques mois, ils apporterent le rachapt convenu, qui fut encore ainsi conditioné que Dragut fit promettre a nostre Caraciol, qu'en cas qu'il arriva que la fortune le favorisat tant

qu'il fut fait pape, il donneroit encore une somme d'argent; et, cela ainsi stipulé, et la rançon paiëe et de tous ceux de sa suite, il fut mis en liberté et se retira en son evesché.

SEBASTIEN DEL CAMPO, de la Compagnië de Iesus

(An de Jésus-Christ: 1564)

—

CHAPITRE X

I. Ses vertus et austeritez. — II. Est pris passant de Sardaigne en Espagne. — III. Les miseres qu'il souffre. — IV. Se met a instruire quelques renegats. — V. Par l'un desquels est mis en liberté. — VI. Fait sauver son liberateur. — VII. Se fait iesuiste. — VIII. Ses devotions au Sainct Sacrement et a la Vierge. — IX. Sa mort et ses miracles.

—

Sassaris, ville des principales de l'Isle de Sardaigne, ayant donne naissance au pere Sebastien del Campo, en a eû en echange le bonheur d'y admirer ses vertus qu'il y a tait esclater dés ses premieres anneës, menant une vië si austere, que tous les vendredis, et les samedis, aussi bien que le caresme, il les passoit avec une rigueur de telle abstinence et de ieune, que tous ses plus delicieux repas n'estoient que du pain et de l'eau; et comme il ne vouloit avoir autre commerce qu'avec le ciel, il creut qu'il ne pouvoit mieux executer ce noble dessein qu'en se voüant entierement au service de Dieu par l'estat ecclesiastique, qui le porta peu apres dans les sacrez ordres de la prestrise pour mener une vie d'ange, conformément a cette illustre dignité que les Sainctes Lettres honorent de ce titre; ainsi, cette haute vertu du pere Sebastien ravissant un chacun par son exemple, c'est un soleil gracieux dont les merveilleuses influences publient partout les merites.

Or, soit que cette haute estime entreprit trop sur son humilité qui luy faisoit bien fort apprehender qu'elle ne

le fit chopper, où soit qu'il eut dessein de poursuivre ses estudes, quoy qu'il fut deia assez âgé, tant il y a qu'il iugea a propos de sortir de son pays pour passer à Valence en Espagne, ville autant celebre pour son Université, que pour estre la capitale d'un royaume qui en porte le nom ; a cet effet il se met doncques sur mer en l'année 1564 et y fait rencontre d'un vaisseau de pirates d'Alger, dont il n'y eut pas moïen d'eschapper ; si bien que le voila conduit par ces cruels barbares, qui l'y vendent a un Renegat, lequel, en renoncant au Christianisme, sembloit s'estre despouillé de toute humanité, ce qu'il fit bien paroistre des l'instant qu'il eut eu en son pouvoir nostre Sebastien ; car, de gaieté de cœur il se mit a le mal traitter, autant pour contanter son humeur de tigre, que pour donner a connoistre la haine qu'il portoit aux Chrestiens, notament a celuy cy parce qu'il estoit prestre ; de maniere qu'encor que l'on dise que le lion s'appaise en la présence de l'agneau pour monstrer sa generosité, si est que celuy cy au contraire sembloit s'animer davantage de fureur, plus il voioit d'obeissance et de vertu au pere Sebastien, mille fois plus doux et traittable qu'un agneau, qui, au milieu de ses plus sensibles deplaisirs, ne laissoit pas de continuer ses rigoureuses disciplines, s'estimant très heureux de souffrir pour l'amour de Dieu.

Aussi est il vray, qu'autant que la pluspart des autres captifs ses compagnons s'impatientoient dans les disgraces de leur esclavage, autant celuy cy tesmoignoit il de ioie de patir, et disoit hautement qu'il auroit peine d'echanger cette condition, quoy que servile et tres fascheuse, pour une autre bien avantageuse, a cause de la grace que Dieu lui faisoit d'y consoler et assister ses freres Chrestiens ; le temps enfin et sa bonne conduite ayant gagné quelque chose sur l'esprit du Renegat son maistre, qui luy donna un peu plus de liberté qu'a l'ordinaire, le voila qui, tirant avantage de cette faveur, se met a pratiquer secretement quelques Renegats, les portant a la reconnoissance de leurs fautes, et les secondant pour treuver les moïens de se sauver en terre de Chrestiens pour la se reconcilier et faire penitence du crime de deserteur de la Foy ; c'est ainsi que les belles ames qui scavent prendre egalement de la main de Dieu les disgraces aussi bien que les prospérites, profitent de la persecution des mechans.

Un entre ces Renegats, natif de Gennes, homme de commodité et de consideration en Alger, ayant bien des fois causé de son salut avec ce bon prestre, fut si fort touché et de sa bonne vië et de ses remonstrances, que le voila resolu de quitter la maudite secte de Mahomet ; mais a cause des extremes rigueurs dont on use contre les Renegats qui se convertissent, ou qui ont taché de fuir, lesquels on brusle vifs a petit feu, cela le retint encore quelque temps mahometan, iusqu'a ce qu'il eut treuvé moien de se pouvoir retirer en surete.

A cet effet, il moïenne secretement le rachapt de nostre Sebastien del Campo, son catechiste, qui d'abbord fit quelque difficulté de se voir delivrer de son esclavage, considerant les grands services et offices de charité qu'il rendoit aux autres captifs depuis deux ans de sa captivité ; mais se voïant sollicité par ce Renegat repanti, qui desiroit se sauver a Gennes sa patrië, a quoy le Pere y allant pouvoit beaucoup contribuer, cela luy fit y entendre.

Ainsi, sa rancon paiëe, il sort d'Alger, arrive a Gennes et, la, traitte des moiens pour retirer ce sien liberateur, en communique avec sa femme, car ce Renegat y estoit marié ; et, sa grace obtenue de la Republique, l'y fait retourner peu de temps apres, ou il se reconcilia a l'Eglise.

Cependant, notre Sebastien se voyant du repos à Gennes et n'oubliant rien de ses austerités ordinaires, luy qui des ses plus tendres annees avoit touiours fuy le commerce du monde, desirant s'en degager entierement cette fois, prit resolution d'entrer en communauté reli-

gieuse, et, sans beaucoup attendre davantage, entra en la Compagnie des Peres iesuistes, ou il fut receu a Gennes en l'annéë mille cinq cens soixante et six, agé de quarante six ans ; la, redoublant ses devotions et ses austeritez, il ne quitta iamais le cilice, et merita par la ferveur de ses oraisons que la Saincte Mere de Dieu, a laquelle il avoit une tres grande devotion, luy apparut plusieurs fois, et qu'elle luy revela beaucoup de choses futures, entre les autres le iour de sa mort.

Une chose se dit de luy bien remarquable, qu'il estoit tellement ardent en la devotion du Saint Sacrement de l'autel, que Dieu, pour recompenser la ferveur de ce zele, luy fit la grace plusieurs fois, celebrant la messe, d'y voir la tres Saincte Humanité de Iesus Christ, sous la forme d'un petit enfant, comme il estoit sur le poinct de la communion, où, ravissant ceux qui estoient presens, on lui entendoit repeter souvent ces paroles : *Seigneur, c'est trop de grace, a votre indigne serviteur, obligez moy de voiler vostre sacrée humanité ;* et ce n'est point la seule faveur qu'il a recue pour temoignage de ses devotions extraordinaires, ayant esté maintefois veu ravi en extase en la ferveur de ses oraisons.

Or comme, d'ordinaire d'une bonne vië s'ensuit une heureuse mort, telle fut aussi celle de nostre Sebastien qui eut tel succez qu'ayant esté siene (1) par la ville de Genes ou il trepassa, tout le peuple temoisgna d'extremes ressentimens d'estre privé de la conversation et de la presence de ce grand serviteur de Dieu ; les ruës sembloient trop estroites a la foule du monde qui venoit honorer ses funérailles et l'on n'entendoit partout que ces paroles comme autant de regrets : « Helas ! le Saint homme le Pere Sebastien est trespassé, la devotion a perdu un fort appuy, et de longtemps ne verrons nous un si homme de bien, qui sembloit ne respirer que pour le ciel et pour le salut des ames. »

(1) *La sienne mort* (?) (lecture douteuse).

Il fut mis en terre dans l'Eglise des peres de sa Compagnië par l'Evesque de Bosno qui y officia et celebra la messe, lequel eut bien de la peine a retenir le peuple qui fit une grande presse, coupant la plus grande partie des habits de ce bon Pere pour les rendre comme des reliques. Dieu, pour honorer la memoire de ce sien serviteur, a permis qu'il se soit fait et qu'il se continue encore des miracles a son tombeau.

DIEGO DE HAËDO Religieux, et abbé de Fromesta Ordre de St Benoist

(L'an de Iesus Christ : 1578)

—

CHAPITRE XII

I. Il a escrit une topographië d'Alger. — II. Estoit Espagnol de nation. — III. Fut pris par les pirates d'Alger. — IV. Est fait abbé de Fromesta au retour de sa captivité.

—

J'ay peu a dire, manque d'amples mémoires, touchant dom Diego de Haedo ; mais, pour peu que i'en ay, ils sont assez considerables pour ne les pas mettre au rang des oubliz, quand mesme il n'y auroit de remarquable que ce bel ouvrage qu'il a donné au public au retour de sa captivité ; intitulé Topographië, ou description de la ville d'Alger, avec quelques dialogues de la Captivité, le tout en sa langue maternelle (1).

Il estoit Espagnol de nation, qui, ayant pris l'habit de Sainct Benoist, a bien esté l'un des plus notables de son temps parmi les religieux de cet Ordre ancien, Ordre qui a fourni a l'Eglise un grand nombre de personnages illustres, lesquels ont genereusement travaillé pour la deffense et pour le progres d'icelle, et n'en ont pas moins esté un tres riche ornement, notament dans les perse-

(1) Valladolid, 1612, in-f°.

cutions des Maures, quand ils possedoient il y a quelques siecles la pluspart de l'Espagne.

Celuy cy doncques, ne degenerant point du zele et des merites de ses devanciers, ne s'est point espargné toute sa vië en ce pieux exercice, ou ses bonnes lettres luy ont donné de grands avantages et une juste reputation ; ainsi, beaucoup considere, s'estant mis sur mer, je ne scay par quelle fatale rencontre il tomba entre les mains des pirates d'Alger en l'annee mille cinq cens septante huit, et fut mené en captivité par ces Barbares, ou il souffrit beaucoup de miseres et d'injures de ces infames Mahometans, qui font gloire de leur cruauté à l'egard des Chrestiens qu'ils tiennent sous leur tyranïe.

Ce bon Religieux, au traitté susdit de la Captivité, en rapporte divers exemples, et fait aussi mention des grands soins et des traverses qu'il a veu souffrir en Alger à quelques uns de nos peres qui y estoient de son temps au suiet de la Redemption des Captifs, ou ils s'emploïoient de tout leur possible, soit en les consolant, soit en payant leur rachapt, ou soit en d'autres pieux et charitables exercices. A quoy aussi ce mesme Pere ne s'oublioit pas, autant que le maistre de qui il dependoit lui en donnoit le loisir, de sorte que, durant trois ans qu'il fut esclave, ayant appris par experience le poids des extremes incommodités des pauvres Chrestiens captifs, c'est pourquoy il en a si bien escrit.

Au retour de son esclavage, estant bien accueilli des siens, côme il estoit home de grands merites, il fut faict abbé de Fromesta, Ordre de Saint Benoist, lieu de consideration en Castille la Vieille, ou il a vescu en une insigne pieté, et y est mort tout de mesme.

H.-D. DE GRAMMONT et L. PIESSE.

(A suivre).

ANNALES TRIPOLITAINES

Lettre de M. FÉRAUD, Consul général de France, à Tripoli de Barbarie, à M. DE GRAMMONT, Président de la Société historique algérienne.

Tripoli, le 30 mars 1883.

Oui, cher ami, vous avez eu raison de penser que je laisserais trace de mon passage en ce pays, en consacrant mes loisirs à quelques recherches historiques. Depuis cinq ans que je suis ici, j'ai recueilli beaucoup de documents indigènes et européens que je coordonne dans une monographie à laquelle j'ai donné le titre d'*Annales tripolitaines*. Le passé de ce coin de la Méditerranée n'est guère connu et cependant il ne le cède en rien aux autres contrées de la côte septentrionale d'Afrique sur lesquelles on a publié des volumes. Vous allez du reste en juger par ce résumé chronologique qui vous donnera un aperçu des événements dont je fais le récit développé.

Je ne m'appesantis pas pour le moment sur la période carthaginoise et romaine, pas plus que sur la conquête arabe et les diverses dominations qui se sont succédées durant les luttes séculaires des dynasties souveraines de l'Orient et de l'Occident musulman et les revendica-

tions d'indépendance de la race berbère. J'arrive d'un bond à l'époque de la décadence du royaume hafsite de Tunis, duquel dépendait Tripoli.

En 1146, Roger, roi de Sicile, s'empare de Tripoli qui reste plusieurs années aux mains des chrétiens;

En 1355, Philippe Doria, amiral de la République de Gênes, surprend Tripoli et la livre au pillage.

La tradition locale rapporte qu'à l'époque de la croisade de Saint Louis contre Tunis, en 1270, Tripoli avait déjà subi l'attaque d'une flotte chrétienne dont la nationalité est restée indéterminée. Il est, à présumer que cette expédition fut accomplie par les croisés anglais. En effet, peu de jours après la signature de la paix entre les princes chrétiens et le roi de Tunis, le prince Édouard, fils du roi d'Angleterre, arrivait à La Goulette avec les croisés de sa nation et ceux d'Écosse. Il se plaignit avec amertume de la cessation de la guerre sainte à laquelle il venait prendre part, et de là, suivant les documents de l'époque, il partit pour la Palestine. Aucune autre flotte chrétienne que celle des croisés d'Angleterre ne parcourut alors les parages à l'orient de Tunis et c'est donc à eux que peut être attribuée l'agression et le pillage dont le souvenir s'est conservé dans les chroniques locales.

En 1460, la population tripoline, profitant des embarras que le souverain hafsite de Tunis avait avec les sultans du Maroc, se déclare indépendante et constituée en République, élit son cheïkh ou gouverneur du pays. Voici les noms de ces cheïks :

1460. — Cheïkh Sidi Mansour;

1471. — Cheïkh Sidi Youssef;

1480. — Cheïkh Mamy;

1492. — Cheïkh Abd-Allah.

C'est sous le gouvernement de celui-ci, au mois de juillet 1510, que le comte Don Pierre Navarre enleva d'assaut la ville de Tripoli, après un combat meurtrier

où périrent six mille Maures. La ville fut rasée et les matériaux provenant de ces démolitions, ainsi que des ruines romaines des environs, employés immédiatement à construire les remparts, le château et les forts qui servent encore aujourd'hui à la fortification de Tripoli. Après avoir arboré l'étendard du roi catholique sur sa nouvelle conquête, le comte Pierre Navarre laissa des troupes et du canon dans la place dont il confia le commandement à Don Diego de Vera. Puis il se rembarqua, emmenant en ôtage le cheïkh Abd-Allah, qu'il déposa à Messine.

L'année suivante (1511), Tripoli était réuni à la vice-royauté de Sicile. Le gouverneur espagnol Don Jayme de Requesens cédait le poste à Don Guillem de Moncade, frère du vice-roi.

En 1529, François Velasquès étant gouverneur, Charles-Quint fit don de l'Ile de Malte et de Tripoli aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui venaient d'abandonner Rhodes. Le commandeur Gaspard de Sanguesse prenait possession de Tripoli pour le compte de l'ordre;

En 1535, le commandeur George Schilling, gouverneur;

En 1541, le commandeur Fernand de Bracamond, gouverneur;

En 1542, le commandeur Christophe de Solertafan, gouverneur;

En 1549, le commandeur Gaspard de Vallier, gouverneur.

Malgré les demandes réitérées de ce gouverneur qui se plaint de l'abandon dans lequel on le laisse, n'ayant que 30 chevaliers de Malte auprès de lui, avec 600 soldats calabrais et siciliens, sur lesquels il ne peut compter, au moment où les Turcs se disposent à l'attaquer, aucun secours ne lui est envoyé de Malte par le grand maître d'Omèdes qui fit preuve d'une négligence impardonnable.

Au mois d'août 1551, Sinan Pacha, avec une flotte de 140 voiles, arrive de Constantinople devant Tripoli. Soutenu par les deux corsaires, Mourad Agha et Dragut

Raïs, il met le siège devant Tripoli par terre et par mer et s'en empare facilement par la lâcheté des Calabrais de la garnison.

Mourad Agha, gouverneur de Tripoli, est bientôt remplacé par Dragut Pacha.

Voici la liste nominative des gouverneurs turcs :

1551. — Mourad Agha.

1553. — Dragut Pacha; fait des expéditions pour soumettre l'intérieur de la Tripolitaine, au Gharian, à Tarhouna. Il reconstruit la ville ruinée par les Espagnols. Dragut est tué au siège de Malte; son corps, rapporté à Tripoli, est inhumé dans la mosquée qu'il avait fait construire et qui porte son nom.

1565. — Occhiali Raïs Pacha, renégat Calabrais; est ensuite envoyé de Tripoli à Alger (Euldj-Ali).

1568. — Giaffar Pacha; fait construire la porte de la ville, dite de la Menchia, qui ouvre sur l'oasis.

1580. — Ramdan Pacha. Insurrection des Arabes contre la domination turque. Ramdan est assassiné.

1584. — Mustapha Pacha. Le chef arabe Yahïa El-Djebaïli rassemble les populations arabes de la Tripolitaine, leur représente les tyrannies et les cruautés exercées depuis vingt-cinq ans par les Turcs et propose de se délivrer de leur joug. Blocus de Tripoli. La ville, approvisionnée par mer, résiste. Mustapha Pacha est rappelé pour donner satisfaction aux plaintes de la population arabe.

1588. — Hussein Pacha. Le chef arabe Nouar, rival de Yahïa, est gagné par les Turcs et tue Yahïa; mais un marabout reprend en main la révolte et annonce que c'est une action pieuse de chasser les Turcs à cause de leurs procédés tyranniques. Les rebelles font un grand carnage des Turcs en pénétrant dans la ville. Le pacha et les Turcs survivants, réfugiés dans le château, se défendent avec le courage du désespoir. Les Arabes, à court de munitions et en souvenir des bons traitements des chevaliers, envoient des exprès à Malte, suppliant le

grand maître Verdalle de les secourir pour chasser les Turcs. Un chevalier vient, en effet, auprès des Arabes annoncer l'arrivée des secours; mais, à ce moment, 50 galères de Constantinople entrent dans le port et débloquent la forteresse. Le marabout trahi par les siens est livré au pacha qui le fait écorcher vif et sa peau, bourrée de paille, expédiée à Constantinople.

1595. — Ibrahim Pacha.

1600. — Iskander Pacha. Sous son gouvernement et par ordre de Henri IV, notre ambassadeur à Constantinople, de Brèves, passe à Tripoli où il est bien reçu et en retire tous les esclaves de sa nation (1605).

1606. — Selim Pacha. Révolte des Arabes du Djebel, commandés par le cheïkh Abd-Allah.

1611. — Ali Pacha et après lui Ahmed Pacha; mais, au-dessus d'eux, un Turc du nom de Safer se fait proclamer dey indépendant par la milice. Des plaintes multiples s'élèvent contre lui de tous côtés. Le Capitan Pacha vient faire une enquête et la vérité est constatée. Safer, monté sur un âne, est promené par la ville, livré aux insultes de la population puis pendu à la porte de la Menchia.

1619. — Soliman Pacha. Révolte dans le Djebel.

1624. — Mustapha Chérif (deuxième dey). Malgré la fin tragique de Safer, un Marocain, dit Mustapha, se fait aussi proclamer dey. Louis XIII envoie à Tripoli Bérenguier qui obtient la mise en liberté de cent esclaves français et la promesse de faire respecter nos bâtiments marchands par les corsaires tripolins. Bérenguier s'en retourne en France et laisse à Tripoli Du Molin en qualité de consul de sa nation, en 1630. Mustapha Chérif Dey est massacré. Pendant sa domination, les pachas de Tripoli avaient été : Hassan Pacha, en 1625, Kassem Pacha, en 1628, et Ramdan Agha Pacha, en 1631.

1631. — Mohamed de Chio (troisième dey). Révolte de Taourga et des Beni Oulid. Il occupe la localité de Benghazi et y construit un fort; fait une expédition dans le désert et s'empare de la ville saharienne de Audjila.

En 1641, deux missionnaires de la Propagande, les pères Pascal et Pacifique, récollets français, viennent à Tripoli pour le rachat des esclaves. Avec l'appui du consul Du Molin ils obtiennent de louer une maison et fonder une chapelle pour les esclaves. Ils séjournent quatre ans à Tripoli et ramènent en France cinquante prisonniers.

1643. — Le père Alipe, de Palerme, apostasie, se fait musulman, puis redevient chrétien. On le brûle vif à la porte de la ville. Cet incident est cause que les deux missionnaires français, mentionnés plus haut, sont obligés de quitter Tripoli.

1644. — Révolte des habitants de la campagne de Benghazi ; les Turcs abandonnent le fort qu'ils y avaient construit.

28 septembre 1649. — Mohamed de Chio meurt empoisonné et est remplacé par Osman Pacha, élu par la milice et le peuple. Le père missionnaire, Jean-Baptiste de Nice, est brûlé vif à la porte de la ville. Les Turcs reprennent possession de Benghazi.

1655. — Le protecteur Olivier Cromwel fait poursuivre les pirates barbaresques par l'amiral Blak. Cet amiral signe, le 25 juillet 1658, un traité de paix avec Tripoli et laisse dans cette ville le consul Samuel Toker.

Au mois de juillet 1661, le chevalier Pol, commandant une escadre de quinze vaisseaux parait devant Tripoli et menace de bombarder si les corsaires continuent leurs déprédations.

Mouraïed et Ould Nouar, du pays de Tarhouna, se révoltent contre les Turcs.

1662 (18 août). — L'amiral hollandais Ruyter devant Tripoli.

1668. — Tout le Djebel en révolte.

1669 (19 août). — La flotte française de l'amiral d'Alméras (14 vaisseaux) devant Tripoli. Les pères Trinitaires Plantier et Victor, tous deux de la ville de Digne en Provence, retirent vingt-cinq esclaves.

1670. — Salem, chef des Beni Oulid, et Mansour, cheïkh des Mahmid, à la tête de 30,000 hommes, se déclarent indépendants.

1672. — Le 15 août, le Marquis de Martel avec une escadre de six vaisseaux français devant Tripoli et lui déclare la guerre. La milice et le peuple de Tripoli se révoltent contre Osman Pacha. Guerre dans la ville. Osmar meurt subitement le 28 novembre, les uns disent de colère, d'autres empoisonné. Il avait régné 23 ans.

1672. — Un chaouch natif de Janina, nommé Ouali (ou Bailli), homme de confiance d'Osman Pacha, se fait proclamer dey. Guerre entre Tunis et Tripoli; révolte des Arabes. Ouali Dey meurt le 13 mai 1675; il avait pour Pacha sous ses ordres Khalil Pacha.

1675. — Mustapha Palaouan Dey, déposé.

1675. — Ibrahim Messerogli Dey. Menace de guerre de l'Angleterre ; traité de paix.

1676 (2 avril). — Mustapha Gros, renégat grec, est élu dey en remplacement d'Ibrahim qui s'est enfui en Égypte avec ses richesses.

1677. — Baba Osman Dey, renégat, natif de Nice en Provence.

1678 (27 avril). — Sidi Mahamed Dey, serrurier de son métier.

1680. — Les corsaires de Tripoli ayant fait de grands ravages, Duquesne vient avec cinq vaisseaux menacer de ses représailles. La course se poursuit néanmoins et plusieurs bâtiments de Marseille, richement chargés, sont encore enlevés. Duquesne repart alors de Toulon et se met à la chasse des pirates tripolins qui se réfugient à Chio. Duquesne pénètre dans ce port le 23 juillet 1681 et brûle six des meilleurs vaisseaux corsaires. Le Capitan Pacha était envoyé pour conclure la paix entre les Français et les Tripolins. Le plus important des articles imposés par Duquesne était la liberté de tous les esclaves français et autres pris sous la bannière de France. Le divan de Tripoli ayant appris la nouvelle du désastre de

sa flotte et du traité, mit à mort tout d'abord son amiral, puis témoigna ne vouloir pas ratifier les conditions du traité et refusa de recevoir le Vicomte de la Magdelaine, secrétaire de Duquesne, qui y venait en qualité de consul. Mais, l'énergie de la Magdelaine fit qu'on l'accepta de force et qu'on lui livra 260 esclaves qui étaient rapatriés par ses soins en février 1682.

Cependant Mahamed Dey avait été déposé le 3 octobre 1679 et remplacé successivement par Hassan Dey et Abaza Dey.

Au mois de juin 1683, Louis XIV avait envoyé M. de Bonnecorse en mission à Tripoli auprès de la Magdelaine qui n'avait pas à se louer de la conduite du divan à son égard. Le bâtiment ayant fait naufrage sur les écueils du port de Tripoli, l'équipage et Bonnecorse lui-même étaient mis au bagne.

De la Magdelaine proteste; le divan le menace de l'enfermer au bagne lui aussi. Les corsaires portent la désolation parmi notre marine marchande et finissent par chasser le consul de la Magdelaine après l'avoir tenu plusieurs mois en prison.

Outré de ces insultes intolérables, Louis XIV ordonne au maréchal d'Estrées d'aller bombarder Tripoli. A cette nouvelle, une révolution éclate dans cette ville contre ceux qui sont cause de la rupture avec la France. Abaza Dey est exilé à Gerba et plusieurs de ses officiers mis à mort; mais il était trop tard, la révolution n'ayant eu lieu qu'au moment où d'Estrées avait déjà commencé le feu sur la ville. La flotte française s'embossait devant Tripoli le 19 juin 1685, la bombardait et la réduisait en cendres. Alors, un vieillard de 94 ans, El-Hadj Abd-Allah, qui venait d'être élu dey, alla à bord du vaisseau amiral, avec un pavillon blanc sur chaloupe. D'Estrées lui imposa comme condition la délivrance immédiate de tous les esclaves chrétiens, de quelque nationalité qu'ils fussent, d'une amende de 500,000 livres et la remise d'ôtages pris parmi les notabilités du pays.

1,200 esclaves, la plupart Italiens, étaient rendus; plus de 400,000 livres étaient payées comptant, et voici la traduction de la lettre adressée au roi pour implorer son pardon.

« Au plus glorieux des monarques chrétiens et l'élite des plus grands seigneurs de la religion de Jésus; très excellent et très-puissant empereur de France. Après avoir rendu à Votre Majesté mille et mille témoignages de notre respect et de notre très soumise et très sincère estime et affection et lui avoir présenté les saluts de paix, nous lui donnons avis que M. le maréchal d'Estrées, qui est la gloire des nobles de la nation, étant venu ici de la part de Votre Haute Majesté, nous lui avons envoyé plusieurs notables et gens de confiance, tant de la part du divan que de la nôtre, pour le supplier de nous donner la paix. Ce Seigneur a agréé notre très humble prière et nous a accordé la paix, comme en ayant le pouvoir de Votre Majesté.

» On a mis par écrit les articles, on les a signés et bullés et la paix a été publiée par le consentement général, tant des puissances du divan que de la milice de Tripoli, en sorte que c'est une paix célèbre et authentique qui doit être éternelle. Dieu fasse que ceux qui voudraient ci-après penser seulement à la rompre ou à contrevenir aux accords et promesses de ce traité, puissent non seulement avoir une fin malheureuse, mais encore nous prions Dieu que leur visage soit noirci en ce monde et dans l'autre, et si le dey Hassan Abaza qui m'a précédé, ainsi que le trésorier Mahmoud Vénitien, Ibrahim Kiaya et les autres misérables de ce règne ont eu l'esprit si mal tourné que de rompre la paix qui nous avait été accordée et exercer sur les marchands français des injustices et des mauvais traitements contre toute sorte de droit et de raison, ce n'est aucunement notre faute, Sire, et si nous eussions eté à Tripoli en ce temps-là, nous n'y aurions jamais consenti; nous étions alors

au port d'Alexandrie. Mais ces scélérats et perturbateurs du repos public, qui ont rompu la paix, ne se sont pas contentés de voler et piller les biens des Français, ils en ont fait de même du trésor de notre république et, après cela, ont pris la fuite et se sont dispersés errants de tous côtés avec ceux de leur parti. Dieu les confonde en ce monde et dans l'autre, car ils ont causé à tous les pauvres gens, aux marchands et à notre république un tort infini et un dommage irréparable.

» C'est pourquoi nous nous jetons tous aux pieds de Votre très auguste et très haute Majesté impériale pour la supplier très humblement de jeter ses regards favorables sur les pauvres gens de ce pays qui sont innocents de ce qui est arrivé. Ils espèrent, Sire, qu'étant le plus grand et le plus généreux empereur qui soit et qui ait jamais été parmi les chrétiens, vous donnerez à tout le monde des marques infaillibles de votre générosité en leur accordant le pardon qu'ils demandent très respectueusement à Votre Majesté pour les fautes et les insolences que leurs malheureux prédécesseurs ont commises et lesquelles ils la supplient d'oublier entièrement.

» Nous savons tous que Votre Majesté n'a pas besoin des biens des pauvres gens comme nous sommes ; aussi peut-elle être assurée qu'il n'arrivera jamais de notre part rien qui puisse choquer son sentiment ni déplaire à sa volonté impériale et, pendant que nous serons en vie, il est impossible que cette célèbre paix ait aucune atteinte.

» Après avoir ainsi réitéré notre prière à Votre Majesté pour qu'elle nous fasse la faveur de nous rendre ses bonnes grâces, nous finissons en suppliant le créateur qu'il vous maintienne à jamais sur le trône de l'empire.

» Écrit à Tripoli d'Afrique, le 14 de châban 1096.
(17 juillet 1685).

» *Cachet et signé :* Hadj Abd-Allah, dey de Tripoli ;

» *En marge :* Et pour la sûreté et l'affermissement de la paix, nous avons envoyé en France (otages) : Yousef Khodja, grand defterdar, et Mohamed Khodja, second trésorier, qui sont nos plus considérables secrétaires ;

» Quatre Buluk Bachi, ou capitaines de nos janissaires, ainsi que les quatre Oda-Bachi, ou lieutenants, avec trois janissaires qui les accompagnent. Ce sont là, Sire, les premiers de notre État. Nous supplions Votre Majesté de ne leur pas refuser ses égards favorables et nous espérons, parce que nous avons affaire au Grand Empereur de France. »

J'ai reproduit textuellement cette lettre, afin de mieux laisser apprécier la valeur des promesses et des serments des Tripolins. Les otages dont il est fait mention n'eurent certes point à se plaindre de leur séjour en France ; on les installa au jardin du roi, à Toulon.

1686 (29 juillet). — L'escadre du duc de Mortemart se montre devant Tripoli.

1687 (avril). — Départ d'ambassadeurs tripolins pour Paris. Ils emmènent six chevaux, des autruches et autres animaux pour être offerts au roi.

1688. — Ismaïl Pacha de Tripoli.

1689. — Mehemed Dey. En 1693, les otages tripolins, gardés en France, étaient rentrés dans leur patrie. Dès lors, la course est reprise par les corsaires. Le consul français Lemaire est arrêté et mis aux fers. Préparatifs en France pour une nouvelle attaque. Dussault arrive à Tripoli, obtient des excuses et signe un nouveau traité de paix.

1701 (avril). — Révolution à Tripoli. Un cafetier, du nom de Osman, se fait proclamer dey ; mais il est renversé par le capitaine-corsaire Hadj Moustapha Gallipoli. Celui-ci est très hostile aux Français et dit publiquement qu'à la première occasion il fera tordre le cou à leur consul et mettre au bagne les pères missionnaires ses protégés.

1702 (22 juillet). — Dhalil Bey s'empare du pouvoir et fait étrangler Hadj Mustapha. Révolte des Arabes du Gharian.

1704 (17 décembre). — L'armée tunisienne attaque Tripoli ; elle est repoussée. Khalil Bey envoie une ambassade à Paris.

1710. — Ibrahim Bey.

1711. — Mehemet Bey.

1711. — Hadji Redjeb Bey.

1711 (août). — Ahmed Karamanli fait massacrer les Turcs et s'empare du pouvoir qui devient héréditaire dans sa famille.

1714. — L'amiral Duquesne fils se montre devant Tripoli. Une ambassade est envoyée à Paris par Karamanli. Révoltes chez les Arabes. Les corsaires de Tripoli recommencent leurs courses contre notre marine marchande en 1727. Le 20 juillet 1728, l'escadre de l'amiral de Grandpré bombarde Tripoli jusqu'au 28. La moitié de la ville est détruite. La paix est faite et des ambassadeurs envoyés à Paris.

1731 (13 juillet). — L'amiral Duguay-Trouin devant Tripoli.

1733. — Le Fezzan se révolte contre les Turcs.

1745 (4 novembre). — Le pacha Ahmed Karamanli, tourmenté d'avoir perdu la vue, se suicide et laisse son autorité à son fils Mohammed.

Ambassade envoyée en France par Mohammed Pacha. M. de Gournay, commissaire des guerres et M. Barbach, colonel de cavalerie, viennent étudier à Tripoli la possibilité d'y créer un établissement pour alimenter nos haras de chevaux barbes.

1754. — Révolte dn Gharian. Le 24 juillet, mort du pacha Mohammed Karamanli. Son fils aîné, Ali Pacha, lui succède.

1793. — Un aventurier, du nom de Ali Bourghoul, se présente à Tripoli, avec une flotille, porteur d'un firman qui destitue Ali Pacha et le nomme à sa place. Ali Karamanli est forcé de s'enfuir devant l'usurpateur. Toute la population se lève contre ce dernier et l'expulse.

Yousef, fils d'Ali Pacha Karamanli, s'empare du pouvoir à Tripoli, le 11 juin 1795.

La campagne d'Égypte de Bonaparte soulève contre la France l'inimitié de la Turquie. Les régences d'Alger et de Tunis sont entraînées dans ce mouvement ; mais Yousef Pacha de Tripoli reste, autant qu'il le peut, attaché à nos intérêts, favorisant, en tout ce qui dépendait de lui, l'approvisionnement de Malte et la correspondance par terre entre Bonaparte et Beaussier, notre consul général à Tripoli. Le commodore anglais Campbell vient forcer Yousef Pacha de lui livrer notre consul général et tous les Français résidant à Tripoli. M. Beaussier est, en effet, enlevé au mépris de la justice et du droit des gens et conduit sur la côte d'Italie ; il ne revient occuper son poste qu'au mois de juillet 1801, après la signature d'un nouveau traité de paix avec le pacha de Tripoli.

1819 (8 octobre). — Les escadres combinées, anglaise et française, jettent l'ancre devant Tripoli et notifient au pacha la décision du congrès d'Aix-la-Chapelle, interdisant aux Barbaresques d'armer contre la chrétienté. Mais, lors de l'insurrection grecque, en 1824, les bâtiments tripolins étant allés au secours du sultan, se permirent encore quelques actes de piraterie contre des navires sardes et le pacha eut même la prétention de faire payer au consul de Sardaigne le cadeau de 4,000 piastres fortes qui se donnait jadis à chaque changement de titulaire. Sur le refus de cet agent, il fit abattre son pavillon et déclara la guerre à son gouvernement. Le 25 septembre 1825, une escadrille sarde, commandée par le chevalier Sivoli, composée de neuf voiles, se présenta devant Tripoli et le pacha Yousef eut la folie d'exiger 30,000 piastres fortes avant d'entrer en pourparlers. Sivoli, indigné de cette insolence, répondit énergiquement qu'il n'avait à la disposition du pacha que 30,000 boulets, et aussitôt il commençait l'attaque. L'action

vigoureuse de cette brave petite armée terrifia le pacha qui accepta dès lors tout ce que lui imposa Sivoli.

1830. — Par la prise d'Alger, la France affranchit l'Europe entière du honteux tribut que depuis des siècles elle payait aux régences barbaresques. Un mois après, l'amiral de Rosamel, avec sa division navale, venait notifier à Yousef Pacha l'abolition définitive de la course et de l'esclavage des chrétiens.

1833. — Pressé par de gros embarras financiers, Yousef Pacha frappe ses administrés d'un impôt extraordinaire. Ceux-ci se révoltent. A bout de ressources, Yousef Pacha abdique en faveur de Sidi Ali son petit-fils. Aussitôt, Sidi Mohammed, fils de Yousef, se révolte. Tripoli est assiégé par les rebelles. La guerre continuant, une escadre turque est envoyée de Constantinople dans le but officiel de confirmer Sidi Ali dans sa dignité de pacha et lui fournir des renforts de troupes pour venir à bout des rebelles. Le 26 mai 1835, Nedjib Pacha, commandant de la flotte, arrive à Tripoli et débarque les troupes. Le 28, tout était préparé pour la réception solennelle de Nedjib. Sidi Ali Karamanli crut, à la suite de quelques insinuations, devoir se rendre à bord afin de prendre l'amiral turc envoyé à son aide. Nedjib débarque, mais l'infortuné Sidi Ali est retenu sur le vaisseau amiral.

Le 1er juin 1835, Nedjib adressait notification officielle à tous les consuls pour les informer de son installation. Quant à Sidi Ali, il était expédié à Constantinople où il finit ses jours. Telle fut la fin de la dynastie des princes indépendants Karamanlis et la prise de possession de Tripoli par les Turcs.

Redevenue province turque, l'ancienne régence a eu depuis, en qualité de Valis ou gouverneurs généraux, les pachas dont voici la liste nominative :

1835. — Nedjib Pacha.
1835 (1er septembre). — Mohammed Raïs Pacha.
1837. — Tahir Pacha.

1837. — Hassan Pacha.
1838. — Asker Ali Pacha.
1842. — Mehemet Pacha.
1847. — Raghib Pacha.
1848. — Izzet Pacha.
1854. — Moustapha Nouri Pacha.
1855. — Osman Pacha.
1859. — Izzet Pacha.
1860. — Mahmoud Nedim Pacha.
1867. — Ali Riza Pacha.
1870. — Halid Pacha.
1871. — Réchid Pacha.
1872. — Ali Riza Pacha (deuxième fois).
1873. — Sami Pacha.
1874. — Mustapha Assim Pacha.
1878. — Ali Kiémali Pacha.
1878. — Mahmoud Damat Pacha.
1879. — Izzet Pacha (deuxième fois).
1881. — Nazif Pacha.
1881 (novembre). — Rassim Pacha, gouvereeur actuel.

A cette liste chronologique, il en est une autre qui peut également vous intéresser ; c'est celle des représentants de la France à Tripoli, la voici :

1630. — Du Molin, consul.
1640. — Bayon, gérant le consulat.
1650. — Estienne, id.
1681. — De la Magdelaine, consul.
1683. — Le Maire (Claude), consul.
1692. — Le Maire (Louis), consul.
1693. — Le R. P. Racine, gérant le consulat.
1694. — De la Lande, consul.
1700. — Delane, consul.
1703. — Le Maire, consul.
1708. — Poullard, consul.
1711. — Expilly, consul.

1723. — Martin, consul.
1729. — De Raimondis d'Allons, consul.
1740. — De Montgrand, consul.
1741. — Gautier, consul.
1745. — De Gardane, gérant.
1746. — Caullet, consul.
1756. — De Gardane, consul.
1763. — Pinatel, chancelier.
1765. — De Lancy, consul.
1775. — Benezet Armény, consul.
1776. — Du Rocher, consul.
1779. — D'Esparron, gérant.
1780. — D'André, consul général.
1782. — Vallière, gérant.
1788. — Pellegrin, consul.
1793. — Guys, consul général.
1798. — Beaussier, consul général.
1814. — Delaporte, gérant.
1815. — Mure, consul général.
1824. — Vattier de Bourville, gérant.
1825. — Rousseau, consul général.
1830. — Schwebel, consul général.
1835. — Bourboulon, consul général.
1842. — De Chateau, consul général.
1845. — Blanchet, consul général.
1850. — Pellissier de Raynaud, consul général.
1854. — Roches (Léon), consul général.
1860. — Botta, consul général.
1869. — Wiet, gérant.
1872. — Delaporte, consul général.
1878. — Féraud, consul général.

Voilà, cher ami, un résumé du travail historique que j'espère vous donner quelque jour. Il est à peu près achevé et je n'ai plus qu'à le *polir* et *repolir*, selon l'ex-

pression que vous savez. Dieu fasse qu'il n'ait pas le sort du grand travail de ce pauvre Berbrugger, notre prédécesseur, qui consacra son existence à écrire les *Annales de la Domination turque en Algérie*. Vous savez la suite, et nous attendons toujours que le particulier qui s'est saisi de l'œuvre inédite, à la mort de Berbrugger, veuille bien avoir la pudeur, par remords de conscience, de la restituer à la mémoire de son auteur et à notre bibliothèque historique algérienne à qui elle fait défaut.

Toujours tout à vous,

CHARLES FÉRAUD.

UNE IMPROVISATION

DE

L'ÉMIR ABD EL KADER

Lorsqu'un peuple qui dégénère s'enfonce dans les ténèbres où tôt ou tard il doit disparaître, le niveau des intelligences décroît sensiblement et va en s'abaissant de jour en jour. Aucun secours ne peut galvaniser ce paralytique; il se refuse à tout mouvement qui lui devient antipathique et douloureux. Essayer de le faire marcher devient matériellement impossible; sa disparition est fatale.

Quelques rayons d'intelligence apparaissent de loin en loin à la surface; mais ces rares lueurs, qui brillent d'autant plus qu'elles sont entourées d'ombre, n'ont pas assez de force pour éclairer suffisamment; ce sont des météores, ce n'est pas la lumière du jour. Tel fut l'Émir Abd el Kader pour le peuple arabe de l'Algérie.

Cet homme remarquable, sur lequel, pendant seize ans, tous les yeux étaient fixés, dût, trahi par la fortune, quitter brusquement la scène politique où il avait joué un si grand rôle; son heure sonnée, il devait rentrer dans l'ombre.

L'activité de son esprit dût souffrir de ce repos forcé, et il est même extraordinaire qu'il ait pu, après une vie aussi agitée, renoncer à l'action et passer dans le repos un temps égal à celui du mouvement. Pour tout autre, ce n'eût peut-être pas été possible, mais en l'Émir Abd el Kader, il y avait deux hommes; — l'un, ardent,

infatigable et ambitieux; — l'autre, rêveur, quelquefois mystique et toujours prêt à se résigner.

L'Émir crut avoir la puissance d'électriser, par la parole et par l'exemple, un peuple énervé par un long esclavage et affaibli par les luttes intestines; il crut pouvoir le relever, le rappeler à la vie et en faire une nation, dont il eût été le chef après en avoir été le sauveur. A cette grande pensée, il consacra les plus belles années de son existence et il y dépensa toutes les forces vives de son esprit et de son corps.

A la fin, abandonné, découragé, il dut renoncer à ses illusions et songer avec amertume, — lui, le penseur, — à tous ces hommes, à tous ces braves, sacrifiés pour le triomphe d'une idée grandiose, il est vrai, mais irréalisable, vu le peu de moyens dont il disposait. Il dut alors appeler à lui la résignation, cette philosophie des vrais croyants; il accepta le sort que Dieu lui avait fait et se replia sur lui-même, pour se consacrer à la méditation et à la prière et pour s'adonner à la culture des belles-lettres qui avait toujours eu beaucoup d'attrait pour lui.

Combien dut-il souffrir, en prison, loin de l'Algérie et du sol natal qu'il aimait tant, ayant perdu tout espoir de contempler encore ses pittoresques montagnes et le vaste horizon des immensités du Sahara, qui n'a que le ciel pour limites.

Combien la vue d'une sentinelle, portant l'uniforme de ces Français qu'il avait si longtemps combattus, dût lui être odieuse!

Aussi, quand les portes s'ouvrirent devant lui, quand sa prison fut changée en exil, quand la liberté eut été rendue à lui et aux siens, il éprouva un immense soulagement. De là vient la parole qu'il donna et qu'il tint à ses vainqueurs généreux.

Libre dans la retraite qu'il avait choisie, mûri par une longue expérience, il put évoquer les souvenirs de sa jeunesse et les émotions de sa carrière militaire.

L'homme, quelle que soit la contrée dans laquelle il ait vu le jour, n'a pu se contenter de la réalité qui l'oppressait, quand il a voulu dépeindre l'infini de ce qui se passait en lui, à la vue de la beauté extérieure, répandue à profusion dans la nature. La triste réalité n'a pu lui suffire et il s'est efforcé de découvrir en elle, ce qu'il y avait de plus vrai qu'elle-même, c'est-à-dire l'idéal. Il lui a fallu une langue spéciale pour s'exprimer, quand il a voulu révéler les vives sensations qui remplissaient son esprit et son âme ; c'est ce besoin qui engendra la poésie, qui put, comme un miroir fidèle, refléter exactement les rêves de son imagination ardente, en prenant tous les caractères, toutes les nuances des passions et des événements. Elle donna des ailes à la pensée et l'idéalisa.

L'homme, a-t-on dit, porte la poésie sur le front et dans le cœur; rien n'est plus juste. Mais quand cet homme a du sang arabe dans les veines, quand c'est un habitant des déserts, l'on peut ajouter, sans crainte de se tromper, que le sens poétique circule dans tout son être, depuis le jour de sa naissance. N'est-il pas bercé, quand il vient au monde, par une mère ou une sœur qui chantonne lentement à ses jeunes oreilles, avec rhythme et cadence, soit l'éloge d'un héros, soit une légende des temps passés, soit encore une plaintive élégie ; et, plus tard, dans cette première enfance, qui laisse des traces si profondes dans le souvenir, n'entend-il pas autour de lui, une suite continue de riches assonances et de rimes harmonieuses, quand on lui enseigne les principes de sa religion ou quand il écoute les rapsodes à leur passage !

Sa jeune intelligence qui s'éveille, reçoit ainsi un dépôt précieux que l'instruction pourrait développer encore.

Le peuple arabe, alors qu'il se formait, et qu'il commençait son évolution, comptait nombre de poètes célèbres, aux conceptions hardies et aux pensées élégantes, qui réunissaient au talent de la diction celui de l'improvisation ; mais il y a longtemps de cela ; et, depuis que les disciples de Mohammed se sont répandus dans le monde, pour y porter les lumières de la foi musulmane, l'on a constaté que le niveau intellectuel, après être resté stationnaire, pendant une période plus ou moins longue, s'était sensiblement abaissé et que petit à petit il tendait à disparaître dans les ténèbres de l'ignorance.

L'Arabe a conservé, à toutes les époques, le sens poétique qu'il tient de la nature ; mais il n'a plus aujourd'hui ce souffle puissant et vigoureux qui l'animait autrefois, et en même temps, il a perdu le sentiment de l'improvisation dans laquelle il excellait ; il n'est plus inspiré par les beautés de la nature répandues autour de lui et, à ce point de vue, il n'est que l'ombre de ce qu'il fut.

Cet état de dégénérescence est peut-être plus sensible en Algérie que dans les autres contrées où les Musulmans dominent par le nombre. On n'y rencontre plus aucun mâle poète ; c'est tout au plus si l'on y trouve des rapsodes et des chanteurs, qui essayent en vain de rappeler les temps passés, par de mauvais vers, des chansons qui n'ont plus aucun caractère.

Les Arabes de nos jours, aussi bien les sédentaires que les nomades, sont indifférents aux belles lettres et ne cherchent même pas à s'instruire. L'apathie la plus grande les a envahis, leur esprit dort profondément et il ne leur est plus possible de marcher sur les traces de leurs aînés. Ils vivent sur le peu qui leur est parvenu de la glorieuse époque où l'art poétique était en honneur et rayonnait comme un astre à son apogée. Ce reste d'un passé lointain leur suffit, et ils laissent, — dégénérés qu'ils sont, — toutes leurs facultés précieuses s'atrophier dans une insouciante mollesse.

Au milieu de ces masses indifférentes qui se refusent à tout mouvement, on voit apparaître, de loin en loin, des intelligences remarquables, qui occupent bien vite le premier rang et rappellent aux Arabes les anciens

Chevaliers, les « *Faris el Fouaris* (1), » lesquels excellaient en toute chose. Ces types accomplis du courage, qui étaient toujours sous le charme de l'inspiration poétique et brillaient d'un vif éclat à la belle époque de l'Arabie, ne savaient donner un coup de lance, sans l'accompagner de rimes cadencées et souvent ils mouraient, pourfendants ou pourfendus, sur un hémistiche.

Si l'Algérie contemporaine a compté un Chevalier accompli, un émule de ces « *Faris el Fouaris* » de l'Arabie, c'est bien l'Émir Abd el Kader, qui, à un courage indomptable joignait une imagination poétique, servie par une éducation littéraire profonde.

Sa pensée, — disent les indigènes, — rapide comme la flèche, lui dictait, en toute circonstance, des pièces de vers qui étaient savamment pailletées de ces images vives et gracieuses, si chères aux Musulmans. Des oreilles amies recueillaient ces vers, quand l'auteur négligeait de les écrire lui-même.

Ces poésies — et plusieurs sont des œuvres de maître, assure-t-on, — n'ont pu être toutes retrouvées ; cela est assurément très regrettable.

Un autographe de l'Émir est chose précieuse ; et, quand cet autographe est celui d'une de ses inspirations, il devient aux yeux de tous, un vrai trésor que l'on ne saurait laisser perdre dans l'oubli.

C'est à ce titre que nous croyons devoir transcrire ici quelques vers que le noble exilé improvisa, et fixa ensuite au courant de la plume, sur Tlemcen, ville qu'il avait affectionnée tout particulièrement. On pourra apprécier la beauté de ce petit poème qui nous a été communiqué par M. L. Gœrt, interprète militaire en retraite à Oran. Il a jailli d'un seul trait de la bouche éloquente de l'Émir, au nom de Tlemcen, qu'avait prononcé un visiteur devant lui.

(1) Le chevalier des chevaliers.

Ce nom n'eut pas plutôt frappé son oreille, que le flot des souvenirs du passé lui revint à l'esprit, apportant avec lui l'émotion et l'inspiration poétique. Il revit Tlemcen, qu'il avait autrefois comparée à un précieux joyau enchâssé dans un écrin de verdure; il revit aussi cette belle, échappant aux efforts de ses ennemis et acceptant la domination française. Tout cela passa devant ses yeux comme une brillante vision, et le poète sentit son âme s'exalter et chanta.

Et, tressant des guirlandes autour de cette image gracieuse, qui avait subjugué son esprit, il compara Tlemcen à une jeune femme, toute charmante, qui avait su éconduire de nombreux admirateurs, et qui, plus tard, voyant les Français s'avancer vers elle, en conquérants, leur avait réservé son amour et leur avait fait abandon de ses grâces et perfections.

Voici ces vers, qui appartiennent au mètre Taouil (الطويل) :

تلمسان للتفبيل مدت يداها ... قلب ايها ذاصوت نداها

وقد رفعت عنك الازار فلج به ... وبرد حشاك من زلال نداها

هاروض خديها تقتبى نوره ... فلا ترتضى يا ايهاذا عداها

وقد طالما حمت كمال جمالها ... عذاة وهم في ذا لعمرى عداها

وكم رايم رام الجمال الذي ترا ... فصده سيف لحظها ومداها

وحاول خال الخد يحظى بلثمه ... فنادت وشط ربعها ومداها

وكم خاطب وليس بالكفو ترتضى ... فهارها منها حتى طرف رداها

واخرغشها وخادع فانثنت ... بفسخ وزال شينها ورداها

TRADUCTION

« Tlemcen a tendu les bras vers vous (les Français) » pour vous donner des baisers. Accueillez de tout » cœur, fortunés que vous êtes, les témoignages qu'elle » vous prodigue de vive voix !

» Pénétrez sous son voile qu'elle soulève pour vous » plaire, et jouissez de sa vue magnifique, que rehausse » le diamanté des goutelettes de la rosée. Remarquez » donc l'éclat de ses joues qui rappelle les parterres aux » fleurs épanouies, et sachez, ô fortunés, qu'elle vous » réservera plus de félicités qu'à tout autre.

» Pendant de longues années, des ennemis ont (en » s'observant réciproquement) protégé la perfection de » ses charmes contre les atteintes, et sa beauté, j'en » jure par ma vie, continuera à exciter leur convoitise.

» Que de prétendants ont inutilement recherché ces » trésors qui s'étalent devant vous, mais leurs efforts se » sont brisés contre la pointe de son regard acéré et » contre l'énergie de ses défenseurs. Certains, qui rê- » vaient de posséder le grain de beauté qui orne son » visage et que recouvre son voile, éconduits, l'ont vu » disparaître au loin, elle et la verte ceinture de jardins » qui l'entoure. D'autres, qui avaient élevé leurs yeux » jusqu'à elle, bien que n'appartenant point à son rang, » n'ont pas même eu la satisfaction d'apercevoir le bas de » sa robe. Un autre, enfin, l'a trompée et l'a trahie, mais » elle a su échapper à ses ruses, en rompant avec lui. » Elle a mis fin ainsi à ses inquiétudes et ses tourments. »

La *Revue africaine* a déjà publié, en 1861, une élégante traduction d'une pièce de vers que l'Émir Abd el Kader avait improvisée pour vanter les charmes de la vie nomade et du Sahara. Cette traduction est due à M. Arnaud, interprète militaire.

L. GUIN.

NOTE

SUR LES

RUINES ANTIQUES DE TOUKRIA

Toukria est située à 32 kilomètres de Teniet-el-Haâd, au sud de la limite officielle du Tell, et sur la route de Teniet à Tiaret. Il s'y trouve seulement une ferme, construite par le Génie militaire, et appartenant actuellement à M. Bonnery, de Blida (1). Une source extrêmement abondante, et qui ne tarit jamais, rend possible l'exploitation des terres qui en dépendent. Ce serait à cette source, une des plus belles des Hauts-Plateaux, que Toukria devrait son nom, tiré, d'après M. Mac-Carthy, d'une racine sémitique donnant l'idée de « creuser pour faire jaillir. »

Les bâtiments de la ferme sont construits sur une pente douce descendant vers un bas-fond si humide et si imprégné d'eaux presque superficielles, que l'on peut y cultiver des légumes toute l'année. De l'autre côté de ce ravin, que la route traverse sur un ponceau, le terrain se relève par des pentes plus accentuées et tout à fait infertiles.

Le fait qui a motivé notre visite à Toukria est la découverte, faite en août 1882, de Thermes (naturellement

(1) Nous saisissons cette occasion de remercier M. Bonnery de la charmante et cordiale hospitalité qu'il a su nous offrir dans ce pays un peu retiré.

enfouis, et que le fermier désignait sous le nom de *souterrains)*. Comme jamais, à notre connaissance, les ruines de Toukria n'avaient été décrites (1), nous profitâmes de l'occasion ; mais il nous fut impossible, à notre grand regret, de consacrer à cette excursion plus de trois jours, ce qui rendit forcément incomplètes les notes prises, et nous empêcha d'avoir des estampages.

REMPART — NÉCROPOLE

Les ruines que l'on voit sur le territoire de la ferme appartiennent, à n'en pas douter, à une petite ville de l'époque romaine. Les pierres de taille, assez rares, ont été presque toutes employées dans les constructions du Génie. De plus, toute la terre meuble qui recouvrait autrefois le plateau auquel on accède par la pente, est descendue peu à peu dans le bas-fond ; une partie a été arrêtée par les ruines et les a recouvertes. De sorte que, actuellement, il n'existe plus de vestiges au-dessus du niveau du sol, si ce n'est un ou deux montants de portes encore en place.

La ville antique paraît avoir couvert le coteau et le bas-fond sur une largeur peu considérable. Latéralement, les ruines sont limitées par deux murs de 1m50 à 2m00 de large, et d'un appareil irrégulier, appelés par le fermier : « les remparts. » Il n'y a pas de raison pour repousser cette dénomination, d'autant plus que l'un s'étend encore sur une longueur de 50 à 100 mètres, et que l'autre se voit à proximité d'une ancienne carrière et de plusieurs tombeaux, toutes choses ordinairement placées hors de l'enceinte.

(1) L'ouvrage récemment paru de M. de la Blanchère contient seulement quelques lignes, mentionnant (sans en donner le texte) l'inscription de la figure X. Il faut dire aussi que l'auteur du « *Voyage dans une partie de la Césarienne* » n'a pas passé lui-même à Toukria.

La nécropole se compose entièrement de sarcophages taillés dans le roc, et de forme rectangulaire. Ceux qui étaient encore vierges étaient fermés par des dalles placées en travers. Il y avait, paraît-il, quelques tombeaux détachés ; mais les indigènes les ont emportés pour servir d'auges. Une douzaine seulement des tombeaux actuellement existants ont été fouillés ; le reste est caché par les alluvions, ce qui empêche d'évaluer l'étendue qu'avait la nécropole.

Quant aux stèles et pierres tombales dont il est fait mention plus loin, nous les avons vues un peu partout, mais aucune ne nous a paru être en place.

RUINES DU PLATEAU

Le plateau qui domine la vallée a été occupé, en 1864, par un camp français, dont les ruines sont très étendues. Parmi les travaux légers qui ont subsisté (cantines, murettes en pierre sèche, etc.), nous remarquâmes deux débris qui n'avaient pas l'apparence des autres : un pavage en belles dalles et une rigole en pierres carrées. Comme nous hésitions sur l'origine à leur attribuer, la découverte d'un petit bronze de Constance, très fruste, d'ailleurs, vint lever nos scrupules. Enfin, quelques pas plus loin, gisait une belle colonne en pierre (fig. III), qui ne pouvait être l'œuvre du 1er Zouaves. Il fallait donc conclure que le plateau avait reçu, à l'époque romaine, des travaux d'une certaine importance.

THERMES

Jusqu'au mois d'août dernier, les pierres employées dans les bâtiments modernes étaient les seuls matériaux d'apparence romaine trouvés à Toukria. Tout le reste consistait en petits murs de 0m40 à 0m50, faits de pierres, soit brutes, soit seulement *cassées* et disposées irrégu-

lièrement, comme dans nos murs actuels en calcaire bleu. Si nous en croyons M. de la Blanchère (*Voyage d'études dans la Mauritanie Césarienne*), ces sortes de constructions seraient dues aux Berbères.

Mais une ruine dont la romanité est incontestable, c'est le grand ensemble des Thermes (Pl. II).

M. Simon Salles, fermier de Toukria, ayant remarqué que les eaux d'irrigation envoyées vers ce point du bas-fond se perdaient rapidement, fit une fouille pour chercher la cause de cette déperdition.

A 0m60 de profondeur, il trouva des dalles en terre cuite recouvrant ce béton compact en déchet de briques noyé dans le ciment, bien connu des archéologues. Le béton étant sonore, il le fit entamer et se trouva en présence d'une cavité bâtie de 1m00 de haut, planchéiée en béton. Le plancher supérieur était soutenu par des piles en briques carrées, disposées en quinconces et distantes les unes des autres de 1m00. Les parois de ce sous-sol étaient enduites d'une couche épaisse de noir, montrant qu'elles avaient été soumises au feu pendant longtemps. Ce sous-sol n'est autre que l'*hypocaustum*.

La fouille fut ensuite continuée en surface, de manière à dégager le plan de l'édifice. Une particularité remarquable est que rien ne signalait la présence des murs énormes formant les côtés, avant la fouille ; autrement dit, que les murs n'existent plus que jusqu'à hauteur des alluvions, soit 0m60.

La fouille est indiquée, dans le croquis, en hachures claires.

Latéralement, on trouva : en *A*, le béton; et en *B*, l'entrée du sous-sol.

Le mur en demi-cercle qui paraît terminer l'édifice est recouvert intérieurement d'un enduit sur lequel des dépôts calcaires indiquent des coulées d'eau.

En *b* est un bassin bien enduit, avec un trou d'écoulement.

FONTAINE

A peu de distance de la source, entre celle-ci et les Thermes, un léger déblai a montré un petit édifice semi-circulaire, garni de quatre piédestaux (?), et de construction romaine. Nous n'avons pas vu nous-même ce débris, qui a été trouvé quelques jours après notre départ; mais il nous semble que l'on doit y voir une fontaine, placée sur le trajet des conduits qui amenaient l'eau de la grande source aux Bains. Les conduits sont visibles près de là, et également à quelque distance dans le prolongement des gros murs des Thermes.

—

Il nous faut maintenant dire quelques mots de travaux singuliers existant sur les collines avoisinantes, et que le peu de durée de notre excursion ne nous a pas permis d'examiner sur un grand rayon.

Ces travaux, déjà relevés par M. Mac-Carthy, consistent en traînées ou moraines de blocs disposés en lignes parfaitement droites et conservées parfois sur une grande longueur. Toutes les collines qui avoisinent immédiatement la ville antique portent de ces traces. La plus curieuse à étudier est située sur la colline faisant face à la ville : elle règne sur une longueur de plus de 100m00, et se compose de deux rangées de pierres énormes laissant entre elles un vide, une sorte de conduit régulier de 0m25 environ. Les pierres ne sont aucunement taillées, mais la direction est parfaitement rectiligne et coïncide avec la ligne de pente du versant. Au sommet de cette même élévation, on voit un monceau de pierres brutes dont l'assemblement en ce point ne peut être le produit du hasard, mais bien de l'écroulement d'un édifice en pierres sèches, ou peut-être d'un simple *cairn* élevé en ce lieu.

Sur les autres collines, les traînées m'ont paru sui-

vre aussi généralement les lignes de pente, c'est-à-dire rayonner vers l'aval à partir des sommets.

Le monticule qui se trouve à droite de la ville, en regardant la vallée, porte deux petites enceintes en pierres de taille très grossièrement équarries, de 2m00 de côté chacune et distantes d'à peu près la même longueur. Plus bas, on voit un cercle de pierres très bien tracé, rempli par des cailloux plus petits formant un dos d'âne. Tout autour, des groupes de pierres irrégulièrement disposés.

On peut voir dans ces derniers restes un autel et une sépulture; mais l'explication des rangées de blocs est plus difficile. Nous nous rangeons volontiers à l'opinion de M. Mac-Carthy, qui y voit des limites, non pas des limites de champs inutiles sur ces pentes, mais des palissades permanentes, sortes de *kraals* dans lesquels on aurait fait rentrer les troupeaux pour la nuit.

Ce qui donne à cette hypothèse une force remarquable, c'est la présence, à 6 kilomètres de là, du marché actuel de l'Arba, dont le périmètre est marqué par de longs murs en pierre sèche à hauteur d'appui, et où, toutes les semaines, on amène dans l'enceinte les bêtes de tous les environs. On voit que les Berbères n'ont pas entièrement perdu leurs coutumes anciennes.

Cette explication jetterait un jour tout nouveau sur le mode d'occupation des Hauts-Plateaux par les Romains. De place en place, une petite station de dimensions très restreintes, défendue par une enceinte, et occupée par une petite population de Berbères sédentaires (commerçants, etc.), de soldats et de vétérans avec leurs familles (1). Puis, tout autour, des enceintes où les nomades réunissent leurs troupeaux, soit en cas de guerre, soit pour venir les vendre et obtenir en échange les produits que la ville peut leur fournir.

(1) Comme le prouvent les trois inscriptions recueillies et dont nous donnons les fac-simile.

OBJETS ET INSCRIPTIONS TROUVÉS A TOUKRIA

Monnaies. — Trois seulement à notre connaissance : l'une de Constance (?), l'autre entièrement fruste; la troisième est un grand bronze impérial dont les bords sont entièrement usés et l'exergue par conséquent disparue. Cette pièce appartient à M. Bonnery; elle est antérieure à Constantin.

Objets mobiliers. — On a trouvé dans les Thermes, outre le grand bronze, une lampe en terre blanche, plate et ronde, à oreille; diamètre : 0m08; — dans un sarcophage, un objet en cuivre *(phalera?)*, rond et convexe, de 0m055 de diamètre.

Signalons encore une meule en pierre dure de 0m16 de rayon, un fragment de tablette de marbre blanc, et de magnifiques poteries en terre d'un violet franc (argile ferrugineuse ?)

Matériaux de construction. — Les figures II et III représentent des colonnes en pierre, et la figure I un chapiteau d'ordre fantaisiste, très net, employé dans la cour. La figure IV est une colonne de granit, complète et en deux morceaux, qui se trouve également dans la cour; longueur totale : 2m20.

Figure V : moulure d'un socle en pierre blanche, qui recouvrait un sarcophage de la nécropole; hauteur : 0m28.

On a trouvé aussi :

1° De grandes dalles carrées, de 0m56 de côté; d'épaisseur 0m06. Rainures parallèles ou ondulées, faites au doigt, pour faciliter la prise du béton.

2° Des briques carrées, de 0m20 de côté, formant les piles de l'hypocaustum.

3° Des tubes en terre cuite blanche (très usuels dans les voûtes romaines). Ces dernières pièces proviennent des Thermes.

Monuments funéraires. — Figure VI : pierre tombale. Cette pierre et les suivantes sont en forme de cube allongé que surmonte un demi-cylindre (berceau). Un des petits côtés forme la face. Celle-ci a été employée subséquemment à un autre usage. De là la rainure qui suit le dos et les deux entailles triangulaires dont l'une a enlevé presque toute l'inscription, dont il ne reste que deux lignes très frustes :

. LIVS I . . I . C

IA . . IFICI .

L'inscription est dans un cadre rond; sur le côté de la pierre, un second cadre paraît renfermer un guerrier combattant, mais à peine indiqué.

Figure VII : pierre tombale. Sur la face, tête de femme et les lignes suivantes :

D M

SALVSTIA

FELICIA . VIX

ANNIS . XII . . .

La lecture n'offre pas de difficultés; les caractères sont médiocres. La première lettre de l'invocation est retournée.

Figure VIII : face d'une pierre tombale recoupée pour servir de porte, comme le montre la rainure en forme de crochet. Il ne reste sur la face que trois cercles en relief indiquant soit trois têtes, soit une tête et deux mains.

Figure IX : sculpture présentant deux têtes d'un dessin aussi grossier que possible, probablement le mari et la femme. Elle a été employée dans le bassin de la fontaine, construit par le Génie militaire.

Figure X : sculpture encastrée dans un mur et représentant une femme de face, les mains croisées, les cheveux séparés au milieu du front, et vêtue d'une robe à plis parallèles et d'un manteau. Le personnage est debout dans une niche entaillée dans la pierre, et des deux côtés de laquelle est une inscription écrite en lignes courtes sur les bords. Nous l'avons lue ainsi qu'il suit :

VICTO	VL
RINAI	RA
CONIV	NVS
CI	EECI
VIAI	DVLC
	ISSI
	MAE

Ou : *Victorinæ conjugi meæ Veranus feci dulcissimæ.*

Figure XI : pierre tombale. Sur la face, un personnage sans bras ni jambes, sans doute un enfant emmailloté, est couché de côté sur un lit; la tête, appuyée sur un coussin, est traitée exactement dans le genre de la figure IX. Le tout est d'une exécution soignée quoique naïve, et un double filet entoure la figure et l'inscription ci-dessous :

DIS' M . . IIS

JACTORENSIS

FILIOVERANVS

VETERANVS

FECIT

Cette inscription offre une singularité : c'est que *le nom du défunt n'y est pas indiqué*. Ce que l'on peut attribuer à deux causes : d'abord l'ignorance des usages, ensuite que l'enfant est peut-être mort avant d'avoir reçu un nom. Malgré tout, nous croyons cet exemple rare.

Quant au mot *Jactorensis*, il donne à l'inscription un intérêt inattendu. En effet, l'*Africa Christiana* mentionne un *Iacterensis Episcopus* et ajoute que ce mot s'est écrit successivement : *Zattarensis* et *Zacterensis*. Ce municipe de *Jactora* ou *Zattera* était situé en Numidie, et notre inscription est le premier document autre que les listes d'épiscopats, qui en signale l'existence, mais sans indiquer malheureusement son emplacement.

Ce problème reste donc entier, quoique nettement posé. Il en est de même, d'ailleurs, de celui de Toukria : à quelle dénomination ancienne correspond ce point ?

Quoique l'absence de documents soit actuellement complète, la découverte, récente d'une borne milliaire dans les environs va peut-être jeter un jour nouveau sur cette question intéressante.

Alger, 20 juillet 1883.

P. GAVAULT.

BULLETIN

M. CHOISNET, Administrateur à Aumale, nous adresse un travail des plus intéressants. Au 48e ou 50e kilomètre du chemin qui conduit d'Aumale à la Rorfa des Ouled-Slama, il a découvert, dans la vallée de l'Oued-Tarfa, de nombreuses ruines Romaines qui semblent démontrer l'existence d'un centre important. Il a levé le plan d'une église, et fait ouvrir six tombes, dans plusieurs desquelles il a trouvé des bijoux dont il nous envoie la description.

M. C., par des inductions de distances et de direction, espère avoir trouvé là le site de l'ancien municipe Tatelli, que M. le colonel LAPIE a placé non loin de là, sur l'Oued-Targa, et duquel M. BERBRUGGER s'est occupé dans notre *Revue* (décembre 1857). — Jusqu'ici, M. C., abandonné à ses propres ressources, n'a pas pu pousser ses fouilles plus loin, et aucune inscription n'est venue confirmer son hypothèse. Nous faisons des vœux pour qu'il soit encouragé à marcher dans une voie, qu'il a si heureusement inaugurée par ses recherches à Sour-Djouab, et nous le remercions, au nom de la Société, de ses savantes communications.

Nous conservons soigneusement les documents relatifs à Tatelli, et nous espérons que des découvertes prochaines apporteront des preuves justificatives.

Nous recevons, de notre ami et collaborateur H. Tauxier, la lettre suivante, dont nous livrons les ingénieuses hypothèses à la critique de ceux qui s'occupent plus particulièrement de l'histoire ancienne de notre Algérie.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La petite note que je vous adresse n'apportera pas à l'histoire de

l'Afrique un élément bien important ; j'espère cependant que vous voudrez bien le recueillir ; car je le crois inédit.

Je relisais dernièrement les auteurs Byzantins auxquels nous devons l'histoire des successeurs de Justinien pour en tirer quelques documents relatifs à la domination Byzantine en Afrique, quand je remarquai que, parmi les noms des parents d'Heraclius, on voyait figurer plusieurs fois les noms de *Gregorius et Gregoria*, ce qui m'amena à supposer que ce Gregorius, patrice d'Afrique, qui prit la pourpre et fut tué par les soldats arabes de Ben Abdalla ben Saïd, à la bataille de *Suffetula*, pouvait bien avoir dû à sa parenté avec Heraclius le gouvernement de l'Afrique.

Le premier Gregorius qu'on connaisse de cette famille était l'oncle de l'empereur Heraclius. — Sous Maurice, il était gouverneur d'une partie de l'Afrique, vraisemblablement de la Tripolitaine, en même temps que son frère Heraclius, Exarque d'Afrique, résidait à Carthage. — Quand Maurice eut été détrôné et mis à mort par Phocas, les deux frères résolurent de renverser l'usurpateur. L'Exarque d'Afrique envoya son fils, nommé Heraclius comme lui, avec une flotte, à Constantinople ; le second fit partir son fils Nicetas avec des troupes vers l'Égypte et la Syrie pour s'en emparer.

La flotte du jeune Heraclius suffit pour ruiner le parti de Phocas. Ce tyran fut mis à mort et Heraclius se fit proclamer à sa place. Regardant l'Afrique comme le point d'appui de son parti et comme son refuge en cas de revers, il n'eut garde d'en rappeler son père et son oncle, et leur laissa le gouvernement de leurs provinces. — Plus tard, Gregorius étant mort, Nicetas lui succéda : Heraclius, pour se l'attacher davantage, lui donna sa propre fille Gregoria, et de ces deux époux naquit une fille nommée aussi Gregoria, qui fut mariée au fils de l'empereur Constantin, qui plus tard lui succéda. (Constantin III).

Les noms de ce premier Gregorius et de ces deux Gregoria, l'un oncle, les autres fille et petite-fille de l'empereur Heraclius, suffiraient à faire rattacher le pratice Gregorius à la famille de cet empereur (1),

(1) ? (N. de la R.)

quand bien même les inscriptions récemment découvertes ne nous apprendraient pas que ce patrice portait avant sa révolte le nom de *Flavius*, que portaient aussi Heraclius et sa famille, et qui leur provenait, soit de leur origine, soit de ce que ce prince se le fût attribué, comme un héritage de l'empereur Maurice, qu'il avait vengé de Phocas, et dont il se regardait alors comme le fils adoptif. Ce nom de *Flavius*, en effet, était (en quelque sorte) à cette époque, comme jadis ceux de César et d'Auguste, attaché à la dignité impériale, ayant été porté successivement par les Dioclétien, les Constantin, les Valentinien, les Théodose et les Justinien.

Il ne me paraît donc pas douteux que ce Gregorius ne fut un parent d'Heraclius. Ce n'était ni son fils ; (on connaît les noms de tous les enfants de cet empereur), ni son frère ; (l'histoire ne le nomme pas parmi ceux-ci, qui se brouillèrent avec lui à cause de son second mariage, et dont il n'aurait pas laissé un seul gouverner l'Afrique jusqu'à sa mort. On n'y peut donc voir qu'un frère ou un fils de ce Nicetas auquel il succéda comme gouverneur d'Afrique, emploi où Nicetas lui-même avait remplacé Heraclius, — frère de l'empereur.

Or, au moment où il s'empara de l'empire, (610) Heraclius avait 35 ans. En supposant que sa fille Gregoria eût alors 10 ans, ce qui est vraisemblable, et que son cousin Nicetas eût environ 10 ans de plus qu'elle, quand on la lui donna en mariage, il en résulterait que celui-ci serait né en 570, ce qui lui aurait donné 55 ans, s'il eut vécu jusqu'à l'invasion arabe. En faisant de Gregorius un fils de Nicetas, il en résulterait que ce patrice aurait eu de 20 à 25 ans lors de l'invasion arabe, ce qui est un âge peu avancé pour une charge de cette importance, et serait en contradiction avec la légende arabe, qui lui donnait une fille nubile à l'époque de l'invasion musulmane. — Même sans tenir compte de cette légende, qui a bien l'air de n'être pas authentique, je crois qu'il est préférable de voir dans Gregorius, non pas le fils, mais plutôt le frère cadet de Nicetas, fils comme lui du premier Gregorius, qui se révolta contre Phocas.

L'épigraphie nous réserve sans doute des découvertes futures qui

nous permettront de déterminer ce point d'histoire avec plus de certitude.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

H. TAUXIER.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

ESSAI

D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES

SUR LES

ORIGINES BERBÈRES

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149, 152, 154 et 158.)

Forme N° 22. — ⋊ — (*G* affixe)

(Variétés dialectiques : ⁘ ⊤ ⌶ ⁝ ج ك ف ڧ ڭ غ *gui* en Zenaga.)

Sens afférent à la forme. — Noms d'agents, noms d'instruments, noms de patients, noms de matière, verbes actifs ou d'état.

EXEMPLES : ⋊ ⊞ *oubok*, fumer, être fumant, de ⊞ *aoubi*, fumée. — ⋊ ⊡ *isek*, corne, de ⊡ *as*, aller en avant (K. ⊐ *ich*, corne). — ⋊ ⊞ | *inabag*, fenêtre, de ⊞ *aba*, coupure, séparation. — ⋊ ‖ + *telik*, pot en terre, de ‖ + *tel*, terre. — ⋊ □ ⁝ *aharak*, corde de tente, de □ *ar*, tirer.

Forme N° 23. —] — (*M* affixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Exubérance, amplitude, manière d'être essentielle ou primordiale, abondance, amoncellement.

EXEMPLES :]⊡⋊ *aksoum,* chair, viande, de ⊡X *akes,* couper. —] ‖ *elem,* cuir, peau, de ‖ *ila,* feuille. —]⁞⊡ *esham,* aurochs, de ⁞⊡ *esha,* bœuf, animal marcheur. —]∧+ *etidim,* peuple, de ∧+ *etid,* époux, épouse, —]□ ⊞ *abaram,* lièvre (fuyard), de □⊞ *abar,* s'échapper, émigrer.

Forme N° 24. — ⊡ — (*S* affixe)

(Variétés dialectiques : VV.

Sens afférent à la forme. — Marque une action réfléchie, un attribut personnel, propre ou spécial. — C'est le pronom ⊡ *S, de lui,* soudé à un radical.

EXEMPLES : ⊡⁚⊞ *bouis,* blessure, être blessé, (être coupure de lui), de ⊞ *aba,* perdre, couper, détruire, etc. — ⊡‖ *elis,* langue (feuille de lui), de ‖ *ila,* feuille. — ⊙|⁞ *hannes,* épouse, femme, de | *en,* tente, famille. — ⊡‖ *alis, alles,* mari, homme, de ‖ *ila,* existence. — ⊡□ *ires,* os, de □ *ara,* embryon, œuf, charpente. — ⊡][*fous,* main, de][*afa,* extension.

Forme N° 25. — ‖ — (*L* affixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Qualificatifs, ampliatifs, adjectifs passifs, verbes de qualité.

EXEMPLES : ‖⊡ *asel,* jour (T. S.), de ⊡ *as,* jour (T. N.). — ‖∧ *edel,* être penché, s'incliner, de ∧ *daou,* sous, en bas. — ‖∧⊐ *amadal,* pâturage, de ∧⊐ *amad,* paître. — ‖□ *irefaï,* former, circuit, entourer, de *our,* lune dans son plein. — ‖| *innel,* couvert d'une tente, de | *enn,* tente.

Forme N° 26. — ⊞ (*B* préfixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Marque éloignement, coupure, séparation, émission, défaveur, répulsion, agencement, art. — C'est la lettre-racine ⊞ préposée à un radical.

EXEMPLES : ∧⊞ *abed,* se lever (Mz.), pour s'en aller, de ⊞ *oba,* séparation, et de *ad,* (des) compagnons. — ⊡⊞ *ibsa,* disparaître, de ⊡ *as,* aller, et de ⊞ *oba,* loin. — ⁚‖⊞ *abeliou,* paupière, de ‖ *all,* œil, regard. — ⋊⊞ *ebak,* péché, faute, mauvaise action, de ⋊ *ag,* fait, acte.

Forme N° 27. — ∧ — (*D* affixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Même sens que *A* préfixe.

EXEMPLES : *asseméd* (Zg.), empoisonné, et *semmid* (C., Mz.), froid, de *sem*, poison (ce qui fait mourir). — *isaged, observer*, de *isag, faire attention* ou *regarder vers*. — *ared*, peau, de *ar*, créature, animal. — *ard* (Zg.), désirer, vouloir, de *ar* (B.), vouloir. — *ised*, âne, de *as, is, ais*, cheval, marcheur.

Forme N° 28. — (*F* affixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Même sens que préfixe.

EXEMPLES : *irife*, corde, de *ar*, tirer. — *adef* (B. M.), entrer, de *ad*, aller avec. — *eknef*, griller, rôtir, de *igne, ikne*, cuire. — *aoutef* (M.), entrer, de *aout*, frapper.

Forme N° 29. — — (*B* affixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Même sens que préfixe.

EXEMPLES : *iribi, irivi*, corde, de *ar*, tirer. — *isimbo* (T. S.), abeille, de *isim*, grosse mouche.

COMBINAISONS USUELLES DES FORMES

Formes verbales dérivées ou formes verbales dérivées complexes

(A) — TYPE — (*Tous* préfixe). — Combinaison des formes 2 et 1 : passif de factitif ou de causatif.

EXEMPLES : *touseknef*, il a été fait rôti, de *knef*, rôtir, ou faire rôtir. — *itouzenz*, il a été vendu, de *enz*, être en vente, être à vendre, être vendu, se vendre, ou *zenz* (pour) vendre.

(B) — TYPE — (*SM* préfixe). — Combinaison des formes 1 et 3 : factitif de passif et de réciprocité.

EXEMPLES : *smengh*, faire combattre, faire s'entretuer, de *engh*, tuer, ou *mengh*, combattre, s'entretuer. — *smerz*, faire se casser, de *erz*, casser, ou *mez*, se casser.

(C) — TYPE — (*SNM* préfixe). — Combinaison des formes 1 et 7 : factitif de réciprocité.

EXEMPLES : *isenmeksen*, ils se font réciproquement détester les uns des autres, de *eksen*, détester, ou *enmeksen*, se détester.

(D) — Type —⊡⊐ (*MS* préfixe). — Combinaison des formes 3 et 1 : réciprocité de factitif.

Exemples : |∃⋊⊡⊐ *emsaoggaden*, ils se sont effrayés les uns les autres, de ∃⋊ *aoggad*, craindre, et ∃⋊ *saoggad*, effrayer.

(E) — Type —⊐+ (*TM* préfixe). — Combinaison des formes 6 et 3 : fréquentatif de passivité.

Exemples : ⊡·:⊐+ *temekech*, se manger habituellement, être habituellement mangé, de ⊡·: *ekch*, manger, ⊡·:⊐ *mekch*, être mangé.

(F) — Type —⊐|+ (*TNM* préfixe). — Combinaison des formes 6 et 7 : fréquentatif de réciprocité.

Exemples : |⁞O⊐|+ *itenimeren*, ils ont l'habitude de s'aimer, de ⁞O *erhi*, aimer, ⁞O+ *terhri*, aimer habituellement, ⁞O⊐| *enmeri*, s'aimer.

(G) — Type —⊡⊐+ (*TMS* préfixe). — Combinaison des formes 6, 3 et 1 : fréquentatif de passivité, collectivité réciproque.

Exemples : |∃⋊⊡⊐+ *ilemsaoggaden*, ils ont l'habitude de s'effrayer réciproquement, de ∃⋊ *aoggad*, craindre, ∃⋊⊡ *saagad*, effrayer.

(H) — Type +—+ (*T* affixe et *T* préfixe). — Combinaison des formes 6 et 5 : fréquentatif de transition à un état.

Exemples : +□⋊⁞+ *tehegert*, grandir habituellement, de □⋊⁞ *ehger*, être long.

(K) — Combinaison des formes 1, 2, 3, 5, 7, *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, *F*, *G*, *H*, avec 6, 9, 10, c'est-à-dire allongement du radical : sens de la forme ou de la combinaison avec une idée d'habitude, de fréquence ou d'énergie.

Exemples : ||⊡·:⊐|⊡ *isenmeksen*, ils ont l'habitude de se faire réciproquement détester les uns des autres, de |⊡·: *eksen*, détester, |⊡·:⊐| *enmeksen*, se détester.

Les formes types des noms dérivés sont susceptibles, comme celles des verbes, de former par des combinaisons variées de nouveaux dérivés subsidiaires ; mais, comme le berbère n'a plus la facilité de créer des mots nouveaux, et que dans chaque dialecte on ne peut employer que les mots consacrés par l'usage local, il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails des variétés des types secondaires et tertiaires, nous nous bornerons à indiquer ici, comme très répandues, les combinaisons 6 et 4 et 6 et 3, c'est-à-dire les mots commençant par *ten*, *tin*, *tan*, *tem*, *tim*, *tam*, etc.

Nous ne sommes pas encore en mesure d'indiquer celles de ces formes dérivées qui caractérisent tel ou tel dialecte, car, à première vue, lorsqu'on passe d'un dialecte à un autre, on rencontre de telles variétés lexicologiques qu'une classification rigoureuse paraît fort difficile.

Cependant, de même qu'il est possible de ramener

toutes les formes dérivées à un nombre relativement restreint de types bien tranchés, de même il est possible de ramener les variations lexicologiques à un petit nombre de lois générales qui ont leur place ici parce qu'elles complètent ce que nous venons de dire relativement à la formation des mots.

Elles offrent, en outre, cette singularité remarquable d'être, à peu de chose près, les mêmes que celles admises par la plupart des assyriologues pour expliquer les modifications des valeurs phonétiques des idéogrammes employés dans les écritures cunéiformes. C'est là, certes, un argument sérieux en faveur de l'origine touranienne de cette langue berbère dont l'unité première s'affirme encore, aujourd'hui même, dans la variété presque infinie de ses dialectes, comme déjà elle s'affirmait au temps où Saint-Augustin disait : « *In Africa barbares gentes in una lingua plurimas novimus.* » — « Nous connaissons, en Afrique, de nombreuses nations barbares parlant une seule langue. »

Les lois générales de ces variations lexicologiques peuvent se résumer en quelques principes qui forment la suite naturelle de ceux formulés au commencement de ce chapitre, et que nous allons brièvement exposer.

XII. — *Modification des sons-voyelles ou diphtongues au commencement, à la fin ou dans le corps des mots.*

Le son-voyelle qui, dans un même dialecte, est presque toujours extrêmement précis et d'une importance telle, que la moindre variation de prononciation ou d'intonation suffit pour modifier le sens du mot, n'a plus aucune valeur quand on change de dialecte.

Agenna, ciel, pluie (Tamachek).

إگنى *Igenni,* ciel (Zouaoua).

أجنى *Ajenna,* ciel (Beni-Menacer-Ghadamès).

 Asli, fiancé (Tamachek-Ghadamès).

إسلى *Isli,* fiancé (Djurdjura, Maroc [1]).

 Acif, rivière (Touareg-Djurdjura).

سوف *Souf,* rivière (Aourès-Rassira).

 Fill, fell, foull, sur (selon les localités).

XIII. — *Modifications consonnantiques par échange de consonnes similaires.*

On trouvera sur ces modifications des détails précis et nombreux dans les ouvrages de MM. Hanoteau, Faidherbe et Mo queray. Mais, peut-être, ces honorables savants ont-ils un peu trop étendu le domaine de ces permutations de consonnes, et, bien que les mots qu'ils citent soient rigoureusement exacts, les différences qu'ils signalent peuvent être attribués à d'autres causes qu'à des modifications phonétiques.

Sans doute, il y a des prononciations locales qui font que sur certains points les sons chuitants ou zézayants sont plus naturels que les sons sifflants ; qu'en d'autres pays on empâte les voyelles ou qu'on adoucit les consonnes ; mais, ces particularités locales, qui rentrent dans ce que nous avons déjà dit à propos de l'extension donnée avec le temps aux dix tifinars primordiales, n'expliquent pas les changements des lettres non similaires, celui, par exemple, de la dentale (*D*) en une labiale, une gutturale ou une sifflante : *L, J, K, Z* —

Abaraka (chemin), chez les Touareg Azger.

Abrid (chemin), en Kabylie,

ne sont pas, en réalité, un seul et même mot dans lequel

(1) La bataille d'Isly est la bataille de la rivière du fiancé.

la dernière lettre se prononce *K*, en tamachek, et *D*, chez les Kabyles.

Ce sont deux mots parfaitement distincts ayant, il est vrai, le même sens, mais que l'analyse démontre avoir été formé sous l'influence d'idées différentes. En effet, l'un est :

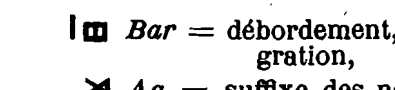

Migrationem agens ou instrument de migration « ce qui *fait* émigrer. »

L'autre est :

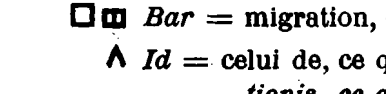

La différence est faible, mais elle est appréciable.

Le mot *aiour*, mois, en Touareg et Beni-Mzab, ne devient pas أفور *agour*, dans le Djurdjura, et ne change pas ⵖ en ⵗ.

Agour est un mot différent, c'est :

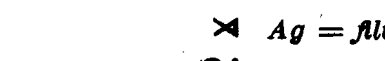

C'est « *ce qui est le fait de la lune,* » c'est-à-dire le mois, et la preuve en est que dans ce même Djurdjura nous trouvons le mot ور = = *our* avec le sens de « nouvelle lune ». Chez les Touareg, un simple allongement du radical, c'est-à-dire une forme dérivée impliquant une idée d'habitude, a donné le sens subsidiaire de mois (mois lunaire) ; chez les Zouaoua, on a obtenu le même résultat en traitant le radical par tout autre

procédé et en lui préposant un préfixe ou un autre radical, mais il n'y a eu, en réalité, aucune permutation de lettre.

Voici, au contraire, quelques exemples de modification de consonnes similaires, bien nettes :

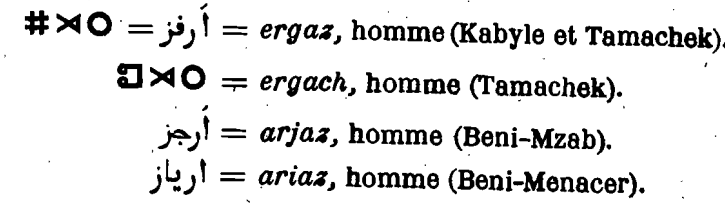

Tous ces mots ne sont que des modifications d'un radical primitif *ergas* que l'on retrouve encore comme prononciation locale en certains points ; dans ce radical dont l'analyse est :

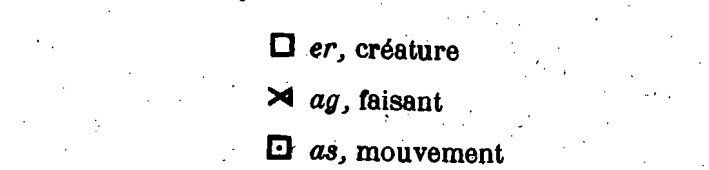

La tifinar ⵗ = *G*, en s'adoucissant a donné *J*, puis *I*, la tifinar = *S*, en chuitant ou zézayant est devenue = *Z*, ou = *Ch*.

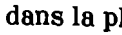 *nek*, moi (chez les Touareg) est prononcé نچ *netch* dans la plupart des dialectes méditerranéens de l'Aourès et du Mzab.

Ce sont là de vraies modifications euphoniques tenant à des conformations physiques du larynx de telle ou telle famille humaine ; quant à des *permutations* proprement dites, nous pensons qu'il est sage de les restreindre à celles des sons qui, étrangers au Berbère, se sont transformés et dénaturés en passant dans cette langue : ع غ ج et خ des Arabes, par exemple, deviennent 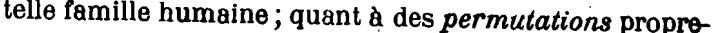

عثمان *Otsman* = ⵖⵓⵜⵎⴰⵏ *Ghotman.*

محمد *Mohamed* = ⵎⵓⵃⴰⵎⴻⴷ *Mokramed,* écrit ordinairement ⵎⴰⵃⵎⵓⴷ (ⵓ = *Kr*).

Dans cet ordre d'idées nous n'admettons pas qu'un dialecte berbère soit la souche des autres et que les mots essentiels passent d'un dialecte à un autre, en se modifiant. On peut, en effet, appliquer aux diverses branches des idiomes berbères ce que Max Muller dit des langues indo-européennes, en général, et du sanscrit, en particulier : « Aucun de ces idiomes ne fit d'emprunt à ses frères, et l'on ne peut dire qu'aucun d'eux ait précédé ses congénères (1)..... La langue sanscrite n'est pas la mère du grec et du latin..... les trois langues sanscrite, grecque, latine sont des variétés d'un seul et même type. Elles supposent toutes une phase plus primitive, durant laquelle elles différaient moins les unes des autres qu'elles ne diffèrent aujourd'hui ; mais là se bornent leurs rapports..... Le grec, le latin et même le gothique et le celtique ont gardé des traits primitifs que le sanscrit a perdus. »

L. Rinn.

(A suivre.)

(1) Voir Max Muller, *Nouvelles leçons sur la science du langage.* t. I, pages 256-262, t. II, page 140.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

—

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

—

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154 et 155.)

Nous avons déjà dit que Mohammed succéda à son père El-Hadj ben Gana; comme lui, il n'était qu'un chef *in partibus* et continua à résider à Constantine. Dans cette ville et au Sahara, les événements allaient cependant se précipiter et changer la face des choses. Le cheïkh Si Ali bou Okkaz venait de mourir, et son neveu Ferhat ben Ahmed l'avait remplacé. Intervenant chez les Oulad-Djellal pour séparer deux groupes qui se battaient à propos de pâturages, celui-ci recevait un coup de feu qui le tuait raide. Son successeur était le Douadi Debbah ben bou Okkaz (1), qui, alternativement soumis ou en révolte, fournira une longue et intéressante carrière. Enfin le Bey Ahmed El-Colli, succombant aussi, est remplacé sur le trône de Constantine par Salah-Bey. Nous sommes en 1771.

(1) Mohammed, surnommé « El-Debbah », l'égorgeur.

Il suffit de parcourir la biographie des Beys pour apprécier le règne de Salah, qui, assurément, fut grandiose et surpassa, au point de vue administratif, organisateur, militaire même, tout ce qu'ont pu accomplir avant ou après lui les autres gouverneurs de la province. Un de ses premiers actes était de rassembler quelques forces pour permettre à Mohammed bel Hadj ben Ganâ de se montrer à Biskra. Mais cette tentative ne réussit guère. Refoulé comme l'avait été son père, Ben Ganâ ne put tenir en plaine. Obligé de grimper en toute hâte les contreforts de l'Ahmar-Kheddou, cette chaîne de montagnes aux teintes rosées qui se déroule au nord-est de Biskra, il s'y réfugia, n'osant reparaître à Constantine, où il aurait eu à rougir de son échec et certainement indisposé contre lui son protecteur Salah-Bey, qui, tout en lui portant de l'intérêt, exigeait de ses lieutenants la dose d'énergie qui l'animait lui-même. Les Ben Ganâ n'ont pas été embarrassés pour expliquer le séjour de leur ancêtre parmi les montagnards de l'Ahmar-Kheddou : « Mécontent de Salah-» Bey, disent-ils, Mohammed ben El-Hadj ben Ganâ se déclara » en révolte dans cette montagne, et le Bey, pour le réduire, » lança contre lui le cheïkh El-Arab Douadi, qui fut repoussé » avec des pertes sérieuses. » Cette prétention d'avoir tenu tête à Salah-Bey, à qui il devait son emploi, est trop fantaisiste pour être discutée.

Nous nous bornerons à rappeler, qu'aussi étranger dans l'Oued Abdi qu'il l'était dans le Sahara, Ben Ganâ ne pouvait avoir encore assez de partisans pour se maintenir indépendant. De longues années s'écoulent, durant lesquelles Salah-Bey, très occupé par les événements du Nord, ne peut songer à étendre sa domination sur le Sud en révolte et ne reconnaissant d'autre autorité que celle du cheïkh El-Arab Debbah.

Après la campagne d'Alger, où il fut le héros de la résistance contre la flotte espagnole qui, sous les ordres d'O'Reilly, attaqua la capitale de la régence, Salah-Bey eut encore, on le sait, de nombreux démêlés avec les Tunisiens ses voisins. Comme guerrier, il déploya d'abord des qualités supérieures ; il ne fut pas moins remarquable dans son œuvre diplomatique en réglant ensuite les questions de frontière. Le moment de tourner toute

son attention et son habileté vers le Sahara était enfin arrivé. Nous avons déjà raconté plus haut comment il pénétra dans cette région lointaine, les difficultés qu'il surmonta en allant assiéger Tougourt, et enfin par quelles combinaisons adroites il obtint la soumission du chef des Douaouda Debbah, maintenu cheïkh El-Arab, tout en donnant à Ben Ganâ une part d'autorité dans Biskra, afin de ne pas interrompre la politique de division inaugurée par son prédécesseur. Cela se passait vers 1788. Durant cette période de calme dont jouit enfin le Sahara, se produisit un événement de famille dont les Douaouda conservent le précieux souvenir. La grande caravane du Maroc allant à la Mecque passait près de Sidi-Khaled, où campait Debbah avec ses nomades. Le prince marocain Moulay Yazid était parmi les pélerins ; accueilli avec tous les honneurs dus à son rang par les Douaouda, il demanda et obtint du cheïkh Debbah la main de sa sœur Aïchouch. Les fiançailles étaient célébrées en grande pompe ; mais, en raison de son jeune âge, la nouvelle mariée ne suivit pas le prince pélerin, et ce n'est qu'à son retour, un an après, qu'il l'emmena à Fez. El-Guidoum, le plus jeune frère d'Aïchouch, l'accompagna. Comblé de cadeaux pendant son séjour à la cour chérifienne, il en ramena en outre, pour le cheïkh Debbah, une jument de race et de rare beauté, portant le nom de ***Bent-El-Abiod***, — la fille de l'étalon blanc. Sa selle, garnie de pierreries, était d'une valeur inestimable. Salah-Bey se trouvait dans l'oasis de Biskra, consacrant ses loisirs à cette organisation du régime des eaux dont les traces subsistent encore, quand il reçut la visite du cheïkh Debbah, monté sur la jument que venait de lui envoyer le souverain du Maroc. Émerveillé à la vue de cette bête magnifique, le Bey s'y prit de telle sorte que le chef Douadi ne put faire autrement que de l'offrir toute harnachée, en hommage de soumission, au Gouvernement turc. Bent-El-Abiod, suivie de trente superbes chevaux du pays, chacun conduit par un esclave nègre, prit la route d'Alger, d'où le Pacha expédia au Sultan de Constantinople ce cadeau princier du cheïkh Douadi.

Les Ben Ganâ, évincés du Sahara par Salah-Bey, n'ont gardé naturellement aucun bon souvenir de ce Gouverneur. Aussi, ne

le ménagent-ils point dans leurs notes historiques de famille, et ils se donnent même le mérite d'avoir contribué à sa destitution par les plaintes qu'ils adressèrent à son sujet au Pacha d'Alger. Au début de son gouvernement, il avait accompli de grandes choses d'intérêt public; mais il finit par changer de système, mécontenter les populations et se faire beaucoup d'ennemis. On insinua au Pacha qu'il fortifiait Constantine dans l'intention de se rendre indépendant, et cette dénonciation calomnieuse trouvant écho à Alger, où il avait des jaloux et des rivaux, fit prononcer sa destitution. Les Ben Ganâ prétendent avoir été la cause déterminante de cette révolution gouvernementale, et rapportent l'épisode de la manière suivante :

« Quittant les montagnes de l'Ahmar-Kheddou, Mohammed ben El-Hadj ben Ganâ était allé camper à Aïn-Metoussa, dans les plaines de la ville actuelle d'Aïn-Beïda. Il avait déjà écrit, à cette époque, au Pacha d'Alger, lui disant : « Débarrassez-moi donc de Salah-Bey et retirez-lui le commandement de Constantine. » D'autre part, aux avances du Bey, qui lui offrait de le remettre en place, Ben Ganâ répondait avec fierté : « Il n'y a plus rien entre vous et moi, que chacun vive désormais de son côté; tant que vous serez au pouvoir, je ne veux plus servir le Gouvernement. » Salah complotait cependant de se venger de ce dédain par une trahison. Il se mettait en route à la tête de son armée et annonçait à Ben Ganâ qu'allant faire campagne contre les Nememcha insurgés, il l'invitait à se joindre à lui. Cette démarche avait pour but d'endormir sa méfiance; en effet, c'est la Smala des Ben Ganâ qui fut razziée par la colonne du Bey. Ben Ganâ se retira alors de nouveau, dans la montagne, et de nouveau rendit compte au Pacha de la trahison dont il venait d'être victime à Metoussa. Ce souverain se hâta de lui répondre : « Je t'envoie Ibrahim-Bey qui va remplacer Salah-Bey, révoqué.

« Ben Ganâ quitte aussitôt son refuge de la montagne, se dirigeant vers Constantine pour y saluer le nouveau Bey; mais à mi-chemin, il apprend que Salah-Bey a assassiné son successeur et s'est déclaré indépendant du trône d'Alger. De nouvelles lettres sont immédiatement échangées entre le Pacha et Ben Ganâ, et pendant que celui-ci rassemble ses partisans afin de tenir tête au Bey révolté, le Pacha d'Alger lui expédie une autre missive contenant ces mots : « Je t'envoie Hosseïn-Bey avec quelques troupes. » Grande fut la joie de Ben Ganâ, car Hosseïn était son beau-frère. Le premier acte d'autorité d'Hosseïn, entrant à Constantine, était de tuer le rebelle Salah et d'investir son parent, Mohammed bel Hadj ben Ganâ, du commandement de tous les Arabes nomades et du Sahara (1). »

La fin tragique de Salah-Bey, qui, pendant vingt-deux ans, exerça un pouvoir absolu, a donné lieu à bien des commentaires. Les croyants l'attribuent, non pas aux dénonciations des Ben Gana, mais à un anathème lancé contre lui par le saint marabout Sidi Obeïd. Voici le fait. C'était au commencement du règne de Salah-Bey; les Nememcha, tribu de la frontière tunisienne, ne tenant aucun compte de leurs promesses pacifiques, continuaient à tracasser leurs voisins. Salah-Bey fit contre eux une expédition, mais ne put les atteindre dans leur fuite. On lui signala, à proximité de son camp, une caravane de marabouts de Sidi Obeïd venus dans le Tell chercher des approvisionnements de grains. Les Sidi Obeïd et les Nememcha vivent ensemble, lui dit-on; en frappant les uns vous atteindrez les autres; et le Bey, suivant les conseils des principaux de son entourage, qui étaient alors ses favoris Ben Ganâ et son grand écuyer Ben Zekri, ordonna de saisir la caravane et d'appliquer aux chameaux la marque du beylik. Malgré les observations et les plaintes du marabout qui conduisait le convoi, la mesure prescrite était exécutée dans toute sa rigueur. Au moment où les chaouchs, le fer rouge à la main, marquaient les chameaux, le marabout, joignant sa voix aux beuglements de ses animaux, se mit à chanter :

(1) Voir, pour les détails sur la mort de Salah-Bey, ma notice : Éphémérides d'un secrétaire officiel sous la domination turque à Alger, *Revue africaine*, année 1874, page 295.

O mon troupeau ! mon troupeau ; mes pleurs et les tiens vont faire fondre et trembler la terre.

A cause des oppressions qui nous accablent. Ce qui m'afflige, c'est l'humiliation. Ce qui me désole, c'est de voir combien peu on nous estime.

Mais je suis ici à tes côtés, ô mon troupeau de chameaux ; j'adresse à Dieu mes lamentations, car je ne trouve ici personne qui m'écoute.

Mais j'invoque l'intervention de notre maître Sidi Obeïd, qui repose dans la montagne.

Pour qu'il tourne son canon contre notre ennemi. Il fera promptement disparaître Salah de ce monde.

O toi, Obeïd, dont les mérites sont connus de tous, emplis ton canon de quintaux de poudre.

Et puis, ajoutes-y une bombe et dirige-le sur Salah, sans avoir besoin de point d'appui.

Vise à la tête, frappe-le, et qu'il puisse dire : C'est Obeïd qui me frappe !

Le coup, par une main invisible aux hommes, lui sera porté par toi, ô Sidi Obeïd, toi dont les mérites sont connus de tous !

Brandissant ta lance, frappes-en Salah, étreins-le corps à corps.

Vous serez témoins de son trépas sept jours après.

Frappe celui-ci et puis celui-là. Ben Ganâ et le kaïd El-Azel.

Les kaïds de Salah, qui sont tous des chiens. Ce sont eux qui ont conseillé et c'est lui qui a exécuté (1).

Salah-Bey, informé de ce que le marabout venait de chanter, le manda devant lui et lui fit répéter ses paroles. Comprenant alors combien il avait été injuste, le Bey lui annonça qu'il lui rendait son bien.

« Je n'accepterai la restitution de ce qui m'appartient, répondit-il, ni de toi, ni de ton successeur immédiat ; mais je le prendrai quand viendra le troisième Bey qui vous remplacera tous deux. »

On a vu ce qui advint de Salah-Bey. Ben Zekri, le kaïd-el-

(1) J'ai publié le texte arabe de ce chant dans le 18e volume de la *Revue africaine*, p. 470.

Azel ou grand écuyer, contre lequel pesaient de graves accusations, eut, quelque temps après, les membres brisés en place publique. Quant à Ben Ganâ, dont la situation qui venait de lui être faite dans le Sahara était plus embarrassante qu'utile, Salah-Bey le révoqua des fonctions qu'il lui avait confiées. Blessés dans leur amour-propre, les Ben Ganâ ont bien été capables de travailler à satisfaire leur ressentiment contre Salah-Bey. Mais on sait aussi par expérience que les prophéties de marabouts, de même que le rôle déterminant des événements politiques, ne se révèlent qu'après coup. Chacun s'en attribue plus ou moins le mérite.

Quoi qu'il en soit, les Arabes nomades Sahariens conservent respectueusement le souvenir de Salah-Bey, et chantent encore une complainte qui témoigne de l'affection de ses partisans. Elle fut composée au moment où Salah-Bey, ayant fait périr Ibrahim, son successeur, proclama son indépendance et déclara hors la loi, par la proclamation du Pacha d'Alger, ses ennemis qui se disposaient à le trahir et à le livrer. Voici le refrain bien connu de ce chant commémoratif :

قالوا العرب قالوا
لا نعطوا صالح ولا ماله
ولا نقاتله حتى يطيحوا
الرقاب على الرقاب

Ils ont dit, les Arabes, ils ont dit :
Nous ne livrerons ni Salah ni sa fortune ;
Nous ne le combattrons pas non plus,
Dussent les têtes tomber (être coupées) sur les têtes.

L'avènement d'Hosseïn-Bey plaçait les Ben Ganâ dans les conditions les plus favorables. Hosseïn, outre qu'il avait épousé lui-même la sœur de Mohammed bel Hadj ben Ganâ, amenait, en qualité de khalifa, c'est-à-dire de lieutenant, Mohammed Che-

rif, le fils de l'ancien Bey Ahmed El-Colli, lequel était marié aussi à une Ben Ganâ (1). On se mit donc immédiatement à l'œuvre pour consolider la position du nouveau cheïkh El-Arab et lui attacher des partisans dans la lutte d'influence qu'il allait avoir à soutenir contre le cheïkh El-Arab traditionnel des Douaouda du Bit Bou Okkaz. En même temps qu'on lui constituait une sorte de maghzen à l'aide de la tribu des Sahari, afin de le soutenir par la force des armes, on lui faisait un allié dans la personne de Bou Riaf ben Chennouf, membre de la famille des Douaouda. Quelques explications sont ici nécessaires pour faire connaître les nouveaux acteurs entrant en scène.

Les Sahari, qui occupent aujourd'hui un assez vaste territoire, entre Biskra et Batna, sont de race arabe. Ils étaient devenus la terreur de leurs voisins, à cause de leurs habitudes de pillage et des coups de main incessants qu'ils entreprenaient. Salah-Bey, le premier, eut l'idée de les constituer en maghzen sur lequel il s'appuyerait pour consolider son autorité dans les Ziban. Mais ces auxiliaires n'étaient pas toujours dociles, et il fallut souvent acheter leur concours. Hosseïn-Bey parvint à les attacher à la cause des Ben Ganâ en leur accordant de grandes immunités.

Quant à Ben Chennouf, personnage important, il mérite d'être connu d'une manière plus complète, car ce nom reviendra souvent dans ce qui va suivre.

Dans ma notice sur la famille féodale des Harar, seigneurs des Hanencha (2), il a été question de leurs voisins les Ben Chennouf qui, au XVe siècle, commandaient déjà à la grande tribu arabe des Ouled-Soula, répandue dans la province de Constantine jusqu'au Sahara. A cette époque, une branche des Chennouf possédait la ville du Kef et ses environs, luttant avec énergie contre les empiètements des Turcs de Tunis et contre leurs rivaux les Harar, afin de conserver entre leurs mains la contrée

(1) El-Hadja Rekia, mère d'El-Hadj Ahmed, dernier Bey de Constantine en 1837.

(2) Voir *Revue africaine*, année 1874.

frontière qu'ils habitaient par droit de conquête depuis plus de deux siècles.

La politique turque, nous dit l'historien Kaïrouani, commença par jeter la discorde parmi les Ben Chennouf, les arma les uns contre les autres. Ceux de Constantine se séparèrent de ceux du Kef, et lorsqu'on les sentit suffisamment affaiblis dans cette lutte intestine, on réussit sans peine à chasser définitivement ces derniers. Le Bey de Tunis parvint, en 1631, à effacer le nom des Ben Chennouf de la contrée du Kef, où ils commandaient. Mais dans l'adversité, les vieilles querelles de famille s'éteignent, et les expulsés du Kef eurent la ressource d'aller chercher un asile chez leurs frères de Constantine, qui commandaient toujours aux Oulad-Soula.

C'est de ceux-ci qu'il est question maintenant, et si j'ai commencé à parler des précédents, c'est afin de faire ressortir l'acharnement mis constamment en pratique par les Turcs pour disloquer l'union existant entre les divers membres d'une famille féodale trop influente et se rendre ainsi maîtres absolus des destinées du pays.

Rappelons maintenant que les Oulad-Soula descendent de Soula ben Ali et sont frères des Ahl-ben-Ali, auxquels commandait la famille féodale des Bou Okkaz. Quand les Daouada, s'avançant vers le Sud, à la recherche de pâturages pour leurs immenses troupeaux, se firent faire place par la force des armes, ils établirent, comme nous l'avons vu, leur domination sur tout le Zab, l'oued Rir', et jusqu'à Ouargla. De ce pays conquis, les Ben Chennouf et leurs Oulad-Soula eurent en partage le Zab-Chargui, dont ils dépossédèrent les Dreïd et les Guerfa, qui reconnaissaient l'autorité religieuse du marabout Sid Nadji, lequel d'après la tradition, était le gardien du tombeau de Sidi Okba.

Au moment où Hosseïn-Bey arrivait au pouvoir, les Ben Chennouf étaient représentés par deux frères : Bou Abd-Allah et Bou Diaf. C'était le premier, en qualité d'aîné, qui avait le commandement. Afin d'implanter dans le Sud sa créature Ben Ganâ, Hosseïn-Bey mit la brouille entre les deux frères, donna l'autorité au cadet Bou Diaf, à condition qu'il épouserait la cause de

Ben Ganâ. Bou Abd-Allah, restant fidèle à ses liens traditionnels de parenté, suivit la fortune des Bou Okkaz. Nous verrons le rôle que les uns et les autres jouèrent dans les rivalités habilement entretenues qui désolèrent le pays (1).

L. Charles FÉRAUD.

(A suivre.)

(1) Afin de compléter les renseignements sur les Ben Chennouf, nous devons dire que leur ancêtre Bou Allag faisait remonter son origine à Djaffar le Barmécide, ministre de Aroun Er-Rachid. Les touristes que la curiosité conduit à Biskra peuvent se donner la satisfaction de faire la connaissance de gens descendant en droite ligne de l'un des principaux personnages Orientaux, rendu populaire en Europe par le roman arabe des *Mille et une Nuits*.

On peut voir dans la *Revue africaine*, année 1875, le texte arabe et la traduction que j'ai publiés d'un diplôme délivré à cette famille illustre par le Sultan du Maroc, en l'an 1624 de notre ère.

HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 155 156 et 159.)

CHAPITRE VI

Bou Bar'la se fait construire une habitation à Amr endas, dans les Beni-Idjeur. — Mort de Mouley Brahim. — Construction du bordj de Tazmalt. — Bou Bar'la soulève les Beni-R'obri et les Beni-Djennad. — Le capitaine Wolff est envoyé à Mekla. — Affaires du 2 et du 7 avril, le Cherif est grièvement blessé. — Affaire du 3 mai, soumission des Beni-R'obri. — Soumission des Zouaoua.

La tribu des Beni-Idjeur, dans laquelle nous avons vu que Bou Bar'la avait été s'établir, était comprise dans le bach-aghalik de Bel Kassem ou Kassi. Dans cette partie de la Kabylie, que nos colonnes n'avaient jamais visitée, les indigènes vivaient dans une entière indépendance et ne reconnaissaient l'autorité de notre bach-agha que dans la mesure du besoin qu'ils pouvaient avoir de fréquenter nos marchés, de voyager en pays arabe, ou de descendre dans la vallée du Sebaou pour labourer. Dans les Beni-Idjeur, l'action de Bel Kassem ou Kassi était encore plus faible que partout ailleurs, à cause

d'une ancienne inimitié qui existait entre cette tribu et sa famille. Le Cherif devait donc y trouver un asile précieux pour y attendre le moment opportun de reparaître sur la scène politique. Il avait été accueilli plus particulièrement par la famille des Iarrichen, mais il n'avait rencontré aucune opposition de la part du reste de la tribu.

Lorsque le bach-agha Bel Kassem ou Kassi eut connaissance de l'arrivée du Cherif dans son commandement, il envoya son frère Mohamed ou Kassi, qu'il employait toujours dans les affaires du haut de la vallée, pour sonder les intentions des Beni-Idjeur. Celui-ci eut une entrevue avec les cheikhs de la tribu qui lui affirmèrent qu'ils n'avaient pas appelé Bou Bar'la chez eux, qu'il était venu leur demander l'hospitalité au nom de Dieu et qu'ils n'avaient pas cru pouvoir la lui refuser ; qu'enfin il était chez eux comme simple particulier et qu'ils ne le laisseraient pas y susciter des désordres.

Mohamed ou Kassi proposa de faire l'échange du mezrag comme garantie de leur parole; les cheikhs acceptèrent, mais au lieu d'une lance, comme dans la coutume primitive, le gage échangé fut, de part et d'autre, un simple bâton.

Les faibles marques de soumission que le bach-agha recevait des Beni-Idjeur, il les devait à Mohamed ou Kassi, aussi le laissait-il libre d'agir à sa guise avec eux ; mais, quand il apprit que son frère avait conclu une anaïa, il craignit que cette anaïa ne contint implicitement, pour lui, l'engagement de respecter l'inviolabilité du Cherif ; il désavoua publiquement son frère au marché du khemis de Tala-Atman, mais les mezrags ne furent pas rendus et les choses restèrent en l'état.

Bou Bar'la se fit construire une habitation au lieu dit Amr'endas, à 500 mètres au sud de Taourirt, entre ce village et l'Oued-Talout (1) (qui prend plus bas le nom

(1) Les gens du pays prétendent que cette rivière, qui prend sa source dans les rochers des Beni-Ziki, sort du ventre d'un homme qui s'appelait Talout. C'était un géant grossier et sauvage qui habitait la montagne des Beni-Ziki ; un jour qu'il avait blasphémé, Dieu le changea en rocher et fit sortir de son ventre un cours d'eau auquel on donna son nom.

d'Oued-Sahel). Le point qu'il avait choisi est un petit plateau fermé de tous côtés par des escarpements rocheux et des ravins profonds, sauf du côté de l'est où se trouvait l'unique chemin d'accès. Le terrain lui avait été donné gratuitement par le nommé Adjaoud ou Ariech, du village de Sahel.

Les Beni-Idjeur et les Illoula-ou-Malou lui transportèrent tous les matériaux par corvées ; la pierre se trouva sur place, les bois de charpente furent coupés dans la forêt de l'Akfadou et les tuiles furent fabriquées dans les Beni-Idjeur. Des maçons furent appelés de tous les environs et les notables du pays tinrent à honneur de les héberger et de leur payer leur salaire.

Bou Bar'la fit construire un mur d'enceinte en pierre auquel quelques créneaux donnaient l'apparence d'une fortification et qui avait 360 mètres de développement. Dans l'intérieur de l'enceinte, qui était carrée, il fit bâtir sur la face sud, au-dessus de l'escarpement rocheux de Kaf-el-Asfel, quatre maisons contiguës, à étage, précédées d'une cour et d'un vestibule servant d'entrée et occupant en façade une quarantaine de mètres ; sur la face est, s'élevèrent deux autres maisons, l'une pour ses cavaliers de garde, l'autre pour les hôtes, plus une écurie pour ses chevaux ; sur la face ouest, il fit bâtir une écurie pour les chevaux de ses khiala. Une petite fontaine existait à côté de l'habitation et pouvait suffire aux besoins des habitants ; les chevaux allaient s'abreuver à l'Oued-Talout (1).

Bou Bar'la avait annoncé aux Kabyles qu'il jetait les fondements d'une ville qu'on appellerait Amr'endas.

(1) Les ruines du bordj de Bou Bar'la existent encore à Amr'endas; les Kabyles en ont seulement enlevé les bois et les tuiles.

Pendant qu'il était occupé à ces travaux, le Cherif apprit la mort de son ancien compagnon d'armes, Mouley Brahim, qui survint dans les premiers jours d'octobre 1853. Mouley Brahim vivait tout à fait retiré et se tenait depuis longtemps à l'écart de la bande de coupeurs de routes qui continuait à exploiter l'Oued-Sahel; il mourut de maladie au village des Aït-ou-Amar, des Beni-Mellikeuch, dans la maison de Sliman Naït Amar; il fut enterré près du village, à côté de la koubba de Si El-Hadj Amar. Les Kabyles vont encore chercher sur sa tombe de la terre à laquelle ils attribuent une vertu particulière pour la guérison des fièvres.

Mouley Brahim avait perdu depuis quelque temps sa femme, Fadma bent Sidi Aïssa, qui était une parente de la première femme de Bou Bar'la; il laissait une petite fille nommée Tessadit, âgée de trois ans. Le Cherif recueillit cette enfant et la garda avec lui.

Vers le milieu du mois de novembre 1853, une petite colonne, envoyée de Bordj-bou-Areridj, arriva à Tazmalt, point situé dans les Beni-Abbès, près et sur la rive droite de l'Oued-Sahel, en face des Beni-Mellikeuch. Cette colonne, commandée par le colonel Dargent, avait pour mission de construire un bordj qui devait servir de point d'appui aux goums envoyés pour s'opposer aux entreprises de Bou Bar'la ou des Beni-Mellikeuch et assurer la sécurité de la vallée. Le bordj a été plus tard occupé d'une manière permanente par un officier détaché du bureau arabe de Bou-Areridj. Les Beni-Mellikeuch envoyèrent demander à Bou Bar'la de venir les aider à empêcher la construction du bordj. Le Cherif recommanda d'éviter toute démonstration contre la colonne, afin de nous donner confiance, ajoutant que, quand le moment serait venu, il arriverait avec de nombreux contingents de Zouaoua pour surprendre notre camp. Bou Bar'la arriva, en effet, le 16 décembre, aux Beni-Mellikeuch, mais il était tout simplement suivi d'une douzaine de cavaliers et n'avait pas le moindre contingent.

Il ne fit aucune tentative contre le camp de Tazmalt et, huit jours après, il était de retour aux Beni-Idjeur.

Au milieu du mois de mars 1854, le bordj se trouva terminé et la colonne qui avait protégé les travaux rentra dans ses cantonnements.

Bou Bar'la continuait à circuler paisiblement dans le commandement de Si El-Djoudi; il allait aux Oulad-Ali-ou-Illoul et même sur le marché des Ouadia, sans que personne songeât à l'inquiéter.

Quand sa maison des Beni-Idjeur fut achevée, il y installa sa famille et ce fut l'occasion d'une grande fête. Un taam immense, fourni par les familles les plus aisées, réunit toute la population des environs et, aux sons criards de la musique kabyle, les cavaliers du Cherif se livrèrent aux jeux entraînants de la fantazzia et firent parler la poudre. Bou Bar'la ne laissa pas échapper cette occasion de faire admirer aux Kabyles ses talents équestres.

Bou Bar'la avait alors avec lui 22 cavaliers inscrits; en outre, une quarantaine de cavaliers, dont quelques-uns de grande tente (1), étaient venus se joindre à lui comme volontaires.

L'habitation du Cherif avait deux entrées, l'une sur la la face nord de l'enceinte, l'autre sur la face est; elles étaient gardées par les khiala et par les tolba Ben-Dris, dont la zaouïa n'était qu'à trois kilomètres de là; les visiteurs étaient introduits par la porte du nord et on les faisait sortir par la porte de l'est. La garde extérieure était faite par les Beni-Idjeur, qui plaçaient des petits postes sur les chemins par lesquels on aurait pu tenter un coup de main.

Bou Bar'la avait vécu en paix pendant quelques mois sous la sauvegarde de l'anaïa conclue par les Beni-Id-

(1) On nous a cité Si El-Arbi ou El-Hadi, des Fenaia, Areski ou bou Renan, de Tamzalt, Saïd ben bou Daoud, de la Medjana, chacun d'eux accompagné de quelques cavaliers.

jeur avec Mohamed ou Kassi, sans tenter d'agression contre nos tribus soumises, lorsqu'un incident vint changer la situation. Un des cavaliers du Cherif, appelé Bou Zougzougui, du nom de sa tribu, s'enfuit chez Bel Kassem ou Kassi; Bou Bar'la prétendit qu'en vertu de l'anaïa ce cavalier devait lui être rendu ou au moins son cheval et ses armes. Le bach-agha répondit à cette revendication, soutenue par les Beni-Idjeur, qu'il n'avait jamais reconnu l'anaïa qu'on invoquait, et qu'il ne pouvait livrer à un ennemi de la France un homme qui s'était placé sous sa protection.

Les Beni-Idjeur, qui prenaient fait et cause pour le Cherif, s'adressèrent alors à Mohamed ou Kassi, lequel se borna à répondre qu'il avait été désavoué par son frère et que l'anaïa ne pouvait plus être maintenue. L'échange des mezrags eut lieu et l'anaïa fut rompue; seulement on conclut une trève de huit jours pour permettre aux azibs qui s'étaient établis dans la plaine, sous la garantie de la convention, de rentrer dans la montagne.

Des mesures de sécurité durent être prises. Mohamed ou Kassi s'installa avec un goum à Souama, dans les Beni-bou-Chaïb, pour surveiller le haut de la vallée; de jour, le goum allait à Bou-Behir et, le soir, il rentrait à Souama. Une garde de 25 cavaliers fut en même temps placée à l'Oued-el-Hammam, dans les villages des Aït-Yahia-ou-Youcef et de Keria, pour assurer les communications avec Bougie et pour intercepter, autant que possible, les relations que Bou Bar'la aurait voulu nouer avec les tribus du littoral.

Bou Bar'la prétendait se faire rembourser la valeur du cheval et des armes de Bou Zougzougui par les Beni-R'obri et les Beni-bou-Chaïb, qu'il rendait responsables du refus de Bel Kassem ou Kassi; mais ses prétentions furent naturellement repoussées. Le 5 mai 1854, il descendit dans la plaine, suivi de 200 Beni-Idjeur, pour essayer d'enlever des troupeaux; Mohamed ou Kassi,

prévenu de cette agression, était sur ses gardes et il alla avec son goum au devant du Cherif. Celui-ci put à peine parvenir jusqu'à la rivière, car les Beni-Idjeur qui le suivaient, n'eurent pas plutôt aperçu les cavaliers de Mohamed ou Kassi, qu'ils se débandèrent et prirent la fuite. Nos cavaliers les reconduisirent jusqu'à leurs villages et ils profitèrent de l'occasion pour enlever des troupeaux à l'azib d'El-Hadj El-Mouloud, un des principaux adhérents du Cherif dans les Beni-Idjeur.

Cependant, le Cherif faisait des efforts pour amener à lui les Beni-R'obri, où il existait déjà un sof considérable opposé au bach-agha. Dès les premiers temps de son arrivée aux Beni-Idjeur, il avait aussi noué des relations avec les Beni-Djennad qui, au mois d'octobre 1853, lui avaient envoyé une députation de quinze cavaliers pour lui demander de se rendre dans leur tribu; il leur avait répondu de se préparer à la guerre en achetant des chevaux, de la poudre et des armes et il leur avait promis d'aller chez eux quand le moment opportun serait venu. Voici quelle était la situation de cette puissante et belliqueuse tribu, à l'époque où Bou Bar'la s'établit dans le Haut-Sebaou.

En octobre 1844, lorsque le maréchal Bugeaud se porta avec une colonne chez les Beni-Djennad, pour réparer un échec que le général Comman avait éprouvé dans leur pays ou chez les Flissat-el-Behar, ils ne firent qu'une faible résistance et se rendirent à discrétion. En présence de la colonne, le maréchal procéda à l'investiture des chefs indigènes et, pour donner aux Beni-Djennad une haute idée de la générosité de la France en même temps que pour leur permettre de réparer les pertes qu'ils avaient éprouvées par l'incendie de leurs villages et la destruction de leurs vergers, il les exonéra d'impôts pendant six ans.

Lorsque Bel Kassem ou Kassi fit sa soumission, en 1847, et fut nommé bach-agha du Sebaou, les Beni-Djennad,

placés dans son commandement, avaient encore trois ans à jouir de l'exemption d'impôts. Quand le terme fut arrivé, Bel Kassem ou Kassi leur réclama leur quote-part de lezma, mais les Beni-Djennad ne voulurent rien entendre et prétendirent qu'ils avaient conclu avec nous un traité de six ans et qu'ils attendraient notre retour dans leur pays pour le renouveler; ils refusèrent formellement de reconnaître son autorité et le bach-agha ne se sentit pas assez fort pour les contraindre à l'accepter. Il put seulement obtenir d'eux qu'ils conserveraient la neutralité à l'égard des tribus soumises et que les labours faits dans la plaine, par les Zmouls des Ameraoua et par les Beni-Djennad, seraient respectés de part et d'autre.

Bel Kassem ou Kassi n'avait pas renoncé pour cela à faire valoir ses droits sur les Beni-Djennad et il travaillait à s'y créer un sof pour arriver, de gré ou de force, à faire reconnaître son autorité. C'est cette situation, qui avait déjà failli faire naître des conflits, qui avait amené les Beni-Djennad à demander l'appui de Bou Bar'la.

Vers le milieu du mois de mars, un fait très fâcheux vint apporter un appoint au sof du Cherif: deux cents fantassins des Azazga avaient été mis de garde au village d'Ifir'a, dans les Beni-R'obri et Mohamed ou Kassi jugeant leur concours superflu pour la sécurité de la vallée, les avait renvoyés. Ils n'étaient pas très éloignés de chez eux et ils pouvaient y rentrer le soir même, mais il vint à l'idée de quelques jeunes têtes de s'arrêter au village des Aït-bou-Ada pour y demander la diffa, sous prétexte qu'ils ne pouvaient arriver dans leurs villages avant la nuit. Les Aït-bou-Ada refusèrent la diffa, de gros mots furent échangés et les Azazga partirent. Deux jours après, ils revinrent en armes et ils enlevèrent aux Aït-bou-Ada 38 moutons et 4 bœufs qu'ils égorgèrent le jour même, pour remplacer la diffa qu'on leur avait refusée.

Les Aït-bou-Ada se plaignirent à Mohamed ou Kassi qui monta à cheval avec son goum et alla aux Azazga

enlever tout ce qu'il put trouver autour des villages de cette fraction. Il ramena 6 hommes, 22 bœufs et 150 moutons qu'il conduisit à Tizi-Ouzou.

Bel Kassem ou Kassi fut très peiné de cette exécution faite par son frère, car elle lui faisait rompre avec la plus puissante fraction des Beni-R'obri, dans un moment où la situation menaçait de devenir critique; pour tâcher de réparer cette faute et d'arriver à un accommodement, il désavoua son frère et rendit aux Azazga les prisonniers et les troupeaux.

Les Azazga ne se laissèrent pas toucher par cet acte de générosité; deux jours après ils envoyèrent une députation aux Beni-Djennad pour les décider à aller avec eux chercher le Cherif et commencer les hostilités. Tous les hommes de cette tribu, au nombre d'une cinquantaine, qui s'étaient pourvus de chevaux promirent de s'y rendre.

Bou Bar'la venait justement d'avoir, de Tassadit bent Amar Naït Mohamed ou El-Hadj, un fils qu'on appela Chikh Ed-Din (1). Les cavaliers des Beni-Djennad, au nombre de quarante-cinq, qui allèrent aux Beni-Idjeur, prirent chacun une mesure de blé pour la porter en présent au Cherif, à l'occasion de la naissance de son fils. Bou Bar'la les reçut fort bien et les fêta pendant plusieurs jours.

Deux cavaliers des Beni-Djennad qui n'avaient pas pu

(1) L'accouchement ayant été difficile, on fit venir un taleb des Beni-Yahia qui instruisait les enfants de Si El-Hadj El-Mouloud à la zaouïa des Aït-Sidi-Amar-ou-El-Hadj. Ce taleb, nommé Ahmed ou Medjeber, qui existe encore, employa les remèdes suivants pour délivrer Tassadit: il écrivit divers versets du Coran sur un papier, et fit dissoudre l'encre de l'écriture dans un verre d'eau qu'il donna à boire à la malade; il écrivit aussi sur le peigne dont se servait habituellement Tassadit, les premiers mots du chapitre LXXXIV du Coran, lui plaça ce peigne sur le ventre et récita les prières de l'enterrement; ces moyens furent efficaces et la délivrance eut lieu heureusement.

Tassadit avait déjà donné à Bou Bar'la un autre fils qui s'appelait Mohamed ou Sadok.

partir avec les autres, ayant voulu aller rejoindre leurs compagnons, furent arrêtés par un poste que Mohamed ou Kassi avait placé dans les Beni-R'obri. L'un de ces cavaliers parvint à s'échapper pendant la nuit et il alla à Amr'endas raconter ce qui était arrivé. Les cavaliers des Beni-Djennad, furieux de l'arrestation de leur compagnon, décidèrent Bou Bar'la à partir le jour même et ils allèrent passer la nuit au village de Moknea qui était de leur parti. Ce fait se passait le 23 mars 1854.

Les Beni-R'obri furent alors pris de peur, chacun s'empressa de se mettre du parti qu'il jugeait le plus fort, si bien que le sof de l'insurrection se trouva bientôt si considérable que les partisans de Bel Kassem ou Kassi durent renoncer à la lutte et que tous les villages se déclarèrent pour le Cherif ; l'Oued-el-Hammam suivit cet exemple, à l'exception des deux villages occupés par des postes de cavaliers ; ces derniers se trouvèrent cernés par les dissidents et dans l'impossibilité de rejoindre le bach-agha.

Bou Bar'la, accompagné des cavaliers des Beni-Djennad et des gens Azazga qui étaient venus au devant lui, prit la route des crêtes, passa aux Aït-bou-Hini et aux Cheurfa-Nbahloul et, le 26 mars, il recevait la diffa au village d'Ilmaten, des Azazga.

Bel Kassem ou Kassi convoqua sur le champ tout ce qu'il y avait de cavaliers dans son commandement, il demanda des contingents à pied aux tribus qui lui obéissaient et il établit un camp à Aguelagal, en amont de Mekla ; il demanda aussi du secours à l'agha des Flissa, Si Mohamed bel Hadj, qui lui envoya immédiatement 150 cavaliers.

Le bach-agha avait sans retard rendu compte à Alger (1) du mouvement de Bou Bar'la. Cet événement surprit d'autant plus qu'on croyait, en ce moment, que le Cherif

(1) Le bach-aghalik du Sebaou, de même que l'aghalik des Flissa, relevait de la subdivision d'Alger.

ne songeait qu'à la fuite ; on lui avait prêté le projet de confier sa famille à des hommes sûrs, qui ne se seraient pas encore compromis vis-à-vis de nous, pour la faire embarquer soit à Alger, soit à Dellys, tandis que lui-même, sous les haillons du derwiche, gagnerait par terre la Tunisie.

La guerre venait d'être déclarée à la Russie ; l'armée d'Afrique était appelée à envoyer en Orient une grande partie de son effectif, les postes que nous occupions s'étaient dégarnis de troupes et les embarquements commençaient (1). Il était à craindre que le Cherif n'exploitât cette circonstance pour grossir les rangs de l'insurrection. Celui-ci n'y avait pas manqué en effet ; il prêchait la guerre sainte annonçant que nous abandonnions le pays, que l'heure de la délivrance était arrivée et qu'il n'y avait plus qu'un effort à faire pour nous jeter à la mer.

Les Kabyles, qui avaient vu nos troupes se concentrer sur les ports d'embarquement, croyaient à ce que leur disait le Cherif ; d'un autre côté, on avait demandé des volontaires aux régiments de Tirailleurs, 2,000 s'étaient présentés pour partir et les gens mal intentionnés faisaient courir le bruit que nous allions demander des contingents dans les tribus, pour les conduire au secours du Sultan de Constantinople. Une très grande émotion régnait dans tout le pays et il était nécessaire d'étouffer dans son germe toute tentative d'insurrection.

Le Gouverneur général n'avait pas de troupes, pour le moment, à envoyer contre Bou Bar'la ; il fallait faire face au danger avec les seuls moyens indigènes. Pour ne pas abandonner Bel Kassem ou Kassi à lui-même, le général Randon envoya sur les lieux le capitaine Wolff, chef du

(1) Le 1er régiment de Zouaves embarquait deux bataillons sur trois le 25 mars. De cette date à la fin de juin, 30,000 hommes de toutes armes s'embarquèrent pour l'Orient, dans les différents ports de l'Algérie.

bureau arabe subdivisionnaire d'Alger (1), qui avait su acquérir un grand ascendant sur le bach-agha et dont l'entrain, la décision et la vigueur, étaient de sûrs garants que rien ne serait négligé pour dominer la situation.

L'ordre fut donné en même temps de fermer nos marchés et l'accès de nos tribus aux Beni-Djennad et aux Flissat-el-Behar.

Le capitaine Wolff arriva à Mekla le 28 mars, avec 50 cavaliers dont la moitié appartenait aux Spahis. Il trouva la situation moins compromise qu'on ne l'avait craint; les Beni-Raten, Beni-Fraoucen, Beni-Khelili, Beni-bou-Chaïb, avaient résisté aux suggestions de Bou Bar'la et des Beni-Djennad; ils avaient tenu bon et ils avaient fourni des contingents à Bel Kassem ou Kassi. Si le bach-agha n'avait pas eu ces tribus comme point d'appui, sa position n'eût pas été tenable à Mekla; il eût été forcé de se replier sur Tizi-Ouzou et l'insurrection eût pris un rapide développement.

Voici comment le capitaine Wolff rendit compte de l'état des esprits dans le Haut-Sebaou :

« Mekla, le 31 mars 1854.

» Quoique le temps soit affreux, les chemins très mauvais et le Sebaou presque infranchissable, je n'ai pas cessé, depuis deux jours, d'être en relations avec les populations de la rive droite et de recueillir des renseignements sur leurs véritables dispositions. Je m'empresse de vous faire savoir que tout ce que j'ai appris tend à me donner la conviction que cette nouvelle tentative de Bou Bar'la, loin de nous nuire, tournera à notre avantage. Le pâté de montagnes où se trouve circonscrite l'opposition, est habité par les Beni-Itourar, les Illoula, les Beni-Idjeur, les Beni-R'obri, les villages de l'Oued-el-Hammam, les Azazga et les Beni-Djennad dont voici, je crois, la véritable situation politique.

» Chez les Beni-Itourar', les partisans de Bou Bar'la sont en minorité. Leur chikh le plus influent, Si Hammou, s'est rendu auprès de Bel Kassem, aussitôt qu'il apprit les nouvelles menées du Cherif, pour lui dire qu'il pouvait compter sur la plus grande partie de sa tribu. Chaque fois que je suis allé à Tizi-Ouzou, Si Hammou, est venu me voir et m'assurer de son dévouement. J'ai tout lieu de croire qu'il s'est rallié franchement à nous. Il se charge, avec quelques contingents des Beni-bou-Chaïb et des Beni-Fraoucen, de détruire complètement l'influence de Bou Bar'la dans sa tribu.

» Les Illoula sont divisés en deux sofs : l'un est contre Bou Bar'la, l'autre pour lui. Le sof qui nous est favorable m'avait déjà fait savoir plusieurs fois qu'il était tout disposé à faire acte de soumission. Il m'a envoyé hier sa djemâa pour me renouveler l'assurance de ses bonnes dispositions et pour me dire, que si je voulais l'appuyer de quelques contingents et placer le goum dans la plaine, au pied de ses montagnes, il entrerait immédiatement en hostilités avec le sof de Bou Bar'la.

» Les Beni-Idjeur sont en majorité pour Bou Bar'la. Bel Kassem, ou plutôt son frère Chikh Mohammed, a cependant chez eux quelques hommes qui lui son dévoués.

» Les Beni-R'obri sont partagés en deux sofs; l'un qui tient pour Bou Bar'la, l'autre qui est passé pres-

(1) Aujourd'hui général de division commandant le 7e corps d'armée. Le capitaine Wolff, appartenait alors au 32e de Ligne; adjoint titulaire au bureau politique, il avait été nommé, le 16 mars 1853, chef du bureau arabe subdvisionnaire d'Alger, en remplacement du capitaine Péchot, nommé directeur divisionnaire des affaires arabes, à la date du 13 mars.

» que en entier, avec ses femmes et ses troupeaux, de
» notre côté et qui nous demande avec instance l'appui
» des goums et des contingents pour surmonter le dé-
» sordre que l'autre sof à fait naître dans la tribu en y
» amenant Bou Bar'la. Je n'ai pas encore de relations di-
» rectes avec ce sof, mais Chikh Mohamed m'assure
» qu'il réclame avec instance que nous montions dans
» leur pays pour y rétablir l'ordre, qu'il s'engage à
» monter avec ses contingents et qu'il est sûr du
» succès.

» Nous sommes sans nouvelles des villages de l'Oued-
» el-Hammam, mais le bach-agha ne témoigne aucune
» inquiétude à leur égard. Cependant les 25 cavaliers
» qu'il y avait placés, soit qu'ils aient manqué d'éner-
» gie, soit qu'ils aient jugé que les dispositions des ha-
» bitants du village où ils se trouvaient ne leur permet-
» taient plus de tenir, ont profité de la présence du
» caïd Ou Rabah, du cercle de Bougie, qui est chez les
» Beni-Ourlis avec cent chevaux (1), pour quitter leur
» poste et rentrer dans leur pays par l'Oued-Sahel. Je ne
» les ai pas encore vus, mais quand je serai à même
» d'apprécier exactement leur conduite, je les punirai
» sévèrement, s'il y a lieu.

» Les Azazga sont encore tous pour Bou Bar'la, qui
» est au milieu d'eux. Mais les Azazga ne se composent
» que d'un village qui n'a pas plus de six à sept cents
» fantassins.

» Les Beni-Djennad sont très divisés entre eux. Il est
» certain aujourd'hui que les plus influents de la tribu
» ne consentiront pas à laisser Bou Bar'la pénétrer
» chez eux. Ils ont fait demander à Bel Kassem ou
» Kassi une entrevue qui aura certainement lieu cette
» après-midi, vers les deux heures. Bel Kassem paraît

(1) Le commandant Augereau, commandant supérieur du cercle de Bougie, avait envoyé tous ses Spahis et un goum à Ksar-Kebouch dès les premiers jours de l'insurrection des Beni-R'obri.

» convaincu que le sof qui est opposé à Bou Bar'la,
» prendra le dessus et tiendra l'autre dans l'impuis-
» sance d'agir.

» Telle est la situation politique des tribus où s'est ma-
» nifestée cette nouvelle agitation. Vous voyez, mon
» Général, qu'elle est loin d'être aussi mauvaise qu'elle
» paraissait l'être tout d'abord. Elle laisse voir facilement
» que les populations sont, en général, fatiguées de Bou
» Bar'la ; que s'il a encore quelques partisans, c'est que
» les kabyles sont toujours divisés entre eux et que,
» lorsqu'un parti se sent faible, il est bien aise de se
» rapprocher d'un homme qui lui offre un certain appui
» moral et le concours de quelques cavaliers.

» A mon avis, cette situation commande à Bel Kassem
» de ne pas rester inactif, de répondre aux vœux des
» partis qui sont pour nous dans les tribus et qui récla-
» ment l'appui des forces dont il dispose. Bel Kassem et
» son frère Si Mohammed le pensent ainsi. Je suis moi-
» même tellement pénétré de l'importance qu'il y a de
» ne pas laisser croire aux populations qui réclament
» notre secours, que nous les abandonnons, que je
» n'aurais pas hésité à prendre sur moi de porter immé-
» diatement notre camp tout à fait dans le haut de la
» vallée, si le temps nous avait permis d'agir. Mais,
» comme la pluie et la grêle qui ne cessent de tomber,
» suffisent à expliquer notre inaction, aux populations
» qui réclament notre concours, j'en profite pour vous
» faire connaître l'état actuel du pays et pour vous prier
» de vouloir bien me donner des instructions sur la
» direction que vous voulez que j'imprime à Bel Kassem
» ou Kassi.

» Signé : WOLFF. »

Bou Bar'la avait repris aux Azazga ses anciennes al-
lures de sultan, rudoyant les gens, infligeant des amen-

dos. Les villages devaient fournir, à tour de rôle, la diffa pour ses gens ainsi que la nourriture pour ses chevaux ; aussi les Beni-R'obri n'étaient-ils plus aussi enthousiasmés du maître qu'ils s'étaient donné (1).

Le premier engagement du cherif avec les forces indigènes réunies par Bel Kassem ou Kassi, eut lieu le 2 avril, pendant une absence du capitaine Wolff, appelé à Alger par le Gouverneur général. Bou Bar'la avait voulu brûler à Tizi-Bouchen, mamelon situé entre les Azazga et le grand coude du Sebaou, un Azib habité par des marabouts de Mr'ira, tribu des Beni-Khelili, du sof de

(1) Les Kabyles racontent que 16 cavaliers de Bou Bar'la, appartenant aux Beni Djennad, s'étant un soir arrêtés à Filkhi (Azib), dépendant du village de marabouts des Cheurfa-Nbahloul, avaient voulu exiger la diffa. Un nommé Si Said ou Ali, du village d'Hendou, des Beni-Djennad, qui se trouvait là comme hôte chez un de ses parents par alliance, leur fit observer qu'ils avaient tort de montrer de telles exigences à l'égard de marabouts. Il s'ensuivit une querelle dans laquelle se trouva mêlé un des hommes de l'azib, on en vint bientôt aux coups, les gens de Filkhi accoururent au secours de celui des leurs qui était rudoyé par les cavaliers des Beni-Djennad, ils chassèrent ceux-ci et les poursuivirent jusqu'aux Azazga.

Bou Bar'la, sur la plainte de ses cavaliers, envoya chercher les gens de Filkhi et les notables des Cheurfa-Nbahloul et en emprisonna quelques-uns ; de plus, il infligea une amende de 75 douros et exigea des Cheurfa-Nbahloul une diffa pour tous ses cavaliers. Le jour dit, les marabouts apportèrent la diffa, mais pas d'argent. Voyant cela, le Cherif entra dans une violente colère, il renversa les plats de kouskous et les piétina en proférant des injures contre les Cheurfa ; il fit conduire les notables du village récalcitrant à sa tente.

Le lendemain un fou de Taka, Mohammed ou El-Haoussine, vint trouver Bou Bar'la et, profitant du privilège que donne aux gens qui ont perdu l'esprit le respect superstitieux que professent pour eux les musulmans, il se mit nu devant lui et commença à l'apostropher en termes véhéments. — O Sultan ! lui dit-il enfin, ton règne est sur le point de finir, demain tu ne seras plus rien.

Quelques jours après eut lieu le combat dans lequel Bou Bar'la fut grièvement blessé et les Kabyles sont restés convaincus que c'est le saint ancêtre des Cheurfa-Nbahloul qui a vengé de cette façon ceux-ci des outrages qu'ils avaient eu à essuyer.

Bel Kassem ou Kassi, et ceux-ci avaient appelé le bach-agha à leur secours. Le goum, suivi de contingents à pied se porta sur le point menacé et il y eut un engagement assez vif, bien que de peu de durée, à la suite duquel le cherif dut regagner son campement sans avoir pu exécuter son projet. Nous avons eu dans cette rencontre un homme tué, un blessé, un cheval tué et un blessé ; du côté du cherif il y a eu trois morts et onze blessés.

Nos gens, fantassins et cavaliers, s'étaient très bien conduits dans cette affaire ; ils avaient tenu la position jusqu'à ce que tous les ennemis eussent disparu. C'était d'un bon augure pour l'avenir, car on sait combien peu on doit compter sur les contingents indigènes, lorsqu'il s'agit de les faire combattre pour une cause qui n'est pas la leur.

En rentrant à Mekla, le 5 avril, le capitaine Wolff tint conseil avec Bel Kassem ou Kassi et son frère Mohammed ou Kassi sur le parti à prendre. Ces deux chefs indigènes furent d'avis que les efforts qui avaient été faits pour grossir notre parti dans les tribus dissidentes, avaient donné tout ce qu'on pouvait en attendre et qu'il fallait, sans plus de retard, recourir à la force. Bel Kassem ou Kassi était d'avis de commencer les hostilités par les Beni R'obri où on devait trouver le moins de résistance et Mohammed ou Kassi, plus entreprenant et plus audacieux, voulait châtier ceux qui étaient l'âme de l'agitation, c'est-à-dire les Beni-Djennad ; mais l'entreprise était bien hasardeuse. Entre ces deux partis extrêmes le capitaine Wolff décida qu'on attaquerait les Azazga (1), où se trouvait encore Bou Bar'la, mais en faisant opérer des diversions du côté des Beni-Djennad et du côté des Beni-R'obri, pour diviser l'attention de l'ennemi et l'empêcher de concentrer toutes ses forces sur le point attaqué.

(1) Les Azazga font actuellement partie des Beni-R'obri, mais anciennement on les regardait comme formant une tribu distincte.

Toutes les dispositions furent concertées pour combiner les opérations et on arrêta la date de l'attaque au vendredi 7 avril. Le camp de Mekla était composé de 350 cavaliers et de 2,500 piétons, ce qui constituait une force suffisante pour agir contre les Azazga.

Le 6 avril, le capitaine Wolff fit une reconnaissance avec tout le goum, jusqu'au pied des montagnes des Beni-Djennad, pour donner le change à l'ennemi sur ses projets ; il rencontra en route les chefs du parti de Bel Kassem ou Kassi, qui lui dirent qu'ils se trouvaient trop faibles pour pouvoir rester dans leurs villages et qu'ils désiraient quitter leur pays pour s'établir temporairement chez les Beni-Ouaguennoun.

Nous donnons ci-après deux rapports par lesquels le capitaine Wolff rendit compte de l'attaque des Azazga.

« Mekla, le 7 avril 1854.

» Pour ne pas retarder plus longtemps le départ du » courrier qui vous porte la nouvelle de l'heureuse issue » de notre entreprise contre les Azazga, je me borne à » vous donner le sommaire de notre journée.

» Les Azazga ont deux villages dont l'un est dominé par l'autre. Nous avons attaqué le premier sur trois colonnes et l'avons brûlé. Les contingents et une partie du goum s'y sont maintenus pendant deux heures, pour enlever le second, et, malgré 10 tués et 40 blessés, ils ne se sont retirés qu'après avoir épuisé leurs cartouches. Ce manque de poudre, compliqué de l'arrivée de » 500 fantassins des Beni-Djennad, qui constituaient pour » les Azazga un renfort tout frais et pourvu de munitions, » nous a obligés à une retraite précipitée, pendant laquelle d'ailleurs nous n'avons eu à regretter aucune » perte, mais qui ternit un peu nos premiers succès.

» Les contingents et les goums ont montré une bravoure vraiment admirable, leurs porte-fanions sont » restés sous le feu du second village pendant plus de » deux heures et ils ont toujours été entourés de cavaliers et de Kabyles qui ont dû faire éprouver beaucoup » de mal à l'ennemi. Plusieurs d'entre eux ont lutté » corps à corps ; j'aurai l'honneur de vous adresser ce » soir un compte-rendu plus détaillé de notre belle » journée.

» Bou Bar'la était encore chez les Azazga, mais il s'est » toujours tenu hors de portée de nos coups de fusil.

» Les Beni-Ouaguennoun ont attaqué, de leur côté, le » village d'Abizar ; ils ont eu deux tués et trois blessés.

» J'apprends à l'instant que Si Mohamed est entré chez » les Beni-R'obri et que la plus grande partie des villages de cette tribu demandent à faire leur soumission.

» Parmi les Spahis, un a eu son cheval tué sous lui, » un autre a été blessé à la cuisse, mais la balle n'a fait » que traverser les chairs.

» Je suis revenu camper à Mekla.

» Nos contingents et les goums sont complètement » dépourvus de cartouches. La poudre est très chère au » camp, aussi ai-je l'honneur de vous prier de vouloir » bien demander à M. le Gouverneur général l'autorisation de faire délivrer, le plus tôt possible, 50,000 cartouches, ce qui fera que j'en pourrai donner 20 à chaque » homme et avoir une réserve de 25,000 qui nous a fait » grandement faute ce matin.

» Comme il faut absolument que nous brûlions l'autre » village des Azazga, je désirerais avoir une vingtaine » de fusils à tige et une caisse de cartouches cylindro-» coniques ; j'en tirerais un très grand parti.

» Signé : WOLFF. »

« Mekla, le 8 avril 1854.

» Je vous adresse des renseignements plus complets

« que ceux que j'ai eu l'honneur de vous donner hier
» sur l'ensemble de nos opérations.

» Sur notre gauche, les Beni-Ouaguennoun, au nombre
» de plus de 1,000 fantassins, conduits par deux fils de
» Si Mohamed, ont attaqué, comme je leur en avais donné
» l'ordre, le village d'Abizar, des Beni-Djennad. Ils ont
» réussi à occuper, depuis six heures du matin jusqu'à
» midi, les contingents d'Abizar et d'Izarazen et se sont
» retirés avec deux tués et trois blessés. Ils ont fait
» éprouver les mêmes pertes à leur ennemi.

» Cette prise d'armes des Beni-Ouaguennoun n'a pas
» seulement favorisé notre attaque contre les Azazga, en
» diminuant le nombre des Beni-Djennad qui pouvaient
» leur porter secours, mais elle a servi aussi à nous
» faire connaître ceux des Beni-Ouaguennoun qui étaient
» franchement pour nous, de ceux dont les dispositions
» étaient louches. Demain, je me transporterai chez eux
» pour prendre les mesures nécessaires pour faire dis-
» paraître de cette tribu la plus petite opposition.

» Sur notre droite, Si Mohamed, avec 100 chevaux et
» les contingents des Beni-Khelili, Beni-bou-Chaïb, Beni-
» Itourar' et des Beni-Yahia, s'est porté contre les Beni-
» R'obri. Ceux-ci ne se sont point défendus. Les villages
» d'Ifir'a, des Beni-Isaad, de Chebel, lui ont envoyé leurs
» chefs pour lui dire qu'ils abandonnaient la cause de
» Bou Bar'la et qu'ils désiraient faire leur soumission.
» Les villages seuls d'Akoura et d'Aït-bou-Hini, voisins
» des Azazga qui se battaient contre nous, sont restés
» en dehors de cette nouvelle attitude des Beni-R'obri.

» Après avoir cherché ainsi à isoler autant que nous le
» pouvions les Azazga, nous nous portions contre eux,
» le même jour, à la même heure que les Beni-Ouaguen-
» noun et Si Mohamed faisaient leur mouvement. Les
» Azazga n'ont que deux villages, qui sont défendus par
» les obstacles que présente leur position et par 700 fan-
» tassins. Ces deux villages, distants de cent mètres, sont
» placés sur deux plateaux dont l'un domine l'autre. Le

» plateau inférieur est le nœud de trois contreforts,
» ceux de droite et de gauche descendent par des pentes
» assez douces jusqu'à la vallée; celui du milieu, au
» contraire, est horizontal pendant 1,500 mètres et se
» termine à la plaine par un mamelon abrupt, au som-
» met duquel existe une mosquée dont nous nous som-
» mes emparés avant le point du jour. C'est là que j'ai
» pris les dispositions de l'attaque, d'un commun accord
» avec les aghas.

» L'agha Allal (1) est monté par le contrefort de gau-
» che, le khalifa du bach-agha (2) par celui de droite et
» le bach-agha et moi sommes restés sur celui du mi-
» lieu. En un instant, les trois drapeaux des goums se
» sont montrés à une demi-portée de fusil du premier
» village des Azazga (Ilmaten) et les petits fanions des
» contingents étaient, les uns en avant, les autres un
» peu en arrière d'eux.

» Après une demi-heure de combat, les Azazga ont
» abandonné le premier village et, à peine avaient-ils
» lâché pied, que cavaliers et contingents des trois co-
» lonnes se précipitent tous à la fois sur leurs traces en
» poussant leur cri de guerre, qui remplaçait certaine-
» ment en ce moment toute espèce de clairon et de tam-
» bour. Le premier village est envahi et aussitôt incen-
» dié. Ce mouvement s'est fait avec tant d'impétuosité
» qu'un de nos Kabyles a jeté un cavalier par terre d'un
» coup de crosse et qu'un autre a arraché un fusil des
» mains d'un autre cavalier.

» Mais, ces résultats obtenus, ils n'ont pu se mainte-
» nir au premier village sous le feu du second (3); ils
» ont été obligés de reculer jusqu'aux positions qu'ils
» venaient de quitter. C'est dans ces deux mouvements

(1) Agha des Ameraoua-Tahta, domicilié à Dra-ben-Khedda.
(2) Hammou ben Hammou, de Sidi-Namen.
(3) Le plateau supérieur porte deux villages, Tir'ilt-Nait-Amar-ou-Zeggan et Ir'zer-Ikhelef.

» d'offensive et de retraite, exécutés par les trois têtes
» de colonne avec un ensemble d'autant plus remarqua-
» ble qu'il était spontané, que nous avons eu 10 tués et
» 38 blessés. Dans cette circonstance encore je puis vous
» donner, mon Général, une idée de la manière dont nos
» Kabyles ont exécuté les ordres que nous leur avions
» donnés. D'habitude, lorsqu'un des leurs tombe, ils se
» mettent 15, 20 à le relever et à l'emporter ; hier, à me-
» sure qu'un homme tombait, un Kabyle l'emportait en
» arrière ; beaucoup de blessés se sont retirés seuls. Il
» n'y a eu que deux exceptions, et ceux qui s'en sont
» rendus coupables assurent qu'ils n'avaient plus de
» poudre.

» Nos cavaliers et nos goums ont occupé encore pen-
» dant deux heures les positions qu'ils avaient avant la
» prise du village ; c'est là que le drapeau du bach-agha,
» les trois fanions de Mekla et un de Tamda, sont restés
» constamment au premier rang. Je vous assure que je
» n'ai pas pu être témoin du courage de ceux qui les
» portaient et de ceux qui les défendaient sans éprouver
» une profonde émotion.

» Les difficultés allaient commencer pour nous. Je
» n'avais emporté que 2,000 cartouches de réserve, les
» seules que j'eusse avec moi, au moment où de toutes
» parts l'on m'en demandait. J'ai bien essayé, avec le
» bach-agha et les aghas, de faire battre en retraite, mais
» tous les Kabyles prétendirent qu'ils ne pouvaient le
» faire sans courir le danger de se débander, qu'il n'y
» avait que le manque de poudre du côté de leurs enne-
» mis qui pouvait leur permettre de quitter leurs posi-
» tions.

» Les 2,000 cartouches furent réparties entre les trois
» colonnes, mais elles furent en un instant épuisées.
» Tous nos Kabyles lâchèrent pied alors, le goum fut
» entraîné et, en un moment, nos trois colonnes se lais-
» sèrent glisser, le long des contreforts qu'elles occu-
» paient, jusqu'à la plaine où elles se rallièrent. Nous

» n'eûmes cependant aucun tué, ni aucun blessé dans
» cette retraite, mais nous eûmes tous la rage au cœur
» de n'avoir pu terminer notre journée aussi glorieuse-
» ment que nous l'avions commencée.

» L'arrivée d'un renfort de 500 fantassins des Beni-
» Djennad qui étaient pourvus de munitions quand nous
» n'en avions plus, aurait pu nous faire beaucoup de
» mal, mais il est arrivé trop tard.

» Bou Bar'la était chez les Azazga avec 12 cavaliers à
» lui, 25 aux Beni-Djennad et 70 fantassins de cette tribu.
» Un Kabyle de Mekla, qui a été coupé des siens quand
» les contingents se sont repliés du premier village sur
» leurs positions et qui a sauvé sa tête en se plaçant
» sous la protection de l'anaïa d'un homme qu'il con-
» naissait chez les Azazga, est rentré dans la nuit et m'a
» affirmé que Bou Bar'la avait eu sa jument tuée sous
» lui et qu'il avait été lui-même grièvement blessé à la
» tête. Depuis, cette nouvelle se confirme de plus en plus. »

» Je vous promets que dès que nous aurons reçu la
» poudre et les fusils que j'ai eu l'honneur de vous de-
» mander, nous brûlerons le second village des Azazga
» et que nous leur infligerons une leçon qui servira
» d'exemple aux tribus qui seraient tentées de les imiter.

» Je désirerais vivement que vous puissiez m'envoyer
» un chirurgien, il nous aurait été bien utile hier, non
» pour couper des bras et des jambes, parce que les
» Kabyles ne veulent pas entendre parler de cette ma-
» nière de guérir les blessures, mais pour extraire les
» balles et donner les premiers soins aux blessés. Ce
» qu'il est nécessaire qu'il apporte particulièrement, c'est
» beaucoup de linge, de charpie. Si M. le Gouverneur
» général veut bien me l'accorder, je vous prie de choi-
» sir parmi ceux qui savent monter à cheval.

» Signé : WOLFF. »

« *P. S.* — Un marabout des Zerkaoua qui arrive à

» l'instant de chez les Azazga, m'apporte la nouvelle que » Bou Bar'la a été grièvement blessé à la tête et que tous » ceux qui l'ont vu pensent qu'il mourra de sa blessure. » Il ajoute que les Azazga transportent tout leur butin » chez les Beni-Djennad et qu'ils sont dans la consternation. Le marabout a vu lui-même Bou Bar'la étendu » dans sa tente et il répond, dit-il, sur sa tête, de la véracité de ces nouvelles.

» Depuis plus d'un mois personne ne se hasardait à » laisser paître ses troupeaux ou à labourer dans la vallée du Haut-Sebaou; aujourd'hui la vallée est couverte » de troupeaux et de gens qui labourent pour ensemencer le bechna.

» Signé : WOLFF. »

La blessure de Bou Bar'la était bien réelle, il avait reçu une balle au-dessus de l'œil gauche au moment où, près du village d'Ilmaten, dans un bouquet d'oliviers qui porte le nom de Mesloula, il cherchait à ramener les siens au combat. Il était tombé de cheval et avait été emporté par trois hommes des Beni-Djennad. Si on avait eu, de notre côté, connaissance de ce fait, nul doute que cette nouvelle n'eût donné un nouvel élan à nos gens et que le Cherif n'eût été pris dans un dernier assaut.

Le combat du 7 avril fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont dirigé et à ceux qui y ont pris part. Quand on connaît les Kabyles et leur manière de faire, on ne peut que rester surpris des résultats qu'on a pu obtenir avec des hommes indisciplinés, amenés pour la plupart de fort loin et qui avaient abandonné à regret leurs familles et leurs intérêts pour combattre un homme pour lequel, au fond de leur cœur, on aurait trouvé plus de sympathie que de colère. Le combat du 7 avril contribua puissamment à désagréger le parti de l'insurrection. Dans les Flissat-el-Behar, les partisans de Bel Kassem ou Kassi se trouvèrent bientôt assez forts pour prendre les armes;

le 11 avril, ils attaquèrent le sof des opposants et il y eut plusieurs tués et blessés de part et d'autre.

Aux Beni-Djennad, les partisans du bach-agha quittèrent leur tribu; ils furent installés avec leurs familles dans les zmalas de Mekla et de Tamda, où ils étaient appelés à rendre d'utiles services. Il y avait parmi eux des personnages importants, comme Ahmed ou bel Kis Mohamed ou Smaïl, Mohamed ou Khodja, etc.

Mohamed ou Kassi était resté dans les Beni-R'obri avec 100 chevaux et 1,000 à 1,200 fantassins; il négociait pour détacher du parti des Azazga les villages qui ne s'étaient pas encore ralliés au bach-agha et il en avait reçu des ouvertures de soumission; les Azazga eux-mêmes avaient commencé des pourparlers dans le même sens.

Le capitaine Wolff avait reçu, le 12 avril, les 50,000 cartouches qu'il avait demandées et il n'attendait plus que le résultat des négociations entamées par Mohamed ou Kassi avec les Aït-bou-Hini et Akoura, pour renouveler l'attaque des Azazga, lorsque le Gouverneur général le fit encore appeler à Alger pour lui donner de nouvelles instructions.

A son retour à Mekla, il trouva la situation aussi bonne qu'on pouvait l'espérer, ainsi qu'il résulte du rapport ci-après :

« Mekla, le 30 avril 1854.

» Nos tribus sont à la veille de recueillir les fruits de » leurs énergiques efforts. L'ordre est entièrement rétabli chez les Beni-R'obri et les villages de l'Oued-el-» Hammam. Les Akoura et les Aït-bou-Hini viennent » définitivement de se rallier à leur tribu; Si Mohamed » est chez eux. Nos relations avec Bougie sont rétablies.

» Le bach-agha m'a présenté les djemaâs de Moknea et
» de Tifrit-Naït-ou-Malek qui s'engagent, sous leur pro-
» pre responsabilité, à rendre cette communication libre,
» non seulement pour les cavaliers, mais pour nos Spa-
» his. Elles ont attaché une grande importance à mon-
» trer qu'elles ne faisaient aucune distinction entre les
» personnes qui traversaient leur pays et qu'elles se
» chargeaient de protéger. Les quatre cavaliers qui
» avaient été placés à Ksar-Kebouch pour la correspon-
» dance, seront rétablis demain sur ce point.

» Les villages des Beni-Idjeur qui sont maîtres de la
» route du col d'Akfadou, ont également fait savoir qu'ils
» la rendaient à la circulation et qu'ils se portaient res-
» ponsables de ce qui pourrait arriver aux voyageurs
» isolés qui la fréquenteraient.

» Les Azazga ont chassé avant-hier Bou Bar'la de leurs
» villages et se sont mis en relations avec Bel Kassem;
» mais le changement survenu en notre faveur, dans
» cette tribu, a besoin encore de s'affermir. La force y
» est encore flottante entre ceux qui veulent rompre
» avec Bou Bar'la et ceux qui veulent continuer la résis-
» tance.

» Hier, sur la demande du nouveau parti qui s'est
» formé, le frère du bach-agha, Si Omar ou Hamitouch,
» est allé avec une centaine de cavaliers et 4 à 500 Kaby-
» les pour entrer dans le village; mais, en arrivant sur
» les lieux, il a remarqué, dit-il, que le parti qui l'avait
» appelé n'était pas assez fort pour lui permettre de s'y
» maintenir et il s'est retiré. Mais, dès que l'on a vu sa
» retraite, les Azazga ont ouvert le feu contre son monde
» et il s'en est suivi un engagement dans lequel nous
» n'avons eu, toutefois, ni tué ni blessé. A la suite de
» cet engagement, le parti qui s'était déclaré pour nous
» dans le village l'a quitté et s'est retiré chez ses voisins
» les Aït-bou-Hini.

» En sortant de chez les Azazga, Bou Bar'la a été em-
» mené dans les Beni-Djennad par un marabout, Si El-

» Arbi Cherif (1), qui l'a installé dans sa zaouïa à Tazrout.
» Mais son arrivée n'a fait qu'augmenter la division qui
» existait dans la tribu; ceux-là mêmes qui étaient les
» plus chauds partisans de Bou Bar'la ont désapprouvé
» la conduite de Si El-Arbi Cherif, qui les compromettait
» beaucoup, en leur retirant les avantages qu'ils pou-
» vaient avoir en allant guerroyer sur le territoire de
» leurs voisins. Le parti de Bel Kassem s'en est accru
» beaucoup, aussi m'a-t-il demandé déjà ce matin quelle
» réponse il devait faire à son parti qui pense devenir
» assez fort, avant peu de jours, pour, avec son concours,
» rétablir la tranquillité dans le pays. J'ai répondu que
» j'en écrirais à M. le Gouverneur général.

» Si une colonne doit opérer, dans le courant de mai,
» chez les Beni-Djennad, je crois qu'il convient que nous
» nous abstenions, parce qu'elle pourra laisser dans le
» pays plus de gages de tranquillité pour l'avenir que
» nous ne saurions le faire.

» J'attendrai vos instructions avant de prendre aucune
» résolution.

» Il est probable qu'après-demain nous pourrons en-
» trer sans coup férir chez les Azazga.

» Le bach-agha Bel Kassem pense que, dès que des
» troupes seront échelonnées sur la route, elles inspire-
» ront assez de crainte aux Beni-Djennad pour les enga-
» ger à livrer Bou Bar'la, qui est décidément dans une
» piteuse position, au moral comme au physique. La
» blessure dont il souffre toujours beaucoup l'a entière-
» ment défiguré et lui rend la fuite réellement difficile.

» Signé : WOLFF. »

---

(1) Si El-Arbi était mort et c'était Si Cherif ben El-Arbi, son fils, qui était chef de la zaouïa. Cette zaouïa avait été fondée par un marabout du village d'Iril-Ntazert, des Beni-Raten, qui avait commencé par y établir un azib pour ses bestiaux. Ce marabout, qui avait une grande réputation de sainteté, s'appelait Si Amar Cherif. A sa mort,

Bou Bar'la n'avait pas précisément été chassé des Azazga ; il avait eu connaissance des efforts faits par les partisans de Bel Kassem ou Kassi pour grossir leur sof, il avait su que le chef du parti de la paix dans les Azazga, El-Hadj Arab Taguennount, avait eu nuitamment une entrevue avec Bel Kassem ou Kassi pour discuter les bases de la soumission ; il avait craint alors de devenir un gage de pardon pour les Azazga et de nous être livré par eux et il avait cru prudent de quitter ce terrain dangereux. N'ayant pas osé traverser, pour regagner les Beni-Idjeur, le pays des Beni-R'obri occupé par les contingents de Mohamed ou Kassi, il avait accepté les offres du marabout de Tazrout, Si Cherif ben El-Arbi, et il avait été se réfugier à sa zaouïa, dans la nuit du 27 au 28 avril.

Il avait emmené avec lui douze cavaliers, parmi lesquels se trouvaient Si El-Arbi ou El-Hadi des Fenaïa, Arezkei ou bou Renan de Tamzalt, Si El-Bachir des Mechtras. Il avait aussi sa mulâtresse bien aimée, Halima bent Messaoud, qu'il avait prise au caïd Si Cherif ou Mezian et dont nous avons parlé au chapitre II ; cette femme lui préparait sa nourriture et donnait des soins à sa blessure (1). Elle habitait avec lui et les Kabyles n'étaient pas peu scandalisés de l'intimité qui régnait entre le maître et la servante.

La situation du Cherif n'était pas des plus brillantes ; les Beni-Djennad ne se piquaient pas d'amour-propre pour lui assurer une large hospitalité et il était obligé de

---

les Beni-Djennad et les Beni-Raten s'étaient disputés son corps, et le miracle déjà fait en faveur de Si Mhamed ben Abd er Rahman bou Goberin, s'était renouvelé : Si Amar Cherif a deux tombeaux.

(1) Si Cherif ou El-Arbi affirme que le Cherif, afin de pouvoir repousser par une fin de non-recevoir les avances des Kabyles qui lui proposaient de se mettre à leur tête pour marcher contre Bel Kassem, ravivait sa plaie au moyen du bou nafa *(thapsia garganiqua)*. Nous ne savons que penser de cette assertion.

faire des dettes pour vivre. Il était plutôt toléré que fêté par les Beni-Djennad.

Après le départ de Bou Bar'la des Azazga, il ne resta bientôt plus que peu à faire pour venir à bout de cette fraction. Nous donnons ci-dessous le rapport adressé par le capitaine Wolff au général Camou, commandant la division, sur l'enlèvement du 2e groupe de villages formé de Tir'ilt-Naït-Amar-ou-Zeggan et d'Ir'zer-Ikhelef.

« Alger, le 3 mai 1854.

» J'ose espérer que vous voudrez bien m'excuser si » je prends la liberté de vous informer directement du » succès définitif que nous venons d'obtenir. Aujourd'hui, le 2e village des Azazga a été enlevé sans coup » férir et brûlé. Ses défenseurs l'ont quitté au moment » où nous y entrions, pour aller prendre position sur » la rive droite de l'Oued-Tiachach (affluent de l'Oued-» ed-Dis), où ils avaient leur retraite plus assurée. Nous » les y avons suivis avec une partie des goums et des » contingents, que nous avons établis sur la rive gauche » en face d'eux. Dans cette partie de l'Oued-Tiachach, » les berges sont fort escarpées et ce n'est qu'après une » vive fusillade, qui a duré plus d'une heure, que nous » avons réussi à déloger l'ennemi et à passer sans danger la rivière.

» Mais à ce moment, nos goums, soutenus chacun » par ses propres fantassins, ont fait avec vigueur plu-» sieurs charges qui ont jeté l'ennemi dans l'Oued-ed-» Dis et qui ont laissé en notre pouvoir plus de 20 cada-» vres et un prisonnier. L'ennemi a eu en outre un grand » nombre de blessés dont je ne pourrai connaître appro-» ximativement le chiffre que dans quelques jours. Ce » succès ne nous a coûté que 11 blessés, un cheval tué » et un autre blessé. Mes Spahis se sont conduits com-

» me des Chasseurs d'Afrique ; l'un d'eux a reçu une » forte blessure, mais les os n'ayant pas été attaqués et » la balle ayant été extraite, il se trouve hors de danger, » de sorte que nous n'avons pas à déplorer la perte d'un » seul homme.

» Après avoir refoulé l'ennemi dans l'Oued-ed-Dis, que » nous n'avons pas traversé à cause des difficultés du » terrain et pour ne pas nous éloigner de notre but en » nous rapprochant trop des villages des Beni-Djennad, » nos goums et nos fantassins sont rentrés au pas, sans » être en quoi que ce soit inquiétés. Un moment après » nous avons vu le drapeau du marabout de Sidi-Man- » çour, des Beni-Djennad porté, en signe de trève, par » quelques fantassins qui revenaient chercher les tués, » dont plusieurs ont eu la tête tranchée par nos cavaliers. » Nous, nous sommes rentrés dans les Azazga pour » prendre les dispositions nécessaires à l'occupation du » village et à la protection du petit parti que nous y » avons réinstallé. Les Azazga qui se sont battus contre » nous jusqu'au dernier moment et qui sont en fuite » chez les Beni-Djennad, ne rentreront dans leur village » qu'aux conditions que vous jugerez convenables de » leur imposer. Quelles qu'elles soient, nous serons en » mesure de les leur faire remplir.

» J'ai laissé sur les lieux, avec 100 chevaux et 2,000 fan- » tassins, Si Mohamed, qui a attaqué le village par le » haut de la montagne, au moment où nous l'attaquions » nous-mêmes par Tizi-Bouchen. Il s'occupera demain » de détruire les maisons que nous n'avons pas brûlées » parce qu'elles sont enchevêtrées avec celles du parti » des Azazga qui s'est rangé de notre côté depuis deux » jours et auquel nous avons promis de respecter ses » propriétés. Je suis revenu ensuite avec le bach-agha » et le restant de nos goums et de nos fantassins, à » Mekla.

» Nous sommes complètement maîtres de la situation » et nous pouvons suivre aujourd'hui telle ligne de

» conduite qu'il plaira à M. le Gouverneur général de » nous tracer ; mais je persiste à penser que, en vue de » l'avenir, il serait très utile qu'une colonne pût se pré- » senter chez les Beni-Djennad. Elle n'aurait pas pour » plus de 15 jours d'opérations et elle donnerait au pays » des années de tranquillité. Bel Kassem est convaincu » que sa seule présence sur le Sebaou amènerait la sou » mission des Beni-Raten, dont les dispositions sont » toujours excellentes et qui nous ont fourni aujourd'hui » un contingent qui s'est bien battu.

» Les munitions et le chirurgien que M. le Gouverneur » général a bien voulu m'envoyer, m'ont rendu le plus » grand service. La poudre a donné beaucoup de con- » fiance à notre monde et les soins que M. le docteur » Bezins a donnés aux blessés, ont produit une excel- » lente impression.

» Notre bach-agha est toujours bien malade. Néan- » moins, malgré une dyssenterie très aiguë, non seule- » ment il a voulu monter à cheval, mais il a eu presque » toutes les fatigues et sans contredit tous les honneurs » de la journée.

» Signé : WOLFF. »

Le chef du bureau arabe d'Alger et le bach-agha du Sebaou avaient accompli, et même au delà, tout ce qu'il était permis d'espérer avec les moyens dont ils disposaient : ils avaient enrayé le mouvement insurrectionnel, réduit le Cherif à l'impuissance et amené la soumission de la plus grande partie des populations révoltées.

Sans l'excellente attitude des Beni-Raten (1) qui, dans cette circonstance, ont d'ailleurs agi en alliés de Bel Kassem ou Kassi et non en gens reconnaissant son autorité ; sans la prudence et l'énergie déployées dès le début

(1) L'attitude des Beni-Raten déterminait celle des Beni-Fraoucen, Beni-Khelili et Beni-bou-Chaïb.

contre les populations qui s'étaient déclarées pour Bou Bar'la, l'insurrection eût gagné rapidement par les Flissat-el-Behar et les Beni-Ouaguennoun, jusqu'aux portes de Dellys.

C'eût été compromettre les résultats obtenus que de vouloir faire attaquer, avec des contingents kabyles, une tribu belliqueuse comme les Beni-Djennad, comptant 15,000 âmes de population et soutenue en arrière par les Flissat-el-Behar et les Zerkhfaoua, qui en comptaient 10,000. Il était nécessaire de donner une sérieuse leçon à cette tribu remuante, qui mène à sa remorque une partie des tribus du littoral (1).

La tâche de nos troupes régulières allait maintenant commencer, et le Gouverneur général avait eu le temps de prendre ses mesures pour l'organisation des colonnes qui devaient opérer en Kabylie.

Le général Rivet, chef d'état-major général, avait été, dans le courant de mai, reconnaître le terrain aux environs de Mekla et, dès le 17 du même mois, on avait commencé à échelonner des troupes d'Alger à Tizi-Ouzou, pour la mise en état de la route. De même, dans la division de Constantine, on avait échelonné des troupes vers Ksar-Kebouch, point de concentration désigné.

Les contingents kabyles réunis à Mekla et qui étaient absents de chez eux depuis près de deux mois, furent licenciés le 18 mai, en les prévenant qu'ils seraient

(1) Dans tout le territoire de la rive droite du Sebaou, jusqu'aux Beni-Ouaguennoun, et du bassin de l'Oued-el-Hammam, il n'y a que deux tribus qui puissent attendre le choc de nos colonnes, ce sont : les Beni-Djennad d'un côté et les Beni-Idjeur de l'autre. En frappant ces deux tribus, on obtient, sans combat, la soumission de toutes les autres.

Dans la campagne de 1854, les Beni-Hassaïn, petite tribu ne comptant que 2,000 âmes de population, ont bien fait un semblant de résistance ; mais, depuis, elles n'ont plus été tentées de recommencer et elles ont suivi le sort des autres tribus de l'Oued-el-Hammam.

convoqués de nouveau dès que nos troupes seraient en mesure de commencer leurs opérations.

Disons maintenant quelques mots de ce qui s'était passé dans le commandement de Si El-Djoudi, depuis le moment où Bou Bar'la avait été se fixer aux Beni-Idjeur.

Ce chef indigène avait assisté aux courses d'Alger de 1853, avec une suite nombreuse et il avait été reçu avec honneur par le Gouverneur général.

Dans le courant de novembre de la même année, les Beni-Mahmoud, voisins des Ouadia, qui avaient déjà cherché à se soumettre par l'intermédiaire de Bel Kassem ou Kassi, firent leur soumission entre les mains de Si El-Djoudi, qui envoya leurs cheikhs, au nombre de sept, à Alger, pour y recevoir l'investiture. Les Beni-Mahmoud furent placés dans le bach-aghalik du Djurdjura.

Le mois suivant, Si El-Djoudi conduisit à Alger les notables des Ouadia et des Beni-Sedka, pour faire donner à ces tribus une organisation définitive. Les nouveaux chefs furent investis dans le courant de janvier 1854.

Le fils aîné du bach-agha, Si El-Hadj Ahmed, jeune homme plus intelligent et plus maniable que son père e que le capitaine Beauprêtre employait le plus souven qu'il pouvait pour le façonner à nos procédés administratifs, s'était fixé aux Ouadia, où il fit, plus tard, construire une maison de commandement auprès du marché du dimanche ; ce fut lui qui s'occupa dorénavant des affaires des Beni-Sedka. Une tranquillité parfaite régna pendant quelque temps dans cette confédération.

Il restait encore à vaincre la résistance de quelques fractions des Zouaoua : le village des Oulad-Ali-ou-Harzoun, dans les Beni-bou-Drar, celui de Tikichourt, dans les Beni-Ouassif, ceux des Aït-el-Arba et des Aït-el-Hassen, dans les Beni-Yenni. Si El-Djoudi s'était attaché

avec opiniâtreté à l'idée de les réduire par la force, avec le secours des Beni-bou-Drar et des Beni-bou-Akkach.

Au mois de mars 1854, il bloqua étroitement le village de Tikichourt où dominait El-Haoussine Naït El-Hadj Arab, homme très intelligent, ayant à un degré remarquable le don de la parole et qui jouissait d'une grande influence dans tous les Zouaoua. Les gens du bach-agha avaient fabriqué, pour la circonstance, une machine de guerre qu'on employait quelquefois dans les luttes entre tribus kabyles (1); c'était une sorte de blockhaus ambulant, fait au moyen de poutrelles et qu'on pouvait faire avancer vers l'ennemi en tirant à couvert. Il y eut de part et d'autre des tués et des blessés, mais aucun des partis ne put vaincre l'autre.

Fatigués enfin de cette guerre interminable, très préjudiciable à leurs intérêts, les dissidents, sauf ceux des Beni-Yenni, se décidèrent à se laisser conduire à Alger, espérant réussir à se soustraire à l'autorité du bach-agha en obtenant de relever directement de l'autorité française. Cette espérance fut trompée et ils durent se résigner à accepter la suprématie de Si El-Djoudi, après s'être reconciliés avec lui et avoir promis l'oubli de leurs anciens ressentiments.

Voici la lettre du Gouverneur général relative à la soumission des Zouaoua, ainsi que le tableau de l'organisation qui leur fut donnée.

« Alger, le 12 mai 1854.

» J'ai l'honneur de vous annoncer que les fractions » dissidentes des Beni-bou-Akkach, Beni-Ouassif, Beni-

(1) Une machine de guerre de cette nature a été employée sans aucun succès par les Kabyles, en 1871, contre le bordj de Beni-Mançour.

» Attaf, Beni-bou-Youcef sont venues à Alger faire leur » soumission.

» Depuis deux ans environ, comme vous le savez, les » Beni-bou-Drar, sous les ordres de Si El-Djoudi, ont » cherché par la force les moyens d'amener ces tribus à » composition. Fatiguées enfin d'une lutte ruineuse qui » les obligeait à rester dans leur pays, sans pouvoir » participer aux avantages du commerce extérieur, elles » sont venues solliciter l'aman.

» Ces fractions insoumises me demandaient la paix, » mais en faisant leurs conditions ; ainsi, elles auraient » désiré ne point être assujetties à prendre des permis » de départ chez le bach-agha du Djurdjura, n'avoir » aucun rapport de subordination à son égard et dépendre directement de Dra-el-Mizan. L'acceptation de » semblables propositions aurait naturellement détruit » l'influence de Si El-Djoudi dans la montagne, et n'aurait pas manqué d'engager les autres tribus à rechercher une position analogue. L'autorité des chefs qui » commandent le pays avec zèle et fidélité, aurait donc » été anéantie par nous-mêmes, en adoptant cette solution peu convenable et d'une mauvaise politique.

» J'ai donc fait déclarer aux Beni-Ouassifs, etc..., que » je les admettrais à soumission, mais seulement aux » conditions imposées à toutes les autres tribus des » Zouaoua. Si, d'ailleurs, ces conditions leur répugnaient, ils étaient libres de retourner chez eux se replacer volontairement dans les chances de la guerre.

» Après de longs débats, les dissidents ont fini par » consentir à mettre de côté l'amour-propre qui les tenait éloignés de nous et de Si El-Djoudi. Ils se sont » rendus à discrétion. J'ai cependant mitigé pour eux le » prix auquel les passe-ports leur seront délivrés. Déjà » quatre mois et demi de l'année sont écoulés et leurs » permis n'étant valables que jusqu'au 31 décembre, ils » les obtiendront pour la moitié seulement du prix demandé aux autres tribus.

» Un grand repas a réuni dans la cour du bureau arabe » d'Alger les anciens fidèles qui avaient suivi Si El-Djoudi » et les nouveaux soumis. La réconciliation s'est opérée » entre eux et, hier, j'ai sanctionné la paix en donnant » des burnous d'investiture aux uns et aux autres.

» J'espère que ce résultat sera durable ; d'une part si » El-Djoudi, dans son intérêt et le nôtre, d'autre part » M. le capitaine Beauprêtre, dont le zèle intelligent » asseoit mieux chaque jour notre domination dans la » montagne, veilleront au maintien de l'ordre et de la » paix.

» J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la liste des » amins que j'ai investis et le nom des fractions ou vil- » lages auxquels ils appartiennent.

» Signé : RANDON. »

Liste des Chefs kabyles investis le 10 mai 1854

Tribus	Villages	Noms des Chefs
Beni-bou-Drar	Bou-Adenane	Mohamed Arab ou Chalal, Brahim ben Ahmed ;
	Tala-Ntazert	El-Haoussine ou Azzoug, El-Hadj Hammich ;
	Ir'il-Sedda	El-Hadj El-Haoussin ou Abd es Slam ;
	Oulad-Ali-ou-Harzoun	Mohamed ou Bel Kassem, El-Hadj Hammou ou Abd Allah.
Beni-bou-Akkach	Zaknoun	El-Hadj Ahmed Amzian, El-Hadj Mohamed ou Ramdan, Amara ou Hamadouch ;
	Tiroual	Saïd ou Salem, El-Hadj El-Mokhtar ;
	Tiguemounin	Ali ou Meddour, Amar ou El-Hadj ;
	Hadouda	Saïd ou Moussa.
Beni-Ouassif	Beni-Abbès	Mohamed ou Mesbah, El-Hadj Mohamed Bel Kassem ;
	Takichourt	Amar ou Si Bel Kassem, El-Haoussine Naït El-Hadj Arab ;
	Bou-Abd-er-Rahman	Ali ou Amara, Mohamed Amzian ;
	Tikidount	Youcef ou Hammou, Ahmed ou Ferhat.
Beni-Attaf	Aït-Daoud	El-Arbi ou Dris, Hammouda ou Tahar ;
	Aït-Saada	Mohamed Saïd ou Amara, Saïd ou Ali Aoudia.
Beni-bou-Youcef	Taourirt	Ou Ramdam ou Bel Kassem, Boudjema ou Moussa.
Beni-Menguellat	Taskenfout	El-Amara Guedjaad,
	Azrou	Mohamed ben Bel Kassem ;
	Oulad-Sidi-Saïd-ou-Taleb	Si Saïd ou Taleb, El-Hadj Saïd ou Meddour.

Après la soumission des Zouaoua et bien que les tribus fussent encore livrées à peu près à elles-mêmes, le commandement de Si El-Djoudi jouit d'une tranquillité qui y était inconnue depuis bien longtemps ; nos mokhaznis allaient isolément dans les tribus et sur les marchés et un officier du bureau arabe de Dra-el-Mizan put traverser sans encombre le Djurdjura, en passant par les Beni-Irguen.

CHAPITRE VII

Le Gouverneur général marche contre les Beni-Djennad avec une colonne. — Fuite de Bou Bar'la. — Combat d'Ar'erib du 4 juin, soumission des Beni-Djennad. — Marche de la division de Mac-Mahon, combat des Beni-Hassaïn du 4 juin. — Jonction des deux colonnes et marche vers le Haut-Sebaou.

Le général Randon, gouverneur général, avait arrêté que les opérations en Kabylie seraient effectuées au

moyen de deux divisions, dont il se réservait le commandement en chef; l'une de ces divisions, aux ordres du général Camou, et qui était formée de troupes prises dans les provinces d'Alger et d'Oran, avait son premier point de concentration à Tizi-Ouzou, d'où elle devait se porter à Chaoufa, à 10 kilomètres au delà de Mekla ; la deuxième, aux ordres du général de Mac-Mahon (1) et formée de troupes prises dans la province de Constantine, avait son lieu de concentration au bordj de Ksar-Kebouch, point culminant de la chaîne qui sépare la vallée de l'Oued-Sahel des petits bassins côtiers situés entre la montagne des Beni-R'obri et Bougie ; ce bordj, que nous n'avions pas cessé d'occuper depuis l'expédition du général Bosquet en 1852, devait être mis en complet état de défense et servir d'entrepôt pour les vivres et les munitions. La concentration devait être effectuée des deux côtés à la date du 1er juin 1854.

Voici comment le général Randon indiquait ses projets dans une lettre du 26 mai: « Mon intention est de frapper, » dès le début, sur la tribu des Beni-Djennad, qui a » prêté, dans cette dernière circonstance, aide et secours » au Cherif et qui a besoin d'être châtiée d'une manière » exemplaire. Mon action s'étendra ensuite aux autres » tribus de la rive droite du Sebaou, depuis les Beni-» Idjeur jusqu'aux Zerkhfaoua, sur le bord de la mer. » J'y emploierai 8 bataillons de la division d'Alger, que » je vais réunir à Mekla et 7 bataillons de la province de » Constantine, que je ferai déboucher par Ksar-Ke-» bouch. »

Occupons-nous d'abord des opérations de la division Camou (2).

(1) Le général de Mac-Mahon avait été nommé au commandement de la division de Constantine par décision du 27 mars 1852.

(2) La plupart de nos renseignements ont été puisés dans le journal des marches et opérations de cette division.

Du 17 au 30 mai, 6 bataillons avaient été échelonnés aux travaux de route, depuis Azib-Zamoum jusqu'en avant de Tizi-Ouzou, savoir: 3 bataillons du 11e Léger d'Azib-Zamoum à Dra-ben-Khedda, 1 bataillon de Zouaves et 1 bataillon du 60e de Ligne entre ce point et Tizi-Ouzou et 1 bataillon du 25 Léger en avant de Tizi-Ouzou dans la direction de Mekla.

Le général Bosc, commandant la subdivision d'Aumale, était arrivé le 23 mai à Tizi-Ouzou pour prendre le commandement de toutes les troupes d'infanterie. Le sous-intendant militaire Lagé, établi à Tizi-Ouzou, veillait à la réunion sur ce point des denrées nécessaires à la colonne et préparait l'installation d'une ambulance qui devait servir comme halte d'évacuation, pour nos malades et nos blessés, entre le champ de bataille et les hôpitaux.

Dès le 30 mai, le général Bosc s'était porté, en avant de Mekla, sur le plateau de Chaoufa, avec le bataillon de Zouaves et le 1er bataillon du 60e de Ligne. Toutes les troupes devant former la colonne avaient achevé, le même jour, leur concentration à Tizi-Ouzou et le général Camou, commandant la division, ainsi que le général Pâté, commandant la subdivision d'Alger, y étaient arrivés.

La journée du 31 mai fut donnée en repos aux troupes, dont quelques-unes venaient de garnisons lointaines et avaient marché par de fort mauvais temps.

Le 1er juin, le général Camou mit en marche les troupes réunies à Tizi-Ouzou, pour les porter à Chaoufa ; 900 mulets de réquisition furent employés, pendant les journées des 30 et 31 mai et du 1er juin, à transporter sur ce point les vivres nécessaires pour 15 jours. Un détachement de 119 hommes et 2 officiers avait été laissé à la garde du bordj de Tizi-Ouzou. 3,000 fantassins kabyles des Flissat-Oum-el-Lil, Maatka, Beni-Aïssi, Beni-Fraoucen, Beni-bou-Chaïb, Beni-Khelili, Ameraoua avaient été réunis à Chaoufa ; 300 cavaliers des Ameraoua, Isser, Krachna, Flissa et 50 de Dellys formaient le goum. Ces

forces auxiliaires étaient sous les ordres du capitaine Wolff (1) qui avait avec lui le capitaine de Bethune, chef du bureau arabe de Dellys, et le capitaine Colonieu, du bureau arabe d'Alger. Toutes les troupes et tous les moyens d'action se trouvaient réunis à Chaoufa le 1er juin au soir.

Le Gouverneur général arriva le 2 juin, à 10 heures du matin, avec son état-major et l'état-major général ; il fut salué par une salve de 14 coups de canon et trouva la colonne sous les armes. Il passa rapidement devant les lignes et aussi devant les contingents kabyles et les goums qui, par leur maintien sévère et leur alignement régulier, s'efforçaient d'imiter la tenue imposante de nos bataillons.

La colonne expéditionnaire se trouva, dès lors, constituée de la manière suivante :

	Officiers	Troupe
Le général Randon, gouverneur général, commandant en chef, avec son aide-de-camp le commandant Ribourt et son état-major	7	46
Le général de brigade Rivet, chef d'état-major général et son personnel	5	20
Le général de brigade de Chabaud-Latour, commandant du Génie	2	46
Le lieutenant-colonel d'état-major de Neveu, chef du bureau politique des affaires arabes et son personnel.	2	9
Le général de division Camou, commandant de la division	3	8
A reporter.....	19	129

(1) Il avait été nommé chef du bureau politique par arrêté ministériel du 18 novembre 1853, en remplacement du lieutenant-colonel de Salignac-Fénélon, du 1er Chasseurs d'Afrique, rentré à son corps sur sa demande. Le colonel de Neveu était, au moment de sa nomination au bureau politique, directeur divisionnaire des affaires arabes à Constantine.

	Officiers	Troupe
Report.....	19	129
Le lieutenant-colonel Spitzer, chef d'état-major de la division	4	5
Le capitaine Wolff (1), directeur divisionnaire des affaires arabes	6	33
Le sous-intendant militaire Lagé, chef des services administratifs	1	6
Le médecin principal Bertherand, médecin en chef et l'ambulance	6	54
Le lieutenant de Gendarmerie Giraud, prévôt et ses gendarmes	1	20
Les troupes d'Infanterie étaient réparties en deux brigades comprenant chacune 4 bataillons.		
1re brigade. — Général Paté	3	16
Trois bataillons du 11e Léger commandés par le colonel Hardy, le lieutenant-colonel Decaen et les chefs de bataillon Hemesvy d'Auribeau, Lebrun et Dujardin	32	1.521
Le 3e bataillon du 1er de Zouaves commandé par le chef de bataillon Larrouy d'Orion	20	904
2e brigade. — Général Bosc	3	18
Deux bataillons du 25e Léger commandés par le colonel Duprat de la Roquette, le lieutenant-colonel de Bonnet-Maurelhan de Polhès et les chefs de bataillon Paillot et Malbet	36	1.341
Deux bataillons du 60e de Ligne commandés par le colonel Deligny et les chefs de bataillon Tartarin et Farine	31	1.263
A reporter.....	162	5.310

(1) Le capitaine Wolff avait été nommé aux fonctions de directeur divisionnaire des affaires arabes, par décision du 29 mai, en remplacement de M. Péchot, nommé chef de bataillon et qui avait rejoint son corps.

Le capitaine d'état-major de Béthune avait été nommé chef du bureau arabe de Dellys le 29 janvier 1854

	Officiers	Troupe
Report.....	162	5.310

Il y avait encore comme réserve auprès du quartier-général :

Deux compagnies de Tirailleurs commandés par le chef de bataillon Péchot.....	7	199
Un détachement de canonniers à pied.....	2	56
L'Artillerie comprenait 3 sections de montagne approvisionnées à 48 coups par pièce, une section affectée à chaque brigade d'Infanterie et la 3e formant réserve. L'Artillerie était commandée par le capitaine Danié....	4	139
Un détachement de Sapeurs du Génie sous les ordres du chef de bataillon Domergue (1).....	9	197

La Cavalerie commandée par le lieutenant-colonel de Fénelon, comprenait :

Deux escadrons du 1er Chasseurs d'Afrique.....	10	195
Une division du 1er Spahis.....	4	87
Un détachement du Train des Équipages sous le commandement du chef d'escadrons Cantiget.....	7	158
Le Service des Subsistances.....	3	21
TOTAUX.....	208	6.362

La colonne comptait 645 chevaux, 439 mulets et le convoi arabe comprenait 819 mulets.

Le 3 juin, dans l'après-midi, le général Rivet alla faire la reconnaissance du terrain que devait parcourir la colonne pour se porter à l'attaque des Beni-Djennad. Il ne présentait que des pentes facilement accessibles, un sol découvert, sans obstacle sérieux, coupé par quelques ruisseaux faciles à franchir ; la campagne était parsemée de prairies et de champs de céréales.

(1) Le commandant Renoux arrivé le 5 juin à la colonne, prit le commandement des troupes du Génie.

Le plateau d'Ar'erib, où se tient le marché du lundi des Beni-Djennad, paraissait fortement occupé par les Kabyles ; tous les villages à proximité de la plaine, Tala-Ntegana, Taguercift, Ikherban avaient été abandonnés ; les habitants avaient emmené leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux et tout ce qu'ils avaient pu emporter.

D'après les renseignements recueillis, c'était à Ar'erib que les Beni-Djennad avaient concentré tous leurs moyens de résistance ; c'était là qu'il fallait aller les chercher. L'attaque fut résolue pour le lendemain.

Disons quelques mots des préparatifs de défense des Kabyles et des difficultés auxquelles nous allions nous heurter.

Le village d'Ar'erib, formé de trois groupes de maisons entourant un petit plateau où se tient le marché du lundi des Beni-Djennad, est bâti sur un éperon d'un contrefort rocheux qui se détache du Takarbourzt. Ce contrefort présente plusieurs ressauts successifs appuyés sur des escarpements presque inaccessibles ; les arêtes montrent des murailles de rochers nus et ce n'est partout qu'un entassement de pierres et de quartiers de roc, au milieu desquels poussent d'épaisses broussailles et même des arbres de haute futaie, qui sont des chênes verts ; d'énormes blocs dominent de distance en distance ce cahos. Tout cela forme un fouillis inextricable où les gens du pays seuls peuvent trouver leur chemin. Autour des villages, les propriétés sont entourées de murailles en pierres sèches, qui en rendent les abords encore plus difficiles.

L'ensemble de ces positions offrait aux Beni-Djennad des fortifications naturelles qu'ils avaient rendues encore plus inabordables par des retranchements en pierres sèches, reliant leurs défenses sur toute l'étendue de la montagne. — En supposant le village enlevé, ils avaient

encore des lignes échelonnées de retraite où ils pouvaient nous disputer le terrain pied à pied.

Cette position si formidable avait cependant un point faible, surtout avec des défenseurs kabyles ; elle pouvait être facilement tournée à gauche par le col d'Agueni-Cheurgui, qui conduit aux villages des Beni-Djennad-el-Bhar.

Tous les villages des Beni-Djennad avaient envoyé leurs guerriers à Ar'erib ; les Zerkhfaoua, les Beni-Flik et le sof des Azazga non encore soumis, avaient fourni aussi leurs contingents. Celui que les Beni-Djennad avaient désigné comme chef, pour diriger la défense, était le nommé Amar Naït Amar Iboudaïfen d'Elma bou Amen ; ses principaux lieutenants, c'est-à-dire ceux qui avaient amené les plus gros contingents et dont les avis étaient acceptés sans discussion, étaient Mohamed ou Chala de Taguercift et Si Mohamed Saïd ben El-Hachemi. C'étaient ces trois hommes qui avaient dirigé les préparatifs de défense, en indiquant les retranchements à élever et les points qui devaient être occupés par chaque contingent.

Le soir, des feux furent allumés sur les crêtes pour appeler les retardataires et comme on était dans le mois du ramadan, une partie de la nuit se passa à festoyer et à s'exciter à la guerre sainte.

Que devenait Bou Bar'la pendant que les Beni-Djennad se préparaient à affronter l'orage qu'il avait amassé sur leurs têtes ? Il avait d'abord dit à ceux-ci qu'il était guéri de sa blessure et qu'il voulait se mettre à leur tête, pour exterminer la colonne qu'on apercevait dans la plaine, ou mourir avec eux ; puis il s'était décidé à suivre le conseil qu'on lui donnait de fuir. Il savait d'ailleurs que le bach-agha Bel Kassem ou Kassi avait fait offrir, par un homme de Mekla, appelé Amar ou Abbou, une somme considérable à Si Cherif ben El-Arbi s'il voulait lui livrer son hôte. Si Cherif avait refusé de vendre son anaïa à aucun prix ; mais ce qu'il avait refusé, un autre pouvait bien l'accepter, et le plus sage était de ne pas exposer les

Beni-Djennad à la tentation, en s'éloignant au plus vite.

Après la soumission des Beni-R'obri, que la présence de la colonne à Chaoufa avait encore affermie, la fuite vers les Beni-Idjeur était devenue difficile et périlleuse ; il fallait pourtant la tenter. Le Cherif partit dans la nuit du 2 au 3 juin, sans bagages, accompagné de deux seulement de ses cavaliers et de six individus des Beni-Djennad servant de guides. Il avait dû se séparer de sa mulâtresse Halima bent Messaoud, qu'il n'avait pas osé exposer aux dangers qu'il allait courir et il l'avait laissée à la garde de Si Cherif ou El-Arbi, ainsi que tout ce qu'il possédait, mulets, tentes, tapis, armes, etc. Les cavaliers qu'il n'emmenait pas restèrent avec les défenseurs d'Ar'erib.

Bou Bar'la traversa les Beni-R'obri en s'entourant des plus grandes précautions afin de ne pas tomber dans une embuscade, si sa fuite était éventée ; il fut assez heureux pour arriver sain et sauf aux Beni-Idjeur.

Le 4 juin, à 5 heures du matin, la colonne expéditionnaire se mettait en marche pour aller à l'attaque des Beni-Djennad. Le goum et les contingents s'avançaient en tête, suivis de l'avant-garde composée de 4 compagnies d'Infanterie, des Canonniers à pied et d'un détachement du Génie ; venaient ensuite les troupes de la 1re brigade, l'ambulance, le convoi arabe et tous les impedimenta ; la 2e brigade formait l'arrière-garde et elle avait placé, sur chaque flanc du convoi, pour le couvrir, un bataillon formé par section à grandes distances.

A 7 heures 1/2, l'arrière-garde ayant achevé de franchir le Sebaou, opération qui avait été fort longue pour les bagages et les équipages et qui avait fait interrompre la marche, la colonne continua à cheminer sans incident. Lorsqu'après avoir traversé, sans difficulté, l'Irzer-bou-Deles (en arabe Oued-ed-Dis), elle commença à gravir les pentes qui mènent à Ar'erib, les goums et les contingents

eurent l'ordre de dégager la tête de colonne en appuyant vers la gauche.

L'avant-garde déboucha vers 9 heures 1/2 sur un plateau en avant des positions occupées par l'ennemi, au milieu d'un terrain coupé de ravins, de murs de clôture et couvert de plantations d'oliviers et de figuiers. Trois colonnes d'attaque furent alors formées de la manière suivante :

A gauche, une colonne chargée d'opérer un mouvement tournant par le col d'Agueni-Chergui et composée des contingents kabyles, des goums, de toute la cavalerie régulière, d'un bataillon du 60e (ce bataillon faisant partie de la 2e brigade, marchait sur le flanc du convoi et était arrivé sur le plateau au moment où les dispositions d'attaque étaient prises), de 50 Canonniers à pied et d'un détachement du Génie. Cette colonne, qui était aux ordres du général Rivet, ayant un grand arc de cercle à décrire, s'ébranla la première ; mais elle eut l'ordre de ne s'engager que lorsqu'elle entendrait le signal de deux coups de canon.

La 2e colonne d'attaque placée en face du village d'Ar'erib, comprenait le bataillon de Zouaves (moins une section commandée par le lieutenant de Romieux qu'on avait jointe aux tirailleurs) et un bataillon du 11e Léger.

La 3e colonne, placée à droite du village se composait de deux compagnies de Tirailleurs, ayant avec eux une section de Zouaves et de deux bataillons du 11e Léger.

Toutes ces troupes appartenaient à la brigade du général Pâté.

Un bataillon du 25e Léger, qui avait flanqué le convoi et qui était arrivé avant qu'on ne lançât les colonnes d'attaque, fut établi en arrière d'elles pour former une réserve.

Pendant qu'on prenait ces dispositions, les Beni-Djennad multipliaient leurs feux sur les troupes qui débouchaient sur le plateau. Deux pièces de montagne furent

placées en avant des Tirailleurs et lancèrent quelques obus qui ralentirent l'ardeur des Kabyles.

Quand tout fut bien arrêté et que le mouvement tournant de la colonne de gauche, conduit par le général Rivet, fut bien dessiné, le Gouverneur général donna l'ordre de commencer l'attaque.

Après avoir fait aux troupes la défense de tirer avant d'être arrivées sur les crêtes, leur avoir fait déposer les sacs à terre et mettre la baïonnette au bout du fusil, le général Camou fit avancer les têtes de colonnes d'assaut jusqu'à 200 mètres des positions de l'ennemi, en profitant des plis du terrain pour les tenir à couvert autant que possible ; puis il les lança en avant au pas de charge, à son commandement. Le signal convenu, de deux coups de canon annonça ce mouvement à la colonne tournante.

L'élan de nos soldats fut admirable. Ils se précipitent au pas de course sur les retranchements ennemis sans se laisser arrêter par la fusillade des Kabyles qui, les ayant attendus à 20 pas, les accueillent par un feu nourri et meurtrier ; ils escaladent tous les obstacles et en peu d'instants, ils restent maîtres de la position. Ils poursuivent alors les fuyards, la baïonnette dans les reins, dans un terrain qui était, comme nous le savons, hérissé de difficultés.

Les Kabyles, effrayés de voir Ar'erib enlevé aussi facilement, perdent tout à fait la tête lorsqu'ils se voient tournés par Agueni-Chergui et menacés sur leur ligne de retraite ; ils se jettent alors en désordre dans la direction du Tamgout, [illegible] sans faire face, de temps en temps, à nos soldats qui les poursuivent.

Cette position d'Ar'erib, qui avait paru si redoutable, était donc tombée au premier élan de nos colonnes d'attaque.

Notre cavalerie et nos goums, après avoir décrit un circuit d'une lieue, avaient pu aborder la montagne par un plateau d'un accès assez facile ; ils trouvent un grand

nombre de fuyards cherchant à gagner les bois et les ravins, ils les chargent, les sabrent et les rejettent dans la montagne où ils sont traqués par nos contingents kabyles.

Le mouvement agressif avait commencé à 10 heures, et, à midi, toutes les troupes étaient au bivouac, sur le plateau de Souk-el-Tnin, d'où étaient parties les colonnes d'attaque. Nos auxiliaires indigènes avaient été camper au village de Tala-Ntegana.

Les villages d'Ar'erib, Taguercif, Ikherban, Tazrout avaient été incendiés par nos troupes ; ceux de Tala-Ntegana, Azrou-Mesguen et Adrar-Naït-Kodea, avaient été livrés aux flammes par nos contingents et nos goums.

Nous avons eu dans ce combat un caporal du 11e Léger tué, 2 officiers et 30 soldats blessés dont 2 sont morts des suites de leurs blessures, et 3 chevaux blessés. Le goum avait eu, de son côté, 3 hommes blessés.

L'ennemi avait subi des pertes assez considérables ; poussé vivement la baïonnette dans les reins, il n'avait pas eu le temps d'emporter tous ses morts et il avait abandonné sur le terrain une cinquantaine de cadavres ; il avait eu aussi de nombreux blessés. Amar Naït Amar Iboudaïfen et Si Mohamed Saïd ben El-Hachemi, que nous avons vus organiser la défense d'Ar'erib, étaient parmi les morts.

Le Gouverneur général ayant appris que les Beni-Djennad s'étaient retirés en partie, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs troupeaux, dans le village d'Ir'il-Iaggachen, situé sur le versant de la montagne qui regarde la mer, fit prendre les armes, à deux heures, à 4 bataillons, sans sacs, de la 2e brigade, auxquels se joignirent 1 section d'Artillerie, 2 pelotons de Chasseurs d'Afrique, 1 de Spahis, 15 mulets de cacolet, un détachement du Génie et 4 mulets d'outils, afin d'aller les traquer pour les amener plus promptement à se soumettre. Cette colonne, conduite, par le général Camou, ayant sous ses ordres le général Bosc et le général Rivet, prit

la route au col d'Agueni-Cheurgui ; les goums furent lancés sur la gauche pour fouiller les ravins et éclairer la marche.

Après une ascension d'une demi-heure par un chemin facile, on arriva sur la crête, à l'origine d'un ravin profond qui se dirige vers la mer et forme l'Ir'zer-Ikherfèche. Deux bataillons gagnèrent la crête du contrefort qui limite à l'Ouest le bassin de cette rivière et dont le point culminant est occupé par la djama de Taourirt-Yahia, pendant que le reste de la colonne suivait, à mi-côte, le chemin conduisant au village d'Ir'il-Iaggachen. Ces deux troupes marchaient à hauteur l'une de l'autre. Celle de gauche alla prendre position sur les crêtes dominant le village, lequel était bâti sur un éperon faisant saillie sur le ravin, pendant que celle de droite y pénétrait.

Les Beni-Djennad, qui avaient aperçu notre mouvement, avaient eu le temps de s'enfuir avec leurs femmes, leurs enfants et tout ce qu'ils avaient pu emporter ; quelques-uns avaient gagné les escarpements rocheux, bordant la rive droite du ravin ; des coups de fusils furent échangés avec les fuyards dont deux furent tués. Le village d'Ir'il-Iaggachen fut pris sans difficultés, les maisons furent incendiées, les jardins détruits, et, aussitôt après, les troupes reprirent la route du bivouac pour prendre un repos qu'elles avaient bien mérité ; elles y arrivèrent vers 6 heures du soir.

Les villages occupés offraient en abondance de l'eau et du bois et les champs de céréales fournirent à la nourriture des chevaux et des mulets, pendant tout le temps que la colonne resta à Ar'erib.

Dans cette journée, on avait consommé 23 obus, 3,666 balles oblongues et 7,173 balles sphériques.

Le 5 juin, à 8 heures du matin, 6 bataillons commandés de manière à laisser un demi-bataillon sur chaque face du camp, prennent les armes pour aller procéder à la destruction des villages des Beni-Djennad ; à ces troupes d'Infanterie se joignent : la portion de la cavalerie

qui n'a pas marché la veille dans l'après-midi, 2 sections d'Artillerie, le détachement d'Artilleurs à pied, 100 hommes du Génie avec 4 mulets d'outils, les deux Compagnies de Tirailleurs, une partie de l'ambulance avec 20 mulets de cacolets, le goum et les contingents kabyles.

Le Gouverneur général et tous les Généraux marchent avec la colonne ; le lieutenant-colonel Polhès, du 25e Léger, est chargé du commandement des troupes laissées au camp.

La colonne suit la même direction que la veille, prend la même crête sur le versant nord de la montagne et arrive au point culminant où se trouve le village de Bou-Bekeur. A moitié chemin du contrefort, avant d'arriver à ce village, le général Pâté avait été dirigé sur la droite, avec le 11e Léger, pour se porter sur le village de Tiboudiouïn, situé au delà du village d'Ir'il Iaggachen, incendié la veille, sur un rameau montagneux descendant vers l'Ir'zer-Ikherfech.

Les contingents kabyles et le goum descendent à gauche pour fouiller et incendier les groupes d'habitations qui forment le village de Taboudoucht. Le général Bosc, avec 3 bataillons, continue à suivre l'arête principale avec ordre de s'arrêter à une demi-lieue en avant de Bou-Bekeur, où a pris position le Gouverneur général avec le restant des troupes, et de lancer de forts détachements à droite et à gauche, pour faire le plus de dommage possible aux Beni-Djennad, en détruisant les habitations, les jardins et les moissons.

Les villages que le général Bosc avait à sa portée étaient ceux de Nador et des Aït-Houbelli. L'œuvre de destruction s'opéra ainsi simultanément dans 6 villages, que nous avons trouvés entièrement abandonnés.

L'opération tirait à peine à sa fin lorsqu'un brouillard épais, s'élevant de la mer, vint envelopper les troupes de toutes parts ; une pluie forte et un vent violent hâtèrent le moment de la retraite qui commença vers 2 heures et se fit en bon ordre. Toutes les troupes étaient ren-

trées au bivouac à 5 heures 1/2 ; elles avaient ramené de leur sortie quelques bœufs et chèvres, des poules, des fruits, trouvés dans les maisons ou dans la broussaille, ce qui, en améliorant l'ordinaire des soldats, jeta la gaîté et l'animation dans le camp.

Dans la soirée, vers 10 heures, le khalifa du bach-agha Hammou ben Hammou était devant sa tente, au camp de Tala-Ntegana, lorsqu'un indigène, qu'on ne put reconnaître, lui envoya un coup de fusil en pleine poitrine et disparut dans un escarpement très profond du ravin situé tout à côté du camp, et où il échappa à toutes les recherches. Le docteur Bezins fut envoyé pour donner des soins au blessé, mais les secours de l'art étaient inutiles, le khalifa avait eu le poumon divisé de part en part. On voulut transporter le blessé aux Ameraoua, mais il expira pendant le trajet. L'enquête à laquelle on procéda ne put faire découvrir l'auteur du crime ni faire savoir s'il était le résultat d'une vengeance personnelle ou l'œuvre d'un fanatique (1). Quoi qu'il en soit, à la suite

(1) Les indigènes du pays croient que ce sont les Oulad-ou-Kassi qui ont fait commettre cet assassinat ; ils disent que le bach-agha, épuisé par la maladie, ne pouvait plus montrer la même activité qu'autrefois et que le général Randon, dans le but de ne pas le fatiguer, s'adressait volontiers, pour les renseignements dont il avait besoin, au khalifa Hammou ben Hammou dont l'intelligence et l'entrain lui plaisaient ; cela aurait causé de l'ombrage aux Oulad-ou-Kassi, qui auraient craint d'être supplantés. Les Kabyles indiquent comme l'auteur du crime un bandit des Maatka, nommé Amar Akli, qui était dans les contingents à pied et ils disent que c'est Si Amar ou Hamitouch, le frère du bach-agha, qui avait eu antérieurement des démêlés avec le khalifa, qui aurait fait commettre le crime.

Cette accusation portée contre les Oulad-ou-Kassi ne repose sur aucune espèce de preuve et nous ne l'avons rapportée que parce qu'elle est très accréditée dans le pays. Hammou ben Hammou était un homme énergique, un excellent soldat, mais il avait de mauvais instincts et était très redouté des indigènes à cause de ses procédés violents ; c'était un véritable sanglier par sa rudesse et sa brutalité.

de cet événement, le licenciement des contingents kabyles fut décidé et il eut lieu le lendemain. Le goum fut seul conservé et on rapprocha son campement de celui de la colonne, en le faisant placer de l'autre côté du ravin de Tala-Ntegana.

La colonne expéditionnaire de Constantine, dont nous nous occuperons plus tard, avait commencé ses opérations en même temps que celle d'Alger et elle devait faire sa jonction avec cette dernière, en traversant le territoire des Zerkhfaoua. Le Gouverneur général voulant se rendre compte des difficultés qu'elle aurait à surmonter, ordonna d'opérer une reconnaissance de ce côté, dans la journée du 6 juin. Elle fut effectuée par le général Pâté, accompagné du Chef d'état-major général, avec 3 bataillons sans sacs, un peloton de Cavalerie et un détachement du Génie. Parti à midi, le général Pâté se dirigea vers le Tamgout, à travers un terrain pierreux, très accidenté, pendant 6 kilomètres à partir du col du Khemis des Beni-Djennad. A l'Oued-Tir'era, au pied du Tamgout, la colonne fit une halte sous un bouquet de grands chênes-zènes et le général Rivet, escorté d'un peloton de Spahis et de deux compagnies d'Infanterie, continua à s'avancer vers Azeffoun, sur un terrain pierreux mais moins difficile que celui déjà parcouru; et il s'arrêta à 1 kilomètre 1/2 du village, sur un sommet d'où on découvrait bien tout le pays. Il aperçut le camp du général de Mac-Mahon dans les Beni-Hossaïn, à une quinzaine de kilomètres de distance, à vol d'oiseau.

A 4 heures, le général Rivet revint sur ses pas, rejoignit le général Pâté. et les troupes furent ramenées au camp où elles arrivèrent à 7 heures 1/2.

En même temps que la reconnaissance avait quitté le

Il avait pu très bien se créer, par sa manière d'agir, des inimitiés personnelles assez grandes pour armer le bras d'un assassin.

Le fils d'Hammou ben Hammou, appelé El-Arbi, fut nommé khalifa en son remplacement, à la date du 7 juin.

camp, le colonel Duprat de la Roquette avait été envoyé, avec un bataillon du 25e Léger, un détachement du Génie et quelques mulets d'outils, pour procéder à la destruction du village de Tazrout, qui avait donné asile à Bou Bar'la. Ce village avait été abandonné le jour de l'attaque et Si Cherif ou El-Arbi avait transporté dans les Flissat-el-Bhar tout ce qu'il possédait et ce que le Cherif lui avait laissé en dépôt, y compris la mulâtresse Halima.

Le colonel Duprat de la Roquette arriva après environ une heure de marche, en face du village de Tazrout, qui se composait de deux groupes d'habitations, adossées à la montagne. Le groupe le plus rapproché contenait 6 à 7 maisons; le deuxième, séparé du premier par un ravin et distant de 500 mètres, comprenait les bâtiments de la zaouïa et la djama. Les maisons furent fouillées et détruites de fond en comble, le tombeau de Si Amar Cherif, qui était dans celle de Si Cherif, n'échappa pas à la destruction. A quatre heures, l'opération était terminée, et à cinq heures le détachement du colonel Duprat de la Roquette rentrait au camp.

Des pourparlers de soumission avaient été engagés dans la journée du 5 juin, et, dans la journée du 6, les Beni-Djennad, les Zerkhfaoua et les Flissat-el-Bhar, vinrent se mettre à la discrétion du Gouverneur général. L'aman leur fut accordé, et des ordres furent donnés pour arrêter la dévastation des villages. Le Gouverneur général imposa aux tribus des contributions de guerre s'élevant à 50 francs par fusil, et il fit livrer à la colonne tous les chevaux des Beni-Djennad, au nombre de 55; on continua à faire le vert pour les chevaux et mulets, dans les récoltes, afin de peser sur le pays et de hâter la rentrée de la contribution de guerre.

Belkassem ou Kassi amena lui-même Si Cherif ou El-Arbi au Gouverneur général en intercédant pour obtenir son pardon. — « C'est le père de ce marabout, dit le bachagha, qui m'a déterminé à me soumettre à la France, et, s'il a refusé de livrer le Cherif, c'est que son honneur y

était engagé et qu'il ne pouvait trahir l'homme à qui il avait donné l'hospitalité. » — Le général Randon lui fit grâce, mais il exigea que Si Cherif ou El-Arbi livrât tout ce que Bou Bar'la avait laissé en dépôt chez lui. La mulâtresse Halima fut amenée au bout de quelques jours chez Belkassem ou Kassi et, environ un mois plus tard, Si Cherif remit encore deux mulets et une tente ; il garda pour lui le reste des bagages, sans doute pour se couvrir de ce que Bou Bar'la lui devait.

Dès le lendemain de leur soumission, les Beni-Djennad arrivèrent en grand nombre au camp pour y apporter toutes sortes de denrées ; deux marchés s'établirent au-dessous d'Ar'erib, et les bouchers de la colonne purent facilement y achever leur approvisionnement pour toute la durée de la campagne ; les Kabyles y amenaient leur bétail pour réaliser leur quote-part de la contribution de guerre.

(A suivre.) N. ROBIN.

TIPASA

I. LES HYPOGÉES [1]

C'est dans le cimetière de l'Ouest, à quelques trente mètres de la tour d'angle du rempart, que l'on trouve une dizaine de sépultures d'une forme particulière, et dont on ne voit les similaires dans aucun autre lieu des nécropoles ; groupées dans un espace restreint, elles paraissent appartenir toutes à une même époque. Toutes sont creusées dans un même promontoire rocheux situé à côté d'un édifice rond en forme de temple pseudo-monoptère. La plupart sont à demi comblées ; deux se sont écroulées dans la mer ; mais elles ont dû être de tout temps des chambres funéraires extrêmement petites, si restreintes même qu'on se demande comment les ouvriers ont pu les tailler, dans un roc d'une dureté assez grande.

L'aspect extérieur est celui d'une petite porte sans aucun ornement, découpée dans la paroi verticale du rocher ; en réalité, les ouvertures sont des fenêtres, qu'il fallait enjamber pour pénétrer dans l'intérieur. Nous ne parlerons que de la seule déblayée, qui est en même temps la plus importante, et semble avoir servi de prototype aux autres.

Un ressaut de la falaise, formant une plateforme très diminuée depuis l'époque antique, donne accès à l'hypogée.

Celui-ci, large intérieurement de 3m00 et profond de 2m80, contient six sarcophages disposés à des niveaux

(1) La suite d'articles que nous comptons consacrer à **Tipasa** ne constitue pas une notice complète, mais un ensemble de remarques sur quelques monuments que nous avons spécialement étudiés.
P. G.

différents et symétriquement par rapport à l'axe. La hauteur, entre la dalle du sarcophage le plus bas et le plafond, est de 1m75. Trois des cercueils sont placés dans le sens de la longueur dans des *arcosolia* taillés, ainsi que les cercueils eux-mêmes, dans le rocher. L'ensemble de ces trois sépultures paraît avoir motivé le creusement de la chambre; les trois autres n'ont été sans doute ajoutés que plus tard, l'une dans le sol même de l'espace central (c'est celle qui est placée devant la porte); les deux autres construites en maçonnerie. Ces deux dernières paraissent, dans le plan, n'avoir que 0m90 de longueur, mesure éloignée des proportions ordinaires; mais, en réalité, une partie est creusée très profondément sous le sarcophage du fond, qui a lui-même peu de hauteur; ces deux tombes ont perdu leur chevet, formé sans doute d'une petite dalle qui n'existe plus.

Tous les couvercles des cercueils ont disparu, sauf un angle retrouvé par nous et qui porte le coin d'un revêtement de mosaïque avec une bordure noire sur fond blanc, et un grand fragment du couvercle du fond, encore en place.

Nous avons relevé un squelette d'homme entier dans le *loculus* le plus rapproché de l'entrée.

La porte-fenêtre était appliquée intérieurement contre la paroi; mais on devait naturellement pouvoir l'ouvrir de l'extérieur. Trois trous percent la paroi au-dessus; ils servaient sans doute à maintenir la charnière, qui était disposée « à tabatière. » Une ouverture carrée, de 10 centimètres sur 20, s'ouvrait à droite; on introduisait par là dans l'intérieur la main tenant la clef *(clavi intromittendæ foramen)*, comme il est expliqué dans Apulée, Mét. IV, p. 70.

La décoration du petit hypogée n'est pas sans intérêt. Le peu qu'il en reste suffit pour compléter l'analogie frappante de cette salle avec certaines parties des Catacombes de Rome. On pourra comparer notre croquis avec les planches IV et V de l'ouvrage de M. Th. Roller.

Le plafond, en forme de trapèze et d'une concavité irrégulière, est bordé de liserés rouges et noirs, et divisé en deux parties, suivant l'axe, par une large bande unie. Les deux moitiés sont occupées par des dessins à main levée tracés en noir et en bleu-vert, et qui, d'après les quelques vestiges informes qu'on en voit, pourraient être des palmes. Dans l'épaisseur de chacun des arcs, il y a deux rectangles terminés par des demi-cercles entourés de filets rose, rouge et noir, et un rectangle central dans les mêmes couleurs. Il paraît y avoir eu de petits sujets peints dans ces cadres. Il y en avait aussi sur le mur, dans l'intérieur des arcs. Le sujet du fond était une mosaïque bien fine; mais il n'en reste que quelques cubes. Dans l'arc très surbaissé au-dessus de la porte, on voit, en regardant avec attention, un animal au galop se dirigeant vers une masse bleue située à droite. Les deux jambes de derrière, en jaune et brun, sont distinctes. Peut-être le quadrupède est-il un cerf et la masse bleue une chute d'eau; nous serions alors en présence de l'allégorie chrétienne : — l'âme aspirant au baptême — *quemadmodum cervus ad fontes aquarum.* Dans l'arcade de droite, on voit très bien une bête à crinière noire assise dans un angle; au centre, quelques traits rouges font penser aux draperies d'un personnage debout; s'il y avait un second animal accroupi en pendant, ce serait encore là un symbolisme chrétien bien connu : — Jésus-Christ, sous la figure d'Orphée, domptant les férocités de la création.

Nous avons trouvé devant la porte, sur le sol extérieur, une mosaïque carrée, qui, entière, avait 60 centimètres sur 1m30. La maçonnerie qui la borde montre qu'elle servait de pavage à un monument recouvrant un sarcophage fort petit. Sa construction dut fermer l'entrée de l'hypogée, dégagée depuis par sa ruine.

P. GAVAULT.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

M. DEFRÉMERY

La France vient de perdre un de ses plus savants orientalistes, et la Société historique algérienne un de ses plus illustres membres. CHARLES-FRANÇOIS DEFRÉMERY était né à Cambrai, le 8 décembre 1822. A l'âge de 18 ans, il débutait dans l'étude de l'arabe et du persan, sous la direction de Reinaud, de Caussin de Perceval et de Jaubert. Il ne tarda pas à devenir lui-même un maître. Ses *Recherches* historiques et géographiques sur les petites dynasties de la Perse et de la Mésopotamie (moyen-âge) et sur les Ismaéliens lui valurent l'attention du monde savant, et il fut choisi par la Société asiatique pour publier les *Voyages d'Ibn-Batoutah* (édition et traduction, 4 vol. in-8° et index), œuvre capitale dans laquelle il donna la mesure de sa vaste érudition. Ses *Mémoires d'histoire orientale*, composés de nombreux articles publiés dans diverses revues savantes, forment un recueil des plus remarquables. Il était Membre de l'Institut depuis 1869, Titulaire de la chaire d'arabe au Collège de France depuis 1873, et Directeur de section à l'École des hautes études. Une cruelle maladie, dont il supportait depuis longtemps les atteintes avec une admirable sérénité, l'a ravi, le 18 août dernier, à l'affection de tous ceux qui le connaissaient ; cet homme au cœur excellent n'avait que des amis. Notre Société, dont il fut le collaborateur dès sa fondation, lui doit des regrets tout particuliers ; car il s'intéressait vivement à nos travaux, sur lesquels il appela souvent l'attention de ses savants collègues. Qu'il reçoive ici, avec notre dernier adieu, l'assurance que son souvenir vivra parmi nous !

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155 et 160.)

Comptant donc sur l'appui des Sahari et de Ben Chennouf, El-Hadj ben Ganâ faisait nommer son frère Bou Lakheras au commandement de Hodna, tandis que son neveu Ali bel Guidoum, associé à Ben Chennouf, allait se mettre à la tête des Oulad-Soula habitant le Zab-Chergui. Soutenu par la garnison du fort turc de Biskra et flanqué de deux membres de sa famille, la position pouvait paraître tenable au nouveau cheïkh El-Arab. Une circonstance favorable vint même donner quelque créance à cette opinion. La sécheresse avait été extrême cette année, et la grande tribu des Oulad-Naïl, ayant à se pourvoir de grains, offrit à Ben Ganâ de se soumettre à lui. Ce fut un succès ; les kebar des Oulad-Naïl amenés en triomphe à Constantine, Ben Ganâ considéra dès lors sa tâche comme accomplie, et crut n'avoir plus qu'à jouir paisiblement du fruit de ses travaux sans

s'exposer à de nouvelles aventures. Sur sa demande, Hosseïn-Bey le nommait en effet grand ministre auprès de lui. Mais quels malheurs cette haute dignité n'allait-elle pas provoquer dans le sein même de la famille, en allumant des ambitions multiples et des jalousies acharnées. Le Bey, qui n'avait rien à refuser à son beau-frère, et peu renseigné du reste sur les affaires du Sahara, donnait le titre de cheïkh El-Arab qu'il laissait disponible à son fils Mohammed Seghir ben Ganâ. A peine cette nomination était-elle connue, que Bou Lakharas accourait du Hodna pour réclamer, se disant frustré de ses droits. Le Bey annulait d'abord sa décision, comptant ainsi ne mécontenter personne, puis quelques jours après, sollicité d'autre part, il nommait cheïkh El-Arab Si Ali bel Guidoum ben Ganâ, le même qui, avons-nous vu plus haut, avait si mal réussi à Tougourt en tuant un marabout des Selmia. Dès lors éclata la jalousie chez Mohammed Seghir et Bou Lakharas. Et tout cela, ne l'oublions pas, pour un titre complètement fictif, celui de cheïkh El-Arab, qu'une même famille se disputait à Constantine, et que, pendant ce temps, le cheïkh Debbah ben Bou Okkaz, le vrai cheïkh indépendant, portait fièrement et sans rival dans le Sahara.

Hosseïn-Bey n'alla qu'une fois à Alger verser l'impôt de sa province. Mohammed bel Hadj ben Ganâ, qui l'accompagnait, succomba durant ce voyage ; les uns disent qu'il fut emprisonné ; d'autres qu'il fut frappé par le choléra qui faisait alors d'assez nombreuses victimes.

Mohammed Seghir, fils du défunt, revendiquait de nouveau, par droit d'héritage, le titre que portait son père ; mais c'est son oncle Brahim ben El-Hadj, qui en était revêtu. La mort d'Hosseïn-Bey suspendit un instant les compétitions. Cependant la discorde, dans la famille de Ben Ganâ, était plus vivace que jamais et allait provoquer l'explosion de sanglantes rancunes sous Inghiz-Bey, qui arriva au pouvoir en 1803. Le Bey Inghiz avait attaché à sa personne un Ben Zekri parent des Bou Okkaz et ennemi par conséquent des Ben Ganâ. Ceux-ci, tels que de paisibles rentiers, habitaient les uns à Constantine, les autres sur leurs terres de Redjaz, aux environs de Mila. Sous prétexte de chasser au sanglier, le fils du Bey amena Bou Lakharas et Ali

bel Guidoum dans la vallée de l'oued El-Kebir, et là s'empara de leur personne en même temps que Brahim bel Hadj, le cheïkh El-Arab *in partibus*, était lui-même arrêté dans sa maison de Constantine. Les trois Ben Ganâ, réunis dans une même prison, étaient étranglés le lendemain, à l'exception du plus jeune d'entre eux, Ali bel Guidoum. On attribue cette exécution tragique aux intrigues et aux dénonciations de Mohammed Seghir, leur neveu, qui, se considérant toujours frustré de ses droits héréditaires, se vengeait de ses rivaux en les faisant périr.

Le cheïkh El-Arab Debbah arrivait peu de jours après à Constantine, avec tous ses nomades, et recevait des mains d'Inghiz-Bey le burnous d'investiture et la confirmation de sa dignité. Les Ben Ganâ, expliquant les événements à leur façon, prétendent encore que les faveurs dont Debbah venait d'être l'objet en cette circonstance provenaient des sollicitations mêmes du vindicatif Mohammed Seghir, qui continuait de travailler à la perte de tous ses compétiteurs dans sa propre famille. Ils ajoutent qu'Ali bel Guidoum, outré de colère, se déclara alors en révolte dans la montagne de Metlili, où, attaqué par les troupes du Bey, il opposa une résistance si énergique que la colonne dut rebrousser chemin avec des pertes considérables. Un fait de cette importance et relativement récent aurait dû évidemment laisser quelque trace dans les souvenirs du pays ; mais il n'en est rien, et la biographie d'Inghiz-Bey ne le mentionne pas non plus. Du reste, ce Bey ne garda le pouvoir qu'une année, de 1803 à 1804. Il est véridique, néanmoins, qu'Ali bel Guidoum ben Ganâ, après avoir eu la satisfaction de tuer de ses mains son neveu Mohammed Seghir, cause des tourments de la famille, fut à son tour mis à mort par ordre du Bey Mamelouk qui gouvernait Constantine en 1818.

C'est encore sous le même Bey qu'un autre Ben Ganâ, du nom de Bel Messaï, fuyant de Biskra où il ne se sentait pas en sûreté, mourut empoisonné pendant sa marche, à l'endroit où se voit un monceau de pierres (entre El-Kantara et Batna, près l'oued Terfa), qui, depuis, a porté le nom de Neza-ben-Messaï. Ferhat ben Mohammed, encore un Ben Ganâ, surpris à la même époque par les Daouaouda, entre El-Kantara et El-Ksour, perdit

tous ses bagages et se sauva seul dans les montagnes de l'Aurès, au village de Menâa, où il ne tardait pas à mourir des suites de la terrible émotion qu'il venait d'éprouver dans cette bagarre.

Le Bey El-Mili, successeur du Bey Mamelouk, avait pour khalifa El-Hadj Ahmed, que nous retrouverons plus tard, en 1837, défendant Constantine contre l'armée française. Rappelons une dernière fois, pour l'intelligence des événements, qu'El-Hadj Ahmed était fils de Hadja Rekia, par conséquent neveu et cousin germain des Ben Ganâ. Comme il fallait le prévoir, les Ben Ganâ tombaient aussitôt en disgrâce, et le jeune Mohammed bel Hadj ben Ganâ (fils du premier Bou Lokhharas) était revêtu du titre de cheïkh El-Arab. Aussitôt le Sahara se révolte, et le Bey El-Mili est obligé d'entreprendre une expédition dans les Ziban pour y conduire et faire reconnaître l'autorité de son protégé. L'historien des Beys rapporte ainsi cet épisode : « Vers la fin de » l'été 1819, le Bey El-Mili marcha contre les habitants de l'oa- » sis d'Ourlal, qui s'étaient révoltés à l'instigation d'un nommé » Debbah ben Bou Okkaz. Sa première attaque ne fut pas heu- » reuse; il dut reculer devant les forces imposantes de l'enne- » mi, et attendre, pour reprendre les hostilités, qu'il eût reçu » de nouveaux renforts. Alors il fondit sur lui à l'improviste et » le chargea si vigoureusement, que la victoire resta entre ses » mains, non toutefois sans avoir éprouvé des pertes considéra- » bles. Satisfait de ce succès, et après avoir rançonné les vaincus » et avoir détruit une grande partie de leurs palmiers, le Bey » reprit la route de Constantine, où des exécutions sanglantes » eurent lieu (1). »

Les Daouaouda reconnaissent, en effet, ce qui se passa à Ourlal, où les canons du Bey leur firent éprouver des pertes sensibles; mais ils s'en consolent en ajoutant finement que, sans canons, ils causèrent tant de mal à la colonne expéditionnaire, qu'elle dut se borner à l'attaque de cet oasis et se retirer en ramenant avec elle à Constantine son cheïkh El-Arab Ben Ganâ, repoussé du Sahara.

(1) Vayssettes, *Histoire des Beys de Constantine*.

« Sous Brahim-Bey, dit la notice des Ben Ganâ, Mohammed » bel Hadj se démit volontairement de ses fonctions et conseilla » au Bey de donner le titre de cheïkh El-Arab à Ferhat, neveu » de Debbah, afin, est-il ajouté complaisamment, de fomenter la » désunion entre les différents membres de la famille des Bou » Okkaz. Ferhat, appelé à Constantine, était en effet investi, et, » comme on l'espérait, la mésintelligence éclatait entre Ferhat » et son oncle. »

Comme beaucoup d'autres renseignements de la même source, ce qui précède n'est pas précisément exact. El-Hadj Ahmed-Bey, khalifa de Brahim-Bey, s'était à tel point compromis par ses abus d'autorité, qu'il dut prendre la fuite pour échapper à la mort dont il était menacé. Les Ben Ganâ, ses parents, subirent les conséquences de cette chute. Mais ce n'est que sous le Bey Mamelouk, en 1821, après l'expédition de Tougourt racontée déjà dans ses moindres détails, que Ferhat prit le commandement des Arabes sahariens, en remplacement de son oncle Debbah, dont le grand âge paralysait l'action. Ce vieillard, qui, pendant quarante ans, dirigea les destinées du Sahara, succomba de colère à la suite d'un dernier complot ourdi contre lui par les Ben Ganâ et leur allié Ahmed bel-Hadj, le marabout, ou, pour mieux dire, le gardien du tombeau de Sidi Okba. Abusant de son caractère religieux pour s'ingérer dans les affaires politiques du pays, ce dernier adressa un rapport au Pacha d'Alger exposant que les Bou Okkaz étaient cause de tous les troubles du Sahara et de l'opposition qu'y rencontraient les Ben Ganâ, ses parents.

« Pour apporter un remède à l'état des choses, disait-il en con- » cluant, faites mourir le cheïkh Debbah. Je vous promets de » tanner la peau de ce rebelle et de vous l'envoyer pleine de » soultanis ! »

La proposition parut si étrange au Pacha d'Alger, qu'il expédia cette lettre au Bey Mamelouk, gouverneur de Constantine, lequel étant, comme nous l'avons vu, l'ami des Bou Okkaz, la donna au cheïkh Debbah. On se figure l'effet produit par une telle communication. Les goums des Nomades partent aussitôt à

bride abattue vers Sidi Okba pour arrêter le marabout perfide. Celui-ci s'enferme dans sa zaouïa et se retire même au haut du minaret, afin de mieux braver les ennemis. La sainteté du lieu lui assurait un asile inviolable, et personne n'aurait osé pénétrer dans le sanctuaire.

Saïd, frère de Debbah, homme d'une piété exemplaire, d'une sagesse proverbiale, et dont la parole était par cela même très écoutée des Arabes, donne alors à haute voix lecture de l'infâme factum du santon, et ajoute qu'il y a damnation pour tous les bons musulmans de laisser un être infernal de cette espèce souiller davantage l'enceinte sacrée. Du haut du minaret, Bel Hadj, tremblant de peur, crie qu'il est innocent, que la lettre est fausse, il jure par Dieu n'avoir jamais eu la pensée de telles noirceurs. Mais l'indignation prédomine, la porte est enfoncée, et un serviteur du cheïkh Debbah, nommé El-Assel ben Mesbah, grimpe les gradins du minaret, coupe la tête du coupable et la jette au milieu de la foule, dont il calme ainsi la fureur.

Le vieux Debbah mourait peu de temps après de l'impression fâcheuse que cet événement avait laissé dans son esprit.

Nous avons déjà raconté la jeunesse de Ferhat ben Saïd et ses premières armes dans le Souf et à Tougourt. Ce personnage chevaleresque, qui a joué un rôle si important au moment de la conquête française, mérite un portrait plus complet. Celui qu'en a fait le colonel Séroka, d'après le récit de ses contemporains, est ce qu'il y a de plus fidèle. « Ferhat ben Saïd, dit-il, avait » une de ces organisations de fer qui ne se plaisent que dans la » lutte; d'une bravoure impétueuse, généreux, simple et pieux, » il rappelle le type des premiers héros de l'Islamisme; mais » son esprit inquiet, sans portée politique, impatient, incapable » de fixer un but et de le poursuivre avec persévérance, annihilait tant de belles et brillantes qualités. Ferhat ben Saïd n'en » était pas moins très populaire, parce que ses qualités étaient » de celles qui frappent et saisissent tout le monde. Il était petit, mais comme il avait le buste très élevé, à cheval, il paraissait grand. Il était toujours vêtu très simplement, et quand on » le lui reprochait en vantant la richesse du costume de Ben

» Gana, il répondait: la beauté des costumes est pour les femmes; la beauté de l'homme est dans son bras et dans sa parole.

» Ben Braham, un cousin de Ferhat, avait embrassé le parti des Ben Gana. Ben Braham était renommé comme tireur. Un jour, on demanda à Ferhat s'il se croyait aussi adroit. « Je n'en sais rien, je crois que dans un combat je pourrais le tuer tout aussi bien qu'il pourrait me tuer moi-même. Je ne sais pas comment je vise de loin; dans la mêlée, je n'ai jamais lâché la détente de mon fusil avant que le bout de mon canon ne fût dans le burnous de mon ennemi. »

» La crédulité superstitieuse des indigènes prêtait à Ferhat un prestige surnaturel. Comme il n'avait jamais été blessé dans les nombreux combats dont il avait bravé plus d'une fois les chances terribles, on racontait qu'un saint marabout du Djurjura lui avait donné un talisman qui le rendait invincible par la poudre.... les balles s'amortissaient sur son corps, et quand, après le combat, il dénouait sa ceinture, les balles roulaient à ses pieds... Des chefs les plus intelligents du pays me le juraient encore hier!... »

De 1821 à 1826, Ferhat ben Saïd exerça paisiblement son commandement suprême dans le Sahara, où le nom des Ben Gana n'était même plus prononcé. Une seule fois ils avaient, par des lettres expédiées de Constantine, où ils vivaient dans l'obscurité, poussé à la désobéissance les Rahman et les Selmia, leurs anciens partisans. Ferhat châtia ces rebelles avec tant de vigueur, que de longtemps aucune velléité de résistance ne se manifesta plus chez elles. Mais il suffit de la présence d'un homme pour bouleverser encore le pays, remettre tout en question. Cet homme était El-Hadj Ahmed-Bey, nommé en 1826 au commandement de la province de Constantine. Aussitôt, ses cousins les Ben Gana quittaient avec empressement leur retraite de Constantine et allaient à sa rencontre jusqu'à El-Gouïa, aux environs de Sétif, où s'étaient donné rendez-vous tous les amis du nouveau dignitaire.

Les premières paroles de Mohammed bel Hadj ben Gana, en

abordant son parent, étaient celles-ci : « Apportes-tu du Pacha » l'ordre de mettre à mort tous les Ben Zekri amis des Ben Ok- » kaz? C'est à cette condition seulement que je pourrai redeve- » nir cheïkh El-Arab et te servir ! »

« En ce moment, je ne suis pas le maître absolu, répond le » Bey. En même temps que moi, arrive un haut personnage en- » voyé par le Pacha; c'est Yahia-Agha, qui a pour mission de » châtier les Oulad-Soultan, dont l'impôt n'est pas payé depuis » plusieurs années. Voici des lettres de recommandation; vas le » trouver, il est actuellement campé avec sa colonne dans les » plaines du Hodna. Offre-lui tes services afin qu'il te soit favo- » rable. Nous pourrons ensuite, dans ces conditions, régler nos » comptes avec les Ben Zekri et les Bou Okkaz. »

Mohammed bel Hadj, doyen des Ben Ganâ, suivi des autres membres de sa famille, court auprès de Yahia-Agha, lui présente de beaux chevaux de gada, et propose de concourir à l'expédition entreprise contre les rebelles. Pendant que les troupes régulières aborderont les montagnes des Oulad-Soultan d'un côté, il est convenu que Ben Ganâ attaquera de l'autre avec les contingents arabes qu'il va rassembler. Les Sahari, alléchés par l'espoir du pillage, accourent à l'appel et se précipitent au galop sur les premiers villages des rebelles, qui, surpris, n'ont pas le temps de se mettre en défense. Avant que le Bach-Agha ait commencé les hostilités, Ben Ganâ se présente à son camp avec des centaines de têtes d'insurgés qu'il a fait couper. Le reste des Oulad-Soultan, terrifié par cette terrible boucherie, se soumet sans retard, et on a le soin de faire ressortir que tout le mérite du succès de la campagne revient à Mohammed bel Hadj ben Ganâ, qui reçoit officiellement le titre de cheïkh El-Arab.

Ferhat ben Saïd attendait de pied ferme dans les Ziban que ses ennemis revenus au pouvoir allassent le retrouver. Mais les Ben Zekri, ne se sentant guère en sûreté dans Constantine, n'attendirent pas qu'El-Hadj Ahmed-Bey eût fait son entrée à Constantine pour échapper à ses coups. Ils se réfugièrent, avec leurs familles et leurs richesses, au monastère du marabout Sidi Touaoui,

asile inviolable situé dans la montagne du Chettaba, qui se voit devant la ville en sortant par la porte Valée.

Quelque cruel et vindicatif que fût El-Hadj Ahmed, il n'osait cependant assouvir ses passions rancunières et celles de ses parents les Ben Ganâ, tant que Yahia-Agha séjournerait dans la province de Constantine. Mais après son départ, l'ère des atrocités s'inaugurait et se prolongeait durant une période de onze années, c'est-à-dire jusqu'au moment où Lamoricière et ses zouaves y mettaient un terme en plantant le drapeau protecteur de la France sur la brèche de Constantine.

Le crime de Sidi Touaoui fut le premier acte de ce règne odieux qui vit tomber tant de têtes. L'impression pénible ressentie par toute la population en fut immense. Pour s'en rendre compte aujourd'hui, il est indispensable de revoir les hommes en présence et les idées prédominantes de l'époque. Nous allons être obligés de faire, pour cela, un exposé rétrospectif. La légende surnaturelle y tient une large part.

Trois jeunes gens de Constantine, chassant un jour dans la vallée du Roumel, à l'époque de la moisson, apprenaient d'un berger que le marabout Sid Ahmed Zouaoui se trouvait par hasard de passage non loin de là, sur ses terres de Mechta-Nahar. Ils n'avaient jamais vu le saint personnage vénéré de toute la contrée, et par curiosité ou par crainte superstitieuse, ils allaient aussitôt le saluer et recevoir sa bénédiction.

D'après la croyance populaire, Sidi Zouaoui tenait de Dieu le don de deviner l'inconnu et de pressentir l'avenir.

« Sois le bienvenu, fils de l'Anafia, dit-il au premier des jeu- » nes gens fils d'une Turque.

» Et toi aussi, fils de Puldgia (Chrétienne convertie). Sa mère » était, en effet, une esclave italienne.

» Et toi également, fils de Bey. Ta femme te donnera bientôt » un fils qui deviendra Bey. »

Ce dernier était Mohammed Cherif, fils de l'ancien Bey Ahmed El-Colli, et marié depuis peu à Rekia, de la famille des Ben Ganâ. Quelques mois après, Rekia mettait au monde un enfant qui de-

venait plus tard El-Hadj Ahmed-Bey. La jeune mère n'était pas sans avoir été informée de la prédiction du saint marabout. Aussi, par reconnaissance, elle mit son enfant sous son patronage, en lui donnant le nom d'Ahmed.

Dès que le bambin fut en état d'être sorti, Rekia allait en pélerinage au monastère du marabout. Celui-ci imposait les mains sur la tête de son filleul, en présence de nombreux assistants, et prononçait ces paroles : « Sois béni, Caïd ; sois béni, Khalifa ; » sois béni, Bey (1). Mais tu seras le dernier des Beys de Cons- » tantine !... »

Comme on paraissait s'étonner et accueillir avec un sourire incrédule cette conclusion prophétique, Sidi Zouaoui, posant de nouveau les mains sur l'enfant, ajoutait :

« Que de calamités jailliront de cette tête ! Mon prestige sacré » en sera même atteint ; heureusement qu'alors je ne serai plus » de ce monde ! »

Rekia resta toute sa vie frappée de ces sombres présages. Chaque fois que son influence maternelle réussit à l'emporter, elle modéra les débordements de son fils. Mais, d'enfant terrible, Ahmed-Bey devint homme féroce.

Les Ben Zekri et autres familles notables, telles que les Ben Nâmoun, les Ben El-Abiod et autres, avec lesquelles le Bey avait eu des démêlés dans sa jeunesse, s'étaient donc réfugiés au monastère de Sidi Zouaoui, comptant n'avoir rien à craindre dans cet asile. Mais ni le respect humain, pas plus que le sentiment religieux, ne pouvaient arrêter la haine de leurs ennemis disposant du pouvoir. Leur mort était décidée dans un conciliabule auquel, sous la présidence du Bey, assistaient Mohammed bel Hadj ben Ganâ, Bou Akkaz ben Achour, cheïkh du Ferdjioua, et Ayeddin, cheïkh de Louara.

Il fallut environ six mois à Mohammed bel Hadj ben Ganâ, qui, comme nous l'avons dit, avait été investi du titre de cheïkh El-Arab, pour rassembler ses partisans des Selmia, Rahman, Sa-

(1) El-Hadj Ahmed est passé par ces trois échelons hiérarchiques, durant sa carrière.

hari et Bou-Azid désertant la cause des Douaouda en révolte dans le Sud contre le nouvel état de choses. Ce noyau de forces réunies, le moment d'exécuter l'arrêt de mort parut favorable. Afin de n'assumer aucune responsabilité et sauver les apparences vis-à-vis du Pacha d'Alger, le Bey cependant ne pouvait ni prêter son concours, ni assister, même de Constantine, au drame sanglant qui se préparait. Il partait donc avec ses troupes dans la direction de la frontière Tunisienne, où il avait d'autres hécatombes humaines à accomplir plus librement dans la famille des Harar, seigneurs des Hanencha (1). Une fois là, ses émissaires partaient donner le signal. Au point du jour, les Nomades de Ben Ganâ, les contingents kabyles des Ferdjioua et des Louara gravissaient en les cernant de tous côtés les escarpements de la montagne de Sidi Zouaoui. La défense était désespérée ; de part et d'autre, il y eut de nombreuses victimes. Comme l'avait prédit jadis le marabout, le sanctuaire où reposait sa dépouille mortelle, dans lequel, à bout de forces, s'étaient réfugiés les derniers survivants de la lutte était lui-même rempli de sang et de cadavres.

Le même jour, les meurtriers expédiaient au Bey, chez les Hannaba, seize têtes, témoignage de l'accomplissement du forfait. C'étaient celles des principaux personnages dont on avait juré de se débarrasser. On rapporte que le Bey eut un rire sardonique en voyant aligner devant sa tente ce barbare trophée, et que, non assouvi, il trouva encore des paroles insultantes pour chaque tête en constatant son identité. Mais voici en quels termes cyniques et mensongers il rendit compte à Alger de cette révoltante tuerie :

« Étant chez les Hanencha, j'ai reçu à deux reprises la nou- » velle que les Oulad-ben-Zekri, les Oulad-ben-Nâmoun et ceux » qui étaient avec eux se préparaient à fuir en Tunisie. J'ai en- » voyé quelques gens pour s'assurer du fait et le fait m'a été » confirmé. J'ai prié le cheïkh El-Arab et le cheïkh Ben Achour » de donner comme garantie mon chapelet et l'aman à ces gens-

(1) Voir dans la *Revue africaine* ma monographie des Harar.

» là pour les faire revenir à nous. J'avais prescrit de leur parler
» raison, de leur persuader qu'ils n'avaient rien à craindre, mais
» qu'ils ne devaient pas rester où ils se trouvaient. J'avais or-
» donné au cheïkh El-Arab et à ses gens de s'éloigner, pour
» éviter quelque trahison. Ils se sont éloignés, en effet, se bor-
» nant à leur envoyer quelques émissaires de paix porteurs du
» chapelet et de l'aman. Mais les récalcitrants n'ont répondu à
» ces paroles de paix que par la poudre. Ils ont tué deux servi-
» teurs de Ben Achour et ont blessé plusieurs autres du cheïkh
» El-Arab. Alors ceux-ci ont tiré sur eux et les ont tués. Trois
» seulement n'ont pas été atteints par la décharge : un des Ben
» Zekri, un Ben Nâmoun et Smari, qui était jadis kaïd. Les dé-
» sordres de ces gens-là causaient des ennuis à la population.
» J'ai patienté jusqu'au moment où, par la volonté de Dieu, est
» advenu ce qui précède. »

(1) Septembre 1827.

L'indignation fut générale et les faveurs accordées aux uns, les châtiments infligés aux autres réveillèrent les jalousies et les rancunes personnelles. Un marabout en odeur de sainteté dans toute la contrée, Sidi El-Kaoussin El-Guechi, des environs de Constantine, qu'il n'est guère permis de suspecter de passion ou d'erreur, nous a laissé son appréciation sur ces évènements. Contemporain des premiers Ben Ganâ, modestes artisans, il assistait à leur élévation et aux procédés employés pour déblayer leur route de tout obstacle en écrasant les meilleures familles du pays. Il lança sur la politique du jour de sévères remontrances à travers lesquelles les personnages en scène se reconnaissent aisément.

(1) Traduction de la lettre autographe faisant partie de la collection de documents que m'a communiqués feu M. d'Houdetot, d'Alger.

Par Dieu, impudique parmi les impudiques,
Tu deviendras donc comme une chienne en folie.
Ne te débarrasseras-tu jamais des sofs
A cause de ton pitoyable esprit ?
Tes hommes valeureux deviennent timides.
Tes pieds prennent la place de la tête
Et la tête est foulée aux pieds.
O quel malheur, ô Constantine
Que tes hommes distingués soient
Ainsi avilis !

والله يا هجالة الهجاجل حتى تعودى كالكلبة الصارو
ولا تخلاى من الصف ومن رايك التالف
يعود شجيعك خايف يصير كراعك راس
وراسك محنى تحت الناس ملاه يا قسطينة من العزيز يذل

La mort des Ben Zekri exerçant de père en fils de hauts emplois auprès des Beys de Constantine, débarrassait les Ben Ganâ d'une famille hostile, mais n'avançait guère leurs affaires dans le Sahara, où, sans racines après plusieurs années d'effacement et sans l'appui des troupes régulières, ils ne pouvaient exercer qu'un pouvoir contesté et éphémère. Les Sahari eux-mêmes, dont la mission était de les soutenir, faisaient preuve d'indocilité. « Les » Sahari ont mangé les cultures des gens de Biskra, écrivait un » an après El-Hadj Ahmed Bey, dans un rapport au Pacha. La » population de cette oasis a livré combat aux pillards et leur a » tué ou blessé dix-sept hommes. Mais de notre côté trois janis- » saires de la garnison du fort ont été tués aussi. *Le cheïkh El-* » *Arab* (*Ben Ganâ*) n'a pas d'autorité. Nous serons obligés d'at- » tendre que les Sahari viennent l'été prochain dans le Tell » pour les punir et leur faire restituer ce qu'ils ont pris aux » habitants de Biskra (1). »

(1) Lettre arabe de la collection d'autographes de M. d'Houdetot.

De cet aveu irrécusable du Bey lui-même, il ressort que l'ascendant du chef arabe de son choix ne s'étendait guère encore à cette époque au delà du champ de tir du fortin de Biskra. Ce n'est qu'après quatre années d'efforts, de faveurs accordées aux habitants que celui-ci parvenait à gagner à son parti — à son sof —, les quelques tribus nomades hostiles aux Ben-Okkaz.

Telle était la situation en 1830 quand on apprit le débarquement de l'armée française sur la côte d'Afrique. Devant l'annonce de la guerre sainte contre les chrétiens envahisseurs, la plupart des tribus avaient pris les armes et on devait supposer que toutes les haines particulières allaient s'éteindre. La famille féodale des Bou-Okkaz et plusieurs de ses alliés, à qui il répugnait de marcher sous les ordres du Bey de Constantine, ne répondaient pas à l'appel suprême qui leur était adressé par le Pacha au nom de la religion et de l'indépendance. Il faut néanmoins reconnaître qu'El-Hadj Ahmed et les contingents qui l'avaient suivi accomplirent des prodiges de valeur dans les différents combats livrés à l'armée française.

La nouvelle de la prise d'Alger ne tarda pas à se répandre dans la province de Constantine et tous ceux qui avaient eu à souffrir du régime spoliateur des Turcs, commençaient à s'agiter ouvertement et à déclarer qu'ils n'obéiraient plus aux Beys. Plusieurs tribus se donnaient même un chef nommé *Bey el Amma* — le Bey du peuple.

Cependant El-Hadj Ahmed, après son héroïque défense du territoire algérien et la vue de la chute de son seigneur Husseïn Pacha, comprenait qu'il était grand temps de sauver son gouvernement de l'Est. Rassemblant tous les Turcs qui voulurent le suivre, tous les Algériens fanatiques qui fuyaient le contact du chrétien, il reprenait avec ce petit corps d'armée le chemin de Constantine. Ce n'est que par adresse, par astuce, en faisant des promesses impossibles à tenir, qu'il parvint à ramener à lui quelques chefs influents, qu'il se créa même des partisans parmi ceux qui avaient juré de le repousser s'il reparaissait dans la province de Constantine. La puissante tribu des Rira de

Sétif n'attendait qu'un signe pour courir sur le Bey et lui barrer le chemin. Les Eulma, les Amer, les Oulad-Abd-en-Nour étaient dans les mêmes dispositions, et Ben El-Guendouz, l'un des membres de la grande famille des Mokrani de la Medjana, était de ce côté à la tête du mouvement. Le Bey, prévenu de la levée de boucliers, s'adressa dans chaque famille à ceux qui étaient les ennemis, les compétiteurs du chef en fonctions. C'est ainsi qu'il se fit livrer, par ses propres parents, pieds et poings liés, Ben El-Guendouz El-Mokrani. Dès ce moment Abd-es-Selam Mokrani, le nouvel élu dans la Medjama, réunit ses partisans, ses futures créatures, intrigua en faveur du Bey, et, en un mot, lui prêta main-forte pour assurer sa marche vers Constantine. El-Hadj Ahmed, pendant sa route, n'eut à repousser que quelques attaques partielles, et atteignit la station de Aïn-Kareb sans avoir éprouvé de pertes sérieuses. Le lendemain il couchait à Drâ-Toubal mais la famille et les gens de Ben El-Guendouz El-Mokrani l'avaient déjà devancé dans la tribu des Oulad-en-Nour. Ben El-Guendouz avait une fille d'une ravissante beauté, mariée au kaïd des Amer, laquelle courant de douar en douar, échevelée et la figure dévoilée, contrairement aux usages arabes, réussit sans peine à exalter les populations pour délivrer son père. El-Hadj Ahmed emmenait en effet ce Mokrani à Constantine comme prisonnier et otage. Son bivouac était établi à Drâ-Toubal. Le lendemain, au point du jour, quand il allait se mettre en marche, son campement était complètement entouré par plus de trois mille cavaliers. En cette circonstance, El-Hadj Ahmed prouvait qu'il ne reculait devant aucun obstacle, et il donnait un exemple éclatant de son adresse, je dirai même du talent qu'il possédait pour dominer les Arabes et les faire mouvoir selon ses vues. Cerné par un ennemi aussi nombreux qu'exalté, trop inférieur en force pour résister, il recommandait à son monde de n'engager aucune lutte, de se tenir immobile dans le camp. En même temps, il faisait avancer vers les agresseurs quelques adroits personnages dont la parole éloquente et persuasive devait calmer les esprits, refroidir leur humeur belliqueuse, en un mot gagner du temps. C'est, qu'en effet, le Bey s'attendait à chaque minute à être secouru. Prévenu des intentions hostiles des tribus dont il devait

traverser le territoire, il avait, dès son arrivée dans la Medjana, envoyé plusieurs courriers à ses oncles les Ben Ganâ, campés à Oum-El-Asnam, près de Batna, pour qu'ils accourussent à sa rencontre avec les nomades, leurs partisans. Le Bey connaissait bien les Arabes et leur caractère. Les masses s'exaltent avec une rapidité et une fureur qui tient du délire ; mais aussi il n'est pas de peuple plus léger, plus inconstant dans ses passions. Avec le temps il se calme, il abandonne et oublie l'idée qui lui souriait au début, il redevient indifférent et retombe comme un enfant dans ce calme, cette insensibilité qui le caractérise.

Les Oulad-Abd-en-Nour délèguent l'un des leurs, du nom de Seddik, pour demander au Bey la mise en liberté du Mokrani, son prisonnier. On ignore ce qui se passa entre le Bey et Seddik; mais on doit admettre que ce dernier se laissa gagner par le Bey. La conduite qu'il tint plus tard le prouva suffisamment. Quoiqu'il en soit, Seddik, revenant auprès des siens, leur faisait connaître que le Bey consentait à relâcher Mokrani, à condition que lui Seddik donnerait ses deux frères en otage. Cet arrangement paraît convenir aux assaillants. Seddik s'éloigne en effet sous le prétexte d'aller chercher ses frères, campés à une journée de distance et se fait accompagner par beaucoup de ses compagnons venus pour faire le coup de feu contre le Bey. Une sorte de suspension d'armes s'établit tacitement de part et d'autre. A la tombée de la nuit la majeure partie des rebelles, sans provisions, s'éloigne peu à peu et par groupes, afin d'aller passer la nuit et manger dans les douars environnants. En raison de la distance à parcourir, Seddik et ses frères ne pouvaient reparaître que le lendemain dans la soirée.

Dès que El-Hadj Ahmed aperçoit la campagne libre, il profite de l'obscurité et se met en marche sans bruit pour ne pas éveiller l'attention de l'ennemi, qui, à la première alerte, peut accourir à toute bride.

Au point du jour, les groupes des tribus sont de nouveau sur pied ; mais quelle n'est pas leur surprise en ne revoyant plus le camp du Bey. Ils trouvent seulement sur l'emplacement de ce camp une fosse fraîchement comblée, et, dans cette fosse, le cadavre de Mokrani, étranglé depuis quelques heures à peine.

Tous les contingents mystifiés et exaspérés se mettent aussitôt à la poursuite des fugitifs et les atteignent à la crête de Kaf-Tazerout. Le Bey fait arrêter sa colonne, se fortifie derrière ses bagages, formant comme une enceinte autour de son monde. Il est probable qu'il eût succombé, si le secours attendu n'était arrivé à temps. L'histoire des Beys de Constantine aurait eu à enregistrer un désastre semblable à celui d'Osman Bey, en 1804, dans la Kabylie. El-Hadj Ahmed en parlait souvent, lorsqu'à ses familiers il racontait plus tard les diverses phases de son existence. Au moment où, réduit à la dernière extrémité, il était sur le point de succomber sous les coups d'un ennemi irrité, les Ben-Ganâ et les Sahariens paraissaient et prenaient l'offensive. Ils dégageaient le Bey, après avoir coupé plusieurs têtes aux contingents des tribus coalisées.

L. Charles Féraud.

(A suivre.)

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ET

NOUVELLES AGRÉABLES

PAR

MOHAMMED ABOU RAS BEN AHMED BEN ABD EL-KADER EN-NASRI

—

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Suite. — Voir les nos 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 148, 150, 152, 154, 156, 157 et 158.

شعنب و مصاب مدت طاعته * على مسافات شتى من ضرس

Son autorité s'étendit sur le pays de Cha'nb et de Moss'âb, à plusieurs journées de marche de D'ers.

COMMENTAIRE

شعنب. — Le royaume de notre prince est limité: au nord, par la Méditerranée; et au sud, par le pays de Cha'nba.

Cha'nba est le nom du premier Arabe qui pénétra dans cette région, vers le premier tiers du VIIe siècle. Une grande et forte tribu porte également ce nom; elle campe au sud du kas'r d'El-Abiod, à plus de cinq journées de marche d'Abou D'ers, localité située près du chott des H'oméyane, branche des Benou Yezid.

Le Djebel Moss'âb rappelle le nom du premier des Lemaya qui

s'y fixa; il s'appelait Mozâb (1). Les Lemaya étaient frères des Medâr'er.

Les habitants du Djebel Mozâb sont un mélange de S'anhâdja et autres Berbers. Ils y ont fondé des villes, entre autres R'erdâya. On trouve aussi parmi eux des *sonnites*, les Benou Merzouk', que, dans ce pays d'hérésie, on désigne sous le nom de *malékites*.

Aux Benou Moss'âb se rattache la population de Guerâra, ainsi qu'une partie de celle d'Ouargla, etc.

Les ancêtres des Benou Moss'âb furent initiés au *khar'edjisme* par leur chéikh Abou El-Khatt'âb, lequel avait bu l'erreur à sa source même, l'I'râk', dont les habitants, pour me servir de l'expression de Sa'îd ben Mocieb, étaient gens de scission et d'hypocrisie.

La doctrine du kharedjisme eut pour fondateur, dans l'I'râk', Abdallah ben Ibâd', qui vivait à l'époque des contemporains ou successeurs des compagnons du Prophète. Son œuvre fut continuée par Nedjeda et Merdâs Abou Hilâl, sous le règne de Moa'wya; par Nafé' ben El-Azrek', inventeur de la secte des Azareka, par Abdallah ben Ouheb Er-Râsby, sous le règne de Ali; par Kéilâne, sous le règne de O'mar ben Abd El-A'ztz, etc. L'un des disciples de Abou El-Khatt'âb fut Rostem ben Destâne, auteur de la guerre de K'âdicya et père d'Abd Er-Rahmâne, fondateur de Tahret, au pied du Guezoul, dans la direction du Seressou. Nous avons déjà parlé de ce fait.

Dans le Mar'reb central, on rencontre beaucoup de Lemaya. Ils sont orthodoxes et appartiennent à la principale communion

(1) Les Beni Mozâb, dans leurs chroniques, prétendent qu'ils formaient tout d'abord la tribu des Benou Moss'a'b (بنوا مصعب). C'est sous ce nom qu'ils auraient émigré de la presqu'île arabique, à la suite de leurs sanglantes luttes avec les orthodoxes, et qu'ils seraient arrivés en Afrique. Les Arabes, au milieu desquels ils se retrouvaient, pour satisfaire leur haine contre des schismatiques, auraient transformé, au moyen d'un simple changement de lettre, le nom de Benou Moss'a'b en celui de Benou Moss'âb (مصاب) (fils du réprouvé), par allusion au fondateur du kharedjisme.

de l'Islamisme, telles qne les populations de Frenda et de H'aouâret, avec leurs annexes. Dieu est le plus savant.

Les habitants des villages du Djebel Râched, les Benou El-Ar'ouât' et les tribus des environs, ne reconnaissaient aucune autorité et infestaient les routes de leurs brigandages. Notre maître dirigea contre eux une expédition et fit cesser cette anarchie. Dès qu'il eut dompté ces contrées, le calme y succéda à la tourmente. J'ai dépeint cet événement dans les vers suivants :

« Il a conduit ses bataillons vers des terres tellement éloignées, que depuis deux mois on n'en a plus entendu parler.

» Il a marché contre les gens d'El-Ar'ouât', dans l'intention de s'emparer de leurs demeures. Il a d'abord subjugué les El-Arbâ' et les Oulad-A'meur-ben-Abd-Menâf-ben-Hilâl.

» Il a entraîné sur ses pas une armée nombreuse vers ces indomptables contrées. Malgré les guerriers redoutables, il a posé de force son pied dans les campements ennemis.

» Les tribus ont résisté un instant, puis ont fui en déroute. Son armée les a poursuivies avec la furie de l'onde débordée.

» Rien ne les protégeait, ni remparts, ni maisons, contre l'obus rempli de matières inflammables, qui perforait les murailles.

» Enfin, elles ont imploré la paix, livré des otages, et se sont rangées sous l'autorité de ce seigneur, de ce prince, qui leur a recommandé la soumission à Dieu, notre créateur, l'obéissance au Prophète et au souverain.

» Il s'est ensuite rendu à Aïn-Madi pour combattre les Tedjini et leurs auxiliaires.

» Ils ont voulu se défendre ; mais ils ont été rompus et brisés. Il est entré dans ce ks'ar de malheur et de malédiction.

» A l'aide de ses vaillants soldats, il a fait rentrer dans l'ordre le Sahara, dont les héros ne lui ont pas été plus redoutables que ces faibles créatures qui cachent leurs traits sous un voile.

» C'est Mercure traversant les constellations, c'est l'ouragan déchaîné sur la terre et sur la mer.

» Il a reçu le pouvoir du Maître de miséricorde ; il ne montre aucun orgueil dans ses actes, aucune trace d'arbitraire dans ses jugements.

» Il fait le bien, recherche les lieux où il y a à faire de bonnes œuvres. Que d'institutions il a déjà fondées, qui dureront autant que le temps.

» C'est ainsi qu'il a donné la sécurité aux voies de ses États. Puisse Dieu lui donner la sécurité au jour de la résurrection et du jugement dernier. »

جهد الكل برخص وعابية فد امنوا كلهم عواقب البلس

محمد بن عثمان نجم سعدهم رصد من كلب يصمى ومن سجس

مدة ست وسته من امارته حل العذاب باهل البغي والبلس

Il usa de douceur et de bonté pour pacifier les tribus, auxquelles le bien-être fut dès lors garanti.

En devenant l'étoile du bonheur de tous, Mohammed ben O'tmâne assura chacun contre les périls et les révolutions mortelles.

Pendant douze ans de son règne, il infligea le châtiment au peuple de l'iniquité et du dénûment moral.

COMMENTAIRE

Dès qu'il eut pris la direction du Mar'reb central, en 1093, Mohammed ben O'tmâne porta toute son attention sur la ville d'Oran. Il forma le projet de la combattre et de la bloquer étroitement. Pendant douze ans, il dirigea contre elle de nombreuses expéditions, et finit enfin, après un siège rigoureux, par s'en emparer. Nous donnerons tout à l'heure de plus amples détails, à l'occasion d'un vers de notre poème. Quand l'armée qu'il avait organisée pour l'investissement de cette place vint camper à Messoulâne et à Micerguine, grande fut la joie de tous les Musul-

mans. En effet, c'était l'affermissement des bases de la loi et du culte de Dieu. Rien que l'annonce de cet événement était déjà un bienfait que se partageaient tous les vrais Croyants. A partir de ce moment, tous ses actes furent des faveurs successives; d'une nature excellente, il ne resta pas un seul instant sans répandre un amas de grâces et les marques d'une libéralité que ne ternissait ni vice ni défaut. Dans sa sublime bienveillance pour les Musulmans, il ne laissa pas les Infidèles goûter la moindre joie. Grâce à son activité, le lendemain ajoutait une nouvelle inquiétude à celle de la veille, la douleur suivait la douleur dans le cœur de nos ennemis. Il était digne qu'on lui appliquât ces deux vers d'Abou Tayeb sur Séif Ed-Daoula, sultan des Arabes :

« Il se fixa enfin dans les faubourgs de Kherchana, d'où il abreuva d'amertumes les Grecs, les gens du crucifix et des temples.

» Désormais, les enfants sont pour le massacre, les femmes pour l'esclavage, les trésors pour le pillage, les moissons pour le feu. »

عمر كل مرصد كان مسلكهم * بالخيل والرجل مع حلق العسس

Tous les lieux par où nos ennemis pouvaient passer furent remplis de cavalerie et d'infanterie, ou entourés d'un cordon de postes.

COMMENTAIRE

حلق. — Nos pères, qui, certes, étaient gens vertueux, ne se rasaient la tête que lors de pèlerinage et de visite aux lieux saints. Les kharedjites ou schismatiques furent les premiers qui firent tomber leurs cheveux sous le rasoir, en dehors de toute dévotion, sous le règne de Ali; on les reconnaissait à leur tête rasée. D'après Chihab El-Khafadji, on ne se rasait la tête, dans

les premiers temps de l'Islamisme, qu'en vue de pratiques religieuses. Selon le même auteur, les pays habités par les kharedjites étaient : El-Djezira (Mésopotamie), O'mâne, Mossoul, H'adramout et quelques localités du Mar'reb : Mossâ'b, Djerba, Guerâra, Zebâra, etc.

طلبة جاهدوا كبعل شيخهم * احمد او محمد او ابن الفرس

Les Taleb participèrent à cette guerre sainte et y déployèrent toute l'intrépidité de leurs maîtres, Ahmed, Mohammed, ou Ibn El-Ferès.

COMMENTAIRE

Les *taleb* s'illustrèrent, au siège d'Oran, par des actes surprenants d'héroïsme, des traits d'audace inouïe, une patience peu commune : ils semblaient se jouer des plus grandes difficultés. Jamais on ne les vit fuir l'ennemi ou trembler aux détonations de la bombe. Les combats ne les empêchaient pas de réciter assidûment le saint Livre, d'observer avec soin le rythme harmonieux et la cadence admirable de ses versets, dont la divine odeur fait oublier le parfum des fleurs apporté par la brise, dont la pureté force les ruisseaux limpides de rentrer sous terre, dont la douceur réduit au silence les fraîches haleines du feuillage. Des émanations embaumées se dégagent du campement de cette troupe de lévites; l'auréole lumineuse de la sainteté brille constamment au-dessus d'eux. La voix seule de leurs chants sacrés a fait plus de mal aux Chrétiens et leur a causé une mort plus rapide que si elle leur fût venue par la flèche ou le trait. Les tolba avaient préparé, en vue des Infidèles, les plus puissants engins de destruction : en moins d'un clin d'œil, ils eurent brisé leur force à l'aide du glaive qui sépare la bonne voie de l'erreur. La vérité apparut et le mensonge s'enfuit avec d'autant plus de vitesse que les tolba étaient plus proches. La superbe haine de

nos ennemis fut abattue ; ils dirent adieu aux forts et aux maisons, où ils semblaient n'être restés qu'un instant. Nous entrâmes dans la ville en même temps qu'ils en sortaient : le corbeau avait croassé sur leurs demeures.

شيخهم احمد. — Le chéikh Ahmed, dont il est parlé dans mon vers, était fils de Tâbet et fut le plus grand de nos maîtres ; il est aujourd'hui notre médiateur auprès de Dieu, notre refuge, notre forteresse et notre soutien. Ce docteur ès-lois divines, ce juste devant Dieu, qui avait le droit absolu, de par sa naissance et ses mérites, de distribuer les diplômes d'enseignement, descendait de l'illustre roi de Tlemcène, Abou Tâbet. D'une vertu éminente, d'une science étendue, il réunissait en lui tout l'esprit du siècle. Les sciences n'avaient pour lui ni mystères ni subtilités. Sa connaissance parfaite des règles des sept modes de lecture du Livre saint lui donnait une supériorité incontestable sur tous les savants. Il s'était approprié l'art de l'éloquence, sans avoir été dirigé dans cette étude par une idée mondaine ; il possédait, avec une rare perfection, les systèmes scolastiques, l'histoire, la littérature, et s'était assimilé la théorie de l'entendement et de la syntaxe.

Quoique une ou deux générations nous séparent de Ahmed ben Tâbet, je n'ai pas hésité à en faire le chéikh des taleb mes contemporains, car il fut l'homme le plus érudit du Mar'reb central, le chef de la corporation des savants. A la tête d'une armée d'étudiants, où le matériel et l'argent ne manquaient pas, il mit plusieurs fois le siège devant Oran. L'orgueil de la puissance ne lui faisait point perdre Dieu de vue. Ses troupes avaient une entière confiance en son intelligence et sa foi. Son disciple et lieutenant, Sidi Mans'our Ed-D'erir (l'aveugle), homme d'une grande autorité et profondément versé dans les principes du Coran, me racontait que l'attaque du chéikh contre Tlemcène eut lieu à la suite de l'ordre que lui en donna le Prophète dans un songe. Il considérait la réforme des mœurs, qui était le but de son expédition, comme un devoir sacré, une obligation rigoureuse, un précepte de nécessité. Il livra plusieurs combats aux habitants de Tlemcène. Un grand nombre de tolba furent tués.

Tlemcène ne changea pas de situation jusqu'à sa prise par le Bey O'tmâne.

Le chéikh Ahmed mourut vers le milieu du XIIe siècle.

محمد. — Ce Mohammed, plein de piété et de religion, était le très docte fils de Abd El-Kerîm El-Mer'îli. Il était chéikh de ces révérends tolba que leur dévotion professionnelle ou spiritualité appelle à l'intimité de Dieu. On le faisait homme de vaillance et d'énergie ; il jouissait de l'estime et de la considération publiques. Il était contemporain de Soïout'i, et son émule de gloire scientifique. Lorsque ce dernier soutint qu'il y aurait convenance à prohiber l'enseignement de la logique dans les écoles, Mohammed ben Abd El-Kerîm se fit le champion de l'idée contraire, et, dans une épître en vers, dont nous donnons un passage, entreprit de démontrer la parfaite légalité de l'étude de la logique.

« Jamais rien de semblable n'a frappé mon oreille. Mais tout bruit a une cause, de même que toute branche se rattache à un tronc.

« J'aurais désiré, je le jure par le Seigneur du temple, non pas entendre, mais voir moi-même. Ne l'ayant pu, je veux être bienveillant pour l'auteur de ce bruit.

« Se peut-il qu'un homme, représenté comme l'argument de la science, en vienne, par ses paroles, à défendre la lecture raisonnée du Coran ?

« La logique, qui est le signe de la pensée, est-elle donc autre chose qu'un moyen d'arriver à la vérité, d'acquérir la certitude quand on ne l'a pas ?

« Prouve-moi, par un exemple, je t'en prie, que la logique est tout autre chose que ce que je te dis, et je laisserai de côté cette science.

« Ne viens plus dire : « c'est un Infidèle qui l'a inventée ; des hommes l'ont condamnée », si tu en as constaté la valeur.

« Prends la science même chez l'Infidèle, et ne juge pas un homme d'après la religion de ses concitoyens.

« Nous avons constaté la présence de la vérité chez les païens ;

il ne faut pas dire le contraire. Dans la controverse, appuie-toi sur la vérité seule et non sur les hommes qui l'ont découverte, car ils ne sont que les guides qui y mènent.

» Certes, les opinions que tu rapportes des philosophes anciens sont vraies. Ces philosophes étaient nombreux ; nombreux aussi sont parmi nous les savants en législation révélée qui autorisent le recours à la logique.

» Si tu ne veux pas accepter la science des anciens, efforce-toi de prouver l'aveuglement d'une partie d'entre eux, mais que ce soit de façon à ne pas avoir à craindre le poison des traits de Dieu. »

Cette épître fut adressée par son auteur à l'adversaire de la logique.

A peine Es-Soïout'i, pour blâmer l'usage de la logique, avait-il composé son traité intitulé : *El-K'aoul El-Mocherik fi tah'rîm El-Ment'ik* (Discours instructif pour la prohibition de la logique), que le chéikh Mohammed soutenait la proposition contraire et écrivait un ouvrage intitulé : *Kitâb El-Lobâb fi redd El-Fikr ilâ Es-S'aoudb* (Discours de l'homme intègre pour ramener la pensée vers le vrai) la réflexion n'appartient qu'aux esprits supérieurs). Cette inscription, en même temps qu'elle était un titre, indiquait une divergence d'opinion.

Le chéikh Mohammed fit longtemps la guerre aux Infidèles dans les villes maritimes du Mar'reb, où l'Islamisme se montrait d'une regrettable faiblesse. A cette époque, grande était l'influence des Juifs à Sedjelmèsse et dans les contrées environnantes ; extraordinaire y était leur puissance. La trahison leur rapportait de gros bénéfices. Leurs rangs se grossissaient encore de tous les gens de l'erreur. Cet état de choses souleva dans l'âme du chéikh Mohammed une sainte exaltation, et le désir de faire pénétrer dans le monde les principes sacrés de morale l'entraîna dans une guerre acharnée contre ce peuple criminel. Il apaisa ainsi sa soif de vengeance et la haine qui lui rongeait le foie. Il se rendit ensuite au Touât, y réunit des bandes, des contingents et des soldats, et marcha sur Maroc, sous le règne du sultan Ahmed ben Yahya ben Abou El-Amrane El-Ourtâcy. Son armée fut

mise en déroute ; il rentra au Touât, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Là, son tombeau devint un lieu fréquenté de pèlerinage. Le chéikh Ahmed Baba (1) était, dit-on, de son conseil intime, et rien ne s'entreprenait sans son avis.

Les Mer'îla, dont le chéikh Mohammed était originaire, formaient l'une des plus anciennes tribus berbères. Ils descendaient des Benou Temcît ben At'rîs ben Zedjîk ben Mâdr'ès ben Berber. Ils avaient pour frères les Four'âl, Kernît'a, Sederdja, Met'mât'a, Set'foura, Lemâya et Medtouna.

Les Ouelhâça, Soumâta, Mernîza et Zatîma sont issus des Benou It'oufet ben Nefz ben Sedjîk ben Mâdr'ès ben Berber.

Les Meklâta sont aussi une branche des Benou It'oufet. Suivant quelques généalogistes, Meklât était Himiarite et fut élevé par It'oufet. Il serait alors Meklât ben Ra'âne ben Kolâ' ben Sa'd ben H'imiar.

Des Mer'îla descendait Abou H'âtem, surnommé Abou K'âdoum, qui appartenait à la secte schismatique des kharedjites-sofria. Il fut roi pendant 40 ans. Quand les kharedjites se réunirent à Tripoli pour combattre Ameur ben H'afs El-Azedi, préfet de Dja'far El-Mans'our, et s'emparèrent de cette ville, ils choisirent pour roi Abou H'âtem. Leur armée, divisée en 12 corps, s'élevait à 350,000 hommes, dont 35,000 cavaliers. Je ne connais que très peu de rois berbers qui aient entraîné à leur suite un nombre aussi considérable de combattants.

Abou K'orra, selon l'opinion la plus répandue, était des Mer'îla. On le fait aussi descendre des Benou Ifrène. Proclamé khalifa en 148, il fut mis en fuite par El-Ar'leb ben Souda, préfet de Tobna, qui le poursuivit jusqu'au Zâb.

Tobna fut fondée en 151, par O'mar ben H'afs, de la postérité de K'abîss'a El-Azdi, qui y établit les Refdjouma.

Des Mer'îla sortirent : Abou H'assane, qui se révolta en Afrique, dans les premiers temps de l'Islamisme ; le savant Khelifa ben Khiat, et Deloul ben H'ammâd, émir vassal de Ya'la l'Ifrénite.

---

(1) Saint et jurisconsulte fort vénéré à Tombouktou. Il aurait écrit un commentaire sur Sidi Khelil.

La plus grande partie des Mer'lla se trouvaient dans le Mar'reb occidental. Ils s'attachèrent à la cause de notre maître Idrîs, le soutinrent de leurs armes et lui amenèrent la soumission des tribus berbères. Leurs fractions les plus populeuses étaient établies entre Fez et Sofroui.

Des Mer'lla descend le groupe des Bou Arizer ou Benou A'zouz, fixés au-dessous de Mazouna. Ils ont aussi donné naissance à quelques familles de savants à Mazouna.

C'est du littoral des Mer'lla installés près de Mazouna, que partit pour l'Andalousie Abd Er-Rahmâne Ed-Dakhel, avec un de leurs chefs, H'assane ben Zerouâl. Les Mer'lla participèrent à la révolte qui éclata en Afrique. Le commentateur Ibn Et-Tlemçani est né dans cette tribu. Cet érudit a jeté un jour lumineux sur les questions d'hoirie.

En somme, les Mer'lla exercèrent la souveraineté, cultivèrent les sciences, et eurent la sainteté de mœurs. Aujourd'hui, ils sont taillables et corvéables. Dieu seul est supérieur à ses décrets.

« Comme d'autres, ils étaient rois, a dit un poète; ils le seraient encore, si les dynasties duraient; mais elles ne sont pas durables. »

Les Mer'lla ont été les clients de deux maisons royales : d'abord ceux de Abd Er-Rahmâne Ed-Dakhel, et ensuite ceux de Idrîs.

Le célèbre imam El-Mazouni, enterré à Tlemcène, fils et père de savants, naquit dans cette tribu.

La plupart des Medîouna étaient fixés autour de Tlemcène. Avant l'Islamisme, ils étaient de religion juive. Djerîr ben Messaoud fut un de leurs rois Beaucoup d'entre eux émigrèrent en Espagne. C'est de ces derniers que sortit Belâl ben Abza, qui se révolta contre Abd Er-Rahmâne, se soumit et devint chef des Berbers de l'Andalousie orientale. Dans le Mar'reb central, on trouve encore, noyés dans les tribus, quelques restes des Medîouna.

Aux Set'foura se rattachent les populations de Nedrouma, Mer'âra, Benou Ilioul, Meclfa, Tloura, Hechtma et Klouma. De ces derniers sont sortis les Benou Senous et les Benou A'bed. Ceux-

ci ont donné le jour à l'illustre sultan Abd El-Moumène. Ce souverain naquit à Tiagueraret, dans la montagne qui domine Ahnaï.

Les Mat'mât'a étaient la postérité de Fatène ben Temc'lt. Une de leurs fractions est fixée aux environs de Fez, une autre aux environs de l'Ouarancheris. Ils habitaient le territoire de Guezoul, près de Tahret. Leur chef, R'erouna, soutint contre les Louata et autres Berbers une lutte fertile en batailles. Son fils Ztri lui succéda; vaincu par les S'anhâdja, il traversa la mer et se réfugia auprès de Mans'our ben Abou A'mer, qui en fit un des chefs des Berbers de son royaume, eut recours à ses armes pour consolider sa puissance et l'éleva à une des principales dignités de sa cour. Les fils et successeurs de ce prince, El-Mod'affer d'abord et Abd Er-Rah'mâne ensuite, imitèrent à son égard la conduite de leur père et lui conservèrent la faveur royale.

Au nombre des personnages remarquables des Mat'mat'a passés en Espagne, il faut citer Kehlâne ben Loua, biographe des Berbers, qui devint l'hôte de Nac'er. Aux Mat'mat'a appartenait aussi le grand historien Sâbek' ben Soléimâne ben H'errat ben Moulât ben Doumâs, fondateur de la généalogie berbère, ainsi que Abdallah ben Idrîs, directeur de l'impôt foncier sous O'béid Allah El-Mahdi.

Chez les Oulhâça naquit le savant Mondir ben Sa'îd, cadi de Cordoue.

Le pays de Mendâs fut ainsi nommé de son roi Mendâs ben Mefer ben Arîr' ben Klouri. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Mendâs fut élevé par Haouâr. Il eut trois enfants : Chedâ, Keltoum, Tekkem.

Les débris des Mat'mat'a habitent aujourd'hui l'Ouancheris, où ils se réfugièrent après avoir été vaincus par les Todjîne. Nous donnons ce fait sous toutes réserves.

L'Ibn El-Ferès de notre vers est Abd Er-Rahîm ben Abd Er-Rahmâne ben El-Ferès, l'un des pôles des maîtres ès-sciences de l'Andalousie. Il est surtout connu sous le nom de *Mohr* (poulain). Après avoir bataillé contre les Infidèles en Andalousie, il aborda sur nos rivages et se manifesta d'abord dans le pays de Djezoula. Il s'arrogeait l'imamat et prétendait être le *Kah't'ani* dont le Prophète parle en ces termes :

« La dernière heure sera précédée par un homme de K'aht'âne, qui conduira les hommes avec un bâton et remplira la terre d'autant de justice qu'elle renfermait d'iniquité. »

Les vers suivants sont de ce faux Messie :

« Dis aux enfants d'Abd El-Moumène bén Ali de se préparer à un grand événement.

» Le seigneur, l'être actif de K'aht'âne est venu. Il est le dernier terme de la parole divine, le renverseur des empires.

» Les hommes doivent obéir à son bâton. Il est leur conducteur ; le pouvoir suprême lui est déféré ; il est la mer de science ; à lui l'infinité des actes.

» Hâtez-vous d'aller à lui. Dieu est son auxiliaire, Dieu humiliera le peuple du péché et de la dégénérescence. »

En-Nac'er envoya contre lui des troupes, qui le mirent en fuite. Il fut tué et sa tête, portée à Maroc, fut exposée sur les murs de cette ville. C'est à cette occasion que furent faits les vers suivants :

« Le *poulain* rétif a poursuivi avidement un but que ne pourrait atteindre un coursier rapide.

» Il a couru ; ses pieds ont couru, mais sa tête a devancé le corps, qui est resté en arrière. »

ARNAUD,
Interprète militaire.

(A suivre).

LES ILLUSTRES CAPTIFS

HISTOIRE GÉNÉRALE
DE LA VIE, DES FAITS & DES AVENTURES
DE QUELQUES PERSONNES NOTABLES
PRISES PAR LES INFIDESLES MUSULMANS

PAR

Le Père DAN

(Suite. — Voir les nos 157 et 159)

GUILLAUME MARAN, docteur Regent ez droits canon et civil en l'Université de Tolose, pris allant a Rome par les Corsaires de Tunis.

(An de Iesus Christ : 1593)

CHAPITRE XIII

I. Scipion de Ioieuse deffait a Villemur. — II. Le Pere de Bouchage mis en sa place. — III. Maran deputé à Rome. — IV. Est fait captif y allant. — V. Perd beaucoup de livres de sa composition. — VI. Autres livres qu'il a mis en lumière. — VII. Sommaire de sa viē. — VIII. Son iuste choix d'une chaire en droit. — IX. Refuse l'archevesché de Narbonne. — X. Est deputé en cour. — XI. Facheux accident et le profit qu'il en retire. — XII. Ses entretiens avant sa mort. — XIII. Ses enfants pourveus de charges et de dignitez.

Du temps que la France engagee, dans le malheur de nos guerres civiles, particulierement en l'anneé mil

cinq cens nonante deux, voloit ses provinces bandeës les unes contre les autres, qui faisoient un theatre bien sanglant de ce premier royaume de la Chrestienté, le parti de la Ligue, se sentant affoibli en Languedoc par la deffaite d'une armeë qu'elle avoit mise sur pied, et par la perte de son chef qui estoit Scipion de Ioieuse grand prieur de Tolose (1), lequel en cette desroute au siege de Villemur fut noié passant a gué le Tarn, les Tolosains, qu'un zele de Religion sembloit animer, et qui, sous ce pretexte, avoient pris les armes, pensans aux moiens de maintenir ce party sous un autre chef qui ne leur fut pas moins agreable, ny moins zelé pour cette cause, n'en treuverent point plus a leur goust que quelqu'un de cette maison de Joieuse, parce qu'elle avoit deia donné de grandes preuves d'estre l'une des plus affectionnées de tout le pays a la deffense de la Religion Catholique.

Mais, comme de cette famille il ne restoit plus que le Cardinal, et le comte de Bouchage, son frère, qui alors, pour le deces de sa femme, quittant les grandeurs du monde, estoit entré dans l'ordre des Peres Capucins où il avoit fait profession, ce fut un grand obstacle a leur dessein, neanmoins resolus d'avoir l'un ou l'autre, s'adresserent premierement au Cardinal, qui avoit bien accepté le gouvernement et la direction de la ville, mais a condition qu'il ne porteroit point les armes, lesquelles, disoit il, ne pouvoient bien compatir avec sa pourpre. On le pressa d'agreer cette qualité, a quoy il se roidit si fort qu'il n'y eut pas moien de le flechir.

Ce refus aussi opiniatre fait qu'on a recours au Capucin, qui s'excuse hautement sur l'austerité de sa profession qui l'esloigne bien loing de cette penseë. La necessité d'un chef pressant les affaires oblige a une assemblée qui se tient a Toulouse, où la noblesse du party, et tous les ordres de la Province se treuvent qui consultent

(1) Fils du Maréchal de France Guillaume, Vicomte de Joyeuse. Il périt le 20 octobre 1592.

les plus celebres Théologiens, et quelques docteurs ez droits pour esclaircir ce scrupule de conscience, lesquels tous tombent d'accord qu'en cette conioncture ou il s'agissoit du maintien de l'Eglise Catholique contre les Heretiques (c'estoit ainsi qu'ils appeloient le parti des Royaux) il lui estoit non seulement loisible d'accepter cette charge, et commander l'armeë des Catholiques, mais de plus qu'il ne la pouvoit refuser sans encourir l'indignation du Ciel et se noircir d'un infame peché, abandonnant la cause de Dieu; si bien qu'a ce coup le Capucin, que l'on appeloit le Pere Ange de Bouchage (1), ou de Joieuse, se voiant comme forcé, quitte son cloitre, et d'un austere Religieux couvert d'un habit de penitent devient un chef de party pour manier le fer et les armes.

Le voila donc un beau cavalier, qui se porte genereusement aux occasions, et, un peu apres, il se fit une tresve entre l'un et l'autre party sous l'authorité d'Anne de Montmorancy, qui fut depuis conestable, et du dict Pere de Bouchage, lors duc de Joieuse, par l'admission *(sic)* qu'avoit fait en sa faveur le Cardinal son frère, auquel par la mort de tous les autres estoit devolu le droit d'ainesse, et l'entiere possession de la maison de Joieuse.

La tresve finië, les armes reprenent leur cours, et de part et d'autre l'on se met en attaque et en deffense; le nouveau chef de party estant tres agreable a tous ceux qui l'avoient choisi, ils s'assemblent en corps d'estats sous le nom de la plus notable partië de la Province de Languedoc et deputtent à Rome vers le Saint Pere (qui estoit Clement huitiesme) pour faire agréer a Sa Sainteté le choix qui avoit été fait du Pere Ange de Joieuse, et, nonobstant son vœu de l'ordre de prestrise qu'il avoit recu quelques anneës auparavant, obtenir dispense qu'il se put marier pour relever son illustre maison. Une

(1) C'est de lui que Voltaire a dit : « Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire. »

affaire si espineuse demandoit un homme de scavoir et d'intelligence pour en procurer une heureuse issue. Plusieurs sont proposes pour en aller faire la poursuite a Rome, et d'un bon nombre de choix tombe sur le celebre docteur et professeur Regent ez droits canon et civil en l'Université de Tolose, nostre Guillaume Maran (1), lequel fit tout ce qu'il put pour refuser cette députation, et ne l'accepta qu'apres des instantes prieres de tous les ordres de ces estats.

A cet effet, il s'embarqua doncques a Marseille accompagné du sieur de Lavaur, advocat fameux au parlement de Tolose, qui estoit son allié, et, le iour de l'Ascension vingt-septieme de May de l'an mil cinq cens quatre vingt treze, deux jours apres avoir fait voile, il fait rencontre entre Gennes et Ligourne de quelques vaisseaux pirates de Tunis, auxquels, apres que luy et ceux qui estoient dans son vaisseau se furent assez longtemps deffendus, la necessité et la force des ennemis les obligerent de se rendre, lesquels furent menez captifs à Bizerte, et de la a Tunis, ou l'espasse de huit mois que nostre Maran fut en captivité, il souffrit de grandes miseres (2), soit pour la haine mortelle qui anime la rage des infidelles contre les Chrestiens, soit pour obliger ce captif a moiener plus promptement de son rachapt. Les Estats de Languedoch, advertis de cette disgrace, prennent soin de le retirer, deputant un de leur corps avec une somme notable d'argent pour cet effet, et l'anneë suivante, que l'on comptoit mil cinq cens quatre vingt quatorze au commencement de Janvier, sa rancon estant paieë, et de tous les siens, ceux ci prennent le chemin de France et arrivent a Tholose sur la fin de Fevrier, tandis que le docteur Maran poursuivit son voyage a Rome.

(1) Né à Toulouse vers 1550.

(2) Dans son petit recueil de *Lettres Toulousaines*, M. Ph. Tamizey de Larroque a publié une lettre de G. Maran, du 19 mai 1594, dans laquelle le savant jurisconsulte raconte sa captivité.

Cet esclavage le toucha vivement, mais non point a l'egal de la perte qu'il avoit faite parmi ces Barbares de certains commentaires ou il avoit curieusement travaillé sur le second livre des Decretalles qui luy furent pris et lesquels il portoit avec luy a Rome pour les mettre sous la presse et les dedier au Pape.

Ce grand homme, d'une insigne doctrine, de probité admirable, n'en demeura pas là apres cette facheuse perte, mais bien comme il avoit mis toutes ses delices dans le commerce des bonnes lettres, aux heures ou les lecons publiques de droit qu'il a enseigné a Tolose avec un tres celebre auditoire l'espasse de trente huit ans doïen de sa faculté, luy donnoit quelque relache, il prenoit ses esbats a composer d'autres traittez qu'il a mis en lumiere imprimez a Tolose, tant sur le Droit canon, que sur le civil, a scavoir sur les Paratitles, sur les quarante deux livres premiers du Digeste, sur les Pandectes, et sur quelques titres des Decretalles, comme aussi sur les quatre livres des Instituts de Justinien, lesquels il avoit leu aux escholles avec l'applaudissement d'un chacun, et, pour ne rien derober a la gloire de son nom, i'adiouteray icy un sommaire de sa vië selon les memoires qui m'en ont esté fournis et envoiez de Toulose.

Il naquit en cette ville en l'anneë mil cinq cens quarante neuf, et fut eslevé en ce mesme lieu pour les lettres humaines au Colege dit de Lesguille; de la il passa en Dauphiné a Valence pour y estudier ez droits sous ce grand genië du droit Jacques Cuias, ou il avanca si bien, qu'en peu de temps il fut honoré du bonnet de docteur et donna de telles marques de sa capacité qu'il mérita alors d'estre loué publiquement par la bouche de ce prince de la jurisprudence, lequel, ne plus ne moins qu'un prophete, predit fort bien que nostre Maran seroit un iour l'un des plus fameux docteurs de l'un et l'autre droit, qui n'apporteroit pas peu d'honneur a sa patrie par le haut esclat de ses merites: de fait, après cet incomparable Cuias, Maran, ce sien disciple, n'a pas peu

acquis de gloire par ses doctes escrits et semblables productions de son bel esprit a la ville de Tolose.

Celuy cy doncques, sorti des escholles, se mit au barreau, plaidant avec une eloquence et une doctrine si rare qu'il y avoit presse a qui luy donneroit sa cause a deffendre, et a qui luy presteroit l'oreille en l'audience, d'ou il s'acquit de sorte la bienveillance de cet illustre Senat, notamment du sieur de Catel (1), conseiller des plus notables en ce parlement, qu'il fit volontiers alliance avec luy par le moien d'une sienne fille qu'il lui donna en mariage.

Ensuite de quoy, Duranty (2), homme celebre, et pour sa doctrine, et pour sa qualité de premier president audict parlement, et non moins recommandable pour l'estime qu'il faisoit des hommes de lettres, prit nostre Maran en affection, et le vouloit obliger a toute force a prendre rang sur les fleurs de lys en cet auguste Senat, si l'inclination de celuy cy ne se fut plustost porteë a preferer une chaire publique en droit a la qualité de conseiller.

De vray, comme la chaire du sieur de la Garde vint a vacquer a Tolose, ville qui a touiours esté des plus renommeës par ses celebres escholes en la jurisprudence, Maran eut l'honneur de la meriter par la dispute, entrant en lice avec les concurans, sur lesquels il emporta le prix.

Estant né en un siecle de fer, nous avons veu l'estat ou sa mauvaise fortune et le temps, plustost que son dessein, l'avoit engagé, où ensuite peu s'en fallut qu'elle ne le perdit dans l'horreur de l'esclavage. Apres quoy il suffit de dire qu'il avoit acquis une si grande bienveil-

(1) Né à Toulouse en 1560, mort en 1626. On a de lui deux savants ouvrages : *Histoire des Comtes de Toulouse* (1623, in-f°), et *Mémoires sur l'Histoire du Languedoc* (1633, in-f°).

(2) Jean-Étienne Duranti, né à Toulouse en 1534, massacré par les Ligueurs le 14 février 1589.

lance auprès du Cardinal de Joieuse, que cet Eminentissisme fit bien tout son possible pour luy faire agreer l'Archevesché de Narbonne, en faveur duquel il se vouloit demettre, car pour lors il y avoit deia longtemps que Maran estoit veuf. A quoy il resista puissamment, de crainte, disoit il, de se charger d'un tres pesant fardeau, de facon que pour ne se voir comme forcé d'accepter cette charge, il en prit une autre, non de moindre poids, s'engageant a de secondes nopces.

En l'année mil six cens cinq, estant deputé de l'Université, il vint a la Cour, qui estoit a Paris, et y fut receu avec un grand accueil de plusieurs personnes de qualité qui connoissoient ses merites, nommement du Cardinal de Joieuse, et du Duc d'Espernon, ses anciens amys et protecteurs, lesquels le presenterent au Roy, que *(sic)* sa maiesté traitta favorablement, et par un brevet special le dispensa, en consideration de ses longs services et de son âge deia assez caduque, de plus poursuivre ses lecons publiques ; toutefois il avoit tant d'inclination qu'il ne se servit point de cette grace, continuant cet exercice ordinaire.

D'où il arriva, qu'environ cinq ans et demi devant sa mort, ainsi qu'il estudioit assis dans une chaise, je ne scay par quel malheur elle et luy tomberent par terre, duquel accident il se demit une cuisse qui lui causa d'extremes douleurs, lesquelles luy ont duré iusques a la mort, ne pouvant aller qu'a l'aide de deux bastons dont il se soutenoit sous les aisselles, et pour l'ordinaire, sortant de son logis, on le portoit dans une chaise.

Il estoit tellement resigné a la volonté de Dieu qu'il appelloit cette disgrace un bienfait de sa divine maiesté ; car ne luy pouvant plus permettre de vacquer au negoce de la terre, il se voioit par la invité a se donner entierement a celuy du Ciel pour se disposer a une genereuse sortiē du monde, affin de tacher de meriter une glorieuse entrée dans l'eternité bienheureuse. De fait pour lors ses entretiens plus serieux n'estoient que la lecture des

livres pieux et devots et la conversation des personnes religieuses; particulierement trois mois avant son deceds, prevoiant les approches de la fin, il redoubla ses devots exercices de sorte que tous les dimanches il faisoit une confession, et un autre iour de la semaine, detaché entierement du soin et des penseës de la terre, il rendoit compte a son pere confesseur de ses emploits spirituels et de tous les plus secrets replis de son ame.

Enfin, le sixieme de Decembre, iour de l'Immaculée Conception de la Vierge, en l'anneë mil six cens vingt et un (1) ayant fait une confession bien exacte il se munit du Sacré Viatique du Corps de Jésus Christ, et quatre iours apres, qui estoit un Vendredy sur les heures du soir, comme il s'entretenoit a la lecture du docte Evesque Salvian de la providence de Dieu, tenant encore entre les mains ce livre, ou, avec la plume il y avoit marqué avec quelques petites lignes quelques traits particuliers de piété, il fut a l'instant surpris d'une apoplexie qui le fit tomber sur la face, et depuis ne parla plus.

Le iour, suivant, son ame, quittant la terre, passa de cette vie mortelle a l'immortelle le soixante et douzieme an de son age et fut enterre a Tolose au tombeau de ses maieurs, mourant avec cette reputation d'avoir esté un des plus fameux docteurs es droitz, bien versé en la theologie, et tres savant en la medecine, et en la connoissance des simples, outre la musique qu'il scavoit parfaitement, de laquelle il tenoit concert chez luy toutes les semaines.

Dieu benissant son mariage, il eut de sa premiere femme Magdeleine du Catel (2) trois enfans, qu'il a veu tous pourveus de charges et de dignitez. Le premier, nommé Gervais, lequel apres avoir quelque temps leu ez escho-

(1) La place occupée par les mots : *vingt et un* est en blanc dans le Manuscrit.

(2) Précédemment, le P. Dan a écrit *De Catel* ; c'est cette appellation qui a prévalu.

les publiques du droit en la place de son pere, a eu l'honneur, luy encore vivant, de seoir sur les fleurs de Lys en qualité de conseiller au parlement de Tolose. Le second, nommé Francois, est chanoine et grand archidiacre en l'eglise metropolitaine de la mesme ville, et le troisieme, appellé Raimond, a succede a son pere en la mesme qualité de chaire de docteur regent es droitz, apres l'avoir merité par la dispute, et y avoir esté porté par les suffrages de l'Université et confirmé par un arrest du parlement.

GEORGES MASCAREÑAS Portugais, Gouverneur de Mazagan en Affrique, captif en Alger avec sa femme, ses enfans et sa suite, tous racheptés par les Religieux de l'Ordre de la Ste Trinité.

(An de Jesus Christ : 1619)

—

CHAPITRE XVII

I. Mazagan ville dependante du Portugal. — II. Mascareñas est pris comme il en retournoit. — III. Les deplaisirs qu'il recoit en Alger. — IV. Escrit sa disgrace au Roy d'Espagne. — Les faveurs qu'il en recoit. — VI. Estant gouverneur du Brasil, il le remet au nouveau Roy de Portugal. — VII. Les hautes qualitez de ses enfans.

—

Le zele de la cause de Dieu ayant poussé quelques Roys de Portugal a faire la guerre aux Maures de l'Affrique, comme nous avons deia remarqué, dom Emanuel, en l'année Mil cinq cens deux y fit de tels progres qu'il conquit plusieurs places, du nombre desquelles fut Mazagan, ville maritime d'importance a la coste de Barbarie, qui depuis est touiours demeurée au pouvoir des Chrestiens sous la domination des Roys de Portugal et de ceux d'Espagne. Or, comme l'ordre a touiours esté depuis cette possession, d'y tenir un Gouverneur avec une forte garnison que le Roy change de temps en temps,

dom Georges Mascareñas y fut envoyé vers l'an Mil six cens treze, lequel est encore vivant et est un seigneur de marque de l'une des plus illustres maisons de tout le Portugal, laquelle a fourni a ce royaume la plusieurs autres personnages qui en ont possedé des long-temps les premieres dignitez, et qui se sont signalez parmi les armes, et en divers emplois notables; celuy cy doncques, se voiant honoré de cette charge, passa a Mazagan, avec sa femme, ses enfans et une belle suite de domestiques, ou il eut beaucoup des difficultés avec les Maures du pays lesquels il seut toujours ranger a la raison.

Au bout de quelques anneës, le Roy, bien satisfait de ses services et de son gouvernement en ce pays la, le mande de retourner en Portugal, non pour autre raison que, parce qu'ainsi qn'il a esté dit, c'est la pratique de changer de gouverneur de temps en temps.

A cet effet doncques, nostre Mascareñas, en l'anneë Mil six cens dix neuf, equippe un vaisseau pour son retour, et, s'y estant embarqué avec sa femme, ses enfans et ses domestiques et quelque soldatesque, il mit les voiles au vent, et passa a la volte de Lisbonne ; deia il est bien avancé et un temps favorable luy permet de revoir bientôt sa patrië, quand voici venir un escadre de quelques vaisseaux d'Alger, qui, sortis du destroit de Gibraltar, estoient entrés dans l'Océan pour pirater; lesquels apercevant celuy cy, luy donnent aussitot la chasse, lequel, ne jugeant pas la partië tenable contre tant de voleurs, tache a gagner le dessus du vent, double ses voiles, et prend la fuite; mais il fut si vivement poursuivi qu'il ne put eschapper, et se voiant environné de ceux cy, force luy fut, après avoir rendu combat, de se rendre a la mercy de ces impitoiables corsaires, qui, bien ioieux d'une telle prise, remorquent le vaisseau, et repassent le destroit.

Arrivez en Alger, un chacun s'y reiouit de cette galime, (c'est ainsi qu'ils appellent leurs larrecins), et au bruit

que le Gouverneur de Mazagan, et toute sa famille est dans ce vaisseau qu'ils ont pris, il n'y a ni petit ni grand qui n'accoure pour voir cette noble troupe de Chrestiens, et c'est icy ou a peine se peuvent exprimer les iustes deplaisirs que ressentit alors ce brave Seigneur, se voiant entre ces infames brigans, et plus encore a l'occasion de sa femme, une dame des plus illustres du Portugal de la maison des Melo, et de ses enfans, crainte que ces Barbares ne les traittassent indignement, a quoy ils ne manquerent pas; car a la sortië du vaisseau, ainsi qu'on les conduisoit par la ville pour les aller enfermer dans un lieu d'assurance, ce fut une huëe horrible de la part de la populace qui se mocquoit d'eux, leur chantant mille iniures, s'imaginant deia tenir toute l'Espagne et le Portugal au suiet qu'ils avoient ce Seigneur esclave et sa suite.

L'occasion s'estant présentée d'un vaisseau marchant qui passoit, il escrit au Roy d'Espagne et de Portugal et a quelques siens parens qui estoient en cour, et leur fait entendre le malheur qui luy est arrivé; ceux cy, sollicitant Sa Maiesté catholique, la prient instament de moïener le rachapt de leur parent en consideration de ce qu'il a esté pris par ces pyrates, comme il retournoit de son service.

Pour lors, nos religieux de Portugal avoient deputtez en Alger pour la redemption des captifs le pere Antoine de la Croix, et le pere André d'Albuquerque portant avec eux trente huit mille ducats; le Roy leur recommande nostre Mascareñas et les siens, a quoy ils ne manquerent pas d'obeir, et apres avoir paié leur rachapt, le pere André d'Albuquerque les ramena tous en Espagne, ou ils prirent port a Valance, et de la passerent a Madrid ou le Seigneur Mascareñas alla rendre compte au Roy d'Espagne de son gouvernement et remercie Sa Maiesté des ordres qu'elle avoit donné a nos Peres d'avoir soin sur tous les autres de le rachepter, sa femme, ses enfants et tous les siens.

Apres quoy le Roy pour reconnoistre les services qu'il avoit receu de ce brave Seigneur, luy donna la Comté de de Castel Novo en Portugal, et le fit aussi president de la Camatiere ou maison de ville de Lisbonne, qui est une charge qui n'est possedëe que par quelques notables Seigneurs du Royaume.

Depuis, Sa Maiesté l'honora encore de la Surintendance de ses finances, de quoy il rendit si bon compte, que, pour le gratifier, elle luy fit don de plus du Marquisat de Montalban au mesme Royaume.

Et, comme ses merites alloient croissans de iour a autre, Sa mesme Maiesté, le considerant aussi davantage, l'envoia au Brasil en l'annëe Mil six cens trente neuf en qualité de Gouverneur du pays, ou il a demeuré iusques au mois de Juin de l'an mil six cens quarante et un, lorsqu'ayant appris le changement arrivé en Portugal, et le couronement qui y avoit esté fait en la personne du nouveau Roy dom Jean quatrieme, desclaré tel par ceux du Royaume, il se desclara aussi pour Sa Maiesté portugaise, et, devant que partir du Brasil, il fit reconnoistre sadite Maiesté, qui, a son retour, lui donna la charge de Surintendant de ses finances.

Dans cette conioncture, la forte place de Mazagan ayant aussi reconnu pour son legitime Roy Sa Maiesté portugaise, dom Francisco, fis ainé de nostre Georges Mascareñas, y fut envoié Gouverneur, où, ayant eu quelques difficultez avec les Maures du pays, il y fut tué par eux en une rencontre. Ce ieune Seigneur, qui portait la qualité de Comte de Castel Novi, estoit en telle consideration, et pour s illustre naissance, et pour sa haute vertu que le Comte d'Olivares, grand favory du Roy d'Espagne, et son premier Ministre d'Estat, luy avoit donné une de ses niepces en mariage.

Deux autres de ses enfans, a scavoir dom Pedro, et dom Simon, s'estant donnez au service du Roy Catholique, ce second enfant ayant esté pris par l'armëe du Roy

tres chrestien devant Balagner, et emmené prisonnier en France, y est mort.

Quant au troisieme, qui est dom Jean, il est bien l'un des plus avantagez, d'autant qu'ayant esté celuy que son pere despecha du Brasil pour apporter au nouveau Roy de Portugal la nouvelle de la reconnoissance de ce pays la, Sa Maiesté le favorisa alors de la dignité de Marechal du Portugal, seule charge de cette qualité en tout ce Royaume, et est auiourd'hui Gouverneur de la province de Baira, ou il a rendu de grandes preuves de sa vertu et de sa fidelité envers Sa Maiesté portugaise, qui, pour cela, l'a declaré seul heritier de sa maison, quoyque cadet, a l'exclusion de dom Pedro son aisné, parcequ'il est au service du Roy d'Espagne. Il y a encore un autre fils, qui est Jesuiste, lequel estant en Castille, quand le Roy de Portugal fut declaré, se retira a Rome, et, de la, passant par la France, s'embarqua pour le Portugal, ou il est avec nostre Georges Mascareñas, son pere.

ANTOINE DE GOVEA, Evesque de Syrenense en Perse rachepté par les Religieux de l'Ordre de la Ste Trinité.

(An de Iesus Christ : 1620)

—

CHAPITRE XVIII

I. Il estoit Augustin Portugais. — II. Que son ordre envoie en Perse. — III. Resolution du Roy de Perse. — IV. Qui le depute vers le Pape. — V. Ce qu'il y negocie. — VI. Est fait captif retournant de Perse. — VII. Un religieux de l'ordre de la Trinité en ostage pour luy. — VIII. Qui l'emmene en Espagne.

—

La qualité de cet esclave, et les beaux emplois qu'il a eu, m'ont obligé a le placer icy parmy nos illustres. Il est portugais de nation, et de profession Religieux de l'ordre des Hermites de Sainct Augustin, homme fort

recommandable pour ses vertus et sa doctrine. Comme les peres Augustins estoient establis en quelques endroits de la Perse et de la Georgiē, particulieremcnt en la ville d'Ormus, tenuē par les Portugais, sur qui le Roy de Perse, a l'aide des Anglais, l'a reprise il y a peu d'années, ils avoient eu grand soin d'y envoier et entretenir quelques uns des leurs, tant pour vacquer a la conversion des infidelles, que pour instruire, et secourir par les fonctions ecclesiastiques ce qu'il y a la de chrestiens.

A cet effet doncques, ayant esleu le Pere Antoine de Govea, il part et arrive en Perse, ou il fit valoir le talent que Dieu luy avoit donné, ses merites et sa bonne conduite estant admirez d'un chacun; le bruit en va iusques au Roy de Perse, qui, l'ayant voulu voir, en fit depuis beaucoup d'estime, iugeant que son service luy pourroit bien estre un iour utile.

Ainsi, tandisque nostre pere Antoine travaille a l'assistance des Chrestiens, ou il n'espargne rien de tous ses soins sous la faveur de la permission de ce prince, le Turc, travaillant des longtemps a la ruine du Persan, quoique l'un et l'autre fassent profession de la maudite loy de Mahomet, oblige celuy cy a chercher tous les moiens a repousser la force d'un si puissant ennemi.

Or bien qu'il se croiē fort, et que les avantages qu'il en a deia remporté pendant que le Monarque Turc estoit occupé aux guerres de Hongriē et a celles des rebelles de l'Asiē, si croit il faire un grand coup pour pouvoir entierement ruiner cette sourcilleuse grandeur de l'Othoman, s'il peut estre secondé des princes Chrestiens; il en confere avec son conseil, qui treuve cette proposition avantageuse, si bien qu'il n'est plus question que de deputer quelques uns vers eux. Le Pape et le Roy d'Espagne lui semblant ceux qui le pouvoient mieux secourir en cette haute entreprise, celuy cy parce qu'il a des forces et quelques pays plus proches du sien que les autres, et celuy la comme chef de l'Eglise, ne manquant pas de credit pour inviter les princes Chrestiens a contribuer contre ce commun ennemi, promettant qu'apres qu'il auroit soumis sous son authorité toute la Palestine, il y donneroit un libre accez a tous les Chrestiens, avec l'usage de liberté de leur Religión, comme aussi en toute la Perse.

A ce suiet, au mesme temps qu'il envoiē un Ambassadeur en Espagne, il iette son choix sur nostre pere Antoine de Govea pour aller vers le Sainct Pere; les voila l'un et l'autre qui se mettent en chemin et arrivent la pour ou ils sont deputez; mais quoyque tous deux n'espargnent rien pour s'acquitter de leur commission, si ne purent ils rien avancer de leurs affaires aupres du Pape, et du Roy d'Espagne et furent contraints de retourner en Perse avec de belles promesses seulement, a l'occasion que le Roy d'Espagne avoit ses visées ailleurs, et quant a Sa Sainteté témoignant un grand deplaisir de ne pouvoir en son particulier contanter le Persan, pour n'avoir de forces suffisantes, elle luy fit scavoir par le pere Antoine s'en retournant, qui eut ordre encore de faire entendre a Sa Maiesté Persane, outre les lettres qu'il luy portait pour response de celles que Sa Sainteté en avoit receuës, qu'elle menageoit avec le temps l'occasion de porter les Princes Chrestiens contre le Turc, leur commun ennemi, sous l'esperance aussi que sa dite Maiesté favoriseroit les Chrestiens en toutes ses terres et Seigneuries, comme elle leur en avoit fait porter parole par son Ambassadeur.

Mais premier que ce pere Antoine s'en retourne, soit que le Pape considerat ses merites, soit qu'il creut favoriser par ce moien le Persan, il honora ce bon religieux de l'Evesché de Syrenense en Perse, prelature plus a charge qu'a profit de revenu temporel, ny en ayant point, qui fut la cause que Sa Sainteté lui assigna quelque pension, et le Roy d'Espagne tout de mesme afin qu'il put mieux vacquer a cette dignité, ou si peu qu'il en tiroit il l'emploioit a l'assistance des pauvres Chre-

tiens et a chercher quelques moïens aupres du Persan pour leur estre favorable. Ainsi, apres avoir emploié plusieurs années en Perse dans l'exercice de ces saintes œuvres, quelques affaires l'appelant en Portugal, il s'y en revint, et en chemin fut rencontré par des pirates d'Alger qui le prirent et l'emmenerent captif en leur ville, qui fut en l'année Mil six cens vingt.

La qualité d'Evesque faisant croire a ces infames brigans qu'ils pouvoient tirer une notable somme pour le rachapt de ce pere, cela les porta a le serrer soigneusement ; mais comme ils apprenent peu après qu'il n'avoit rien, et que son Evesché estoit un titre sans revenu, les voila bien confus ; néanmoins, scachant qu'il estoit un personnage de consideration, ils ne perdirent pas l'esperance d'en tirer touiours tost ou tard beaucoup.

Durant tout cecy, nos religieux de Portugal avoient deputé pour la redemption le pere Antoine de la Croix et le pere André d'Albuquerque, comme nous avons deia dit au chapitre precedent, portant avec eux trente huit mille ducats, et comme, apres l'employ de cette somme en Alger, ils n'avoient pas assez d'argent pour paier la rancon de cet evesque, ce fut pourquoy le pere Antoine de la Croix demeura en ostage audit Alger pres d'un an, pour treze mille ducats, lesquels ayant receu, il satisfit a tout ce qu'il devoit, et, retirant ce bon evesque, l'amena en Espagne, avec soixante et dix sept autres captifs, qui fut en l'année Mil six cent vingt et un, outre plus de quatre vingt autres que le pere André d'Albuquerque avoit rachepté des l'année precedente ; et, depuis, cet Evesque de Syrenense, tant qu'il a vescu, a touiours eû une grande affection pour nostre ordre, et est mort quelques années apres. C'est ce que i'ay extrait d'un livre en langue portugaise qu'il a mis en lumiere, intitulé : *Relations des guerres de Chah Abbas, Roy de Perse, contre les Turcs*, et que i'ay aussi appris du Pere Bernardin de Sainct Antoine, Religieux portugais de nostre ordre en son Epitome des *Generalos Redemptios* faites par nos peres.

JEAN LE VOISIN, deux fois pris par les Turcs, et rachepté par les Religieux de l'Ordre de la Ste Trinité, dits vulgairement les Mathurins. Histoire ou sont decrits quelques sortiléges dont usent les Corsaires envers les Chrestiens captifs.

(An de Jesus Christ : 1621 et 1634)

CHAPITRE XXI

I. Il est Breton natif de Vannes. — II. Est pris puis mené en Alger. — III. Le cruel traitement qu'il y recoit. — IV. En sort et il est repris par les Corsaires de Salé. — V. Maistre et Patron signifient le mesme. — VI. Description des miseres et des prisons de Salé. — VII. Il tache de se sauver a la Mamoussa. — Son maistre a recours aux charmes pour l'empecher. — IX. Les cruautez qu'il exerce sur ce pauvre captif. — Est rachepté, et amené à Paris.

Qui considerera exactement toutes les particularitez de cette histoire, y remarquera, comme en un tableau racourcy, l'abbregé des miseres que souffrent les Chrestiens captifs parmi les extremes cruautez des infames corsaires de Barbarie, que l'aveuglement de leur secte maudite, autant que leur avarice, porte a ce point d'impieté d'entrer en alliance avec les demons pour empescher par des charmes la fuite de leurs esclaves. Les tristes avantures de Jean Le Voisin qui servent d'argument a ce narré confirment la verité de mon dire.

Vannes, ville des plus anciennes et des plus considerables de la Bretagne Armorique, luy ayant donné la naissance, luy fournit aussi les moiens de quoy faire un vaisseau appellé La Julienne ; plusieurs riches marchands se mettent avec luy pour traficquer, les uns de moitié, qui d'un quart et ainsi des autres ; il part, et comme capitaine bien versé sur la mer et tres bon pilote, fait divers voiages, et par sa bonne conduite en revient chargé de biens et d'honneur.

Le bonheur qui l'a tousiours accompagné invite un

chacun a estre des siens, et, sur le commencement de l'année mil six cens vingt un, il fait voile en Portugal, prenant la route de Lisbonne, ou il espere a la faveur du vent qui luy est a souhait d'y arriver le lendemain.

Mais il est temps qu'il apprenne qu'un si grand calme ou tant de prosperitez dont il a esté favorisé iusques a present, estant de la condition des choses de la terre, ont leur flux et leur reflux suiettes a l'inconstance, et tributaires de la fortune qui a les pieds trop glissans pour demeurer tousiours en un mesme estat; car voicy quatre vaisseaux bien armez, qui, singlant a toutes voiles, luy viennent audevant; c'estoient des pirates d'Alger, parmi lesquels commandoit Calafat Assan, des cruautés duquel nous avons parlé en nostre Histoire de Barbarië, et dont il est icy encore traitté en divers endroits.

Comme c'est un trait de prudence de fuir les mauvaises rencontres, aussi en est ce un autre de valeur de ne se pas rendre lachement, surtout quand il est question de disputer de sa vië et de sa liberté, et c'est ainsi que se gouverne Jean Le Vóisin, qui, a l'abbord qu'il apperçoit ces vaisseaux ennemis, tache à trouver son salut par la fuite; mais, se voyant suivi de pres et forcé, où a rendre combat, ou a se voir la proie de ces Barbares, il anime de sorte les siens qui tous se défendent genereusement, iusques a ce que la force de ces quatre vaisseaux contre celuy cy seul, les oblige de ceder a la necessité.

Ils se rendent, et sont conduits en Alger, ou nostre Jean Le Voisin est vendu a un Boulouchachi (c'est un officier du Divan) nommé Mahomet, duquel il recoit tous les mauvais traitemens que l'on sauroit attendre d'un des plus cruels d'entre ces infidelles, homme nourri au sang et a la cruauté, qui luy fit maintefois esprouver la faim, la soif, le froid, le chaud et la force de son bras nerveux armé d'un gros baston au moindre caprice qui luy prenoit, faisant passer cette action, le tigre, pour un

zele de sa religion; car, tenant en l'autre main une maniere de chapelet dont usent les Turcs, il disoit que ce qu'il en faisoit c'estoit pour tesmoigner de l'adversion qu'il avoit contre le Christianisme, chose familière aux infames voleurs desquels le lecteur pourra voir d'autres semblables humanitez en ladite Histoire des Corsaires de Barbarië, au livre quatrieme, chapitre cinquieme, nombre premier. Voila un abregé des miseres, où, l'espasse de quatre ans, il ressentit tout ce qui se peut dire de funeste et de cruel en l'esclavage, duquel il fut enfin delivré au moien de quatre cent cinquante livres, sans y compter les droits de la porte, c'est a dire certaines petites taxes qui se paient en plusieurs articles, tant pour le Bascha que pour son lieutenant, tant pour sa fabrique du mole du port, pour l'entretien des marabous et officiers des mosquëes, et autres choses semblables, le tout montant encore a pres de cent livres de nostre monoië; apres quoy il retourna en son pays, en l'année Mil six cens vingt quatre.

Dix ans s'écoullent depuis cette disgrace, ou il continuë son traficq, et, bien qu'il fasse d'assez mauvalses rencontres, son courage et son industrië l'en degagent tousiours heureusement; ainsi, flatté de ce bonheur, il se met en mer vers la fin de l'an mil six cens trente quatre, et reprend la route de Portugal, ou il est aperceu d'une scadre de six vaisseaux corsaires de la ville de Salé qui courent volontiers cette coste, comme en etant assez proches audeca du destroit de Gibraltar sur l'Ocean; la partie n'estant pas egalle, il ne fallut point donner de conseil a ce vaisseau chrestien de redoubler ses voiles et de gagner le dessus du vent pour s'eschapper, car ce fut ce qu'il fit a l'instant qu'il les eut reconnus; et tant est qu'il avance si fort qu'il commence de les perdre de veuë, et se croit bien eschappé, esperant a la faveur de la nuict qui approchait d'esquiver entierement cette funeste rencontre; mais il estoit trop vivement poursuivi de ces insignes brigands pour ne leur pas servir de proië,

qui, avec leurs vaisseaux fort legers, a scavoir pinques et caravelles, luy gagnent le dessus et l'attaquent.

C'estoit bien la resolution de nostre Jean Le Voisin de rendre combat et mesme il s'en mit en devoir, mais ses forces estant tout a fait inegalles, avec ce que ces Barbares luy promettoient bonne composition, laquelle ils ne garderent pas, il ceda a la force et tomba entre les mains du corsaire nommé Herece, Andaloux, autrement Maurisque, qui estoit un de ceux qui furent chassés d'Espagne en l'an mil six cens dix, dont quelques uns se sont habitués a Salé, ville appartenant au Roy de Marroc, de la quelle ils se sont depuis emparez, et y ont formé une maniere de petite republique, ou ils tiennent maintenant quantité de vaisseaux, et par leurs courses ordinaires incommodent extremement le traficq.

Certes, combien que les miseres où celuy cy s'estoit deia veu asservi en Alger fussent si grandes, que le recit que nous en avons fait en dessus soit capable de toucher les plus insensibles à la pitié, elles n'ont encore rien d'egal a celles qu'il souffrit a Salé, et est bien asseuré, qu'a moins d'une grace toute particulière de Dieu, son courage et sa patience y auroient fait naufrage, tant elles passoient dans l'exces; aussi ce fut a cet asyle de tout secours ou il jetta ses esperances qui, apres de furieux assauts, le firont enfin arriver a bon port pour revoir la France, sa chère patrie.

Il est vendu a Salé a Issouf Licentiado, medecin ournachiere (1), autrement Maurisque; et parcequ'a cinq lieues ou environ de cette ville la, le Roy d'Espagne y tient la ville et forteresse de Mamoure, c'est pourquoi les esclaves qui sont a Salé, de crainte qu'ils ne s'y échappent, sont enchaisnés par les pieds, ce qui n'est pas si ordinaire aux autres villes corsaires de Barbarie, comme Alger, Tunis et Tripoly.

(1) Cela veut très probablement dire : *Médecin diagnostiquant par l'examen des urines.*

La doncques, la premiere chose qui lui fait reconnoistre sa captivité, c'est une grosse chaisne qui luy est mise au pied.

Son maistre, que, par un autre terme en langage de franc, l'on appelle vulgairement patron, et ainsi de tous les autres en regard de leurs captifs, ne pouvant perdre le souvenir du tort qu'il pretendoit luy avoir été fait par les Chrestiens, l'ayant chassé d'Espagne, proposa bien de s'en venger sur celuy cy; de fait, il lui tient toute sorte de rigueurs, ne l'espargnant non plus aux travaux excessifs ou il l'emploië qu'au mauvais traittement de sa nourriture, ou le pain et l'eau et quelques legumes sont bien souvent les mets les plus delitieux. Et sa retraitte le soir pour prendre quelque repos, est une grande cave qu'en terme du pays on appelle matamoure, ou l'on descend par une echelle qui se retire, et ou il ny entre de l'air que par des soupiraux, lieu destiné pour un grand nombre de captifs, lequel est soigneusement gardé, avec un autre tout pareil qui sert a mesme fin, dans lesquels nos pauvres Chrestiens sont enfermés la nuit parmi l'ordure et la puanteur, et ne se treuve guere de prison de criminels dont l'horreur soit plus insupportable, de sorte que l'on peut dire d'eux que la nuict que Dieu a destiné au repos, leur est presque un supplice continuel; couchés comme ils sont sur de mechantes nattes de feuilles de palmier parmi les scorpions et autres semblables miseres et estranges incommoditez.

Tandis donc que nostre pauvre esclave Jean Le Voisin est en ce pays la, ou le ciel semble avoir versé sa malediction, ses yeux n'ont des objets que pour faire peur aux plus asseurés, ses oreilles n'entendent que des injures, des menaces et des blasphemes contre le nom Chrestien, sa bouche est plus repuë de fiel que de miel de la mauvaise nourriture qu'on luy donne, ses pieds chargés de fers ne marchent que pour chercher de la douleur, ses mains n'ont d'autre exercice que l'employ

de divers travaux, et ses épaules sont souvent chargées de si pesans fardeaux qu'un Atlas auroit peine a n'y point succomber sous le faix, tantot estant emploié à fouiller les carrieres, une autre fois a labourer la terre accouplé avec un cheval ou un bœuf, et au plus fort des chaleurs qui sont excessives en ce pays la, et pour plus doux exercices s'emploiant a la mer en la conduite des vaisseaux de nos pyrates; en somme, le faix de tant de calamitez dont il est chargé le fait plier si fort sous le poids qu'il contraint sa patience a chercher son salut et son repos par la fuite.

Ce fut pour se rendre en la ville de la Mamoure qu'il tenta cette voië, apres cinq a six ans de cette servitude. Comme les esclaves ne sont pas touiours gardez, et que les habitants de Salé s'assurent de leurs personnes par de grosses chaisnes que ces pauvres Chrestiens trainent partout: daiIleurs que le fleuve nommé Burayrah (1) autrement dit Rebata, qui est entre cette ville la et celle de la Mamoure ne leur en permet pas facilement la sortie, ce furent alors les difficultez qu'il luy fallut surmonter, et, pour cet effet, un iour qu'il estoit a la campagne au labour assez loin de la ville, il communiqua son dessein a un autre captif François, nommé La Riviere, qui, tous deux de mesme accord, rompent leurs chaisnes se mettent a nager pour passer ce fleuve et se sauvent a la Mamoure. Alors ce fleuve estoit profond a cause du flux et du reflux qui y monte a certaines heures et lui donne iusques a onze ou douze pieds d'eau; eux, qui se floient en l'adresse qu'ils scavaient bien nager, font courage de desespoir et n'apprehendans point ni la largeur ni la profondeur de ces eaux, hazardent volontiers leurs viës pour tascher d'acquerir leur liberté; mais, comme ils s'estoient jettez en l'eau tout habillez, celuy qui se nommoit La Riviere, soit qu'il s'embarrassa dans l'eau, ou soit que le coeur luy manquast, s'y noya, tandisque

(1) L'oued Bou-Regreb.

nostre Jean Le Voisin, son compagnon, franchit bravement ce hazard, arrive a bord, et a grands pas, tout trempé qu'il estoit, avance de tout son possible vers la Mamoure iusques a trois lieuës prés, et la, parcequ'il estoit fort incommodé, il est contraint de se reposer.

Le soir venu, son patron, ne le voiant point de retour, le cherche aux lieux ou il iuge qu'il peut estre, et comme il ne le treuve pas, il croit facilement qu'il s'est mis en fuite, si bien que pour en scavoir certaines nouvelles, il va au mesme temps chez un devin, y ayant plusieurs personnes de cette condition dans la ville qui y sont mesme authorizés, le prië de consulter ses charmes pour luy dire au vray ce que peuvent estre devenus ces deux Chrestiens captifs. Cet enchanteur entre aussitot tout seul dans un petit caveau, y fait quelques coniurations et luy vient dire a l'instant a peu pres ce qui en estoit; ce qu'ayant appris, il le coniure de desployer promptement tous ses charmes pour empescher qu'ils ne se pussent sauver; Pour moy, luy dit ce magicien, ie n'ay point encore bien reconnu toutes les particularitez touchant vos deux esclaves fugitifs, mais je vous asseure bien que s'ils ne sont point encore arrivez en pays de Chrestiens, je fairay tant qu'ils seront contraints de retourner.

Pendant que ces Barbares emploient le secours des demons, nostre pauvre Jean Le Voisin se leve apres avoir un peu reposé a la faveur de la nuit, et voulant avant le iour gagner la Mamoure, il se remet en chemin; mais a peine il a fait dix pas qu'il entend le rugissement de plusieurs lions qui semblent s'approcher de luy; cela l'espouvante, et l'oblige a se cacher; c'estoient deia des effets des charmes de cet enchanteur, qui en telles renconstres luy, et tels semblables ont accoustumé de faire certaines figures de characteres entrelassez du nom des esclaves fugitifs et de ceux à qui ils appartiennent, lesquels ils attachent a la porte du logis. Cela passé de la sorte, comme Jean Le Voisin ne voit ni entend plus de

bruit, il poursuit son chemin, et a trente pas de la il semble voir un grand precipice qui luy empesche de passer outre. La, il est longtemps a consulter ce qu'il doit faire, et attendant qu'il fasse plus de iour, il reconnoit alors que ce n'est qu'illusion tout ce qu'il a veu et entendu, et iuge par la que son maistre pouvoit avoir eu recours aux charmes en telle conioncture, sachant bien que ces Barbares avoient coustume d'en user ainsi assez souvent.

Enfin, considerant qu'il avoit encore beaucoup de chemin a faire et la parcequ'il avoit avancé en tant de temps qu'il estoit sorti de Salé, et que commencant deia a faire grand tour, en pouroit le rencontrer, il voulut poursuivre plus fort qu'auparavant, mais il n'a pas fait sept a huit pas, qu'il sent une si grande douleur sous la plante des pieds que quelque force qu'il fasse, il ne lui est pas possible d'avancer davantage; tantot il se repose et ne sent plus de douleur, mais comme il veut poursuivre, ce mal le reprend en guise de piqures d'espines qui luy percent les pieds. Il revient un peu sur ses pas, comme s'il eut voulu retourner à Salé, et alors toute douleur cesse, par ou il reconnut apparament que son patron avoit emploïé les charmes pour empescher sa fuite, et, en cette perplexité, le voila resolu de retourner; il s'approche de Salé, le fait scavoir a son patron par l'entremise de quelques uns de sa connoissance, qui promet de luy pardonner cette faute; apres quoy, le lendemain il va se ietter a ses pieds, le priant de l'excuser et de luy pardonner il luy avoit promis.

Ainsi, comme ce cruel Barbare n'avoit usé de telles promesses que pour tromper ce pauvre captif, le voila qu'au mesme temps touché d'une fureur plus que tygre, il le prend, le despouille et tout nud l'attache en forme de croix sur une echelle, et apres luy avoir dechargé plus de cent coups de baston, desquels il pensa mourir, il est en resolution de le brusler, le feu estant deia allumé au milieu de sa cour; ce qu'il auroit executé, si sa femme, plus par crainte de perdre la rancon de son captif que pour aucun ressentiment de pitié, ne l'en eut retenu, et, en ce piteux estat, ce pauvre patient demeura depuis sept heures du matin iusques a sept heures du soir.

Ce rude traitement luy fait perdre la volonté de plus songer a fuir, mais bien a prendre courage de supporter cy aprés plus patiament que iamais tout ce qui se peut ressentir de rigueurs dans cette servitude. La grande perte qu'il avoit supportée et de son vaisseau et de presque tout ce qu'il avoit de biens au monde le reduisirent a telle extremité, qu'il n'avoit de quoy se rachepter, et ses parens sembloient l'avoir entierement oublié.

Mais Dieu, qui le consideroit en pitié, luy donna le moïen de quoy revoir encore son pays par l'entremise des peres redempteurs de nostre ordre, entre autres, du Pere Jean Escoffié qui en la redemption qu'il fit a Salé en l'année mil six cens trente deux, de quarante un captifs, le mit de ce nombre et l'ameha en nostre couvent des Mathurins à Paris (1), passant par ce lieu de Fontainebleau, où cet esclave me raconta tous ses tristes accidens, qui me furent confirmés par un bon nombre de ces pauvres captifs, ses compagnons, qui estoient témoins oculaires.

H.-D. DE GRAMMONT et L. PIESSE.

(A suivre).

(1) La maison mère des Trinitaires ou Mathurins redempteurs de Paris, a été démolie vers la fin de 1882; elle dominait le marché de la place Maubert. La chapelle, surmontée d'un clocher octogone, et entourée de cloîtres élégants, était un vrai bijou de l'art ogival du XIVe siècle.

RÉSUMÉ DU "BOSTANE"

(LE JARDIN)

ou

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DES SAINTS & DES SAVANTS DE TILIMSANE

L'ouvrage dont j'entreprends aujourd'hui le résumé m'a été confié par Si Ibrahime ben Ez-Zerrouki, actuellement bach-adel près la mahakma de sa ville natale et appartenant à une famille très ancienne d'érudits de la ville de Tilimsane.

L'auteur, le chikr Mohammed ben Mohammed ben Ahmed, dit Bno-Meriem Ech Cherif, né dans cette ville, a voulu perpétuer la gloire des nombreux saints et savants à qui Tilimsane a eu l'honneur de donner la naissance ou l'hospitalité, gloire qui est, en même temps, celle de sa patrie.

Son œuvre est, en effet, un monument destiné à rappeler à la postérité les noms de ceux qui, soit par leurs vertus, soit par leurs connaissances scientifiques, se sont attirés la vénération et le respect de leurs contemporains. Mais, comme presque la généralité des auteurs de ces derniers siècles, Bno-Meriem, n'a pas apporté, dans la confection de son *Dictionnaire biographique*, tous les soins désirables et une certaine minutie qui ne saurait être déplacée dans ces sortes d'ouvrages.

En effet, il a négligé les dates, ce point de repère des plus importants dans toutes les questions touchant à l'histoire d'un pays. Cependant, je me suis efforcé d'éclaircir ce point autant que je l'ai pu.

Tel qu'il est, néanmoins, j'ai pensé qu'un résumé de cet ouvrage aurait son utilité. Si je n'en ai point fait un résumé in-extenso, c'est que l'auteur donne une trop large part à des faits et à des détails n'ayant aucune importance réelle.

Enfin, j'ai suivi l'ordre alphabétique donné par Bno-Meriem.

TRADUCTION

ALIF (ا)

Ahmed ben Mohammed ben Mohammed ben Iak'oub ben Otsman ben Saïd ben A'bd-Alla, d'une famille originaire des Menaoua, né aux Beni-Ourmid, tribu des environs de Tilimsane, connu aussi sous le nom de Ben El-Hadj.

Au début de son existence, il habitait en un endroit dit : « Atslatsen-Oulili » ; puis, il vint demeurer sur l'Ouad Iebder, et, enfin, aux Beni-Mesmaa'l.

Il étudia, sous la direction de Sid Ahmed ben Mohammed ben Zekri de Tilimsane, l'Étymologie, la Logique, la Réthorique et l'Exposition.

Il était aussi poète. Avec l'Imam Mohammed ben R'azi, ils échangeaint des énigmes dont l'un et l'autre devaient donner la solution.

Il composa des pièces de vers, *Ka'cidat*, en l'honneur du Prophète.

Il fit le commentaire d'« El-Beïna » d'Ibn-Badis et celui du « Borda », d'El-Bassori ; mais, il laissa ce dernier inachevé pour entreprendre le commentaire

réuni des ouvrages d'El-Haflid ben Merzouk', d'El-O'k'bani et d'A'li ben Tsabet.

L'on raconte que son professeur, Si-Ahmed ben Zekri, ayant été consulté sur diverses questions et les ayant étudiées avec ses élèves, chargea l'un d'eux d'y répondre. La réponse ne l'ayant pas satisfait, il confia ce soin à un autre, sans plus de résultat. Enfin, il s'adressa à Sid Ahmed ben El-Hadj, lequel s'en acquitta d'une manière si précise que son maître copia et envoya sa réponse. Il mourut dans les environs de l'année 930 (année commençant le 10 novembre 1523), et fut inhumé avec son père Sid El-Hadj, dans un jardin aux Beni-Mesmaa'l, dans le Djebel Iebder.

⁂

Ahmed ben A'ïssa El-Ournidi, Ez-Zak'outi, appelé aussi ben Berkane.

Il étudia sous la direction d'El-Hadj ben Saïd El-Iebdri et de Sid A'li ben Yahya.

Il lui est dû de nombreux travaux.

Il était né dans la montagne des Beni-Ourmid, près de Tilimsane.

⁂

Ahmed ben Moussa El-Idrissi, élève de Sid Ahmed ben El-Hadj, fut un des plus illustres savants et saints personnages.

On a de lui de nombreuses productions.

Il habitait au village des Beni-Idris, dans le Djebel Beni-Ournid.

Il enseignait le *Rissala* et *El-O'k'aïd*, d'Ibn-il-Hadjeb El-Fere'ï (ouvrages de jurisprudence).

Il mourut en l'année 950 (qui a commencé le 6 avril 1543).

⁂

Ahmed Abou-'l-A'bbas, pupille du chikr' Mohammed ben Merzouk'.

Il naquit la deuxième nuit de Moharrem, premier mois de l'année 881 (nuit du 23-24 avril 1476).

Il apprit le Koran sous la direction du maître, le pieux Sid Youssef ben Ia'k'oub, le Sanhadjien. Il étudia aussi sous la direction des deux docteurs de la loi, les deux frères Bou-Zeïd et Ben-Moussa, enfants de l'Imam A'bd-Alla-bni-'l-Imam, et sous celles de l'Imam A'bd-bni-Hedïa et de Abi-Ia'koub Youssef ben A'li Es-Sanhadji.

Il était de la famille des Beni-Ali possesseurs de la K'alaa' des Beni-Hammad.

Il eut à Tilimsane de nombreux élèves.

⁂

Ahmed ben Salah ben Ibrahime qui, emprisonné par le sultan mérinide Abou Ya'k'oub, enseigna le Koran aux sept cents détenus qui se trouvaient en prison avec lui.

⁂

Ahmed El-K'issi, savant remarquable.

⁂

Abou-'l-A'bbas Ahmed, savant illustre qui fut kadi.

⁂

Abou-'l-A'bbas Ahmed ben A'mrane El-Bakouïri, savant distingué.

⁂

Abou-'l-A'bbas Ahmed ben Ierboua', savant.

⁂

Ahmed ben El-R'omari (1), l'un des personnages les plus saints de Tilimsane.

---

(1) El-R'omari était originaire de la tribu berbère de R'omara. Cette tribu occupait le Rif actuel du Maroc, depuis les environs de

Tous les vendredis, il allait prier soit à Hennaïa, soit à Nedroma, soit à Honaï; il habita longtemps Nedroma.

Il a laissé de nombreux apologues, mais il ne les a pas voyellés.

Il mourut à Tilimsane le 12 chaoual 874 (9 mai 1470) et fut inhumé à l'Est du « Djama'-'l-A'ed'ame » (la grande mosquée de Tilimsane).

⁂

Ahmed ben Mohammed ben Zekri, savant distingué.

Après la mort de son père, il fut placé par sa mère chez un tisserand en qualité d'apprenti; il y resta jusqu'à ce qu'il fut devenu ouvrier.

Le professeur Sid Ahmed ben Mohammed ben A'bd-er-Rahmane ben Zar'ou ayant apporté un jour de l'ouvrage chez le tisserand, entendit chanter Ahmed ben Zekri; sa voix lui plut.

Il alla, aussitôt, voir la mère de ce dernier qui, après quelques objections, consentit à ce que son fils suivit les cours de Ben Zar'ou, moyennant un dinar d'or, somme que Ben Zekri gagnait chez son patron.

Il ne tarda pas à devenir un savant remarquable.

On a de lui un ouvrage sur des questions de droit et un autre sur des « fetouas » (décisions juridiques).

Il fit le commentaire de l' « O'k'ida » d'Ibni-'l-Hadjeb; et un ouvrage de 1,500 vers sur la science du discours. Il commenta aussi les « Ouerk'at » (feuillets) de l'Imame des deux villes saintes, Abou-'l-Mea'li, sur les principes de la jurisprudence. Il a laissé de nombreuses « fetouas » (décisions juridiques) qui sont indiquées dans le « Me'iar d'El-Ouencherissi.

Il fit de nombreux élèves, entre autres: Sid Ahmed Zerrouk'; Sid Mohammed ben Merzouk; Chikr Abou-

Ceuta jusqu'auprès de l'embouchure de l'Ouad Molouia. *(Histoire de l'établissement des Arabes*, par E. Mercier). L'oratoire de ce saint se trouve à l'Est de la grande mosquée.

A'bd-Alla ben El-Imame ben El-A'bbas; Sid Ahmed ben El-Hadj El-Menouï, des Beni Ournid.

Il mourut en 900 (1495).

⁂

Ahmed ben Abd-er-Rahmane, connu sous le nom de Ben-Zar'ou, d'une famille originaire des Mar'eraoua, né à Tilimsane (1). Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres: « le Tefsir-'l-Fatiha »; le commentaire de la « Tilimsania » sur les successions; et de nombreuses « fetouas » sur toutes les sciences, dont parties sont rapportées dans le « Meïar » et dans les « Naouazil » (questions de droit) d'El-Mazouni.

Il mourut en l'année 845, le jeudi 24 Rebia' 1er, au moment de l'A'ceur, il était âgé de 63 ans (7 septembre 1441).

Il fit de nombreux élèves, parmi lesquels il faut citer Yahya ben Idris, El-Mazouni, l'auteur des « Naouazil », le chikr Abou-'l-Hosseni El-K'elçadi.

⁂

Ahmed ben Ahmed ben A'bd-er-Rahmane ben A'bd-Alla, mort à Tilimsane; il était né à Nedroma.

Il fit ses études au Caire.

Il a laissé un abrégé du commentaire de son maitre Ben Merzouk', sur Djemal El-Kr'omedji. Il vivait après 830 (1427).

⁂

Ahmed ben Yahya ben Mohammed Cherif, né à Tilimsane.

Il fut l'élève de l'Imame El-Hafid ben Merzouk'.

⁂

(1) Mar'eraoua, tribu berbère qui, en 1400, occupait la partie de l'Algérie, connue en ce moment sous le nom de Dah'ra. *(Histoire de l'établissement des Arabes* de E. Mercier).

Ahmed ben Mohammed ben Ia'koub El-Meh'ini, très connu sous le nom d'El-Eubadi.

Mort à Tilimsane en 868 (1464).

⁂

Ahmed ben Ahmed ben Mohammed ben A'ïssa El-Bernissi, El-Fassi, dit Ben Zerrouk'.

Ce fut un savant distingué et un pieux personnage ; il naquit le jeudi 28 Moharrem 846 (juin 1442).

Resté entre ses deux aïeules Om El-Banine et El-Fakira, celle-ci s'occupa de son instruction. A l'âge de dix ans, Ahmed avait appris le Koran. Alors, son aïeule le mit en apprentissage chez un tourneur. A seize ans, il se remit à l'étude. Il étudia les « Rissalat » avec le chikr' El-Besseti et le chikr' ben A'bd-Alla.

On a de lui deux commentaires du « Rissalat », un commentaire de l' « Irchad », de Ben A'skeur ; un commentaire de Sid K'relil, de Bou A'bissïa ; d'El-Kr'ertoubïa ; d'El-Fakh'ïa ; d'El-R'azali ; et un nombre considérable d'autres travaux.

⁂

Ahmed ben K'assem ben S'aïd ben Mohammed El-O'k'bani (1) de Tilimsane ; il fut kadi de cette ville et mourut en 840 (1437).

⁂

Ahmed ben Mohammed El-Masmoudi, Et-Taferi, né à Tilimsane ; savant remarquable.

⁂

Ahmed ben Aïssa El-Betioui (originaire de la ville de Betioua, à l'Est de la Tafna) ; homme d'une grande érudition ; il vivait en 843 (1441).

⁂

Ahmed ben El-Abbas, dit Bel Marid' ; savant distingué.

(1) O'k'bana, nom d'un village de l'Andalousie.

Il a composé un commentaire appelé « O'k'ido-d'-D'arir-fi-'l-A'k'aïd, qu'El-Ouencherissi cite souvent.

⁂

Ahmed ben Mohammed ben El-Hafid ben Merzouk' ; homme d'une grande capacité scientifique.

⁂

Ahmed ben Mohammed ben Yahya, dit Ben Djada, d'une famille originaire de la tribu des Mediouna (1), né à Oran.

Il fit ses études sous la direction de l'Imame Es-Senoussi.

Il mourut en 951 (1544).

⁂

Ahmed ben Yahya ben A'bd-el-Ouahad ben Ali, d'une famille originaire de l'Ouencheris.

Il eut pour professeurs Abou-Fad'l K'assem El-O'k'bani, le fils de celui-ci, Salem El-O'k'bani, et d'autres savants distingués.

Il est l'auteur de divers ouvrages qui sont : « Kitabo-'l-Meïar » ; « Ta'lik », sur Bni-'l-Hadjib ; commentaire de l'œuvre d'El-Fechtali, intitulée : « El-Otsaïk » ; « Kitabo-'l-K'aouaï'd-fi'l-Fek'h », ou encore : « El-Faïk'-fi'l-Otsaïk » dont il est parlé dans l'ouvrage d'El-Hadj Kr'alfa, ayant pour titre : « Kechfo-d'-D'ounoune », tome 6, n° 13,282, page 221 ; « El-Fouroudofi-Massaïli-'l-fek'h. »

Il mourut un mardi, 20 de Safar (l'année manque).

⁂

Ahmed ben Ibrahime, originaire d'Oudjeda, oncle de Mohammed ben Chegroune ben Hibet Alla ben Ibrahime.

(1) Mediouna, tribu des environs de Tilimsane, qui occupe toujours la même position.

Il mourut après la prise de Tilimsane par les Nazaréens (1).

∴

Ahmed ben Hatem El-Besseti.

Ce savant personnage a habité le Caire. Après avoir étudié à Tilimsane et suivi les leçons de Mohammed ben Ahmed ben K'assem El-O'k'bani et de Mohammed ben El-Djellab, il se rendit à Tunis où il fréquenta les cours d'A'bd Ibrahime El-Hadrami, puis à Tripoli où il étudia, sous la direction d'Ahmed, l'ouvrage intitulé : « El-Mok'erreb », de.....

Il naquit en Djoumada, 2e de l'an 851 (en juin 1448).

∴

Ahmed ben Mansour, savant distingué et auteur du « Salat. » Il était d'une famille originaire des Beni-Kr'ozeredj et naquit à Tilimsane.

∴

Ibrahime ben Ibrahime ben Abi Bekr ben A'bd-Alla ben Moussa El-Ançari.

Il a résidé à Sebta.

Son surnom est Bou Ishak'.

Il naquit à Tilimsane dans la dernière nuit de Djoumada deuxième, ou la première nuit de Redjeb de l'an 609 (27 au 28 décembre 1212).

Son père alla résider dans l'Andalousie, alors qu'Ibrahim était âgé de neuf ans. Après avoir habité Grenade pendant trois années, il vint demeurer à Malaga. C'est dans cette ville qu'Ibrahime fit la majeure partie de ses études. Enfin, Ibrahime vint résider à Sebta où il épousa la sœur de Malek ben El-Merhal, Om-Nebïa. C'est à

(1) Prise de Tilimsane en 151[illegible].

Sebta qu'il mourut en l'année 690 (1291). Il était donc âgé de 72 ans.

∴

Ibrahim El-R'outs, dit Bou-Ishak' Et'-T'eïar, fut l'un des personnages les plus vénérés de Tilimsane (1).

L'on rapporte que, pendant vingt-quatre ans, il ne dormit point la nuit et jeûna le jour.

Il mourut avant la fin de l'année 700 (1301).

Son tombeau s'élève à El-Eubad supérieur, village à 2 kilomètres, à l'Est de Tilimsane.

∴

Ibrahime ben Ali El-Kr'iat (le tailleur), originaire de Tilimsane où il est né.

Ce fut un homme d'une grande piété. Il vivait sous le règne d'Abou Yahya Iar'moracen, le Sultan.

Il allait souvent voir celui-ci pour les affaires intéressant les particuliers, et, il lui arrivait de pénétrer auprès du Sultan jusqu'à 70 fois par jour. On en a fait la remarque à l'Émir qui répondit :

« Laissez-le ; il est la miséricorde des musulmans. Du » reste, je fais ce que Dieu, Très-Haut, veut. Je ne l'em- » pêcherait point de remplir sa mission. »

Son tombeau est très connu à Tilimsane.

∴

(Sid) Ibrahime ben K'assem ben Saïd ben Mohammed El-O'kbani, né à Tilimsane.

Son surnom est Bou Salem.

Il fut nommé k'ad'i de Tilimsane à la suite de la révo-

(1) Selon une autre version, Ibrahime Et-T'eïar serait mort en 695 (1295-1296 de J.-C.). J'ai visité les ruines de son tombeau en novembre 1882.

[illegible] de son neveu Mohammed ben Ahmed [illegible] Sale.i El-O'kbani. Il rendit de nombreuses « fetoua. »

Il mourut en 880 (1475).

***

Ibrahime ben Mohammed ben Ali de Taza, habita Oran pendant longtemps. Ce fut un pieux personnage.

Il mourut le dimanche 9 de Chabane 866 (19 mai 1462).

***

Ahmed ben A'bd-er-Rahmane ben El-Imame, né à Tilimsane.

Il alla habiter Fas (Maroc), où il mourut à Bab-el-Guissa, l'un des quartiers de cette ville, en 797 (1395).

***

Ibrahime El-Oudjdidji, né à Tilimsane ; savant des plus distingués.

***

Ibrahime ben Mohammed El-Masmoudi ; savant et pieux personnage.

***

Ibrahime El-Masmoudi est originaire de la tribu des Sanhadja de l'Ouest près de Meknassa ; ce fut là qu'il naquit.

Il alla étudier à Fas sous la direction d'érudits remarquables, entre autres : Moussa El-Adouni, Mohammed El-Adjel, A'bd-Alla Ech-Cherif.

A la mort de ce dernier, il vint habiter à la Medressa Et-Tachefinïa (école supérieure de Tachefine) (1). Là, il suivit les cours du plus remarquable k'adi de Tilimsane, Sid S'aïd El-O'kbani.

(1) Sultan de la dynastie des A'bd-el-Ouadite qui règna de 1318 à 1337 de notre ère. — Cette construction existait encore en 1864 ; depuis, elle a été démolie. Elle avait été édifiée de 1330 à 1340.

Il mourut en 805 (1395). L'histoire rapporte que le Sultan El-Ouatsik' suivit son convoi à pied, tant était grande la vénération dont le défunt était l'objet.

Mohammed ben Ia'k'oub prétend qu'il mourut en 804 et qu'il fut inhumé dans le jardin des Zianides, famille royale de Tilimsane (1).

***

Ibrahime ben Ikr'elef ben A'bd-ès-Sellame, originaire de Tunis.

Il écrivit un commentaire, en dix volumes, du « Tel-r'ine » d'Abd-el-Ouahab. Cet ouvrage fut anéanti dans l'un des siéges de Tilimsane, cette ville ayant été détruite de fond en comble.

Le Sultan Abou-Yahya Iar'morassen l'ayant sollicité de venir habiter Tilimsane, Ibrahime partagea son temps entre cette ville et Tunis, puis, cédant aux désirs du Sultan, il finit par s'installer définitivement à Tilimsane.

Cependant, il vint mourir à Tunis.

BA (بـ)

Bou-A'bd-Alla Ech-Choudi, originaire de Séville et connu sous le nom de Sid El-Halaouï (fabricant de bonbons) ; ce surnom lui resta.

Ce fut un homme d'une grande piété et d'une vaste érudition.

A son sujet, l'Imame Abou-Ishak' Ibrahime ben Youssef ben Ahmed ben D'ehhak El-Aoussi, connu sous le surnom de Bno-'l-Mera, raconte ce qui suit :

« M'étant rendu de Marseille à Tilimsane pour faire visite à mes parents, je rencontrai ce saint personnage sur le marché. Il portait en mains une boîte en bois con-

(1) Branche des A'bd-el-Ouadites.

tenant des sucreries. Tous les enfants s'arrêtaient auprès de lui, frappant en cadence dans le creux de leurs mains et le saint homme dansait, en s'accompagnant souvent d'un chant louant la fraternité humaine. Je ne soupçonnais point alors que ce fût un personnage digne de la plus grande vénération.

» Je l'aperçus, ensuite, achetant un pain avec le produit de la vente de ses sucreries dont il fit l'aumône à un orphelin. Aussitôt, je pensais que je me trouvais en présence d'un saint, d'un ascète.

» Cela se passait en Ramadane.

» Quand la fête de la rupture du jeûne arriva, je fis emplète de semoule et de miel et, allant à ma tante, je lui dis : « Préparez-moi quelques mecheh'eds (sorte de gâteaux), afin que j'en puisse faire déjeûner un saint homme. »

» Ma tante fit ce dont je l'avais priée.

» Après la prière spéciale de la fête, je recherchai mon homme parmi la foule, et, ne le découvrant point, j'adressai mentalement cette prière au Ciel : « O mon Dieu ! faites qu'à l'instant je puisse me rencontrer avec celui que je cherche. » Presque aussitôt, je l'aperçus à ma droite.

» Il s'avança vers moi et me dit : « Votre tante a-t-elle préparé les mecheheds ? » Je répondis affirmativement.

» Alors, venez avec moi en un lieu où nous pourrons manger les mecheheds tout prêts, et, ensuite, j'irai à la demeure de votre tante.

» Je me levai et le suivis en dehors de la foule. Sid El-Halaouï ayant exhibé un plat, couvert d'une serviette d'une exquise propreté, le secoua et je le vis se remplir de mecheheds comme jamais personne n'en a vu et comme il n'y en avait jamais encore eu au monde.

» Après avoir mangé, nous nous rendîmes chez ma tante. »

Le même cite encore des entretiens qu'il a eus avec

Sid El-Halaouï sur le Koran. Il le rencontrait en un oratoire *(mesdjid)*, édifié auprès de l'Aïn En-Nossour (la fontaine des aigles), au-dessous du Bab-el-K'ermada (1).

Sid El-Halaouï ne mangeait point dans le jour ; il était toujours debout et jeûnant.

Cet illustre personnage avait été k'adi de Séville vers la fin de la dynastie des Abd-el-Moumen. Contraint de fuir, il vint se réfugier à Tilimsane où il mourut.

Son tombeau est en dehors de la porte dite Bab-Ali (1). Il est l'objet de pélerinages constants qui sont d'une grande efficacité.

Sid El-Halaouï a laissé un nombre considérable de prolégomènes.

⁂

Abou Abd-Alla El-Mediouni, l'un des saints les plus considérables et les plus pieux.

Il mourut en Djoumada 1er de l'an 735 (avril-mai 1321).

Son tombeau se trouve placé dans le Mesdjid Er-Ramna à l'Enbad supérieur, auprès de celui de Sid Abou Abd-Alla. Il était originaire de Syrie et vécut à Tilimsane.

Ce fut un homme pieux, doué de connaissances vastes et profondes dans toutes les sciences. Il forma Sid Mohammed ben Abd-er-Rahmane Es-Souïdi ; Ahmed El-Mestari et Abd-er-Rahmane ben Moussa El-Ouedjdidji (Ouadjdijene, fraction des Zenètes).

⁂

Belal El-Heubchi (l'Éthiopien) ; fut un savant et distingué professeur.

---

(1) La porte appelée Bab-Ali ou Bab-Ziri a disparu dans la construction du rempart actuel de Tilimsane. Elle existait encore en 1862. Sid El-Halaouï mourut en 1305-6 de notre ère. La k'obba qui recouvre les restes du saint s'élève auprès de la mosquée qui lui a été édifiée par le Sultan merinide Fares-ben-Abi-'l-Hassen Ali, en 1353 de notre ère. Le Bab-el-Kermada (des Tuiliers) est remplacée par la porte du Nord.

Son tombeau, qui s'élève à El-Eubad, est l'objet de pèlerinages qui produisent les meilleurs résultats.

Il était le serviteur du pieux et vénéré Sid Bou-Medine ben Choaïb ben El-Hassen El-Ançari El-Ketiani ; il était des environs de Séville.

***

Bou-'l-K'assem ben Mohammed Ez-Zouaouï Ech-Cherif, pieux et saint personnage ; jurisconsulte distingué.

Il fut l'un des disciples les plus anciens et les plus remarquables de l'Imame Es-Senoussi. Il eut pour élève Omar El-Helali.

Il mourut en Safar 722 (octobre 1294).

***

Ben Saïd Ech-Cherif El-Hosni, surnommé Bou-Zitouna, parce qu'un olivier a poussé sur son tombeau.

Son mausolée, qui s'élève à l'Est de la porte dite Bab-el-Kermada est le but de pèlerinages. Il est rare qu'une prière qui lui est adressée ne soit pas exaucée (1).

***

Bou-Djema' El-Kaouach, originaire de Meter'er, fut l'un des plus saints et plus vénérés personnages de Tilimsane.

Au début de son existence, il fut gardeur de chèvres à El-Meter'er. Un beau jour, il quitta le pays, abandonnant son troupeau ; celui-ci le suivit. Bou Djema, pour s'en débarrasser, l'offrit en un repas ; mais les chèvres se reconstituèrent et le suivirent de nouveau pour le ramener à El-Meter'er. Enfin, il parvint à les renvoyer.

Il s'arrêta à Bab-el-Kechouf (porte de Fas actuellement).

Il était assis habituellement contre le mur près duquel il a été inhumé.

(1) Son tombeau et l'olivier qui le recouvre se voient encore non loin de la porte du Nord, qui a remplacé la Bab-K'ermada.

Certain jour, s'adressant à un passant, il lui dit : « J'irai passer la nuit chez vous. » — Bien, répondit l'interpellé prenant la question en plaisanterie et supposant que le chikr ignorait sa demeure. Le soir, l'individu, en rentrant chez lui, fut fort étonné de trouver Bou-Djema assis près de sa porte. Ce fait, qui fut vite connu, fut le point de départ de la réputation du saint. Son tombeau est auprès de celui de Sid El-Hadj ben Ameur, hors Bab-el-Kechout (hors la porte de Fas).

DJIME (ج)

Dja'far ben Abi Yahya, l'Andalou.

El Kelçadi, dans son ouvrage intitulé : « Rihla », dit que Dja'far était un savant remarquable par ses connaissances dans les successions et les mathématiques.

Il a composé plusieurs ouvrages.

***

Dja'far El-Fakih', dit Ed-Deh'bi, l'un des jurisconsultes les plus distingués de Tilimsane.

HA (حا)

Hassen ben Mekr'elouf ben Messa'oud ben Sa'd Er-Rachedi, dit Aberkane.

C'était un homme savant, pieux, saint ; il fut « *r'outs.* »

Il fut l'élève de l'Imam Ibrahime El-Masmoudi, de l'Imame Ben Merzouk' et du Sid Es-Senoussi.

Il fut doux et humain envers tous les musulmans ; il ne riait jamais aux éclats.

Hassen voulut reconstruire la ville d'El-Djema' où avaient vécu ses ancêtres, mais, tandis qu'assis sur les

ruines de cette cité, autrefois si florissante, il se demandait mentalement si jamais elle pourrait être relevée, un chien abandonné, qui était venu s'asseoir auprès de lui, prononça clairement ce mot : « jamais ! » Hassen comprit que cet avertissement venait de Dieu et il abandonna son projet.

Voici un fait qui prouve la faveur dont jouissait ce saint homme :

Son serviteur, celui qui était chargé de laver ses vêtements, le chikr Ibrahime se rendait en pèlerinage, lorsque, à Bark'a, un âne vigoureux qu'il possédait lui fut enlevé par des Arabes. Se voyant perdu, si cet âne ne revenait pas à lui, il invoqua l'aide du chikr Sid Lhassen. Au même instant, il aperçut ce dernier, en chair et en os, qui apostropha les Arabes d'une voix tellement terrible que ceux-ci stupéfaits et terrifiés lâchèrent aussitôt l'âne qui revint auprès de son maître.

L'auteur raconte une foule d'autres faits aussi extraordinaires à l'actif du saint.

La mère du chikr Hassen était une femme de la tribu des Masmouda qui avait suivi l'expédition d'Abi El-Hassen, le Mérinide, contre Tilimsane et qui avait résidée dans la ville de Mansoura, construite par ce Sultan, pour faire le siége de Tilimsane.

Quand Hassan quitta El-Djemâ pour venir habiter cette ville, sa mère, en passant auprès des ruines de Mansoura, lui montra l'endroit où elle avait demeuré. La mère du chikr Hassen a été inhumée à Aïn-Enzouta, hors de la porte dite Bab-el-Djïad (1).

***

Heddouch ben Ietout, originaire des Abd El-Ouad.

(1) Bab-el-Djiad se trouve à l'Est de Tilimsane. Elle est en grande partie démolie. En face, l'on aperçoit une coupole soutenue par quatre arcades. Est-ce là le tombeau dont il est parlé ici ?

Il fut le serviteur du saint homme Sid El-Hadj ben A'meur El-A'bd-el-Ouadi et c'est ainsi qu'il devint lui-même un saint personnage.

J'ai eu moi-même avec lui la petite histoire suivante :

« Quand nous allâmes de nouveau habiter Tilimsane, après que cette ville eut été abandonnée par les Nazaréens, nous ne possédions point de maison, en sorte que nous logions, soit en payant une location, soit dans les demeures constituées fondations pieuses. Cela dura longtemps. Enfin, je proposai à mon père et à mes frères d'acheter une maison. Ceux-ci m'objectèrent que Tilimsane serait forcément prise une deuxième fois par les Nazaréens. Mon père m'engagea alors à demander conseil à Sidi Heddouch ben Ietout qui avait été son ami et son maître, me déclarant que s'il approuvait cette acquisition, il la ferait, et que, dans le cas contraire, il ne le ferait pas.

» Je me rendis chez Sidi Heddouch que je trouvais occupé à sarcler de l'orge auprès de sa maison, située proche de Djamâ Er-Rouïa. Après l'avoir salué, le saint me fit part de notre résolution et nous conseilla d'acheter une maison parce que les Nazaréens ne reviendraient point. Je lui répondis qu'en effet j'étais venu pour le consulter à ce sujet. Il se mit à rire. »

***

Hamza ben El-Mer'eraouï. On le dit d'une famille originaire de Mediouna. Il est né et habita aux Beni-Ournid.

Tous ses ancêtres sont des savants et de saints personnages.

***

Heddou ben El-Hadj ben Saïd El-Menouï ; savant distingué qui a composé plusieurs ouvrages.

Mort un mercredi de l'an 998 (1590). Il fut inhumé dans le jardin de Sid Ahmed ben El-Hadj.

***

Haddada ben Mohammed ben El-Hadj, originaire des Beni-Iebder ; savant remarquable.

Il eut pour professeurs, le chikr Sid Ali ben Yahya, Sid Mohammed ben Yahya El-Mediouni Bou Es-Sadat et le père de celui-ci Bou-es-Sadat Es-Ser'ir.

Il étudia la jurisprudence et le *Touhid* (théologie) avec Saïd El-Mak'ari ; les mathématiques et les successions avec son père Mohammed ben El-Hadj ; et la philosophie avec Sid Ali ben Yahya.

Il périt en mer, en se rendant au pèlerinage, en l'année 1008 (1600).

KR'A (خَا)

L'auteur n'a point trouvé de savants ou de saints de Tilimsane ayant un nom commençant par cette lettre. Et alors, pour combler le vide, il donne une notice sur Kralil Bno-Ishak, l'auteur du *Mokr'tacer* (abrégé de jurisprudence).

DAL (دَال)

Daoud ben Solimane ben Hassen ; homme d'un vaste savoir et d'une grande érudition.

(Es-Sebkr'aouï) dit qu'il naquit à Tilimsane en l'année 852 (1448) ; il y demeura.

Il y étudia le Koran et la jurisprudence.

Il eut, entre autres professeurs, K'assem ben Saïd El-O'kb'ani.

En l'année 863 (1459), d'après Es-Sebkr'aouï, il écrivit un commentaire sur le « Rissala. »

RA (رَا)

Riad El-A'ttafi ; jurisconsulte et grammairien distingué.

Il eut pour professeur Sid Mohammed ben Yahya, l'un des maîtres ès sciences de Fas. Il étudia aussi avec Sid El-Hadj El-Iebdri.

ZA (زَا)

Zïane ben Ahmed ben Younes El-Djenidi. Il fut inhumé dans un jardin du Caire avec Nobre Chikr. Il eut pour professeurs le savant distingué Mohammed ben Chems-Ed-Dine et le chikr' Mohammed Naceur Ed-Dine El-Lokkaïn ; il en eut aussi d'autres.

Avec le premier, il étudia « El-Maouat'a » et l'*Abrégé de jurisprudence* du chikr Kr'alil. Il apprit aussi « l'Elfia » de Bni-Malek, le commentaire d'El-Meheli, sur l'ouvrage intitulé : « Djem'o'l-Djouamia' » (compendium de toutes les sciences), etc.

Pour traduction :

ADRIEN DELPECH,
Interprète judiciaire.

(*A suivre*).

TIPASA

(Suite. — Voir le n° 160.)

II. L'ÉGLISE DE L'OUEST

La ville antique de Tipasa était construite sur trois promontoires, qui sont, de l'Est à l'Ouest : Koudiat Zarour, Ras Bel-Aïche, Ras El-Konicia. Le rempart suivait la crête des deux collines extrêmes, dont la partie extra-muros était occupée, de chaque côté, par une nécropole. Pour compléter la symétrie, une église s'élevait au sommet de chacune des collines, celle de l'Est un peu au delà du mur d'enceinte, celle de l'Ouest immédiatement en deçà.

Cette dernière est celle dont M. Dupuch parle sous le nom de « Basilique-Majeure » (1), celle où il célébra la messe « sur une colonne renversée. » Le fragment de mosaïque trouvé par M. Dupuch est celui que nous reproduisons sous la lettre E.

L'ensemble des ruines, peu apparent d'ailleurs, est situé au milieu des broussailles ; on distingue à première vue la colonnade, dont deux arceaux subsistent en entier, et un grand mur parallèle à celle-ci, situé plus au Sud et éloigné d'elle d'environ 25 mètres. Ce mur, en petit appareil irrégulier, paraît appartenir au périmètre de l'édifice et n'est remarquable que par une fenêtre faite de pierres peu appropriées à leur destination et

(1) *Essai sur l'Algérie chrétienne*, p. 215. Nous n'avons pas vu, et aucune des personnes que nous avons consultées n'en a souvenir, les colonnes « de granit, de marbre et de silex (?) », les « longues rangées de chapiteaux » dont parle l'auteur.

provenant sans doute de sommiers d'arcades ; telle quelle, la fenêtre offre la forme d'une double queue d'aronde.

La colonnade comprenait neuf arcs en pierres de taille, larges de 2 m. 30. Les piliers étaient posés sur trois ou quatre assises de pierre arrivant un peu au-dessus de la hauteur d'appui. Parallèlement à cet alignement, mais plus au Nord, régnait un second mur aujourd'hui rasé, distant des arcades de 4 mètres. Il y avait donc là une sorte de galerie faisant face au mur décrit plus haut. On serait autorisé à croire que le long de ce dernier courait une galerie symétrique, et que l'espace intermédiaire était le vaisseau de l'édifice ; mais la grande distance qui séparerait les deux rangées de piliers rend l'hypothèse moins vraisemblable.

Le long du mur Nord s'allonge une grande chapelle ; une autre se voit plus au bord de la falaise ; l'axe de celle-ci est perpendiculaire aux murs de la première. Entre les deux devaient s'étendre des constructions ; on distingue des voûtes, la margelle d'une citerne et une large ouverture carrée donnant sur un sous-sol.

Un fragment de pavage était visible dans chacune des deux chapelles. Cet indice nous encouragea à en entreprendre le déblai. Celui de la petite chapelle fut effectué en septembre 1882. Le fragment qui portait les poissons avait été auparavant transporté au Musée. La fouille, de 60 à 80 centimètres de profondeur, a mis au jour les objets suivants :

1. Une sorte de base de colonne fort grossière, sans aucune moulure et creusée d'un trou, employée dans les matériaux.

2. Une lampe en terre rouge avec le chrisme formé d'une croix dont la branche verticale porte un demi cercle et des palmes.

3. Un angle de chapiteau en pierre rose, avec des nervures assez délicatement fouillées, et un chapiteau entier

en pierre grise et dure, d'une forme un peu ramassée, mais bien taillé, quoique sans nervures dans les feuilles.

Nous signalerons encore une énorme quantité de coquillages coniques, ayant jusqu'à 6 centimètres de diamètre.

Mais le résultat cherché était la mise à découvert de la mosaïque (B et C), bien plus riche de couleurs et plus correcte de dessin que le pavage de la partie avoisinant l'abside. En effet, elle comprend dans sa composition, non-seulement les smaltes, les marbres et la terre cuite, matériaux ordinaires de l'*opus musivum*, mais des cubes d'une composition vitrée de couleurs admirables. Il n'y a pas moins de dix teintes employées. Le sujet rappelle singulièrement celui d'un pavage découvert un an après par M. Delattre à Hammam-el-Lif (Tunisie) et qui comporte aussi « des poules, des poissons, des flamants, des canards et une inscription placée dans un cadre rectangulaire. » La salle qui le contient est, comme dans le cas présent « une espèce de corridor » (1). Les oiseaux sont en semis, entourés de poires, d'oranges et de trois citrouilles (?), qu'ils paraissent becqueter.

Sur la gauche de la salle s'ouvre une porte latérale à laquelle un retrait du mur forme une sorte de vestibule. Le dessin change à cette place : aux angles, 4 colombes délicatement dessinées et au centre, l'épigraphe suivante, dans un encadement élégant et sobre de feuilles de laurier :

SIQVIS - VT - VIVAT -
QVAERIT - ADDIS
CERE - SEMPER -
HIC - LAVETVR -
AQVA - ET - VIDEAT -
CAELEST...

(1) *Journal officiel* Tunisien, 29 mars 1883.

Il est facile de voir que l'auteur a cru faire là un distique ; ce fait est assez commun, et M. de la Blanchère le signale (1). Nous proposons la lecture suivante : « Si quelqu'un veut acquérir une science nouvelle *(addiscere)* pour arriver à la vie éternelle *(ut vivat semper)*, qu'il relave ici, dans l'eau (baptismale), et il verra les célestes (mystères). » La mesure, exigeant le spondée *semper* à la fin de l'hexamètre, excuserait le solécisme qui éloigne cet adverbe de *vivat*. Nous préférons cette version à *lavetur semper*, « il faudra toujours, nécessairement, qu'il se lave. »

La longue pièce à l'entrée de laquelle se trouve l'épigraphe est donc, à n'en pas douter, un *baptisterium*. Où étaient les fonts ? Un reste de conduit nous permet d'en déterminer la place : ils occupaient l'abside située à l'extrémité Nord, propre par sa forme demi-circulaire à contenir un bassin comme à terminer une chapelle.

Nous avons dit que les chapelles annexes étaient au nombre de deux ; la seconde, placée entre celle que nous venons de décrire et la rangée d'arceaux, a onze mètres de long. On connaissait déjà une partie de son sol antique, une mosaïque à grands cubes, peu soignée et présentant une bordure très simple, en blanc sur noir et d'un fond central formé de croix à branches circulaires, exactement le dessin d'une mosaïque d'Igilgilis publiée par M. de la Marre *(Expl. scient. Alg.)* Chaque croix est formée d'un carré contenant un entrelacs, et dont les quatre côtés servent de diamètres à quatre demi-cercles contenant eux-mêmes huit demi-circonférences deux fois plus petites.

Après avoir débroussaillé le terrain, nous mîmes à nu par une fouille de 40 centimètres, une mosaïque fort maltraitée par le temps et occupant toute l'abside. C'est encore ici un semis, mais cette fois d'agneaux paissant parmi les asphodèles. Une riche bordure, large de 40

(1) Voyage d'étude dans la Mauritanie Césarienne, p. 103.

centimètres, sur fond noir, représente un entrelacement de glaïeuls rouges et de branches supportant des citrons et des fleurs blanches en étoiles. Le dessin principal, sur fond blanc, et plus sobre de tous.

Malgré l'apparente fantaisie qui règne dans la décoration de ces chapelles, une idée symbolique a présidé à sa composition. La colombe rappelle le Saint-Esprit ; le coq, la légende de Saint-Pierre; les poissons, l'acrostiche expliquée par Saint-Augustin ; l'agneau n'est autre que le mouton pascal des Hébreux, confondu dans le mythe chrétien avec l'objet de la parabole du Bon-Pasteur, sous le nom d'*Agnus Dei ;* quant aux autres volatiles, tels que perdrix, canards, oie, flamants, s'il est difficile de voir dans chaque espèce une allusion différente, on pourra au moins les comparer aux paons et autres oiseaux si communs dans les fresques des catacombes, et rapprocher de ces représentations mystiques le mot de Tertullien : « *Avis recte appellatus est Dominus, quia corpus ad æthera liberavit.* »

Pour ce qui est de l'exécution de ces différents pavages, on peut affirmer que les dessins de C et D sont absolument contemporains, et peut-être sortis des mêmes mains, tant ils présentent d'analogies remarquables dans les couleurs, le genre des bordures, des fonds et les procédés d'exécution.

P. GAVAULT.

(... *suivre.*)

Pour tous les articles non signés :

Le Président,
H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN

ESSAI

D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES

SUR LES

ORIGINES BERBÈRES

—

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149, 152, 154, 158 et 160.)

XIV. — *Inversion des syllabes formant le mot.*

Ce principe qui rentre dans celui exposé précédemment sous le N° 8 est un de ceux qui mettent bien en évidence le caractère touranien du berbère.

Donner se dit chez les Touareg ⵅⵇ *ekf ;* dans le Djurdjura c'est au contraire ⵇⵅ *efek ;* l'un et l'autre s'analysent : *agere accretionem,* faire augmenter, d'où gratifier, donner :

ⵅ *ef* = (*augere*) *accretionem* ⵇ *agere*
ⵇ *ek* = *agere* ⵅ *accretionem*

Vaincre, surpasser, est en tamachek et en chaouïa ⵔⵏ *inra ;* en kabyle, c'est ⵏⵔ *irna*. L'un et l'autre s'analysent.

ⵏ = *in, en* = tuer, anéantir,
ⵔ = *ra, our* = créature.

On peut aussi admettre :

□ = *ra* = *superavi*
| = *in* = *eos*

Se ceindre est ⊡ ⊟ ⋊ *egbes*, en tamachek, et ⊡ ⋊ ⊟ *ebges*, dans le Djurdjura. L'un et l'autre s'analysent : « faire section de soi, faire-soi-coupé, se faire une division. »

⊡ = *eg* — *agere*		⊟ = *eb* — *sectionem*	
⊟ = *eb* — *sectionem*	ou	⋊ = *eg* — *agere*	
⊡ = *es* — *ejus*		⊡ = *es* — *sibi*	

Cette explicaton analytique peut, à priori, paraître étrange et sans rapport avec l'idée de se ceindre ; elle est cependant extrêmement simple et expressive si on se reporte, par la pensée, à ce qu'est un homme habillé d'une gandoura, d'une longue blouse ou d'une robe non ajustée, lorsqu'il est ceint avec une grosse ceinture d'une couleur différente. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder soit un Kabyle, en tenue de combat, soit un zouave, en tenue d'exercice, avec son ceinturon noir sur la blouse blanche continuée presque jusqu'à terre, par le pantalon à large pli : c'est une image très nette d'un homme divisé en deux par une barre transversale.

XV. — *Variation dans l'idée attachée à l'action, à l'être ou à la chose dénommée*, ou emploi de radicaux dissemblables et d'idées différentes pour arriver à exprimer une seule et même chose.

Un être, une action, un objet peuvent, en effet, être envisagés à divers points de vue, et l'expression de chacun de ces points de vue divers entraîne la formation d'un mot différent.

Prenons d'abord un exemple dans des langues connues : soit le mot *homme*.

Homme, homo, en latin, rappelle, dit-on, l'idée de l'*humus* dont il fut créé d'après certaines légendes religieuses.

[Cette explication, du reste, nous satisfait médiocrement, nous pensons que homme est plutot le ⵎ berbère, l'auteur, le possesseur, la créature. En mantchou, *ama* signifie père, — peut-être le mortel (4e sens de ⵎ) — ou l'habitant (3e sens de ⵎ).]

Manu, en sanscrit, *mann*, en allemand, c'est le penseur par excellence.

Vir, en latin, implique l'idée de force, de puissance, de virilité, de vigueur. Enfin nous avons toute la série des appellations évoquant une qualité ou une manière d'être spéciale : *mortel, créature, être, mâle, individu, personne, sieur, bipède, bimane, piéton, indigène, natif, passant, citadin, paysan*, etc., etc.

Le mot *fils* nous présente également de nombreuses variétés dans la manière d'envisager l'enfant. Nous avons : *fils, enfant, garçon, gars, progéniture, rejeton, jouvenceau, adolescent, lignée, petit, postérité, nouveau-né*, etc., etc., sans compter les termes familiers ou populaires comme : *moutard, marmot, mioche, môme, gamin, bambin, gosse*, etc., etc.

Le même fait se reproduit en berbère, et chacun des dialectes a adopté, dans la pratique de son langage, une façon spéciale de comprendre et d'exprimer ces idées de paternité et de filiation.

Ainsi pour *homme* nous avons :

ⵎ MAN, MIN (Zg.), — l'*animé*, l'être ayant une *âme* ; rac. : ⵎ *iman*, âme, (c'est en arabe من qui).

⋊ □ ERGAZ (K.), — le *marcheur* ; rac. : # ⋊ □ *ergaz*, marcher.

OUR (B.), — la *créature ;* rac. : *ar,* créer, produire.

ROUR (T.), — la *créature,* forme dérivée du précédent.

TOUR (B.), — l'*enfanteur ;* rac. : *tour,* accoucher, enfanter.

BORO (Niger), — l'*émigré,* le libre, l'émancipé ; rac. : *bar.*

ABA, ABI (Somali), — *père,* celui qui émet, procrée ; rac. : *aba,* dimisit, construxit.

ALES (K.), — le *parleur ;* rac. : *oules,* raconter, ou *iles,* langue.

AHALIS (T.), — le *passant ;* rac. : *as,* aller, — et peut être *époux,* car *ahalis,* sur d'autres points, en tamachek, est très usuel avec le sens d'*époux* qui s'explique par *al,* existence, *es,* de lui.

TI (T.), — *père.*

ID (T.), — *socius,* compagnon, être sociable, celui-ci.

ADERIF (T.), — *être supérieur ;* mot-à-mot homme d'entre les meilleurs, peut être primitivement *riverain,* de *rif,* rivage.

II (T.), — *mâle.*

OUI (T.), — *adventus,* premier *venu ;* rac. : *oui,* venir, arriver.

MED (T.), — *compagnon ;* forme dérivée de *id.*

MEDEN (T.), — *pasteur ;* rac. : *eden,* faire paître.

SI (T.), — *père, lui ;* rac. : *as* (Voir chap. I).

Le mot *fils* nous donne les vocables suivants :

AOU (B.), — *né, natif ;* rac. *aoui,* naître.

AT (B.), — *ayant pour père ;* rac. : *ti,* père.

AIT (B.), — même mot que le précédent ; peut être aussi la 5e forme de *ii,* être mâle ; ce serait alors *celui qui devient mâle.*

NAIT (K.)., — *de la paternité de,* de la descendance de, du clan de ; forme dérivée des deux précédents.

BEN (K.), — *rejeton,* procréé ; participe de *aba,* dimisit, construxit ou 20e forme de *ab,* père.

BOURES (Mz.), — *enfant du père ;* rac. : *ab,* père ; *ar,* a engendré ; *es,* lui.

OUÏL (Somali), — *semblable ;* rac. *oula,* être semblable.

AÏLEB (C.), — *semblable au père* ou propriété du père ; rac. : *oula,* être semblable, ou *ila,* posséder, et *ab,* père.

AG (B.), — *agent* ou *fait* ou *actif ;* rac. : *ag,* faire, agir.

DAG (B.), — *socius actionis ;* 16e forme du précédent.

INAG (T. S.), — *agent ;* 4e forme de *ag.*

AGZI (Zg.), — *fait du père,* de *ag,* fait et de # = *si,* père.

AGCHICH (K.), — *a fait le père de lui ;* forme 24 du précédent.

ABARAD (T.), — *compagnon des émigrés,* des libres ; 27e forme de *bar,* émigrer, être libre.

ARA (T.), — *embryon.*

ARAOU (T.), — *nouveau-né ;* 9e forme du précédent.

 OUR (B.), — *produit, enfant ;* variété de *ara.*

ARAN (K.), — *enfanté ;* 20e forme du précédent.

TOUR (T.), — *enfanté ;* 6e forme de *our.*

ROUR (T. S.), — *enfanté ;* 11e forme de *our.*

MEM (Mz.), — *chose de la mère ;* 15e forme de *em,* mère.

IMMIS (A.), — *ayant pour mère ;* 24e forme de *em,* mère.

AHARMOUCH (Rif), — *enfanté par la mère de lui ;* mot composé du précédent et de *our,* enfanter.

DOUFAN (C.), — *adolescent ;* *dou,* socius ;

 jan, crescens.

 AMZIAN (K.), — *petit.*

Apprendre une nouvelle, se dit :

En tamachek *asel,* qui peut être, ou la 1re forme de *eli,* posséder, ou celle de *ili,* être, ou celle de *aoul,* parole ; apprendre, c'est : *faire posséder, faire être, faire être parlé.*

En zenaga, c'est اسن (), soit que ce soit le verbe *sen,* savoir, employé dans un temps passif, soit plutôt que ce soit la 1re forme dérivée de *en,* dire ou être dit. *assen* c'est faire être dit.

Les Mozabites emploient, indifféremment, dans une même localité, les deux mots اسل et اسن, ce qui montre bien qu'il peut y avoir là deux vocables distincts et non transformation de en ; encore bien que ce changement de deux concours similaires soit fort possible et rentre dans le principe XIII.

Appeler, en zenaga, se dit أرا *ora,* *ara,* c'est faire sortir, crier, (*orare*), faire *ouïr.*

En tamachek, on emploie les formes dérivées du même radical :

 ager, appeler en criant ;

atar, demander, appeler à soi.

En chaouia, c'est انبى *enba,* ce qui revient à :

en, dire ;

 aba, loin (comparez l'arabe نبى *nebi,* envoyé, prophète.

En mzabia, c'est ازغا *azga,* ce qui revient à :

az, approcher ;

 ag, faire ;

c'est faire venir, plus rigoureusement, faire être près.

Crier, — dire loin, — faire être près, sont, tous trois, des manières de comprendre et d'exprimer le fait d'*appeler.*

XVI. — *Variation du sens dérivé attribué pratiquement à un même radical.*

oulli, du radical *ell,* posséder, a le sens absolu de *possession, richesse, biens.*

Et il a les sens locaux suivants :

Oulli (Zaouaoua), brebis.

Oulli (Touareg), chèvres.

 Oulli (Touareg), filles (ce dernier mot peut aussi venir de *oul,* cœur.

ab, est *père* (en somali), c'est celui qui détache, émet, engendre.

 ben, est *fils,* c'est celui qui est détaché, émis, engendré.

On peut, du reste, rappeler ici quelques-uns des autres radicaux exprimant les idées dé *fils* et de *homme*.

⋊ *ag*, □ *our* sont, selon les localités, fils ou homme.

|⊐ *iman* est *âme*, en tamachek, et ne se dit guère qu'en parlant des morts.

|⊐ *man*, *men* est homme, en zenaga, et se dit en parlant des vivants.

+ est *at*, fils, ou *ti*, père, etc.

XVII. — *Variation des préfixes, affixes ou formes dérivées avec un même radical ou une même racine.*

La racine □ *ar*, en ne prenant même que le seul sens de *faire saillie, être proéminent* (*oriri*), donnera selon les dialectes :

□ *ar* ou *our*, montagne, ce qui, ailleurs, deviendra :

□+ *tour*, rocher, montagne ; sens propre : celui de la saillie (nom de la 6e forme).

:□# *azerou*, rocher (1re et 9e forme combinées).

□⊡ *sour*,
□⊡ *sira*,
□# *zira* (Zg.),
} rocher, montagne et rempart ; colline (nom de la 1re forme) ; comparez l'arabe سَرَ *sera*, crête ; c'est du mot zenaga *zira* qu'est venu l'espagnol *sierra*.

□⋊ *gour*, montagne, monticule, remous géologique (15e forme).

□∧ *dar*, *dir*, *adar*, montagne (nom de la 16e forme).

□∧ *aadar* (Ténérif), falaise escarpée (16e forme).

□□∧ *adrar*, montagne (nom de la 21e forme appliquée à un radical dérivé lui-même de la 16e forme.)

□□ *aourir*, montagne (nom de la 11e forme).

□⁝∧ *adghar*, montagne, avec un ⁝ substitué au □

□] *aamour*, massif montagneux (Djebel Amour, Maures), (3e forme).

La racine ‖ *illa*, feuille, donnera, selon les dialectes, les dérivés ci-après :

‖⊡ *sila* (archaïque), forêt, feuillée (1re forme), aujourd'hui nom de localité.

‖⊡+ *tasili*, celle de la feuillée, forêt et montagne (formes 6 et 1 combinées).

+‖⊡+ *tasselit*, celle de la feuillée, forêt (formes 1 et 12 combinées).

+‖⊡+ *tassilt*, celle de la forêt : l'écuelle, le vase.

‖] *mel* (T. S.), forêt (3e forme).

‖⊐ *imoula*, forêt (gechtoula), matrix foliorum.

‖+ *telé* (T. S.), ombre, ombrage (6e forme).

‖∧ *dil*, ombre (16e forme), etc.

XVIII. — *Variations dans les lois d'euphonie et d'harmonisation* des consonnes et des voyelles, dans les mots composés ou dans les formes dérivées.

Ainsi le changement de la désinence plurielle + *at* en *i* ⋞ est caractéristique de certains dialectes tamachek ou zenaga, il n'existe ni dans ceux du Djurdjura ni dans la Zenalia.

Les sons *tch* چ — *dj* ج — *ch* ش sont surtout employés chez les Zenaga, les Kabyles et les Aurasiens Ouest.

Le son *v* est particulier aux gens de Ghadamès. Dans le Djurdjura, lorsque deux ⋞ *i* se rencontrent l'un d'eux se change en *g*. أيقوف *aïgoufa*, il a trouvé, pour

ييوف *i-ioufa.* — ايڨل *aïgella,* il a été, pour ييلى — Lorsque la rencontre a lieu entre deux sons *ou,* l'un d'eux ou tous les deux se changent en *b* ou en *g*, suivant les tribus.

Asserdoun bourgaz, le mulet de l'homme (Djurjura);
Asserdoun gourgaz, le mulet de l'homme (Chelia, Beni-Abbès);

pour *asserdoun ou ourgaz.*

En zenaga, les sons *dj* et *tch* ج et چ admettent rarement la juxtaposition des sons + *t* ou ا *n;* lorsque les règles de la grammaire imposent cette juxtaposition pour la formation des féminins, des pluriels ou des mots composés, les groupes *dj* et *t, dj* et *n, tch* et *t, tch* et *n* sont remplacés par le son *l* et par la lettre unique ‖; cependant, en zenaga, le son ‖ final est extrêmement rare, et les mots venus d'un autre dialecte, changent volontiers cette *l* finale en *tch* ou mieux en *dj,* dans l'écriture comme dans le langage :

يچ *itch,* bras, pluriel : اللن *allen*
يجم *idjem,* peau — ألمن *allemoun*
أبج *obedj,* captif — أبلن *obellen*

En zenaga, ⋊ *j* et ⋊ *ch* devant ا *n* deviennent # *z* ou ⊡ *s.* Le + *t* franc des Touareg et de la Chelia est ط ت ث *ts* ou *th* anglais, en Kabylie ; *itch* يچ en zenaga.

Dh ∃ devient + devant un + en zenaga, etc., etc.

On remarquera que tous les principes que nous venons d'énoncer comme étant spéciaux aux dialectes berbères, rentrent absolument dans ceux posés par M. Max Muller, lorsqu'il formule en ces termes les quatre lois principales de l'étymologie scientifique (1) :

(1) Max Muller, *loco citato,* t. I, p. 308.

« *A.* Le même mot prend des formules différentes
» 1° dans des langues différentes ; 2° dans la même
» langue ;

» *B.* Des mots différents prennent la même forme :
» 1° dans des langues différentes ; 2° dans la même
» langue. »

Nous aurons occasion, dans le chapitre suivant, de donner de nombreux exemples confirmant ces principes.

L. Rinn.

(A suivre.)

HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 155 156, 159 et 160.)

Occupons-nous maintenant de la colonne commandée par le général de Mac-Mahon. Cette colonne, partie de Sétif le 29 mai, avait trouvé l'Oued-Sahel inguéable et elle avait été obligée d'aller franchir cette rivière à la traille de Bougie; elle avait alors pris la route de Taourirt-Guiril, ouverte en 1852, et elle était arrivée à Ksar-Kebouch le 1er juin. Voici quelle était sa composition :

Le général de division de Mac-Mahon, commandant la division ;
Le lieutenant-colonel d'État-Major Lebrun, chef d'état-major ;
Le sous-intendant militaire Blaisot, chargé des services administratifs ;
Le lieutenant-colonel Canu, directeur d'Artillerie, commandant de l'Artillerie ;
Le capitaine d'état-major du Génie Hamel, commandant le Génie.

1re brigade d'Infanterie. — Général Maissiat :

7e bataillon de Chasseurs à pied, commandant de Bellefonds ;
16e Léger (trois bataillons), colonel Boudville (1).

(1) Remplacé le 3 juin par le colonel Picard.

2e brigade d'Infanterie. — Colonel Piat, du 71e de Ligne :

71e de Ligne (un bataillon), colonel Piat ;
3e Zouaves (un bataillon, le 3e), lieutenant-colonel Paër ; commandant Saint-André ;
3e Tirailleurs (un bataillon), commandant Jollivet.

Cavalerie. — Le chef d'escadrons Bureau, du 3e Chasseurs d'Afrique :

Une division du 3e Chasseurs d'Afrique ;
Une division du 3e Spahis.

La colonne comprenait, en outre, deux sections d'Artillerie, approvisionnées à 48 coups, une compagnie de sapeurs du Génie, un escadron de Canonniers à pied, une ambulance complète et un détachement du Train.

Les effectifs au 1er juin étaient les suivants :

	Officiers	Hommes	Chevaux	Mulets
État-Major	20	»	50	6
7e bataillon de Chasseurs à pied	19	497	4	10
Les trois bataillons du 16e Léger	37	1.847	14	21
Un bataillon du 71e de Ligne	21	514	9	9
3e bataillon du 3e de Zouaves	18	830	7	9
3e bataillon de Tirailleurs indigènes	17	650	7	8
Une division du 3e Chasseurs d'Afrique	6	103	109	2
Une division du 3e Spahis	3	70	76	3
Artillerie	10	243	28	96
Génie	5	127	9	32
3e escadron du Train des équipages	7	282	50	260
Ambulance	6	20	»	»
Ouvriers d'Administration	2	23	2	»
Totaux	171	5.206	365	456

Le général de Mac-Mahon avait pensé qu'il aurait à attaquer tout d'abord les Beni-Idjeur, qui se trouvaient à sa portée et il avait pris ses dispositions en conséquence. Le 3 juin il s'était mis en marche sur Tifrit-Naït-ou-Malek et quelques coups de fusil avaient déjà été échan-

gés avec les éclaireurs ennemis, lorsqu'il reçut une dépêche du général Randon, datée du 2 juin, 8 heures du soir, qui lui enjoignait de se porter sur les Beni-Hassaïn ; il fit faire immédiatement tête de colonne à droite et alla camper à Ir'il-el-Korn.

Le lendemain 4, il se mit en marche pour le marché du Had des Ir'il-Nzekri, où il avait convoqué tous les chefs indigènes de la région ; la colonne arriva sur ce point à 9 heures du matin, n'ayant traversé qu'un pays soumis. Les chefs et notables des Beni-Hassaïn, Azouza, Tigrin et Beni-Ksila, n'avaient pas répondu à la convocation du général de Mac-Mahon et les contingents de ces tribus étaient venus occuper les hauteurs qui séparent les Ir'il-Nzekri des Beni-Hassaïn, pour nous disputer le passage. Ces hauteurs, qui formaient un demi-cercle autour du camp, sont très escarpées, couvertes de rochers, de chênes-lièges et d'épaisses broussailles, les pentes sont déchirées par des ravins profonds difficiles à franchir. Un seul chemin, accessible aux mulets kabyles, traverse ces hauteurs, c'est celui du col de Sidi-Aïssa qui conduit au principal groupe de villages des Beni-Hassaïn.

Les Kabyles, prévenus depuis plusieurs jours de l'arrivée de la colonne, avaient encore augmenté les difficultés naturelles du pays en établissant, sur tous les contreforts de la chaîne principale, plusieurs lignes de retranchements en terre et en pierre, disposées avec une véritable intelligence de la guerre, de manière à croiser leurs feux sur les colonnes d'attaque ; ils avaient eu soin de couper le chemin dont nous avons parlé, au moyen de fossés et d'abatis d'arbres. Pendant que le camp s'installait, on les voyait distinctement travailler encore à leurs retranchements, dont quelques-uns avaient 50 mètres de long sur 1 mètre de hauteur ; ils étaient environ 1,000 à 1,200.

Le général de Mac-Mahon envoya un cavalier indigène en parlementaire aux insurgés, pour les engager à

renoncer à une résistance inutile ; ce parlementaire fut reçu à coups de fusil, avec des injures et des clameurs belliqueuses ; dès lors, il n'y avait plus qu'à se préparer à l'attaque.

Après qu'il eut donné aux troupes le temps de s'installer et de prendre leur repas, le général de Mac-Mahon fit prendre les armes, sans sacs, en laissant une garde suffisante au camp, puis il ordonna les dispositions d'attaque ; il était midi et demi. Le chemin du col de Sidi-Aïssa fut indiqué comme direction à suivre par le centre de la ligne de bataille. La brigade du général Maissiat fut déployée à droite du chemin, dans l'ordre suivant : les trois bataillons du 16e Léger, commandés par le commandant Oudinot et à l'extrême droite le 7e bataillon de Chasseurs à pied. La brigade du colonel Piat fut formée à gauche du chemin : d'abord le bataillon du 3e de Zouaves, sous les ordres du colonel Paër, plus loin, le bataillon du 71e de Ligne, commandé par le chef de bataillon Roques et, enfin, à l'extrême gauche, le bataillon de Tirailleurs du commandant Jollivet.

L'Artillerie, sous les ordres du colonel Canu, divisée en deux sections, se porta jusqu'à la ligne formée par les tirailleurs déployés devant chaque bataillon, et s'établit sur deux points d'où on pouvait prendre d'écharpe les retranchements les plus importants. L'Artillerie était soutenue par les canonniers à pied et 25 hommes du Génie munis de leurs outils.

Les Kabyles avaient immédiatement ouvert le feu sur nos tirailleurs, qui avaient reçu l'ordre de ne pas riposter ; voyant, quelques minutes après, que les bataillons d'attaque s'arrêtaient, comme on le leur avait prescrit, pour attendre le signal de l'assaut, ils se mirent à pousser des cris de joie, se persuadant que nous n'osions pas affronter leurs retranchements et qu'ils n'auraient bientôt plus qu'à nous poursuivre ; mais ils furent bientôt détrompés. L'Artillerie ouvrit son feu et, aussitôt, les deux bataillons des ailes s'élancèrent en avant, afin de

tourner les positions ; quand ils eurent gagné deux ou trois cents pas, la charge battit sur toute la ligne et tous les bataillons se jetèrent à l'attaque avec un entrain remarquable, chacun d'eux voulant arriver le premier aux crêtes supérieures. Tous les retranchements furent promptement enlevés, les Kabyles furent refoulés sur l'autre versant de la montagne et nos troupes les y poursuivirent, en se portant sur les villages qu'elles apercevaient devant elles. Les bataillons du centre, c'est-à-dire le 3e bataillon du 16e Léger et les Zouaves, se précipitèrent sur les villages d'Aguemoun, d'Elma-Ntegoumma, d'Agueni-Aïssa, d'Ir'il-Mekhelef, qu'ils livrèrent aux flammes; le général Maissiat, avec le 7e Chasseurs à pied et deux bataillons du 16e Léger, alla brûler Tizer'ouïn, Taharik-bou-Amara ; à gauche, les Tirailleurs se jetèrent également sur le gros village de Tala-Malla.

Plusieurs groupes de Kabyles furent snrpris entre toutes ces colonnes, on en tua un bon nombre et on fit dix prisonniers.

Le goum, commandé par le commandant Labrousse, chef du bureau arabe de Sétif, et par le capitaine Lenoble, chef du bureau arabe de Bougie, soutenu par la cavalerie régulière, poursuivit les fuyards jusqu'à plus d'une lieue en avant.

A 4 heures du soir, l'opération étant terminée, le général de Mac-Mahon donna le signal de la retraite, laquelle ne fut nullement inquiétée par les Kabyles.

Les contingents ennemis ont perdu dans cette journée une cinquantaine de tués et le double de blessés ; ils ont eu, en y comprenant Tabarourt des Ir'il-Nzekri, huit gros villages incendiés. De notre côté nous avons eu deux hommes tués et douze blessés, dont un officier, M. Anot, sous-lieutenant au 16e Léger, qui avait reçu, au-dessous de la hanche, une balle qu'on n'a pu extraire. La cavalerie a eu trois chevaux blessés.

Deux marabouts des Beni-Hassaïn vinrent le soir même demander l'aman au nom de leur tribu ; ils furent renvoyés au lendemain.

Le 5 juin, la colonne alla établir son camp à Ir'il-Djemaâ dans les Beni-Hassain. Une colonne légère fut envoyée pour incendier les villages de la rive droite de l'Oued--Ibahrizen ; elle n'éprouva aucune résistance.

Les tribus qui avaient pris part au combat du 4 juin ne tardèrent pas à faire leur soumission ; les Beni-Hassaïn ne furent imposés qu'à raison de 30 fr. par feu, à cause des pertes qu'ils avaient éprouvées par l'incendie de leurs villages ; les Aït-Sidi-Abou, les Beni-Ksila, Tigrin et Bou-Namen furent imposés à raison de 50 fr. par feu. La contribution de guerre s'éleva à la somme totale de 18,550 fr.

La colonne séjourna jusqu'au 8, aux Beni-Hassaïn, pour percevoir la contribution de guerre, organiser le pays et ouvrir le chemin qu'elle devait suivre pour se rendre à l'embouchure de l'Oued-Sidi-Hand-ou-Youcef, où elle allait recevoir des vivres qu'un vapeur devait lui amener ; le 9, elle alla camper à Azib-ou-Chetob, sur la rive droite de la rivière, à 800 mètres de la mer.

Dans cette même journée, 150 mulets arabes, envoyés de la colonne du général Camou, arrivèrent au camp du général de Mac-Mahon, pour y charger des vivres que le vapeur attendu devait débarquer. Deux compagnies de Tirailleurs, le bataillon de Zouaves, un bataillon du 25e Léger et un détachement du Génie furent envoyés du camp du Tnin des Beni-Djennad, sous les ordres du colonel Duprat de la Roquette, pour s'établir au delà du ruisseau de Tir'era, dans la direction d'Azeffoun. Ces troupes avaient mission de mettre en état la route que devait suivre la colonne de Constantine pour faire sa jonction avec celle d'Alger. En même temps, le Gouverneur général poussait une reconnaissance jusqu'au près du Tleta des Flissat-el-Behar, protégeant la marche d'un convoi de ravitaillement, conduit par le capitaine de Béthune, qui se dirigeait sur Dellys par la route des crêtes.

Le 10 juin, le général Camou et le général Rivet allèrent visiter le camp du général de Mac-Mahon, sous l'escorte d'un escadron de Chasseurs et d'un piquet de Spahis ; le Gouverneur général s'arrêta au camp du colonel Duprat et il put constater que les travaux avaient été poussés avec une telle activité, que le chemin d'Azeffoun était déjà facilement praticable. Le vapeur le *Tanger* était mouillé dans la crique de Sidi-Hand-ou-Youcef ; ses canots, contrariés par une brise Est très fraîche, luttaient de tout leur pouvoir pour débarquer quelques caisses de biscuit, qui arrivaient au rivage noyées par les vagues. Vers 3 heures on comprit qu'il fallait renoncer à l'opération ; le tiers de la cargaison était à peine débarqué et le *Tanger* n'avait pas pu prendre les blessés et malades de la division de Constantine, comme l'ordre en avait été donné.

Le Gouverneur général prescrivit au général de Mac-Mahon de venir camper, le lendemain, sur le ruisseau d'Ir'il-Khemis, à l'emplacement occupé par le colonel Duprat de la Roquette et qui allait être laissé libre.

Ce mouvement s'effectua, en effet, le 11 ; le général de Mac-Mahon, après avoir tracé le bivouac de sa colonne, se rendit au camp du Gouverneur général pour conférer avec lui.

Le même jour, pour suppléer au ravitaillement qui n'avait pu avoir lieu par mer, un nouveau convoi de 460 mulets, s'achemina vers Dellys, afin d'en rapporter des vivres de toute nature. La perception de l'impôt de guerre était presque terminée, il ne restait plus à recevoir que quelques sommes, pour la rentrée desquelles le bach-agha Bel Kassem ou Kassi offrit sa garantie ; rien ne retenait donc plus nos troupes chez les Beni-Djennad.

Le 12 juin, à 11 heures 1/2, le camp du Tnin est levé et, à midi 1/4, la colonne se met en marche pour aller occuper un nouveau bivouac à Irzer-bou-Deles. Le bataillon de Zouaves reste au Tnin jusqu'à ce que tout le matériel soit enlevé ; cette opération n'ayant pu se faire

d'un seul coup, à cause du convoi envoyé sur Dellys, les bêtes de somme font plusieurs voyages pour tout emporter. Pendant ce temps, la division de Constantine avait établi son bivouac à côté et en avant de celui de la division d'Alger et ses troupes avaient été passées en revue à 3 heures 1/2 par le général en chef.

Le 13, à 4 heures du matin, les malades, blessés et écloppés des deux divisions sont évacués sur Tizi-Ouzou. A 5 heures, le général en chef, escorté par la cavalerie et le goum, va faire une reconnaissance en remontant le Sebaou jusqu'à hauteur des Beni-Idjeur ; la chaleur qui était déjà grande les jours précédents, devient accablante. La journée du 14, brûlante comme celle de la veille, est consacrée aux préparatifs d'un départ prochain ; on travaille, en avant du camp jusqu'à la descente dans le Sebaou, aux routes que devront suivre, parallèlement, les deux divisions.

Nous avons vu précédemment que le bach-agha Bel Kassem ou Kassi était, depuis quelque temps, épuisé par la maladie ; son état étant devenu plus grave, le général en chef l'envoya visiter, le 14 juin, par le docteur Bertherand, médecin en chef de la colonne expéditionnaire. Nous extrayons, à ce sujet, les lignes suivantes de l'ouvrage de ce savant praticien intitulé : *Campagnes de Kabylie ; histoire médico-chirurgicale des expéditions de 1854, 1856 et 1857.*

« Chétif de complexion, usé par les fatigues d'une » longue guerre et les ennuis de sa position délicate » entre nous et ses voisins insoumis, miné par des cha- » grins de famille, Bel Kassem ou Kassi venait de tomber » malade, et le Gouverneur général m'avait invité à le » visiter. La tente du vieux lieutenant d'Abd-el-Kader, » notre allié depuis 1847, était dressée à l'ouest du camp, » au bord de la rivière. A mon arrivée pres de lui, ins- » truit par son khodja du motif qui m'amenait, il se sou- » leva lentement pour me baiser la main et me fit signe

» de m'asseoir à ses côtés. Une fièvre intense lui permit
» à peine d'articuler quelques mots de réponse aux ques-
» tions qu'interprétait, en mon nom, un spahis attaché
» à sa personne. A voir ses yeux éteints, la maigreur
» extrême de son corps et de tous se traits, il était facile
» de pronostiquer une fin dont notre khalifa accusait
» lui-même le pressentiment, avec tout le stoïcisme
» d'un croyant émérite. Les assistants, nombreux et
» attentifs, parurent prendre un intérêt soutenu et res-
» pectueux aux conseils que je donnais à leur chef;
» celui-ci ne voulut point me congédier que je n'eusse
» accepté une pipe de tabac et quelques oranges. J'eus
» beaucoup de peine à lui faire comprendre combien
» l'usage de ce fruit aggrave la diarrhée abondante qui
» l'épuisait; c'était, au contraire, selon lui, un excellent
» moyen « d'éteindre le feu dont sa bouche était embra-
» sée » et dans lequel il voyait toute sa maladie. Je lui
» fis parvenir, de l'ambulance, une potion opiacée à
» laquelle il goûta à peine.
» Le lendemain matin, quand je retournai vers mon
» noble malade, il était hissé sur sa mule, pour rejoindre
» son bordj de Tizi-Ouzou. »

Il ne partit pourtant pas pour Tizi-Ouzou, accomplissant un prodige d'énergie, le bach-agha suivit la colonne; le Gouverneur général avait un important service à lui demander, comme nous le verrons plus loin, et, quoique moribond, il voulut rester à son poste.

Le 15 juin, les deux divisions, suivant des directions parallèles à 500 mètres l'une de l'autre, se mirent en marche à 4 heures 1/2 du matin; elles franchirent le Sebaou à Tizera et elles remontèrent la rivière, en suivant la rive gauche. A 10 heures 1/2, elles s'installèrent en un seul bivouac, sous les Beni-bou-Chaïb, à Bou-Behir, point où s'était arrêté le Gouverneur général dans sa reconnaissance du 13. Une grande corvée de vert fut faite à deux heures sur le territoire des Beni-Idjeur,

sous la protection de quatre bataillons de la division de Constantine, de toute la cavalerie régulière et du goum. Les habitants avaient gagné leurs montagnes où ils se retranchent pour attendre notre attaque; aucun incident ne se produisit.

CHAPITRE VIII

La colonne se porte au Sebt des Beni-Yahia. — Combats du 17 et du 20 juin. — Soumission des Beni-Menguellat. — Fuite de Bou Bar'la aux Beni-Yenni. — Soumission des Beni-Raten. — La colonne se transporte à Timezguida. — Soumission des Beni-Itourar. — La colonne descend dans la vallée du Sebaou.

Tout le monde, aussi bien à la colonne que dans les tribus kabyles, croyait que l'on allait, le lendemain, attaquer les Beni-Idjeur et on voyait du camp défiler de nombreux contingents, qui couraient se joindre aux défenseurs des villages qu'on supposait menacés. Le général Randon avait formé un autre dessein plus grandiose; il avait résolu de se porter, par une marche rapide, au cœur de la Grande Kabylie, au Sebt des Beni-Yahia, espérant obtenir d'un seul coup la soumission de toute la partie de ce pays qui avait encore conservé son indépendance et en finir, une fois pour toutes, avec les Kabyles du Djurdjura. Le châtiment à infliger aux Beni-idjeur était, auprès de cela, une opération bien secondaire, qu'on pourrait toujours entreprendre quand on voudrait.

L'excellence de cette position du Sebt, qui domine tout le grand contrefort qui, se détachant du Djurdjura auprès du col de Tirourda, va mourir au confluent du Sebaou et de l'Oued-Beni-Aïssi, et d'où on peut facilement rayonner partout, avait déjà été signalée, en 1852, par le capitaine Péchot au retour d'un voyage qu'il avait fait de Mekla

à Bougie, avec l'aide du bach-agha. Le contrefort dont nous venons de parler, avec ses ramifications, est habité par les populations kabyles les plus agglomérées et les plus belliqueuses ; c'était là véritablement le sol resté vierge de toute domination étrangère, là que les institutions kabyles s'étaient conservées dans leur pureté et que l'esprit de fierté et d'indépendance avaient le plus de force. Ce petit territoire pouvait mettre sur pied à lui seul près de 15,000 guerriers ; la mâle énergie de ses habitants, accrue encore par la confiance que leur inspirait l'inviolabilité séculaire de leur pays, et la difficulté de ses montagnes, en avait fait le boulevard de l'indépendance kabyle. Pour réussir à y pénétrer sans trop de pertes, il fallait agir par surprise, et c'est pour ce résultat que nous avions besoin du dévouement de Bel Kassem ou Kassi.

Sur le versant nord et sur le versant oriental du contrefort dont nous nous occupons, les Beni-Raten, les Beni-Fraoucen, les Beni-Khelili, les Beni-bou-Chaïb, les Beni-Yahia et les Beni-Itourar comptaient dans le commandement du bach-agha ; ces tribus avaient donné récemment des preuves de bonne volonté, en fournissant des contingents contre Bou Bar'la ; elles croyaient n'avoir rien à craindre de la colonne et elles vaquaient paisiblement aux travaux de la moisson. Elles étaient regardées comme soumises, mais nous avons dit de quelle façon elles considéraient leur soumission et il est bien certain qu'elles se seraient opposées par les armes à l'entrée de nos troupes sur leur territoire, si on les avait consultées. Quelques villages des Beni-Menguellat et des Beni-bou-Youcef avaient fait, comme nous l'avons vu, un semblant de soumission le mois précédent, mais le gros de ces tribus n'avait jamais accepté même ce semblant de soumission, non plus que les Akbiles et les Illilten. Les zouaoua du commandement de Si El-Djoudi n'inspiraient pas grande confiance ; le capitaine Beauprêtre, en rendant compte au colonel de

Neveu du mauvais vouloir des tribus et des chefs ajoutait : « Si le bon Dieu vous inspirait la bonne idée de venir vous installer au Sebt des Beni-Yahia, cela changerait bien les choses de face. » Il était probable que ces populations enverraient des contingents à nos ennemis ; mais, en brusquant notre mouvement ces contingents ne pouvaient, dans tous les cas, arriver que lorsque nous serions déjà maîtres de la position.

L'occasion pour réaliser le projet du général en chef était on ne peut plus favorable : tous les guerriers Kabyles s'étaient portés chez les Beni-Idjeur, les tribus étaient absolument sans défiance et n'avaient fait aucun préparatif de défense ; mais pour réussir il fallait agir avec promptitude et garder le secret le plus absolu.

Les tribus qu'on devait traverser, pour arriver au Sebt, étaient les Beni-bou-Chaïb et les Beni-Yahia ; la première était à la dévotion de Bel Kassem ou Kassi et, dans la seconde, il avait comme partisan dévoué l'homme le plus influent de la tribu, Mohamed ou Saïd Naït Chikh, de Taka, village qui se trouvait sur le chemin de la colonne. Le bach-agha promit au général Randon son concours et celui des gens de son sof, et, dans la journée du 15, on organisa l'opération qui devait nous porter au cœur de la Grande Kabylie.

Le grand inconvénient de la position du Sebt était la difficulté des communications avec la base d'opérations qui était Tizi-Ouzou ; on jugea nécessaire de créer à Bou-Behir un biscuit-ville servant de point intermédiaire de ravitaillement et où on laisserait les impedimenta de la colonne. Une redoute, dont les côtés et les bastions étaient formés au moyen des caisses à biscuit surmontées de sacs d'orge pour dessiner les créneaux, fut construite au dessous du marabout de Bou-Behir, à l'extrémité gauche du camp. Dès 4 heures du soir, 750 mulets de réquisition furent mis à la disposition de l'infanterie de la division d'Alger, pour porter les sacs des hommes, à raison d'un mulet pour 7 hommes.

Le 16 juin, à 3 heures du matin, les deux divisions se trouvaient sous les armes sans qu'aucune batterie ou sonnerie eût donné le signal du réveil. L'étonnement des troupes fut grand quand elles virent la tête de colonne s'engager silencieusement dans la direction des Beni-bou-Chaïb, complètement opposée à celle qu'elles supposaient devoir suivre pour marcher à l'ennemi ; les projets du général en chef furent bientôt compris et acceptés avec enthousiasme. Le capitaine Wolff, avec le bach-agha Bel Kassem ou Kassi, le Chikh de Taka Mohamed ou Saïd Naït Chikh, les chefs des Beni-bou-Chaïb, Saïd-ou-Gueraba d'Iguerguedemimen, Saïd Oudjaouden d'Igoufaf, Si El-Hadj Salah de Souama, et une trentaine de cavaliers du goum éclairaient la marche. La division d'Alger était en tête et cheminait dans l'ordre suivant :

Deux compagnies du 1er de Zouaves ;
Un détachement du Génie avec deux mulets d'outils ;
Les deux bataillons du 25e Léger ;
Les Sapeurs du Génie avec leurs outils ;
Le détachement de canonniers à pied ;
Les deux compagnies de Tirailleurs indigènes ;
Les trois sections de montagne ;
Les deux bataillons du 60e de Ligne ;
La 1re brigade, ayant en tête le restant du bataillon de Zouaves ;
La réserve d'ambulance ;
La cavalerie.

Comme nous l'avons dit, les hommes étaient sans sacs, chaque soldat emportait dans le sac abri, porté en sautoir, la moitié de ses cartouches et la nourriture de la journée (viande cuite la veille et biscuit). Les sacs chargés de 6 jours de vivres étaient portés par les 750 mulets répartis la veille ; chaque bataillon avait laissé, pour la garde de son convoi de sacs, un officier et 25 hommes.

Il avait été donné à l'avance, à chacun des bataillons,

4 mulets de cacollets qui ne devaient pas se séparer d'eux pendant la marche.

A la suite de la cavalerie de la division d'Alger, marchaient 5 bataillons de la division de Constantine, ayant le sac au dos, chargé seulement de 4 jours de vivres. Ces bataillons étaient précédés par les canonniers à pied, les sapeurs du Génie et une section de montagne.

Venaient ensuite : le convoi de la division d'Alger, comprenant seulement les mulets chargés des sacs, et les équipages du quartier général, des généraux, des chefs de service et des corps, tous réduits au plus strict nécessaire ; puis le convoi de la division de Constantine, borné aux seuls équipages comme ci-dessus ; enfin un bataillon de cette division formant l'arrière-garde.

Le 7e bataillon de la division de Mac-Mahon appartenant au 16e Léger, les deux sections de montagne et toute la cavalerie de cette division avaient été laissés à la garde du biscuit-ville, où on avait également laissé toutes les fractions, personnel et matériel, des deux divisions non comprises dans la colonne ascendante. Les goums des deux provinces étaient restés près de la route de Tizi-Ouzou. La colonne arriva sans difficulté au marché du Had des Beni-bou-Chaïb, auprès de Souama, et elle s'engagea immédiatement dans le sentier escarpé qui conduit à Igoufaf. Les chefs des Beni-bou-Chaïb se portèrent à ce village pour informer les habitants de ce qui se passait et leur assurer qu'ils n'auraient rien à craindre de la part des Français. Il était 5 heures et demie quand la tête de colonne déboucha sur le sommet des Beni-bou-Chaïb ; elle dut s'arrêter pour attendre l'artillerie et le restant de l'infanterie de la division ; le chemin suivi par la colonne était si abrupt, si encaissé et si étroit que les mulets chargés ne pouvaient souvent trouver passage, et il fallut, tout en cheminant, faire ouvrir des pistes en zig-zag par les sapeurs du Génie et des travailleurs d'infanterie

Bel Kassem ou Kassi, Mohamed ou Saïd Naït Chikh et les éclaireurs du goum, s'avancèrent les premiers sur le chemin qui conduit à Taka, le jour venait de paraître. Une grande panique se répandit aussitôt dans ce village, les habitants firent partir précipitamment les femmes, les enfants et les troupeaux, pendant que les hommes, prenant leurs fusils, faisaient mine de se mettre en défense pour protéger leur fuite. Mohamed ou Saïd Naït Chikh appela à lui les gens de son sof et fit publier que c'était lui-même qui avait guidé la colonne, que les Beni-Yahia, grâce à ses démarches et à celles du bach-agha, étaient considérés comme dévoués à la France et qu'il ne leur en arriverait que du bien. Les partisans de Mohamed ou Saïd Naït Chikh prirent assez bien la chose, tandis que les gens de l'autre sof étaient furieux et se répandaient en injures, mais ceux-ci voyaient bien leur impuissance. Quand nos soldats arrivèrent, Mohamed ou Saïd Naït Chikh et les siens se placèrent à Takorrabt, pour empêcher les mécontents de se porter à des actes qui auraient contraint la colonne à faire usage de la force. Il y avait ce jour-là marché au Djemaa des Beni-Menguellat, les Kabyles s'y étaient rendus en foule pendant la nuit, afin d'éviter la chaleur ; on était dans le jeûne du ramadan, et les Kabyles font à ce moment une grande consommation de viande qu'ils vont acheter sur les marchés ; il manquait donc beaucoup de monde dans les villages. Les ordres les plus sévères avaient d'ailleurs été donnés aux troupes, pour qu'aucun soldat ne quittât son rang ; les villages qu'elles traversèrent furent absolument respectés, de sorte que les indigènes, voyant qu'ils ne subissaient aucun dommage, ne tardèrent pas à se calmer.

La nouvelle de la marche de la colonne ne se répandit que lorsque nos éclaireurs, qui la devançaient, arrivèrent à l'endroit appelé Tabourt-Nbou-Sahel près du village des Aït-Hichem. Ils y trouvèrent les gens de la fraction d'Imezdourar des Beni-Yahia, qui étaient en train de

creuser des retranchements et qui voulurent s'opposer en armes à leur passage. Bel Kassem ou Kassi et Mohamed ou Saïd Naït Chikh parvinrent à leur faire entendre raison, et les notables de la fraction Sadoun Naït Azzoug des Aït-Hichem, El-Hadj Ali ou Ali des Aït-ou-Ziri et Azouaou Naït Mammar des Aït-Mellal, se joignirent à eux pour leur donner leur concours. Nos éclaireurs atteignirent le Sebt des Beni-Yahia sans autre incident, et la tête de colonne y arriva à son tour sans avoir eu un seul coup de fusil à tirer ; il était 10 heures du matin. Ce ne fut qu'à 7 heures et demie du soir que le dernier bataillon de la division de Mac-Mahon parvint au camp, tant les difficultés du pays avaient rendu la marche lente et pénible. Elle avait pu s'accomplir sans aucune perte de matériel.

La division Camou fut installée à l'emplacement même du marché du Sebt, les crêtes du côté des Beni-Menguellat étant occupées en allant de droite à gauche par le 25e Léger, le 60e de Ligne et le 11e Léger. La division de Mac-Mahon fut établie à Tizi-bou-Selem, sur des mamelons en arrière de la gauche de l'autre division, du côté des Beni-Itourar.

Une grande partie de la Kabylie s'offrait aux regards, du haut du sebt des Beni-Yahia; ce n'était qu'un amas confus de crêtes, couronnées de villages populeux entourés de riches plantations.

Le Gouverneur général témoigna sa satisfaction aux troupes par l'ordre du jour suivant :

« Soldats des divisions d'Alger et de Constantine,

» Vous avez, par une marche audacieuse au travers de » difficultés matérielles de toute nature, pris possession du point dominateur de la Grande Kabylie insoumise et vous avez, sans effusion de sang, frappé au » cœur cette vaste et populeuse contrée qui se croyait » inaccessible à vos armes. Vos ennemis, confiants dans

» l'âpreté de leurs montagnes, se préparaient à répondre
» à la voix de l'agitateur Bou Bar'la; vous vous êtes em-
» parés de leurs positions stratégiques; qu'ils viennent
» maintenant vous attaquer, vous êtes prêts à les biens
» recevoir.

» Soldats ! vous avez dignement célébré le 24e anniver-
» saire de la conquête d'Alger. »

Cet ordre fut lu devant les troupes à deux appels consécutifs.

Le soir une salve de 24 coups de canon fut tirée, à l'heure de la retraite, sur le mamelon occupé par le 60e de Ligne qui dominait les deux camps, afin de célébrer la fête anniversaire du 14 juin, coïncidant avec la première apparition du drapeau français au cœur de la Kabylie. Une distribution extraordinaire de vivres et d'eau-de-vie avait été faite aux troupes à cette même occasion.

Dans l'après-midi une grande corvée de vert avait été faite en armes, pour les deux divisions, dans les recoltes des Beni-Menguellat, en avant du camp de la division de Constantine; elle avait eu lieu sous la protection de 2 bataillons de la division d'Alger.

Les troupes étant bivouaquées sur une grande étendue, des ordres furent donnés pour faire exercer la plus grande surveillance par les petits postes. A la tombée de la nuit, leurs feux devaient être éteints, les petites tentes abattues, la position occupée de jour changée et des embuscades devaient être envoyées en avant.

En voyant, du haut de leurs villages, les tentes blanches de notre colonne se dresser tout à coup au Sebt des Beni-Yahia, les Kabyles avaient été frappés de stupeur; le marché du vendredi des Beni-Menguellat, qui se tient au fond de l'Oued-Djemaa, fut abandonné immédiatement lorsque la nouvelle de notre marche s'y répandit; les bouchers qui avaient déjà égorgé une soixantaine de bœufs et une centaine de moutons ou chèvres, ne trouvèrent plus acheteurs; les Kabyles avaient rejoint au plus vite leurs tribus pour s'y concerter sur ce qu'il y avait à faire pour venger ce qu'ils regardaient comme une trahison de notre part.

Dans la nuit, des feux furent allumés vers le Djurdjura, sur les sommets de Tizi-Ndjema, d'Akarrou-Bourdja, de Tichkirt et de Tizi-bou-Iran, pour appeler les guerriers des tribus environnantes. Les Beni-Itourar, Beni-Illilten, Illoula-ou-Malou, Beni-Mellikench, Beni-Idjeur, accoururent en armes au rendez-vous; la djemaa réunie se prononça unanimement pour la guerre et cette résolution fut proclamée par trois décharges successives de toutes les armes à feu. Cependant, dans cette première nuit, notre camp ne fut pas inquiété.

Ce ne fut, chez les Kabyles, qu'un cri de malédiction contre les Beni-Yahia, quand ils surent de quelle façon nos troupes étaient arrivées au Sebt. La traduction des premières strophes d'un chant kabyle, composé sur ce sujet, donnera une idée de leur sentiment à cet égard :

Oh ! ce jour où ont marché sur nous les soldats !
Ils étaient dans la plaine plus nombreux que le gravier des rivières.
Ce matin-là, elle nous a préparé un déjeûner,
La tribu qui fait le commerce d'entrailles (1),

Ces Beni-Yahia, ramassis de mangeurs de cupules de glands (2),
Qui guettent avides comme des chats,
Chez eux, tribu de traîtres sans cœur,
La bonne foi n'existe pas.

(1) Le commerce de marchand d'entrailles, sur les marchés, est regardé comme méprisable.

(2) Comme on le sait, les Kabyles de certaines tribus pauvres se nourrissent de glands, qu'ils passent au moulin après leur avoir fait subir une dissication. De cette farine, ils font du kouskous et des galettes. Dans les années de disette, lorsque le gland est lui-même rare, ils passent au moulin jusqu'aux cupules de ce fruit, qu'on retire d'habitude. Manger des cupules de gland est donc le signe d'une extrême misère.

Ils ont pris leurs femmes et ils se sont enfuis avec elles,
Ils sont allés se tapir dans la broussaille de chênes-liège.
Leurs barbes sont devenues du foin (1),
Ils ont vendu leur religion pour onze cents (2), etc.

Les Kabyles préparèrent la résistance principalement du côté du Djurdjura. Les Beni-bou-Youcef, dont les villages étaient d'un accès trop facile pour qu'on essayât de les défendre, conservèrent la neutralité.

On établit des retranchements en terre et en pierres sèches à Tichkirt, entre les villages de Tazrout des Beni-bou-Youcef et le pic d'Akarrou-Bourdja, ainsi que sur la crête des Beni-Itourar' qui se détache de ce pic du côté de l'Est. Cette ligne de retranchements tracée avec une remarquable intelligence, comme nos officiers purent le constater plus tard, était appuyée à l'Ouest à des rochers inaccessibles et elle ne pouvait être tournée, du côté de l'Est, qu'en traversant un pays très difficile, coupé de nombreux ravins, profonds et escarpés, et en escaladant les pentes abruptes de la montagne de Timezguida.

Le village de Soumer, des Beni-Itourar', se trouvait derrière cette ligne de défense; c'est là qu'habitait la célèbre prophétesse du Djurdjura, Lalla Fatma, dont le nom est encore entouré, par les Kabyles, d'une vénération extraordinaire. Avec ses frères, Si Tahar, Si Mohamed, Si Chérif et Si El-Hadj, elle sut exalter le fanatisme religieux et le patriotisme des Kabyles et les déterminer à une résistance désespérée. Suivant l'antique coutume, usitée dans les périls extrêmes, on résolut d'enrôler des *imessebelen* (3), voués à la mort et Si Tahar fut chargé de présider, séance tenante, à l'inscription des volontaires.

(1) La barbe est le symbole de la fierté ; dire de quelqu'un que sa barbe s'est changée en foin, c'est dire qu'il a perdu tout amour-propre, tout respect humain.

(2) Les Kabyles de la région prétendent que Mohamed ou Saïd Naït Chikh a vendu son concours à Bel Kassem ou Kassi pour onze cents (sous entendu réaux *bassela)*, ce qui ferait 2,700 francs.

(3) Voir la *Revue africaine* de 1874, page 401.

Cependant, de notre camp, on avait remarqué, le 17 juin au matin, les rassemblements hostiles qui s'étaient opérés sur les rochers d'Ourdja et le général de Mac-Mahon, dont le camp se trouvait de ce côté, reçut l'ordre d'aller les disperser.

Il partage sa division en deux colonnes et se porte avec celle formant la gauche, malgré les difficultés du terrain, vers le sommet du Timezguida par où l'on pouvait, comme nous l'avons dit, prendre à revers les retranchements des Kabyles ; la colonne de droite, commandée par le général Maissiat, doit attaquer de front, lorsque le mouvement tournant sera bien dessiné. Il est 11 heures du matin lorsque la division se met en marche.

Pendant que nous prenions ces dispositions, Si Tahar continuait à enrôler les *imessebelen,* mais il n'eut le temps d'en recruter que 157, au lieu de 1,000 qu'il voulait avoir; voyant nos troupes en marche, il divisa ses volontaires en trois groupes, qu'il disposa aux points où le combat devait être le plus rude.

Le général Maissiat, qui s'était porté en avant du village de Tazrout répondait au feu des Kabyles au moyen de tirailleurs qui étaient fort exposés, le terrain étant découvert et ne présentant presque pas d'abris. Lorsqu'il voit le général de Mac-Mahon arriver à Timezguida, il lance en avant les trois bataillons qu'il commandait; le 7e Chasseurs à pied à droite, le 16e Léger à gauche et le 3e de Zouaves au centre. Le retranchement de Tichkirt est emporté assez rapidement ; mais on est retenu plus longtemps devant ceux d'Akarrou-Bourdja et de Tizi-bou-Iran, d'où part un feu bien nourri.

Lalla Fatma, vêtue d'un haïk rouge, est sur un mamelon entourée des femmes de la tribu et elles excitent, par leurs cris, les Kabyles à mourir pour la guerre sainte; ceux-ci combattent avec opiniâtreté.

Le général Maissiat jugeant qu'il faut en finir pour ne pas augmenter nos pertes, ordonne l'assaut, fait sonner la charge et s'élance lui-même en avant, sa casquette au

bout de son épée ; son exemple entraîne nos soldats et les retranchements sont emportés, malgré l'énergique résistance des montagnards kabyles. Dans certains de ces retranchements, nos soldats trouvèrent des hommes nus jusqu'à la ceinture, vêtus seulement d'une courte culotte de bure et qui s'étaient attachés les uns aux autres par les genoux au moyen de cordes, pour ne pas reculer ; c'étaient les *imessebelen ;* il fallut les tuer sur place à coups de baïonnette.

Le général de Mac-Mahon avait, de son côté, enlevé la position de Timezguida et livré aux flammes les villages d'Aït-Hammou, Aït-Mançour, Iberber, Aït-Ali ou Yahia, Iferhounen ; la brigade Maissiat avait aussi brûlé Aït-Arbi. Mais le jour touchait à sa fin et il fallut songer à la retraite ; le village de Soumeur échappa, pour cette fois, à la destruction.

Dans le long combat qui venait d'avoir lieu, beaucoup de soldats avaient épuisé leurs cartouches ; le général Maissiat en envoya chercher par les Spahis qui les rapportèrent dans leurs burnous ; il se mit alors en retraite protégé par les troupes du général de Mac-Mahon qui rentraient également au camp. Les masses kabyles réunies sur des sommets inaccessibles n'attendaient que le moment de la retraite pour se ruer de nouveau sur nous ; pendant que les uns nous attaquent directement, les autres se glissent dans les ravins et surgissent de toutes parts autour de nos soldats ; leur nombre augmente d'instant en instant. Il fallut des retours offensifs et des combats corps à corps pour les maintenir en respect. Notre retraite s'opéra, sous le feu le plus vif, dans un ordre parfait, et les Kabyles disparurent lorsque la queue de la colonne eut dépassé Tazrout.

Nos pertes, dans cette affaire, s'élevèrent à 25 morts et 150 blessés ; l'ennemi avait perdu beaucoup plus de monde, presque tous les *imessebelen* avaient été tués.

(A suivre.) N. ROBIN.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

—

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

—

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160 et 161.)

A la nouvelle de la prise d'Alger, la garnison turque de Constantine, forte d'un millier d'hommes, sortait de la ville et allait prendre position sur le plateau du Mansoura. Parmi elle se trouvait Mahmoud, fils de l'ancien Bey Chakor. Il n'eut pas de peine à convaincre ses compagnons qu'il serait déshonorant pour eux de continuer à servir sous les ordres d'un sang mêlé, d'un Coulougli astucieux tel que El-Hadj Ahmed Bey, accordant toutes ses faveurs aux Arabes au détriment des Osmanlis dominateurs. Mahmoud était proclamé Bey par la soldatesque à laquelle il promettait désormais tous les avantages de nature à séduire la cupidité.

Les habitants de Constantine, en apprenant cette résolution, se déclaraient également contre El-Hadj Ahmed Bey. Fils de Turc par son père et Arabe par sa mère ; celui-ci se trouvait ainsi repous-

sé par les deux r ces auxquelles ses biens de famille le rattachaient. Si son embarras fut grand en arrivant devant la ville dont les portes lui étaient fermées, il le fut bien davantage encore en se voyant abandonné par les Turcs qu'il ramenait d'Alger, lesquels, en apprenant le pronunciamento de leurs camarades, allaient aussitôt se rejoindre à eux au Mansoura. Une nature moins énergique et tenace qu'El-Hadj Ahmed eût perdu la tête en présence de telles difficultés et se serait enfui. Lui, au contraire, dressait son camp sur la rive droite du Roumel, à hauteur de l'ancien acqueduc romain, prenant ses dispositions pour bien se défendre et attendre les événements. Les Ben Ganâ avec les Selmia, Bou-Azid, Rahman et Sahari étaient à ses côtés. Tout d'abord, adoptant une attitude résignée, il faisait prier les habitants de la ville de permettre à sa mère et à ses femmes d'en sortir et de venir le rejoindre, promettant modestement de renoncer à tous ses droits et se retirer chez les Ben Ganâ, sur leurs terres de Redjas. Mais dans Constantine El-Hadj Ahmed avait aussi des partisans entièrement attachés à sa fortune. C'était d'abord le Kabyle Ali ben Aïça qui, de simple forgeron, ami d'enfance du Bey, était parvenu à l'un des premiers emplois du beylick. On sait que tous les artisans de Constantine, — et ils sont nombreux, — appartiennent à la race Kabyle, brave et énergique ; c'était déjà un appoint respectable en cas d'un coup de force de la part d'Ahmed Bey. Sa mère, El-Hadja Rekia n'était pas moins active à travailler l'opinion publique. Si son fils, en effet, ne revenait pas au pouvoir, sa propre famille, les Ben Ganâ, était à tout jamais perdue et retournait à l'état de simples artisans. Par les femmes des notabilités qui allaient la visiter dans son palais, Rekia gagnait l'adhésion des maris. Mohammed bel Hadj ben Ganâ entrait de son côté en pourparlers avec le cheikh El-Islam, les Ben Zagouta, Bou Akkaz ben Achour et autres chauds partisans d'Ahmed Bey. Sous le prétexte de se préserver avant tout de l'anarchie et de la licence d'une soldatesque insolente, une assemblée des notables se réunissait à la grande mosquée sous la présidence de Sidi Cheikh, le personnage religieux le plus influent de Constantine. Ils savaient tous par expérience qu'en fait de maître ils avaient peu à espérer au changement.

Le Bey Ahmed n'était pas Turc, mais Arabe, fit-on remarquer ; puisque le Gouvernement Turc était tombé, il fallait élever une dynastie nationale ; personne ne convenait mieux qu'El-Hadj Ahmed, tout disposé à se débarrasser des soldats turcs pour n'employer qu'une milice nationale.

Selon une autre version, les habitants de Constantine ne voulant pas répudier ouvertement la domination turque, prirent leurs précautions en cas d'événement, et le résultat de la délibération du conseil fut la déclaration suivante, donnant gain de cause à El-Hadj Ahmed Bey contre le chef usurpateur qu'avait proclamé la milice.

« El-Hadj Ahmed a été nommé par Hussein Pacha qui tenait » ses pouvoirs du Sultan. Nous ne connaissons que l'autorité » de ce dernier et c'est à lui seul que nous entendons obéir. Si » son représentant à Alger n'existe plus politiquement, toujours » est-il que les décrets de celui-ci demeurent valables, ayant » reçu, en temps et lieu, la ratification de la Sublime-Porte. » Donc, El-Hadj Ahmed Bey est notre chef et il doit rester notre » chef. C'est seulement au cas où il décéderait et afin de nous » préserver de l'anarchie que nous pourrions élire un autre Bey » à notre convenance, mais ce choix ne serait que provisoire et » devrait toujours être soumis à la sanction du Sultan. Au sur- » plus, nous ne désirons point changer de maître et nous ne » voulons surtout à aucun prix de Mahmoud ben Chakor qui » n'est qu'un débauché et un ivrogne. Ainsi, non-seulement » nous continuons à reconnaître El-Hadj Ahmed, mais nous » estimons que pour assurer la tranquillité du pays, il doit rem- » placer Hussein Dey comme Pacha, et fondé de pouvoirs du » Sultan, soit à Sa Hautesse à approuver ou à infirmer cette » décision (1). »

Muni de ce fetoua ou sentence religieuse qui, signée du cheikh El-Islam et des docteurs de la loi, devenait par son caractère religieux une arme terrible contre le Bey usurpateur et ses

(1) Mornand.

adhérents. El-Hadj Ahmed fit d'abord son entrée à Constantine dont il reprit possession. En apprenant ce revirement, Mahmoud ben Chakor se hâtait d'abandonner le plateau du Mansoura et allait dresser son camp à Ras-el-Hamma (non loin de notre village de Bizot), comptant pouvoir, de là, gagner plus facilement le littoral en cas de revers. Il n'avait pas moins de deux mille Turcs autour de lui, mais à un signal d'El-Hadj Ahmed, tous les cavaliers sahariens des Ben-Ganâ et les fantassins kabyles de Ben-Aïssa allaient entourer les rebelles, les empêchant de se mouvoir. Ben Ganâ fit savoir à quelques chefs de la milice turque que tout serait oublié si l'on tuait Ben Chakor. Les Turcs, connaissant le caractère vindicatif et déloyal du Bey, hésitaient. Mohamed bel Hadj se porta garant de la parole du Bey ; il ajouta que Constantine était destiné à remplacer Alger, que le Bey allait être nommé Pacha par le Sultan, que la fortune de ceux qui voudraient le servir grandirait avec la sienne.

Les Turcs hésitaient toujours et les négociations allaient être rompues lorsque l'on vint annoncer que Ben Chakor, instruit de ces pourparlers de paix, dont sa tête était l'enjeu, voulant se soustraire aux supplices que le Bey lui infligerait s'il tombait vivant entre ses mains, avait avalé du poison. On lui coupa la tête et on l'apporta à El-Hadj Ahmed qui renouvela ses serments de pardon et d'oubli, et les Turcs, désarmés, rentrèrent à Constantine. Mais vingt d'entre eux, plus coupables que les autres, étaient décapités séance tenante. Dans l'année qui suivit et sous divers prétextes, il fit égorger presque tous les Turcs. Annonçant qu'il les renvoyait à Tunis, il les faisait partir par petits détachements et ils ne tardaient pas être mis à mort dans les tribus qu'ils traversaient d'après les ordres secrets que les cheikhs en avaient reçus du Bey Ben-Aïça, qui avait été nommé Khalifa du Beylick, fut le principal ministre de ces sanglantes exécutions. Mohamed bel Hadj Ben Ganâ voulut s'opposer mais en vain. Tout le monde savait que les soldats turcs avaient été amnistiés sous sa sauvegarde. Ce fut un cruel affront pour lui, ce fut son premier grief contre le Bey (1).

(1) Colonel Seroka.

Dès qu'il vit sa fortune prendre une tournure favorable dans Constantine et sur les conseils des Ben Ganâ pressés de se créer une situation omnipotente dans le Sahara, le Bey songea à rompre la ligne qui s'était formée contre lui à l'extérieur. Les Oulad-Abd-en-Nour, partisans des Bou-Okkaz et qui avaient failli en outre l'anéantir en revenant d'Alger, furent les premiers dont il résolut la perte. Ben Ganâ campé à l'Oued-bou-Ghezal, près d'Aïn-Soultan, eut mission de les faire tomber dans un guet-apens. Il écrivit en effet aux principaux des Oulad-Abd-en-Nour, leur disant que cette situation d'hostilité entre les tribus et le Bey ne pouvait durer plus longtemps ; que dans un intérêt commun il convenait de faire la paix et de renouer les relations. Il invitait donc les Oulad-Abd-en-Nour et leurs amis les Telarma à venir le trouver à Aïn-Soultan et de dresser leurs tentes à côté des siennes. Au jour indiqué les goums sahariens se mettaient en mouvement ; mais chaque cavalier portait en croupe un fantassin, et ils allaient s'embusquer derrière un pli de terrain auprès d'Aïn-Soultan. Ben Ganâ espérait que les Abd-en-Nour et les Telarma croiraient à sa parole et arriveraient en masse au lieu indiqué. Son plan était de tomber sur tout ce monde dans ce moment de confusion où les animaux sont débarrassés de leurs charges et qui précède le dressement du campement.

Les Abd-en-Nour et les Telarma arrivaient au rendez-vous, mais par mesure de précaution leurs cavaliers se présentaient seuls pour juger du degré de confiance qu'ils devaient accorder aux paroles du cousin du Bey.

Mohammed bel Hadj et les Bou-Aoun gagnés à sa cause pour cette trahison se portaient à leur rencontre, leur reprochaient d'abord leur méfiance et les invitaient néanmoins à aller se reposer à la fontaine d'Aïn-Soultan. On met pied à terre de part et d'autre. La conférence avait pris une tournure pacifique, quand un ordre mal compris fit avorter toutes les mesures combinées pour le guet-apens. Les contingents embusqués se montrent trop tôt. Les fantassins des Oulad-bou-Aoun, par un mouvement tournant exécuté en silence, cherchent à couper la retraite aux Abd-en-Nour et aux Telarma. Une affreuse confusion se produit ; on remonte à cheval en toute hâte, mais néan-

moins 200 individus tant morts que vivants restaient entre les mains de Mohammed bel Hadj ben Ganâ, qui le lendemain envoyait au Bey plusieurs sacs pleins de têtes pour les exposer sur les murs de Bab-el-Oued, à Constantine. Cette infâme trahison souleva tout le pays. Les alliés des Oulad-Abd-en-Nour accoururent auprès d'eux pour les aider à en tirer vengeance. Ils se mirent à la poursuite des Sahariens qu'ils chassèrent des Sebakh après leur avoir enlevé quelques troupeaux. Mohammed bel Hadj ben Ganâ après cet échec s'était retiré dans la plaine d'El-Mader (sur la route de Batna). Attaqué de nouveau dans ce campement on lui faisait éprouver de nouvelles pertes qui l'obligèrent à se réfugier sous les murs de Constantine avec quelques-uns des Sahariens de son parti. Les Ben Ganâ avaient trop mal débuté pour continuer à agir seuls ; ils durent attendre que le Bey put lui-même entrer en campagne et les appuyer.

Quelques mois plus tard les Oulad-Abd-en-Nour et les Talarma, ayant pris leur quartier d'hiver aux environs de Méchira, apprenaient par leurs espions que le Bey et les Ben Ganâ se disposaient à les attaquer. Ils ne purent à l'arrivée de cette nouvelle se défendre d'un sentiment de crainte. On délibéra sur le parti qu'il fallait prendre ; les avis furent partagés. La majeure partie des Abd-en-Nour, ne se sentant pas assez forts voulait se retirer chez les Rira de Sétif. D'autres demandaient le combat. Cette divergence d'opinions détruisit toute entente et l'on finit par lever le camp pendant la nuit et se séparer.

Le Cheik des Abd-en-Nour, El-Eulmi Châraouï, ne voulut pas abandonner ses amis les Talarma qui persistaient à rester à Méchira. Dès que le Bey et les Ben Ganâ apprirent cet incident ils en conçurent un heureux présage et se promettant une victoire facile ils marchaient droit sur les Telarma, réduits à leurs propres forces.

Châraouï voyant arriver l'ennemi sentit que ses alliés allaient être battus. Il ne communiqua ses craintes à personne mais présenta comme nécessaire de faire éloigner rapidement les femmes, les enfants et les troupeaux vers les Oulad-Abd-en-Nour.

On se tint à cheval au col de la Méchira pour protéger cette retraite. L'armée du Bey était considérable. En tête, au premier

rang, il avait placé une longue ligne de dromadaires ; un grand nombre de fantassins, Kabyles de Ben-Aïça et Saga, du Sud, marchaient au milieu des chameaux, s'avançaient de temps en temps pour faire le coup de feu et se retiraient ensuite pour recharger leur arme à l'abri de ce rempart mouvant. Les goums de Ben Ganâ et l'armée du Bey marchaient derrière ce rideau en avant garde, attendant le moment favorable d'entrer en action. Châraouï et les Talarma ne pouvaient résister à ce flot qui avançait rapidement, semblable à un ouragan renversant tout sur son passage. Ils furent obligés de battre en retraite traversant la plaine de Kebella. Arrivés au col de Mergueb-et-Tir, Châraouï aperçoit ses gens prêts à se débander. Il les rassemble alors, leur montre vers le Nord les femmes et les enfants fuyant vers Mordy-Hariz et du côté de Kelella l'armée du Bey qui avance toujours.

« C'est aujourd'hui, dit-il, qu'il faut mourir ; on ne me reprochera pas d'avoir abandonné mes alliés !... » Ses sept fils sont à ses côtés, il fond à leur tête au milieu des contingents de Ben Ganâ. Pressés par le nombre, Charaouï et ses sept fils tombent percés de coups.

Cet exemple de bravoure et de dévouement stimula le courage des Telarma, mais il était impossible de résister, ils durent battre en retraite. Quelques instants après, les femmes et les enfants arrêtés dans leur fuite tombaient entre les mains du Bey qui livra tout au pillage et encouragea les cruautés les plus atroces. Les goums de Ben Ganâ, énivrés par ce facile succès et par des excès de tout genre, n'en continuèrent pas moins la poursuite de ceux qui avaient été assez heureux pour s'échapper. Cette lutte de cavaliers courant les uns après les autres dans la vaste plaine où s'élèvent aujourd'hui nos villages de Châteaudun et de Saint-Donat, devait produire un spectacle saisissant. Un premier retour offensif eut lieu au pied du Djebel-Tenoutit. Ben Canâ perdit à son tour une dixaine de cavaliers. Le lendemain, ils reprenaient leur course, mais les Rira, les Amer, les Eulma et Abd-en-Nour accouraient à la hâte protéger la retraite des fugitifs survivants. Les Sahariens, dont les chevaux étaient épuisés par cette chasse à l'homme qui durait depuis deux jours, ne

purent soutenir le choc et perdirent un nombre considérable des leurs, massacrés sans pitié par représailles.

Telle fut la première campagne du Bey Ahmed et des Ben Ganâ ; elle leur fit comprendre la nécessité d'organiser des forces imposantes contre les mécontents se levant de tous côtés et bien leur en prit, car la ligue allait devenir redoutable. Après la prise d'Alger, Moustapha bou Mezrag Bey, du Titeri, accouru lui aussi à la défense du territoire, rentra à Médéa, sa capitale. Se fondant sans doute sur ce que Hussein Dey lui avait un instant confié le commandement des troupes, il se proclama de son chef Pacha de toute la régence, et s'arrogeait tous les attributs de la puissance souveraine. Non content de ce simulacre de royauté, il notifia son avènement à El-Hadj Ahmed Bey et l'invita à lui envoyer des secours en argent et en munitions pour le mettre à même de continuer avec succès la Guerre-Sainte contre les Français maîtres d'Alger. Le Bey de Constantine lui répondit : « Nous sommes égaux et aucun de nous ne doit avoir le pas » sur l'autre. » Et il l'engagea à se mêler de ses propres affaires, lui signifiant qu'il n'avait à attendre de lui ni soumission, ni redevance.

Bou Mezrag ne se tint pas pour battu et déclarant la guerre à El-Hadj Ahmed prononça sa révocation et lui donna pour successeur nominal Ibrahim Bey, qui avait précédé au pouvoir El-Hadj Ahmed et maintenant visait à le supplanter à son tour.

A la haine que Ahmed nourrissait contre son compétiteur s'en joignait une autre plus vivace encore de la part des Ben Ganâ : Ibrahim Bey était gendre du cheikh El-Arab Ferhat ben Saïd.

Ibrahim arriva de Médéa précédé de nombreuses lettres. Ambitieux et déchu, en quête de pouvoir, il ne se bornait pas à se prévaloir de l'appui de Bou Mezrag ; ses proclamations annonçaient en outre que les Français ayant débarqué à Bône l'avaient nommé Bey de Constantine. Ibrahim traversa les tribus des plaines de Sétif, faisant des promesses à quiconque l'aiderait à détrôner El-Hadj Ahmed. Tous ceux qui avaient à se plaindre de la tyrannie du Bey régnant vinrent se ranger autour du prétendant. Le quartier-général des coalisés s'établit à Aïn-Kareb, sur les hauteurs du pays des Oulad-Abd-en-Nour. El-Hadj

Ahmed, prévenu de cette levée de boucliers, fit partir immédiatement les cavaliers de son entourage avec mission d'observer les mouvements de l'ennemi. Les éclaireurs s'étant trop approchés, les insurgés les mettaient en déroute en leur enlevant même un assez grand nombre de chevaux. C'était de mauvais augure, aussi Ahmed Bey, de concert avec son Khalifa Ali ben Aïça, se hâtait-il de rassembler et d'armer une nuée de fantassins kabyles sur la bravoure et la fidélité desquels on pouvait compter pour tenir tête à l'orage.

Cependant Mohammed bel Hadj ben Ganâ, campé à Oum-el-Asnab (sur la route de Batna), limite qu'il n'avait osé franchir encore, avait appelé autour de lui ses quelques adhérents Sahariens ainsi que les cavaliers des tribus Makhzen des Zenoul et des Berrania et les fantassins montagnards des Oulad-bou-Aoum.

A ce moment Ferhat ben Saïd qui avait déjà échangé des lettres avec Ibrahim, arrivait à Mechira par la route des Sebakh. Il amenait avec lui les nomades Cheraga, c'est-à-dire les Ahl-ben-Ali, les Chorfa, les Ghamra, une partie des Oulad-Sahnoun du Hodna et il ralliait en outre les Oulad-Abd-en-Nour. Ferhat engagea Ibrahim à le rejoindre à Mechira. Son projet était de tomber sans retard sur le campement des Ben Ganâ de Oum-el-Asnab, les anéantir et marcher ensuite au blocus de Constantine. Ibrahim se dirigeait en effet sur Mechira.

Coïncidence bizarre, Ben Ganâ qui craignait de voir ses communications coupées avec Constantine, se rabattait vers le Nord au même moment venant aussi vers les sources de Mechira, où il avait donné rendez-vous à El-Hadj Ahmed, pour n'avoir qu'à traverser la plaine et attaquer le camp d'Ibrahim à Aïn-Kareb, avant qu'il n'eût été rejoint par son beau-frère Ferhat.

Ahmed Bey accourait en effet avec plusieurs centaines de cavaliers, mais il amenait surtout environ deux mille fantassins kabyles que Ben Aïça commandait en personne. Il résulta de ces divers mouvements que les deux partis se trouvèrent inopinément en présence par l'effet du hasard : le Bey et Ben Ganâ, campés sur les abondantes sources de Mechira et à quelques kilomètres seulement plus au Sud, Ferhat et Ibrahim autour des puits dits Biar-Djeded.

On attendit le lendemain pour livrer le combat. Mohamed bel Hadj ben Ganâ sut tirer parti de la nuit. Saci El-Baghela était un des Oulad-Sahnoun les plus influents ; il fut gagné, reçut de l'argent qu'il distribua adroitement aux principaux de la tribu et revint au matin assurer Ben Ganâ que les Oulad-Sahnoun ne se battraient pas. Pendant cette nuit aussi, les Kabyles de Ben Aïça, avec leurs vêtements terreux, dissimulant leur présence, s'étaient embusqués dans les crevasses et derrière les ruines romaines qui couvraient l'espace séparant les deux camps, choisi pour champ de bataille. Le lendemain, quand l'affaire fut engagée, le goum des Oulad-Sahnoun, au lieu de venir se ranger auprès de celui des Cheraga, fondait tout à coup sur la zmala d'Ibrahim Bey et de Ferhat. A cette vue, les Cheraga et les Abd-en-Nour tournent bride pour sauver leurs tentes, mais Ben Ganâ se lance sur eux pendant que Ben Aïça fait exécuter un feu roulant par ses Kabyles. Ce fut une épouvantable déroute, qui porta un coup mortel aux tribus rebelles; les Oulad-Sahnoun firent un butin immense (1). Cette affaire de Mechira eut lieu dans l'automne de 1830. Heureux d'avoir rompu la ligue et chassé son compétiteur, El-Hadj Ahmed rentrait à Constantine, mais il ne tarda pas à réunir des forces considérables et se mit à parcourir la province pour y faire reconnaître son autorité et percevoir les impôts.

Ben Ganâ s'achemina alors vers les pâturages d'hiver du Sahara, comptant, lui aussi, prendre enfin possession de son titre de Cheikh El-Arab en remplacement de Ferhat ben Saïd. Mais celui-ci n'était pas homme à céder facilement la place. Nous allons encore une fois avoir recours aux documents laissés par le colonel Seroka sur les phases palpitantes de cette lutte saharienne.

Les Selnia, Rahman, Bou-Azid allèrent camper au Sud de l'oasis de Djellal. Mohammed bel Hadj ben Ganâ avec sa zmala et les Sahari à El-Hazima, dans la plaine d'El-Outtaïa. Cependant Ferhat, après le combat de Mechira, avait rallié tous ses partisans dans les Zibans où on avait bien plus de sympathie pour

(1) Colonel Seroka.

lui que pour les Ben Ganâ. Les Ahl-ben-Ali et les Ghamra, en effet, sont propriétaires dans le Zab-Dahari ; — les Chorfa dans le Zab-Gueblí. Placé à Tolga entre Si Ahmed bel Hadj d'un côté et les Gheraba d'un autre, Ferhat songe à se jeter d'abord sur l'un et à se rabattre ensuite sur les autres. Il appelle à lui les fantassins des oasis, les goums des Oulad-Saoula et se trouve bientôt à la tête de forces considérables. Vers le soir il se met en marche et franchit le col de la Matraf qui menait directement à la zmala de Ben Ganâ. Aussitôt que ses premiers cavaliers débouchèrent dans la plaine, tous les goums ennemis étaient montés à cheval et s'étaient portés en avant. Ferhat donne ordre de faire toutes les dispositions comme si on voulait camper ; de dresser les tentes, puis, à un signal, de se réunir rapidement autour de lui. Ses ordres sont exécutés. Les voyant décharger les chameaux, planter les piquets des tentes, les Ben Ganâ s'imaginent que le combat n'aura lieu que le lendemain. Ils se retirent donc peu à peu et se dispersent. Mais alors Ferhat monte à cheval, en un clin d'œil tous ses goums sont groupés, il fond avec eux comme un orage sur la zmala surprise. Il n'y eut pas de résistance possible, tout fut mis en déroute. Les tentes de Ben Ganâ, ses deux femmes, tombèrent entre les mains du vainqueur.

Ferhat, avec toute la discrétion des mœurs arabes, fit conduire ces deux femmes à la zaouïa de Sidi Ali ben Amer, à Tolga. Puis leur ayant donné de riches habillements, il les fit reconduire à leurs familles. L'affaire d'El-Hazima eut lieu en janvier 1831. Mohammed bel Hadj se réfugia près d'El-Kantara. De là il envoya des émissaires au Bey pour lui annoncer le fâcheux état de ses affaires. En effet, Ferhat s'étant interposé entre Ben Ganâ et les Gheraba ses partisans, comment pourraient faire ceux-ci pour remonter dans le Tell au printemps. Où ils se seraient fait écraser ou contraindre de composer avec l'ennemi. Insistons sur cette situation, car nous la verrons se reproduire tous les ans. A l'automne, les Selmia, Rahman, Bou-Azid vinrent dans le Zab et l'Oued-Rir' y faire leur récolte de dattes. La zmala de Ben Ganâ n'osa pas s'aventurer dans le Zab où les Bou-Okkaz ont pour eux la population. Elle resta campée dans le Hodna ou la plaine d'El-Outtaïa. Mais quand l'herbe a séché dans le Sahara, quand

les troupeaux ne trouvent plus rien à brouter, les Selmia, les Rahman, les Bou-Azid veulent se mettre en mouvement..... C'est cette marche délicate qu'attend pour les attaquer un ennemi hardi et vigilant. Les Gheraba cherchent à opérer leur jonction avec la zmala et les Sahari ; leurs ennemis cherchent à l'empêcher. Voilà tout le secret de la stratégie des nomades que nous verrons invariablement se produire tous les ans. Il fallait donc aller déblayer le terrain aux Gheraba, restés du côté des Oulad-Djellal, les Ben Ganâ, à la suite du malheureux combat d'El-Hazima, ne le pouvaient plus seuls.

Sans se laisser arrêter par le jeûne du Ramadan, le Bey se mit en route avec tous les goums du Tel et vint poser son camp à Dar-el-Arous, au Sud d'El-Outtaïa. Ferhat voulant fermer l'entrée du Zab au Bey était venu se placer à Merâh-Djazia, au débouché de la route d'El-Outtaïa, à Biskra, qui contourne en suivant la rivière la petite arête montagneuse qui borne les Zibans au Nord.

Mohammed bel Hadj avec près de 1,200 chevaux fit face à Ferhat ben Saïd qui était à la tête des goums. Le Bey se tenait en réserve, dirigeant le combat, se portant partout où sa présence était nécessaire. L'action commença par un échange de coups de fusil entre les goums et, rencontre singulière, Ferhat et Mohammed bel Hadj, chacun de son côté, tombèrent de cheval ; mais Mohammed bel Hadj seulement contusionné put presque de suite se remettre en selle, tandis qu'on dut emporter loin du combat Ferhat évanoui. Ce funeste accident favorisa singulièrement le Bey. Les Cheraga virent dans la chute de Ferhat un mauvais présage. Privés de son courage entraînant quand les Sahari et la deïra des Zmoul le chargèrent, ils ne tinrent presque pas. La cavalerie victorieuse se jeta alors sur les derrières des fantassins, pendant que le Bey faisait escalader directement la montagne par ses Asker. Ce fut alors une boucherie. Cernés de tous côtés les malheureux Saga des Ghamra, des Chorfa, des Oulad-Zeïan, de Sidi-Okba furent massacrés sans pitié. On apporta au Bey plus de quatre cents têtes. Parmi les morts se trouvait Khalfallah, frère de Mohammed Seghir ben Ahmed bel Hadj, Cheïkh de Sidi-Okba, qui devait devenir plus tard Khalifa d'Abd El-Kader dans

les Ziban. Ferhat ben Saïd ne passa à Biskra que quelques heures, juste le temps d'enlever les grands approvisionnements qu'il y avait faits et de charger les bagages d'Ahmed ben Lamirali qu'il avait nommé Kaïd de la ville. Il se hâta de gagner l'Oued-Melili.

Le lendemain le Bey fit son entrée dans Biskra ; il nomma Kaïd de la ville un autre coulougli nommé Scambagi et donna l'ordre aux Gheraba de venir le rejoindre avec toutes leurs tentes. La réunion opérée il voulut en finir avec Ferhat, afin de bien asseoir la prépondérance des Ben Ganâ dans le Sud. Les Ahl-ben-Ali, les Ghamra s'étaient renfermés dans les villages de Zaatcha et Lichana. Les Chorfa avaient gagné leurs oasis du Zab-Guebli.

Le Bey marcha sur Zaatcha et Lichana qui, comme on le sait, sont deux villages dans la même oasis, à 400 mètres l'un de l'autre. Le Bey et les Sahari campèrent entre l'Oued-bou-Chagroun et le Midâ, les Gheraba vers le Sud de l'oasis et du côté de Tolga. Toutes les oasis voisines avaient fait leur soumission. La résistance était donc concentrée dans ce seul groupe. Ferhat n'avait pas voulu s'enfermer dans Lichana, il avait pris tous les troupeaux de ses tribus et était parti pour aller les mettre à l'abri chez ses amis les Oulad-Naïl. La position des Ahl-ben-Ali et des Ghamra semblait critique: ils étaient cernés et ils venaient d'apprendre que leurs amis les Chorfa faisant défection avaient demandé l'aman au Bey. La résistance des assiégés fut telle néanmoins que le Bey fut obligé d'ordonner la retraite ; il avait près de 400 tués et 200 blessés dans cette guerre d'embuscade derrière les palmiers et les murs de clôture des jardins. Les assiégés avaient de leur côté près de 300 hommes hors de combat. Ferhat pouvait arriver avec des contingents des Oulad-Naïl. Avec une petite armée démoralisée, encombrée de blessés, la position du Bey pouvait aussi devenir très dangereuse ; El-Hadj Ahmed et Ben Ganâ reprirent donc tristement le chemin de Constantine.

A peine leurs derniers convois franchissaient-ils El-Kantara que Ferhat reparaissait et revenait prendre possession des Ziban. A Biskra le Kaïd investi par le Bey dut s'enfuir et céder la place à Ahmed ben Lamirali.

Pendant tout l'hiver de 1831 à 1832 Ferhat resta donc le maître du Sahara. Les Ben Ganâ n'osant s'en approcher hivernèrent dans le Tel. Au printemps Ferhat réunit tout son monde et laissant Lamirali à Biskra, il partit pour le Zab-Chergui afin d'y manger les cultures des partisans des Ben Ganâ.

Les Ben Chennouf, Cheïkhs des Oulad-Saoula, dont il a été question précédemment, reparaissent ici. Ahmed Bey ben Chennouf, qui commandait le Zab-Chergui en 1830, avait été obligé depuis de passer la moitié de son existence tantôt dans les montagnes, tantôt au fond du désert, pour échapper à la rancune des Ben Ganâ qui avaient déjà fait trancher la tête à son père. Il était aux côtés de Ferhat dans son expédition dans le Zab-Chergui, commandé à ce moment par son cousin germain le Ben Chennouf qui avait pris parti pour Ben Ganâ. Celui-ci, du nom de Bou Abd-Allah ben Menasser, n'osant attendre ses ennemis, se refugia à la zaouïa de Khanga-Sidi-Nadji, dont le marabout, Mohammed ben Taïeb, se livrait à une propagande active en faveur du Bey et de Ben Ganâ. Exaltés par leur nombre, les gens de Khanga se crurent assez forts pour tenir la campagne, Ferhat les attaqua et les dispersa auprès d'El-Ksar, leur enlevant leurs drapeaux et beaucoup d'armes, puis ayant fait couper la tête des morts, environ une quarantaine, et les fit mettre dans des tellis que des mulets devaient porter à Biskra au Kaïd Lamirali.

Le Bey avait à cœur de venger son échec de l'année précédente. Instruit des progrès de Ferhat dans le Sud, il se décida avec Mohammed bel Hadj à descendre au Sahara plus tôt que de coutume. Il fait une grande réquisition de mulets afin de monter ses askers Kabyles que conduit le Khalifa ben Aïssa et il part avec les goums de Ben Ganâ. Sa marche fut si rapide que l'on ne crut à son arrivée que quand les Sahari envahirent l'oasis de Biskra au galop. Les Sahari excités par les souvenirs de Zaatcha ne firent grâce à un seul des soixante Ghamra qui composaient la nouba ou garnison. Ils les massacrèrent impitoyablement jusqu'au dernier. Après quelques coups de fusil, Lamirali fut cerné et pris dans sa propre maison ; on lui coupa la tête. Le Bey à peine entré à Biskra s'y repose quelques heures, puis il ordonne qu'on se réunisse à Feliach. Au moment où il entrait

dans ce village, il se rencontra avec les mulets qui apportaient le sanglant trophée qu'envoyait Ferhat ben Saïd. Les conducteurs et les cavaliers de l'escorte n'eurent que le temps de s'enfuir abandonnant chevaux et mulets.

Il était quatre heures du soir, le Bey donna le signal du départ. On marcha toute la nuit et après une étape de vingt lieues il tomba au matin à Badès sur le camp de Ferhat, au moment où il se proposait d'aller enlever le village de Khanga-Sidi-Nadji.

Tout fut pris tentes et troupeaux, la mère et la femme de Ferhat également. Quant à lui il parvint à se dégager, à force de prodiges de valeur, faillit être tué par son propre cousin Debbah, allié aux Ben Ganâ.

Le Bey avait formé un peloton de vingt-cinq cavaliers d'élite qui avaient mission de n'attaquer que Ferhat en personne et le prendre vivant si c'était possible. Ferhat courut de grands dangers, mais, semblable à une salamandre, il échappa au feu qui l'entourait. Ferhat gagna le Souf.

Les Ben Ganâ reconnaissants de ses procédés après l'affaire d'El-Hazima lui renvoyèrent courtoisement sa femme et sa mère.

Après avoir reçu la soumission de toutes les tribus, de tous les villages, le Bey revint à Biskra où il installa pour la deuxième fois Ben Skambagi.

Le succès de Badès, dû exclusivement à l'énergie du Bey, à la valeur des deïra et zemoul de l'Agha Hamlaoui, et, aussi des Asker kabyles de Ben Aïça causa un certain déplaisir à Mohammed bel Hadj ben Ganâ qui eut un instant la prétention de s'attribuer le mérite de la victoire. Ses cavaliers se tenant à l'écart pendant l'heure de la lutte suprême n'avaient fait acte de présence qu'au moment du pillage. On ne manqua pas d'en faire la remarque avec accompagnement de persiflages acerbes qui remplirent le cœur de Ben Ganâ de haine et de rancune contre Ben Aïça et Hamlaoui.

Cependant les Arabes Cheraga qui s'étaient sauvés au Souf avec Ferhat demandèrent l'aman et la permission de rentrer dans le Tel. — A cette époque une colonne tunisienne parcourait le Djerid percevant les impôts. Ferhat, à bout de ressources, espéra un instant que la providence allait lui faire trouver de ce côté

les moyens de se relever de ses désastres. Il alla immédiatement auprès du prince tunisien commandant la colonne. On sait qu'après la conquête d'Alger, le maréchal Clauzel eut l'idée, tout en conservant à la France la suzeraineté de l'Algérie, de la dégager de beaucoup de dépenses et d'embarras en cédant la province de Constantine à un prince tunisien, moyennant un tribut annuel garanti par le Bey de Tunis.

Une convention officieuse était déjà acceptée de part et d'autre et Sidi Mustapha, frère du Bey, désigné pour avoir l'investiture du beylick de Constantine. Mais le Gouvernement français refusa de ratifier le traité Clauzel. Sidi Mustapha, homme violent et emporté, surtout fort susceptible, en voyant manquer la combinaison qu'à son point de vue personnel il appelait un manque de parole de notre part nous garda rancune. Or, c'était ce même Si Mustapha que Ferhat trouvait dans le Djerid et à qui il proposait de renverser El-Hadj Ahmed et de s'emparer de Constantine. Le projet fut agréé secrètement par le Gouvernement tunisien ; on devait mettre à la disposition de Ferhat ben Saïd des canons et des armes ; le faire appuyer par de nombreux cavaliers, et pendant qu'en rase campagne il tiendrait El-Hadj Ahmed en échec, le prince Mustapha, débouchant par le Kef, n'aurait plus qu'à marcher sur Constantine dont la population lui ouvrirait les portes sans aucune résistance afin d'en finir avec cette période de luttes permanentes. Que de complications cet événement n'eût-il provoquées, si on avait appris tout à coup l'avénement d'un nouveau Bey à Constantine sans l'adhésion de la France. Mais nous avions à Tunis un agent sur la vigilance duquel on pouvait compter. Notre consul général, M. Mathieu de Lesseps, parlant très bien la langue du pays et par conséquent au courant des moindres intrigues locales, étonna fort le Bey, lorsqu'il alla lui déclarer qu'il ne pouvait entreprendre la conquête de Constantine préparée mystérieusement. « Les Français, lui dit-il, sont déjà à Bône ; Constantine, du reste, appartient à l'Algérie dont nous sommes les maîtres, et vous serez responsable personnellement de l'insulte qui résulterait de l'entrée de vos gens sur le territoire algérien. » — Cette énergique remontrance suffit pour faire avorter le plan de campagne et calmer les

ardeurs de Mustapha. Ferhat ben Saïd, perdant ses illusions, s'en retourna tristement au Souf, et, avec quelques Arabes restés fidèles à sa cause, gagna le pays des Oulad-Naïl. C'est à cette époque, qu'abandonné de tous, ne sachant comment reconstruire sa fortune politique, Ferhat songea aux Français. D'après le général Berthézène (1), Ferhat aurait fait déjà des ouvertures dans le courant du mois de février 1831 par l'intermédiaire du marabout Si Mohammed ben Eddin, personnage connu et respecté à Alger. Ferhat écrivait alors :

« Au Général en chef,

» Nous avons entendu dire que vous vouliez gouverner toutes » les provinces formant la régence d'Alger comme du temps des » Turcs. Nous avons entendu dire également que vous êtes bons, » généreux, et que vous voulez établir une paix durable dans le » pays ; que vous aimiez surtout ceux qui vous secondaient dans » votre but de soumettre le pays. Le porteur de la présente, Si » ben Eddin ben Sidi El-Hadj Aïça sera médiateur entre vous et » nous. C'est son père qui a prédit qu'un jour vous gouverne- » riez jusqu'à la vallée rouge (le Maroc). Il pourra vous être » utile. Du temps des Turcs on le consultait et on faisait cas de » ses avis.

» Signé : FERHAT BEN SAÏD,
» Cheikh El-Arab. »

Si ben Eddin fit de trop belles promesses dans ses pourparlers. Il convint que Ferhat, après avoir planté ses tentes à Hamza, se rendrait à la Maison-Carrée, nous livrerait pour otages son frère, et les enfants des cheikhs marchant sous ses ordres. — Le médiateur dépassa ses pouvoirs, car Ferhat ne serait jamais venu du Sahara à la Maison-Carrée. On ne connaissait encore à cette époque ni le pays, ni les hommes et l'affaire en resta là. Mais revenons à la seconde démarche plus importante.

(1) Dix-huit mois à Alger, du 14 juin 1830 à la fin décembre 1831, récit par le général Berthézène.

Vers les premiers jours de janvier 1832, on conduisit au duc de Rovigo, commandant en chef à Alger, un chanteur Arabe qui s'annonçait comme émissaire de Ferhat ben Saïd, sous son misérable costume de medah (troubadour ambulant) ; il avait pu traverser, sans encombre, l'immense pays qui sépare le Sahara de la capitale de la Régence. Quand on lui eut bien assuré qu'il se trouvait en présence du grand général Français, il écorcha la peau du tambour de basque qu'il ne quittait pas et en sortit une lettre de Ferhat ben Saïd. Ce document me manque, je n'ai même pas pu en retrouver la traduction. Mais voici l'extrait d'un rapport du duc de Rovigo au Ministre Président du Conseil qui nous éclairera suffisamment sur son contenu :

« Alger, 29 janvier 1832.

» Votre Excellence saura que la puissance d'Ahmed Bey commence à chanceler. Un Cheikb puissant nommé Ferhat vient de m'envoyer un message pour m'assurer de ses sentiments et m'apprendre qu'il fait la guerre à Ahmed Bey avec succès ; qu'il l'a obligé à se renfermer dans Constantine, en battant tous ses détachements dans la campagne, et que déjà les habitants de la province commencent à s'apercevoir qu'il ne peut pas conserver le pouvoir qu'il a usurpé. J'ai bien traité le messager. J'ai répondu au cheikh Ferhat de continuer la guerre contre Ahmed et de faire dire aux habitants de la province de Constantine que jamais la France ne reconnaîtrait le pouvoir d'Ahmed. Je ne doute pas que Ferhat grossisse son parti des mécontents de Constantine et n'embarrasse beaucoup Ahmed Bey. Je ne m'étonnerais même pas que celui-ci, poussé à bout, ne cherche à se rapprocher de nous. Je le lui ai fait même insinuer par d'autres voies parce que je ne lui crois aucune disposition à aller dans le désert *rejoindre la famille de sa mère qui est une Kabyle.* Il sait bien que sa fortune y serait convoitée et sa vie en danger. Il aimera mieux, sans doute, la transporter en Europe et y vivre tranquille. Je ne désespère pas de l'amener à cette fin, particulièrement quand nous occuperons les ports de cette partie de la Régence ; jusques là, je ne négligerai pas de le faire harceler de difficultés. Quant à Ibrahim Bey qui habite Bône, j'ai peine à croire qu'il soit un concurrent redoutable pour Ahmed Bey ; néanmoins, je ne le néglige pas.

» Duc de Rovigo. »

Le chanteur ambulant fut expéditif à rapporter la réponse à la missive de Ferhat. La nouvelle dépêche que voici en fait foi :

« Au Ministre, Président du Conseil,

» Alger, le 29 mars 1832.

» Par ma lettre du 29 janvier, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de la démarche qu'avait faite auprès de moi le cheikh Ferhat qui habite le grand désert. — Il vient de m'envoyer une députation composée de son neveu et de son secrétaire, ainsi que de six autres personnes pour conférer avec moi. Ci-joint la traduction de la lettre qu'ils m'ont apportée. Cette tribu est guerrière, elle a sous les armes 3,000 cavaliers. La députation m'a fait savoir que c'était la première fois que leur tribu envoyait une ambassade à Alger depuis que les Turcs étaient maîtres de ce pays. Ils ont marché pendant vingt-trois jours pour arriver ici. Ils ne peuvent plus vendre les produits de leur pays depuis qu'ils ne peuvent plus aller à Bône par suite des différents entre Ahmed et Ibrahim, desquels ils sont les ennemis.

» Ils m'ont observé que leurs 3,000 cavaliers ne pourraient nous être d'aucun secours tant que nous ne serions pas dans Bône, puisqu'ils étaient obligés de passer par Constantine pour s'y rendre. Mais que si nous venions par Skikda (aujourd'hui Philippeville), ils pouvaient nous rejoindre facilement et nous porter tout le blé, l'orge et les moutons dont nous aurions besoin.

» Ils m'ont assuré que quelques nombreux que nous fussions,

» cela ne manquerait pas ; ils sont sûrs des sentiments de tous
» les Arabes de la plaine de Constantine que Ahmed Bey vexe
» journellement. Ils ne redoutent que les Kabyles et sont impa-
» tients de nous voir arriver pour les combattre avec nous (1).

» Ils se sont beaucoup informés de l'époque à laquelle nous
» arriverions tant ils sont persuadés que notre intention est de
» ne pas laisser Ahmed Bey de Constantine. Je leur ai répondu
» de se tenir prêts que je ne pouvais encore leur fixer l'époque,
» mais que certainement je les préviendrais à temps de ce qu'il
» faudrait faire et ils ont convenu de laisser près de moi un des
» leurs que je leur expédierai en leur désignant ce qu'ils auraient
» à faire et où il faudrait qu'ils portent des vivres et en quelle
» quantité.

» Ils m'ont demandé s'il était vrai que ce fut le fils du Roi qui
» devait venir prendre Constantine ; ils avaient appris ce bruit
» en se rendant ici.

» Ils attachent un grand prix à connaître quand nous nous
» porterons sur Constantine, afin de couper la retraite dans le
» désert à Ahmed-Bey qu'ils veulent absolument avoir vivant,
» afin, d'abord, de lui faire rendre les sommes qu'il extorque au
» pays depuis près de deux ans et, ensuite, pour le mettre eux-
» mêmes à mort.

» Le Bey a nommé pour successeur à Ferhat un certain Ben
» Ganâ qui n'ose pas mettre le pied dans les tribus dans la
» crainte de perdre la vie. Ferhat est impatient de pouvoir se
» venger.

» Duc de Rovigo. »

J'ai été assez heureux pour retrouver le texte original de la lettre écrite en cette circonstance par Ferhat ben Saïd. C'est un curieux document historique qui mérite d'être conservé et accompagné d'une traduction littérale :

(1) Ils n'oubliaient pas que les Asker, Kabyles des Ben-Aïça, avaient été cause de leur défaite à Mechira et à Badès.

Louange à Dieu,

Que la prière divine soit sur notre seigneur et maître Mohammed, sur sa famille et ses compagnons, salut.

Louange à Dieu pour ses bienfaits, la reconnaissance pour ses dons, la confiance dans l'accomplissement de ses œuvres ; les évènements fâcheux ne nous affligent que par son consentement et sa volonté. A lui la toute-puissance : toute espérance se tourne vers lui et tout s'en retourne à lui.

A la personne puissante et vaillante représentant la domination souveraine de la France, le général commandant en chef. Et, après, sachez que j'ai reçu votre lettre à laquelle j'ai rendu les honneurs comme si c'eût été à votre personne. Je l'ai lue et l'ai toute comprise. Son contenu m'a fait un plaisir extrême et j'ai vu que vous me portiez les mêmes sentiments d'amitié que je vous porte.

Trois siècles avant l'arrivée des Turcs à Alger et ses dépendances, ma famille gouvernait souverainement et à son gré tout ce pays-ci. Lorsque Dieu en a disposé ensuite en faveur des Turcs, le gouvernement leur est tombé en partage, mais nous étions chargés du maniement des affaires, car ils n'auraient pu seuls gouverner sans notre concours, nous étions pour ainsi dire la lumière qui les éclairait, les guides qui les dirigeaient au point que nous les avons conduits à notre suite au delà de leurs régions. Tel a été notre rôle du temps des Turcs, jusqu'au jour où nous est arrivé ce cruel, ce barbare, ce brigand, cet infâme Ahmed-Bey, le traître et pervers !

Jamais, ni avant ni depuis son avènement, nous n'avons eu de relations amicales avec lui ; jamais, jusqu'à ce jour, pas plus avec son père qu'avec son aïeul (1), pendant la durée de son gouvernement, il n'a cessé de chercher à nous nuire et de porter au Dey d'Alger des plaintes injustes et acharnées contre nous. Lorsque nous nous sommes aperçus de ses intrigues à notre encontre nous avons secoué le joug du gouvernement du Sultan

(1) Ahmed-Bey El-Colli et Mohammed Cherif qui, nous l'avons vu, furent aussi les ennemis des Bou Okkaz.

et nous sommes devenus libres. Quand il fit des expéditions dans le Sahara pour prélever des contributions, je donnai l'ordre aux Arabes de ne rien lui payer et il ne reçut rien en effet. Nous sommes encore dans cette situation indépendante. Nous étions ainsi lorsque vous êtes arrivés à Alger. Hussein Pacha nous écrivit : « O mon enfant, il faut que tu accoures avec des forces afin de combattre avec nous pour la guerre sainte contre l'infidèle ! » Je n'ai pas répondu à son appel, je n'ai point tenu compte de ses paroles à cause de la haine qne je portais à Ahmed-Bey.

Lorsque Ahmed-Bey fut revenu à Constantine, après avoir fait la guerre sainte contre vous à Alger, il écrivit aux tribus et distribua de l'argent, annonçant que les Français allaient venir avec des troupes s'emparer du pays, massacrer les enfants, faire commerce des femmes, s'approprier les richesses. Ils les engageait à se rassembler pour résister. Il m'écrivit également afin que je m'unisse à lui, mais je n'ai pas volu l'écouter quoiqu'il m'ait offert autant d'argent que j'en voudrais. La guerre a, dès lors, éclaté entre nous, une guerre acharnée, et j'ai tué et dépouillé beaucoup de ceux qui s'étaient rangés de son parti. Mais ce n'était pas pour acquérir des richesses que nous combattions, nous ne regrettons pas de lui avoir été hostiles et fait du mal. Par l'aide de Dieu, personne ne pourra jamais rien contre les tribus que je commande. Toute la région de nos côtés est sortie de sa domination et ne lui obéit plus. Nos tribus attendent tout de Dieu et de moi et nous nous tenons dans cette situation de rebellion contre le Bey.

Si vous désirez posséder Constantine, je me charge de vous soumettre toutes les tribus de la province par la force et la volonté divines. Alors vous verrez en abondance des chargements de blé, d'orge, de miel, de beurre, d'huile, des bœufs, des moutons, des chevaux, des mulets, etc. Mais il faut être prompt dans votre décision afin de profiter du printemps pour entrer en campagne s'il plaît à Dieu.

Ne vous préoccupez de rien, car rien ne vous manquera ; nous triompherons facilement, sans autre appui que le nôtre. Si vous venez, je commencerai les hostilités avant vous et nous

agirons ensuite de concert. Constantine est la ville la plus facile à réduire parce qu'elle est dépourvue de troupes et de canons. Vous pourrez lui couper les eaux, car on va la chercher loin de la ville ; ce n'est pas comme à Alger où l'eau est dans l'intérieur. Si nous en faisons le siège, nous la prendrons au bout de trois jours.

Lorsque j'ai reçu votre lettre, j'en ai donné avis à toutes les tribus et aux habitants des villes qui ont agréé son contenu et en ont ressenti une grande joie. Ils préfèrent tous être soumis à votre autorité plutôt qu'à celle d'Ahmed-Bey, car vous êtes un homme sage, un homme de parole, sincère, aimant la concorde et issu de sang royal. Je leur ai dit qu'avec vous elles ne manqueraient de rien et posséderaient des richesses. Vous m'avez dit que vous désiriez que je me présente à vous pour vous entretenir de nos intérêts communs et pour l'intérêt général, mais cela m'est impossible étant obligé de gouverner les tribus et d'être sur le qui-vive en présence d'Ahmed-Bey. L'habitude est, lorsque je suis invité à aller chez un souverain comme vous, d'envoyer deux personnes à ma place. Je vous adresse mes secrétaires Si Saïd et Si Hassan qui sont comme mes enfants. Ils me représenteront et sont autorisés à agir comme moi-même pour toutes les questions que vous voudrez traiter. Ils vous feront connaître tout ce qui concerne Constantine ; vous pourrez vous concerter avec eux là-dessus. Je leur ai recommandé de vous éclairer sur toutes choses et de ne rien vous cacher. Faites de même avec eux. Ils connaissent Constantine et ses habitants ; ils savent tous les moyens de réduire cette ville. Faites-leur savoir vos intentions. Si vous écoutez nos avis, vous posséderez cette ville sans peine ni efforts.

Vous m'avez écrit de me présenter à vous avec une cinquantaine de chevaux et autant de mulets. Nous possédons cela, mais il nous est difficile de vous les faire parvenir parce que le trajet est difficile et à cause de tribus qui vous avoisinent et qui ne sont pas sous mon autorité. Si je vous engage à marcher sur Constantine, c'est que je désire que vous vous empariez de cette ville et que moi je prenne El-Hadj Ahmed de mes propres mains, s'il plaît à Dieu.

Quant aux tribus voisines de la ville, nous n'avons pas à nous en préoccuper, elles pensent et feront comme moi et nous les attacherons par les bienfaits s'il plaît à Dieu.

Écrit le 2 *choual* 1247 (5 mars 1832).

Salut, FERHAT BEN SAÏD BEN BOU OKKAZ, cheïk El-Arab, que Dieu le conserve et exauce ses souhaits.

الحمد لله

وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد واله وصحبه وسلم

الحمد لله على انعامه والشكر له على اعطايه والصبر له على قضايه وما من مصيبة تصيبنا الا باذنه وامره له الحكم والرجع كله الا اليه حضرة ذى القوة والشجاعة المعترف بمملكة السلطانية الفرنسوية الجنرال الكبير وبعد فلتعلم بانه ورد علينا جوابك وفلم لدينا رمفامك واحطنا به علما واستوعبنا قراءته تدبرا وبهما بعد ذالك فرحنا لذالك فرحا شديدا والا عتراف ببعضنا بعضا هذا وانه فد كان فى سابق الزمن وقبل مجى التركى الى الجزاير وغيرها بنحو ثلاثماية عام ونحن نتصرف فى الوطن كله ونحكم فيه كما شينا فلما ان اراد الله تعلى بفد ومهم وتملكهم لبى البلاد بهمة الحكيم العلام انتقل الحكم اليهم والتصرف لنا وبعد تمكنهم من هذا الشي لم يفدر يتصرف فى الاوطان وحدهم الا باعانة مفالهم نحن هم السراج لهم وحينيذ صاروا يمشون فى اثرنا وعلى صوبنا الى ان وصلناهم الى عمالة غير عمالتهم فبها زال الحكم كذالك الى ان اتى هذا الرجل الظالم المشوم

الفاطع للطريق السابك للدماء احمد باى صاحب المكر والخديعة والغدر ولم تكن بيننا وبينه محبة لا سابفا ولا لاحفا ابدا ابا على جدا الى الان وحتى الان فلما ان طال مكثه فى الدولة صار يحفر على اثرنا ويشتكى بنا للسلطنة بالفرصة والنمية فلما ان طلعنا على امره نافقنا على خدمة السلطنة فلما ان هبطت محلته الى الصحراء علمنا اهل وطننا بان لا يود واله من الغرامة ولودرهما فامتثلت امرنا فيما زلنا فى ذالك الامر الى ان فدمت انت الى الجزاير بعث لنا حسين باشا لا بد يا ولدنا تاتى لنا بنجوعك للجهاد فلم نمتثل امره ولم نفبل فوله معاندة له من فبل احمد باى فلما ان رجع احمد باى من الجهاد ودخل الى فسنطينة صار يكتب الى الناس ويعامل فيهم بالهال ويفول لهم فى اجوبته ان الفرانسيس فادم اليكم لا محالة ليملك بلادكم ويفتل اولادكم ويسبى نساءكم وينهب اموالكم تعالوا نجتمع على فتاله وفد كتب لنا نحن ايضا لا بد تاتونى ونكون نحن واياكم حال واحد ونعطيكم من الهال ما احبت نفوسكم فامتنعنا منه ولم نفبل فوله وصار بيننا وبينه فتالا شديدا بعد اخذنا وفتلنا ونهب الاموال للبعض من الناس الذى تتبع فيه ولاكنه ليس مرادنا الهال ولا نادمين على محاربته ولا متاسفين على شره الى الان اما وطننا فلم يفدر يغلبنا عليه احد بحول الله وفوته والعمالة التى بنا حيته كلها خارجة عن طاعته وما ترجوا الا فى وعد الله ثم وعدنا وفدا بفينا الى هذا الاوان بان كنت مبتغيا تمليك فسنطينة ونملك لك جميع الاوطان بحول الله وفوته

ويكون وسفك من قمح وشعير وسمن وعسل وزيت وبقسر
وغنم وخيل وبغال وغير ذالك فاعزم وتعمد على الخروج اليها
بالعزم والعجلة في هذا الربيع ان شاء الله تقضي حاجتها ولا تخشى
من شي ولا تهتم به وليس لها نصرة سوانا فاذ احضرت فنبتنوه
فبلك ونقاتلوه معك وفسطينة هذه هي اسهل المدن في الخراب
لان ليس لها مسند من قبل العساكر والمدافع وكذالك امسر
الماء بسهلا ان اردت انقطاعه عليها ولانا اذا تلافينا عليها وحصرناها
فلم تطق تحصر ثلاثة ايام لان ماءها في البير بعيد من المدينة
وليست هي كالجزاير ماوها وسط المدينة ولها ان اتانا جوابك
اعلمنا به جميع الاعراش واهل البلد ورضوابه وفرحوا لذالك وفرحوا
ورضوا بحكمك دونه لكونك رجلا طيبا وذرية سلطنة صاحب
صدف وامان وعافية وبصرنا جميع الاعراش والاوطان كلها
وجلبناهم لك وقلنا لهم لا يخصكم شي من المال وقد ذكرت لنا
ايضا في جوابك لا بد تقدم لنا ونجتمع ونتحدث على ما يليق
بصلاح الجميع تبق تعلم انه لم يتمكن لي القدوم ولم يتيسر بحال
لاني مشتغلا بالحكم في الاوطان والاعراش ومقابلة احمد باي
ولاننا عادتنا حين يترتب علينا المسير الى حضرة السلطنة مثلك
فيسيران القادمان اليك ابننا الخوجة السيد السعيد ومثله ابننا
السيد الحسن هما اللذان يقومان مقامنا عندك في كل ما يكون
والامر الذي كان هاهنا يبصرانك به على شان فسطينة واحوالها
ومن يصلح بها من المشورة والتدبير واوصيناهم ووكدنا عليهم

بحيث لا يخفوا عليك من الامور شيا خفيها وجليها وانت كذالك
ونحن هم الذين مطلعون على مكر فسطينة واحوالها وان قبلت
قولنا فستملكها بلا مشقة ولا تعب واما قولك لا بد تاتونا
بخمسين قربا وخمسين بنة لا بل هي هينة عندنا وموجودة الا ان
الطريق صعبة تحول على الوصول اليك من قبل الاعراش الذين
بقربك لكونهم لم يكونوا تحت طاعتنا ونظرنا ولاكنه امرنا هذا
وحرصنا وتوكيدنا عليك على القدوم الى فسطينة ارادة منا لك ان
تملكها وتمسك احمد باي بايدينا ان شاء الله واما عمالتها فلا
مدخل لنا فيها لانها متحركة معنا ومتبعتنا في القول والعمل وجرينا
عليها بالفاصل ان شاء الله والسلام من المكتوب عن اذنه السيد
الاسعد المعظم الارشد السيد برحات بن اسعيد بن بوعكاز اعانه الله
على ماولاه ودام عزه وعلاه

كتبت ٢ شوال سنة ١٢٤٧

L. Charles FÉRAUD.

(A suivre.)

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ET

NOUVELLES AGRÉABLES

PAR

MOHAMMED ABOU RAS BEN AHMED BEN ABD EL-KADER EN-NASRI

—

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Suite. — Voir les nos 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 148, 150, 152, 154, 156, 157, 158 et 160.

سنة خمس اتى لها بكلكله * جند عظيم ما بين الشهم و الحوس

En l'année cinq du VIIIe siècle, une armée immense de héros et de guerriers intrépides campa, avec son matériel, sous les murs d'Oran.

COMMENTAIRE

خمس. — Nous avons précédemment donné la date de l'avènement de notre prince au trône du Mar'reb central. Il marcha contre Oran à la tête de bataillons pareils à des torrents impétueux, aux vagues terribles d'un Océan en furie, au flux irrésistible de plusieurs mers réunies. A la vue de ce déploiement de forces, les populations de la contrée, qui avaient déjà l'existence la plus douce, la plus commode et la plus aisée, virent encore s'augmenter, sous l'annonce répétée des victoires, la masse de leurs jouissances et de leurs félicités.

مدافعا و بونبات احاط بها * كانها بينهم كحلقة الجلس

يكاد يصدع الشامخات برودة * رعد سحاب مديم الصعق والجرس

يشيب من حربه راس الغراب ولا * يشيب راس نهار دايم الغلس

نفع خيله ودخان برودة * يوم حليمة اوبعاث او حدس

حارطاغيتهم من باس امرنا * وقلبه مملو بالرعب والوجس

Le chef de cette armée enveloppa Oran de canons et de mortiers, et la ville devint comme une femme entourée d'un cercle infranchissable de curieux.

Peu s'en fallut que sa poudre ne fît éclater les montagnes élevées. C'était le roulement continu du tonnerre dans un nuage fulgurant.

Si terrible était cette guerre que la tête du corbeau en eût blanchi; mais l'aurore ne blanchissait jamais le ciel, tant les nuages de la poudre étaient épais.

La poussière des chevaux, la fumée de la poudre rappelaient l'horreur des batailles de H'alîma, de Bo'ât ou de Djedis.

Le roi des Chrétiens était consterné des ravages causés par notre prince; son cœur était plein de crainte et de frayeur.

COMMENTAIRE

Bedr El-Djemâli était un homme brave dans les combats et sage dans les conseils. Mostanc'er, roi d'Égypte, ayant écouté le conseil qu'on lui donnait de le prendre pour ministre, afin de préserver ses États de la ruine qui les menaçait, vit aussitôt ses affaires se rétablir et reprendre l'assurance qu'elles n'avaient plus. L'arrivée de cet homme d'État en présence du souverain coïncida avec la lecture de ce passage du Coran : « Dieu vous a secouru à Bedr.... » Le lecteur s'était arrêté à ce dernier mot.

— Par Dieu, s'écria le roi, si on avait terminé le verset, je tranchais la tête de Bedr.

Ce ministre fut remplacé, à sa mort, par son fils Abou El-K'âcem Chahnachah, surnommé El-Afd'el, auquel Mostanc'er attribua le ministère de la guerre et de l'instruction publique. Ahmed El-Mosta'li, lorsqu'il succéda à son père, El-Mostanc'er, conserva à El-Afd'el son emploi. Celui-ci prit la direction du gouvernement, mit le monarque lui-même en tutelle et le protégea contre les entraînements des passions. Le roi, qui aimait le plaisir, s'adonnait à l'ivresse dans son palais situé sur le Nil et devenu aujourd'hui un caravansérail. El-Afd'el s'étant un jour dirigé à cheval vers les rives du fleuve, fut attaqué et tué par une bande d'assassins aux ordres d'El-Mosta'li (515). Il fut le père de Abou Ali ben Chahnachah.

La mosquée du quartier des parfumeurs, à Alexandrie, fut élevée par Bedr El-Djemâli.

El-Afd'el s'empara de Jérusalem sur les Benou Ortok (Turcs ortokides) et confia l'administration de sa conquête à un préfet. Celui-ci ne put résister aux Francs, qui prirent cette place d'assaut en 492. Il aurait mieux valu, dans l'intérêt des Musulmans, que cette ville fût restée aux mains des Benou Ortok. El-Afd'el comprit sa faute quand il n'était plus temps de la réparer.

Ce ministre laissa une fortune colossale : 600,000 dinars d'or, 250 ardebs de monnaie d'argent, 75,000 costumes de brocart, 30 charges de chamelle d'or *irakien;* une écritoire d'or ornée de perles, d'une valeur de 12,000 dinars; 100 clous d'or, pesant l'un 100 mitkal, en dix salles, soit dix par salle. A chacun de ces clous était appendu un essuie-mains en étoffe brochée d'or sur fond de couleur. L'invité qui avait fantaisie de ce linge pouvait l'emporter. A ces richesses, il faut ajouter 500 coffres d'effets pour le personnel de la maison. Dieu seul savait le nombre de ses chevaux, mulets, montures, chameaux, ânes, parfums et bijoux. Quant à ses bœufs et à ses moutons, on n'oserait en prononcer le chiffre. L'année de sa mort, le lait de ses troupeaux rapporta au fisc 30,000 dinars d'or. Il faut aussi mentionner deux grands coffres renfermant chacun un autre coffre d'or à l'usage des femmes et des concubines.

اخبارها قد طارت في الارض فاطبة * لا فينا في امدوجات من ورا فابس

اوبة جينا بغلنا هنشا لنا * وصلنا حي الجمع بالجهاد النبس

La nouvelle du siége d'Oran vola dans le monde entier. Nous en entendîmes parler à Amdoudjât, au delà de K'âbès.

Combien est grand mon bonheur, m'écriai-je, en revenant de terre sainte : pèlerinage un vendredi, guerre sainte ensuite.

COMMENTAIRE

امدوجات. — Amdoudjât est le nom de deux montagnes dans la Méditerranée, plus proches de l'Afrique que ne le sont la Sicile et autres îles. Des religieux chrétiens s'y sont installés; ils ont des serviteurs, des troupeaux, etc. Quand on cesse d'apercevoir ces montagnes, on découvre l'île de Kousra.

Au retour de pèlerinage, nous nous croisâmes, dans les parages de l'île d'Amdoudjât, avec un navire venant de Sfakas et se dirigeant vers la presqu'île turque de Morée; il nous informa du siége d'Oran.

Notre arrivée à la sainte montagne d'Arafa eut lieu le vendredi de l'année 1204, et notre rencontre du navire se fit dans le mois de Cha'bâne de l'année 1205.

Sur le chemin de terre sainte, je m'abouchai, à Tunis, avec des savants, et conversai avec eux dans la mesure de mon savoir. Je visitai notre chéikh, Sidi Ahmed ben Abdallah Es-Souci, homme de spéculation et de pratique tout à la fois, docteur ès-lois divines, modèle achevé de science et de vertu. Je rencontrai Sidi Mohammed El-Mecîri, dont la science théologique et le savoir littéraire faisaient la gloire de cette ville, car il était la dernière limite des connaissances religieuses et humaines, et portait noblement le drapeau des poètes et des prédicateurs. Je vis aussi le but de mes efforts, la fin vers laquelle tendait tout mon être, notre chéikh Abou El-Féid' Mortad'a. Sous sa conduite, j'étudiai les premiers principes de diverses sciences; pour les autres

branches de connaissances, il jugea que sa direction ne m'était plus nécessaire, et me conféra le diplôme d'enseignement. Des récits anecdotiques ou badins, auxquels succédaient l'examen de points scientifiques, historiques, etc., charmaient nos loisirs. En m'autorisant à faire le pèlerinage cette année même, il me remit une lettre de recommandation pour le bey de Suez. Je m'embarquai pour Djedda et, au mois de Dou El-Kada, j'entrai dans la resplendissante cité de La Mecque. A peine le temple se découvrait-il à moi que mes yeux en voyaient la porte ouverte. J'augurai bien de cette circonstance; j'en conçus l'espoir que ma manière d'être était agréable à Dieu, et que mes actes, comme un présent de vertus, monteraient à Lui. Dans le temple sacré, à la station même de l'imâme hanafi, je me livrai, pendant quelque temps, à l'étude du *Précis de jurisprudence* de Sidi Khelil. Là, j'étais à portée de vue et d'oreille du noble tabernacle. A la porte d'El-A'meri, également à portée de vue et de voix du noble tabernacle, je m'appliquai à l'étude de la Kholâss'a d'Ibn Malek. Le savant grammairien et philosophe sophite, Sidi Abd Er-Rahmâne Et-Tâdeli, m'expliqua, par de doctes lecons, le livre que Sidi Mohammed ben A'bbâd, homme que ses vertus transcendantes ont non-seulement élevé au-dessus du vulgaire, mais ont fait un des pôles de la sainteté, a composé sur les aphorismes du théologien Ibn At'allah. Nous achevâmes cet ouvrage à El-H'i'djr, le matin du troisième vendredi de mon arrivée à La Mecque. Je rendis grâce à Dieu, qui avait daigné me conduire : sans Lui, je n'eusse point été capable de venir à bout de mon voyage.

Je quittai La Mecque dès que mes intérêts ne m'y retinrent plus: j'avais terminé mes dévotions et accompli strictement les devoirs du pèlerinage.

Au Caire, je retrouvai notre chéikh Abou El-Féid en excellent état de corps et d'esprit. Après m'avoir encore donné quelques leçons, il m'écrivit le brevet de capacité et me permit de rentrer dans mon pays. Il mourut environ cinq mois après notre séparation.

De retour à Tunis et revenu de l'abattement et des angoisses où m'avaient jeté les fatigues de la mer, je rencontrai Sidi Mohammed ben El-Mah'djoub, l'honneur de Tunis comme savant et

comme mofti. Aimé à l'égal d'une espérance, d'un désir, dont les belles et splendides actions sont prises comme exemples et lui ont valu une sainte réputation. Pendant tout le temps de mon séjour auprès de lui, il me combla d'attentions ; les jours se passèrent pour moi dans une félicité complète jusqu'au moment de mon départ.

La guerre sainte entreprise contre Oran causait une rumeur qui prenait à chaque instant plus d'intensité et remplissait toute l'Afrique. Bientôt il n'y eut plus de localité où l'on ne s'entretînt de cet événement.

A mon arrivée dans la province de Constantine, les campagnes et la capitale étaient pleines de bruits belliqueux. On se racontait avec joie les faits de guerre qui s'accomplissaient autour d'Oran, et toutes les conversations roulaient sur ce sujet.

Au mois de Chaoual de la même année, j'entrai à Mascara. Là, j'entendis les détonations des bombes et des canons : on aurait dit les grondements successifs de la foudre ou le bruit sourd et prolongé de tremblements de terre.

Je ne m'attardai point à Mascara : l'amour de la guerre sainte me poussait vers les combats ; mes oreilles étaient constamment pleines de la voix du canon ; les nouvelles de nos victoires parfumaient ma tunique de senteurs odorantes, et le désir immodéré que j'avais de combattre les Infidèles m'entraînait vers les champs de bataille. Mon esprit ne gagna le calme qu'au milieu de l'armée victorieuse qui humiliait et domptait le sanctuaire des Infidèles, sous la conduite de notre prince héroïque, de cette âme énergique et si propre à augmenter le châtiment des ennemis de Dieu. Campé en personne sous les bordj d'El-Aïoun et d'El-Djedid, il faisait un feu soutenu, chaque jour plus terrible, sur les Chrétiens. Enfin Dieu facilita la victoire de notre armée et hâta le succès des Musulmans.

قابس. — K'âbès est une ville du Mar'reb, entre Tripoli et Sefak'os. Ses princes, au temps de la dynastie sanhadjienne, étaient les Benou Djâmé', parmi lesquels nous citerons Rechîd ben Kâmel ben Djâmé, fondateur du k'asr Adoucine et de la monnaie qui a reçu de lui le nom de rachidienne. Abd El-Moumène

s'empara de cette ville sur le fils de Rechid, Merafa, dernier prince de cette race à K'âbès.

Les Dahmane, branche des Riah', s'étant révoltés, Abd El-Moumène fit marcher son fils Abdallah, qui leur enleva K'âbès. Cette cité resta aux mains des Almohades jusqu'à sa conquête par Ibn R'ânia. Les Benou Mekki en devinrent ensuite maîtres sous les Benou Merîne. Le ministre Abou El-Abbâs paya aux Chrétiens la rançon de Tripoli, qui s'élevait à 50,000 dinars. Nous avons déjà parlé de ce fait.

K'âbès dépend aujourd'hui de Tunis.

وجدنا سوسة والمستير فد سمعوا * مدينة اللخمي وجربة مع تونس

A Soussa, à Mestîr, dans la ville d'El-Lakhmi, à Djerba, à Tunis même, on parlait du siège d'Oran.

COMMENTAIRE

Sortis des horizons profonds de la mer, nous abordâmes, dans le mois de Cha'bâne, les rivages africains. A Soussa, à Mestîr, à Sfax, ville natale d'Abou El-H'assane El-Lakhmi, auteur du commentaire appelé *El-Ikhtiâr*, sur le *Précis de jurisprudence* du chéikh Kkelil, on s'entretenait du siège mis devant Oran par l'irrésistible Sidi Mohammed ben Otmâne. A Djerba, on savait aussi l'événement, car une personne de cette localité m'en avait parlé un jour avant notre atterrissage. A Tunis, le blocus d'Oran était également l'objet des conversations.

سوسة. — Soussa est une des plus grandes villes maritimes de l'Afrique. En 543, Roger, roi de Sicile, chargea son général, George, de l'attaquer avec 300 navires. Pour arriver à ses fins, il employa la perfidie. Il feignit d'aller au secours du sultan de Mehdia, Abou El-H'assâne ben Ali ben Yahya ben Temîme ben El-Moa'zz ben Bâdis. Celui-ci, qui avait envoyé ses troupes à l'aide du seigneur d'El-Moa'llak'a, se trouva sans forces pour déjouer les projets de Roger. Aussi abandonna-t-il Mehdia, dont

la population le suivit dans sa retraite. L'ennemi s'empara de cette ville sans essuyer de résistance. Abou El-H'assâne y avait laissé le trésor amassé par les rois ses prédécesseurs. George donna l'*amane* aux habitants qui étaient restés, afin de mieux les maintenir en sujétion, rappela les fuyards, envoya des détachements soumettre Sfax, Soussa, Tripoli, Mestîr et toutes les villes du littoral, et imposa la capitation aux populations. En 555, Abd El-Moumène ben Ali délivra les Musulmans du joug des Infidèles.

En 480, sous le règne de Temîme, ancêtre d'Abou El-H'assâne, les Génois, au nombre de 30,000 combattants apportés par 300 navires, s'emparèrent de Mehdia. Temîme, moyennant une rançon de cent mille dinars, amena leur départ. Son fils, Yahya, fit, avec ses escadres, une guerre si vive aux Infidèles, que les nations d'outre-mer ne virent d'autre moyen d'éviter ses coups que de lui payer tribut.

Les Chrétiens attaquèrent Mehdia au commencement du règne d'Abou El-H'assâne. Leur acharnement à la lutte fit tomber entre leurs mains le château ou kas'r Dimâs. Les Musulmans se liguèrent, les vainquirent, les poursuivirent sans relâche et les obligèrent à rentrer tout honteux en Sicile.

En résumé, Mehdia des Benou A'bîd eut à supporter trois fois l'agression des Chrétiens.

Lorsque El-Moa'zz ben Bâdis, attaqué par les Arabes (449), se retira à Mehdia, sous la protection de Mounès ben Yahya Er-Riâh'i, Soussa et Tunis échappèrent à son autorité.

منستير. — Mestir s'élève également sur les bords de la mer. Cette ville est appelée la meilleure des sépultures et la pire des habitations. J'y visitai le tombeau de l'imam Ibn Younès, auteur du *Terdjih'*, et aussi celui d'El-Mâzeri, qui a commenté le *Précis de jurisprudence* de Sidi Khelil, en un livre intitulé : *El-Mah'oul ou El-K'aoul*.

صفاكس. — Sfax, et mieux Safak'os, est plus près de Djerba que ne le sont les villes précédemment décrites. Ses habitants, d'après le K'amous, boivent l'eau de puits.

Quand la puissance des Sanhâdja commença à péricliter, H'ammou El-Berr'ouât'i se révolta et s'en empara (451).

جربة. — Djerba est une île. Elle n'a de communication avec la terre ferme que par ses navires. Cependant, ses habitants m'ont affirmé qu'ils avaient connu, du côté du Sud, un gué qui fut ensuite détruit parce qu'il livrait passage aux lions, aux chacals et aux voleurs.

De l'ouest à l'est, la longueur de l'île est de soixante milles. Sa largeur, du côté de l'ouest, est de vingt milles, et, du côté de l'est, de quinze. Ses arbres sont: le figuier, l'olivier, la vigne. Ses pommes sont renommées. Ses vêtements de laine, recherchés partout avec empressement, donnent lieu à une exportation considérable.

La population de Djerba est berbère. Elle est, en grande partie, originaire des Lemaya, qui donnèrent, à Tiaret, la royauté à Abd Er-Rahmane ben Rostem ben Dastâne. Le reste descend des Ketâma, Sedouikeche, Nafra et Houara. Tous professaient le kharedjisme, qu'on y rencontre aujourd'hui divisé en deux sectes : 1° les Ouehbites, ou sectateurs de Abdallah ben Ouehb Er-Râsbi, tué par le prince des Croyants, Ali ben Abou T'âleb, à Nehraouane; elle habite la partie occidentale de l'île; 2° les Nekkara, fixés dans la partie orientale. Les Ouehbites exercent l'autorité.

Au commencement de l'Islamisme, Djerba fut conquise par Rouéifa' ben Tâbet El-Ans'âri, des Benou Neddjâr, qui, nommé gouverneur de Tripoli par Moawia, en 46, envahit l'Afrique et conquit Djerba (47). Le saint et vertueux H'aneche ben Abdallah Es-S'ana'ni, l'un des plus remarquables disciples des compagnons du Prophète, assista à la prise de cette île. Le tombeau de cet auguste personnage serait à Barka, s'il faut en croire Ouali Ed-Dine El-Irâk'i. Ce dernier, dans son ouvrage intitulé : *El-A'tbya*, ou traité de terminologie sur le Hadit, s'exprime ainsi: « Le tombeau de Rouéifa' El-Ans'âri est à Barka. » On le dit aussi enterré en Afrique. C'est là, du moins, ce qu'affirme Abou Zakariâ ben Menda. Ce saint homme fut le dernier des compagnons du Prophète, mort en Afrique. La première opinion est soutenue

par El-Mazini. De son côté, Es-S'elah' ne croit pas que Rouéifa' mourut en Afrique. Suivant Ibn Younès, sa mort eut lieu à Barka, alors que El-Moslima ben Mokhled y commandait (53); et cet auteur ajoute même: « Son nom est encore aujourd'hui fort répandu à Barka. » D'après le *Tehdîb El-Kemâl*, sa mort serait arrivée en 56. El-Léit ben Sa'd assure que sa dernière heure fut marquée à Tripoli.

A l'apparition de Abou Yéid, l'homme à l'âne, en 331, les gens de Djerba adoptèrent sa doctrine. Ismaïl reprit l'île et massacra les partisans du novateur. Lorsque les Arabes arrachèrent aux Sanhâdja les pays plats, les insulaires de Djerba construisirent des navires et pillèrent les côtes africaines. Les flottes de Ali ben Yahya ben Temîme les arrêtèrent dans leurs déprédations. Ils se soumirent et s'engagèrent à renoncer à la piraterie.

En 529, les Chrétiens se rendirent maîtres de Djerba. Ils en furent chassés par les habitants soulevés, en 548. Les Infidèles vainquirent une seconde fois ces insulaires et les réduisirent en captivité. L'île ne cessa de passer successivement des mains des Chrétiens aux mains des Musulmans, jusqu'à sa conquête définitive par Abd El-Moumène et ses fils. A la ruine de la puissance almohade, elle entra sous la domination des Hafcides, ainsi que toute l'Afrique. En 688, les Chrétiens de Sicile s'en rendirent maîtres sur son gouverneur, Mohammed ben Semmou, cheikh des Ouehbites, et sur le chéikh des Nekkara, Yekhlef ben Mor'âr. El-Merakia (le marquis), seigneur de Sicile, marcha contre l'île, au nom du roi de Barcelone, El-Fedrik ben Ridakoun (Frédéric, fils de Rodrigue). Il avait avec lui 70 galères. Après plusieurs combats, il s'empara de Djerba. Les Chrétiens firent main basse sur les richesses de l'île, emmenèrent huit mille prisonniers, et jetèrent dans les puits les enfants à la mamelle. Ce revers est l'un des plus cruels qu'aient eu à supporter les Musulmans, dont le malheur fut encore accru par une contribution annuelle de cent mille dinars.

Les Infidèles construisirent à Djerba la forteresse d'El-K'achetil. Ils lui donnèrent une forme carrée, garnirent les angles de bastions, flanquèrent chaque courtine d'un fort, et entourèrent le tout d'un fossé et d'un double rempart. Ils y tinrent garnison

jusqu'en 738. Elle leur fut alors enlevée par Makhlouf ben El-Kemâd, ministre du sultan Abou Becr.

« Les insulaires de Djerba, raconte le chéikh Ibrahîm, sont kharédjites de religion et non d'origine, c'est-à-dire qu'ils ne descendent pas des fondateurs du kharédjisme. En effet, les tribus dont ils sont issus sont beaucoup plus anciennes dans le Mar'reb que cette hérésie, avec laquelle, du reste, ils sont parfois en opposition en ce qui concerne les principes, les articles et les préceptes doctrinaux.

« Les gens de Djerba sont de hardis marins; ils connaissent l'art de lancer les flottes sur la mer. Il en est de même des habitants de Sfax. Ces derniers se sont acquis de la célébrité dans leur lutte contre Malte, qu'ils abreuvèrent à la coupe des douleurs et finirent par dompter. Le capitaine des flottes de Malte, K'eitâne (Gaëtan), devenu leur prisonnier, — que Dieu le maudisse! — est aujourd'hui encore sous la puissance du pacha de Tunis, enchaîné dans une prison, au village de R'âr El-Melh. Ce réprouvé avait capturé de nombreux Musulmans et jeté la terreur sur les côtes, qu'il connaissait admirablement, depuis Bône jusqu'à Tripoli. A la saison des fruits, il chargeait ses navires de prisonniers, qu'il conduisait à Malte. On lui adressait un jour cette question : « Combien de captifs apportez-vous? — Soixante-cinq, répondit-il. Mais j'ignore à combien d'enfants les femmes enceintes ont donné le jour. » Ce fait se passait en 1195, année de famine et de désespoir. Remercions Dieu d'avoir délivré les Musulmans de leur cruel ennemi. »

« Au commencement du VIIIe siècle, dit Ibn Khaldoun, l'empire franc perdit son homogénéité et se démembra en différents États : Barcelonne, Gènes, Venise, etc., qui eurent à supporter les attaques des habitants du littoral de l'Afrique. Les Bougiotes furent les premiers à entreprendre des incursions sur le territoire des Infidèles, à l'aide de flotilles montées par des hommes choisis et vaillants. Ces navires fondaient sur les îles des Francs, les livraient au pillage, assaillaient les navires infidèles qu'ils rencontraient, et, le plus souvent, les ramenaient avec eux. Les villes de Bougie se remplirent bientôt de captifs, et leurs rues

tremblèrent sous le fracas des chaînes et des fers, aux heures où les captifs se rendaient dans les chantiers. Le prix de la rançon de ces prisonniers était fort élevé. Les Francs eurent le cœur saturé d'humiliation et de douleurs. Impuissants à se venger, ils se plaignirent au sultan Abou El-Abbâs, à Tunis, qui resta sourd à leurs doléances. Les nations franques se concertèrent et se liguèrent pour attaquer l'Afrique.

En 792, les Chrétiens s'étant rués contre El-Mehdia, élevèrent entre eux et la terre ferme un rempart de bois qu'ils garnirent de combattants. La population de la ville opposa à tous leurs efforts une résistance invincible, une inébranlable confiance dans le succès final. De différents côtés, les assiégés reçurent des secours, dont les Francs ne soutinrent pas l'approche. Le sultan Abou El-Abbâs envoya ses troupes à l'aide des vaillants défenseurs de la foi; son frère Yahya et ses fils se portèrent contre les ennemis de Dieu. Mehdia devint ainsi le rendez-vous de plusieurs peuples de l'Islamisme. Nos soldats se lancèrent en avant en faisant pleuvoir sur les Francs une grêle de traits. Les Infidèles sortirent de leurs retranchements. La lutte fut terrible entre les deux partis. Les deux fils du sultan se couvrirent de gloire. Abou Fârès aurait péri, sans la protection de Dieu. Du haut des remparts, les habitants de la ville accablèrent les Chrétiens de pierres, de traits, de naphte enflammé, et incendièrent leurs retranchements. A la vue du feu qui dévorait leurs palissades, les Chrétiens furent tellement découragés, que, dès le lendemain, ils mettaient à la voile et regagnaient leur pays. Les Mehdiens sortirent de la ville en se félicitant de leur victoire et en rendant grâce aux princes de leur actif concours.

Le sultan Abou El-Abbâs mourut en 796. Il eut pour successeur son fils, Abou Farès A'zouz.

A la fin du XIIe siècle, les Valenciens, ces ennemis de Dieu, attaquèrent Soussa, à la tête de onze vaisseaux. Ils bombardèrent la ville, et, après en avoir détruit une grande partie, se retirèrent. Des troupes étaient arrivées au secours de la place; mais les Infidèles ne s'approchèrent pas du rivage. J'ai visité les ruines de la ville, et l'on m'a affirmé que c'était là l'œuvre des bombes valenciennes.

Quand, en 647, arriva en Sicile la nouvelle de la mort d'Abou Zakariâ, le seigneur de cette île bloqua les Musulmans dans Palerme, les soumit et les interna de l'autre côté du détroit. Il passa ensuite dans l'île de Malte et en expulsa les Musulmans. Maître absolu des îles de Sicile et de Malte, il y effaça les traces de l'Islamisme. Dieu seul est supérieur à ses décrets !

Toutes les villes citées dans notre vers sont aujourd'hui sous la domination incontestée du Pacha de Tunis. En effet, tout le pays, depuis Chek'ebnâria, qui est la ville de Kaf, jusqu'à K'âbès, le pays est notoirement sous la souveraineté du pacha de Tunis, ainsi que le Djebel Ouslat et autres lieux.

L'endroit où s'élève aujourd'hui Tunis était une plaine dépendante de Carthage, un lieu de pâturage pour ses troupeaux ; on n'y voyait aucune habitation. On raconte cependant qu'il y avait là une tourelle où s'était retiré un cénobite. Ce dévot récitait ses prières de nuit à haute voix, afin que les religieux des environs l'entendissent et répétassent ses oraisons ou psaumes. Cette tourelle fut appelée *T nès*, de *Tanis*, qui signifie : rendre sociable, tenir société. Nous donnons cette étymologie sous toutes réserves.

Dans l'antiquité, la capitale de l'Afrique était Carthage. Les Musulmans préludèrent à la conquête de l'Afrique par la prise de cette ville et celle de Sebeitla (*Sufetula*). Moa'llak'a faisait partie de Carthage, à laquelle elle était étroitement liée.

Au temps de l'imâme Mâlek, Tunis n'était pas fondée ; elle ne l'était pas encore à l'époque d'Ibn Kâcem, pas plus qu'à celle d'Ibn R'anem, et même de Sah'noun. La métropole de l'Afrique était alors Kairouâne, ville dont nous avons déjà mentionné l'origine.

A la fin du IIIe siècle, Mehdia, fondée par O'béid Allah El-Mehdi, devint le siège du gouvernement. Cette ville, plus que toute autre, fut en butte aux attaques des Chrétiens.

La fondation de Tunis tint aux causes suivantes : les Musulmans s'étaient installés à Carthage, l'une des plus anciennes villes du monde ; mais bientôt, les ruines s'entassèrent autour d'eux dans de telles proportions, que les réparations devinrent une œuvre impossible. Ils tracèrent alors, à côté de Carthage, la ville de Tunis, qu'ils élevèrent tout entière avec les débris de

l'antique cité. Malgré la quantité de matériaux enlevés pour les nouvelles constructions, il ne parut pas qu'on eût pris la moindre pierre. Carthage resta sous cet aspect jusqu'en 669. A cette époque, les Francs attaquèrent Tunis, et le Hafcide Mohammed El-Mostanc'er ben Abou Zakariâ fit disparaître les derniers vestiges de Carthage, dans le port de laquelle les Chrétiens avaient mouillé.

La civilisation de Tunis fut grande au IVe siècle, qui fut celui de l'ami de Dieu Sid Moh'rez ben Khelef.

Tunis fut créée par les Musulmans, aussi bien que tant d'autres villes : Kairouâne, Fez, Maroc, le Caire, Baghdad, Tiaret, Sidjelmesse, Alger, Lemdia, Meliana, Ambâr, Rasfa, Oudjeda, Oran, Koufa, Bas'ra, etc.

Le chéikh Ibrahîm affirme que Tunis n'existait pas au temps de l'imâme Mâlek et d'Ibn El-K'âcem. Il appuie son opinion sur celle formulée par Ibn Khaldoun dans sa grande histoire.

Les rois sanhadjiens résidaient à Kairouâne et nommaient des gouverneurs à Tunis, Badja, Soussa, Chek'ebnâria et autres chefs-lieux de districts.

Tunis, K'âbès, K'afs'a, etc., s'affranchirent de leur soumission à El-Moa'zz ben Bâdis, quand le Mar'reb, soulevé contre ce roi sanhadjien, l'eut tué avec 3,300 de ses soldats. Ali ben Rezk a dit à ce sujet :

« L'image d'Oumoum est venue nous visiter au milieu de la nuit ; mais les pieds des montures avaient hâte de partir.

» Ibn Bâdis est un grand roi, je le jure ; mais il n'a pas d'hommes avec lui.

» Trente mille d'entre vous ont été mis en fuite par trois mille. C'est là une aberration. »

A la suite de cette affaire, les Arabes se partagèrent les villes d'Afrique, qui passa aux mains des Benou H'ammâd, rois de K'als'.

Les Tunisiens se rendirent auprès de En-Nac'er ben A'lennâs, et celui-ci mit à leur tête Abd El-A'ziz ben Khorassâne, dont la famille, selon toutes les apparences, avait une origine sanhadjienne. Le nouveau gouverneur prit en main la direction de leurs affaires, et se concilia les Arabes en leur payant un tribut déterminé. A sa mort (488), son fils Ahmed lui succéda.

Ahmed, fils d'Abd El-A'ziz, fut le premier prince de Tunis qui mit dans ses actes l'appareil royal, abandonna la simplicité patriarcale de chéikh et la changea contre la majestueuse démarche de souverain. Il compte parmi les illustres personnages des Benou Khorassâne. Au commencement du VIe siècle, s'étant déclaré indépendant, il pourvut Tunis d'une administration forte et régulière, l'entoura de remparts, améliora sa situation et éleva les palais des Benou Khorassâne. Il conversait avec les savants et aimait leur société. Menacé d'un siège par les troupes d'El-A'ziz Ben Mans'our, roi de Bougie, il rentra sous l'obéissance de ce prince (514). Il fut exilé de sa capitale par Mot'erref ben Ali, qui s'était rendu maître de Tunis et commandait les troupes de Yahya ben El-A'ziz.

Dans la 43e année du VIe siècle, la guerre civile éclata à Tunis. Les habitants du quartier de Bâb Es-Souéika prirent les armes contre ceux du quartier de Bâb El-Djezira. A cette époque, les Tunisiens avaient choisi comme arbitre de leur destinée le cadi Abd El-Moumène, fils de l'imâme Abou El-H'assan.

Abd El-Moumène, après avoir mis en fuite les Arabes à Sétif, soumis Bougie et Constantine, rentra au Maroc; là, il écouta les griefs des populations de l'Afrique contre la tyrannie des Arabes et envoya dans cette région une armée sous les ordres de son fils Abdallah. Celui-ci campa sous les murs de Tunis, dont les habitants refusèrent toute soumission (452). Secourus par les Arabes, les Tunisiens s'armèrent, sortirent contre les Almohades, les vainquirent et en délivrèrent leur ville. Dans cet intervalle, Abdallah ben Khorassâne mourut et fut remplacé par son fils Ali ben Ahmed ben Abd El-A'ziz. Abd El-Moumène partit de Maroc et marcha contre Tunis, qui reconnut son autorité. Ali et sa famille furent internés à Maroc. Ibn Ziad évacua Moa'llak'a. Abd El-Moumène mit ainsi fin à l'agitation de l'Afrique.

Tunis ne devint la métropole de l'Afrique qu'au commencement du VIe siècle, sous le règne de Ahmed ben Abd El-A'ziz ben Khorassâne. Dieu est le plus savant !

ARNAUD,
Interprète militaire.

(*A suivre*).

TIPASA

(Suite. — Voir le n° 160 et 161.)

III. ÉPIGRAPHIE [1]

N° 1 [2]
'CL P II'

N° 2 [3]
C SVII

N° 3
C FXII

N° 4
C SVII

N° 5
Q VI
C MI

N° 6
N F
C P II

N° 7
N Λ
M XX

N° 8
... IAI ...,
... IBVS ...

N° 9
L CEI

N° 10
M-ALEX

N° 11
(anto) NINO AVG

N° 12
IN *(chrisma)* ME M
ORIA

N° 13
L'COS ...
L'FOV ...
POS (uerunt...)

N° 14
D° M ...
SECVNDVS ....
°P° CLAVD (ins...)

N° 15
ESC (eus... ka)
RISSIM (us.... vixit)
ANNI (s... mensibus)
IID-VI-A ...

N° 16
... LREI ...
... (d) ICAVII ...
..., ATAL ID ...
... G PV ...
... E-ET-ISI ...

N° 17
G-I-
SATV
RNI-
NVS
P-D-

(1) Sauf les deux premières ces inscriptions nous paraissent inédites; ni le *Corpus*, ni le *Bull. de Corr. Afr.* n'en font mention.
(2) C. I. L., 9295.
(3) C. I. L., 9307

N° 18

... MHVOLOCAE ' ET FILIORVMEIVS '

N° 19

(*Anchora, avis*)
MAGN
IACRESC
ENTINA

N° 20

MODIA
SATVRNI
NA-MAT
ER-DVLC
ISSIMA
(*flos*)

Le *Corpus* donne pour le n° 1 : GLP II, à cause de la présence d'un trait aux deux branches de la lettre initiale ; dans le n° 2, nous n'avons pas vu l'*F* de *Corpus* (GSVFI).

*N*os *3, 4, 5.* — Pierres de petit appareil qui ont dû entrer dans des constructions sur lesquelles elles donnaient des indications quelconques.

M. Mac-Carthy avait pensé à des indications relatives aux cohorts, mais l'abréviation *C* pour le mot *cohors* n'étant pas autorisée par des exemples, il n'a pas insisté sur cette hypothèse. Il resterait la possibilité de marques pour les places de théâtre (1) et de numérotage imposé par l'édilité. On remarquera en tous cas que *S* et *P* étant des lettres numériques (50 et 7) les numéros 1, 2, 4, 6, donnent les traductions suivantes :

159 (100 + 50 + 7 + 2) — 157 (100 + 50 + 5 + 1 + 1) — N. F. 109 (100 + 7 + 2).

N° 6. — Sur la face supérieure (non vue) d'une base attique en marbre blanc d'un profil ferme et classique.

(1) DL — XVIII ; F — IIV ; du théâtre de Césarée. (Musée d'Alger.)

Un sigle unit les lettres N et F. Le diamètre du cercle est de 0m 70.

N° 7. — Gravé à la pointe sur la pause d'un dolium. Cette inscription provient, ainsi que le n° 18, de la construction d'où l'on a déjà tiré les inscriptions publiées dans la livraison de mars 1884. La lettre *N* est conformée d'une manière singulière qui ferait croire qu'elle contient le sigle *NL*.

N° 8. — Marbre ; lettres 0m 05, trouvé dans la basilique latine.

*N*os *9, 10.* — Marques de potiers. Le n° 9 est inscrit en relief dans une marque de pied et le suivant est entouré d'un cadre avec une palme posée horizontalement sous l'écriture.

N° 11. — En haut d'une belle pierre de taille recoupée, qui devait être un socle. Lettres de 0m 08.

N° 12. — Taille très grossière. Trouvé dans la nécropole Est.

N° 13. — Coin d'une belle tablette de marbre. Lettres de 0m 04.

*N*os *14, 15, 16.* — Fragments d'épitaphes en marbre, trouvés dans la propriété Coulombel. Le n° 14 a les lettres en rouge de 0m 02 ; celles des nos 15 et 16 ont 0m 03.

N° 17. — Épitaphe de 0m 15 sur 0m 26 dans le cadre ; même provenance.

N° 18. — Sur le gorgerin d'un chapiteau d'ordre dorique modifié, plusieurs lettres frustes. M. Mac-Carthy propose *Marci helpii volocæ, etc.*

*N*os *19, 20.* — Comme au n° 17 ; le premier a 0m 27 sur 0m 27, le second 0m 35 sur 0m 20 dans le cadre. Le rébus du n° 19 a la signification de *spes in resurrectionem*.

Le C. I. L., 9303 est analogue comme aspect et provenance à ces dernières épigraphes; il est comme elle entouré d'un cadre; mais on doit lire à la première ligne SAMALITA et non SAAITA. L'original est d'ailleurs barbouillé de chaux et difficile à déchiffrer par suite de cette circonstance.

P. GAVAULT.

(A suivre.)

Mosaïque de Cherchell. — On nous communique le dessin d'une mosaïque trouvée à Cherchell il y a quelque temps déjà, et composée de 18 carrés égaux contenant chacun une rosace de forme différente, sauf celui du milieu dans lequel est indiqué un cheval frappant la terre du pied. Sur le corps de l'animal est écrit:

SAPOR

et dans le champ:

'MVCCOSVS'

Le premier nom semble être celui du propriétaire, le second celui du cheval lui-même. C'est là sans doute un vainqueur de l'hippodrome, comme le fameux Polydoxes de la mosaïque de Constantine.

GAVAULT St-LAGER.

Pour tous les articles non signés:

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

TABLE DES MATIÈRES

DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1883 —

ARTICLES DE FONDS

MM. PAGES

H.-D. DE GRAMMONT et L. PIESSE. — Description d'un Manuscrit du Père Dan. 11, 191, 355

C. TRUMELET. — Notes pour servir à l'histoire de l'insurrection dans le Sud de la Province d'Alger. 36, 97

ARNAUD. — Voyages extraordinaires et nouvelles agréables par Mohammed Abou Ras. 76, 146, 342, 464

L. RINN. — Essai d'études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères 89, 245, 405

GAVAULT SAINT-LAGER. — Inscriptions de Tipasa. 160, 321, 400, 479

Id. — Note sur les ruines antiques d'Aïn-Toukria . . 231

N. ROBIN. — Histoire du Cherif Bou Bar'la. 161, 267, 416

MM. PAGES

L.-C. Féraud. — Annales tripolitaines 207

Id. — Les Ben Djellab, sultans de Touggourt. 257, 325, 437

L. Guin. — Une improvisation de l'émir Abd-el-Kader 224

A. Delpech. — Résumé du Bostane. 380

BULLETIN. 241

NÉCROLOGIE 364

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Edition n° 2122 — 09 — 85